

REVUE

DU

# MONDE INVISIBLE

paraissant le 15 de chaque mois



DIRECTEUR :

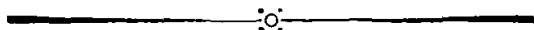
M<sup>GR</sup> ÉLIE MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE,  
PROFESSEUR A LA SORBONNE



SIXIÈME ANNÉE

1903-1904



RÉDACTION ET ADMINISTRATION

29, RUE DE TOURNON, 29

PARIS





# *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



## LE CORPS HUMAIN ET SON FANTOME

En 1608, Mgr Frémiot, archevêque de Bourges, chargé par l'assemblée du clergé de France, de faire la remontrance solennelle à Henri IV, exprima cette singulière opinion du peuple hébreu :

« Les secrets théologiens des Hébreux ont inventé que l'âme est attachée à son corps par un esprit qu'ils appellent en la langue sainte *Nephes* : et, ce mot par une transposition de lettres, en fait un autre qui signifie *douteuse lumière*. Ils ajoutent que, quand l'âme doit dire le dernier adieu à son corps, cet esprit se répand au dehors, et que c'est l'ombre de l'idole qui, ne pouvant oublier son ancienne demeure, se montre souvent auprès du sépulcre, où ses reliques et ses cendres reposent. »

Les Indous enseignent, avec les panthéistes, que le fluide astral dont toutes les parties de l'univers sont pénétrées forme la substance de ce corps qui serait en nous, et que nous ne voyons pas. Les Égyptiens le nommaient *la forme qui sort*, faisant ainsi allusion, sans doute, aux cas de dédoublement qu'ils avaient observés. C'est le périsprit des adeptes du spiritisme, ou le corps fluidique qui forme le double de notre corps matériel. Par une déduction très erronée, certains psychologues ont essayé d'identifier ce prétendu corps psychique avec le corps glorieux réservé aux ~~bienheureux~~, dans la gloire surnaturelle. Mais, cette identification ne repose sur rien : elle supprimerait, d'ailleurs, la distinction des bons et des méchants, des élus et des réprouvés, puisque tous les hommes, sans distinction, d'après ces fausses théories, auraient leur corps astral.

Ce n'est pas pour expliquer l'union de l'âme et du corps que l'hypothèse très ancienne que nous exposons a été inventée. Elle a rien qui rappelle le médiateur plastique de Cudworth,

l'harmonie préétablie de Leibniz, les causes occasionnelles de Malebranche, le principe vital de Lordat et de l'école médicale de Montpellier. L'âme est la forme du corps, elle est le principe immédiat de la vie végétative, animale, intellectuelle et morale de l'homme. Avec le corps, elle forme le composé humain dont il n'est pas permis de briser l'unité.

Mais, le corps ne se composerait pas seulement des os, des muscles, des nerfs, des humeurs, de la chair, du sang; il comprendrait aussi un fluide placé sous la domination de l'âme. Ce fluide, attaché aux nerfs dans leur étendue et dans leur profondeur, se manifesterait par les larges effluves enveloppantes du corps humain, il rendrait même lumineux notre corps, dans des circonstances rares que la science essaie aujourd'hui de déterminer.

L'unité du composé humain est admise; elle n'est donc pas ici en question, et nous l'écartons de ces recherches sur le fantôme des vivants. La question se pose ainsi : l'âme qui possède la puissance de faire son corps, n'a-t-elle pas aussi la puissance dans certains cas, et par la permission de Dieu, de se faire un spectre ou un fantôme, par lequel elle manifeste sa présence aux vivants?

Où prend-elle les éléments de ce fantôme?

Après avoir recueilli des faits certains, nous exposerons les principaux systèmes par lesquels des psychologues expérimentés ont essayé d'expliquer scientifiquement les phénomènes d'apparition dont la réalité nous paraît incontestable.

Nous discuterons, enfin, ces systèmes et ces opinions, ou plutôt ces efforts trop souvent déçus de la pensée humaine pour expliquer des faits qui découragent notre curiosité, en fuyant sans cesse devant nous.

Le personnage inconscient, distinct et séparé de notre *moi*, n'existe pas, nous l'avons démontré; le fantôme existe-t-il? Est-il en nous, est-il autour de nous, est-il soumis aux lois physiques générales qui maintiennent l'ordre et l'harmonie dans l'univers?

Serions-nous victimes d'une invincible hallucination?

## II

Ce que nous appelons notre fantôme, les psychologues anglais l'appellent le *double* : « Je crois qu'il y a en moi quelque chose de personnel, et que ce quelque chose est capable de se dégager et de se manifester hors de mon corps vivant. Je l'appelle *mon double*. Et je crois que cette chose qui est personnelle en moi, survit à la désagrégation même des atômes, à ce que nous appelons la mort, et peut, en se dégageant finalement, se manifester hors de mon corps, et indépendamment de lui. Cela c'est mon esprit. Donc, la même chose, la pensée si vous voulez, sous deux formes distinctes, le double et l'esprit <sup>1</sup>.

Plus précis, les psychologues français ne commettent pas l'erreur de confondre l'âme et le double, ou l'esprit et le fantôme. L'âme est absolument immatérielle, elle est le principe de phénomènes distincts, particuliers, déterminés, et le double est sous sa domination, comme le corps dont elle est la forme et le principe de vie. Le double, au contraire, n'est pas absolument immatériel, il possède une forme fluïdique sensible, et il n'est pas le principe de la pensée, de la sensibilité et de la volonté. Il est donc essentiel de ne pas confondre le double et l'esprit. Citons quelques faits bien observés.

« Une personne, dont je puis répondre, écrit *Mistress Crowe*, servait chez un colonel M... La maison qu'il habitait avec sa famille était à l'un des bouts de la ville, entourée d'une prairie. Un soir que le colonel ne dînait pas chez lui et que *M<sup>me</sup> M.* était seule avec son fils, âgé de douze ans, et Anne, la servante, *M<sup>me</sup> M...* appella celle-ci et lui montra un soldat qui se promenait de long en large dans une cour de derrière où séchait du linge étendu sur des cordes.

« S'étonnant fort de le voir là, elle pria Anne de rentrer le linge, craignant que cet homme n'en volât. La servante hésitait, effrayée, mais *M<sup>me</sup> M...* promit de rester à la fenêtre; alors, elle alla vite enlever le linge en tournant le dos au

1. Révér. Haweis. — *Fortnyghtly Review*. — Janvier 1893.

soldat qui se promenait toujours sans s'occuper d'elle, le moins du monde.

« Le colonel étant rentré, M<sup>me</sup> M... le mena aussitôt à la fenêtre, ne pouvant comprendre pourquoi cet homme se promenait de long en large et Anne ajouta en plaisantant : Pour moi, je crois que c'est un revenant. » Le colonel répondit qu'il allait voir cela.

« Il appela un gros chien qui était couché dans la chambre, et, suivi de son petit garçon qui demanda à l'accompagner, il sortit de la maison et s'approcha de l'étranger.

« A sa grande surprise, le chien qui était très brave, recula et sauta pour rentrer à travers la porte vitrée de la maison, jetant au loin mille éclats de verre. — Cette porte avait été fermée par le colonel.

« Le colonel avançait, en interpellant l'homme sans en recevoir de réponse. S'irritant, enfin, il leva une arme qu'il avait apportée, disant : Parlez, ou je tire. — Plus personne : le soldat avait disparu, et l'enfant tomba évanoui. Le colonel le releva, le rapporta à la maison, et dit à la servante : « Anne, vous avez raison, c'était un revenant. »

« Ce fait l'avait impressionné. Il regrettait la façon dont il avait agi, et aussi d'avoir emmené son fils, ce qui, pensait-il, avait probablement empêché une communication.

« Afin de réparer, s'il était possible, cette erreur, il sortait tous les soirs, et se promenait au même endroit dans l'espoir que le spectre reviendrait. Il dit, enfin, l'avoir revu, et lui avoir parlé, mais, il ne voulut jam répéter cette conversation, pas même à sa femme. L'effet produit sur son caractère par cet événement fut remarqué de tous ceux qui le connaissaient. Il devint grave et pensif, et semblait avoir passé par quelque étrange expérience. La servante qui me fit le récit est maintenant une femme d'âge mûr. Elle avait environ vingt ans quand la chose arriva; elle appartient à une famille des plus respectables, et a toujours été d'une véracité inattaquable<sup>1</sup>. »

Le Dr Werner raconte que le baron Von O. avait été envoyé

1. Mistress Crowe. *Les Côtés obscurs de la Nature*, p. 308.



à Paris, pour ses études, mais, formant de mauvaises liaisons, il les négligea et devint très dissipé. Il n'écoutait pas les conseils de son père, et ne répondait pas à ses lettres. Un jour, que le jeune baron était assis tout seul, sur un banc du bois de Boulogne, et qu'il s'était mis à rêver, il aperçut en levant les yeux, la forme, le fantôme de son père au-dessus de lui. Croyant que ce n'était qu'une simple illusion spectrale, il frappa l'ombre avec sa cravache, et elle disparut.

« Il reçut le lendemain, une lettre qui le pria de revenir immédiatement s'il voulait revoir son père vivant. Il partit, mais il trouva le vieillard dans sa tombe. Ceux qui l'avaient entouré dirent qu'il avait gardé toute sa connaissance et avait eu un grand désir de voir son fils. Cependant, il avait eu un peu de délire, tout de suite après avoir exprimé ce désir, car, il s'était écrié : « Mon Dieu ! il me frappe avec sa cravache ! » et avait expiré aussitôt<sup>1</sup>. »

« Récemment, un régiment en garnison à la Nouvelle-Orléans, s'était construit une cantine provisoire, avec une porte spéciale pour les officiers à l'une de ses extrémités, et une porte séparée pour le cantinier, à l'autre extrémité.

« Un jour, deux des officiers jouaient aux échecs ou aux dames, l'un faisant face au centre de la pièce, le second lui tournant le dos : « Dieu me bénisse ! mais voilà sûrement votre frère ! » s'écria le premier ; l'autre se retourna avec empressement, son frère étant alors, comme il le croyait, en Angleterre.

« A ce moment, le fantôme ayant dépassé l'endroit où les officiers étaient assis, ne se montrait plus que de dos. — « Non, répondit-il, mon frère n'est pas dans ce régiment, ceci est l'uniforme de la Rifle-Brigade. Mais, par Dieu, c'est pourtant, mon frère ! ajouta-t-il, » en se levant précipitamment, et en poursuivant l'étranger, qui tourna la tête, à ce moment, et le regarda, puis disparut tout à coup d'une façon inexplicable, du côté du cantinier.

Pensant qu'il était sorti par là, l'officier continua à le cher-

1. Mistress Crowe. *Les Côtés obscurs de la Nature*, p. 182.

cher, mais il demeura introuvable, et ni le cantinier, ni ceux qui l'entouraient ne l'avaient aperçu.

Le jeune homme était mort à ce moment-là, en Angleterre, après avoir changé de régiment et être entré dans la Rifle-Brigade<sup>1</sup>.

Les faits de ce genre, attestés dans tous les temps et dans tous les pays, sont innombrables. « Le témoignage prouve, écrit Gurney, que les personnes qui traversent quelques crise grave, ou qui vont mourir, apparaissent à leurs parents et à leurs amis, ou se font entendre par eux, avec une fréquence telle, que le hasard seul ne peut expliquer les faits.

En présence de la masse des faits de ce genre qui ont été recueillis, constatés scientifiquement, classés par des hommes dont il n'est permis de suspecter ni la valeur intellectuelle, ni la bonne foi, il n'est pas permis d'en appeler au hasard ou à l'hallucination.

Très souvent le sujet qui voit le fantôme se trouve arraché brusquement à d'autres préoccupations, à d'autres pensées par l'apparition du fantôme qui s'impose à son attention. Ce n'est donc pas le sujet qui, par une concentration particulière et puissante de son attention sur une personne ou sur un objet, arrive à se faire illusion et à croire qu'il voit ce qui n'existe pas. Le sujet est passif, il ne pense à rien, ou il pense à autre chose ; c'est une cause extérieure, inattendue, qui le saisit, s'empare de son esprit, élargit le champ de sa vision, et lui apparaît pour l'avertir, ou pour lui dire un suprême adieu.

Il est donc incontestable que le sujet se trouve en présence d'une réalité objective et que c'est bien la personne qu'il a connue, qu'il connaît, qui lui apparaît dans une vision troublante. Elle exprime par sa physionomie silencieuse, par son état réel au moment de l'apparition, la tristesse, la souffrance, une blessure, un désir violent. Si elle agite les lèvres, elle ne provoque aucune vibration, elle ne parle pas, ou elle ne se fait pas entendre. Elle s'évanouit, et ne reparait plus.

Un fait étrange signalé par tous les écrivains qui ont étu-

1. *Loc. cit.*, p. 172. Cf. *Les Hallucinations télépathiques*, par Gurney, Myers, et Podmore. Traduit de *Phantasms of the living*, par Marillier.

dié ces questions, et en particulier par Gorres dans son grand ouvrage sur la mystique, c'est que les animaux voient distinctement l'apparition, même quand l'homme ne la voit pas, quand il devine seulement une présence invisible par des bruits ou des coups. Invariablement, les chiens, même les plus féroces, n'osent pas aboyer, ils rampent, fuient et vont se cacher.

Cette réalité qui se fait voir un instant avec le signalement exact de la personne absente ou éloignée que l'on connaît, ce n'est pas le corps en chair et en os de cette personne, c'est son image. En effet, le corps réel ne quitte pas le lieu, la place où il est attaché. On le voit, on le touche, il est entouré de serviteurs ou d'amis qui peuvent constater sa présence; il est, le plus souvent, plongé dans un profond sommeil, tant que dure l'absence nécessaire à l'apparition.

C'est donc bien le fantôme du vivant qui, par une permission de Dieu, et selon des lois providentielles, apparaît à d'autres vivants.

Nous pourrions citer encore un grand nombre de faits ou d'apparitions recueillies par des témoins sérieux dans des ouvrages récents qui traitent spécialement de ces questions. Il nous paraît plus sage de se borner et de choisir. Nous avons écarté les apparitions qui avaient manifestement un caractère préternaturel, ou démoniaque, ou divin.

Par quels systèmes, ou par quelles hypothèses a-t-on essayé d'expliquer ces apparitions? Que faut-il penser 1° du corps électrique, 2° du corps fluide, 3° de la force psychique, 4° du corps phosphorescent?

Sommes-nous enfin renseignés sur la nature du fantôme des apparitions?

### III

Il est démontré que notre organisme projette à tout instant du fluide électrique en petite quantité. Les expériences de Tarchanoff et de Reichenbach ne permettent pas d'en douter. Que l'homme, qu'un sujet se trouve un instant dans certains états anormaux ou pathologiques, les décharges deviendront beaucoup plus fortes, et rendront ce fait plus évident.

Ces mêmes expériences de Tarchanoff ont permis aussi de reconnaître que nos actes intellectuels, volontaires, psychiques, sont accompagnés de phénomènes électriques cutanés ou de décharges électriques, aussi bien que nos actes nerveux. Ce fait a une grande importance au point de vue de l'action à distance ou de la télépathie.

Que ce dégagement d'électricité soit l'effet d'une liaison anatomique entre les centres nerveux de la sensibilité, de la volonté, de l'intelligence, et les centres nerveux des glandes cutanées, ou que l'activité des glandes soit, au contraire, l'effet du dégagement de l'électricité, nous n'avons pas à nous en occuper; cette question n'intéresse pas la psychologie.

Ces rayons électriques de notre organisme se propagent en ligne droite, d'après les expériences de Hertz; ils se réfléchissent, se polarisent, se réfractent, comme tous les corps lumineux.

D'où nous pouvons conclure que nous possédons dans notre organisme une source de chaleur, de force et de lumière, qui peut, dans certaines circonstances, sous l'influence de causes déterminées mais toujours naturelles, donner lieu à des phénomènes lumineux, dans notre corps, à sa périphérie, autour de lui.

L'existence de cette source d'électricité est plus facile à reconnaître chez les poissons dont nous avons déjà parlé. Dans la Méditerranée, dans la mer des Indes, dans le Nil, on trouve des poissons munis d'un organe électrique, d'un lobe électrique qui remplit les fonctions de condensateur ou d'accumulateur de fluide, et, ce qui est plus remarquable, c'est que cet organe est sous la dépendance de la volonté. Quand l'animal est excité ou irrité, quand il veut engourdir ou tuer son ennemi, il lance jusqu'à lui une forte décharge électrique. Les commotions du gymnote sont assez fortes pour renverser un cheval.

On a observé « que l'organe électrique de ces poissons, une fois chargé, peut conserver longtemps le pouvoir de fournir de l'électricité, car un fragment cubique détaché de l'organe donne, pendant vingt-quatre à trente heures, une déviation constante d'un rhéomètre à 24.000 tours<sup>1</sup> ».

1. Fugairon, *Essai sur les Phénomènes électriques des Êtres vivants*.

Sous l'influence d'un régime alimentaire très sévère, de l'usage de certains narcotiques, d'une vie longtemps contemplative, de pratiques hypnotiques répétées, d'un système nerveux plus développé, certaines personnes acquièrent, elles aussi, la propriété de projeter violemment, au dehors, le fluide électrique, et de produire quelques phénomènes merveilleux.

D'après Fugairon, cette propriété ne serait pas plus rare chez l'homme que chez certains animaux; elle ferait partie de notre nature physique ou de notre organisation.

« La cause psychique qui est en nous (l'âme) ne produit ni la chaleur animale, ni l'électricité animale; elle ne détermine ni la translation de la matière, ni le mouvement d'association des molécules. Tout cela s'opère dans les êtres vivants par les mêmes causes et d'après les mêmes lois que dans le monde physique. Le principe de la conservation de l'énergie, du mouvement, qui régit la nature entière, se vérifie également chez les êtres organisés.

Mais si la cause psychique ne produit pas le mouvement, elle le modifie, elle le dirige suivant des idées, des images, des émotions, des désirs, et c'est ce pouvoir directeur qui différencie surtout les phénomènes vitaux des phénomènes purement physico-chimiques.

Les mouvements électriques des êtres vivants sont donc dirigés comme tous les autres, tantôt d'une manière inconsciente, tantôt d'une manière consciente; ils peuvent être soumis à la volonté, ainsi que nous le vérifions à chaque instant, dans les contractions musculaires, comme nous l'avons vu dans les décharges extérieures des poissons électriques. C'est là uniquement ce qui fait tout le merveilleux des phénomènes dus à l'électricité des êtres vivants. Supprimez dans ces phénomènes l'action de la cause directrice et vous verrez qu'ils ne diffèrent pas ou presque pas des mêmes phénomènes dans les corps bruts<sup>1</sup>.

Or, l'électricité produit les effets les plus bizarres, les plus étranges, sans nous révéler jamais sa nature intime: ainsi dans les orages où elle agit par grandes masses, elle produit ces

1. *Op. cit.*

images fulgurales, aéro-électriques, dont les savants ont cherché longtemps l'explication. Santini cite un grand nombre de faits de ce genre empruntés à des documents certains.

Des moutons sont frappés par la foudre à Combe-Hay, en Angleterre ; on les dépouille et l'on observe sur le côté intérieur de la peau ou sur la chair musculaire l'exacte reproduction du paysage d'alentour, avec ses chênes, ses noisetiers et les accidents du terrain. Un jeune homme, foudroyé à Cuba, porte sur le côté droit du cou l'image d'un fer à cheval cloué contre une fenêtre voisine. Un enfant, écrit Raspail dans la *Revue complémentaire des Sciences appliquées*, 1854-55, t. II, p. 282, était monté sur un peuplier d'Italie pour y dénicher un nid d'oiseaux : la foudre éclate, l'enfant est frappé et jeté sur le sol, on trouve sur la poitrine le décalque du peuplier, du nid et de l'oiseau.

Le *Cosmos* rapporte qu'en septembre 1857, en Seine-et-Marne, une paysanne gardant une vache est frappée de la foudre, en même temps que l'animal. On relève cette femme et l'on trouve sur sa poitrine l'image de la vache parfaitement gravée.

« Parmi ces faits, écrit Santini, il s'en trouve évidemment beaucoup où l'on peut reconnaître un transport de matière produit par l'électricité, comme cela a lieu dans l'expérience bien connue où la décharge d'une bouteille de Leyde volatilise une feuille d'or dont les particules, pénétrant à travers les découpures d'un poncif quelconque, en imprimant la reproduction sur une feuille de papier.

« On a constaté la volatilisation de bijoux métalliques, de montres, de chaînes, de pièces de monnaie, etc., avec transport de matière sur la peau des foudroyés, au travers des vêtements, *sans que ceux-ci en portent aucune trace* ; mais d'autres faits établissent que, sous l'influence d'une formidable effluve électrique, la peau et la partie des muscles immédiatement sous-cutanés peuvent devenir *photogéniques* ; leurs molécules superficielles peuvent s'orienter suivant une image ayant formé écran au passage du rayonnement fulgurant (comme l'image d'un objet qui rayonne sur la plaque sensible de la chambre noire en polarise à sa ressemblance les molécules

superficielles), et peuvent en même temps conserver cette orientation (développement et fixage photographiques) par l'effet chimique de cette radiation fulgurale.

« Et, ici encore, l'image, produite par les rayons obscurs accompagnant l'éclair, ne sera que la silhouette de l'objet imprimé (1).

Ces observations ne permettent pas de conclure que nous avons un corps électrique, intermédiaire entre l'âme et le corps vivant, et principe de quelques phénomènes extraordinaires de lévitation et de mouvement. Il faut éviter ces exagérations de langage. Il résulte simplement de ces observations qu'il existe entre notre système nerveux et l'électricité tout un ordre de relations et de phénomènes qui ont un caractère insolite, extraordinaire; éternel sujet d'études pour l'observateur et le philosophe! Mais ces relations et ces phénomènes n'appartiennent pas encore à la catégorie de l'extra-naturel.

Élie MÉRIC.

(*A suivre.*)

1. Saintive, *Etudes sur les images photofulgurales*, p. 61.



## UN CAS DE STIGMATISATION

---

### I

Parmi les phénomènes extraordinaires dont l'étude constitue la science psychique, en train de se constituer, celui des stigmates a été l'un de ceux qui ont donné lieu aux discussions les plus passionnées parce que, d'une part, l'expérience prouve que, dans ses manifestations élémentaires, il peut être produit par une simple suggestion et que, d'autre part, il est souvent accompagné de circonstances et porté à un degré tel qu'il semblait devoir être attribué à des interventions surnaturelles. Malheureusement, dans les controverses de cette nature, chacun des adversaires a pour habitude de passer sous silence les faits contraires à la thèse qu'il soutient. C'est là un procédé indigne du véritable homme de science qui doit chercher la vérité sans aucune idée préconçue et sans s'inquiéter des conséquences qui ne peuvent que coopérer à l'évolution normale de l'humanité.

Le cas dont je vais entretenir les lecteurs des *Annales* m'a paru présenter un intérêt tout particulier, parce que, tout en s'étant produit chez une personne douée d'autres facultés très difficilement explicables d'une façon naturelle, on peut en suivre, pour ainsi dire pas à pas, le processus physiologique, et je ne crois pas qu'il existe beaucoup d'autres observations aussi complètes et aussi impartiales.

### II

Il y a près d'un demi-siècle, alors que je venais passer mes vacances d'élève de l'École polytechnique auprès de mon père qui était juge à Privas, j'eus l'occasion de voir quelquefois



et surtout d'entendre beaucoup parler d'une sainte femme habitant Coux, village voisin, et qui présentait, disait-on, des phénomènes extraordinaires.

On la voyait souvent suspendue en l'air, soit à l'église, soit chez elle; parfois son voile de communion lui était enlevé lorsqu'elle se dirigeait vers la sainte Table et, à ce moment, un cierge allumé se trouvait entre ses mains sans secours humains et disparaissait de même; en d'autres occasions, on la voyait subitement renversée à terre et on entendait, au même instant, des claquements répétés comme si de violents soufflets eussent été appliqués sur ses joues que l'on voyait immédiatement enflées, rougies et même noircies. On parlait de stigmates sanglants apparaissant et disparaissant subitement sur diverses parties de son corps. On racontait que ces faits étranges se produisaient beaucoup plus fréquemment le vendredi que les autres jours de la semaine. Enfin on lui attribuait la faculté de voir et d'entendre ce qui se passait au loin, de lire les pensées et même quelquefois de prédire l'avenir.

Je n'étais alors ni en âge, ni en situation de faire une enquête: enquête qui, du reste, aurait été fort difficile, car, dans un but très légitime, cette femme, qui s'appelait Victoire Clair, et les personnes qui l'entouraient (notamment l'abbé Combes, curé de la paroisse) s'efforçaient de cacher des phénomènes dont la divulgation eût pu susciter des controverses fâcheuses et livrer à une curiosité très gênante la vie de celle qui en était la victime involontaire.

Il y a quelques années, ayant pris intérêt aux recherches psychiques, je m'adressai à M<sup>me</sup> A..., très liée avec ma famille, et dont la mère, M<sup>me</sup> D..., habitant près de Coux, avait été l'amie et la confidente presque unique de la stigmatisée. M<sup>me</sup> A... me répondit en m'envoyant un manuscrit où M<sup>me</sup> D... avait consigné les faits extraordinaires dont elle avait été témoin ou dont elle avait pu recueillir le récit pendant les quatorze ans (1849-1863) qu'elle vécut dans son intimité.

Dans la lettre qui accompagnait l'envoi, M<sup>me</sup> A... m'écrivait: « Je vous garantis tous les faits renfermés dans cet écrit. Ils sont vrais; j'en ai été le témoin bien des fois; mais, si les

faits eux-mêmes ont toute ma croyance, je ne vous en dis pas autant sur les jugements de voyante que je laisse à votre appréciation. » Ces lignes font allusion aux nombreuses extases pendant lesquelles Victoire Clair voyait le Christ, la sainte Vierge et saint Joseph, conversait avec eux et visitait en leur compagnie les différentes salles du séjour des élus, assistait en esprit aux phases de la Passion et comptait le nombre de coups qu'il avait reçus sur telle ou telle partie de son corps, le nombre de gouttes de sang qui étaient tombées de ses plaies, etc.

Quel que puisse être l'intérêt qui s'attache à l'étude comparative de visions analogues, soit qu'on les considère comme réelles, soit qu'on les assimile à de simples rêves provoqués par la nature des préoccupations des sujets, je ne m'en occuperai pas ici. Je ne les invoquerai même pas comme un appui à l'origine extranaturelle des stigmates, me bornant à rappeler, en la faveur de cette hypothèse, les phénomènes physiques que j'ai énumérés plus haut et dont la réalité est affirmée par de nombreux récits dans les *Souvenirs* de M<sup>me</sup> D...

### III

Victoire Courtier est née à Coux (Ardèche), vers 1811. Ses parents étaient de très honnêtes cultivateurs, et dès ses premières années, on la plaça dans une fabrique de soie en qualité d'ouvrière. Très bonne, très intelligente et très pieuse, elle fut une jeune fille modèle sous tous les rapports. En 1828, elle épousa un menuisier, René Clair, dont elle eut deux filles : l'aînée mourut en bas âge ; la seconde, Victorine, digne de sa mère, l'assista dans toutes ses épreuves.

En décembre 1832, René Clair projeta d'aller couper les branches d'un arbre déraciné et renversé par une inondation de la rivière d'Ouvèze ; sa femme, poursuivie par de sombres pressentiments, s'efforça de le dissuader. N'ayant pu y réussir, elle l'accompagna ; mais ce fut pour le voir écrasé par le tronc dont la section d'une grosse branche avait rompu l'équilibre. La jeune femme se précipita sur le corps de son

mari en appelant au secours et perdit connaissance après une violente attaque de nerfs.

Elle revint enfin à elle ; mais, pendant un mois, ces mêmes crises se succédèrent, à ce point qu'il lui en survenait plusieurs dans un seul jour. A la longue, cet état s'améliora ; cependant, durant quelques années, chaque fois que M. le curé de Coux offrait le saint sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de son mari, on était obligé de l'emporter chez elle ; en ces moments, elle ne donnait aucun signe de vie.

Après cette catastrophe, Victoire fut obligée, pour vivre, de retourner à la fabrique ; elle y alla pendant neuf ou dix ans jusqu'au moment où le travail de sa fille Victorine, qui l'avait accompagnée dès qu'elle en fut capable et qui était devenue une ouvrière habile, put subvenir aux besoins des deux femmes vivant avec la plus grande simplicité dans une petite maison leur appartenant.

Peu à peu, se développèrent alors les phénomènes dont la genèse est rapportée çà et là, sans beaucoup d'ordre dans les *Souvenirs* de M<sup>me</sup> A...

C'est en 1849 que M<sup>me</sup> A... fit connaissance avec Victoire. Comme tous les membres de la petite société de Privas, elle avait entendu parler de la sainte de Coux et de ses facultés singulières.

« J'avoue, écrit-elle, qu'étant naturellement peu crédule à cette époque de ma vie à l'égard des choses surnaturelles, j'ajoutai peu de foi à ces divers récits qui, répétés plusieurs fois, éveillèrent enfin ma curiosité et me donnèrent envie d'aller juger moi-même de leur réalité.

« Je parlai de mon désir à deux dames de mes amies qui n'habitent plus Privas, et qui le partagèrent, ainsi qu'à deux autres de mes amies religieuses trinitaires ; et, le vendredi suivant, nous effectuâmes notre projet.

« Dès notre arrivée à Coux, quelques femmes de ce village, à qui nous demandâmes de nous indiquer la demeure de Victoire, nous assurèrent que nous ne pourrions pas pénétrer chez elle, attendu que la porte était habituellement gardée, surtout les vendredis, par une femme qui, sur l'ordre de M. le

curé, en interdisait l'entrée à tous ceux qui se présentaient.

« Après nous être consultées, nous nous décidâmes à aller nous-mêmes chez le curé qui nous reçut avec un air qui nous déplut infiniment. Nous le priâmes et insistâmes longtemps pour qu'il nous permit de visiter la digne femme; il était inflexible. Je me souviens que j'insistai, moi plus particulièrement que mes compagnes; enfin, le digne curé me dit : — « Allez-y donc, Madame; mais souvenez-vous que c'est sans mon approbation, car votre curiosité est parfaitement inutile en cette circonstance. » — N'importe; je persistai, peut-être plus résolument encore, et mes amies s'acheminèrent, ainsi que moi, vers la demeure qui était encore gardée par la femme en question, vrai cerbère que nous ne pûmes gagner ni par la supplication ni par l'espoir d'une récompense. C'est alors qu'une voisine de Victoire, voyant notre embarras, nous conseilla de monter par l'écurie de sa maison, et au moyen d'une échelle, afin de pouvoir pénétrer dans la chambre de la pauvre patiente. En effet, et avec d'assez grandes difficultés, nous arrivâmes auprès d'elle. Elle était couchée et avait le front entièrement inondé de sang. A peine eus-je jeté les yeux sur Victoire, qu'un frisson parcourait tout mon corps. J'éprouvai en moi-même un saisissement étrange; je tremblais, fondais en larmes et, sans lui adresser une parole, je me retirai au fond de l'appartement. Sa jeune fille, peinée de me voir en cet état, ne me quitta pas et me donna tout ce qu'elle put pour me soulager, mais rien ne parvint à calmer cette agitation; je frissonnai, et sanglotai ainsi près d'une heure.

« Mes compagnes me pressant enfin de partir, je m'approchai de Victoire qui me tendit sa main que je baisai avec respect, m'apercevant qu'elle était teinte de sang. Elle me montra l'autre en me disant que son côté et ses pieds étaient également remplis de sang. Je la contemplai quelques minutes, éprouvant un sentiment indéfinissable de sympathie déjà vive, de pitié, d'admiration et d'un profond respect à l'égard de cette créature qui présentait à mes yeux l'aspect d'un crucifié, et je la quittai à regret. Mais à peine étions-nous toutes sur les premières marches de l'escalier que sa fille accourant

demanda celle parmi nous qui s'appelait M<sup>me</sup> D..., parce que sa mère la faisait prier de revenir auprès d'elle (aucune de nous n'avait dit son nom). Je retournai donc vers la pauvre souffrante qui sourit en me revoyant. « Vous êtes bien M<sup>me</sup> D... ? » me demanda-t-elle. Sur ma réponse affirmative, elle ajouta tout bas : « Il y a, voyez-vous, une voix qui me parle bien souvent et qui, sitôt que vous êtes sortie de ma chambre, m'a dit d'un ton très élevé : — Appelle M<sup>me</sup> D..., elle sera ta meilleure amie. — Et alors, Madame, je vous ai fait remonter pour vous dire cela... »

A dater de ce moment, en effet, les visites se firent de plus en plus fréquentes soit à Coux, soit à Privas, où Victoire Clair n'était personnellement connue que d'un très petit nombre de gens, comme le prouve la jolie anecdote rapportée par M<sup>me</sup> D...

« Dans une de ses visites, elle me conta en riant qu'étant allée vendre des fruits chez une dame, celle-ci lui avait demandé si elle ne connaissait pas la *Sorcière* de Coux, et qu'elle lui avait répondu « Non » incontinent. — Cependant, ajouta-t-elle, j'avais bien envie de dire que c'était moi qui étais la sorcière ! Une autre fois, alors qu'elle retournait à Coux, des dames l'abordèrent pour lui demander si elle ne connaissait pas la *Sainte* de Coux qu'elles aimaient sans la connaître. Et elle leur répondit qu'elle ne connaissait pas de sainte dans son village. — Oh ! me dit-elle, l'autre dame avait bien plus raison que celle-ci. — Mais, comme ces diverses rencontres se renouvelèrent assez souvent, elles lui inspirèrent le dégoût de vendre les petits produits de son jardin à Privas et ailleurs. »

La seconde fois que M<sup>me</sup> D... fut témoin de la production des stigmates, la chose se passa chez elle, à Privas, le 22 juillet 1849. Victoire était venue la voir et l'avait longuement entretenue de ses visions.

« Tout en me parlant des grâces que le bon Dieu et la sainte Vierge lui accordaient, je la vis avec un profond étonnement rester, les yeux fixes mais animés, et s'élever peu à peu de dessus la chaise sur laquelle elle était assise, étendre ses bras en avant, ayant le corps penché dans la même direc-

tion et demeurer ainsi suspendue, sa jambe droite repliée sous elle, l'autre ne touchant à terre que par l'orteil<sup>1</sup>.

« Étant donc dans ce ravissement je l'entendais qui disait à haute voix : — « Vous m'avez donné M<sup>me</sup> D... pour amie, ma mère, et vous voulez que je lui fasse part de ce que vous me confiez ; vous me dites que vous l'aimez et que vous la bénissez ainsi que toute la famille. » — Puis elle parla à voix basse et je n'entendis plus rien. Un instant après, elle revint à son état naturel et je fus effrayée en voyant qu'elle était sur le point de s'évanouir, ne pouvant se soutenir, regardant autour d'elle d'un air égaré, étant pâle et défaite. J'appris bientôt qu'il en était ainsi toutes les fois qu'elle revenait de ses extases.

« Je ne savais à qui elle s'adressait en parlant, n'ayant rien vu ni entendu ; je compris néanmoins vaguement que ce pouvait bien être à une voix céleste, la même dont elle m'avait parlé la première fois que je la vis, et qui lui avait dit de me faire appeler, me désignant comme devant être sa meilleure amie.

« J'interrogeai tout d'abord Victoire sur cette voix mystérieuse avec laquelle elle conversait, qu'elle questionnait et qui lui répondait. Après beaucoup d'hésitations elle finit par me dire qu'elle espérait et croyait que c'était la très sainte Vierge<sup>2</sup>.

« En me disant ces paroles, la pauvre femme fut prise d'un nouveau ravissement et je vis venir subitement du sang sur son front. Il était frais et sous la forme de nombreuses gouttelettes rondes. Je saisis ses mains qui étaient remplies de sang dans le creux de toutes deux. J'y aperçus une marque noire qui me présenta l'aspect de la tête d'un assez gros clou.

« Je compris que la voix céleste lui disait de me montrer ce sang, et il me fut dit quelques bonnes paroles.

« Lorsque Victoire revint de son extase, je ne vis plus, sur

1. C'est dans cette position impossible pour toute personne dans son état naturel que j'ai vu Victoire, toutes les fois qu'elle était dans ses moments de ravissement extatique, alors que j'avais le bonheur de l'avoir très régulièrement deux fois par semaine près de moi qui étais alors sa seule amie. Et elle prenait, pendant ses visites, deux ou trois extases qui duraient de 10 à 15 minutes l'une. Je l'ai vue dans cet état plus de mille fois, surtout pendant les six premières années de notre connaissance. (Note de M<sup>me</sup> D...)

2. Ici se placent des détails sur ses visions, détails que nous nous abstenons de reproduire pour les raisons déjà indiquées.

son front et ses mains, des traces de sang, ce dont je fus prodigieusement étonnée. Je la questionnai sur la venue subite et la prompte disparition du sang que je venais d'apercevoir sur elle; puis quand et de quelle manière cette merveille se reproduisait-elle?

« Elle me répondit qu'il disparaissait instantanément sans savoir comment cela s'opérait, dès qu'il s'était montré pendant quelques instants plus ou moins longs sur son front, ses mains, son côté, ses pieds, ajoutant qu'il y avait à peu près douze ans <sup>1</sup> que la chose avait lieu; que *le sang commença tout d'abord à se montrer sur le sommet de la tête*, ce qui lui faisait éprouver de cuisantes douleurs. Sa fille et d'autres personnes voyaient souvent son bonnet en être teint : *Peu à peu, il ne se montra plus là, mais au front*, toujours accompagné de très vives souffrances. *Un peu plus tard, il se montra également à sa main, à son côté et à son pied gauches* qui la faisaient beaucoup souffrir. *Plus tard encore, elle éprouva de cruelles douleurs à sa main et à son pied droits, sans qu'il y vînt du sang.* Lorsque, *après plusieurs mois, il se montra subitement en même temps qu'à ses autres membres*, il lui fut dit : « Qu'elle avait sur son corps les marques sacrées et sanglantes de la Passion de son Sauveur qui la choisissait et l'agréait comme une victime qui s'était volontairement offerte à souffrir en union avec lui pour l'expiation des crimes des pécheurs du monde entier, et qu'à l'avenir il voulait et devait être son modèle.

« Je revis plusieurs fois Victoire après le 22 juillet et je lui voyais du sang soit au front, soit aux mains, pendant ses fréquents colloques avec les voix que je nommerai célestes et qui daignaient, dès lors, lui donner des conseils pour ma conduite, celle de mon mari et de mes enfants.

« Victoire vint me voir plusieurs fois pendant le mois d'août et, ayant eu encore sa visite le 1<sup>er</sup> septembre, elle me pria incessamment d'aller chez elle le 14 du même mois, fête de l'Exaltation de la sainte Croix <sup>2</sup>.

1. C'est-à-dire depuis quatre ans après la mort de son mari. A. R.

2. Victoire avait des redoublements de souffrances, non seulement le vendredi de chaque semaine, mais encore aux anniversaires des quatre fêtes de la Croix : son exaltation, son invention, la susception de la sainte Couronne d'épines, et les

« Le 14 septembre, je partis pour Coux dès six heures du matin et trouvai la pauvre Victoire couchée. Elle me parut encore plus malade et plus accablée que lors de ma première visite chez elle. Son front était, s'il est possible, encore plus inondé de sang, et son visage me parut si défiguré que j'en éprouvai la plus vive peine et la plus profonde impression. Le sang coulait tout au long de ses joues : ses yeux étaient enfoncés, mourants ; sa voix était si faible que je ne pouvais l'entendre, et elle offrait l'aspect d'une personne sur le point d'expirer.

« Monsieur le curé de Coux était près d'elle, et c'est ce jour-là que j'eus le bonheur de connaître particulièrement ce saint homme.

« Il fut très bon pour moi, me prit à part et me dit qu'il allait à l'église pour y célébrer la sainte messe et que, me laissant seule avec Victoire, il me prévenait de ne pas m'effrayer de tout ce que je verrais pour la première fois se passer en elle, qu'il espérait que tous ces faits si extraordinaires et mystérieux n'arrivaient que par la permission de Dieu, expérimentant depuis de longues années que cette femme à laquelle il avait fait subir de très longues et dures épreuves, l'humiliant de toutes les manières et dans toutes les occasions, la tournant et la retournant en tous sens pour la surprendre en fausseté et tromperie, lui refusant même souvent les sacrements pour l'éprouver, était toujours sortie de ces diverses épreuves plus humble et plus disposée à obéir à ses moindres ordres, ce qui lui faisait espérer qu'elle était une victime immolée à l'amour de son Dieu.

« Dès qu'il m'eut quittée, je m'approchai du lit de la pauvre malade qui me serra la main et me pria de fermer la porte à clef pour que nous fussions libres de visites importunes.

« Nous échangeâmes quelques paroles et entendimes sonner la messe ; et, à peine cinq minutes s'étaient-elles écoulées, qu'elle entra dans un de ses ravissements habituels, qui, cette fois, dura plus de trois heures<sup>1</sup>.

cinq plaies. Ses souffrances étaient encore plus intenses le 19 mars, jour qui lui avait été révélé comme l'anniversaire de la mort du Christ.

1. Je remarquai que, pendant ce long temps, ses yeux restèrent fixes, très ouverts, et que plusieurs mouches se posant sur le globe de l'œil ne le firent point



« Peu après elle fit le signe de la croix et récita le *Confiteor*. »

Ici se place le récit d'une vision où Victoire suit Notre-Seigneur dans tous les détails de sa Passion, depuis le jardin des Oliviers jusqu'à sa mort. Après ce spectacle émouvant, M<sup>me</sup> D... se rendit chez le curé de Coux pour lui rapporter ce qu'elle venait de voir et d'entendre.

« Il me dit que le sang qu'on voyait aux mains, au côté et aux pieds de Victoire, s'y montrait dès minuit aux jours désignés<sup>1</sup> (à moins qu'elle ne fût dans ses états d'extase), qu'ayant voulu s'assurer par lui-même de quelle manière ce sang venait et disparaissait, il avait passé plusieurs heures près d'elle pendant la nuit; que, vers le moment désigné, il l'avait vue rentrer dans un de ces ravissements, et, bientôt après, une grande abondance de sang affluait à son front, ses mains, etc.; que, pour s'assurer de la réalité de ce phénomène surnaturel, il avait également voulu se trouver près de la pauvre patiente, retenue au lit pendant vingt-quatre heures lors de ces jours de souffrances, pour voir disparaître le sang de ses divers membres sanctifiés par les saints stigmates; et que, sans la perdre de vue un seul instant, il ne voyait plus, l'instant d'après, une seule trace de sang sur le corps de cette pauvre martyre. Il me dit encore que, lors des premiers temps que ce sang se montrait sur Victoire, il avait essayé, à diverses reprises, de le laver ou de l'enlever du front et des mains, mais qu'il avait renoncé à cette expérience qui l'avait toujours effrayé, voyant cette femme prendre des convulsions et avoir les membres tordus dès que l'on touchait à ce sang vraiment merveilleux, souffrant même pendant plusieurs jours de cette commotion, et qu'actuellement, il regardait cette tentative comme inutile à sa croyance à cet égard, que vouloir la renouveler serait de sa part une barbarie...

« M. le curé m'assura qu'il était fort à plaindre d'avoir à lui seul la charge de cette âme d'élite qu'il pourrait égarer s'il n'avait soin de la maintenir dans les sentiments de la

vaciller, ce qui m'étonna beaucoup. Au reste, je me suis aperçue qu'il en était toujours ainsi quand elle était dans ses états d'extase. (*Note de M<sup>me</sup> D...*)

1. Voir la note.

plus profonde humilité — vertu qui était son partage — et que, pour qu'il en fût toujours ainsi, il feignait, le plus souvent, de ne pas ajouter une grande importance aux choses surnaturelles qu'il voyait se passer en elle; ce, qui, néanmoins, le préoccupait sans cesse. Il me dit que, ne voulant pas s'en rapporter à ses propres lumières pour la direction de sa paroissienne, il était allé, par deux fois, consulter M<sup>sr</sup> Guibert<sup>1</sup> qui n'avait jamais voulu lui donner de conseils à cet égard, laissant à sa « prudence » la garde de cette âme, lui demandant seulement de ne pas donner de publicité aux détails qui la concernaient.

« Il me dit que les événements mystérieux qui se passaient en cette digne femme lui arrivaient depuis la mort de son mari; mais, à part les crises de nerfs ou de tout autre genre qui n'étaient connues que de Dieu et qui étaient plus ou moins rapprochées peu d'années après ce triste événement, il arrivait souvent à Victoire d'avoir des maux singuliers, quoique très violents, auxquels les médecins consultés ne connurent rien et qui disparaissaient aussi subitement qu'ils étaient venus. C'étaient des tumeurs accompagnées d'inflammations insupportables et purulentes dans toutes les parties de son corps, l'une après l'autre; d'autres fois, de vives douleurs qui la forçaient à garder le lit, etc. Puis, à un moment donné, sans autre remède que l'eau bénite et un signe de croix, elle était subitement guérie sans qu'elle gardât nulle trace de maux si violents. — Pour en citer un exemple, me dit le curé, hier elle vint à la sacristie, après la sainte messe, me montrer sa main et son bras qui étaient prodigieusement enflés et qui semblaient tuméfiés tant ils étaient rouges et même livides! Elle en avait souffert toute la nuit. Je lui dis d'avoir patience et confiance en Dieu et d'aller prier à l'autel de la Vierge. Elle sortit et revint après cinq minutes me montrer son bras et sa main parfaitement guéris; on ne voyait pas même la trace de son mal. »

Les exsudations sanguines avaient lieu, du reste, avec une

1. Alors évêque de Viviers, dont dépend la cure de Coux. Le curé de Coux correspondait également au sujet de sa pénitente, avec le célèbre abbé guérisseur, prince de Hohenlohe.

facilité extrême, ainsi qu'on peut en juger par les faits suivants :

« Je la vis arriver un jour que j'étais occupée à travailler sur un linge qui était étendu sur une chaise devant moi. Elle me dit que j'avais l'air bien triste sans m'en demander le motif. Nous causâmes un moment et, bientôt après, je la vis debout, en extase, tenant élevé et étendu son bras gauche ainsi que l'index et le médium de cette même main, à la pointe desquels j'aperçus du sang frais, mais plus clair et plus liquide que celui que je voyais d'habitude sur son front et sur ses mains. Comme c'était la première fois que je voyais du sang à ces deux doigts, je ne sais pas bien ce que j'éprouvai en ce moment de saisissement; pourtant ce fut un doute, car je regardai sa poche et de tous côtés; mes idées étaient confuses, lorsque j'entendis qu'elle disait à haute voix : « O mon divin Sauveur! vous voulez que je mette mes doigts dans la plaie de votre divin côté... » et après un silence : « Vous voulez que je dise à mon amie : Ne doutez plus que ce sang que vous voyez et qui vous trouble soit celui qui est pris dans le côté sacré de votre divin Maître et Sauveur qui, par sa toute-puissance, peut opérer des prodiges, car cela est aussi vrai qu'il est vrai que, ce matin, vous avez éprouvé une violente peine dont vous n'avez encore fait part qu'à votre fille. »

Pendant ce colloque qui dura près d'un quart d'heure, soit bas, soit à haute voix, le sang coulait des deux plaies de Victoire sur le linge, en gouttes pressées.

Une autre fois, Victoire racontait à M<sup>me</sup> D... que, souvent, à l'offertoire de la messe, au moment où le curé mettait du vin dans le calice, il lui semblait que ce vin était du sang véritable; en rapportant ce fait, elle fut saisie d'un ravissement et ses deux doigts se remplirent de sang.

J'ai déjà dit que le 19 mars était un des jours où les souffrances de Victoire étaient les plus terribles. Elle pria M<sup>me</sup> D... de venir à cet anniversaire l'assister dans son martyre.

M<sup>me</sup> D... n'eut garde de manquer à l'invitation: elle arriva à Coux à six heures du matin et, après le départ de Victorine (fille de Victoire) qui allait à sa fabrique, elle se ferma à clef

dans la chambre de la malade pour que personne ne pût entrer.

« Je restai auprès de ma pauvre amie toute pénétrée de la voir dans un si pitoyable état. Son visage et toute sa personne avaient une expression plus douloureuse et plus souffrante que lors de ma visite du 14 septembre. Ses yeux étaient éteints, ses paupières affaissées, ses mains écartées, ses lèvres décolorées, ses joues creuses, sa figure si terne et pâle, son front couvert de sang en si grande abondance que les cheveux y étaient collés et y avaient formé une croûte épaisse; il coulait tout au long de ses joues! En la voyant ainsi, on aurait pu croire qu'elle était sur le point d'expirer; toute sa personne présentait l'aspect d'une mourante.

« Ses mains étaient hors du lit et je vis, dans le creux de toutes les deux, cette même forme ronde, dure et noirâtre que j'y avais aperçue la première fois que je la vis dans cet état, lors de l'exaltation de la sainte Croix et qui me représentait assez bien des clous à large tête. Le sang en sortait abondamment.

« Je vis du sang sur le drap; elle me dit que c'était la plaie de son côté qui l'avait taché. Je demandai à la voir, et elle me sembla à peu près pareille à celle de ses mains. Le mouvement que je fis pour déranger les couvertures la fit beaucoup souffrir, sa chemise et sa camisole étaient remplies d'un sang tout frais.

« Je la priai de me laisser voir ses pieds; ils étaient comme fixés l'un sur l'autre. J'employai toute ma force pour les détacher : impossible! Cette adhérence me causa une très vive impression, de même que la vue du sang qui les ensanglantait tous deux. Ils semblaient percés sur le cou-de-pied par le même trou noir que l'on voyait dans le creux des mains. Je regardai sous le pied qui reposait sur le drap; celui-ci était couvert par le sang qui coulait de tous les deux dont les muscles étaient horriblement tendus et les veines gonflées.

« Je voulus prendre un peu de ce sang sur mon mouchoir pour conserver cette miraculeuse empreinte. Elle s'y refusa en me disant (ce que je savais déjà) que M. le curé et sa fille

avaient tous deux fait l'expérience d'en prendre sur un linge : mais qu'ayant vu la souffrance inouïe qui en résultait pour elle, alors que son corps était convulsionné et ses membres tordus, le curé l'avait assurée qu'il ne lui arriverait plus de lui infliger cette torture dont elle s'était ressentie plusieurs jours.

« Enfin on sonna la messe, et deux minutes après elle entra dans son état d'extase habituel : fit le signe de la croix, récita le *Confiteor* à haute voix et suivit le saint Sacrifice avec toutes ses circonstances, à peu près comme elle l'avait fait lors de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix... »

A neuf heures, l'extase avait pris fin depuis quelque temps, M<sup>me</sup> D... racontait à Victoire ce dont elle avait été témoin. « Le sang de ses cinq plaies se renouvela : de sec et coagulé qu'il était, il redevint frais ; on le voyait sortir goutte à goutte et couler sur ses cheveux qui en étaient imbibés. Je regardais ce sang nouveau lorsque, ayant pris un ravissement, elle revit cette chère sainte Vierge qui ne paraissait pas vouloir l'abandonner... »

En plusieurs endroits de ses souvenirs, M<sup>me</sup> D... raconte que diverses personnes ayant voulu recueillir sur un linge le sang miraculeux, le linge disparaissait sans qu'on pût le retrouver, et Victoire entendait une voix lui disant que ce sang, représentant des signes sacrés, ne devait être ni pris ni emporté. Enfin le phénomène se compliqua encore davantage, car un jour que M<sup>me</sup> D... et sa fille avaient subi une violente peine, Victoire, qui était venue les voir, en fut elle-même extrêmement affligée. « Tout en causant, nous la vîmes tomber subitement entre deux fauteuils, ayant le corps entièrement convulsionné et étant dans son état d'extase. Aussitôt il parut sur son front, en forme assez large, une couronne d'épines de chacune desquelles sortait une goutte de sang. La peau de ces nombreuses petites plaies était entièrement soulevée. En cet état, elle dit à Notre-Seigneur qu'elle voulait bien qu'il perçât son front à peu près comme le sien, pour nous éviter, à ma fille et à moi, des peines et des chagrins, d'augmenter les siens, mais de nous épargner. Nous fîmes tous nos efforts pour la relever de sa pénible position, ce qui fut impos-

sible jusqu'au moment où elle le put facilement, étant revenue à son état naturel. Les plaies de son front la firent beaucoup souffrir : c'était pitié de la voir ainsi... »

Ici s'arrêtent les renseignements que j'ai pu recueillir dans les *Souvenirs* de M<sup>me</sup> D... sur les stigmates de Victoire. Ces *Souvenirs* se composaient, en effet, de deux cahiers dont le premier seul m'a été communiqué. Le second contenait probablement des détails trop intimes sur la famille de l'auteur ; on voit en effet prédominer de plus en plus dans son manuscrit le récit des extases, des conseils, des prophéties, tandis qu'il n'est presque plus question des phénomènes matériels qui devaient être toujours à peu près les mêmes.

D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir le maire actuel de Coux, Victoire Clair est décédée, le 23 octobre 1883, à Coux, dans la maison de sa fille Victorine, alors mariée et aujourd'hui veuve.

Albert DE ROCHAS.

(*Annales des Sciences psychiques.*)

---

# LES ANGES ET LE SAINT-ESPRIT

## DONS, CHARISMES, BÉATITUDES

« Venez, Esprit-Saint, et faites luire sur nous un rayon de votre clarté céleste. »

Les vertus infuses ne sont pas les seuls principes de notre sanctification ni les seuls ornements de la grâce divine répandue dans les hommes et dans les anges : l'Écriture mentionne en outre certains *dons* surnaturels que le Saint-Esprit adjoint aux vertus, et les *béatitudes* prêchées par Jésus-Christ pour couronner les vertus et les dons.

Ces précieux secours qu'il ne faut pas confondre avec les grâces actuelles, sont, avec une prévenance infiniment délicate, émis dans le cœur, ardents rayons de l'amour, au moment où l'eau baptismale coule sur le front du nouveau-né, et reçoivent plus tard à la confirmation une énergie nouvelle. Ce sont eux qui rendent souple notre nature afin qu'elle reçoive avec docilité et suive généreusement les inspirations surnaturelles, et afin de nous habituer à produire promptement des actes de vertus les plus excellents. C'est grâce à ces dons du Saint-Esprit que bien des chrétiens portent leur vertu et leurs actes vertueux jusqu'à l'héroïsme, lequel consiste, pour les actes, à faire beaucoup plus que ce qui est ordonné par la loi, ou à agir selon la loi dans des circonstances extrêmement difficiles : et pour les vertus, à les pratiquer excellemment, avec une ardeur qui ne se dément jamais.

Aussi, non seulement les sept dons habituels s'adjoignent admirablement aux sept vertus principales et les fécondent, mais certains d'entre eux y correspondent plus directement ; tandis que d'autres en quelque sorte y suppléent. C'est

ainsi que les dons de *force* et de *piété* accompagnent les vertus de même nom, et que ceux d'*intelligence*, de *science* et de *sagesse* tiennent lieu au surnaturel de ce que sont dans l'ordre naturel les vertus intellectuelles.

Le *don de force* est le ressort des vertus de force. Il nous fortifie et nous prémunit contre les périls de la vie. — La *crainte de Dieu* stimule les vertus de tempérance et nous attire ou nous pousse vers le Souverain Bien, tout en provoquant le mépris des choses terrestres. — La *don de piété* éveille les vertus de justice et surtout la religion en fermant notre cœur, avant tout, au culte de latrie ou adoration du Très-Haut, au culte d'hyperdulie ou dévotion à la divine Mère, et au culte de dulie ou dévotion aux saints et aux anges. — Le *don de conseil* éclaire la prudence et ses vertus pour accélérer nos pas dans les voies du salut. — L'*intelligence infuse* illumine l'intelligence potentielle afin de l'aider à croire selon les règles de la foi. C'est un rayon des clartés éternelles ajouté à la lumière de la vraie foi. — La *science* instruit l'espérance et lui donne le courage d'entreprendre et d'accomplir de grandes choses, de surmonter les obstacles les plus rebutants; car elle nous montre, à la lueur des mêmes clartés, les splendeurs de la céleste patrie. — Enfin, la *sagesse*, sœur de la charité, l'entraîne vers les hauteurs de la perfection chrétienne, et si l'une est la mère des vertus, l'autre est celle des dons; ce qui engageait le sage à écrire dans le Livre qu'elle-même lui inspira : « Tous les biens imaginables me sont venus avec elle, et de la même manière, » ils me sont venus de l'Auteur de tout bien dans la voie, de l'Auteur de toute sainteté dans la vie. *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa* (Sap. XIII, 11).

Or, les dons sont infus plus noblement que les vertus. Par les vertus, au sein de la grâce, Dieu sanctifie et divinise sans se donner cependant, tandis qu'au moyen de ses dons Dieu se communique lui-même et habite réellement en nous par la personne du Saint-Esprit avec qui les dons sont pour ainsi dire identifiés, comme l'exprimait Isaïe en disant : « Et l'esprit du Seigneur reposera sur lui (sur le rejeton de la racine de Jessé, rejeton qui n'est autre que le Messie prédit, Jésus-Christ, notre divin Sauveur et modèle), l'esprit du Seigneur



reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et l'esprit de la crainte du Seigneur le remplira. » (Isaïe, XI, 1 et 2.)

Si le Prophète annonce que l'Esprit de toute vertu et de toute sainteté reposerait sur le Verbe incarné, cela ne peut évidemment s'entendre dans le même sens que pour nous, puisque le Saint-Esprit n'avait rien à donner au Fils ; mais que c'est au contraire le Fils qui donne au Saint-Esprit tout ce qu'il a, comme il le dit : « Tout ce qu'a mon Père est à moi, c'est pourquoi j'ai dit qu'il (cet Esprit de vérité) recevra de moi et vous l'annoncera. » (Jean XVI, 13... et 15.) — Le Saint-Esprit reposa et repose sur l'Homme-Dieu, il est avec lui et il est en lui parce que les personnes divines sont inséparables, de sorte que là où est le Fils, là est aussi le Saint-Esprit.

Cependant il est de foi que la grâce était dans l'Homme-Jésus, comme elle est en nous, bien qu'à un degré infiniment plus élevé : attendu que la grâce est infuse, non dans la personne, mais dans la nature, et que Jésus possédait, avec la nature humaine complète, tout ce dont est susceptible cette nature, tout ce qu'elle demande : « Et le Verbe a été fait chair et il a habité parmi nous et nous avons vu sa gloire comme la gloire qu'un fils unique reçoit de son père, plein de grâce et de vérité... Et nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce. » (Jean I, 14 et 16.)

Or, cette plénitude de grâce et de vérité, suppose vraiment toutes les grâces possibles ainsi que l'énoncent deux propositions que prouve Egger en s'appuyant sur saint Thomas (P. 3, q. 7). « 1<sup>o</sup> Outre la grâce de l'union hypostatique se trouvèrent dans le Christ la grâce habituelle y compris les dons du Saint-Esprit, les vertus et les charismes. 2<sup>o</sup> La plénitude de la grâce qui inonda l'âme du Christ dès son origine, ne fut pas seulement relative, mais absolue et en quelque sorte infinie. » (Egger, Fr. IV, sect. 1, cap. 3.)

C'est pourquoi, si d'un côté la grâce sanctifiante est la base des autres dons surnaturels, et si d'un autre côté, l'âme du Christ, lui le type de toute la création, est l'exemplaire des esprits célestes, on peut conclure que les anges ayant possédé la grâce, ce qui est absolument certain, auront eu avec elle,

à l'exemple de Jésus-Christ, les vertus, les dons et les charismes; et cela a un degré beaucoup inférieur à celui de l'Homme-Dieu; mais de beaucoup supérieur à celui de l'homme. Parce que leur nature en laquelle est infuse la grâce surpasse incomparablement la nôtre en excellence, et se trouve, en dignité, infiniment en dessous de la nature humaine du Christ, à cause de l'union hypostatique.

Au chapitre précédent, nous avons traité des vertus et nous avons expliqué comment il convenait de les concevoir dans l'ange. Ici, il est question des dons et des charismes. Nous venons de voir le rapport nécessaire qui existe entre les dons et les vertus, et nous avons déjà eu l'occasion de constater à quelle éminence d'héroïsme les anges portèrent à la fois toutes les vertus que l'homme met tant de temps à pratiquer une à une.

Et maintenant que nous sommes fixés sur l'opération de sept dons, c'est avec raison que nous pouvons attribuer à cette action la prodigieuse dextérité des esprits bienheureux à parfaire en un seul acte une multitude de vertus, leur adresse merveilleuse à escalader le ciel par tous ces échelons gravés d'un seul coup, magnifique poussée de l'Esprit de Dieu!

\*  
\* \*

Les anges, comme toute chose d'ailleurs, furent créés dans le Saint-Esprit qui, dès leur origine, féconda ce monde infini d'esprits, ainsi qu'il fécondait la matière universelle au premier jour de la création. *Et spiritus Dei ferebatur super aquas.* Mais encore dans les siècles éternels cet Esprit d'amour et de vertu, cet Esprit aux opérations multiformes, cet Esprit de sagesse, de science et de force, cet Esprit de toute parole et de tous charismes est avec les anges à peu près comme avec le Verbe, tant l'union est étroite entre cet esprit essentiellement infini et ces esprits infiniment nombreux; il opère quasi en eux comme dans le Christ en ce sens qu'en opérant dans les anges ce divin Esprit a plus égard à la convenance qu'à une nécessité.

Un horizon admirable va se découvrir à nos yeux, horizon

fait de grâces extraordinaires. Au risque d'être trouvé un peu long, il nous faut décliner les *charismes*; voir de quelle manière ils peuvent être dans l'homme avant de savoir comment ils sont dans les anges au plus haut des cieux.

Certains fidèles, surtout ceux de la primitive Église, reçoivent et reçoivent encore, quoique plus rarement de nos jours, ces grâces du Saint-Esprit que l'on a nommés les charismes.

Si les charismes du Saint-Esprit se distinguent des dons proprement dits ordinaires, constants, et nécessaires, au salut d'un chacun, ce n'est ni par leur nature, ni par la manière d'être infus; mais parce qu'ils ont d'autres raisons d'être.

Les dons nous sont donnés à tous pour notre propre sanctification. Les charismes sont départis à ceux que la Providence a choisis pour l'émulation et la sanctification d'autrui.

Les mérites de Jésus-Christ nous ont donné *droit* à recevoir les dons; et en mettant les dons à profit par l'exercice des vertus, nous *méritons* nous-mêmes leur *accroissement* en même temps que l'augmentation de la grâce sanctifiante à laquelle des vertus et les dons sont attachés, augmentation qui, pour ce motif, est désignée sous le terme de *grâce seconde*.

Les charismes, eux, aussi *gratuits* que la grâce première, ne sont susceptibles d'aucune augmentation méritée, et, en outre, personne, à aucun titre, pas même les plus grands saints, n'y ont droit. C'est pourquoi on classe plus spécialement les charismes, en les appelant des *grâces données gratis*, — *gratiæ gratis datæ*.

Saint Paul mentionne neuf charismes. Ce sont : La *parole de la sagesse*, la *parole de la science*, le *charisme de la foi*, la *grâce des guérisons*, l'*opération des prodiges*, le *don de prophétie*, le *discernement des esprits*, l'*interprétation des discours* et le *don des langues*. Nous les examinerons séparément et selon qu'ils opèrent dans ceux des hommes qui en sont privilégiés. Puis nous étudierons leur raison d'être, et enfin, nous verrons sous quel jour on peut concevoir les charismes au ciel parmi les anges. Et il apparaîtra à ceux qui aiment à méditer les desseins de la Providence, combien ces grâces de

choix que le Saint-Esprit nous fait partager avec les célestes intelligences sont dignes des vues de Dieu sur ses créatures.

La parole de la sagesse et la parole de la science étaient une érudition infuse permettant aux prêtres et aux fidèles qui la possédaient d'enseigner et d'expliquer clairement tout ce qu'il importait de savoir sur la dogmatique, la morale et les connaissances naturelles, en un temps où, l'école chrétienne n'était pas encore formée. — Ces deux charismes, mentionnés premièrement par l'Apôtre, dit le savant auteur à qui nous empruntons ces données, « expriment l'enseignement théologique tout entier, lequel embrasse, dans son amplitude, l'ensemble des choses divines et humaines. Il roule pour ainsi dire sur deux pôles : le premier qui regarde Dieu, se nomme la sagesse, le second qui regarde l'homme, science. La sagesse atteint les vérités par leurs cimes; la science les aborde par leurs bases. L'une et l'autre se rencontrent et s'embrassent dans une synthèse qui est l'œuvre des siècles catholiques ».

On remarque dès lors la différence (1) qu'il y a entre sagesse et science charismes; et science et sagesse dons auxiliaires de deux genres de vertus.

Même différence entre la vertu théologale de foi et le charisme de la foi. Lumière, dans les deux cas, la vertu éclaire l'âme pour lui montrer les vérités, la faire adhérer aux mystères; le charisme fait de celui qui le possède un phare au milieu des ténèbres de l'erreur. L'enseignement de la sagesse ne suffisait pas. N'a-t-on pas vu des docteurs éminents choir au fond d'un abîme d'hérésies, malgré toute leur science divine et les protestations des disciples qu'eux-mêmes avaient formés! — Ne voit-on pas encore chaque jour des orateurs pleins d'une verve sacrée qui émerveillent leur auditoire, mais qui, ainsi que les Apôtres livrés à eux-mêmes, jettent leur filet sans rien prendre. Quel contraste avec ce prédicateur de moindre taille, obscur, d'une parole faible, qui opère d'innombrables conversions! Celui-ci est un saint, l'Esprit de Dieu est en lui. Pour prêcher il faut avoir le cœur pur, car

(1) Les charismes du Saint-Esprit, par dom Bernard Maréchaux, *Revue du Monde Invisible*, Mars 1901.

Dieu se montre plus qu'il ne s'enseigne; et c'est ici que commence le *prodige*, lequel, comme va nous l'indiquer Jésus-Christ, a pour principe la foi.

La grâce de guérison et l'opération des prodiges. — La première est le pouvoir de guérir miraculeusement toutes espèces de maladies, et la seconde celui d'opérer toutes espèces de miracles. Ces deux charismes se ressemblent en ce qu'ils supposent une puissance surhumaine, *de nature à ouvrir les yeux aux plus endurcis!* la puissance d'opérer en dépit des lois de la nature. Ils se distinguent en ce qu'il faut une plus grande puissance pour produire des œuvres franchement surnaturelles, défiant absolument la nature, que pour en produire de préternaturelles seulement, telles que certaines guérisons que la médecine elle aussi peut effectuer, bien que d'une manière plus lente et moins efficace. Cette dernière puissance est due à la grâce des guérisons, l'autre au pouvoir des prodiges en vertu duquel le thaumaturge substitue aux lois de l'ordre naturel, les forces agissantes de la surnature, au point par exemple de ressusciter un mort.

Le Verbe fait chair ordonne à ses apôtres et à ses disciples : « Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons... (Matth., x, 8) et, après sa résurrection, il ajoute : « Or, voici les prodiges *qui accompagneront ceux qui auront cru* : ils chasseront les démons en mon nom ; ils parleront des langues nouvelles ; ils prendront les serpents et s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur nuira point ; ils imposeront les mains sur les malades et ils seront guéris. (Marc, xiv, 17, 18.) — Notez cette condition : *Ceux qui auront la foi*. Oh ! combien est puissant le nom de notre divin Sauveur dans la bouche de ceux qui ont la foi ! Il l'avait signifié à ses apôtres qui, après sa transfiguration, avaient essayé en vain de délivrer un lunatique possédé.

Confus de leur échec, ils demandent tout bas au divin Maître : « Pourquoi *nous*, n'avons-nous pas pu le chasser, » le démon ? — Jésus leur répond : *A cause de votre incrédulité*. En vérité je vous le dis, si vous aviez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne :

« Passe d'icil là, et elle y passerait et rien ne vous serait impossible. » (Matth., xvii, 18, 19.)

Or, évidemment, Jésus ne fait pas ici allusion à la vertu théologale qui, par elle-même, en ce genre, ne produit rien ; mais au charisme qui, pour petit qu'il soit, produit en grand. — Mais alors, comment expliquer le ton de reproche, dont se sert ici Jésus-Christ ? — La vertu de foi sans doute, nous pouvons l'obtenir par la prière, la développer par les œuvres ; mais le charisme, qui oserait le demander ? et que de grands saints ne l'ont pas eu, attendu que personne ne le mérite ! — Jésus cependant tout en intimant à ses apôtres de faire des miracles, pour répondre à leur vocation thaumaturgique nécessaire, rejette sur eux la faute de ne pas être munis du charisme de la foi qui est la base indispensable de celui des prodiges. C'est que la foi charisme, comme tous les autres charismes, exige la *sainteté* que les apôtres étaient responsables de ne pas avoir : ce n'étaient pas encore des saints ! Or, la sainteté a pour racine la foi, vertu pratiquée, vivifiée ; plus elle est vive, plus on est saint et plus on en pratique les œuvres, plus on acquiert l'habitude d'avoir présentes à la mémoire la présence de Dieu, et la réalité du bien. Ce qui faisait dire à sainte Thérèse que tout péché est le résultat d'un manque de foi ; car l'ombre de l'iniquité ne saurait atteindre une âme resplendissante des clartés de la foi.

C'est ce qu'enseigne Jésus à l'occasion de la mission probatique des soixante-douze disciples : « Or, les soixante-douze revinrent avec joie disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. Et il leur dit : Je voyais Satan tombant du ciel comme la foudre. Voilà que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi ; et rien ne vous nuira. *Cependant ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis* (1) ; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. En cette heure même, il tressaillit de joie par l'Esprit-Saint et dit : Je vous rends gloire, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, *de ce que vous avez caché ces*

(1) Nous recommandons cet avis divin aux réflexions des spirites.

*choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits.* » (Luc, x, 17-21.) — Dieu résiste aux superbes et comble de grâces les humbles : l'humilité donne la main à la foi dans les voies de la sainteté qui est celle des charismes. L'humilité et la foi ne nous méritent pas des charismes, mais nous méritent le ciel. Que servirait de faire des miracles pour ouvrir les yeux aux autres, si soi-même on tombait dans les ténèbres extérieures ! Qu'en reviendrait-il à celui qui délivrerait son frère des étreintes d'un ange déchu, si lui se jetait pour l'éternité entre les bras du démon !

D'un côté, Jésus démontre la nécessité de la sainteté pour les charismes, et de l'autre la préséance de celle-là sur ceux-ci qui peuvent accomplir toutes les grandes choses à l'exception de la plus grande de toutes : le salut de celui qui opère des merveilles.

Les premiers chrétiens durant des siècles furent des saints. Ils héritèrent des apôtres et des disciples, chacun leur dose de charismes. A mesure que l'Église prospéra les charismes perdirent leur raison d'être ; mais aussi ils devinrent moins possibles à cause du refroidissement de la foi chez les fidèles, de sorte que pour ce qui est des guérisons et des prodiges, dont l'utilité constante ne saurait se nier, l'on ne sait trop s'il faut attribuer leur déclin à l'exaltation de l'Église toujours sainte, ou à la décadence des mœurs au sein du christianisme : car il est un fait, c'est que ces deux genres de grâces ont franchi les siècles avec toute une lignée de serviteurs de Dieu. Et si jadis l'ombre de saint Paul suffisait pour guérir, aujourd'hui la dévotion à certains bienheureux qui ne sont plus de ce monde opère souvent de vrais prodiges parmi nous. Témoin saint Antoine de Padoue ; voulez-vous éprouver ses bienfaits en nécessités de tous genres, vous n'avez qu'à l'invoquer avec confiance. Bien de sceptiques, après en avoir essayé sont revenus de leur doute et peuvent constater que le culte sincère en ce père des pauvres, en cet ami intime des humbles met le miracle réel à la disposition de tout le monde.

A la suite des prodiges se présente le don de prophétie, qui, lui aussi, est un prodige ; mais un prodige à part, ne consistant pas en une *action* miraculeuse et ne se vérifiant pas de

la même manière. La prophétie découvre et publie ou dévoile les choses cachées du présent, telles que le secret des cœurs ou des consciences; ainsi que les événements de l'avenir. — Quant à la cause, toujours surnaturelle, il nous semble devoir faire une distinction. La vision ou perception prophétique qui est l'effet du charisme paraît avoir un caractère différent de la vaticination qui a pour cause et pour motif la Révélation.

Les prophètes de la Révélation méritent seuls, à proprement parler, la dénomination de *prophètes* qui est l'expression d'une vocation spéciale. Leur vue portait sur tout l'avenir du monde; ils annonçaient le Messie et la Rédemption du genre humain, et les livres qu'ils ont écrit sous la *dictée* du Créateur constituent la partie principale de la Bible.

La loi nouvelle commence par offrir à l'adoration des siècles Celui qui est la raison d'être de tous les prophètes, Jésus-Christ Notre-Seigneur, Prophète lui aussi, à la vérité, mais non par révélation puisqu'il est lui-même le Révélateur de l'Évangile. Un seul prophète se présente après Lui, dernier émule des anciens Prophètes, pour clore les deux Testaments, c'est l'apôtre saint Jean l'Évangéliste dont l'Apocalypse est le recueil du passé et d'un avenir qui s'étend jusqu'à la consommation de l'ère chrétienne dans l'éternité.

L'ancienne Révélation nous apparaît comme le dictée du Père annonçant son Fils par la bouche des prophètes. L'Évangile est l'œuvre du Verbe incarné. L'Apocalypse est l'inspiration spéciale du Saint-Esprit.

Après avoir rempli les Apôtres qui sont les sommités de l'Église, les prodigalités du divin Paraclet rejaillissent abondamment sur les nouveaux baptisés que saint Paul appelle les temples du Saint-Esprit. Les chrétiens se mettent à prophétiser et prophétisent longtemps. Leurs prédictions, leurs vues sont les prophéties *privées* du charisme. Ils annoncent des événements futurs, mais limités à un avenir relativement restreint. Ils émerveillent les païens en lisant au fond de leur cœur leurs pensées, leurs sentiments, leurs projets.

Or, ici une circonstance est à noter. Ces premiers chrétiens rendus quasi impeccables par l'ardeur de leur charité, la vivacité de leur foi et leur assiduité à fréquenter les sacre-



ment, étaient quasi incapables de dol. Cependant les dires de cette multitude de prophètes étaient convaincus de fausseté. Avaient-ils menti? — Non; mais l'ange des ténèbres contrefaisant le Saint-Esprit les induisait en erreur. De là, pour remédier à pareil stratagème, la nécessité d'un charisme supplémentaire que l'Apôtre appelle *le discernement des esprits*. Ceux qui en étaient doués contrôlaient les prophéties de leurs frères, et, en cas de tromperie, les avertissaient.

*L'interprétation des discours* est un autre charisme encore qui supplée de même à celui des langues, lequel va terminer toute une série de grâces extraordinaires. Les interprètes de l'Esprit de Dieu comprenaient toutes les langues, tous les idiomes, tous les dialectes; non pour les parler, mais assez pour les traduire et en expliquer le sens.

Le don des langues vient en dernier lieu, comme le moins précieux des charismes et en même temps comme le plus répandu de tous : En ce temps-là, tout le monde était polyglotte; chaque saint parlait spontanément, sans les avoir apprises, toutes les langues dont il pouvait avoir besoin. Singulier contraste d'une gracieuse récompense de l'humilité chrétienne, opposée au châtement qui, après le mutisme de la mort, est le plus généralisée sur notre terre coupable.

Lorsqu'après le déluge les descendants de Noé durent se partager le monde, ils résolurent auparavant, pour défier, malgré la promesse divine, le retour de semblable fléau, d'élever une tour qui dépasserait les nuées. — Dieu les punit en confondant leur langage.

C'est de plus haut que cette tour chimérique, et plus bas que sa base orgueilleuse que descendit le Saint-Esprit au jour où, en *langues de feu*, il se répandit sur les hôtes du cénacle. Ces langues embrasées autant que subtiles annoncent l'ampleur qu'allait donner à l'extension universelle de l'Église du Verbe, la parole des chrétiens pleine d'un amour céleste. Et de fait, n'est-ce pas l'organe de de leur voix que devaient affecter presque tous les charismes?

A peine les flammes de l'Esprit-Saint ont-elles éclairé leurs sens; à peine son souffle sacré a-t-il transfiguré leur âme que le nouveau chef de la religion fait entendre un discours qui,

au delà des portées de l'écho, convertit les multitudes accourues au spectacle de tant de prodiges : Parthes, Mèdes, Élamites et ceux qui habitaient la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Égypte et les contrées de la Lybie voisine de Cyrène, et ceux venus de Rome, juifs et prosélytes, Crétois et Arabes. (Act. Ap., II, 9-II.) Tous comprenaient Pierre, chacun en son idiome natal. Voilà la merveille ! L'érection de l'Église fait cesser la confusion de Babel.

\*  
\* \*

Le savant auteur déjà cité explique l'étonnante prodigalité de ce charisme : « Il attestait la permanence dans l'Église du Saint-Esprit tel qu'il était descendu au cénacle ; plus tard d'autres signes remplaceront celui-là. Il rappelait à tous que l'Église était destinée à convertir et à réunir dans son sein toutes les nations de la terre... D'ailleurs, et en dehors même de ces raisons probantes, les œuvres de Dieu n'ont-elles pas précisément pour caractère une sorte de magnifique prodigalité, surtout quand elles sont dans la fraîcheur de la jeunesse ; quand elles n'ont pas subi encore l'épreuve du temps ou l'attouchement des hommes ? Vovez comme le printemps charge les arbres de fleurs en si grand nombre qu'ils ne pourraient jamais nourrir de sève et porter tous les fruits qui en sortiraient ? Quelle prodigieuse quantité de graines et de semences est jetée en pure perte dans le vaste sein de la nature ! Au sortir du cénacle, l'Église était jeune : elle se couvrait d'une exubérante floraison de charismes spirituels. »

En outre le dogme des saints charismes nous fait mettre le doigt sur une loi générale qu'il est d'autant plus important de noter qu'elle nous éclaire davantage sur le rôle et les divers ministères des anges dans l'univers.

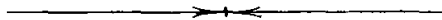
Le premier article de cette loi stipule que *les créatures ne peuvent rien sans le secours de Dieu* ; le second, que *Dieu ne fait rien pour les créatures sans leur coopération réciproque et mutuelle*.

Dès que Dieu a fait ce que lui seul peut faire, il donne à

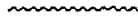
ses créatures de quoi faire le reste, leur laissant le soin de s'entr'aider les unes les autres; mais aussi en distribuant à chacune les secours nécessaires, soit sous forme de grâces actuelles pour les choses ordinaires, soit sous forme de grâces d'état plus spéciales et de charismes, pour les choses extraordinaires. Cette admirable conduite de Dieu s'observe dans l'ordre de la création comme dans celui de la rédemption. Jésus-Christ dit au chef des Apôtres. « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » (Matth., xvi, 18.) Puis, comme en définitive l'Église est la barque qui doit passer les fidèles terrestres au havre de la patrie, il ajoute : « Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux. (*Ibid.*, 19.)

(A suivre.)

Alfred VAN MONS.



## A PROPOS DE SAINT AMBROISE



Saint Ambroise est incontestablement une des plus grandes figures de l'antiquité chrétienne. Tout est admirable dans les gestes de ce saint évêque : mais ce qui le rend plus admirable encore, c'est l'attachement que son peuple a pour lui. L'histoire ecclésiastique n'a pas de plus beau spectacle que celui de cette foule milanaise, de toute condition et de tout âge, entourant Ambroise dans les heures critiques, s'exposant pour lui à la fureur des soldats de Justine, veillant avec lui dans les basiliques au chant des psaumes. Théodose le Grand avait raison de dire : Je ne vois qu'Ambroise qui soit vraiment évêque.

Assurément, des écrits et des discours de saint Ambroise, on peut tirer une *vie* qui sera d'un palpitant intérêt. Mais, à côté de ces monuments d'une valeur inappréciable, se présente un document contemporain qu'un historien aurait grand tort de négliger : c'est la *vie* du saint par le diacre Paulin de Milan, son disciple, son fils spirituel, qui le suivit dans ses derniers voyages, qui l'assista à sa mort.

Paulin n'est pas le moins du monde ce qu'on appelle un écrivain de race ; ce n'est pas non plus, à proprement parler, un personnage marquant, mais enfin il fait bonne et honorable figure à son époque, il fut aimé de saint Augustin, il intervint utilement et courageusement pour la bonne cause au début des controverses pélagiennes. Sa *vie* relativement courte de saint Ambroise, d'une incontestable sincérité, porte l'empreinte d'une religieuse et profonde émotion.

Le document paraît donc sérieusement recommandable : néanmoins, il s'en faut qu'il soit accepté avec empressement par certains critiques. D'où provient cette attitude plus que réservée, presque méfiante et méprisante ? De ce que Paulin prend la *vie* de saint Ambroise par le côté surnaturel et mer-

veilleux ; de ce qu'il nous raconte les visions et révélations dont l'évêque de Milan fut gratifié ; de ce qu'il peint en lui l'ascète et le thaumaturge. Dès lors Paulin est suspect de crédulité : on dirait de lui volontiers, c'est un naïf.

Naguère, en des pages très doctes (1), le R. P. Edmond Bouvy des Augustins de l'Assomption, directeur de la *Revue Augustinienne*, vengeait la mémoire de Paulin de Milan de toute accusation d'excessive crédulité, et revendiquait pour son œuvre la place documentaire qui lui revient dans une histoire complète de saint Ambroise.

Les réflexions du R. P. Bouvy m'ont paru de nature à intéresser très vivement les lecteurs de *la Revue du Monde invisible*.

« Sans doute, dit le Révérend Père, un hagiographe doit être avant tout un historien : c'est là en quelque sorte un devoir d'état ; mais il lui est bien difficile de ne pas devenir un panégyriste. Lorsque Tacite écrit sa *Vie d'Agricola*, il avoue qu'il le fait par piété filiale, *professione pietatis*, et il proteste que les grandes vertus ont droit à cet éloge public, *ad prodendam virtutis memoriam*. Dans ses *Annales*, il considère comme le but principal de l'histoire de protéger la vertu contre un injuste silence.

« Pourquoi ne permettrait-on pas aux biographes des saints des sentiments analogues ? Quelle que soit la noblesse d'âme, la dignité de vie d'un héros de Tacite, un homme comme Ambroise peut tout au moins marcher de pair avec lui dans l'estime de tous les siècles.

« Il serait donc injuste de reprocher à Paulin de Milan le culte sincère qu'il a voué à la mémoire de son évêque, et nous devrions plutôt regretter de ne pas trouver dans son livre l'accent de religieuse et intelligente admiration qu'une si belle vie aurait inspirée à un Tacite chrétien.

« Mais n'insistons pas, car Paulin ne peut d'aucune manière soutenir la comparaison. Par la nature de son esprit, il ressemblerait plutôt à Suétone et aux auteurs de *l'Histoire Auguste*, surtout à ces derniers... Il cherche les

(1) *Revue Augustinienne*, novembre 1902.

détails et il les accumule. Il n'omet rien, tout lui est bon et à n'importe quelle place, car il a peu souci de la chronologie. Il a fait collection d'anecdotes sur saint Ambroise, et, autant que possible, d'anecdotes surnaturelles. Il les rapporte, je dirai volontiers qu'il les juxtapose. Sur cinquante ou soixante petits faits qu'il raconte, il y a quarante ou cinquante miracles.

« Cette surabondance de merveilleux n'est certainement pas et ne peut pas être du goût de tout le monde. Pour moi, je garde à Paulin une singulière reconnaissance. Sans lui, nous connaîtrions bien saint Ambroise, évêque et docteur de l'Église... nous connaîtrions l'exégète, le théologien, le moraliste, le directeur des âmes, l'hymnographe, le controversiste et, par l'histoire de Théodoret, le diplomate et l'homme d'État. C'est à peine si le livre de Paulin nous fournit quelques renseignements nouveaux sur ces aspects multiples de la personnalité d'Ambroise.

« Mais, sans ce même livre, nous ignorerions presque complètement l'ascète et le thaumaturge; et je l'avouerai, au risque de passer pour esprit faible, je ne me consolerais pas de cette ignorance aussi facilement que la plupart des critiques. Quelques merveilles de plus ou moins dans l'histoire de l'Église n'ajoutent rien, ne retranchent rien à son caractère de société transcendante et divine; mais il est toujours bon et consolant de savoir que certains de nos saints, les plus grands par le génie, qui ont été les conseillers des princes, les soutiens des empires, ont pratiqué jusqu'à l'héroïsme les mêmes vertus d'humilité, de mortification que nous prêchons encore; et que c'est en récompense de ces vertus-là, silencieuses et cachées, qu'ils ont reçu et qu'ils ont exercé, à la face de l'univers, sous le contrôle des Symmaque et des Auxence, le don des miracles, privilège glorieux que l'on veut à toute force chasser de l'histoire et qui y demeure inexpugnable.

« Paulin a donc raconté quelques mots d'Ambroise qui expriment sa vie intérieure, par exemple cette belle parole : *Ambrosius nescit inflari*, Ambroise ne sait pas s'enorgueillir ». Il nous l'a montrée affligeant sa chair par le travail, par

les veilles, par un jeûne quotidien, priant le jour et la nuit, pleurant sur tous les affligés, mais surtout pleurant sur les pécheurs et les amenant à pleurer avec lui; prosterné sur le tombeau des martyrs, et lui-même désireux de donner son sang pour la foi et pour l'Église; enfin étendu sur son lit de mort, les bras en croix, attendant pour expirer le viatique du Seigneur. C'est Paulin qui nous apprend sur Ambroise ces choses si simples et si touchantes.

« C'est aussi Paulin qui nous raconte les réponses du ciel à cet ascétisme héroïque : la guérison des malades, la délivrance des possédés, les aveux des démons, la réalisation des prophéties, les apparitions, les secours à distance, et cette résurrection d'enfant qui renouvelle à Florence une des plus belles scènes de la Bible. »

Admettons que Paulin ait conçu « sa biographie comme une thèse historique que l'on peut énoncer ainsi : Ambroise fut un grand thaumaturge ». Mais cette thèse, il prétend l'appuyer sur des faits, et toute la question est de savoir si ces faits sont apocryphes ou s'ils sont réels. Tant vaudront les faits, tant vaudra la thèse.

« Or, il faut que la critique en prenne son parti. Elle demande, pour établir des certitudes, des documents contemporains; voici le livre d'un témoin oculaire. Car, parmi ces prodiges, il y en a que Paulin a vus de ses yeux; de quel droit l'accuserait-on de mensonge? Quand il n'a pas vu, il cite ses autorités. Elles sont toutes acceptables : c'est sainte Marcelline, la sœur aînée d'Ambroise, témoin de son enfance et de sa jeunesse; ce sont les évêques Théodule de Modène, saint Simplicien et saint Vénérius de Milan, saint Félix de Bologne, saint Zénobius de Florence, saint Bassien de Lodi, saint Honorat de Verceil; c'est le *clarissime* Décens et sa femme Pansophia, le père et la mère de l'enfant ressuscité. C'est un homme de guerre, Mascezel, qui raconte, non seulement à Paulin mais à tous les évêques d'Afrique, comment Ambroise lui apparut dans sa campagne contre Gildon, et comment, frappant le sol de son bâton pastoral, il lui indiqua l'endroit précis de la prochaine bataille et de la victoire.

« La réputation d'Ambroise comme thaumaturge avait

même dépassé les frontières de l'empire romain. Les rois des tribus franques, battus par Arbogaste et invités ensuite à un festin pour cimenter la paix, demandent à leur vainqueur : « Connais-tu Ambroise? — Oui, répond Arbogaste, je suis de ses amis, nous mangeons souvent à la même table. — Alors, reprennent les Francs, quoi d'étonnant que tu l'emportes sur nous dans les combats, étant l'ami d'un homme qui dit au soleil *Arrête-toi!* et le soleil s'arrête. » — De telles paroles ne s'inventent pas, et, dans le cas particulier, Paulin aurait pu se passer de désigner son témoin. Il le désigne cependant : c'est un témoin auriculaire qui lui répète à Milan ce qu'il avait entendu sur les bords du Rhin ; c'est l'échanson d'Arbogaste, celui-là même qui remplissait les coupes du festin. Suétone avait-il de plus sûrs garants? »

La justification des dires de Paulin de Milan paraît bien irréfutable : nous devons lui savoir gré de ce que, dans sa piété filiale, il nous a révélé saint Ambroise avec l'auréole du thaumaturge. Quant aux réflexions du savant auteur, dont l'érudition sur toute l'époque patristique est très sûre d'elle-même, elles ont une portée générale qu'il importe de mettre en lumière.

De quel droit la critique répudierait-elle ou négligerait-elle un document, uniquement parce qu'il relate des phénomènes surnaturels? Son rôle n'est pas de s'inquiéter de ce que renferme un document, mais simplement d'examiner si les faits qu'il contient sont appuyés sur des témoignages probants. Or, quand un auteur est contemporain, quand il a été témoin oculaire de plusieurs des faits qu'il raconte, quand il appuie les autres faits sur des autorités acceptables, la critique la plus exigeante n'a plus rien à lui demander.

Les incroyants nient la possibilité des faits surnaturels : nous leur apportons des arguments d'une incontestable valeur pour leur démontrer que ces faits rentrent dans le domaine du possible. Il semble dès lors que le litige doive être tranché par la réponse à cette question : *Ces faits existent-ils, se sont-ils produits quelque part?* Ici nous mettons en avant des documents, des témoignages, tels que les requiert la critique historique pour établir la réalité d'un



événement. Si les incroyants récusent ces témoignages, en leur opposant cette question préjudicielle que le caractère surnaturel des faits relatés les rend non recevables, il n'y a plus moyen de discuter. Seulement nos adversaires auront à nous expliquer pourquoi leur critique historique a deux poids et deux mesures : une concernant les faits ordinaires, une autre concernant les faits surnaturels.

Plusieurs auteurs catholiques ne sont pas éloignés de taxer de crédulité et de naïveté Paulin de Milan, et probablement aussi Sulpice-Sévère, saint Grégoire le Grand, et à leur suite les hagiographes du moyen âge. Cette tendance me semble dangereuse. Assurément, je ne mets pas sur le même pied les Actes des Apôtres, livre inspiré, et l'œuvre de ces divers auteurs. Mais je constate que le livre des Actes est un tissu de phénomènes surnaturels, que les visions, révélations et miracles entrent à tout moment dans la trame du récit, et même donnent l'explication des événements les plus importants de l'histoire de l'Église en ces temps primitifs. Saint Luc serait-il donc un crédule et un naïf?

Appliquez à saint Luc et à saint Paul les procédés dont use une certaine critique vis-à-vis de Paulin de Milan et de saint Ambroise : la personnalité grandiose de saint Paul se trouvera singulièrement diminuée ; ce ne sera plus le terrassé du chemin de Damas, l'homme à qui Jésus-Christ lui-même a révélé son évangile ; ce ne sera plus saint Paul.

Tout se tient dans l'histoire de l'Église : la suite d'une chose répond à ses commencements. Joseph de Maistre a démontré que, dans tous les grands événements qui ont changé la face de l'humanité, on est obligé de reconnaître une impulsion extérieure et supérieure à l'homme. De même, dans l'œuvre des grands saints, la main de Dieu se fait voir par des traits naturellement inexplicables. L'histoire de la fondation de tous les ordres religieux est là pour établir cette thèse.

Ne permettons pas qu'on découronne les saints de leur auréole surnaturelle. Ne contestons point, par des procédés de critique excessive et injuste, la persistance dans l'Église des charismes du Saint-Esprit.

B. MARÉCHAUX.

## L'AUTOREPRÉSENTATION

### CHEZ LES HYSTÉRIQUES

(*Suite et fin.*)

---

Enfin j'apporte une troisième observation d'une autre malade que j'ai eue en traitement chez moi en octobre dernier, et qui me présenta le même phénomène de façon encore plus caractéristique.

La malade en question avait avalé au mois de mars précédent une épingle : en travaillant elle l'avait mise dans sa bouche, s'était endormie, et l'avait avalée. Toutes les tentatives pour la lui faire rendre avaient échouées; ou bien l'épingle avait été rendue à l'insu de la malade et avait passé inaperçue; puis la malade ne se plaignant pas, il n'avait plus été question de l'épingle; si peu question que lorsqu'on me l'avait amenée quatre mois plus tard, pour les accidents hystériques qu'elle présentait, on ne m'avait même pas parlé, ni elle ni les siens, de l'incident de l'épingle.

Il s'agissait cette fois encore d'une grande hystérique vigi-lambule, chez laquelle je n'hésitai pas à employer la méthode de traitement qui m'avait donné de si bons résultats. Cette malade présentait en particulier la manie d'avaloir dans l'hypnose tous les menus objets qui lui tombaient sous la main. Un jour, où je lui disais, au cours d'une séance, de réveiller son intestin, de le sentir, elle s'arrêta tout à coup en disant qu'elle ne pouvait plus continuer « parce que ça la piquait ». Je pensais qu'elle traduisait ainsi une des manifestations douloureuses causées par le réveil de la sensibilité, et, j'insistai.

Elle fit encore quelques mouvements et s'arrêta de nouveau, en disant que « ça lui faisait trop mal, et que ça la piquait trop.

— Quoi donc ?

— Je ne vois pas bien, mais c'est pointu ; ça doit être une petite épingle que j'ai avalée il y a deux mois.

— Sentez plus. »

Elle fait alors des mouvements moins étendus, moins rapides, localisés surtout d'un côté, et me dit après quelques minutes :

« Mais je vois très bien : ça n'est pas la petite épingle que j'ai avalée il y a deux mois, c'est celle que j'ai avalée il y a six mois ; je la reconnais, mais je croyais bien l'avoir rendue depuis longtemps.

— Comment la reconnaissez-vous ? vous la voyez donc ?

— Oh ! mais oui, elle était beaucoup plus grosse que l'autre et je la reconnais bien, elle est à près de 3 centimètres ; mais elle est piquée dans mon intestin de telle façon qu'elle ne pourra plus partir, et je vois maintenant qu'en faisant des mouvements tout à l'heure, je l'ai enfoncée davantage. Je souffre beaucoup. »

J'interrompis la séance : ceci se passait un jeudi. Au réveil la malade se plaignit de souffrir beaucoup dans le ventre, d'un côté, et de ressentir une sensation de piquûre très douloureuse ; elle me demanda ce qu'elle avait, et ce que je lui avais fait, et ne parla nullement de son épingle. Je la questionnai alors à ce sujet, lui demandant pourquoi on ne m'avait jamais parlé de ce fait ; que depuis sept mois il devait y avoir longtemps que l'épingle était ressortie. Je la laissai étendue toute la journée avec une alimentation liquide et de la glace sur l'abdomen. Le lendemain, je rendors la malade et la questionne de nouveau. Elle me décrit comme la veille les dimensions et la situation exacte de l'épingle. Je lui demande alors si elle peut la déplacer. Elle fait quelques mouvements et me dit que c'est très difficile, car chaque mouvement l'enfonce d'avantage.

« Il faudrait, me dit-elle, que je fasse remuer mon intestin en sens inverse et c'est très difficile.

— Essayez. »

Elle fait d'autres mouvements et me dit : « Elle bouge ; je l'ai fait bouger d'un centimètre ; elle commence à remonter ; mais ça saigne et je n'ose plus bouger. »

J'arrête la séance. Journée mauvaise avec hoquet, nausées, sensation de douleur et de chaleur dans l'abdomen.

Le troisième jour, je la rendors. Elle me dépeint « tout l'intérieur de son ventre rouge, et, à l'endroit de la piqûre, la tête de l'épingle a fait un petit trou et s'est collée dedans. » Je lui demande de me décrire exactement la situation de l'épingle et si elle la voit assez bien pour me dessiner avec un crayon sa situation. « Oui, dit-elle. » Je lui donne un crayon et du papier et dans l'hypnose, sans hésiter une minute, elle fait le dessin demandé, m'expliquant que la tête de l'épingle est en haut et qu'elle traverse la paroi intestinale sans cependant en prendre toute l'épaisseur, puis ressort de l'autre côté d'un centimètre environ.

Elle prend même son drap de lit et le replie sur son doigt pour mieux m'expliquer comment l'épingle est piquée :

« Elle passe, me dit-elle, sous la petite peau mince qui entoure l'intestin. Heureusement qu'elle ne la traverse pas aussi ; sans cela mon intestin serait crevé.

(L'épingle est donc piquée dans l'épaisseur de la paroi ; elle a traversé la muqueuse et la musculuse, respectant la séreuse, et à un centimètre au-dessous elle rentre dans l'intérieur du tube intestinal, comme le montre bien le dessin de la malade.) Je lui demande encore si c'est dans le gros intestin.

« Vous voyez bien que non, me dit-elle, en me montrant son dessin. »

Et, en effet, elle a bien dessiné une anse d'intestin grêle.

Je m'arrête, car elle souffre trop. Je la laisse reposer et continue dans la journée l'alimentation liquide et la glace sur l'abdomen.

Le lendemain nouvelle séance. Je lui dis de faire partir l'épingle de la place occupée. Elle fait des efforts qui paraissent très douloureux, et en allant avec beaucoup de précaution. Je comprends à ses explications qu'elle est obligée de

faire faire à son intestin des mouvements antipéristaltiques. Elle dépeint toutes les positions successives que prend cette épingle, tous les mouvements qu'elle fait, elle se repique, elle s'accroche, elle tourne, elle bouge, elle se heurte à la paroi, etc. Enfin après un quart d'heure environ, l'épingle est sortie, elle est maintenant libre dans l'intestin.

« Mais, ajoute-t-elle, il faut que je la fasse descendre ; car elle est restée si longtemps à cette place qu'elle pourrait avoir tendance à y revenir, et j'ai eu trop de mal à la faire partir pour recommencer. »

Elle me dit que « l'endroit de la piqûre saigne un peu et que ça fait une plaie. » J'arrête la séance. Le cinquième jour je recommence ; l'épingle a fait du chemin avec les liquides absorbés par la malade. Elle me dit qu'elle est passée dans le gros intestin. Enfin le sixième jour, je l'endors et lui dis de faire avancer l'épingle. Elle fait toujours des mouvements abdominaux, mais me dit qu'elle a peur que l'épingle se pique à la fin de l'intestin. Je lui fais administrer un lavement pour en faciliter l'expulsion. Elle me dit à ce moment que l'eau arrive bien jusqu'à l'épingle et l'entraîne ; et elle la rend enfin, en me disant : « Ça y est, elle est sortie ! » L'épingle était bien conforme à sa description, dépolie par les liquides intestinaux. Je réveille la malade, lui montre son épingle : elle n'hésite pas une minute : « C'est bien celle-là, dit-elle. »

Cette observation me paraît la plus probante de toutes : pendant six jours la malade m'a décrit le trajet d'une épingle dans son intestin. Or, si elle ne l'avait pas vue, pourquoi en aurait-elle parlé ainsi tout à coup au bout de six mois ? Pourquoi m'aurait-elle fait son dessin ? Pourquoi aurait-elle accusé la sortie de l'épingle le sixième jour plutôt que le premier ou le deuxième ? Pourquoi m'aurait-elle parlé de cette première épingle avalée et non de la deuxième avalée quatre mois plus tard ? Elle savait cependant qu'elle avait avalé les deux. Enfin cette description minutieuse, ce dessin précis, tous ces faits qui se sont déroulés devant moi, ne me laissaient aucun doute.

Les jours suivants, la malade me décrit dans l'hypnose les progrès de la cicatrisation de la petite plaie causée par l'épingle, la formation d'une petite croûte molle, la diminution de l'inflammation péritonéale voisine : et au bout de quelques jours elle put reprendre l'alimentation normale, me disant qu'il n'y avait plus qu'une petite cicatrice et une petite dépression de la paroi intestinale à l'endroit où la tête de l'épingle avait appuyé si longtemps.

Depuis, la malade a repris son traitement et ne s'est plus jamais plainte de son intestin.

\*  
\* \*

Tels sont les trois faits qui se sont déroulés sous mes yeux. J'ai depuis questionné dans l'hypnose les malades chez qui ces faits s'étaient présentés pour leur demander comment elles voyaient en dedans d'elles-mêmes et si elles voyaient réellement ; et je terminerai cet article en transcrivant les explications qu'elles m'ont données, car elles me paraissent de nature à éclairer cette question nouvelle de l'autoreprésentation.

« Comment voyez-vous, ai-je demandé à la première malade, ce qui est en vous, corps étranger ou organe ? Le voyez-vous comme vous voyez avec vos yeux quand vous regardez un objet ?

— Ah ! mais non, je le vois, mais pas de la même façon ; d'abord ça me fatigue beaucoup plus dans la tête que lorsque je vois avec mes yeux. Quand je veux arriver à voir une place en moi, les nerfs de la partie que je veux voir me tirent à la partie correspondante de ma tête.

— Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Eh ! bien ; toutes les parties de mon corps ont une partie correspondante dans ma tête. Si l'une dort, l'autre dort aussi. Ainsi vous savez bien que quand je sens mes jambes ça me tire derrière la tête ; mon cœur, ça me tire au milieu de ma tête ; eh bien ! si je veux voir mon cœur il faut que je sente en même temps dans ma tête. Je ne vois un organe que si cet organe se réveille en même temps dans ma tête ; autrement

je vois très mal, et même s'il est bien engourdi, je ne le vois pas du tout.

— Donc, quand vous ne sentez plus un organe, vous ne le voyez plus?

— Ah! si, quand je l'ai déjà senti bien, je le vois encore, mais moins; il est vrai que c'est très curieux, ce qui se passe alors: je le vois sans le voir, on dirait que je me rappelle plutôt l'avoir vu; mais toujours quand je veux regarder en moi, ça me fatigue beaucoup.

— Mais voyez-vous les couleurs?

— Je ne sais pas, il me semble que oui. Ainsi quand la petite peau de mon ventre (son péritoine) est irritée, je vois bien qu'elle est rouge. Quand j'ai uriné du sang, je voyais bien que dans ma vessie c'était du sang qu'il y avait, et pas autre chose. Tout ce que je sais bien c'est que, quand je regarde un point de mon corps, ça me tire tout de suite dans la tête. »

Ma deuxième malade questionnée me répondit ceci, que j'écris textuellement à mesure qu'elle parle :

« Quand je veux voir, je n'ai qu'à suivre les nerfs qui partent du point de ma tête correspondant et qui descendent dans mon dos et vont enfin jusqu'à l'endroit que je veux voir; mais je ne les vois pas comme avec mes yeux... Il y a des endroits que je ne peux pas bien voir: il faut que ça parte de ma tête où je le sens en même temps... Quand je sens bien un organe, je ne le vois plus; ainsi vous m'avez fait sentir mes jambes, je les voyais, je voyais dedans; mais maintenant que je les sens bien, je ne les vois plus de la même façon, je les vois seulement dessus avec mes yeux. Ce que je ne sens pas un peu, je ne le vois pas, il faut d'abord que j'aie trouvé à quel endroit de mon corps et de ma tête est l'organe que je veux voir.

— Mais quand vous avez vu l'épingle dans votre intestin, comment l'avez-vous vue?

— Je ne sentais pas mon ventre avant, je ne voyais rien: quand j'ai commencé à sentir, j'ai commencé à voir. Or un jour, le 17 octobre (c'est en effet exactement le 17 octobre qu'elle m'a dit voir la dite épingle) j'ai mieux senti mon intestin, alors j'ai bien vu l'épingle en entier.

— Vous l'avez vue ?

— C'est-à-dire que j'ai senti qu'il y avait quelque chose dans mon intestin ; alors j'ai regardé dans ma tête avec les nerfs qui partent en arrière de mes yeux, et à l'endroit qui dans ma tête correspondait à mon intestin, j'ai vu comme une ombre sur un voile, une raie noire ayant la forme d'une épingle, et en même temps que je voyais ça dans ma tête je le sentais dans mon ventre!... »

J'ai transcrit textuellement, je le répète, les paroles de mes deux malades. Toutes deux m'ont, en résumé, dit la même chose. Leurs paroles me semblent fournir une explication du phénomène décrit. Les malades sentent d'abord et interprètent ensuite les phénomènes de sensibilité. Peut-être y a-t-il cependant un phénomène plus complexe qui reste inexpliqué, et qui a été traduit imparfaitement par ma deuxième malade, me parlant, à propos de l'épingle, de l'impression qu'elle a eu de la projection d'une raie noire sur un voile. Y a-t-il là les éléments d'une autre interprétation de ces phénomènes normaux ? Peut-être se composeraient-ils alors de deux phases successives dont la première serait certainement un trouble de la sensibilité périphérique transmis aux centres cérébraux, et la deuxième phase une interprétation faite par la malade et où entreraient en jeu la mémoire et les notions secondement acquises. Il y a là, en résumé, à côté d'un phénomène de sensibilité, anesthésie, ou hyperesthésie un phénomène spécial de cénesthésie cérébrale sur lequel j'ai cru de nouveau devoir attirer l'attention (1).

Dr COMAR.

(1) « Cet article était déjà sous presse quand a paru dans *la Revue philosophique* de janvier 1903 un article de Sollier intitulé « L'Autoscopie interne », dans lequel l'auteur, à côté de faits nouveaux, donne une interprétation des phénomènes observés. »

Nous reproduirons cet article intéressant et nous discuterons prochainement la thèse philosophique de l'auteur.

E. M.





## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

*(Suite)*

« Le ministre vint me trouver et dit à quelqu'un en lui donnant une lettre : « Vous allez mener cet homme-là au premier valet de chambre du roi. » Nous partons, mon conducteur et moi. Le carrosse était prêt pour nous conduire, mais j'ai dit : « Ça n'est pas la peine, j'irai bien à pied ; il n'y a pas loin, il n'y a que la Seine à traverser. »

« Le ministre part après nous ; mais comme il était en carrosse, il est arrivé plus tôt que nous. Nous arrivons aux Tuileries sur les trois heures ; nous montons à l'appartement du roi. Nous avons trouvé dans tout ce qui était en avant et dans les alentours bien des gardes, et personne ne m'a rien dit. Celui qui me conduisait a remis sa lettre au premier valet de chambre du roi qui, après l'avoir lue, m'a dit : « Suivez-moi. » Mon conducteur est resté là et n'a pas été plus loin. J'entre dans la chambre du roi au même moment que le ministre en sortait.

« Le roi était assis à côté de sa table, sur laquelle il y avait bien des papiers et des plumes. J'ai salué le roi et je lui ai dit, mon chapeau à la main : « Sire, je vous salue. » Le roi m'a dit : « Bonjour, Martin. » Et j'ai pensé en moi-même : il sait bien mon nom, toujours. « Vous savez, Sire, pourquoi je viens ? — Oui, je sais que vous avez quelque chose à me dire, et l'on m'a dit que c'était quelque chose que vous ne pouviez dire qu'à moi : asseyez-vous. »

« J'ai pris un fauteuil et je me suis assis vis-à-vis du roi. Il n'y avait que la table entre nous deux. Et quand j'ai été assis, je lui ai dit : « Le 15 janvier, à peu près à 2 heures de relevée

comme j'étais dans mon champ à répandre du fumier, il m'est apparu tout de suite, sans que je sache d'où il venait, un homme qui m'a dit : « Il faut que vous alliez trouver le roi et que vous lui disiez que sa personne est en danger... » (Ici se trouve la relation détaillée des apparitions qu'à vues Martin, et des paroles qu'il a entendues).

« Le roi, pendant tout ce récit, pleurait; je lui voyais les larmes couler sur ses joues. Je lui rappelle des particularités qui m'ont été annoncées de son exil, et il m'a dit : « Gardez-« en le secret; il n'y aura jamais que Dieu, vous et moi qui « saurons cela. » (Suivent d'autres détails.)

« Le roi écoutait tout cela en me regardant et sans me rien dire. Ici, il m'a dit : « C'est le même ange qui conduisit le « jeune Tobie à Ragès et qui l'a fait marier. » Et il m'a pris la main en me disant : « Que je touche à la main que l'ange a « serrée; priez pour moi. — Bien sûr, Sire, que moi et ma « famille, ainsi que M. le curé de Gallardon, avons toujours « prié pour que l'affaire réussit. » Ici, j'ai répété au roi ce que je lui avais dit au sujet des dimanches et fêtes et je lui ai dit que c'était là le principal.

« Et le roi m'a répondu : « Je ferai en sorte d'y remédier. » J'ai salué le roi en lui disant : « Je vous souhaite une bonne « santé; il m'a toujours été annoncé qu'il ne m'arriverait « aucune peine ni aucun mal. — Il ne vous en arrivera pas « non plus; vous vous en retournerez demain; le ministre va « vous donner à souper et à coucher, et des papiers pour « vous en retourner. »

« Je suis retourné rejoindre mon conducteur qui m'attendait et nous avons été ensemble à l'hôtel du ministre. »

Le ministre lui fit délivrer ses papiers et le força de recevoir une gratification de la part du roi.. Martin refusait d'accepter, mais le ministre lui ayant dit qu'on ne pouvait en aucune sorte refuser un don de Sa Majesté, il se rendit à cette raison.

Ce brave homme après son retour dans ses foyers a repris ses travaux ordinaires, sa vie simple et champêtre, évitant de parler indiscrètement de ce qui lui est arrivé.

M. Archer, ancien chanoine de Chartres, raconte que quelques moments après la retraite de Martin, le roi dit en présence de plusieurs personnes : « On dira ce qu'on voudra, mais il est certain que cet homme m'a rappelé des choses qui n'étaient connues que de Dieu et de moi. »

Les révélations de Martin avaient été défavorables à M. Decazes. Aussi, après le dénouement de cette affaire, on remarqua une petite persécution contre tous les fonctionnaires qui avaient cru à la mission surnaturelle de cet homme. M. André fut rélégué en Bretagne, le curé de Gallardon fut changé à l'instigation du gouvernement qui exigea son éloignement de l'évêque de Versailles.

Au sujet de l'intéressante publication que nous faisons sous ce titre, nous recevons la communication suivante :

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié dans le dernier numéro du *Journal de l'Aveyron* un fragment de M. de Barrau sur l'histoire d'Ignace Martin qui avait, disait-il, reçu de l'ange Raphaël la mission d'aller trouver le roi Louis XVIII et qui y alla en effet après avoir passé trois semaines à Charenton sous la surveillance des médecins. Voulez-vous me permettre de compléter le récit de M. de Barrau à l'aide du Rapport adressé, le 27 juin 1816, au duc Decazes, ministre de la police, par MM. Royer-Collard et Pinel, professeurs à la Faculté de médecine de Paris?

Le hasard ayant fait tomber entre mes mains le texte manuscrit de ce rapport, je me disposais à l'analyser pour le faire connaître à vos lecteurs, lorsque j'ai lu le récit de M. de Barrau. Je me hâte donc de vous adresser ces quelques notes qui, venant après l'article de dimanche dernier, auront au moins quelque actualité.

C'est en janvier 1816 qu'eurent lieu les premières apparitions de Martin. Sur l'ordre du préfet d'Eure-et-Loir, M. André alla le chercher et le conduisit à Paris le 7 mars. Il descendirent tous deux rue Montmartre, à l'hôtel de Calais, et le lendemain sur les 9 heures du matin ils se rendirent chez le ministre.

« Au moment même où Martin entra dans les appartements du ministre, l'inconnu se trouva à côté de lui et lui recommanda de ne pas fléchir, de n'avoir ni inquiétude, ni crainte et de dire les choses comme elles étaient. »

Après l'avoir questionné, le ministre lui dit qu'il pouvait s'en aller tranquille, car il avait fait arrêter le personnage qui le poursuivait.

« Je n'en crois rien, répondit Martin, car je viens de le voir ici tout à l'heure. En tout cas faites amener la personne que vous avez arrêtée et je verrai bien si c'est la même. »

En sortant de chez le ministre, Martin fut reconduit à l'hôtel, où l'inconnu lui apparut de nouveau.

« On vous a dit qu'on m'avait arrêté, eh bien ! dites à celui qui vous l'a dit, qu'il n'a aucun pouvoir sur moi. »

Le lendemain, Martin revit encore l'inconnu, qui lui annonça qu'il recevrait le jour même la visite d'un docteur en médecine.

Vers les 3 heures de l'après-midi, une personne d'un certain âge se présenta à l'hôtel et demanda à voir Martin. Celui-ci ne l'eût pas plutôt aperçue qu'il lui dit :

« Vous êtes le docteur dont la visite m'a été annoncée.

— Comment savez-vous cela ?

— Je le sais parce que le personnage inconnu que je vois, me l'a annoncé ce matin même. »

M. Pinel, qui n'avait fait part à personne du jour et de l'heure de sa visite, en fut profondément étonné. Les apparitions continuèrent les jours suivants. Ce fut alors que l'inconnu se nomma, et qu'il annonça à Martin plusieurs faits qui devaient se produire et qu'on avait soigneusement tenus cachés.

Enfin, le 2 avril, Martin fut conduit chez le Roi. Il revit encore, avant d'entrer, l'ange Raphaël qui lui recommanda de dire au Roi tout ce qu'il savait et qu'au surplus les paroles dont il auraient besoin lui arriveraient toutes seules.

Le récit de son entrevue avec le Roi a été donné par M. de Barrau.

Le 3 avril, Martin reprenait le chemin de son village où il a vécu pendant longtemps, sans avoir d'autres apparitions.

MM. Royer-Collard et Pinel, qui avaient observé longuement Martin pendant les trois semaines qu'il resta à Charenton, firent le rapport qu'on leur avait demandé et l'adressèrent au ministre de la police générale.

Après avoir raconté l'histoire de Martin telle que nous la connaissons, ces Messieurs se posent une double question : Les faits racontés par Martin sont-ils réels ou supposés ? Dans le premier cas Martin est sincère, dans le second c'est un imposteur.

Examinant d'abord la deuxième hypothèse, ils déclarent que si Martin est un imposteur, « il ne peut l'être que de deux manières : ou en imaginant seul son rôle et en l'exécutant sans aucune assistance étrangère, ou en obéissant à l'influence d'autres personnes plus éclairées que lui et en suivant leurs conseils et leur direction. »

MM. Royer-Collard et Pinel exposent longuement les raisons qui les empêchent de croire que Martin ait pu imaginer et jouer tout seul le rôle qu'il a joué avec tant de suite et de persévérance ; ils n'admettent pas davantage que Martin ait obéi à une impulsion supérieure et qu'il ait été l'instrument d'hommes plus habiles que lui qui avaient leurs vues secrètes dans cette affaire, et ils n'hésitent pas à conclure ainsi :

« Il résulte évidemment selon nous, de cette double discussion, que Martin n'est ni l'auteur unique ni l'instrument aveugle d'une fourberie préparée et exécutée dans un dessein quelconque et par conséquent qu'il n'est point un imposteur. »

Notons en passant que MM. Royer-Collard et Pinel ne partagent point l'avis de M. de Barrau qui dit : « ... ces révélations ont un caractère politique qui doit faire douter de leur authenticité. »

Mais si Martin n'est point un imposteur, il a donc réellement éprouvé les sensations qu'il rapporte, c'est-à-dire qu'il a vu et touché lorsque d'autres hommes placés dans la même situation que lui ne voyaient et ne touchaient rien, qu'il a entendu des paroles distinctes lorsque les autres n'entendaient rien, et ces sensations il les a éprouvées quarante ou cinquante fois pendant des intervalles de cinq à dix minutes et cela pen-

dant près de trois mois. Comment faut-il caractériser cet état des fonctions intellectuelles? »

Ici les médecins entrent dans une longue discussion technique dont je vais donner le résumé.

Les faits analogues à ceux qui nous occupent sont connus sous le nom d'hallucination.

Il n'y a pas de doute que l'histoire de Martin ne présente une analogie marquée avec celle des hallucinés qu'on a jusqu'ici observés, mais il faut ajouter qu'elle en diffère aussi par des *circonstances importantes et fondamentales*.

1° Les hallucinations sont toujours précédées et amenées par des causes qui ont troublé plus ou moins les facultés intellectuelles de l'halluciné.

Or chez Martin on ne rencontre aucune de ces causes. Il a eu des visions religieuses, mais jamais il ne s'est occupé de matières religieuses et il s'est toujours borné à remplir simplement ses devoirs religieux sans aller au delà de la lettre du précepte.

Des matières politiques, il ne s'est pas occupé davantage, ne lisant ni livres, ni journaux, ne se mêlant à aucune discussion, et vivant tranquillement de son travail.

2° A mesure que les hallucinations se reproduisent, l'halluciné entre dans un état d'excitation de plus en plus marqué; il se croit inspiré, se prend pour un prophète, fait part à tout venant de ses visions.

Chez Martin rien de pareil. Depuis la première de ses apparitions il a été constamment le même, c'est-à-dire tranquille, immobile, sans aucune préoccupation apparente, continuant de vaquer à ses occupations habituelles. Il n'a parlé de ses visions qu'à ses supérieurs, non pour s'en faire gloire, mais pour accomplir ce qu'il considérait comme un devoir.

« Une pareille conduite ne ressemble guère à celle des visionnaires ordinaires et ici Martin se présente encore avec des caractères qui n'appartiennent qu'à lui. »

3° Souvent les visions et les révélations des aliénés, tout en paraissant se rapporter à un but déterminé, présentent des bizarreries, des idées extravagantes : le délire s'y manifeste inévitablement.

Au contraire, si l'on admet la réalité du personnage qui apparaît à Martin, tout s'explique, tous s'enchaînent, tout y est raisonnable.

« Cette différence est, à notre avis, d'une haute importance et mérite une attention toute particulière. »

4° Les aliénés mêlent quelquefois à leurs visions des prédictions ou des révélations qui portent si évidemment le signe de l'erreur qu'elles sont une preuve du délire qui les égare. *Il paraîtrait qu'il y a eu quelque chose de plus sérieux chez Martin.* Martin a annoncé dès le matin la visite que devait lui faire M. Pinel dans l'après-midi; il a également écrit le 12 mars qu'on allait prendre des informations dans son pays, or la lettre ordonnant ces informations n'a été écrite que le 16. De plus Martin a révélé à Sa Majesté des faits connus d'Elle seule.

Or s'il a eu « des exemples incontestables de prévisions et de pressentiments réalisés par l'événement, il est certain que ces exemples *ne se sont jamais rencontrés chez des aliénés.* »

5° Les sensations de Martin ont existé dans un état de simplicité parfaite, c'est-à-dire dégagées de toute altération, même la plus légère, des facultés intellectuelles: or une simplicité si rigoureuse, si absolue, n'appartient jamais aux hallucinations des aliénés.

6° Enfin tandis que les hallucinations sont toujours accompagnées chez les aliénés d'un dérangement dans la santé physique, « nous avons remarqué chez Martin qu'il était impossible de jouir d'une santé meilleure, et cet état s'est maintenu jusqu'à la fin sans présenter aucune altération. »

Et les médecins concluaient que si l'état de Martin présentait sous certains rapports une analogie marquée avec l'état de certains aliénés, sous d'autres rapports il en différait par des caractères *essentiels*.

Ils déclaraient ne pouvoir, en l'état de la science, se prononcer sur la nature de l'affection de Martin, et tout en faisant observer que parfois l'aliénation ne se manifeste qu'après un temps plus ou moins long, ils ajoutaient qu'on devait rendre la liberté à Martin en le soumettant néanmoins à une observation éclairée.

Il ne paraît pas que cette observation ait fourni de nouvelles données permettant de se prononcer plus formellement sur l'état de Martin.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le V<sup>te</sup> DE BONALD.

(*A suivre.*)

Hippolyte DE BARRAU.



---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.



# LE CORPS HUMAIN ET SON FANTOME

(Suite)

## I

Cette électricité, qui foudroie un arbre, arrache une branche et la jette au loin, qui dessine sur le corps à travers les vêtements l'image des objets qu'elle rencontre sur son passage, nous apparaît comme une force fantastique, irrégulière, capricieuse, soumise, en bien des cas, à des lois que nous ne connaissons pas, et toujours assez puissante pour produire des phénomènes merveilleux.

Supposez que cette force se trouve en nous, dans notre système nerveux, et que, tantôt d'une manière consciente, tantôt d'une manière inconsciente, nous puissions en disposer, vous aurez alors ces *médiums* organisés, plus aptes que beaucoup d'autres à remplir l'office d'accumulateurs ou de condensateurs. Ils projetteront l'électricité, substituant ainsi une cause intelligente à la cause violente et brutale ; ils produiront ces effets extraordinaires de lévitation, de hantise, ces mouvements de tables et de meubles dont la cause naturelle nous était encore inconnue, et que nous étions tentés d'attribuer à un agent extra-naturel.

Qui mettra cette force électrique et humaine en action ? Tantôt la nature, tantôt les anges, tantôt le démon. C'est là, qu'un grand esprit de discernement deviendra nécessaire : mais l'hypothèse que nous venons d'exposer et que nous discuterons plus tard, n'exclut pas la possibilité d'une intervention extra-naturelle, ou démoniaque ou divine, c'est-à-dire d'un agent préternaturel qui pourra s'emparer de cette force et produire avec nous des phénomènes merveilleux.

Je m'empresse de déclarer que non seulement l'analogie

supposée n'est pas démontrée, mais qu'elle n'explique en aucune manière la lévitation divine des saints. Que voyez-vous de commun entre les effets rapides, violents, passagers d'une déflagration ou d'une décharge électrique et le mouvement ascensionnel, majestueux, tranquille du saint qui monte dans les airs? Et non seulement cet enlèvement aérien du corps humain n'a rien de violent, mais il s'arrête par exemple, en présence d'une croix ou de l'image de la mère de Dieu. Dans certains cas, il suffira même d'un ordre mental d'un Supérieur, au nom de l'obéissance, pour ramener à terre le corps déjà transfiguré du saint qui flotte dans les airs. Ne parlons pas ici de phénomène aveugle, physique, violent, nous sommes en présence d'un phénomène préternaturel.

Il vous suffit, en ce moment, de constater l'existence du fluide électrique dans le corps humain.

C'est encore sous la forme magnétique que ce fluide se révèle quelquefois dans les sujets sensitifs. On peut constater sa réalité.

Certains sensitifs voient le corps humain entouré d'une lueur blanche et grise, elle est plus vive et plus abondante à la tête et aux extrémités. Ces lueurs deviennent plus lumineuses pour un sujet mieux doué, elles sont rougeâtres sur le côté gauche du corps et bleuâtres sur le côté droit. Un sensitif mieux exercé voit des flammes nettement lumineuses autour du corps, bleues à droite, orangées ou rouges à gauche, d'une singulière intensité autour de sa tête.

Dans ses études physiques sur le magnétisme animal, le Dr Charpignon cite cette observation. Une cataleptique, Schmitz Banck, travaillait à l'horlogerie. Dans les jours qui précédaient ses crises, ses outils, ses tournevis, pince-brosettes étaient invariablement aimantés. Après quelques jours, ces outils soulevaient la limaille, des petites vis, des aiguilles d'acier. Un tournevis, aimanté ainsi par contact, conserva deux ans sa vertu magnétique. Ce phénomène impatientait l'ouvrière et son maître qui était obligé de fournir trop souvent de nouveaux instruments.

Les cas de ce genre ne sont pas si rares, ils remplissent les livres spéciaux sur l'aimantation par l'action humaine.

Cette force se révèle encore sous une forme qui présente de frappantes analogies avec l'électricité. Après une série d'expériences dont l'exposé nous éloignerait de notre sujet, M. Durville a formulé les lois suivantes qui résument ses longs travaux.

Le corps humain est polarisé : le côté droit est positif, le côté gauche est négatif. — La polarité est inverse chez les gauchers. — Les pôles de même nom excitent, les pôles de nom contraire calment. La contraction se transfère d'un côté à l'autre par action isonome; la paralysie par action hétéronome. On pourrait donc considérer le corps humain comme un condensateur : les plexus seraient des batteries, les nerfs les fils conducteurs, et le fluide nerveux, matière spiritualisée, corps astral, produisant successivement, dans des expériences faciles à répéter, des effets lumineux, des rayons Rœntgen, des effluves visibles dont la photographie nous donnera la reproduction

## II

Ces effluves ont été souvent reproduits par le Dr Iodko, membre des l'Institut de médecine expérimentale de Saint-Petersbourg, électricien d'un rare mérite. Nous avons entendu son intéressante communication à la Société des Sciences psychiques, au mois d'avril 1896, et il a bien voulu répéter pour nous, dans une réunion intime, les expériences que nous voulions observer avec plus d'attention.

Je dois rappeler ici une circonstance particulière. Le Dr Iodko se préparait à faire passer sous nos yeux quelques clichés de radiation lumineuse, d'effluves développés autour des mains. Je lui demandai s'il était vrai qu'il eût obtenu, la veille, un cliché de deux personnes invisibles. Je tenais à établir une distinction rigoureuse entre de simples effluves rayonnants et des personnages, double ou fantôme, dont les contours étaient parfaitement dessinés.

Le docteur me parut embarrassé, contrarié de cette question. Après quelques instants d'hésitation il me dit : « Eh bien, oui, c'est vrai; hier, dans cette petite chambre, très mal éclairée,

presque obscure à 6 heures du soir, contrairement à toutes les lois de la photographie, le colonel X. a obtenu ce cliché. »

Le docteur me présenta un cliché, sur lequel deux personnes se détachaient avec une parfaite netteté.

Le docteur ajouta avec une vive expression de mécontentement : « Ces expériences ne rentrent pas dans le cadre de mes travaux, elles me troublent, je ne veux pas m'en occuper. »

Il était difficile de séparer d'une manière plus tranchée les expériences scientifiques sur les radiations humaines et les expériences trop mystérieuses sur la photographie de l'invisible, fantôme ou corps astral. Nous tenons à cette distinction qui nous paraît essentielle dans la question que nous étudions ici.

Voici donc la théorie du Dr Iodko. Il se fait un échange perpétuel entre notre organisme et l'éther ambiant; il nous environne, il nous pénètre, il entre en nous, il en sort, dans l'équilibre et l'harmonie. Mais l'on peut rompre l'équilibre, surcharger l'organisme, condenser l'éther et obtenir ainsi des effets lumineux dans les tubes de Geissler, dans l'ampoule de Crookes, et des effluves enveloppants du corps humain que l'on peut photographier.

Ce qui est particulier aux expériences de Iodko quand il veut obtenir la surcharge de l'organisme, c'est qu'un des pôles de la bobine est en communication avec l'air atmosphérique, tandis que l'autre est fixé à un fil conducteur que l'on tient à la main, par un manchon de verre isolateur. Le corps humain remplit ici le rôle de condensateur.

Nous n'avons à nous occuper ici, ni de la transmission des ondes sonores, ni de l'illumination d'un tube Geissler, ni des rayons X dans le tube et l'ampoule de Crookes, malgré le grand intérêt que présentent ces expériences, très faciles à répéter. Elles démontrent d'une manière incontestable la polarité du corps humain et confirment les théories que M. Durville a exposées et défendues. Elles démontrent aussi avec la même évidence que le corps emprunte directement à l'atmosphère la quantité d'éther qu'il condense et s'assimile dans les propulseurs de l'organisme humain.

Ce qui nous intéresse davantage, c'est que, par son procédé électrographique, M. Iodko obtient, sans objectif, la photographie des effluves dégagés par le corps humain. Nous avons pu voir ainsi, autour des mains, les faibles effluves d'une personne anémique, puis les effluves plus larges d'une jeune fille bien portante et nerveuse, et enfin, des effluves longs, fins et nombreux dégagés par la main d'un jeune homme sensuel. Une dernière épreuve servait à démontrer que les radiations de nom contraire d'hommes et de femmes s'attirent, et qu'elles se repoussent quand les mains sont de même nom<sup>1</sup>.

Un observateur expérimenté arriverait ainsi à connaître le caractère, les tendances, les impulsions d'un sujet par l'empreinte photographique de la radiation des mains.

Le fluide humain n'est donc plus une hypothèse, il est une réalité.

### III

M. de Rochas a pénétré plus loin que ses prédécesseurs, dans cette question de fantôme du corps humain. Ce que nous appelons fantôme, M. de Rochas l'appelle corps odique pour désigner plus clairement les éléments qui le composent. Le nom importe peu. Je cite M. Sage, un disciple et un ami du consciencieux expérimentateur.

« J'ai eu l'heureuse chance d'assister à quelques-unes des expériences de M. de Rochas. Je n'ai pas pour me taire les mêmes raisons que lui, je n'ai pas dans la science de nom qu'on puisse salir, je donnerai donc une esquisse de la suite du phénomène.

« Quand le magnétiseur continue les passes, l'extériorisation latérale ne continue pas indéfiniment. Un moment arrive

1. MM. Guébard et Dujardin attribuaient ces nuages d'effluves à la décomposition des sels d'argent dans le bain révélateur. Le Dr Baraduc a répondu en faisant l'expérience à sec. Le commandant Tegrat a obtenu un grand nombre d'épreuves même à travers une boîte où se trouvait enfermée la plaque, le fluide opérant comme les rayons X. Cet officier avait obtenu des radiations fluidiques, en 1894, longtemps avant le Dr Luys, à l'hôpital de la Charité.

Le Dr Branly attribue ces effets à la chaleur humaine, mais il ne nie pas la possibilité d'un fluide vital.

où les deux moitiés de fantôme odique quittent le corps physique des deux côtés à la fois et viennent se réunir en avant de ce même corps physique pour former un fantôme complet, visible par les somnambules et les sensitifs.

« Le magnétiseur en trouve la situation en pinçant dans ce qui est pour lui le vide : le fantôme a entraîné avec lui la sensibilité, et dès qu'on touche ce fantôme, le corps humain tressaille.

« Le corps odique (fantôme) tend à reproduire les moindres particularités du corps physique; mais quand il n'est point encore assez dense, assez formé, il se présente comme une sorte de nuée lumineuse qui rappelle le Balzac, aux formes imprécises de Roduc.

« Abandonné à lui-même il a des tendances à s'éloigner dans le sens de la verticale, en demeurant toujours rattaché au corps physique par un mince cordon odique. Mais la volonté du sujet et celle du magnétiseur qui s'impose au sujet peuvent le ramener et le diriger comme elles veulent.

« L'âme, vie et pensée, continue à fonctionner dans le corps physique, évidemment, mais elle est surtout active dans le fantôme.

« Le sujet qui est dans cet état témoigne, quand on l'interroge, d'une béatitude infinie. Il voudrait qu'on l'y laissât toujours<sup>1</sup>. »

Ce fantôme ne serait donc pas le résultat d'une action volontaire et délibérée du sujet endormi. Dans cet état comme dans certains états malades, le fantôme se dégagerait spontanément. « Il se produit alors *un double* (fantôme) qui peut rester dans le voisinage du patient ou aller vagabonder au loin. Celui-ci peut voir ce double, ou simplement le sentir ou même être totalement inconscient de son existence. Ceux des savants actuels qui nient toujours l'*od* (fluide) appellent les phénomènes des hallucinations autoscopiques : cette dénomination suffit à expliquer ce qu'ils en pensent (p. 114).

D'après de nombreuses indications l'*od* serait un fluide sécrété par l'organisme, et ce fluide formerait spontanément,

1. *La Zone frontière*, p. 113.

selon des lois qui nous sont encore inconnues, ce fantôme odique, d'un bleu pâle que les sensitifs savent distinguer et qu'ils peuvent voir.

Et ce fluide ainsi sécrété par nos organes ne serait pas la matière à l'état solide, liquide, gazeux, radiant, ce serait la matière à l'état éthéré.

Nous arrivons ainsi à constituer la synthèse du phénomène des apparitions. Les organes de notre corps sécrèteraient un fluide qui prend le nom de fluide odique. Ce fluide, que l'on verrait se dégager des deux côtés de notre corps, se rapprocherait, se condenserait et deviendrait l'image, la reproduction, le fantôme de notre corps physique. Ce fantôme resterait toujours attaché, pendant la vie, et par un lien fluïdique à ce corps matériel qui frappe nos sens. Et, tout en conservant ce lien de dépendance vitale avec notre âme et avec notre corps, ce fantôme pourrait apparaître en divers lieux, en dehors de nous, et réveiller notre souvenir dans l'esprit de nos parents ou de nos amis.

Mais ici, les psychologues se divisent : les uns prétendent que ce fantôme est essentiellement distinct et indépendant du corps que nous aurons après la mort, du corps des désincarnés. Les autres prétendent, au contraire, que ce fantôme accompagne notre âme, après la mort, ne la quitte plus et lui permet de se manifester à nous, dans le mystère et la frayeur des apparitions. Telle est l'opinion de M. de Rochas et des spirites qui prétendent reconnaître dans le fantôme le périsprit et le corps astral.

Mais, si après la mort, notre âme, séparée de ce corps matériel, restait enveloppée du fantôme odique, on ne voit pas pourquoi elle aurait besoin de s'emparer du fluide odique des médiums pour se rendre visible, on ne voit pas même pourquoi la présence d'un médium serait nécessaire, le désincarné apparaîtrait quand il voudrait et comme il voudrait.

Et dans cette hypothèse il faudrait en revenir à cette vieille erreur que l'homme a une âme et deux corps : le corps astral, fluïdique, le fantôme et le corps matériel. Cette assertion est fautive, elle est contraire à l'unité de la personne humaine. Il est vraiment étrange d'entendre des Esprits eux-mêmes,

évoqués par des hommes sérieux, réprouver cette erreur de deux corps juxtaposés en nous, d'un périsprit ou d'un astral qui aurait la propriété de mouvoir notre organisme corporel et de vagabonder dans le mystère des rêves et des visions.

« On a prétendu, par ignorance, que l'homme a un double, et que ce double, ou autre soi-même, peut être extériorisé du corps matériel et parcourir le monde à plaisir. Les faits, dans ce cas, démontrent que l'homme n'est pas du tout pluriel, ni double dans son essence, mais bien unique, une unité parfaite dans son être : et certains psychologues ont tellement obscurci la manière d'interpréter les faits concernant l'âme humaine, que beaucoup pensent que le prétendu subscscient ou subliminal *ego* est une réalité, tandis que l'homme est une unité dans chaque phase et chaque manifestation de son entité. La psychologie le prouve, et le spiritualisme l'enseigne <sup>1</sup>. »

Qui parle ainsi? Les Esprits. Ces Esprits dont on invoque le témoignage pour prouver que l'unité de notre personne n'existe pas, et que nous avons deux corps, un corps physique et un corps astral!

#### IV

Les psychologues de notre temps ont cherché à déterminer philosophiquement et scientifiquement l'origine de ce fantôme qu'on a appelé parfois l'ombre de notre corps, qui nous suit partout et qui demeure insaisissable. Il nous semble utile de creuser ce problème d'un si grand intérêt.

M. Sage expose son système dans le livre qu'il vient de publier sous ce titre : *La Zone frontière*. Selon lui, l'encéphale sécrète un fluide. On lui a donné des noms divers, esprit vital, esprit nerveux, magnétisme ou électricité animale, esprits animaux, fluide odique. M. Sage donne la préférence à cette dernière dénomination qu'il attribue à Reichenbach, le célèbre physicien de Vienne, dont les expériences et les travaux sont connus.

<sup>1</sup> *La Revue spirite*. Février 1903. *La Science et la philosophie de la matérialisation*. Traduit par le professeur Moutonnier.



Ce fluide odique jouirait de certaines propriétés psychiques et physiques dont la principale consisterait à servir d'intermédiaire à l'âme dans ses rapports avec le monde physique. Le fluide odique répondrait avec une sensibilité exquise aux vibrations de l'âme. Toute modification, si légère qu'on la suppose, dans nos pensées, nos sentiments, nos sensations, amène une modification dans le nuage de fluide odique qui flotte constamment autour de chaque individu, et qui a une tendance à reproduire les formes de notre corps physique, c'est-à-dire le fantôme de chacun de nous.

« C'est ainsi que certains sujets, à l'état hypnotique, peuvent voir dans un fauteuil un homme qui s'y est assis, et qui n'y est plus depuis un certain temps. »

A l'état normal, ce fluide envelopperait donc notre corps tout entier, mais on le trouverait en plus grande abondance dans le cerveau, dans la main droite, dans les organes des sens, à l'extrémité des doigts.

On pourrait, selon M. Sage, séparer le corps fluide des corps physiques et l'on obtiendrait ainsi d'un sujet hypnotisé, le phénomène désigné sous le nom d'extériorisation de la sensibilité.

M. de Rochas explique ainsi ce phénomène et cette propriété de notre fantôme.

« Dès que chez le sujet magnétisé la sensibilité commence à disparaître, le duvet lumineux recouvrant sa peau à l'état de veille semble se dissoudre dans l'atmosphère, puis reparaît au bout de quelque temps sous la forme d'un brouillard léger qui, peu à peu, se condense en devenant de plus en plus brillant, de manière à prendre en définitive l'apparence d'une couche très mince, suivant, à trois ou quatre centimètres en dehors de la peau, tous les contours du corps.

« Si moi, magnétiseur, j'agis sur cette couche d'une façon quelconque, le sujet éprouve les mêmes sensations que si j'avais agi sur sa peau, et il ne sent rien ou presque rien si j'agis ailleurs que sur cette couche ; il ne sent rien non plus si c'est une personne mise en rapport avec le magnétiseur qui agit.

« Si je continue la magnétisation, il se forme autour du

sujet une série de couches équidistantes, séparées par un intervalle de six à sept centimètres et le sujet ne sent les attouchements, les piqûres et les brûlures que sur ces couches qui se succèdent parfois jusqu'à deux ou trois mètres, en se pénétrant et en s'entre-croisant, sans se modifier, au moins d'une façon appréciable, leur sensibilité diminuant proportionnellement à l'éloignement du corps.

« Au bout d'un temps variable, généralement après la troisième ou quatrième phase de léthargie, les couches concentriques présentent deux maxima d'intensité, l'un sur le côté droit du sujet, l'autre sur son côté gauche, et il s'y forme comme deux pôles de sensibilité. »

Ainsi, selon M. de Rochas, le sujet magnétisé devient insensible (anesthésique) dans tout son corps, il ne sent ni piqûre, ni brûlure, mais si on pince à quelques centimètres du corps ces couches concentriques de fluide odique, le sujet sent vivement. Il ne sent plus dans son corps normal, il sent dans son fluide odique, dans son fantôme, dans son corps anormal.

Dans cet état profond d'hypnose, il se produit un phénomène visible aux somnambules et aux sensitifs. Les deux moitiés de fluide odique s'éloignent du corps physique, se réunissent en avant, et forment un fantôme complet qui, lorsqu'il est assez dense, reproduit exactement les moindres particularités du corps avec lequel il reste uni par « un mince cordon odique ». Ce fantôme obéirait au sujet et au magnétiseur.

Ce double ou ce fantôme devient visible, même pour les personnes qui restent à l'état normal et dans les conditions ordinaires de la vision naturelle. Gœrres, Sage, Flammarion, Aksakoff, les psychologues de l'école anglaise des sciences psychiques et d'autres auteurs rapportent de nombreux exemples, parfaitement constatés, de ce phénomène de bilocation : un sujet se rend visible en deux endroits, ici dans son corps physique, plongé quelquefois dans un profond sommeil, et là dans son corps fluidique, dans son fantôme qui reproduit avec une parfaite exactitude tous les détails du corps.

Qu'est-ce que ce fluide odique? Quelle est la substance de ce fantôme? Nous l'ignorons encore. Nous avons vu la matière à l'état solide, liquide, gazeux, radiant. Il est possible que la matière soit susceptible de prendre encore d'autres formes qui nous sont inconnues, et qui lui permettraient de se désagréger et de s'agréger avec la plus grande facilité sous la direction dominatrice d'une volonté. Cette facilité de décomposition et de *recomposition* expliquerait un grand nombre de phénomènes merveilleux.

## V

Notre esprit est-il satisfait de ces explications? Avons-nous une connaissance plus approfondie de la question? Je ne le crois pas.

Que l'on rencontre de temps en temps dans l'histoire, d'une manière exceptionnelle, des sujets qui se rendent visibles simultanément en deux endroits, j'en conviens. Mais, comment se produit ce phénomène? Je n'en sais rien.

Quelle est la nature ou la substance de ce fantôme? Je n'en sais rien. On nous parle de la matière à l'état solide, liquide, gazeux, radiant, étheré; on soupçonne que la matière se prête même à d'autres combinaisons moléculaires que nous ignorons encore, mais tout cela prouve que nous ne connaissons ni la nature, ni les conditions d'évolution, ni les lois de la composition de ce fantôme que personne encore n'a pu saisir et analyser. Nous ne savons rien.

On nous vante le fluide odique qui serait sécrété par notre organisme en général et par le cerveau en particulier, qu'en savons-nous? On invoque le témoignage de quelques somnambules ou de quelques rares sensitifs qui auraient vu dans l'obscurité ce dégagement de ce que j'appellerais plus volontiers le fluide humain. Ce témoignage est insuffisant; il ne constitue pas une preuve ou une démonstration sérieuse. La science a d'autres exigences pour justifier ses conclusions.

Que vaut le témoignage de ce sensitif, de ce névrosé?

N'est-il pas victime d'une hallucination? N'est-il pas le jouet d'une illusion? Ne se prête-t-il pas inconsciemment, et trop volontiers peut-être, à tout ce qu'on lui demande, quand il prétend voir le mouvement et la couleur de ce fluide humain dont l'origine est toujours mystérieuse?

Qui oserait ici affirmer ou nier, sans présomption? Je le répète avec tristesse, nous ne savons rien.

J'ai toujours parlé avec estime et sympathie de la mentalité de M. de Rochas et de ses courageuses recherches. Il a foulé aux pieds le respect humain et abordé avec une grande indépendance des questions qui jusqu'alors n'avaient pas droit de cité dans le monde scientifique, ce mérite n'est pas commun. Mais il me serait bien difficile d'accepter sans objection sa théorie nouvelle de l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité.

Si la sensibilité, chassée du corps humain par l'anesthésie, se réfugiait, comme l'enseigne M. de Rochas, dans le fluide odique, dans le fantôme, ce phénomène serait constant comme le sont les lois de la nature, il serait fréquent et il serait facile de le constater.

Il en est tout autrement dans la réalité. Sur cent ou mille sujets plongés dans l'insensibilité par le magnétisme, l'hypnotisme, le chloroforme, etc., vous n'en trouverez pas deux qui présentent le phénomène de la sensibilité extériorisée. Ces sujets ont perdu la sensibilité, c'est un fait incontestable et facile à constater. On peut les piquer, les brûler, les déchirer, ils ne sentent rien, la sensibilité a disparu.

Vous cherchez en vain, autour du sujet, ces couches concentriques de fluide, qui forment notre fantôme, personne ne constate leur réalité, personne ne les voit, personne ne peut s'en emparer et les soumettre aux sévérités d'une analyse impartiale.

Et si vous essayez de pincer ces couches imaginaires, à une distance que l'on a essayé de déterminer, vous aurez fait un geste inutile, le sujet qui ne sent rien dans son corps, ne sent pas davantage dans le fluide ébranlé autour de lui.

Il reste donc simplement que quelques rares sujets, dressés et détraqués par le magnétisme, prétendent sentir quand

leur magnétiseur, et lui seul, s'amuse à pincer en l'air le fantôme qu'on ne voit pas. Ce n'est pas assez pour justifier une théorie.

Il ne faut pas oublier que le magnétisme établit un rapport profond entre le magnétisé et le magnétiseur. Le magnétisé perd un instant sa raison, sa conscience, sa volonté, sa personnalité; il pense, il sent, il veut par la pensée, la sensibilité, la volonté de son magnétiseur. Je ne cherche pas à expliquer cette substitution du magnétiseur au magnétisé.

Le magnétisé voit donc, mentalement, le geste et la pensée de son magnétiseur, il le voit dessiner le geste d'un homme qui vient le pincer, il se persuade dans son imagination qu'il est pincé en réalité, et qu'il éprouve un sentiment de douleur.

Je voudrais d'autres preuves pour croire à l'extériorisation de la sensibilité.

On nous dit bien encore que le magnétisé fait passer son fluide dans la statuette de cire, dans le bois, dans le chiffon qu'il roule dans ses mains, et que si l'on déchire à distance cette image de bois ou de cire, le magnétisé, anesthésié, éprouvera un sentiment très vif de douleur. Ici encore les conclusions nous paraissent forcées: tout se passe dans l'imagination.

Ne prévenez pas le sujet, emportez à son insu, dans une pièce voisine, ses vêtements que la proximité du corps et la chaleur organique auront très fortement imprégnés de son fluide: donnez, si vous voulez, des coups de canif ou de ciseaux dans ces vêtements intimes, et vous constaterez que le magnétisé ne sent rien, ne se doute de rien, reste le même dans la chambre où il dort, et qu'il ne pense pas à vous.

Si au contraire le magnétisé connaît votre désir, si son imagination se trouve en rapport harmonique avec la vôtre, s'il voit mentalement votre pensée et votre geste, il pourra, dans ce cas, éprouver une sensation douloureuse. Mais il est évident que l'impression pénible qu'il éprouve n'est pas l'effet d'un coup de ciseau donné dans son fluide, elle constitue un phénomène *psychique*, elle est l'effet de la communication anormale qui s'établit entre les cerveaux du magnétiseur et du magnétisé. Rien ne nous autorise donc à conclure

que la sensibilité du sujet s'est réfugiée dans ce fluide, et que le magnétisé vit, sent, agit dans ce fluide devenu son fantôme ou son corps aérien.

Que nous ayons un corps électrique, odique ou fluidique, je n'en vois aucune preuve certaine. et je n'y crois pas. Il est plus sage et plus scientifique de reconnaître son ignorance que d'affirmer des hypothèses gratuites ou de bâtir sur le sable des systèmes chimériques. Il faut résister à cette inclination naturelle de l'esprit humain altéré de lumière, épris de l'inconnu.

Qu'il existe en nous, dans notre corps vivifié par notre âme une source mystérieuse d'électricité, de magnétisme, indépendante de la chaleur humaine, j'y crois, c'est ma conviction.

Qui écrira ce nouveau chapitre de la psychologie de l'avenir?

Élie MÉRIC



## LES ANIMAUX DEVANT L'OCCULTE

---

Monseigneur,

Je trouve dans votre article sur *Le corps humain et son fantôme* une remarque dont l'intérêt ne saurait passer inaperçu et qui soulève une question à laquelle je pensais depuis longtemps. Sans prétendre la résoudre ni même en prévoir toute la portée, je demande seulement la permission de la poser devant les lecteurs de la Revue. Je reproduis d'abord le passage de votre article auquel je fais allusion :

« Un fait étrange signalé par tous les écrivains qui ont étudié ces questions, et en particulier par Gœrres dans son grand ouvrage sur la Mystique, c'est que les animaux voient distinctement l'apparition, même quand l'homme ne la voit pas, quand il devine seulement une présence invisible par des bruits ou des coups. Invariablement, les chiens, même les plus féroces, n'osent pas aboyer, ils rampent, fuient ou vont se cacher. »

D'où résulte d'abord que certains animaux, surtout ceux dont l'observation nous est familière et facile, peuvent être à l'occasion des témoins sûrs de la réalité de certains phénomènes extra-naturels. Les chiens, par exemple, ne sont pas superstitieux, ils ne pensent pas à l'astral, ils ignorent le spiritisme et l'occultisme, ils n'ont de préférence pour aucun système. Leurs sensations se traduisent sans artifice. Ce sont des témoins qui ne mentent pas. Les chats et les chevaux, observés aussi parfois dans les mêmes circonstances, sont dans le même cas.

D'autre part les animaux ne peuvent être impressionnés qu'au moyen de facultés limitées qu'ils possèdent et que deux

mots résumant : les sens et l'instinct. Par la connaissance de ces facultés nous pouvons analyser les impressions que nous pouvons observer en eux. Ces conditions sont intéressantes parce qu'elles réunissent les moyens d'une observation méthodique lorsque les faits sont assez nombreux. Malheureusement ils ne le sont pas encore.

Enfin une question plus particulière se pose encore. Les animaux ne peuvent-ils pas subir l'influence des bons ou des mauvais esprits? Nos anges gardiens ou les démons tentateurs ne peuvent-ils pas, dans le cercle que la Providence assigne à leur action, se servir des animaux? Lorsque des animaux, c'est-à-dire des êtres sans raison, se comportent comme des êtres, bons ou méchants, mais évidemment intelligents, ne pouvons-nous pas soupçonner qu'ils le font sous l'impulsion d'une influence surnaturelle? Je laisse de côté, bien entendu, les faits qui sont déjà jugés, comme ceux que relatent les saintes Écritures ou la vie des saints. Il n'est ici question que des faits dont la discussion nous appartient.

Tous ceux qui ont étudié la question en connaissent, et néanmoins, je viens de le dire, ils sont assez rares. On peut faire la revue de quatre ou cinq cents manifestations de l'ordre de choses extra-naturel et en compter peut-être une dizaine qui mettent en scène des animaux. Et encore de ces dix cas cinq seront plus ou moins contestables, ou explicables par des causes naturelles. Ceux qui me sont en ce moment présents à l'esprit sont en si petit nombre que je puis les rapporter tous sous le bénéfice de quelques réserves.

Le premier sera tiré de cette Revue même. Il est cité aux *Variétés* dans le numéro du 15 février 1900 sous ce titre : *Un chien mystérieux*. C'est un extrait du *Light*. Un soir d'hiver, un chien de forte taille entre dans la boutique d'un bijoutier et se fait accepter par ses allures amicales. Le lendemain matin, le bijoutier doit s'absenter en laissant au magasin sa femme seule. Survient un client qui, bientôt, n'est plus qu'un voleur. La marchande est fort effrayée. Le malfaiteur va commettre un mauvais coup, lorsque le chien lui montre les dents et le met en fuite. Puis, il fait bonne garde, jusqu'au retour du maître de la maison, près de la pauvre dame qui



s'est évanouie. Un peu plus tard, quand on veut s'occuper du chien, on constate qu'il a disparu. « Que faut-il penser de ce chien mystérieux? » demande le *Light*. Il faut penser qu'il n'y eut là rien de supérieur aux lois de la nature.

Je ne vois rien non plus de surnaturel dans le fait similaire qui va suivre, et qui laissa la plus vive impression à la jeune fille qui s'y trouva en cause. Je le tiens d'elle-même, et je pus m'en rendre compte d'autant mieux que je connais parfaitement le lieu de la scène.

C'était, il y a une vingtaine d'années, près de la petite ville de Baccarat, si connue par sa cristallerie. La jeune fille dont je parle venait de visiter une malade, dans un village distant de sept kilomètres de Baccarat, et se trouvait obligée de revenir seule et à pied. La route n'est pas pénible, le temps était celui d'un beau jour d'été, la jeune voyageuse cheminait paisiblement, sans crainte aucune à l'ombre d'un bois qui longe la route lorsqu'elle se vit accompagnée par un chien qui sortit inopinément du bois. Elle n'aimait pas les chiens, mais elle n'eut pas le temps d'être mal impressionnée par celui-ci, car, au même instant, elle entendait le roulement d'une voiture suivant la même direction qu'elle et qui l'eut bientôt rejointe. La voiture était un char à banc monté par un homme seul qui mit son cheval au pas et entreprit de lier conversation : Où allez-vous, mademoiselle? D'où venez-vous? N'êtes-vous pas fatiguée? Etc...

Ce disant, l'homme explorait d'un coup d'œil la solitude environnante. Ses allures étaient inquiétantes. La pauvre fille, au comble de l'anxiété, s'était arrêtée pour laisser la voiture s'éloigner, mais la voiture s'était arrêtée aussi.

Après un moment de terrible silence, l'homme, tout à coup, d'une voix troublée demanda : « Est-ce que ce chien est à vous? »

Elle avait oublié le chien.

Saisissant aussitôt cette faible chance de salut, elle répondit avec assurance :

— Oui, Monsieur, c'est mon chien.

Et comme elle allait faire un geste d'appel elle s'aperçut que l'animal était près d'elle et qu'il regardait l'homme.

Celui-ci, sans un mot de plus, rassembla vivement les rênes, fouetta le cheval et s'éloigna précipitamment.

Une demi-heure après, toujours escortée de son providentiel gardien, bouleversée d'émotion, la jeune fille atteignait les premières maisons de Baccarat. Elle était sauvée. Elle s'arrêta, chercha des yeux le chien. Il avait disparu.

La victime sauvée de cette aventure a toujours cru à une intervention sensible de son ange gardien. Cette impression personnelle est des plus respectables. Je ne la discute pas. J'ajouterai seulement, comme indice supplémentaire, que le bois d'où sortait ce chien est giboyeux, que les chasseurs sont nombreux dans toute la région, que ce sont généralement de bons chasseurs et pourvus de bons chiens, lesquels, s'ils en trouvent l'occasion, chassent pour leur propre compte.

Voici un autre fait un peu plus obscur dans son interprétation, sans que, cependant, je l'avoue, je consente à y rien voir d'extra-naturel. Il est cité par M. Jules Bois dans son enquête sur *l'Au-delà et les forces inconnues* et met en scène le poète Mistral qui apporte son témoignage écrit.

M. Mistral, au cours d'une promenade champêtre, a été suivi par un chien inconnu qui s'est attaché à lui avec obstination et l'a choisi pour maître. C'est le chien *Pan-Perdu* (pain perdu). M. Mistral observe son chien avec intérêt, puis avec étonnement et constate des faits si singuliers qu'il ne craint pas d'écrire à M. Jules Bois :

« ... Je devins convaincu (qu'on en pense ce qu'on voudra) que le chien *Pan-Perdu* était l'organe ou l'avatar de quelque esprit bienveillant, un ami mort, un ancêtre, venu chez moi pour me garder contre quelque péril mystérieux, qui sait? »

De ces faits voici le plus étrange, celui dont Mistral paraît le plus impressionné. C'est toujours sa lettre à M. Jules Bois qui est citée :

« Peu de temps après l'entrée de *Pan-Perdu* en mon logis, ma femme avec sa bonne alla, le jour des Morts, porter une couronne sur le tombeau de notre famille. Or le cimetière

est clos de murs et le chien en question n'avait jamais eu l'occasion ni la possibilité de s'y introduire : mais, sitôt que la porte fut ouverte, voilà mon *Pan-Perdu* qui prend les devants, disparaît dans les arbres, et ma femme et la domestique, ébahis, le retrouvent campé sur notre tombe et les attendant là, d'un air quelque peu narquois. Comment ce chien étrange, nouveau venu dans le pays, avait-il pu reconnaître, au milieu de cent autres tombes, celle de notre famille ? »

M. et M<sup>me</sup> Mistral n'avaient pas visité le cimetière depuis un an. Leur chien n'avait donc pu reconnaître et suivre leur trace au flair. Donc quelle explication donner ? Je l'ignore. On sait que le chien dont le maître accepte l'attachement et la familiarité en reçoit une sorte d'imprégnation qu'on peut appeler magnétique, ou nerveuse, ou fluide, etc..., qui met l'instinct de l'animal d'accord avec les impressions raisonnées de l'homme et qui fait croire à une sorte de divination instinctive chez l'animal. Presque tous les possesseurs de chiens pourraient en ce genre fournir des anecdotes plus ou moins surprenantes. Celle de M. Mistral est remarquable, mais y voir quelque chose de supra-naturel parce que nous ne connaissons pas les causes naturelles qui peuvent l'expliquer serait aller trop loin. Je ne suis pas réduit à croire à la métempsycose parce que mon chien, qui m'accompagnait dans une sortie, en a pressenti le but, sans que je sache comment, et m'y a devancé.

Georges Bois.

(*A suivre*)

Le dernier numéro de la *Revue scientifique et morale du spiritisme* contient l'article suivant :

### **Plaintes d'un esprit entendues par deux personnes et par un chien**

M. Knight Summers raconte le fait suivant : « Il y a quelques années j'habitais, dans le quartier de Regent's Park, un appar-

tement dans la maison d'un vieux marchand fleuriste et je possédais un magnifique chien du mont Saint-Bernard. Vers la Noël, ce vieux monsieur prit froid et fut rapidement enlevé par une affection aiguë des poumons. Ses derniers moments avaient été particulièrement pénibles. En proie au délire, il poussait des plaintes et des gémissements incessants, disant que les démons s'efforçaient de l'entraîner, pour le jeter dans le canal qui coule au bout de sa propriété.

Peu de jours après sa mort, je travaillais dans mon cabinet lorsque mon attention fut vivement attirée par des hurlements de mon chien, tels que je n'en avais jamais entendu. Voulant en connaître la cause, je m'approchai du chenil, et dans le but de calmer son agitation, je le détachai. Aussitôt libre, il se lança à droite et à gauche, en continuant à pousser ses cris lugubres. Espérant que le mouvement le calmerait, je me disposai à le conduire en promenade ; pour atteindre la porte il fallait traverser une partie de la propriété. Tout à coup j'entendis nettement ces mêmes plaintes et gémissements que le malheureux vieillard poussait sur son lit de mort. Je m'arrêtai pour m'assurer que je n'étais pas victime d'une hallucination ; puis je m'avançai pour déterminer le point d'où partaient ces bruits ; mais ils s'éloignaient à mesure que j'avancais. Tout ceci me parut si mystérieux que je résolus de le tirer au clair, mais sans appeler l'attention des autres habitants de la maison.

L'idée me vint de recourir à l'assistance d'un policeman peu sujet à s'émouvoir et absolument ignorant des circonstances précédentes.

Je me rendis au poste le plus voisin, et sous un prétexte quelconque, je décidai un constable à me suivre. Dès que nous arrivâmes, il fut frappé de ces bruits qu'il entendait aussi bien que moi, et chaque fois que nous avancions vers le point d'où ils semblaient partir, ils se transportaient sur un autre. Après m'être ainsi convaincu que je n'étais pas le jouet de mon imagination, je remerciai ce représentant de la loi, qui en est sans doute encore à se demander pourquoi je l'ai dérangé.

A partir de ce jour, je n'entendis plus rien.

## UNE APPARITION

---

Un pieux et savant ecclésiastique nous adresse le récit suivant que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

### I

Il y avait dans un couvent de France une jeune novice gaie, vive, pieuse mais nullement portée au scrupule et aux idées noires. Elle était depuis cinq mois au couvent (ce détail est à noter) lorsqu'un jour, passant dans un corridor, elle eut comme un sentiment intérieur que quelqu'un la suivait. Elle regarda derrière elle et vit, à une certaine distance, comme l'ombre indécise d'une personne. Ne pouvant se rendre compte de ce que c'était, l'endroit du corridor où elle se trouvait étant un peu obscur, elle alla dans une partie plus éclairée et, regardant derrière elle, elle vit de nouveau cette forme indécise qui la suivait. Elle parcourut différents endroits du couvent et toujours cette ombre la suivait. Effrayée, elle en parla à sa supérieure qui se moqua d'elle, lui dit que c'était l'effet de son imagination, et lui recommanda de n'y plus penser et surtout de ne pas regarder derrière elle. La novice essaya de suivre les conseils de sa supérieure, mais ce fut en vain. Une force irrésistible la forçait de regarder derrière elle, et elle constatait chaque fois avec frayeur que l'apparition était là, ne la quittait plus et que même elle se rapprochait d'elle peu à peu, de sorte qu'elle pouvait distinguer comme la forme d'une religieuse. Elle alla de nouveau raconter ces détails à la supérieure. Celle-ci, inquiète pour la tête de la novice, fit venir le médecin et le mit au courant de ce qui se passait. Il examina la jeune fille et ne trouva en elle aucun indice de fièvre, d'exaltation, d'hystérie, ou d'agi-

lation nerveuse. Dans ses rapports avec ses sœurs la jeune novice continuait à se montrer gaie, vive, très sensée et très calme dans tout ce qu'elle faisait. Le médecin ne voulut pas d'abord se prononcer et demanda quelques jours d'examen.

## II

Après un certain temps, la novice vint dire à sa supérieure que l'ombre s'était approchée et qu'elle était revêtue de l'uniforme du couvent, qu'elle distinguait parfaitement ses traits, mais qu'elle ne la connaissait pas, qu'enfin sa figure, son air étaient d'une tristesse poignante. La supérieure, ennuyée de tout cela, répondit avec un peu d'humeur : « Eh bien ! demandez-lui ce qu'elle veut. » La jeune fille questionna l'apparition et celle-ci répondit qu'elle était une religieuse une telle (elle se nomma), morte au couvent même, il y avait six mois (la novice étant au couvent depuis cinq mois seulement ne pouvait la connaître) ; elle ajouta qu'avant sa mort, étant sacristine, elle avait négligé de faire dire six ou huit messes (je ne me rappelle pas bien le nombre) qui lui avaient été confiées : que, pour cette négligence, elle était condamnée à rester dans le purgatoire jusqu'à ce que ces messes fussent dites, que Dieu dans sa miséricorde lui avait permis de s'adresser à elle pour les faire dire puisqu'on n'y pensait pas. La supérieure ne sachant que penser de tout cela fit venir l'aumônier. On le mit au courant de ce qui se passait. Réflexion faite, il dit qu'un fait pareil n'était pas impossible, qu'il était prudent et sans inconvénient de faire dire les messes, qu'on verrait ensuite. Pendant les jours qui suivirent la novice s'était habituée à la présence de l'apparition, elle n'en avait plus peur, elle causait avec elle et, sur la demande de la supérieure, elle l'avait aspergée d'eau bénite, ce qui avait paru lui faire plaisir. A mesure que les messes étaient dites, son air devenait moins triste.

## III

Un jour la supérieure dit à la novice de demander à l'apparition de lui donner la main. La novice fit d'abord quelque résistance, sous l'impression d'une crainte facile à comprendre. Sur les instances réitérées de sa supérieure, elle y consentit et demanda à l'apparition de vouloir bien lui donner la main. Celle-ci hésita un instant, leva les yeux au ciel comme pour demander conseil à quelqu'un, puis, s'avancant vivement, elle plaça ses deux doigts sur la main que la novice lui tendait. Celle-ci poussa un cri déchirant et tomba sans connaissance sur le parquet. On se précipita vers elle, on regarda sa main et on y vit comme deux brûlures très profondes ayant la forme de deux doigts qui les auraient produites. La novice revenue à elle dit qu'elle avait senti une horrible douleur de brûlure lorsque les deux doigts de l'apparition avaient touché sa main, que cette douleur avait été si vive et si subite qu'elle en avait perdu connaissance, et qu'elle souffrait encore horriblement. Elle avait aussi une forte fièvre, et on fut obligé de la faire mettre au lit. L'apparition ne la quittait plus et la consolait; elle lui conseillait d'offrir ses souffrances à Dieu pour le soulagement des âmes du purgatoire, lui affirmant qu'elle serait bien récompensée plus tard de sa charité. Enfin, lorsque la dernière messe demandée fut dite, la novice dit à la supérieure et aux autres personnes qui étaient là : « Oh! que l'apparition devient belle! comme sa tristesse s'efface! comme sa figure devient joyeuse! » C'est alors que l'apparition lui dit qu'elle venait d'être délivrée des flammes du purgatoire, qu'elle montait au ciel et que, pour récompenser sa charité, elle allait prier pour elle. En effet, au bout de peu de temps, les souffrances cessèrent, les brûlures disparurent d'elles-mêmes et ne laissèrent aucune trace. J'ai oublié de dire que l'on avait fait venir le médecin pour soigner les brûlures sans lui dire comment elles avaient été faites. Il n'avait jamais vu de brûlures pareilles et tous les remèdes essayés ne produisaient aucun effet ni de guérison ni même de soulagement.

## IV

Voici maintenant les preuves de ce fait. Il nous a été raconté, il y a quarante ans à peu près, en lecture spirituelle par le supérieur de théologie du grand séminaire. Il en connaissait les détails par le supérieur général de Saint-Sulpice, et ce dernier les avait entendus raconter par l'aumônier du couvent où s'était passé le fait et qui en avait été témoin oculaire.

En pesant les témoignages sur lesquels repose le fait, il est difficile de nier sa certitude. La brûlure produite devant plusieurs personnes d'une manière surnaturelle est un fait extérieur visible, tangible et facile à constater. Le témoin oculaire qui le premier a raconté le fait est digne de foi ; les deux témoins auriculaires par le témoignage desquels le fait est arrivé à notre connaissance n'en sont pas moins dignes. Moralement parlant, ces trois témoins, vu les circonstances, n'ont pu tromper ni être trompés. Il y a là une certitude morale qui nous suffit et nous y adhérons d'autant plus volontiers que le fait en lui-même et dans ses circonstances est en tout conforme au dogme catholique : l'existence du purgatoire ; le feu qui purifie les âmes ; l'utilité, l'efficacité des prières, des souffrances, du saint sacrifice de la messe surtout, pour soulager et délivrer les âmes du purgatoire.

Abbé E. D.

---



## LA MORT PAR SUGGESTION

---

On a beaucoup disserté sur l'influence du physique sur le moral. Dans ces dernières années, les travaux auxquels ont donné lieu les recherches sur l'hypnotisme et les états analogues ont permis de mieux pénétrer ce qu'on pourrait appeler le mécanisme de cette influence. Dans le sommeil hypnotique, ou simplement dans certains états superficiels d'hypnose qui le précèdent, l'action du moral, de l'imagination, sur les phénomènes purement somatiques, est portée à sa plus haute puissance.

Dans une certaine mesure, toute idée peut se transformer en acte. On vous suggère, ou vous vous persuadez à vous-même qu'un verre d'eau ordinaire contient un violent drastique, et à peine l'avez-vous bu que vous êtes purgé. Purgé par une idée, comme le disait Durand de Gros.

Jusqu'où peut aller cette influence de la suggestion? Peut-elle aller, par exemple, jusqu'à amener l'arrêt du cœur et la mort?

L'expérience a été faite accidentellement et paraît très convaincante.

Dans un de ses premiers mémoires sur l'hypnotisme, le colonel de Rochas cite l'expérience suivante <sup>1</sup> :

« Étant dans un laboratoire, où se trouve un robinet de fontaine, je mets un sujet en état de crédulité et je lui dis : « Le robinet est ouvert, voilà tout le sol couvert d'eau. » Il voit l'eau, marche sur la pointe du pied et gagne une échelle double sur le premier échelon de laquelle il monte. Je répète à plusieurs reprises : « Je ne puis fermer le robinet, l'eau monte toujours; j'en ai jusqu'aux genoux, jusqu'à la poitrine, jusqu'au cou. »

1. *Les Forces non définies*, A. de Rochas. Masson, 1887.

« Le sujet, chez lequel l'hallucination se prononce de plus en plus, monte jusqu'au dernier échelon ; son visage s'altère et devient pâle, il se débat, il ne respire plus qu'à peine, et il allait se noyer si je n'avais mis fin à la scène en le soutenant et en commandant : « Réveillez-vous. »

Il ajoute que ces expériences sont très dangereuses, et qu'on peut mourir de peur.

En voici deux exemples classiques. Un condamné anglais avait été livré à des médecins pour servir à une expérience psychologique, dont la mort fut le résultat. Ce malheureux avait été solidement attaché à une table avec de fortes courroies ; on lui avait bandé les yeux ; puis on lui avait annoncé qu'il allait être saigné au cou et qu'on laisserait couler son sang jusqu'à épuisement complet : après quoi, une piqûre insignifiante fut pratiquée à son épiderme avec la pointe d'une aiguille et un siphon placé près de sa tête, de manière à faire couler sur son cou un filet d'eau qui tombait sans interruption, avec un bruit léger, dans un bassin placé à terre. Au bout de six minutes, le supplicié, convaincu qu'il avait dû perdre au moins sept à huit pintes de sang, mourut de peur. On pourrait dire mourut par persuasion, parce qu'il était convaincu qu'il n'avait plus de sang et que son cœur s'arrêta par une vraie suggestion.

Le second exemple donné par de Rochas est celui d'un portier de collège qui s'était attiré la haine des élèves soumis à sa surveillance. Quelques-uns de ces jeunes gens s'emparèrent de sa personne, l'enfermèrent dans une chambre obscure et procédèrent devant lui à un simulacre d'enquête et de jugement. On récapitula tous ses crimes et on conclut que la mort seule pouvant les expier, cette peine serait appliquée par décapitation. En conséquence, on alla chercher une hache et un billot qu'on déposa au milieu de la salle ; on annonça au condamné qu'il avait trois minutes pour se repentir de ses fautes et faire sa paix avec le ciel ; enfin, les trois minutes écoulées, on lui banda les yeux et on le força de s'agenouiller, le col découvert, devant le billot, après quoi les tortionnaires lui donnèrent sur la nuque un grand coup de serviette mouillée et lui dirent, en riant, de se relever.

A leur extrême surprise, l'homme ne bougea pas. On le secoua, on lui tâta le pouls : il était mort !

Le journal anglais *La Lancette* a rapporté il y a quelques années qu'une jeune femme de Keating, voulant en finir avec la vie, avait avalé une certaine quantité de poudre insecticide, après quoi elle s'était étendue sur son lit où elle fut trouvée morte au bout de quelques heures. Il y eut enquête et autopsie. L'analyse de la poudre trouvée dans l'estomac, et qui n'avait même pas été digérée, démontra que cette poudre était absolument inoffensive par elle-même, au moins pour un être humain. Et pourtant la pauvre femme était bel et bien morte.

Je pourrais multiplier ces exemples. Ils doivent servir à expliquer certains faits qui ont pu laisser croire à une faculté de divination ou à un pouvoir magique dont auraient été douées certaines personnes.

Voici, par exemple, un fait que rapporte Ernest d'Hauterive <sup>1</sup> :

« Au cimetière Saint-Médard, sur le tombeau du diacre Pâris, en 1760, le poète Guimond de la Touche, âgé de trente-sept ans, eut l'honneur d'accompagner une princesse chez des convulsionnaires. Ce jour-là on ne crucifiait personne : une jeune fille s'enfonçait simplement des épingles dans le sein. Au premier moment, la Touche fut écœuré. Sans céder cependant à ce mouvement de répulsion, il s'approcha pour ne rien perdre de la représentation. « C'est par curiosité que  
« vous êtes venu ici, lui dit subitement la convulsionnaire.  
« Eh bien, sachez une chose : c'est que, dans trois jours,  
« vous serez mort. »

« Sur le moment, le poète se contenta de sourire, mais, rentré chez lui, il se sentit malade : trois jours après, il mourait d'une fluxion de poitrine.

« D'autres personnes ont prétendu qu'une cartomancienne lui avait fait la même prédiction. »

Les faits de ce genre sont très nombreux et quelques-uns fort bien établis.

<sup>1</sup> Ernest d'Hauterive, *Le Merveilleux au dix-huitième siècle*, Paris, Félix Juven.

On affirme à quelqu'un qu'il mourra dans un délai déterminé. Celui à qui cette prédiction est faite n'y ajoute souvent aucune importance en apparence, mais il en reste frappé. A la date annoncée, il tombe malade et parfois meurt. Dans certains cas, une autre suggestion contraire peut le sauver.

Un riche seigneur est accosté dans le jardin des Tuileries par un inconnu qui lui demande la permission de l'entretenir à l'écart. Ils s'éloignent un peu.

— Votre visage, reprend l'inconnu, porte une si heureuse influence des astres que je n'ai pu résister au plaisir de vous exprimer ce que ma science m'a révélé de parfait pour vous.

Montrez-moi votre main pour compléter mon étude.

— La voici.

Le sorcier lui annonce les félicités les plus grandes. Ravi, le grand seigneur tendit généreusement un petit écu de trois livres.

Peu satisfait d'une si modeste somme pour de si heureuses prédictions, le prophète rappela son interlocuteur.

— Monsieur, lui dit-il pour se venger, il est une chose que j'hésitais à vous annoncer, mais, en présence de votre force de caractère, je crois pouvoir parler : Vous aurez trois convulsions successives et la dernière sera très dangereuse.

A ces mots, il salue et disparaît.

Notre personnage rejoint ses amis, leur raconte cette étrange conversation et on en rit. Il rentre chez lui préoccupé cependant. Peu de jours après, il a une première convulsion, suivie d'une seconde, puis de la troisième qui doit être si fatale. En vain les médecins se pressent autour de son lit, lui prodiguent des remèdes, lui certifient que ce n'est absolument rien : il déclare qu'il va mourir. En désespoir de cause, un médecin, qui connaît l'aventure des Tuileries, se déguise en sorcier de comédie, avec une grande robe constellée d'étoiles, un immense chapeau pointu, une baguette, des lunettes qui servent d'ailleurs à changer son visage, et se présente auprès de son lit, appelé, dit-il, par un de ses amis.

— Votre science est grande? lui demande le moribond.

— Elle est sans bornes, répond humblement le faux sorcier.

— Dans ce cas, vous voyez que je suis condamné.

— Montrez-moi votre main.

— Laquelle?

— La gauche.

— La voici.

— Votre santé, en effet, a couru un grand danger, mais la mort n'est nullement à craindre : la ligne de vie n'est brisée qu'en apparence. Vous guérirez promptement et jamais vous n'éprouverez d'autres convulsions <sup>1</sup>.

La prédiction du faux sorcier fut aussi juste que celle du vrai.

Certains sujets peuvent suspendre à volonté leurs mouvements du cœur.

Tel était le cas du colonel Townshend, raconté par le Dr Cheyne <sup>2</sup>.

« Il pouvait mourir ou ne pas respirer quand il voulait, et puis, par un effort ou de toute autre manière, il pouvait revenir à la vie... Son pouls, examiné par nous trois, était bien sensible, quoique petit et filiforme; son cœur battait comme de coutume. Il se coucha sur le dos et resta quelque temps sans mouvements. Pendant que je tenais sa main droite, le Dr Baynard avait la main sur son cœur, et M. Skrive lui tenait devant la bouche un miroir bien poli. Je trouvais que son pouls baissait peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin, malgré toute mon attention, je ne sentis plus rien. Le Dr Baynard ne percevait plus le moindre mouvement dans le cœur, tandis que M. Skrive ne distinguait pas la moindre trace de souffle sur la glace polie. Chacun de nous se mit à examiner de nouveau, à tour de rôle, le bras, le cœur et la respiration, et nous ne pûmes, malgré le soin le plus minutieux, découvrir chez le colonel aucun signe de vie. Nous discutâmes longtemps sur ce singulier cas de mort apparente, et, comme il continuait à rester dans le même état, nous commençâmes à croire qu'il était réellement mort, et nous étions disposés à le laisser. Cela dura environ une demi-heure... Comme nous partions,

1. D'Hauterive, *loc. cit.*

2. Voir C. Lloyd, Tackey. — *Thérapeutique psychique* de Hack Turck. Traduction de J. David. Société d'action scientifique, Paris 1893.

nous remarquâmes quelques mouvements de son corps, et, en l'examinant de plus près, nous constatâmes le retour graduel du pouls et des battements du cœur ; il se mit à respirer lentement et à parler à voix basse. Nous fûmes tous étonnés au suprême degré de ce changement inattendu<sup>1</sup>. »

Un phénomène d'arrêt de même ordre dû à l'automatisme psychologique doit se produire dans les cas de mort à date fixe et prévue dus simplement à l'imagination.

Ce sont sans doute des cas de suggestion à date fixe. Ces suggestions sont heureusement assez rares et il faut, pour qu'elles réussissent, un ensemble de conditions de la part du sujet et du suggestionneur qui ne se rencontrent que rarement réunies.

Dr L. M.

1. Le point de départ des mouvements du cœur est l'excitation produite par la pression du sang sur les fibres nerveuses de l'endocarde. Si l'on empêche le contact du sang avec l'endocarde, le cœur cesse de battre parce que l'action réflexe ne s'exerce plus. Si, par une expiration forcée, on retient la respiration et que la poitrine, par conséquent le cœur, soit comprimée jusqu'à vider complètement les poumons de l'air qu'ils contiennent, et à faire toucher les parois musculaires du cœur, nous pouvons réussir à arrêter les battements. Une expérience semblable n'est pas à recommander parce qu'elle pourrait avoir une issue fatale. (Note du Dr David.)

(Le *Cosmos*.)



# DE LA MÉTHODE D'EXPÉRIMENTATION DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

---

## Extériorisation de la sensibilité

L'extériorisation de la sensibilité est un phénomène que l'on observe dans un état profond d'hypnose. Nous pensons que c'est dans l'état médianique actif seul qu'il se présente, mais les auteurs ne sont pas tous d'accord à ce sujet; peut-être cela tient-il à ce que l'état médianique actif, comme l'état somnambulique, présente plusieurs degrés différents et par suite n'a pas toujours été reconnu.

L'extériorisation de la sensibilité est un phénomène assez rare. Chez certains sujets il se développe spontanément, c'est-à-dire que, le sujet étant placé dans l'état d'hypnose nécessaire, c'est-à-dire dans une des premières phases de l'état médianique actif, on constate, en même temps que l'anesthésie cutanée, le développement de couches sensibles extérieures. Le plus souvent, dans ces conditions, le phénomène est peu accentué, il reste plus ou moins vague et, en tous les cas, peu accessible à des expériences rigoureuses de contrôle.

Pour bien soumettre l'extériorisation de la sensibilité à l'expérimentation scientifique, il faut transférer la sensibilité du sujet dans un objet; le verre d'eau est celui qui se prête le mieux aux différentes épreuves par lesquelles on peut avoir à contrôler le phénomène.

On place donc un verre d'eau entre les deux mains du sujet préalablement endormi, et l'on fait des passes qui partent de la tête et des épaules du sujet, descendent le long de ses bras et vont aboutir au verre d'eau qu'il tient entre les mains. L'expérience montre qu'il est quelquefois nécessaire de pro-

longer ces passes pendant un certain temps, cinq minutes et même plus. De temps en temps, on contrôlera l'état de la sensibilité cutanée du sujet, et c'est seulement quand on aura constaté une anesthésie absolue qu'il y aura lieu de rechercher la sensibilité extériorisée.

Chez certains sujets, le plus grand nombre même très probablement, il est nécessaire, outre les passes, de faire des suggestions verbales tendant à produire, d'abord l'anesthésie cutanée, et, en second lieu, le transfert de la sensibilité dans l'objet choisi pour l'expérience. Il ne faudrait pas croire que des suggestions ainsi faites diminuent en rien la valeur de l'expérience. En effet, les suggestions, faites à ce moment, ont uniquement pour but et pour effet de provoquer la réalisation du phénomène. Une fois le transfert de la sensibilité opéré, toutes les précautions seront prises, comme nous le verrons tout à l'heure dans la marche de l'expérience, pour qu'aucune suggestion nouvelle ne puisse plus se produire. A ce moment, tout l'intérêt de l'expérience consiste dans la constatation même du fait de l'extériorisation de la sensibilité, peu importe le mécanisme par lequel le phénomène se soit produit, et nous avons alors des moyens de contrôle suffisants pour constater si l'extériorisation de la sensibilité existe réellement, en dehors de toute suggestion volontaire ou involontaire, ou de toute autosuggestion.

Le sujet étant ainsi préparé, il faut prendre la précaution de lui bander les yeux. Il faut, pour cela, employer un bandeau spécial, ou plutôt un masque qui doit remplir les conditions suivantes : 1<sup>o</sup> couvrir les yeux sans les comprimer, et les couvrir d'une étoffe noire de tissu très serré et plusieurs fois double; 2<sup>o</sup> combler exactement le creux situé entre les pommettes et l'os du nez, et s'appliquer hermétiquement sur les joues pour ne laisser aucun rayon de lumière pénétrer par-dessous. Ces conditions peuvent être facilement réalisées. Pour les personnes qui ont quelques notions de l'hypnotisme, le bandeau n'est qu'une condition accessoire, car on constate en même temps des signes cliniques irrécusables de l'état hypnotique du sujet; mais il ne faut, sous aucun prétexte, bander les yeux du sujet avec un mouchoir ou une serviette,



ces bandeaux, permettant quelquefois de voir dans un certain rayon, amèneraient des discussions absolument inutiles et stériles pour l'expérience : il vaudrait mieux, dans ce cas, opérer sans aucun bandeau et en prenant d'autres précautions.

On peut alors commencer l'expérience, et tout d'abord il ne faut pas perdre de vue quel en est le but et la portée. Il s'agit de démontrer que la sensibilité du sujet est extériorisée et transférée à l'eau du verre qu'on lui a mis entre les mains, c'est-à-dire que, si une action quelconque est exercée sur l'eau du verre, le sujet éprouvera des sensations correspondantes à l'action exercée. L'on sait très bien que, si l'on suggère à un sujet en état de somnambulisme une sensation quelconque, le sujet éprouvera cette sensation ; on peut suggérer une douleur à un sujet, comme on peut la lui enlever par suggestion ; on peut suggérer à un sujet une sensation de piqûre ou de brûlure, comme on peut lui suggérer le chaud ou le froid, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Nous insistons sur ce point, parce que, d'une part, certains expérimentateurs sont tombés dans l'erreur de faire des suggestions, et, d'autre part, la suggestion, volontaire ou involontaire, est la grande objection que soulèvent ceux qui veulent nier la réalité des phénomènes d'extériorisation de la sensibilité.

Pour bien conduire l'expérience, on évitera donc d'abord toute suggestion directe ; pour cela on exigera le silence et l'immobilité des témoins de l'expérience, qui devront seulement être attentifs à constater tout ce qui se passera sous leurs yeux. L'expérimentateur devra placer lui-même les témoins à la place qu'ils doivent occuper, c'est-à-dire de façon qu'ils puissent voir très facilement les moindres mouvements du sujet, ainsi que tout ce que fait l'opérateur ; mais il ne faut pas les placer trop près du sujet ni leur permettre de s'en rapprocher, car ici, comme dans toutes les expériences faites dans les états hypnotiques, le sujet subit, du voisinage d'une autre personne, des influences qui peuvent modifier son état et compromettre le succès des expériences.

L'opérateur fera alors lui-même les expériences dans le

plus grand silence. Il est facile d'abord de reconnaître l'anesthésie cutanée du sujet en pinçant ou piquant la peau avec une épingle en différents points. Il ne faut pas oublier que certains sujets présentent en tout temps, même à l'état de veille, des zones d'anesthésie cutanée plus ou moins étendues. Il faudra donc éprouver la sensibilité du sujet sur différents points du corps, assez nombreux et assez éloignés les uns des autres, si l'on n'a pas, avant l'expérience, contrôlé sa sensibilité cutanée à l'état de veille et constaté les points où elle est intacte. Pendant toutes ces épreuves, comme pendant celles qui vont suivre, on observera attentivement la physionomie du sujet, car il est bon de constater le moment exact de la sensation perçue, par une légère contraction des traits, avant même qu'il ait pu l'accuser par la parole.

Outre la suggestion, qui aurait pu provenir de ce que l'expérimentateur ou les assistants aient annoncé d'avance et inconsiderément devant le sujet l'épreuve qui allait être tentée, il pourrait encore se produire chez le sujet des autosuggestions qui lui feraient éprouver des sensations analogues à celles qui font l'objet de l'expérience, mais sans l'intervention réelle de l'extériorisation de la sensibilité.

Pour éviter ces autosuggestions, il faut avoir soin de ne pas parler devant le sujet, soit à l'état de veille, soit endormi, de la nature des expériences auxquelles on va se livrer. Il faut avoir obtenu simplement son consentement à une expérience pendant l'état d'hypnose, et le sujet, qui doit avoir entière confiance dans l'expérimentateur, ne demandera pas de plus amples explications, sachant lui-même qu'elles pourraient nuire au succès.

C'est dans le verre d'eau que nous avons supposé, dans cette expérience, que l'on avait transféré la sensibilité du sujet ; par conséquent, le point capital et le plus intéressant de l'expérience, c'est de constater si le phénomène s'est réalisé. Pour cela on enfonce légèrement la pointe de l'épingle à la surface du liquide ; si l'extériorisation existe réellement, la physionomie du sujet exprime immédiatement une sensation douloureuse, quelquefois on observe en même temps un mouvement de retrait des bras, mouvement spontané et natu-

rel quand on ressent une piqure. Parfois le sujet accuse verbalement cette sensation, soit spontanément, soit si on l'interroge.

Si le phénomène se passe ainsi, on pourra nous objecter qu'il peut y avoir de la part du sujet, ou simulation, ou auto-suggestion; nous allons voir par quelles expériences nous pourrions répondre à ces deux objections.

L'objection de simulation, d'abord, ne pourra être faite que dans deux cas : 1<sup>o</sup> si nous avons négligé de faire le diagnostic précis de l'état hypnotique dans lequel se trouve le sujet et de constater, devant les témoins de l'expérience, les signes irrécusables, impossibles à simuler, qui caractérisent cet état; 2<sup>o</sup> ou bien si nous avons affaire à des gens qui n'ont pas les notions les plus élémentaires de l'hypnologie.

Il ne tient qu'à nous de ne pas nous mettre dans le premier cas, et c'est un devoir élémentaire pour l'expérimentateur de faire le diagnostic de l'état de son sujet. Dans la seconde hypothèse, il faut engager ceux qui veulent se mêler de contrôler des phénomènes psychiques à commencer par apprendre l'hypnologie.

L'objection de simulation n'aura donc pas de valeur, et, du reste, nous allons voir qu'elle serait aussi réduite à néant par les moyens de contrôle qui éliminent l'auto-suggestion.

D'abord le sujet tient le verre d'eau entre les mains, et l'on constate qu'il éprouve la sensation de piqure quand on enfonce la pointe de l'épingle dans l'eau.

Comme l'on sait qu'il y a souvent une hyperesthésie considérable des organes des sens chez les sujets en état d'hypnose, on pourrait dire que le sujet entend le mouvement de la main qui s'élève et qui s'abaisse pour enfonce l'épingle dans l'eau. Il y a un moyen bien simple de le constater.

On fait exactement le même geste, avec l'épingle à la main, autour du verre d'eau; si l'on constate que le sujet exprime la sensation, seulement quand on enfonce l'épingle dans l'eau, on ne peut plus accuser une auto-suggestion due à ce qu'il entend le mouvement, celui-ci étant exactement le même dans les deux cas. Mais on pourra dire maintenant que le sujet voit à travers les paupières et le bandeau le mouvement de la main.

On répondra à cette objection de la manière suivante : Dès que le sujet a subi quelques épreuves avec le verre d'eau, si la sensibilité est bien extériorisée, il n'est plus nécessaire qu'il tienne constamment le verre entre les mains, on peut le lui prendre, une autre personne peut le tenir, on peut le placer sur une table, pourvu qu'on ne l'éloigne pas trop, le phénomène se produit de la même façon. On posera donc le verre sur une table, placée derrière le fauteuil dans lequel se trouve assis le sujet; là l'opérateur fera encore le geste de piquer, soit autour du verre, soit au-dessus, mais sans atteindre la surface de l'eau, et de temps en temps, par le même mouvement, il fera descendre l'épingle jusque dans l'eau.

Si, dans ces conditions, le sujet exprime encore une sensation lorsque l'épingle touche l'eau, et absolument rien dans les autres cas, il faudra nécessairement en conclure qu'il y a une relation entre le contact de l'eau avec l'épingle et la sensation perçue. Il est absolument impossible au sujet de voir, dans la disposition prise, ce qui se passe derrière lui; il lui est impossible aussi d'entendre une différence de mouvement lorsque la main qui tient l'épingle s'élève ou s'abaisse autour du verre, soit que l'épingle pénètre dans l'eau, soit qu'elle reste à quelques millimètres de sa surface.

Il y a enfin l'objection qui consiste à expliquer le phénomène d'extériorisation de la sensibilité par la suggestion mentale, que nous devons examiner. Cette objection semble, il est vrai, capable d'expliquer tous les phénomènes et devoir beaucoup nous embarrasser. Toutefois, il n'est pas impossible d'y répondre, et, comme cette objection ne peut venir que de personnes ayant une certaine connaissance des phénomènes hypnotiques et psychiques, nous la discuterons beaucoup plus aisément, car il est bien plus facile de répondre par quelques faits décisifs à des gens qui savent quelque chose qu'à des ignorants. Quand l'expérimentateur pique l'eau avec une épingle, que ce soit devant ou derrière le sujet, il y a possibilité d'une suggestion mentale involontaire de sa part; si la même action est accomplie par un aide ou une personne quelconque, autre que l'expérimentateur lui-même, il y a

encore possibilité d'une transmission mentale, car le sujet peut recevoir une suggestion de toute personne qui a connaissance de l'acte qui doit l'influencer.

Nous avons deux moyens d'éviter cette objection. Le premier consiste à employer, pour enfoncer l'épingle dans l'eau, un petit appareil automatique qui met en mouvement un levier qui supporte la pointe, sans que ni l'expérimentateur, ni aucun assistant puisse être prévenu de l'instant où cela a lieu. L'expérimentateur, d'autre part, se borne à enregistrer avec le même appareil l'instant précis où le sujet a témoigné la sensation. Il suffit alors de constater si les deux faits ont eu lieu simultanément.

On pourrait encore utiliser le phénomène des retards de la sensation chez le sujet, qui se produit quand cette sensation lui arrive à travers plusieurs organismes. Pour cela, on forme une chaîne de trois, quatre ou cinq personnes; l'une de celles qui se trouve à l'extrémité tient la main du sujet, la personne qui est à l'autre extrémité tient le verre d'eau. Les personnes qui forment la chaîne ne doivent voir ni le moment où l'on enfonce l'épingle dans l'eau ni le moment où le sujet exprime la sensation. Un des expérimentateurs pique l'eau, un autre note le moment où la sensation arrive au sujet. On constate un retard dans la sensation, qui est proportionnel au nombre de personnes qui forment la chaîne. La suggestion mentale, si elle était la cause du phénomène, serait aussi rapide dans ce cas-ci que lorsque le sujet tient lui-même le verre d'eau.

Quand on a fait toutes ces expériences avec les précautions que nous venons d'indiquer, on a démontré la réalité du phénomène d'extériorisation de la sensibilité. On peut alors varier l'expérience de bien des manières différentes : chercher, par exemple, si la sensibilité des différents points du corps du sujet s'extériorise au même degré, transférer cette sensibilité à d'autres personnes ou à différents objets, et noter les substances qui paraissent les plus favorables au phénomène. Tout cela peut être fait en se conformant d'une manière générale aux mêmes règles.

Il nous reste maintenant à voir les précautions spéciales

à prendre, pour que le sujet n'ait rien à souffrir ni aucun désagrément des expériences auxquelles il se prête.

L'état hypnotique du sujet exige des précautions particulières qui feront l'objet d'une étude spéciale dans le chapitre suivant: nous ne parlerons donc pas maintenant des règles générales qui sont communes à tous les états profonds de l'hypnose.

Nous ne savons pas exactement ce qui se passe dans les sensations éprouvées par le sujet extériorisé, mais nous devons agir comme si les sensations qu'il éprouve par l'intermédiaire de l'objet sensibilité étaient aussi vives que celles qu'il éprouverait si l'action était directement portée sur lui-même, et comme si cette sensibilité extériorisée pouvait produire les mêmes réactions générales que l'excitation directe de son organisme. Il ne faut donc jamais faire d'épreuves trop violentes; c'est pourquoi aussi l'expérimentateur doit toujours faire les épreuves lui-même; parmi ceux qui assistent à l'expérience il y a toujours des sceptiques, et des sceptiques si peu logiques avec eux-mêmes qu'ils voudraient toujours forcer l'expérience, sous prétexte de voir ce que fera le sujet. La prudence est donc indispensable, surtout quand on veut se livrer à une épreuve nouvelle.

Outre les épreuves trop violentes que l'on devra éviter, il y en a encore qui ont une action spéciale sur le sujet, à cause même de l'état hypnotique dans lequel il se trouve. L'on sait en effet que certaines actions, insignifiantes chez un sujet à l'état de veille, provoquent des réactions violentes chez un sujet hypnotisé. Dans le cas actuel, l'expérience a montré que, si, après avoir transféré la sensibilité du sujet dans un vase qui contient une solution saline saturée, on provoque la cristallisation du liquide, on peut amener chez le sujet un état de catalepsie. On prendra donc des précautions particulières, en vue de la possibilité de ce phénomène quand on fera des expériences de ce genre.

Lorsqu'on a transféré la sensibilité d'un sujet dans un verre d'eau, si l'on fait absorber une partie de cette eau par une éponge, l'expérience démontre que le sujet semble éprouver de très vives souffrances. Cette expérience devra donc tou-

jours être conduite avec beaucoup de précautions : il faudra avoir soin, pendant toute sa durée, de surveiller attentivement le sujet, enfin il convient de ne pas la prolonger trop longtemps. De plus, l'observation nous permet de croire que certains mouvements brusques ou transformations apportées au liquide auquel on a transféré la sensibilité du sujet, comme serait le renversement de ce liquide, certaines combinaisons chimiques, l'ébullition, etc., pourraient produire chez le sujet des sensations violentes ou des crises plus ou moins dangereuses. La conclusion sera donc d'apporter beaucoup de prudence à ce genre d'épreuve <sup>1</sup>.

Après les expériences, le danger pourrait consister en ce que : ou bien certains objets aient conservé des rapports avec la sensibilité du sujet et que, par suite, celle-ci soit exposée à des atteintes fortuites et plus ou moins violentes; ou bien que le sujet ait conservé en lui-même, et indépendamment des objets, des troubles dans sa sensibilité normale. Pour éviter ces deux inconvénients, il faut d'abord, après chaque épreuve partielle, bien dégager la sensibilité du sujet de tout objet qui aura pu la recevoir; et, en second lieu, avant de terminer la séance, rendre au sujet d'une façon complète sa sensibilité normale. Ces deux résultats s'obtiennent sûrement et facilement par le moyen de suggestions, et il est bon d'y ajouter la suggestion de l'oubli de toutes les modifications de la sensibilité qui se sont produites pendant le sommeil.

### Extériorisation de la Force

Nous arrivons ici à des phénomènes psychiques plus rares, dont les conditions sont encore mal connues et par conséquent difficiles à réaliser.

Tout d'abord, il faut diviser ces expériences en deux groupes qui ont des buts absolument différents : les unes auront pour objectif simplement de démontrer l'existence de la force psychique; les autres chercheront à déterminer quels sont

1. Le lecteur, connaît notre opinion. Voir p. 177-178 de ce numéro.

les différents phénomènes que peut produire cette force, et quelles sont les conditions dans lesquelles elle peut donner lieu à ces phénomènes avec le plus d'intensité.

Les expériences de la première catégorie sont assez faciles à réaliser, elles sont simples, mais elles sont aussi très limitées. Pour démontrer l'existence de la force psychique, il faut simplement un biomètre. Pour que ces expériences aient quelque valeur, il faut seulement que cet instrument ne contienne ni aiguille aimantée, ni bobine d'induction ou solénoïde de quelque sorte que ce soit, enfin aucune partie qui puisse recevoir un courant électrique, ou contenant elle-même un courant qui puisse être modifié par l'électricité qui se développe dans tout organisme vivant. Quand on a ainsi un instrument qui ne peut être influencé ni par la lumière, ni par la chaleur, il suffit de le mettre à l'abri de l'air et des trépidations qui pourraient lui être communiquées.

Pour les expériences de la seconde catégorie, les difficultés sont bien autrement considérables. Il s'agit ici d'étudier les phénomènes qui peuvent être produits par certains sujets doués de facultés anormales, soit qu'il s'agisse d'une force psychique d'une intensité plus considérable, soit simplement d'une facilité plus grande d'extérioriser et de diriger ces forces.

Les conditions de ces phénomènes sont d'autant plus difficiles à préciser que, si parfois ils ont été observés avec méthode, dans le plus grand nombre des cas au contraire, ils se sont présentés d'une manière fortuite et dans des milieux peu favorables à une observation scientifique. Nous en sommes donc réduits à agir d'une façon à peu près empirique, et à reproduire, aussi exactement que possible, les conditions dans lesquelles ces phénomènes se sont montrés.

Nous savons, tout d'abord, qu'il faut la présence d'un médium, c'est-à-dire, à notre point de vue, un sujet capable d'être placé dans l'état médianique actif. Quelquefois, il est vrai, on se livre à ces expériences sans avoir fait choix d'un médium connu à l'avance. Si l'on obtient quelque résultat dans ces conditions, c'est que, en réalité, il se trouve un médium parmi les expérimentateurs.



Il est nécessaire que les expérimentateurs ne soient pas en trop grand nombre, quatre ou cinq personnes semblent être la meilleure condition, on pourrait aller jusqu'à huit au maximum. Ce chiffre maximum doit comprendre toutes les personnes qui assistent à l'expérience, soit qu'elles y prennent part directement, soit qu'elles restent comme de simples spectateurs. Il est évident qu'il faut éliminer rigoureusement toute personne qui ne voudrait pas se livrer sérieusement à l'observation scientifique des phénomènes, ou qui refuserait de se soumettre aux conditions de l'expérience, celles par exemple qui n'y verraient qu'un jeu et seraient disposées à les tourner en plaisanterie.

Les expérimentateurs doivent, autant que possible, se tenir dans une chambre peu encombrée et fermée, éclairée modérément. Ils se placent alors autour d'une petite table qu'ils puissent facilement entourer; et, ou bien ils appliquent les mains ouvertes et à plat sur le bord de la table; ou bien ils forment une chaîne, en se tenant mutuellement par la main et sans prendre aucun point de contact avec la table placée au milieu d'eux<sup>1</sup>.

On pourrait nous demander pourquoi cette table, qui fait ressembler l'expérience à un jeu ou à toute autre chose qu'une observation scientifique.

Nous répondrons à cela que nous nous bornons à décrire le dispositif dans lequel, le plus souvent, les phénomènes se sont manifestés; que, voulant reproduire ces phénomènes, nous ne pouvons mieux faire, pour avoir toutes les chances de réussir, que de nous placer dans les mêmes conditions; que c'est précisément parce que nous nous plaçons au-dessus de tous les préjugés que nous acceptons indifféremment tous les objets, quels qu'ils soient, qu'on peut nous présenter comme favorables au but poursuivi; que, jusqu'ici, on ne nous a rien présenté de mieux que la table, mais que nous serions prêts à y substituer tout autre objet qui nous serait prouvé avoir contribué à la manifestation des phénomènes.

1. Ces précautions ne sont pas nécessaires. Nous avons vu souvent la table s'animer et répondre, au contact très superficiel d'un doigt du médium.

Du reste, puisque la plupart des médiums, que nous sommes bien obligés de prendre tels qu'ils sont, ont l'habitude de se servir d'une table, la table peut être utile pour fixer et maintenir leur attention, et pour les mettre ainsi dans la disposition d'esprit la plus favorable à la manifestation de leurs facultés. Bien que les phénomènes se produisent autour de médium, d'une manière le plus souvent inattendue, et aux dépens de toutes sortes d'objets, il arrive très fréquemment que c'est au moyen de la table que se manifestent d'abord les premiers effets de la force psychique.

Ces raisons sont suffisantes pour que, jusqu'à ce que nous soyons mieux fixés sur les lois qui régissent ces phénomènes, nous adoptions les règles suivies antérieurement par d'autres expérimentateurs. Une partie de la force psychique, employée pour la manifestation des phénomènes, semble émaner de l'ensemble des expérimentateurs; cette force aurait besoin d'être, autant que possible, équilibrée, c'est pourquoi l'on conseille, dans la disposition des places des expérimentateurs, d'alterner les personnes de différent sexe, ou plutôt les sensitifs avec ceux qui le sont moins<sup>1</sup>.

Il peut se faire que le médium, quand il est connu, donne lui-même des indications sur les dispositions à prendre pour l'expérience, ou demande des modifications sur les dispositions déjà prises. Il faut, autant que possible, tenir compte de ces indications, pourvu qu'elles ne nuisent pas à l'observation scientifique et qu'elles ne mettent pas obstacle au contrôle.

En dehors du médium, la séance doit être dirigée par une personne qui est choisie comme celle qui a le plus d'autorité et de compétence dans ce genre d'expériences. Ce directeur doit organiser entièrement l'ordre et la nature des expériences, ainsi que tous les moyens de contrôle qui devront être employés; c'est en effet de la sûreté et de la rigueur de son observation scientifique que dépendra la valeur des résultats qui seront obtenus. Les autres expérimentateurs doivent donc se soumettre à toutes les dispositions jugées

1. Tout cela est inexact.

utiles par le directeur, dont l'autorité doit s'étendre aux moindres détails de l'expérience.

Il est bon habituellement d'exiger le silence pendant les expériences; toutefois, comme la période d'attente peut être assez longue, on peut, dans certains cas, tolérer une conversation sérieuse et calme entre les expérimentateurs; mais il faut éviter surtout de préjuger ou d'interpréter, d'une façon quelconque, les phénomènes dont on attend la réalisation: il est donc indiqué de porter la conversation sur un tout autre sujet. C'est surtout dans ce genre d'expériences que la patience est absolument indispensable aux expérimentateurs, les phénomènes sont quelquefois très longtemps avant de se manifester: aussi celui qui dirige la séance doit-il soutenir l'attention des expérimentateurs et les encourager à une attente patiente.

Il peut se faire que l'on opère avec un médium choisi à l'avance; ou que l'on ait simplement réuni un groupe d'expérimentateurs, dans l'espoir de trouver parmi eux le médium nécessaire.

Dans ce dernier cas, celui qui dirige la séance, en observant attentivement tous les expérimentateurs, cherchera les symptômes qui peuvent lui indiquer un médium.

Quand il l'aura découvert, il s'efforcera de l'étudier, sans toutefois le faire connaître aux autres expérimentateurs, car il est souvent utile, au moins au début, que le sujet lui-même ignore le plus longtemps possible l'influence qu'il exerce sur les phénomènes obtenus.

Il vaut mieux n'utiliser qu'un seul médium à la fois, afin de ne pas entremêler ou contrarier les phénomènes qu'ils produisent ou les forces qu'ils mettent en jeu. Aussi, quand on découvre plusieurs médiums parmi les expérimentateurs, il faut prendre un prétexte pour diviser les expériences, et n'admettre dans chaque séance qu'un seul d'entre eux à la fois.

Quand on a découvert le sujet qui doit servir de médium, il ne faut pas s'obstiner à chercher à obtenir un genre particulier de phénomènes. Il faut, tout d'abord, ne rien lui demander, et laisser faire le sujet en se contentant d'obser-

ver et d'attendre les phénomènes qui peuvent se manifester. Si le sujet témoigne une tendance à se livrer à certains genres d'expériences, ou le désir de voir se produire certaines manifestations, il ne faut pas le contrarier, car, le plus souvent, il montrera ainsi lui-même les facultés spéciales qu'il possède.

Après la découverte du médium, ce qu'il importe le plus de connaître c'est le genre de phénomènes qu'il est capable de produire. Une fois que l'on est fixé sur les capacités du sujet, on peut lui insinuer indirectement les divers phénomènes que l'on désire observer dans cette catégorie.

Il faut s'efforcer avant tout d'obtenir des faits nets et précis; puis, par le contrôle auquel on soumettra ces phénomènes, on s'assurera qu'ils sont bien produits par une force psychique, c'est-à-dire par une force autre que les forces physiques connues; puis, s'ils ne peuvent être attribués à aucune supercherie de la part du sujet.

Nous avons étudié, dans un chapitre précédent, les différents genres de fraudes auxquels ont peut avoir affaire de la part des sujets, nous n'avons donc pas à revenir ici sur les mêmes points. Il faut seulement rappeler que, si l'on croit s'apercevoir d'une supercherie quelconque, il ne faut pas s'empresse de la dévoiler et vouloir confondre immédiatement le sujet, comme le ferait un observateur peu expérimenté et ignorant de ce qu'est un sujet et de ce que sont les phénomènes psychiques. Il faut seulement observer avec plus de soin le médium; et, si l'on constate que la fraude est volontaire et qu'elle est constante, on abandonnera ce sujet comme ne pouvant servir à des expériences sérieuses et l'on en cherchera un autre: si l'on constate au contraire que la fraude est involontaire et seulement passagère, il n'y a aucune raison pour se séparer du médium, il suffit d'apporter plus d'attention et de patience dans l'observation des phénomènes. C'est dans ce cas surtout que l'on trouvera grande utilité à se servir d'appareils enregistreurs et d'instruments de précision, avec lesquels on discernera facilement les résultats douteux et ceux qui peuvent être concluants.

Enfin, il faut savoir limiter bien nettement la portée des

expériences que nous entreprenons. Dans l'état actuel de nos connaissances, ce que nous devons scientifiquement constater c'est :

1° Si tel médium est capable, dans certaines conditions, de donner lieu à des phénomènes psychiques authentiques :

2° Quels sont les phénomènes que peut produire ce médium ;

3° Quelles sont les conditions dans lesquelles on peut constater ces phénomènes.

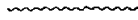
En conduisant les expériences de cette façon, et en nous bornant à en tirer ces conclusions, elles auront une valeur scientifique indiscutable et une utilité certaine pour le progrès de nos connaissances.

Dr JOIRE,

(*Annales des sciences psychiques*)



## TÉLÉPATHIE



### I

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, dans la *Revue de l'Invisible*, de la singulière faculté de M<sup>me</sup> X..., avertie en rêve, de façon variable et plus ou moins explicite, quand la mort frappe quelqu'un de sa connaissance. Parfois, pour un indifférent, elle verra l'événement dans tous ses détails, tandis qu'une simple impression funèbre, ou la vue d'un cercueil, lui fait pressentir la perte d'une personne aimée.

Depuis quelque temps la forme de ces avertissements se précise. Elle voit en rêve une femme assez pauvrement vêtue de noir, dont les traits sont voilés ou indistincts, traverser sa chambre avec lenteur et en silence.

M<sup>me</sup> X... a une sœur aînée, très pieuse, s'occupant surtout de bonnes œuvres et restée complètement en dehors de ces mystérieux avertissements, tant qu'ils ne se manifestèrent pas sous la forme de la *femme noire*. Depuis quelque temps, elle lui apparaît dans les mêmes conditions qu'à sa sœur.

Il y a six mois environ, M<sup>me</sup> X... était depuis plusieurs jours chez M<sup>lle</sup> A..., lorsqu'une après-midi, elles entendirent frapper à la porte du logement, où il y a cependant une sonnette. Ceci arrivant parfois à des intimes, on ouvrit aussitôt. Ne voyant personne, on crut s'être trompé.

Un peu après, les coups se renouvelèrent; on ouvrit de nouveau : personne encore.

A une troisième reprise, les coups recommencèrent, et une couturière qui venait d'arriver, s'écria :

— Cette fois-ci, on ne dira pas que vous vous êtes trompés ; j'ai bien entendu frapper et vous aussi, mesdames.

Pourtant, il n'y avait personne sur le palier. Le logement est au second, et s'il se fût agi comme on l'avait d'abord pensé

de la mauvaise plaisanterie d'un enfant, quelque vite qu'il se fût enfui, on avait ouvert assez rapidement pour le voir, ou tout au moins l'entendre dégringoler l'escalier.

Ce fait resta donc inexplicable, quoique réel.

La nuit suivante, M<sup>me</sup> X... s'éveilla en jetant son cri habituel : « La femme noire ! » Elle l'avait vue faisant le tour de son lit et se dirigeant vers la chambre de M<sup>lle</sup> A... et cette fois avait vu sa figure. C'était celle d'une femme de journée employée depuis huit ou dix ans par sa sœur. La mère Louise avait cessé de venir depuis un mois seulement. Atteinte d'une maladie de cœur à son dernier période, elle avait dû, par ordre du médecin, cesser tout travail, sans être cependant alitée.

En rapprochant cette vision des coups frappés la veille, M<sup>me</sup> X... ne douta point que la mère Louise ne fût morte, et elle était restée éveillée depuis une heure environ, lorsqu'elle entendit M<sup>lle</sup> A... jeter le même cri : « La femme noire ! » et se précipita dans la chambre de sa sœur. Celle-ci avait vu l'apparition faire le tour de son lit, mais n'avait pas vu ses traits.

La veille, dans le milieu de la journée, la mère Louise avait été trouvée morte, assise dans son fauteuil.

## II

Dernièrement encore, M<sup>me</sup> X... revit *la femme noire* vêtue cette fois comme une dame, toujours sans apercevoir son visage. Sachant une de ses cousines à toute extrémité, M<sup>me</sup> X... ne douta pas qu'elle n'eût succombé cette nuit-là. Elle en reçut en effet la nouvelle.

Douze jours, ou plutôt douze nuits plus tard, *la femme noire* se montra encore, de la même façon que la première fois. Quel nouveau malheur venait-elle annoncer ? M<sup>me</sup> M... avait un frère, d'une mauvaise santé depuis longtemps, mais d'âge à vivre des années encore et dont M<sup>me</sup> X... n'était nullement inquiète à ce moment. Il mourait cependant lui aussi, à la date annoncée par l'apparition.

M<sup>lle</sup> A... connaissait bien davantage et était plus intime-

ment liée que sa sœur avec les parents qu'elles venaient de perdre. Quoique favorisée — est-ce bien le mot propre? — depuis beaucoup moins de temps de ces avertissements extranaturels, elle en avait reçu d'infiniment plus précis.

La nuit où mourut sa cousine, M<sup>lle</sup> A... la vit entrer dans sa chambre et venir s'asseoir auprès de son lit. L'ombre était vêtue de noir, et après lui avoir dit quelques vers qui l'émurent vivement, elle lui fit diverses recommandations, sans doute au sujet de ses enfants, et disparut. M<sup>lle</sup> A... s'éveilla alors baignée de larmes, et ne fut pas surprise lorsqu'elle apprit la mort de M<sup>me</sup> M... mort prévue, du reste.

Préoccupée de ce triste événement, ses enfants qui restaient orphelins sous la direction affectueuse et dévouée de leur oncle, elle ne songeait nullement à celui-ci, lorsque, douze nuits après, elle le vit en songe. Elle ne distinguait pas ses traits, mais il était grand, élancé, très maigre, et elle le reconnut parfaitement à sa tournure et au son de sa voix.

Il s'approcha du lit de sa cousine et dit des vers, comme sa sœur l'avait fait, mais sans s'asseoir.

Ces vers étaient très jolis, très touchants. M<sup>lle</sup> A..., qui s'éveilla comme la première fois, tout en larmes, quand l'apparition disparut, regrettait que ces vers ne fussent pas restés dans sa mémoire. Le sens de la fin était... *A mon heure dernière, je me souviendrai de ma première communion.*

La lettre donnant les détails de la mort de ce parent, indifférent et plutôt sceptique au point de vue religieux, comme le sont malheureusement beaucoup d'hommes, annonçait qu'il avait *demandé et reçu en pleine conscience* les derniers sacrements.

La foi de sa jeunesse, endormie et non éteinte, s'était réveillée quand le doigt de Dieu l'avait touché.

E. LE NORMANT DES VARANNES.





# LE RETOUR DES CONNAISSANCES

## disparues de la mémoire consciente

### Un nouvel exemple classique

C'est une doctrine généralement admise en psychologie que nos perceptions sont toutes enregistrées de façon permanente. Toutes peuvent être rappelées et reconnues, constituer un souvenir. Toutes, de l'âge le plus tendre au plus avancé, les plus insignifiantes, comme les plus frappantes : toutes, c'est-à-dire celles qui ont été les moins conscientes aussi bien que les perfections qui ont tenu la plus large place lors de leur formation.

Évidemment cette proposition ne peut se démontrer. Pour l'établir, il faudrait pouvoir, par un artifice, revivre tout le passé. Mais de nombreux faits — et dont le chiffre se grossirait si l'on procédait à une enquête méthodique sur la matière — la rendent infiniment probable.

Ces faits, ce sont les exemples de retour à la conscience, parfois très tardif, vers la fin de la vie, notamment, de souvenirs d'enfance qu'on ne savait point posséder.

Par une association d'idées souvent obscure, il est arrivé à beaucoup d'entre nous de voir sortir de notre inconscient un fait, une circonstance, un événement se rapportant à une époque très lointaine que nous connaissons parfaitement bien, le localisant dans le temps et dans l'espace; c'est un souvenir manifeste, le souvenir d'une chose sans importance souvent et un souvenir qui n'était point rentré dans la conscience depuis un temps très long. Si ce souvenir-là en est sorti, des milliers d'autres le pourraient faire tout autant, si quelque circonstance favorable se présentait, si quelque association d'idées, notamment, les tirant hors du tréfonds incon-

scient, les élevait dans le domaine plus superficiel de la conscience : telle est la conclusion qui s'impose et que corroborent de nombreux faits d'hypermnésie.

De ceux-ci, il suffira de rappeler un ou deux qui sont classiques. Une dame mourante fut conduite de Londres à la campagne, raconte Abercrombie. Sa petite fille, qui ne parlait pas encore, lui fut amenée et, après une courte entrevue, ramenée en ville. La dame mourut quelques jours après. Bien des années plus tard, la petite fille étant devenue femme et femme d'âge mûr, celle-ci fut fortuitement amenée dans la chambre où sa mère était morte. Elle ignorait que l'événement se fût passé là. Mais, en entrant, elle eut un tressaillement. On lui demanda la cause de son émotion. « J'ai, dit-elle, l'impression distincte d'être venue autrefois dans cette chambre. Dans ce coin se trouvait une dame couchée, qui semblait très malade et qui se pencha sur moi et pleura. » Ici le souvenir avait été réveillé par la représentation du lieu. Dans d'autres cas, la raison du réveil échappe. C'est ce qui a lieu, notamment, dans les exemples assez fréquents de réminiscence des langues oubliées, dont Coleridge<sup>1</sup> et Goethe nous ont laissé deux cas typiques.

« Je connais, dit Goethe (dans une conversation avec Eckermann), le fait d'un vieillard appartenant à la basse classe qui, sur son lit de mort, se mit tout à coup à réciter des passages grecs d'une langue fort élégante. Comme on savait qu'il ne comprenait pas un mot de grec, la circonstance parut miraculeuse, et quelques personnes habiles l'exploitèrent aussitôt aux dépens des crédules. Malheureusement pour elles, toutefois, on découvrit bientôt que, pendant sa jeunesse, ce vieillard avait dû apprendre par cœur et déclamer du grec pour faciliter sa tâche à un élève de haute naissance, mais d'intelligence plus que médiocre. Il avait, de la sorte, acquis de manière

1. Le cas raconté par Coleridge dans son *Table Talk*, et que M. de Varigny ne rapporte pas, est le plus connu. C'est celui de la servante qui, pendant le délire, avait prononcé des phrases latines. On découvrit plus tard qu'elle avait été, bien des années auparavant, au service d'un prêtre qui avait l'habitude de lire tout haut son bréviaire, dont les phrases latines en question avaient été empruntées. Carpenter parle aussi d'un homme qui, dans son délire, commença à parler dans le patois celtique du pays de Galles, quoiqu'il l'eût oublié depuis sa plus tendre enfance, ayant toujours vécu ailleurs. — *N. de la R.*

purement mécanique une teinture de grec, sans d'ailleurs comprendre un mot de ce qu'il disait. Et ce ne fut qu'à son lit de mort, quelque cinquante ans plus tard, que ces mots vides de sens lui revinrent à la mémoire et passèrent sur ses lèvres... »

Autre fait du même genre, concernant un vieux forestier qui, ayant vécu toute sa jeunesse sur les frontières polonaises, n'avait guère parlé que le polonais jusqu'au moment où il se fixa dans un district allemand, où il ne parla plus qu'allemand pendant trente ou quarante ans. Étant anesthésié pour une opération, ce forestier parla, chanta et pria deux heures durant rien qu'en polonais, langue dont il ne se servait absolument plus à l'état de veille <sup>1</sup>.

Les faits de ce genre se pourraient multiplier sans peine : il suffit d'avoir rappelé ceux qui précèdent pour faire voir que nous avons le droit de croire à la permanence des perceptions, encore que celles-ci ne se soient pas présentées à la conscience depuis un temps fort long. Notre inconscient est donc fort rempli : et nous ignorons beaucoup de choses qu'il contient, comme l'a fait voir Hartmann, jusqu'au moment où le hasard les fait sortir.

Encore pouvons-nous avoir une certaine conscience de leur existence. « Nous pouvons avoir conscience médiatement de tenir une idée, dit Kant, sans avoir directement conscience de celle-ci. »

Ces choses, que nous reconnaissons, proviennent évidemment d'expériences antérieures et dérivent d'impressions reçues par nous, impressions précises, ou bien impressions vagues : les aperceptions de Leibtniz. Mais ont-elles toutes une origine personnelle ? L'expérience de nos ascendants ne nous serait-elle pas transmissible dans une certaine mesure, et la connaissance en quelque sorte instinctive dont nous hériterions ne jouerait-elle pas un rôle dans notre vie mentale ?

Car de l'inconscient qui fait notre fonds principal, bien des

1. Ici M. de Varigny rapporte, en quelques mots, le cas d'une dame âgée parlant l'hindoustani. Nous reproduisons plus loin ce cas dans tous ses détails. — N. de la R.

choses sortent qui nous étonnent, qui vont contre notre éducation, contre celles de nos croyances que nous considérons comme les plus fermes. Nous agissons contre nos théories. « Les hommes, dit Maudsley, suivent sans savoir pourquoi une ligne de conduite que de bonnes raisons justifient... »

Mais, dira-t-on, tout cela c'est de l'hérédité. Parfaitement. Mais qu'est-ce que l'hérédité? La transmission, à des degrés variables d'ailleurs, de l'ascendant aux descendants, de caractères appartenant au premier, de caractères très variés, du reste, anatomiques, physiologiques, de tendances, d'habitudes, etc. Mais qu'est-ce que cela peut bien être, la transmission d'une habitude physiologique, d'une habitude intellectuelle? Sous quelle forme se fait-elle? Qu'est-ce qui se transmet?

On a beaucoup discuté sans beaucoup éclaircir le problème. Pourtant l'hérédité existe : on peut même dire qu'elle existe épouvantablement. Et par elle se font des transmissions fort étranges.

Gratiolet présenta à un petit chien un vieux morceau de peau de loup, usé jusqu'au cuir, et ce morceau par son odeur, pourtant bien affaiblie, jetait le chien dans des convulsions d'épouvante. Ce dernier, pourtant, n'avait jamais vu de loup. Faites passer sous le nez d'un cheval né en Europe la litière qui a servi à un lion ou à un tigre : le cheval est terrifié. Et pourtant il n'a jamais vu ou entendu de lion<sup>1</sup> ...

Au reste il se fait des transmissions héréditaires qui semblent être plus compliquées encore. Mais s'il en est ainsi, les choses ne pourraient-elles aller un peu plus loin? Ne pourrait-il pas se transmettre des images?

La question a été posée récemment. Peu de temps avant sa mort, le regretté Letourneau présenta à la Société d'Anthropologie une note sur les *Rêves ancestraux*<sup>2</sup>.

Les deux cas suivants ont été communiqués à la *Society for Psychical Research* (en 1895) par M. W. S. Lach Szyrma, de Saint-Pierre-en-Cornouailles. « Pendant la première jeunesse, écrit-il, j'avais deux rêves à l'état de veille très mar-

1. Il est à peu près établi que l'*instinct* n'est que l'« habitude héréditaire ». — *N. de la R.*

2. Nous avons reproduit et commenté cet écrit de M. Letourneau dans le numéro d'août-septembre-octobre 1901. — *N. de la R.*

qués : ils me sont revenus des centaines de fois. L'un deux représentait un grand village avec une rivière et un petit pont, et une église ; une route s'en va vers le nord et, à l'est, se trouve un parc. Or, tandis que j'étais étudiant à Oxford, ma mère me fit aller à Addenbury, où ma famille a vécu à plusieurs reprises depuis 1800, et où ma mère avait passé son enfance. Je reconnus aussitôt le village de mes rêves.

« L'autre représentait un grand village près de la mer, avec une colline très raide dans laquelle sont taillées des marches. Les maisons sont étagées sur des terrasses, avec des terrains boisés par derrière. C'est en juillet 1889 que je vis Clovelly pour la première fois, où mes ancêtres maternels avaient longtemps vécu. Et Clovelly se trouva être mon second village de rêve... »

Le problème est de solution difficile. En tout cas, l'hypothèse formulée par Letourneau et pressentie par Laycock mérite examen. Le sage qui affirme peu de choses en nie moins encore ; il répond : « peut-être », et met la question à l'étude. L'Institut psychologique international, qui est une réunion de sages, pourrait s'occuper des rêves ancestraux.

Henry de VARIGNY.

L'intéressant article que l'on vient de lire et dont nous n'avons retranché que quelques passages moins essentiels a paru dans le *Temps* du 13 novembre. Nous ajoutons seulement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le récit suivant, qui a été publié par le Dr Henri Freeborn dans le *Lancet* de Londres (14 juin 1902).

Il s'agit d'une femme âgée de soixante-dix ans. Elle commença à ressentir les atteintes du mal le 6 mars 1902 et s'alita le jour suivant... L'auscultation m'apprit qu'elle souffrait d'une bronchite fort étendue... Le 13, elle empira à un tel point que la mort semblait imminente<sup>1</sup>.

Le point le plus intéressant de la maladie consiste dans le

1. Nous supprimons ici certains détails d'un intérêt purement médical. — *N. de la R.*

délires. Depuis la nuit du 7 mars jusqu'au soir du 13 (alors que la température du corps tomba tout à coup), la malade avait toujours un peu divagué, parlant sans cesse dans son sommeil, mais quand elle était éveillée et parlait à quelqu'un, elle était parfaitement à même de répondre aux questions qu'on lui adressait, etc. Lorsque la température tomba, le 13, le délire commença à être complet et resta tel jusqu'au 16, alors que la raison lui revint petit à petit.

Dans la nuit du 13 au 14, on s'aperçut qu'elle parlait une langue inconnue aux personnes qui l'entouraient. Il semblait parfois qu'elle disait des vers; d'autres fois qu'elle causait. Elle répéta à plusieurs reprises la même composition en vers. On finit par reconnaître que le langage était l'hindoustani.

Le matin du 14, l'hindoustani commença à se mêler d'un peu d'anglais: elle s'entretenait de la sorte avec des parents et des amis d'enfance, ou bien elle parlait d'eux.

Le 15, l'hindoustani avait disparu à son tour, et la malade s'adressait à des amis qu'elle avait connus plus tard, en se servant de l'anglais, du français et de l'allemand.

La dame en question était née dans l'Inde qu'elle quitta à l'âge de trois ans pour se rendre en Angleterre, après quatre mois de voyage, avant qu'elle eût accompli sa quatrième année. Jusqu'au jour où elle débarqua en Angleterre, elle avait été confiée à des domestiques hindous et elle ne parlait pas du tout l'anglais.

*(Revue des études psychiques.)*



## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

*(Suite)*

## XI

**Apparitions dans un quartier de soldats**

Celui qui écrit ces lignes, se trouvant en garnison à Lyon en 1817, avait été envoyé en détachement, avec une trentaine de chasseurs du 17<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval qu'il commandait comme lieutenant, à Villefranche-de-Beaujolais.

Les cavaliers furent d'abord logés en ville; mais au bout de quelque temps on leur assigna pour quartier un ancien couvent abandonné, qui était encore en assez bon état de conservation. Ils formèrent deux chambrées, et le maréchal des logis, vieux soldat à chevrons, nommé Mangé, occupa une petite pièce donnant sur le même palier.

Dans la nuit du 19 janvier 1817, il fut tiré de son sommeil par plusieurs coups sourds frappés à la porte de sa chambre. Un instant après trois coups semblables l'amènèrent à se lever. Il alla ouvrir la porte et aperçut contre le mur en face un grand fantôme blanc qui lui fit signe de ne pas avancer davantage et disparut aussitôt.

Le maréchal des logis, malgré son courage, sentit au front une sueur froide, rentra chez lui, ferma sa porte à clef et attendit avec impatience le jour pour éclaircir ce mystère.

Le factionnaire posté à l'entrée du quartier n'avait vu entrer personne; la porte était demeurée exactement fermée.

Alors, il entre dans la chambrée, et à ses questions les chasseurs se pressent autour de lui, lui déclarant avec une

sorte de terreur qu'ils ont vu déjà plusieurs fois la même apparition, que s'ils n'en ont pas parlé plus tôt, c'est par un sentiment d'amour-propre fort naturel chez les soldats; mais que la caserne est infestée par des esprits, qu'ils ne peuvent plus fermer l'œil et qu'il faut à tout prix quitter ce lieu de malédiction.

Mangé vint me faire son rapport sur ce qu'il venait d'entendre et sur ce qu'il avait vu lui-même pendant la nuit. J'accueillis d'abord son récit avec dérision; mais il insista avec le ton d'un homme tellement convaincu, et d'un autre côté j'avais une si grande confiance dans l'honnêteté de cet ouvrier soldat, que je vis bientôt qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire qu'il importait d'éclaircir.

Je me rends au quartier. Tous les chasseurs me confirmèrent le récit du sous-officier, et j'eus alors l'idée que quelque malveillant avait bien pu s'introduire dans la maison par quelque issue secrète pour jouer à mes braves un tour de sa façon. J'annonçai donc à l'instant qu'il fallait visiter tous les coins du vieux bâtiment, pour s'assurer si le visiteur n'avait pas quelque moyen caché de s'y introduire.

Mais à l'air dont ma proposition fut reçue, je vis bien que l'idée d'un événement naturel ne pouvait entrer dans la tête de ces braves gens. Nous nous mettons en marche. Ils me montrent sous un passage voûté du rez-de-chaussée une porte qu'aux toiles d'araignée dont elle était tapissée, on devait présumer n'avoir pas été ouverte depuis de longues années.

C'est vers cette porte que plusieurs déclarent avoir vu une nuit se diriger le fantôme. N'ayant point de clef pour l'ouvrir, on l'attaque avec des marteaux et des leviers. La porte cède aux efforts dirigés contre elle et tombe avec fracas. Elle fermait l'entrée des souterrains qui avaient autrefois servi de sépulture aux religieux.

Munis de flambeaux, nous parcourûmes ces froides demeures et n'y découvrîmes que des tombes scellées et muettes.

L'exploration terminée, le maréchal des logis revint chez moi et me déclara que dorénavant il ne lui était plus possible



de maintenir ses gens dans l'obéissance, attendu qu'ils étaient tous déterminés à ne plus habiter dans ce maudit quartier.

J'étais dans cet embarras et ne savais plus à quoi me résoudre lorsque l'ordre de quitter Villefranche et de rentrer à Lyon m'arriva fort à propos.

### Aventure d'un jeune Allemand

A la suite du récit qui précède, Hippolyte de Barrau, dix ans plus tard, ajoutait la relation suivante :

Le P. de Cuzzi, jésuite de la maison de Toulouse, nous a raconté pendant la retraite qu'il vient de donner à Carcenac au mois de mars 1851, un fait qui paraîtrait tout à fait incroyable si le caractère grave du narrateur, son esprit éclairé et sa droiture n'éloignaient toute idée d'erreur et de mauvaise foi.

Il y avait naguère à l'Université de Gœttinguen un jeune étudiant connu par son esprit d'incrédulité et la haine violente qu'il nourrissait contre le christianisme. Il ne laissait échapper aucune occasion de faire éclater ses sentiments impies et poussait les choses au point que son fanatisme irréligieux était devenu proverbial dans la ville. Une nuit d'été, réveillé par la foudre qui venait d'éclater sur la maison qu'il habitait et avait même pénétré dans sa chambre, il sauta furieux de son lit, saisit un fusil pendu au mur, et ajustant la nue qui portait l'orage dans ses flancs, il fit feu sur elle comme pour défier la puissance divine.

On citait de lui une foule de traits qui décelaient son irréligion passée à l'état de monomanie aiguë. Ce jeune homme, issu d'ailleurs d'une famille honorable et riche, suivait le cours de médecine. Il avait pour conchambriste un ami qui partageait sa manière de voir, mais avec plus de calme et de mesure. Ils s'occupaient l'un et l'autre alors de l'anatomie du corps humain, et s'étaient procuré, à grands frais, un squelette retiré des caveaux de quelque ancien couvent de la ville.

Après avoir étudié pendant le jour les détails de l'organisation humaine sur le squelette, leur séance finie, ils le reléguèrent sous l'un des deux lits de la chambre.

Dans la soirée qui suivit l'orage dont on vient de parler, ils venaient à peine de se coucher lorsque celui d'entre eux qui paraissait le plus raisonnable, sentit une rude étreinte à sa gorge. On eût dit d'une main qui cherchait à l'étouffer.

Aux efforts qu'il fait pour crier et se débarrasser du mal qui l'opprime, son camarade se réveille et le questionne. Il venait de quitter son lit. Sa voix était redevenue libre. Il raconte l'accident qu'il vient d'éprouver et l'attribue à une crise nerveuse. Il avale quelques gorgées d'un cordial et reprend sa place. Mais au même instant l'étreinte recommence et plus forte encore que la première fois.

Tout haletant, il se jette de nouveau hors de son lit et s'écrie : « On dirait que c'est ce maudit squelette qui me poursuit ! »

— Ah ! si c'est là ta crainte, lui réplique son camarade, sois sans inquiétude je m'en vais t'en débarrasser. »

Il saisit en effet le squelette, le traîne sous son propre lit et se couche.

Mais qu'on juge de sa surprise et de son épouvante lorsque, au même instant, il subit lui-même l'horrible étreinte ! Il parvint pourtant non sans de violents efforts à quitter cette couche funeste, et, tout éperdu, il s'écria :

« Que nous veux-tu donc, horrible spectre, et que t'avons-nous fait ? »

— Vous me faites horreur, lui répond coup sur coup une voix surhumaine, et je n'ai pu souffrir que mes restes mêmes fussent souillés par le contact d'hommes aussi impies. »

A ces mots, un fantôme de religieux traversa lentement la chambre et disparut.

L'étudiant, violemment ému, sentit subitement changer le cours de ses idées. La pensée d'une autre vie pénétra pour la première fois dans son âme et avec elle le sentiment de la divinité avec toutes les idées consolantes et terribles qu'il entraîne. Tout le reste de la nuit se passa en réflexions amères, et, lorsque le jour parut, son parti était pris ; à l'incréd-

dulité la plus effrénée, avait succédé la vive lumière de la foi.

Le jeune homme était décidé à consacrer sa vie au service du Dieu qu'il avait si longtemps blasphémé et méconnu. En effet, il se fit prêtre, et depuis cette époque il n'a cessé de donner d'admirables exemples de piété et de dévouement à ses semblables.

M. de Cuzzi n'a point appris de bouche étrangère cette merveilleuse aventure. C'est celui qui en fut le héros qui la lui a contée lui-même, à l'époque d'un voyage que notre missionnaire fit en Allemagne. Il lui assura de la manière la plus formelle la vérité du fait dont le récit nous a été fidèlement rendu. Depuis un certain nombre d'années, les deux ecclésiastiques sont unis d'amitié et entretiennent entre eux d'assez fréquentes relations.

### **Démonologie. — Esprits. — Génies. — Obsessions**

Il n'y a qu'à ouvrir les œuvres de Platon, de Plutarque, de Porphyre et d'une infinité d'autres auteurs païens pour être convaincu que toute l'antiquité savante a reconnu l'existence des démons.

Les plus illustres des philosophes modernes, Locke, Clarck, Leibnitz, Newton en conviennent comme les anciens. Les Pères de l'Église, qui ont ou défendu le christianisme ou combattu l'idolâtrie pendant les premiers siècles, démontrent la même chose.

Enfin, les livres divins en font un point de foi; on ne peut donc nier l'existence des démons, sans élever ses idées sur les ruines de toutes les autorités et sans se charger de l'explication d'une infinité d'événements incontestables qui n'ont pu avoir lieu sans l'intervention des esprits.

Nous savons qu'il faut attribuer beaucoup de cas du dérèglement de l'imagination, aux préjugés de l'éducation, aux ressorts cachés du tempérament; que souvent les prétendues possessions ne sont que de simples maladies ou des travers d'esprit entretenus par l'ignorance ou la crédulité; mais il

n'en est pas moins certain que les possessions réelles, bien que devenues moins nombreuses depuis l'établissement du christianisme, se produisent encore de nos jours.

Nous ne citerons point l'exemple des religieuses de Loudun, dont on a porté des jugements si divers, dont la réalité a été révoquée en doute dès le temps même, et qui est très problématique encore aujourd'hui. Mais entre autres faits qui réunissent toutes les preuves désirables, on peut lire l'histoire de la possession de Mademoiselle de Raufing, écrite et imprimée à Nancy en 1622, par M. Pichard, docteur en médecine.

Nous ajouterons qu'il n'y a guère de contrée, pour si chétive et ignorée qu'elle soit, qui n'ait été le théâtre de quelque événement de ce genre, et que, de nos jours encore, il s'en produit avec de tels caractères qu'on ne peut raisonnablement les révoquer en doute.

Cassien, qui avait beaucoup étudié la vie des Pères du désert, et qui avait fréquenté les solitaires d'Égypte, parlant des diverses sortes de démons, reconnaît qu'il y en a qu'on nomme communément faunes ou satyres, que les païens regardaient comme des espèces de divinités champêtres ou bocagères, qui se plaisent non à tourmenter les hommes, ni à leur faire du mal, mais à les tromper, les fatiguer, se divertir à leurs dépens et se jouer de leur simplicité.

Guillaume, évêque de Paris, dit qu'il a connu un baladin qui avait un esprit familier, qui jouait et badinait avec lui, et qui l'empêchait de dormir, jetant quelque chose contre la muraille, tirant les couvertures du lit, ou l'en tirant lui-même lorsqu'il était couché.

On ne peut guère attribuer qu'à des esprits familiers la découverte des choses cachées qui se fait en songe ou autrement.

Grotius rapporte qu'un homme, qui ne savait pas un mot de grec, vint trouver M. de Saumaire, qui était conseiller au Parlement de Dijon, et lui montra ces mots qu'il avait ouïs la nuit en dormant et qu'il avait écrits en caractères français à son réveil : *Apithi ouc osphrainé ten seu apsygian*.

Il lui demanda ce que cela voulait dire. M. de Saumaire traduisit :

« Sauve-toi; ne sens-tu pas la mort qui te menace? »

Sur cet avis, l'homme déménagea et quitta sa maison qui s'écroula la nuit suivante.

Un savant de Dijon, après s'être fatigué tout le jour sur un passage important d'un poète grec sans y pouvoir rien comprendre, se coucha tout rempli de sa difficulté. Durant le sommeil, son Génie le transporte à Stockholm, l'introduit dans le palais de la reine Christine, le conduit dans la bibliothèque et lui montre un petit volume qui était précisément celui qu'il cherchait. Il l'ouvre et y lit dix à douze vers grecs qui levalent absolument la difficulté qui l'avait arrêtée si longtemps. En s'éveillant, il met sur le papier les vers qu'il a vus à Stockholm.

Le lendemain, il écrit à Descartes, qui était alors en Suède, et le prie de voir dans tel endroit et dans un tel rayon de la bibliothèque si le livre dont il lui envoie la description s'y trouve, et si les vers grecs dont il lui donne le texte s'y lisent.

Descartes lui répondit qu'il avait trouvé le livre en question et les vers qu'il lui avait envoyés à l'endroit par lui indiqué; qu'un de ses amis lui avait promis un exemplaire de cet ouvrage lequel serait expédié à Dijon par la première commodité.

Après la défaite de l'armée athénienne commandée par le général Lachès, Socrate fuyant comme les autres avec ce général, et étant arrivé à un lieu où aboutissaient plusieurs chemins différents, ne voulut point suivre la route que tenaient les autres fugitifs.

On lui en demanda la raison. Il répondit que son Génie l'en détournait. L'événement justifia sa prévoyance; tous ceux qui avaient suivi un autre chemin que celui de Socrate furent tués ou faits prisonniers par la cavalerie ennemie.

D. Calmet rapporte le fait suivant : Le comte Despilliers, étant jeune et capitaine de cuirassiers, se trouva en quartier d'hiver en Flandre. Un de ses cavaliers vint un jour le prier de lui assigner un autre logement, disant que toutes les nuits revenait dans sa chambre un esprit qui ne le laissait pas dormir.

Le comte Despilliers renvoya son cavalier et se moqua de sa simplicité. Quelques jours après, le même cavalier vint lui faire la même prière, et le capitaine impatienté s'emporta contre lui en menaces.

Enfin, le soldat revint une troisième fois à la charge et protesta à son chef qu'il ne pouvait plus résister, qu'il serait obligé de désertier si on ne le changeait de logis.

Despilliers, qui connaissait le cavalier pour un brave soldat et fort raisonnable, lui dit en jurant : « Je veux cette nuit aller coucher avec toi et voir ce qu'il en est. »

Sur les dix heures du soir, le capitaine se rend au logis de son cavalier, et ayant mis ses pistolets en bon état sur la table, il se coucha tout vêtu, son épée à côté de lui, près du soldat, dans un lit sans rideaux. Vers minuit, il entend quelque chose qui entre dans la chambre, qui en un instant met le lit sens dessus dessous, et qui enferme le capitaine et son cavalier sous le matelas et la paillasse. Despilliers eut toute la peine du monde à se dégager et à retrouver son épée et ses pistolets : il s'en retourna chez lui fort confus.

Le soldat fut changé de logis dès le lendemain et dormit tranquillement chez un nouvel hôte.

M. Despilliers racontait cette aventure à qui voulait l'entendre ; c'était un homme intrépide et qui n'avait jamais su ce que c'était que de reculer. Il est mort maréchal de camp des armées de l'empereur Charles IV, et gouverneur de la forteresse de Szegedin.

Alexandre, savant jurisconsulte napolitain du quinzième siècle, dit que tout le monde sait qu'à Rome, il y a nombre de maisons tellement décriées par les spectres qui s'y montrent presque toutes les nuits, que personne n'ose y habiter. Il cite pour témoin Nicolas Tuba, son ami, homme très connu par sa bonne foi et sa probité, qui a été tourmenté lui-même par ces apparitions.

\*  
\* \*

Venons à des faits plus récents et qui nous touchent de plus près.

Les apparitions de La Cresse, non loin de Millau, firent

grand bruit en 1830. J'ai vu cinq rapports adressés à MM. les grands vicaires de Rodez, où le curé de La Cresse, M. Durand, entre dans les plus grands détails à ce sujet.

Le théâtre des apparitions était à dix ou quinze minutes de distance du village, sur les bords de la rivière du Tarn, à un endroit stérile et d'une pente très rapide, au milieu des buissons qui s'y trouvent épars.

La première manifestation eut lieu le 27 juin 1830, jour de dimanche, après vêpres. Quatre enfants de dix à onze ans, occupés à chercher des nids, virent descendre un oiseau semblable à un pigeon sauvage dans un buisson épais.

L'un d'eux ôta son habit et s'avança vers le buisson espérant y trouver un nid. Mais comme il étendait sa main vers le nid qu'il croyait apercevoir, quelque chose le saisit par le bras. Ses camarades accoururent, et alors ils furent bien surpris d'apercevoir un vieillard, puis un enfant d'une beauté ravissante. A cette vue, ils se retirèrent tout effrayés, abandonnant habits et souliers.

Ils gagnent le chemin qui n'est éloigné que d'une trentaine de pas, rencontrent une jeune fille de 23 ans, lui racontent ce qu'ils ont vu et l'embarras où ils sont d'aller reprendre leurs habits. La jeune fille les accompagne auprès du buisson et ils y voient de nouveau un enfant qui semblait voltiger autour. Cependant la jeune fille, qui ne voit rien, engage les enfants à interroger l'apparition.

Ils s'y refusent disant qu'ils ont peur. Quelques instants après, en prenant leurs habits pour s'enfuir, ils entendent une voix qui leur dit : « N'ayez pas peur, c'est moi. » Le plus âgé des quatre voyants était le fils du Maire, M. Monestier, docteur médecin. Celui-ci, entendant le récit de son enfant, le croit ivre et lui ordonne de se retirer. L'enfant insiste et en appelle à ses compagnons. On les fait venir, on les interroge de mille manières, on cherche à les faire tomber en contradiction. C'est en vain. Leur récit est identique, jusqu'à la couleur de l'habit de l'enfant miraculeux.

Le bruit de cet événement se répand dans le village et le lendemain on accourt en foule au lieu de la vision. Les mêmes enfants et quelques autres la contemplent encore pendant

plusieurs heures. Les jours suivants, les mêmes scènes se renouvellent, seulement les apparitions deviennent plus fréquentes et plus variées.

Ce sont principalement des prêtres, des évêques en habits sacerdotaux; quelquefois, des chapelles resplendissantes de beauté.

Le merveilleux d'un tel spectacle attirait beaucoup de monde de plusieurs lieues à la ronde; un grand nombre d'enfants, tant de La Cresse que des paroisses voisines, voyaient les apparitions; les personnes plus âgées ne les voyaient point.

Le curé de La Cresse observa avec le plus grand soin ce qui se passait et s'assura par toutes sortes de précautions de la sincérité des visionnaires. Les apparitions répondaient brièvement aux questions qu'on leur adressait, et du tour de la nature de leurs réponses, on crut devoir conclure qu'elles n'avaient rien de diabolique. On voyait souvent la représentation des cérémonies religieuses les plus solennelles et des saintes figures vénérées dans la liturgie catholique.

Au commencement de septembre tous ces prodiges continuaient plus que jamais.

Hippolyte DE BARRAU.

*(A suivre.)*

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*



# LE CORPS HUMAIN ET SON FANTOME

(Fin)

## I

La thèse du Dr Garcin<sup>1</sup> nous présente la question du corps astral sous un aspect nouveau : c'est bien, au fond, la pensée de Gorres sur l'existence d'un fluide indéfinissable, au service de l'âme, que cet écrivain défend encore sous la dictée d'un sujet magnétisé. Mais, plus hardi, il essaye de nous faire connaître le champ ouvert à l'action mystérieuse du fluide astral ou éthéré.

D'après lui, le cerveau est le point de départ du fluide, c'est là qu'il se concentre pour avoir plus de force, et c'est de là que le sujet le dirige directement, sans passer par le canal des sens, du côté indiqué. Du cerveau à l'objet, si éloigné qu'il soit, il se fait comme un écoulement continu de fluide que l'on pourrait comparer à un courant électrique, malgré les différences profondes qui les séparent, et c'est en envoyant sans relâche le fluide vers l'objet qu'il veut connaître, que le sujet entretient la communication avec cet objet, le pénètre, le voit dans son ensemble et dans tous ses détails.

Mais ce fluide resterait toujours en communication avec notre corps : « Je remarquai toutefois, que, malgré tout l'élan de mon âme, je décrivais un cercle dont le centre était occupé par mon corps; il y avait une certaine limite que je ne pouvais, ou plutôt que je n'osais franchir. J'en voulus connaître la cause, et je vis que l'union de mon âme et de mon corps serait brisée, si cette limite était franchie. Je compris alors pourquoi je m'étais trouvé, à plusieurs reprises, comme instinctivement retenu. »

1. *Le Magnétisme expliqué par lui-même.*

Ni l'âme, ni le corps ne se déplacent pour se rendre au loin, dans un pays inconnu, et voir ainsi la personne ou l'objet dont on demande la description fidèle : l'âme reste dans le corps, et celui-ci reste dans le lieu où il est vu. Mais l'âme déborde la périphérie de son corps, par une action puissante ; elle dirigerait ainsi le fluide vers la personne désignée ou le lieu indiqué, et son regard, qui s'étend aussi loin que ce fluide magnétique, fluide ou vital, se trouverait ainsi en contact avec la personne ou le pays éloigné dont elle décrit la nature et l'état.

A l'état normal, dans les conditions ordinaires de la vie, le fluide vital servirait encore, d'après le Dr Garcin, à expliquer le phénomène si délicat de la perception. Une maison est devant moi ; à sa vue j'éprouve une impression organique sur le nerf optique, l'impression modifie l'état du cerveau où elle vient retentir ; aussitôt le cerveau dégage le fluide qui va envelopper la maison, et c'est alors seulement que j'entrerais en rapport avec l'objet extérieur et que j'en aurais la perception ; ce serait dans ce fluide vital que je verrais tous les corps.

Quand un sujet est plongé dans l'état magnétique, il est en même temps anesthésique, il n'est plus en communication par les sens avec le monde qui l'environne, il n'éprouve aucune douleur si on le pique, il n'entend pas si on lui parle, il ne voit pas si on le regarde, il est comme enseveli dans un profond sommeil, et cependant il voit, il entend, il produit des actes d'intelligence et d'activité ; il vit, mais d'une autre manière, et il nous apprend ainsi qu'il existe un autre moyen que celui des sens pour voir, sentir, connaître. Or, l'hypothèse de la vision par le fluide vital répondrait selon Garcin à nos difficultés. Je réfuterai plus tard cette théorie.

## II

Serons-nous plus heureux en examinant le nouveau système de l'auteur des *Types physiologiques et phénomènes psychiques* que nous allons exposer ?

Selon M. Ledos nous trouverions dans tout homme : 1° une âme ou un esprit qui préexiste à la matière; 2° un corps invisible qu'il ne faut pas confondre avec le pèrisprit, et 3° un corps visible ou matériel.

« Le corps invisible possède les mêmes sens que le corps matériel, mais ils sont incomparablement plus subtils et plus parfaits. Le corps organique, malgré l'admirable structure de toutes ses parties, n'est qu'une grossière et très imparfaite ébauche du corps invisible. »

D'où il suivrait que notre corps invisible entend, voit, sent avec une pénétration et une intensité extraordinaires, quand il se trouve dans des conditions favorables à sa manifestation, quand il entre en contact avec le monde extérieur. C'est lui qui nous donnerait la clef des phénomènes merveilleux.

M. Ledos nous dit d'étranges choses de ce corps invisible, de ce corps qui n'emprunte à aucun élément étranger son énergie vitale, ni son mode d'être. Il tire de lui-même sa propre vie, il n'emprunte rien aux éléments, aux astres, aux influences ambiantes; il est invulnérable, indécomposable, indestructible; et ce n'est pas tout.

« Le sens visuel du corps invisible ne peut en aucune sorte être comparé à celui du corps matériel. L'œil intérieur est le soleil du corps invisible; sa pénétration est telle qu'il perçoit *bien au-delà des limites du connu et des choses visibles*. La lumière la plus éblouissante ne peut l'offenser, et l'obscurité la plus profonde n'arrête point sa puissance visuelle.

« Pendant la vie terrestre, le sens de la vision intérieure demeure inactif et à l'état latent. Néanmoins, quelques rares privilégiés possèdent jusqu'à un certain point la faculté active du sens visuel du corps invisible. Ils ont alors la faculté de pénétrer dans les mystérieux replis du corps humain, de sonder les consciences, de voir clairement les fonctions si profondément cachées de l'organisme et d'en découvrir les lésions.

« D'autres, doués du même privilège, ont des visions merveilleuses, des extases sublimes qui les font entrer en relation avec le monde invisible; par le sens visuel et le sens auditif

du corps fluïdique ils jouissent de spectacles et de mélodies d'une telle beauté et d'une telle harmonie, que leur âme reste comme suspendue dans un délicieux ravissement, et qu'elle semble prête à franchir les limites de sa prison corporelle. »

### III

Ainsi, d'après M. Ledos, les ravissements, les extases, le don de lire dans le corps humain et dans les profondeurs de la conscience humaine, tous ces phénomènes et d'autres qui appartiennent, selon nous et selon l'enseignement de l'Église, au monde préternaturel, à des causes préternaturelles, ne dépasseraient pas les forces de la nature, ils seraient l'effet naturel de la puissance naturelle de ce corps invisible que chacun de nous possède sans le savoir. En prenant ces principes, il serait facile d'arriver à la négation de tout ordre préternaturel.

Le corps invisible aurait encore d'autres propriétés. Tandis que certains auteurs prétendent, nous l'avons déjà vu, que le fluide odique ou humain est sécrété par l'encéphale et par notre système nerveux, M. Ledos en attribue la production à notre corps intérieur, celui qu'on ne voit pas :

« Il y a dans le monde, écrit M. Ledos, un flux et un reflux continuel et régulier, de l'intérieur à l'extérieur ; émanation fluïdique qui échappe à la vision corporelle et que l'on peut comparer à une sorte d'électricité latente. Du corps humain se dégage ce rayonnement fluïdique, qui, de la périphérie corporelle, transmet à une certaine distance ses rayons et forme une sorte d'atmosphère ambiante, propre à l'individu dont elle émane.

« Ce fluide phosphorescent, subtil, insaisissable, indécomposable et indestructible n'est pas le produit de diverses fonctions du corps organique, mais bien *le résultat des émanations du corps invisible qui enveloppe la périphérie du corps matériel.*

« Chez quelques rares individus, ce fait produit le mystérieux phénomène de la réflexion du corps intérieur ou fluï-

dique au delà des limites corporelles. C'est ainsi que se produisent dans l'atmosphère les apparitions ou visions de certains personnages à des distances plus ou moins éloignées du lieu où réside leur corps matériel, phénomène admirable et merveilleux, bien que naturel, car il n'est, en réalité, que la réflexion ou le mirage de l'image corporelle. »

C'est ainsi que l'on pourrait expliquer, selon M. Ledos, le phénomène de la bilocation, et les phénomènes de l'hallucination. Sous l'influence d'une grande exaltation, d'une passion très intense, le corps intérieur et phosphorescent illumine son corps matériel, et celui-ci réfléchit son image dans l'atmosphère ambiante.

« De là ces apparitions étranges, ces fantômes qui frappent de terreur l'imagination du visionnaire. » Mais l'auteur ne conteste pas que, dans certains cas, la vision ne puisse être le résultat de la présence d'un Esprit étranger.

L'enlèvement du corps dans les airs, la lévitation s'expliqueraient aussi de la même manière. Certains individus, perdus dans l'extase, s'affranchiraient des lois de la pesanteur, lorsque le corps fluïdique phosphorescent envelopperait et soulèverait accidentellement dans les airs le corps matériel.

#### IV

Nous pouvons résumer ainsi ce système ingénieux, mais faux.

Nous avons en nous un corps fluïdique et phosphorescent qui possède à un degré infiniment supérieur tous les sens de notre corps matériel. Ce corps phosphorescent dont la nature, l'origine et le mode de conservation nous restent inconnus, rayonne, entoure et dessine les formes de notre corps, devient notre fantôme et jouit de la propriété de maintenir le corps matériel dans les airs, de le transporter sur différents points de l'espace où il se rend visible, de pénétrer les secrets les plus cachés de l'âme et de notre organisme. Quand il y a relation harmonique entre le corps fluïdique et le corps matériel, le sujet possède un pouvoir physique vivifiant, c'est

Le pouvoir « des thaumaturges, des faiseurs de miracles, des guérisseurs par l'insufflation et par l'imposition des mains ».

Tout le système de M. Ledos repose donc sur cette hypothèse : nous avons en nous un corps fluïdique extraordinaire qui produit naturellement tous les phénomènes merveilleux et préternaturels de la mystique chrétienne. Voilà donc notre fantôme !

Quelles preuves nous donne-t-on de l'existence de ce corps intérieur et phosphorescent ? Aucune. Nous sommes donc en présence d'une affirmation gratuite, sans valeur scientifique, sans fondement. On suppose que nous avons en nous un corps invisible qui possède tous les sens de notre corps physique portés à la plus haute puissance, et on ne nous donne aucune preuve de son existence. Ni l'expérience, ni le raisonnement, ni l'induction, ni la déduction ne nous donnent même un commencement de preuve.

Il est facile à tout homme doué d'esprit et de quelque imagination d'inventer une thèse de ce genre, de rêver que nous avons un fantôme en nous, que nous pouvons dégager ce fantôme, en faire notre émissaire ou notre messager, l'envoyer à travers l'espace et en obtenir des communications sur les secrètes pensées de ceux que nous connaissons et que nous aimons. On discute des preuves, on ne discute pas une hypothèse gratuite, si profonde que soit notre sympathie pour celui qui la produit.

## V

M. Ledos reconnaît la réalité des divins phénomènes de la mystique chrétienne, apparitions, connaissance intime des consciences, révélations, lévitations, multilocation, et il attribue tous ces phénomènes à notre corps phosphorescent. Ici encore nous errons dans les ténèbres et dans les aventures de l'imagination. Il faudrait nous montrer par l'expérience ou par le raisonnement qu'il existe un rapport de causalité entre ces phénomènes et le prétendu similaire ou fantôme caché en nous, derrière le rideau du corps matériel. Affirmer n'est pas prouver.

Si tous les hommes possèdent, en vertu même de leur nature, ce corps intérieur d'une agilité et d'une pénétration si puissante, pourquoi n'en savent-ils rien, pourquoi les thaumaturges sont-ils si rares, pourquoi les guérisseurs et les voyants ne se trouvent-ils pas partout, dans nos rues, dans nos carrefours et dans nos maisons?

On nous dit que « l'homme a en lui-même des forces et des facultés cachées, qui, étant mises en activité par l'action du corps intérieur, produisent *des effets surnaturels*, p. 153 ».

Mais, si ces effets sont surnaturels, ils appartiennent à une cause surnaturelle, et ce n'est pas à l'homme, à la nature humaine, c'est à une cause surnaturelle qu'il faut les attribuer; c'est Dieu qui en est l'auteur.

On nous dit encore que le corps intérieur voit les objets les plus éloignés, les pensées les plus secrètes, etc. Pourquoi faire intervenir un corps quand l'âme nous suffit? Ce n'est pas le corps qui voit, c'est l'âme par le corps. S'il plaît à Dieu, d'élever la puissance et d'étendre la pénétration de l'âme, elle verra à de longues distances, elle connaîtra les pensées qui se traduisent à l'extérieur d'une manière qui semble imperceptible, elle connaîtra l'avenir, et elle refoulera devant elle l'obstacle de l'espace et de la matière, et nous verrons les prodiges éclatants de la lévitation et de la multilocation.

L'hypothèse du corps intérieur est donc inutile et elle n'est pas démontrée.

On nous dit encore que « le fluide masculin affecte trois couleurs : le jaune, le rouge et l'orangé, et que le fluide féminin est bleu, vert et violet, p. 142 » Des preuves? C'est en vain que nous en cherchons. Mais ce fluide, ce corps intérieur, c'est précisément celui qui sortirait de nous dans certains cas extraordinaires, et qui formerait notre fantôme. Il faudrait donc que le fantôme féminin fût toujours vert ou violet, et que le fantôme masculin fût rouge ou orangé?

Or le fantôme ou le double dont on a quelquefois constaté la réalité dans les apparitions n'est ni rouge ni violet, il est la reproduction exacte du visage, des vêtements, de l'attitude de celle ou de celui qu'il représente; c'est le même individu du présent en deux endroits.

Il faut donc renoncer à l'explication du *double* par le corps intérieur fluïdique ou phosphorescent. Toutes ces hypothèses, purement imaginaires, amusent peut-être, un instant, la curiosité, mais elles n'expliquent rien.

## VI

Allan Kardec et ses disciples nous ont laissé une théorie des images fluïdiques et du fantôme qui diffère de celles que je viens d'exposer.

« L'Esprit, écrit Allan Kardec dans son livre *La Genèse*, p. 310, agit sur la matière; il puise dans la matière cosmique universelle « les éléments nécessaires pour former à son gré des objets ayant l'apparence des divers corps qui existent sur la terre. Il peut également opérer sur la manière élémentaire, par sa volonté, une transformation intime qui lui donne des propriétés déterminées. Cette faculté est inhérente à la nature de l'esprit qui l'exerce souvent comme un acte instinctif quand cela est nécessaire, et sans s'en rendre compte. Les objets formés par l'esprit ont une existence temporaire, subordonnée à sa volonté ou à la nécessité; il peut les faire ou les défaire à son gré. Les objets peuvent, dans certains cas, avoir aux yeux des personnes vivantes toutes les apparences de la réalité, c'est-à-dire devenir momentanément visibles et tangibles. »

Les esprits sentent, voient, entendent, vivent dans le monde fluïdique, au sein de cette matière raréfiée, et quand ils veulent se rendre visibles et prendre le corps et l'apparence de ceux qu'évoquent les spirites, ils n'ont qu'à recueillir autour d'eux, dans ces fluides spirituels qui constituent leur demeure, les éléments avec lesquels ils forment le fantôme de l'apparition.

« Les esprits agissent sur les fluides spirituels, non en les manipulant comme les hommes manipulent les gaz, mais à l'aide de la pensée et de la volonté. La pensée et la volonté sont aux esprits ce que la main est à l'homme. Par la pensée, ils impriment à ces fluides telle ou telle direction; ils les



agglomèrent, les combinent et les dispersent; ils en forment des ensembles ayant une apparence, une forme, une couleur déterminées; ils en changent les propriétés comme un chimiste change celle des gaz ou autres corps, en les combinant suivant certaines lois. C'est le grand atelier ou laboratoire de la vie universelle. »

S'il en est ainsi, on ne voit pas pourquoi les spirites répètent si souvent que les esprits soutirent le fluide des médiums dans les expériences de matérialisation. Ils n'ont que faire du médium endormi; ils trouvent autour d'eux, dans l'immense région des fluides spirituels ou de la matière extrêmement raréfiée, les éléments du fantôme qui se forme instantanément, sous l'inspiration de leur pensée, au commandement de leur volonté. C'est ce fantôme que nous avons appelé le *corps aérien* que les bienheureux, les âmes du purgatoire, rarement les damnés, composent eux-mêmes, par une volonté particulière de Dieu, quand il leur permet d'apparaître aux vivants.

Mais les vivants ne puisent pas dans ce réservoir les molécules de leur double, ils les trouveraient en eux-mêmes, selon les spirites, dans ce péricrisp ou corps intermédiaire, dont nous avons souvent parlé. C'est ce péricrisp qui se détacherait de nous; double ou fantôme mystérieux, dont les lois de formation et les modes d'apparitions sont encore entourés de grandes obscurités et qui ne cesse pas, pendant la vie, de rester sous la domination de notre *moi*. Chimères et rêveries!

## VII

Je m'étonne que Gorres, le grand mystique, ait oublié les principes les plus sûrs et les mieux justifiés de la théologie, et qu'il ait écrit cette page :

« L'homme peut contempler les âmes séparées et les reconnaître plus ou moins clairement. En effet, quoique la mort ait brisé les liens qui attachaient ces âmes à leur corps, elles n'ont pas perdu néanmoins toutes les forces de la vie corporelle, mais il leur en est resté quelque chose qui doit servir

plus tard, lors de la résurrection, à recomposer ces organes dont elles ne sont pas séparées pour toujours. Elles peuvent donc, à l'aide de ces forces qui leur sont restées, se rendre sensibles aux hommes qui restent sur la terre et converser avec eux. Bien plus, elles peuvent, par certaines opérations naturelles, en faisant usage de ces forces, manifester leur présence même à ceux dont le regard intérieur ne se distingue par aucune disposition extraordinaire.

« Le monde des vivants et le monde des défunts ne se touchent que rarement, et par quelques points seulement ; pour tout le reste, ils sont séparés par un abîme infranchissable. Mais quelles que rares que soient ces conjonctions de deux personnes d'un monde différent, elles ont lieu quelquefois néanmoins, soit parce que le regard de l'homme, par suite de quelque développement extraordinaire, voit dans une lumière naturelle ce qu'il ne peut voir ordinairement, soit parce que l'âme séparée se rend visible à l'homme à l'aide des forces physiques qui lui sont restées.

« Les régions invisibles renferment plusieurs ordres d'esprits. Plus ceux-ci sont rapprochés de nous, plus aussi nos rapports avec eux doivent être fréquents et faciles. Or, il n'en est point qui soient plus voisins de l'homme que ceux qui ont une nature commune avec lui, qui ont été autrefois ce que nous sommes nous-mêmes, et qui doivent par conséquent tenir toujours à nous, par les liens d'une sympathie particulière. On conçoit donc que l'homme puisse quelque fois, sans même avoir besoin que son œil intérieur soit élevé à une très grande puissance, que l'homme puisse converser avec des esprits de cet ordre. Le somnambulisme spontané peut donner lieu aussi à des rapports de ce genre, en aiguissant le sens général et en lui donnant une perspicacité extraordinaire. Mais pour monter plus haut dans la hiérarchie des esprits, pour entrer en rapport avec les anges, le somnambulisme et la magie naturelle ne suffisent plus, il faut une élévation mystique de l'âme <sup>1</sup>. »

1. Gorres, *Mystiq.*, t. III, p. 342.

## VIII

Que des rapports entre les vivants et les morts soient possibles, réels, c'est incontestable. En effet, les âmes, séparées de leur corps, conservent les forces physiques, chimiques, vitales au moyen desquelles, sur la terre, elles maintenaient dans l'unité de forme et dans la vie les atômes fuyants qui formaient notre corps, avant de disparaître à leur tour dans le tourbillon vital. Avec ces forces et le fluide vital, elles peuvent apparaître, et, en fait, l'histoire le démontre, elles ont apparu bien souvent parmi nous, quand Dieu le permet.

Nous admettons aussi qu'il existe des affinités morales particulières et persévérantes entre les vivants et les défunts qui ont partagé nos deuils et nos joies, nos déceptions et nos succès pendant la vie, à notre foyer. Ils font partie de nous, en quelque manière, et nous faisons partie d'eux-mêmes. Quelque chose d'eux reste en nous, sur la terre, quelque chose de nous reste en eux, dans l'autre vie.

Mais, que nous puissions communiquer *naturellement*, en vertu de cette sympathie, avec ceux qui nous ont quittés, qu'il suffise d'un développement *naturel* de notre perspicacité, d'une acuité particulière du sens général, d'une extension spontanée ou provoquée de notre regard pour pénétrer dans l'autre monde, et converser d'une manière sensible avec les esprits, voilà ce qui est contraire à la doctrine catholique; voilà ce que le philosophe allemand ne pouvait pas démontrer.

La distinction qu'il établit entre les esprits supérieurs et les esprits inférieurs pour expliquer ces communications ne repose sur rien. En effet, si nous pouvons voir naturellement, par un développement accidentel de notre sensibilité, les esprits inférieurs que nous avons connus sur la terre, si la sympathie qu'ils ont éprouvée pour nous explique assez ces relations, à plus forte raison devons-nous voir les esprits supérieurs que nous avons aimés en ce monde. Ils sont supérieurs, c'est-à-dire plus élevés, sans doute, en intelligence et en puissance, plus maîtres aussi de ces forces physiques qui

leur permettent de faire de la matière radiante l'instrument de leur apparition, et il leur est, par conséquent, plus facile qu'aux esprits inférieurs d'entrer en communication avec nous.

On ne voit pas d'ailleurs sur quoi le philosophe allemand peut s'appuyer pour justifier cette catégorie des esprits supérieurs opposés aux esprits inférieurs. Après la mort, l'âme va ou au ciel, ou au purgatoire, ou dans l'enfer; elle se trouve ainsi ou dans la béatitude éternelle, ou dans la souffrance temporaire, ou dans la douleur sans fin. C'est la seule distinction que l'on puisse établir.

Que si l'on prétend, comme Gorres l'enseigne, que nous pouvons entrer *naturellement* en communication avec les esprits inférieurs, il faut dire, dans une langue plus claire, que nous pouvons converser avec les bienheureux, avec les damnés, et avec les âmes du purgatoire, et qu'il suffit, pour obtenir ces communications, de provoquer un développement anormal de la sensibilité et de la perception. C'est une erreur manifeste en opposition formelle avec la doctrine catholique et avec les faits.

Les apparitions des morts aux vivants ne dépendent pas des lois de l'ordre naturel, elles dépendent de la volonté de Dieu. Il ne suffit pas d'une affection de la plus grande intensité, ou d'un état anormal de la sensibilité pour en obtenir la production. Que si ces conditions suffisaient, les apparitions seraient très fréquentes, elles feraient partie de l'ordre naturel, elles deviendraient ordinaires, et nous pourrions tous les jours en constater la manifestation. Nous voyons au contraire que, malgré la puissance des profondes affections, malgré les modifications spontanées ou provoquées du système nerveux, malgré les essais les plus variés, sous l'excitation d'un ardent désir, on échoue toujours quand on veut revoir un parent, un ami, un personnage qui n'appartient plus à ce monde. Et si l'on obtient une communication, phénomène d'ailleurs très rare, rien ne nous garantit la vérité de l'apparition.

Ce n'est pas ainsi que les phénomènes se produisent dans l'ordre naturel; ils ne portent pas ce caractère de caprice et

d'irrégularité; ils se produisent invariablement de la même manière, dans les mêmes circonstances, sous l'influence décisive des mêmes causes, et c'est la raison de l'harmonie qui domine tous les mouvements de l'univers. Nous connaissons les causes, nous prédisons sûrement les effets, nous voyons clairement le lien qui rattache la cause aux effets : nous affirmons l'existence d'une loi qui ne sera pas violée.

Mais, dans le domaine des apparitions des défunts aux vivants, nous ne voyons ni l'effet, ni la cause, ni le rapport de l'un à l'autre, ni l'action uniforme de la loi, ni la périodicité régulière dans les phénomènes constatés. Tout semble au contraire y révéler l'arbitraire, l'incertitude, le caprice, le défi aux prévisions de la raison, et nous ne pouvons jamais affirmer, à coup sûr, que tel degré d'intensité dans le désir, telle surexcitation de la sensibilité, telle puissance de l'intelligence déterminera nécessairement l'apparition du défunt que nous attendons.

Et cette incertitude témoigne bien que les apparitions ne dépendent pas de nous, de notre volonté, de nos désirs, mais qu'elles dépendent d'une cause supérieure, c'est-à-dire de Dieu qui permet ou qui défend ces apparitions, selon les lois de sa providence, dans le gouvernement du monde.

## IX

De toutes les observations qui ont été faites avec une attention scrupuleuse par des savants d'une valeur incontestable, il est permis de dégager, sans superstition et sans témérité, les conclusions suivantes :

Des vivants apparaissent quelquefois aux vivants, à de grandes distances, ou à des distances moins considérables. Ces apparitions ont toujours lieu sous la forme d'une image ou d'un fantôme qui frappe directement l'imagination du sujet récepteur quand l'apparition est imaginative. Elles sont rares, anormales, et ne pouvant pas les reproduire à volonté, nous ne pouvons pas les faire rentrer dans le cadre des événements ordinaires de la vie. Elles se produisent quelquefois à la suite

d'une tension vigoureuse de notre esprit, d'une concentration de notre pensée sur la personne qui nous est unie par les liens du sang ou de l'amitié, que nous voulons impressionner. Cette condition ne suffit pas.

Cet acte si intense d'attention (*monoïdéisme*) n'est pas toujours nécessaire. L'apparition se produit, tantôt sans l'intervention du sujet expéditeur qui ignore le phénomène et ne pense aucune en manière au sujet récepteur; tantôt sous une forme prophétique, c'est une scène qui n'est pas encore réalisée, et qui est à la veille de se réaliser; d'autrefois, enfin, le fantôme apparaît, deux ou trois jours avant la mort du sujet, à la manière d'un avertissement mystérieux. Nous voyons ainsi que le phénomène de l'apparition n'est pas l'effet volontaire de l'homme, de sa puissance de concentration intellectuelle, et qu'il est soumis à d'autres lois.

Si nous observons le corps humain pour en dégager la notion de fantôme, nous reconnaitrons, avec les expérimentateurs les plus sérieux, que notre système nerveux sécrète un fluide dont le nom n'a pas reçu encore une consécration définitive, fluide odique, éthéré, nerveux, vital, neurique, désigné aussi, par les philosophes des siècles passés, sous le nom d'*esprits animaux*, et qui permet de croire à un état spécial de la matière, ni solide, ni liquide, ni gazeux, un état radiant qui se prêterait avec la plus grande facilité, à tous les phénomènes de désagrégation et de réintégration.

Ce fluide, qu'il ne faut pas confondre avec le corps astral des spirites, et qui n'est pas un intermédiaire entre le corps et l'âme, serait simplement cette matière qui sert, en certains cas, à former notre fantôme, ou notre image, et à le rendre sensible dans l'imagination du sujet récepteur, ou de la personne qui voit l'apparition.

Quel est l'agent intelligent qui forme ainsi le fantôme et le dirige à travers l'espace, jusqu'à la personne à laquelle nous apparaissions? Il est incontestable que nous ne pouvons pas nous attribuer la responsabilité de l'apparition dans les cas suivants: 1° quand le phénomène se produit sans que nous le sachions; 2° quand il représente une scène qui n'existe pas encore, telle, la vision de la mère dont nous avons parlé,

qui vit, trois jours avant son accomplissement, une scène sanglante de mutinerie sur un bateau de pêche de Terre-Neuve ; 3° quand le fantôme précède de quelques jours la mort tragique ou naturelle de la personne dont il porte la ressemblance.

Dans ces conditions, l'apparition est préternaturelle, elle est l'œuvre d'un esprit ou bon ou mauvais, ange ou démon, elle n'est pas le produit conscient ou inconscient de la personne qui apparaît sans le savoir, sous l'apparence d'un fantôme, et qui porte avec elle un avertissement.

Il peut arriver que par un acte très intense d'attention et de volonté, je force une personne éloignée à penser à moi, et qu'une organisation nerveuse, particulière détermine dans le cerveau de cette personne une hallucination, ou l'apparition saisissante de mon image qui lui semble une réalité concrète, matérielle. Ici les données du problème sont profondément modifiées, et nous touchons au mystère de la télépathie. Le moment n'est pas venu de reprendre cette question.

Ce que je veux observer, pour ne pas m'écarter de mon sujet, c'est qu'il est faux de dire que tout homme a son fantôme, que ce fantôme est à sa disposition et que, par son intermédiaire, il peut quand il veut entrer en communication avec les absents.

Ce qui ne me paraît pas contestable, c'est que le corps humain sécrète un fluide, *le fluide humain*, que ce fluide peut produire des phénomènes physiques, magnétiques, électriques dont l'étude présente le plus grand intérêt et de sérieuses difficultés : que les Esprits peuvent s'emparer de ce fluide, prendre notre ressemblance et apparaître, ou dans les expériences de matérialisation, ou ailleurs, d'une autre manière, dans des conditions qui varient sans cesse.

Il n'est pas sage de provoquer ces apparitions toujours si dangereuses, ni d'essayer de pénétrer dans la zone de l'autre monde. Tous nos efforts sont vains, ils nous exposent aux amertumes des plus cruelles déceptions.

ELIE MÉRIC.

---

## LES ANIMAUX DEVANT L'OCCULTE

(Suite et fin.)



### II

Les trois chiens dont il a été question dans le précédent article ont un rôle actif. Ils prennent *l'initiative*, autant que ce terme est convenable lorsqu'il s'agit d'animaux, du fait dont le caractère naturel ou extranaturel est à discerner.

Je ne prétends pas atteindre au vrai dans un sujet si difficile et si laborieux, qui n'a pas, que je sache, encore été traité. Je ne puis que faire appel à la bienveillance et à la patiente attention du lecteur. L'initiative suppose l'exercice de la raison. Sous quelle influence ont-ils fait ce qu'on leur a vu faire? Un homme éminemment intelligent et d'esprit élevé, comme le poète Mistral a supposé un cas de métempsycose. Une jeune fille, que je savais d'autre part chrétienne, sensée et positive, a cru à l'influence de son ange gardien. Le troisième cas n'est accompagné d'aucune interprétation : c'est l'affaire du lecteur d'en trouver une à son gré. Dans les trois cas, on suppose quelque chose de plus que naturel. On peut dire : instinct. Je l'ai dit moi-même, faute de mieux, mais sans me dissimuler à moi-même que *instinct* est un mot obscur.

Les quatre faits qui me restent à citer sont d'ordre différent. Il n'y paraît plus d'initiative, c'est-à-dire rien qui en ait les apparences. Nous sommes dans l'hypothèse de Gœrres : celle de la terreur éprouvée visiblement par des animaux. Ces animaux sont deux chiens, un chat et un cheval.

Qu'on me pardonne ce qu'il paraît de puéril dans cette énumération. Tous les animaux ont ce commun caractère d'être dénués de raison, puisque l'absence de raison est la définition même du mot animal, mais cela n'implique pas que



toutes les espèces animales soient pourvues des mêmes facultés.

Nous savons par la Genèse qu'Adam fit le dénombrement des animaux et leur donna leurs noms. Ces noms signifiaient quelque chose. Ils avaient chacun leur sens qui, sans doute, peignait le caractère et les facultés de chaque espèce. Connaître ce sens serait exactement posséder la science de la nature animale.

Nous ne la possédons pas. Nous la considérons seulement comme une recherche légitime qui doit consister en premier lieu dans l'exactitude et la précision des faits.

Il se peut que quelques espèces animales soient impressionnables, dans l'hypothèse de Gørres, et que d'autres ne le soient pas.

Il se peut que si ceux-là et non d'autres ont été impressionnés, c'est seulement parce qu'ils vivent plus que d'autres dans la société de l'homme.

Il se peut qu'ils soient impressionnés par une sorte d'action réflexe, de communauté de magnétisme, qu'ils subissent dans la société de l'homme.

Il se peut, etc., etc... Les personnes qui ont possédé un cheval de selle savent, par exemple, que le contact du cheval et du cavalier produit, avec le temps et l'habitude, une sorte de lien qu'on ne doit pas appeler un lien moral, mais qui en donne la pensée. Le cheval n'a pas d'intelligence, et il a néanmoins une certaine perception des impressions nerveuses de son cavalier. M. Flammarion, dans l'enquête déjà citée, rapporte l'attestation suivante, certifiée par la signature et l'adresse de son auteur :

« Le père de ma mère habitait Huningue, dont il était maire. Peu de temps après le siège de cette ville, il reçut la nouvelle que son père, qui habitait Rixheim, situé à environ 20 kilomètres d'Huningue, était dangereusement malade. Faire seller son cheval et partir à toute bride fut l'affaire d'un instant. A mi-chemin, *son père lui apparut à la tête de son cheval, qui se cabra*. La première pensée fut que son père était mort, et, en effet, arrivé à Rixheim trois quarts d'heure après, il

constata que son père avait rendu le dernier soupir au moment même de l'apparition. »

Le cheval s'est-il cabré parce qu'il a vu le fantôme? Ou parce qu'il a ressenti subitement, par la communication nerveuse qui l'unissait à son cavalier, le trouble et l'étonnement de celui-ci? La première hypothèse est celle de Gørres. Je vous livre la seconde pour ce qu'elle vaut.

Dans la même enquête, je relève un cas de perception d'un fantôme par un chat. Ici l'animal est impressionné directement. C'est l'hypothèse de Gørres dans toute sa pureté :

« Une de mes amies d'étude (je suis doctoresse) était allée aux Indes comme médecin missionnaire. Nous nous étions perdues de vue comme cela arrive parfois, mais nous nous aimions toujours.

« Un matin, dans la nuit du 28 au 29 octobre (j'étais alors à Lausanne), je fus réveillée avant 6 heures par des petits coups frappés à ma porte. Ma chambre à coucher donnait sur un corridor, lequel aboutissait à l'escalier de l'étage. Je laissais ma porte entr'ouverte pour permettre à un gros chat blanc que j'avais alors d'aller à la chasse pendant la nuit (la maison fourmillait de souris). Les coups se répétèrent. La sonnette de nuit n'avait pas sonné, et je n'avais pas non plus entendu monter l'escalier.

« Par hasard, mes yeux tombèrent sur le chat qui occupait sa place ordinaire au pied de mon lit : il était assis, le poil hérissé, tremblant et grognant. La porte s'agita comme poussée par un léger coup de vent, et je vis paraître une forme enveloppée d'une espèce d'étoffe vaporeuse blanche, comme un voile sur un dessous noir. Je ne pus pas bien distinguer le visage. Elle s'approcha de moi : je sentis un souffle glacial passer sur moi, j'entendis le chat gronder furieusement. Instinctivement, je fermai les yeux, et quand je les rouvris tout avait disparu. Le chat tremblait de tous ses membres et était baigné de sueur !

« J'avoue que je ne pensai pas aux Indes, mais bien à une autre personne. Environ quinze jours plus tard, j'appris la

mort de mon amie, dans la nuit du 29 au 30 octobre 1820, à Srinaghar, en Kashmir. J'appris plus tard qu'elle avait succombé à une péritonite.

« MARIE DE THILO,

« Docteur-médecin à Saint-Junien (Suisse) <sup>1</sup>. »

Ce récit prête à plusieurs observations. La date de la mort n'est pas celle de l'apparition. La différence de longitude entre Srinaghar et Lausanne suppose bien une différence d'heures, mais cette différence n'est pas suffisante pour croire que les deux faits sont contemporains. La différence des longitudes est à peu près de 67 degrés de longitude Est. On voit de suite qu'à raison de 15 degrés par heure, les horloges de Lausanne sont en avance de moins de 4 heures et demie sur celles de Srinaghar. Lorsque le fantôme se manifestait à Lausanne vers 6 heures du matin, il était un peu plus de 1 heure et demie à Srinaghar. Or le décès ne survint que la nuit suivante. Ce n'est donc pas le fantôme d'un mort mais celui d'un mourant.

M. Flammarion mentionne le fait parmi d'autres très nombreux qui sont des manifestations de mourants. Mais ces manifestations de mourants sont le plus souvent assez proches de la mort. Celle-ci précède la mort de vingt-quatre heures. A vrai dire ce n'est même plus le fantôme d'un mourant, la mort est encore assez éloignée pour que le fantôme puisse être considéré comme le fantôme d'un vivant. Ces fantômes sont très rares et sont l'objet, en occultisme, d'une théorie qu'il est impossible d'entamer parce que la digression serait beaucoup trop longue. Le point était seulement bon à noter. La question se retrouvera plus tard.

Autre particularité : le témoin de l'apparition sent un souffle glacial. C'est une autre question à réserver. Le souffle ou la sensation d'un souffle ont été observés plus d'une fois, je ne dis pas dans les apparitions de fantômes, mais dans d'autres manifestations de caractère extranaturel.

Il en est de même de la terreur. Dire que la terreur est le

1. Camille Flammarion, *L'Inconnu et les Problèmes psychiques*, p. 166.

signe exclusif des manifestations démoniaques serait peut-être excessif, mais elle est fréquente, connue à tel point et portée souvent à un degré si haut que les occultistes la considèrent comme un péril de leur science. Et c'est pourquoi ils recommandent si souvent la fermeté de caractère et la force d'âme. Ce serait encore une autre question à traiter à part : les manifestations de caractère démoniaque sont dangereuses. Celles d'origine légitime, celles que la Providence permet ne mettent pas en péril celui qui en est favorisé.

Bornons ici les observations de portée générale. Nous avons encore deux cas à connaître.

Le fait suivant sera le dernier que j'emprunte à l'enquête de M. Flammarion. Il date du mois d'août 1849. Il consiste en l'apparition d'un fantôme, au cours de l'après-midi, avec coïncidence de l'apparition et de la mort d'une personne dont le fantôme sévère est apparu à l'auteur du témoignage rapporté, et en une manifestation qui continue l'apparition quelques heures après. C'est le soir, dans une maison gardée par deux chiens, et habitée par plusieurs personnes. La maison est au milieu d'une propriété dont la porte d'entrée est gardée par un gros chien qui ne signale l'entrée de personne. A l'intérieur de la maison est un petit terrier qui aboyait contre tout le monde et à chaque bruit. C'est le soir au moment du coucher :

« Nous allions nous retirer dans nos chambres, nous étions assis dans le salon au rez-de-chaussée, et nous avions avec nous le petit terrier. Les domestiques étaient allés se coucher dans la chambre de derrière, à soixante pieds plus loin.

« Soudain il se fit, à la porte d'entrée, un bruit si grand et si répété (la porte semblait remuer dans sa bâtisse et vibrer sous des coups formidables), que nous fûmes debout en un instant, remplis d'étonnement, et les domestiques arrivèrent à moitié habillés, descendus à la hâte de leur chambre pour savoir ce qui se passait.

« Nous courûmes à la porte, mais nous ne vîmes et n'entendîmes rien. Le terrier, contre son habitude, se cacha en tremblant sous le canapé et ne voulut ni rester à la porte ni sortir dans l'obscurité. »

On peut objecter que le terrier a été terrorisé par le bruit sans avoir eu la perception d'un fantôme et on pourrait discuter encore cette objection.

On ne la trouvera plus dans le fait, le dernier, que voici, et qui est un souvenir personnel.

Toutes les personnes curieuses des choses du monde invisible connaissent les faits de hantise survenus au presbytère de Cideville, en Normandie, vers la fin de 1850 et dans les premières semaines de 1851. Ils furent l'objet d'une publication de M. de Mirville en 1853 dont le retentissement fut considérable. L'académie des sciences était mise en demeure de déterminer les causes naturelles de faits inexplicables. Elle s'en tira par le dédain, mais les faits n'étaient pas moins certains et la seule interprétation qui en demeure fut l'intervention, supposée pour les uns, constatée à ce que pensaient les autres, de l'action malfaisante d'un sorcier.

Après examen de la question, je n'en ai pas trouvé non plus d'autre solution que d'admettre un cas de véritable et classique sorcellerie <sup>1</sup>.

Or, il y a quelques années, je reçus la visite d'un homme fort honorable et intelligent, nullement halluciné, mais fort ému de faits extraordinaires qui se passaient dans sa maison et qui ressemblaient parfaitement à ceux qu'avaient constatés jadis M. le curé de Cideville et quelques-uns de ses confrères. Tout ce que me racontait mon visiteur me semblait fort possible puisqu'il existait assez de précédents dûment constatés, et que les maisons hantées ne sont d'ailleurs pas tellement rares qu'on n'en entende parler de temps en temps. Néanmoins je n'étais pas fâché de trouver quelque indice de conviction en dehors du témoignage ému de mon visiteur. Il m'avait fait comprendre, au cours de l'entretien, qu'il était chasseur. Je lui demandai s'il n'avait pas un chien, si le chien ne s'était pas trouvé quelquefois dans les chambres où se produisait les faits de hantise, et s'il s'en était impressionné.

Mon visiteur, qui ne songeait pas à la portée ni au sens de

1. V. *Le Péril occultiste*, ch. vii.

ma question, me répondit qu'en effet le chien s'était trouvé plusieurs fois présent. Qu'il avait été fort effrayé, s'était caché dans un placard, etc... Bref, il y avait là autre chose que le trouble et l'imagination d'un homme plus ou moins influencé ou prévenu qui pouvait se tromper avec une bonne foi parfaite. Il y avait une influence invisible mais sensible et bien réelle.

On peut supposer en ce fait comme en d'autres de même apparence que l'animal n'a été que le reflet magnétique de l'impression de l'homme. J'ai émis un peu plus haut cette hypothèse. Mais ici d'autres détails qu'il serait trop long de rapporter minutieusement donnaient bien à penser que la cause invisible qui prouvait sa présence par des manifestations visibles était tout à fait objective, et qu'elle agissait directement sur l'animal. Ce cas avait toutes les apparences d'un cas de sorcellerie très caractérisé. C'était l'avis du trop célèbre abbé Schnœblin qui avait été consulté sur cette affaire. Il croyait à l'action concertée de plusieurs sorciers. Mais je ne cite que pour mémoire, sans lui attribuer un poids à discuter, l'opinion de ce dévoyé qu'était ce pauvre prêtre engagé dans l'occultisme. C'était son avis, qui m'a été rapporté, et que je cite pour être complet mais sans en rien conclure.

Je pense, Monseigneur, qu'il convient de s'arrêter ici. Les quelques faits rapportés montrent des animaux sous l'impression d'influences extranaturelles très diverses. Ils conduisent à penser que la nature animale n'est pas réfractaire à l'action des causes occultes mais cette seule constatation mène à beaucoup de points d'interrogation. Un s'est présenté inévitablement.

Les impressions que nous avons vu subir à des animaux tenaient à des causes qui intéressaient directement l'homme. Faut-il croire que les animaux ne sont sensibles à l'occulte que dans la société de l'homme? Faut-il supposer le cas inverse? Est-ce que les animaux qui fuient l'homme seraient impressionnés quelquefois par les causes occultes qui peuvent se rencontrer dans la solitude? Ne savons-nous pas que les démons peuplent aussi les lieux déserts et pouvons-nous

considérer l'hypothèse de leur action sur les animaux sauvages?

Action spontanée? Ou conséquence d'un pacte avec l'homme?

Quelques récits de missionnaires semblent confirmer cette hypothèse en se référant à certaines pratiques superstitieuses constatées chez des peuplades non encore évangélisées.

G. Bois  
*Avocat à la Cour d'Appel.*



## DE QUELQUES OBSESSIONS MORBIDES



Il arrive parfois qu'une pensée, un projet absorbent notre esprit au point qu'il nous est impossible de l'occuper d'autre chose. Nous sommes obsédés à l'idée de faire un voyage, d'écrire un article de journal, de prononcer un discours, de trouver la solution d'un problème. La pensée est parfois si tenace qu'elle absorbe tout le champ de la conscience, nous rend insensible et inactif à tout le reste. C'est ainsi que les gens distraits sont souvent des gens très préoccupés. Archimède parcourant les rues de Syracuse au sortir de son bain est un exemple de ce mode d'obsession.

Le désir d'accomplir une action que l'on croit très importante, le regret parfois d'un acte coupable ou dont les conséquences ont été funestes peuvent aussi envahir le champ de la conscience au point d'étouffer pour un temps tous les autres sentiments.

Les passions vives, la haine, le remords, produisent des effets de cet ordre. Caïn, poursuivi par la pensée du meurtre d'Abel, fuyait devant lui, nous dit le poète, mais partout l'œil de Dieu personnifiant le remords le poursuivait; il se réfugia au fond d'un tombeau :

L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.

Mais souvent l'objet pour lequel l'esprit est tourmenté est futile, tandis que le trouble est violent, produit une angoisse plus ou moins durable; c'est alors que naît l'état morbide, l'obsession angoissante.

Quand vous rencontrez quelqu'un dans la rue, il vous est arrivé de vous dire : il me semble que je le connais, et de chercher à vous rappeler son nom. Cette impression si simple



et si naturelle prend chez certaines personnes un caractère morbide. Ainsi d'un malade, dont parle le Dr Ballet :

Un mot que l'on prononce, une affiche, une circonstance quelconque, éveillent dans son esprit l'idée d'une personne qu'il connaît un peu, mais d'une manière imprécise. Immédiatement, le voici qui éprouve le besoin de connaître le nom et l'adresse de cette personne. Il cherche ces renseignements avec une émotion croissante: sa mémoire troublée ne les fournit pas; alors l'angoisse le saisit, le cœur bat, la respiration est embarrassée, la sueur coule, il faut qu'il marche, qu'il s'agite en criant; il sort de chez lui, court au hasard pendant des nuits entières jusqu'à ce qu'il ait fini par retrouver le mot. Aussitôt, tout se calme comme par enchantement et il éprouve un sentiment de bien-être.

Sachant d'avance les souffrances que cette recherche lui fait éprouver, il prend des précautions, il porte sur lui un carnet où il inscrit les noms, les adresses des personnes auxquelles il prévoit qu'il pourra penser.

Legrand du Saulle cite ce fait devenu classique. Un de ses malades éprouve le besoin maladif de savoir si les femmes qu'il rencontre sont jolies ou ne le sont pas. Un domestique qui l'accompagne a pour mission de répondre à chaque interrogation: « Non, elle est laide. » Au retour d'un long voyage, il demande avec angoisse si la buraliste qui lui a remis le billet était jolie ou non. Par étourderie, le domestique répond qu'il n'en sait rien. Ce fut une crise terrible, et, pour l'arrêter, il fallut renvoyer le domestique faire le voyage et la vérification.

Certaines personnes recommencent indéfiniment un addition craignant de s'être trompées; d'autres, par peur des microbes, se lavent indéfiniment les mains, elles ne toucheraient par les boutons de porte sans avoir pris soin de mettre des gants. Ces formes d'obsession, de *phobie*, comme disent les neurologistes, rentrent dans le cadre du délire du doute. Le sujet de Legrand du Saulle en est un exemple très typique. Les phobiques peuvent être considérés comme formant un groupe à part.

A côté de ces obsessions d'idées, il y a les impulsions à des

actes. Ces impulsions, plus ou moins irrésistibles, procèdent du même mécanisme psychologique. En voici quelques traits : Une personne âgée de vingt ans se présente à la clinique de la Salpêtrière, elle dit qu'elle est très inquiète parce qu'elle ne se sent plus maîtresse d'elle-même. Il faut, dit-elle, qu'elle quitte une jolie position dans une maison de couture parce qu'il n'est pas prudent de la laisser approcher de la cliente.

— Quel danger y a-t-il à cela, Madame?

*La malade.* — Parce que je ne peux toucher des ciseaux, des épingles, des couteaux; j'ai peur de blesser les gens que j'approche.

— Pourquoi cela, par étourderie, par imprudence?

*La malade.* — Mais non, parce que je sens en moi une envie folle de leur donner des coups, de les blesser, de les tuer. Je vous assure qu'il n'est pas prudent de me laisser tenir un couteau.

— Mais cependant vous n'avez jamais fait de mal à personne?

*La malade.* — Non, mais j'ai dû résister d'une manière terrible; la lutte me donne des étouffements, des vertiges, je me sens m'évanouir. D'ailleurs, je suis inquiète comme si j'avais réellement fait du mal, je me reproche d'avoir blessé quelqu'un, quoique je sache bien que jusqu'à présent je n'aie rien fait.

Voici un autre exemple emprunté au même auteur, le Dr Janet.

C'est une malade de la Salpêtrière, âgée de quarante-quatre ans.

*La malade.* — Je suis inquiète comme si j'avais commis des crimes, et je crois bien n'avoir fait aucun mal, mais cela ne peut manquer d'arriver un jour.

— Pourquoi donc cela?

*La malade.* — Je ne puis pas voir une personne, surtout un enfant, sans avoir une envie folle de l'étrangler. Je n'ose plus toucher un couteau à table de peur de blesser quelqu'un, et, quand je résiste à ce besoin, je sens mon cœur qui se rompt et je souffre à en mourir.

Impulsion à l'homicide, ou du moins, impulsion à frapper,

angoisse au moment de l'accès, remords imaginaires après l'impulsion, c'est exactement la même chose, et vous pourriez entendre, non pas deux mais cent de ces malades, ils parleraient de la même manière.

Voici l'histoire de la première femme.

C'est la fille d'un père alcoolique qui s'est portée assez bien jusqu'à l'époque de son mariage, à vingt et un ans. Depuis elle a été désespérée en voyant que son mari avait le même vice qui avait fait déjà le malheur de toute la famille. Elle a essayé de sermonner cet ivrogne, sans succès bien entendu, puisqu'elle s'est fâchée et l'a pris en haine. « Ce n'est pas ma faute, dit-elle, je sais que, s'il ne buvait pas, ce serait un brave homme, mais je ne puis m'empêcher de le détester. »

La seconde, Cos, est aussi la fille d'un père alcoolique, mais en outre d'une mère hystérique. Elle a été raisonnable jusqu'à trente ans, mais elle s'est mariée avec un veuf qui lui a amené un petit garçon. Elle voudrait bien aimer cet enfant; mais, que voulez-vous, il n'est pas à elle et elle-même n'a pas eu d'autres enfants. Elle ne peut s'empêcher de le prendre en grippe.

M. Janet fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Voici ce sentiment de haine qui se développe dans ces deux têtes faibles, il se généralise, il s'applique à tout le monde, il tend à se manifester par les actes appropriés et voici l'impulsion à donner des coups de couteau. Que d'enseignements psychologiques on pourrait tirer de cas semblables? Les relations de la haine et de la colère, l'impulsion à frapper comme un des éléments consécutifs de la haine, la généralisation des tendances : voici bien des points qui seraient intéressants pour la psychiatrie. Il nous suffit de vous les signaler. »

C'est un essai d'explication de certaines impulsions en apparence incompréhensibles et dont l'origine peut s'éclairer avec l'hypothèse d'une idée fixe.

Les impulsions et les obsessions dont nous avons donné quelques exemples ne sont pas des signes d'aliénation mentale. Elles sont l'indice d'une émotivité morbide, grâce à laquelle prédomine à un moment donné l'automatisme psy-

chologique. On peut, avec une certaine habileté, arriver à en pénétrer le mécanisme et même, dans quelques cas, à les guérir.

Reprenons l'exposé rapide de leur diverses formes.

Il y a des obsédés douteurs, les phobiques, les impulsifs. L'homme qui, sans motif raisonnable, se retourne une fois sorti de chez lui pour s'assurer qu'il a bien fermé la porte, qu'il a éteint les lampes, que le robinet de l'eau n'est pas resté ouvert, appartient à la catégorie des obsédés douteurs. Parmi ces mêmes douteurs, nous remarquons les scrupuleux ; on a cité des prêtres qui recommençaient un nombre infini de fois les paroles de la Consécration à la messe, craignant toujours de ne pas les avoir bien prononcées. Ces douteurs se rapprochent des phobiques : les uns, par peur de la contagion microbienne dont ils redoutent d'être les victimes ou les agents de transmission, se lavent les mains vingt fois de suite ; d'autres n'osent pas traverser sans un appui une place publique, une rue un peu large : ce sont les agoraphobes. Certains craignent d'être seuls ou enfermés, ils ne consentiraient pas à rester seuls dans une chambre dont la porte ne serait pas ouverte. Je connais une dame tourmentée par la crainte d'être malade et de ne pas avoir de médecin pour la soigner. Elle a aussi la phobie de la solitude sans être atteinte d'autre infirmité ; elle a constamment auprès d'elle une garde-malade ; un domestique est à sa disposition dont la mission presque exclusive est de se rendre plusieurs fois par jour chez deux médecins de ses amis, elle s'assure que l'un viendra le matin, l'autre l'après-midi, chacun des deux doit lui écrire. Elle envoie chez eux, aux heures des repas s'informer auprès de leur concierge ou de leurs domestiques pour savoir si réellement ils ne s'absenteraient pas. C'est une nosomane ou plus exactement une nosophobe. M. Debove a décrit une catégorie curieuse de nosophobes qu'il appelle des basophobes. Ils craignent de ne pouvoir marcher.

G. Ballet cite un médecin éminent qui en est un remarquable exemple<sup>1</sup> ; il ne pouvait faire son service à l'hôpital qu'à

1. *Revue générale des sciences*, 30 avril 1902, p. 376.

la condition d'être certain d'avance que certaines chaises étaient, dans ces salles, espacées d'une certaine façon; il ne s'y asseyait jamais; mais elles étaient pour lui une sorte d'appui moral; si, par hasard, une des chaises avait été dérangée, il était pris d'angoisse et se hâtait de quitter le service. Il ne consentait à aller en consultation en province qu'à la condition qu'on lui donnât l'assurance formelle qu'une voiture l'attendrait dans la cour même de la gare. Un jour, il est appelé à quelques lieues de Paris; à l'arrivée à la station, il demande où est la voiture; on lui fait remarquer qu'en raison de quelques réparations qui ont lieu devant la gare, on a été obligé de la faire stationner à quelques mètres plus loin; immédiatement il est angoissé et n'hésite pas à remonter en wagon et à rentrer à Paris.

Rappelons, pour être à peu près complet, la peur de rougir ou éreuthrophobie. Cette obsession est assez fréquente chez les tout jeunes gens; elle se dissipe généralement avec l'âge, mais prend chez certaines personnes un caractère d'émotivité morbide très pénible.

Des phobiques nous arrivons aux impulsifs. Tout cela se tient: l'obsession d'idée pousse à un acte corrélatif. Le phobique qui, craignant d'être malade, envoie dix fois par jour chez son médecin, le douteur qui, au milieu de la nuit, se lève pour vérifier s'il a fermé sa porte, qu'au fond il est certain d'avoir verrouillée, sont déjà des impulsifs, mais des impulsifs peu dangereux. Tout autrement grave sera l'impulsion qui portera une grande dame à voler dans un grand magasin un objet de valeur insignifiante relativement à sa fortune et aux risques que ce larcin lui fait courir; autrement sérieuses et inquiétantes sont les impulsions au suicide, à l'homicide. Le caractère commun à toutes ces passions obsédantes, à toutes ces impulsions, c'est d'être irrésistibles; elles dominent l'esprit comme la passion; leur vivacité, leur caractère impérieux ne sont pas en rapport avec la cause qui les provoque. Suivant l'heureuse expression de Gilbert Ballet, l'obsession n'est pas adéquate à la cause qui la provoque. En troisième lieu, elle s'accompagne d'angoisse, de battements de cœur, de sueurs, de malaises qui ne cessent que lorsque le brusque désir est

satisfait. Ceci s'entend pour les obsessions et les impulsions morbides vraiment irrésistibles. Entre la simple préoccupation plus ou moins exagérée, pas toujours adéquate à la cause, et le doute, la phobie ou l'impulsion morbide, il y a tous les degrés qui séparent par gradations insensibles l'état physiologique de la maladie.

Ces obsessions ne naissent pas au hasard, je voudrais dire un mot de leur genèse.

Il faut, pour la comprendre, commencer par des faits simples; les suggestions hypnotiques sont de cet ordre.

Plongez un sujet dans le sommeil hypnotique ou mettez-le simplement en état de suggestibilité; donnez-lui un ordre très simple, par exemple de monter la pendule quand elle sonnera une heure déterminée. A l'heure dite, mû comme par un ressort, votre sujet montera la pendule; il aura obéi à une impulsion irrésistible, il aura suivi une idée que vous aviez, à son insu, placée dans son esprit. Il est possible même que, après coup, il se donne à lui-même des raisons pour expliquer son acte. Mais la raison véritable, ignorée de lui, est dans sa subconscience, c'est l'ordre donné par vous.

Supposez un sujet moins entraîné, moins suggestible ou encore auquel vous aurez suggéré un acte en complet désaccord avec ses habitudes, vous pourrez n'être par obéi, être obéi incomplètement avec des phénomènes d'angoisse, des signes d'inquiétude, des marques d'hésitation qui rappellent les phases des obsessions.

Ces faits vont nous servir à pénétrer le mécanisme de certaines impulsions en apparence spontanées.

Obéir à un ordre reçu pendant le sommeil hypnotique et dont on n'a pas gardé le souvenir dans la conscience est, au fond, avoir une impulsion irrésistible. Les obsessions peuvent aussi être produites par le même mécanisme, et ces expériences aident, comme nous le disions, à comprendre l'origine de certaines obsessions ou impulsions en apparence spontanées. A leur origine, se trouve souvent une idée fixe, une impression vive, éprouvée dans des circonstances spéciales, qui mettent en jeu l'automatisme psychologique et favorisent la désagrégation mentale.

On peut quelquefois arriver à démêler le début des crises d'obsession, leur cause première. Nous avons vu comment une idée de haine a amené l'impulsion à tuer.

Quand on a une grande désillusion, qu'on est témoin d'un fait inattendu, inconcevable, il n'est pas rare qu'on dise : c'est à douter de tout, et que même, pendant un temps, on en arrive à mettre en doute les choses les plus élémentaires, les assertions les plus simples; on perd toute confiance. Mais, chez un homme bien équilibré, la raison, le jugement reprennent vite le dessus. Il n'en est pas de même chez une personne très affaiblie ou atteinte de tares nerveuses héréditaires.

Une jeune fille âgée d'une douzaine d'années et se préparant à la Première Communion avait été l'objet pendant cette préparation de reproches fréquents, et pensait qu'elle n'y serait pas admise. On fit une lecture des notes, et le prêtre annonça qu'elle avait mérité un « parfaitement bien » et qu'elle allait être présentée la première. Elle prétend se souvenir parfaitement de ses impressions; ce ne fut pas de la joie ni du chagrin, ce fut encore de l'étonnement. « Ce n'est pas possible, j'ai dû me tromper, j'ai dû rêver et mal entendre », et chez elle a commencé à ce moment l'obsession du doute. Cela dura deux ans. Plus tard, devenue femme, à la suite d'une surprise très violente et très pénible, le même déclanchement se produisit dans son intelligence.

Dans un autre cas, cité aussi par Pierre Janet, nous voyons l'obsession du remords succéder à une accusation puérile.

Une domestique à laquelle on avait donné quelques vieux vêtements retrouve dans sa malle une paire de rideaux de mousseline qu'elle y a mis par mégarde et qu'elle s'accuse d'avoir volés. Ces rideaux n'ont aucune valeur. Quand on essaye de raisonner cette obsédée elle répond :

« Je sais bien que j'ai tort, qu'il n'y a là aucun vol, que je suis une folle. Mais je ne puis me débarrasser de ce souvenir, de cette accusation que je m'adresse sans cesse à moi-même », et à la suite de cette obsession, elle ne mange plus, a sans cesse des nausées et des vomissements, ne dort qu'un peu en prenant force hypnotiques, s'agite et pleure sans cesse; elle

est désespérée parce qu'elle éprouve toutes sortes de remords et de hontes, dont rien ne peut la distraire.

Dans les différentes obsessions du doute ou du remords, l'idée fixe implantée dans le cerveau à la façon d'un parasite, suivant l'heureuse expression de Charcot, envahit le domaine de la conscience et empêche ou altère la perception nette des autres impressions.

C'est une forme de l'aboulie très intéressante que de ne jamais savoir prendre son parti de ce qui est fait et de s'épuiser en regrets superflus. Nous savons qu'il faut un effort pour vivre dans le réel, dans le présent, pour s'adapter à une situation donnée, telle que les circonstances l'ont faite. Les abouliques ne savent pas percevoir les choses comme elles sont à cause de la complexité de ces choses et de la faiblesse de leur synthèse mentale; ils ne savent pas accepter une situation. Ils restent tous incertains et indécis, mais l'indécision des uns porte surtout sur l'avenir et celle des autres sur le passé. Ceux-là discutent sans cesse sur ce qu'ils ont fait, ne peuvent pas se décider à admettre que c'est fait. C'est cette forme de l'aboulie qui détermine le scrupule perpétuel, et notre malade, avant l'accident actuel, était déjà une scrupuleuse. (P. Janet.)

Une personne atteinte d'une maladie de l'estomac avait été soumise au régime sec. Elle avait suivi avec exactitude ce régime pénible qu'elle supportait difficilement. Voyant son mari prendre du café au lait avec un petit pain, elle éprouva une envie très violente de cesser son régime et c'était pour elle le supplice de Tantale.

Un soir que le mari était sorti, elle se jeta comme une bête sur le pain qui restait et le dévora, puis elle descendit chez la crémillère chercher du lait et se fit un excellent café au lait. Cet excès grave se reproduisit de temps en temps et son estomac ne s'en porta que mieux. Sur les entrefaites, son mari, qui la surveillait beaucoup, mourut : elle fut bouleversée par cette mort et par les ennuis qui la suivirent. Elle ne se consolait un peu qu'en prenant le repas défendu : une tasse de café au lait avec du pain. Ce régime ne fit aucun mal à son estomac, mais il amena les plus singuliers effets moraux.

Le désir du café au lait et du petit pain devint tout à fait



obsédant. Cette femme en buvait d'abord une tasse en se couchant, puis deux, trois, quatre; quand elle avait épuisé sa provision, elle restait debout toute la nuit dans l'attente angoissée du matin. Pourquoi? Parce que, le matin, les crémières ouvraient leurs boutiques et qu'elle pouvait se faire servir un café au lait. Elle n'osait guère, dans une même crémèrie, en prendre plus de deux tasses de peur d'être remarquée; elle sortait à la recherche d'une autre crémèrie, puis d'une troisième et ainsi toute la journée; rentrée chez elle, elle recommençait à confectionner du café au lait, en absorbant ainsi vingt ou trente tasses par jour.

En même temps se développait un autre désir, celui du petit pain avec le café au lait, mais du petit pain défendu car il est bien meilleur, et par conséquent du petit pain *volé*. Elle surveille les boulangeries avec une patience invraisemblable, elle attend que plusieurs clients entrent dans la boutique, elle entre aussi et demande un petit pain. Elle le paye et en même temps en vole plusieurs autres qu'elle cache dans sa poche, qu'elle fait tomber dans son parapluie, etc. Elle vole ainsi dix, douze petits pains, puis elle rentre et les mange, bourrelée de remords délicieux, et, le lendemain, elle recommence. Voilà la vie qu'elle mène depuis un an. (P. Janet.)

C'est un état analogue à celui des morphinomanes et des dipsomanes; l'objet seul varie.

Deux conditions essentielles sont nécessaires à l'évolution d'une idée fixe et des désordres qu'elle amène dans l'esprit. Une émotion spéciale survenue dans des conditions de réceptivité analogues à celle que crée l'hypnotisme et le plus souvent un affaiblissement de l'organisme qui ne lui permet pas de réagir. L'idée fixe peut parfois être chassée, soit par des procédés empruntés à l'hypnotisme et des suggestions appropriées, soit par un changement de milieu, l'éloignement des circonstances dans lesquelles s'est produit l'état de conscience dont le souvenir est si tenace. On peut aussi relever les forces de l'organisme et de la sorte le mettre en état de plus grande résistance.

Quand les idées obsédantes prennent un trop grand empire

et que les distractions ou même les suggestions n'arrivent pas à les dissiper, on doit isoler de leur entourage habituel les sujets qui en sont atteints. Certains sont amaigris, affaiblis; on les condamne au lit, on leur impose une nourriture surabondante, et souvent, à mesure que les forces reviennent, que leur poids augmente, on voit la raison revenir complètement, les obsessions disparaître. Cette cure d'isolement et d'engraissement sans autres médications, sans calmants, sans douches, a donné et donne chaque jour dans certains établissements d'hydrothérapie des résultats très encourageants. ✓

D<sup>r</sup> L. M.

(*Cosmos*)



## LES ANGES ET LE SAINT-ESPRIT

## DONS, CHARISMES, BÉATITUDES

(Suite)



Pouvoir suprême, le plus grand qui soit connu, confié à un faible mortel! C'est à peu près ce qu'en d'autres termes le Créateur aura dit à ses anges et à leur chef en mettant la création à la disposition. Dieu a créé la matière première et il en a confié le chaos aux esprits angéliques, sans toutefois le leur abandonner! — L'univers et la terre une fois formés comme par eux, Dieu fait de ses anges les ministres de sa providence pour tout ce que l'homme ne pourra atteindre.

Ici-bas, après avoir donné la Révélation, il suscite Moïse et les prophètes. Après s'être fait homme, il gouvernera son royaume terrestre par ses représentants humains. A cet effet, il formera des apôtres, dont les successeurs sont les évêques actuels sous l'obédience du Pape, lui-même successeur de Pierre. Les évêques à leur tour, de commun accord avec le Souverain Pontife et à l'instar des apôtres, revêtus des mêmes pouvoirs qu'eux, formeront et ordonneront des prêtres qui, en vertu du *Ministère sacré*, procureront et distribueront aux fidèles les sacrements de Jésus-Christ et autres moyens de salut.

Or à la naissance de l'Église, vu que les pasteurs étaient en petit nombre par rapport à la grandeur d'un troupeau extrêmement hétérogène et en majeure partie sauvage, le Maître qui fait tout avec poids et mesure avait revêtu les brebis apprivoisées de prérogatives provisoires qui leur permettaient d'assister les pasteurs, sinon dans les fonctions du ministère et du régime sacrés, du moins dans celles du saint magistère : telle était la portée des charismes.

Alors le Christ était monté au Ciel; c'était son envoyé, le Paraclet, qui se manifestait. Aujourd'hui il agit encore tout autant, mais sans se manifester. Par contre le Christ est toujours avec nous; il est partout sur nos autels pour se donner en nourriture divine, et aussi dans le sens de sa promesse : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » (Matth., xxviii, 20), et encore : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom je suis au milieu d'eux. » (Matth., xviii, 20.)

C'est comme cela que nos saints anges, eux aussi, sont avec nous et avec toutes choses : comme le Père, ils agissent dans le secret, mais ils agissent.

\*  
\* \*

Voyons maintenant comment on peut concevoir dans les anges et d'abord dans les neuf chœurs de l'Église triomphante les charismes que répandait le Saint-Esprit sur les saints de la primitive Église.

Il existe neuf chœurs angéliques, nombre exactement fixé par la toute-puissance d'un Dieu infiniment sage.

Il n'y a ni plus ni moins, nous venons de les énumérer, neuf charismes ou grâces qui font agir surnaturellement ceux qu'ils affectent, et cela non plus dans l'intimité de l'esprit comme pour la production des actes intérieurs, mais exclusivement à l'extérieur, sous forme de relations, c'est-à-dire en faveur des rapports d'individu à individu.

C'est ce que nous constatons, et ce qui nous suggère la question suivante : Tout ce qui est divin étant surnaturel à toute espèce de créature et par conséquent à la nature angélique comme à la nature humaine, les anges n'ont-ils pas besoin de secours surnaturels *spéciaux* pour accomplir les grands mystères d'expiation, d'illumination et de perfectionnement, lesquels nous étudierons en traitant des ordres célestes, tant parmi eux, ou de hiérarchie en hiérarchie, que pour leurs offices envers nous ?

Et n'y aurait-il pas relation numérique entre les neuf charismes et les neuf chœurs, comme entre l'auguste Trinité

et la triade de ces célestes hiérarchies, de même qu'il en existe une entre tant de triades dont foisonne la création? — En d'autres termes, si chacun des anges possède les neuf charismes du Saint-Esprit à l'instar du Christ qui les possède tous, est-il admissible que ces grâces soient en outre partagées entre les neuf ordres célestes, de façon à ce que chaque ordre excellent particulièrement dans un des charismes, puisse agir sur les autres ordres selon les opérations propres à ce charisme?

C'est là, nous l'avouons, une question qui ne peut être complètement résolue que par les habitants de l'Empyrée. Que si ce partage existe, voici, nous semble-t-il, la manière de le concevoir, sans oublier cette circonstance importante : à savoir que les charismes, ainsi qu'il ressort de l'étude que nous en avons faite, *ont pour but de combler, dans ceux qui en sont doués, une lacune de relation dans leurs rapports avec ceux en faveur desquels ils en usent, ou de suppléer pour ceux-ci, à une défectuosité de nature.* C'est ainsi, par exemple, que le charisme des guérisons serait superflu s'il n'y avait point de maladies à guérir : mais que la même grâce serait loin d'être inutile si, dans celui qui la possède, elle avait pour effet de *préserver* de toute infirmité ceux qui sont bien portants ! Cette grâce atteindrait alors, au contraire, son maximum de perfection, attendu que les préservatifs sont de loin plus parfaits, plus efficaces et plus utiles que ne le sont les remèdes. Car ce n'est qu'à ce point de vue-là que les charismes peuvent se concevoir infus dans la plus parfaite des natures créées, c'est-à-dire dans la nature angélique, pour ce qui est des rapports des anges entre eux.

Nommons donc les neuf charismes parallèlement aux neuf chœurs angéliques, et nous obtenons la nomenclature suivante en allant du plus parfait au moins parfait : sagesse, Séraphins ; science, Chérubins ; foi, Trônes ; prophétie, Dominations ; prodiges, Vertus ; guérisons, Puissances ; discernement, Principautés ; interprétation, Archanges ; langues, Anges.

Maintenant, en remontant, observons le mode d'opération des divers charismes, d'après le principe ci-dessus énoncé.

Le don des langues entretiendra une harmonie parfaite dans la conversation des esprits célestes, conversation que nous

avons définie ailleurs <sup>1</sup>. Ils parlent le langage du Saint-Esprit.

L'interprétation des discours sera une clarté divine qui les aide à mieux saisir les vérités qu'énonce le Seigneur en leur parlant.

Le discernement des esprits joint au don de prophétie leur communiquera un pouvoir surnaturel que par eux-mêmes ils n'ont pas : celui de sonder les démons et de découvrir leurs intentions cachées.

La grâce des guérisons sera pour eux celle qui les a prémunis contre le péché qui est la pire des maladies ! Ceux qui n'ont point correspondu à cette grâce ont prévarié et se sont damnés. Nous avons eu l'occasion de faire valoir notre opinion personnelle, avançant qu'il est admissible que les anges des trois ordres supérieurs étaient impeccables dès leur origine <sup>2</sup>. Ce qui supposerait évidemment un charisme ou grâce toute spéciale.

Enfin, nous allons voir que si les anges ont d'eux-mêmes la puissance de guérir parmi nous certaines maladies physiques ou morales, il est des infirmités, telle que celle de Tobie, guérie par l'archange Raphaël, dont la sanation relève de la seule puissance de Dieu, et requiert par conséquent dans la créature qui opère de semblables prodiges, un très grand charisme.

L'opération des prodiges. — Qu'est-ce qu'un *miracle* ? C'est, d'après saint Thomas, un événement digne d'admiration (du latin, *mirari*) un fait que l'on admire, dont on est surpris, parce qu'il se produit en dehors de l'ordre établi et dès lors est causé par une vertu qui n'est pas de cet ordre. Or, sous ce rapport, il existe trois ordres : l'ordre naturel qui est le nôtre, l'ordre surnaturel qui est, par rapport à nous, celui de l'évangélique nature, et l'ordre divin qui évidemment est surnaturel aux anges mêmes. Par conséquent, si dans l'ordre céleste de ces purs esprits survient un fait qui a pour cause l'ordre divin, c'est là pour eux aussi bien que pour nous un événement étonnant, admirable, miraculeux. Et l'on doit admettre des miracles parmi les anges, miracles directs, c'est-à-dire venant

1. *Revue du Monde Invisible*, juillet 1902, pages 110, 111 et 112.

2. *Revue du Monde Invisible*, août 1901, page 162.

de Dieu sans l'intervention des anges, et miracles indirects, c'est-à-dire produits par les anges sous l'influx d'un charisme. Sans doute la fin de ces prodiges extraordinaires ne sera pas la même là-haut qu'ici-bas. Chez nous ils ont lieu pour affermir notre foi, pour l'augmenter : ce sont des indices de la présence de Dieu ou de la proximité d'une surnature. Pour les anges ce sont des motifs de réjouissance, des manifestations qui, en vue de leur bonheur, leur font admirer la puissance du Dieu qu'ils contempnent face à face. Alors éclatent dans l'immensité des cieux des *Magnificat*, comparables aux *Magnificat* français de Lourdes.

Donc, le miracle, soit qu'il se produise chez nous, soit qu'il se produise chez les anges, requiert trois conditions ; il faut, pour qu'il y ait miracle réel : 1° que le fait extraordinaire ait lieu dans la nature à laquelle il s'adresse ; 2° qu'il excède les forces de toute cette nature ; 3° que ce soit un fait insolite. Et il y a dans le miracle trois gradations qui sont : le prodige qui est tout à fait au-dessus de la nature (*supra naturam*), de façon à ce que la nature ne puisse absolument pas le produire ; le prodige contraire à la nature des choses (*contra naturam*) qui a lieu à l'encontre des lois physiques ou spirituelles ; enfin le prodige qui a lieu en dépit de ce que la nature a coutume de faire (*præter naturam*). — La première catégorie du miracle relève exclusivement de la toute-puissance divine, et c'est le seul genre de miracle que l'on puisse admettre dans le ciel Empyrée. Les miracles des deux autres catégories sont du ressort de la puissance angélique ; autrement dit, pour les anges, ce ne sont point des miracles ; et il est même un chœur céleste, celui des Vertus, dont les esprits ont pour mission spéciale de les produire sur la terre ou dans l'univers.

Le don de prophétie sera pour les anges une révélation des choses qu'ils ne peuvent connaître par eux-mêmes. Les plus haut placés s'en serviront pour avertir d'événements futurs ceux qui sont au-dessous d'eux, selon que le leur suggère l'Esprit-Saint qui les remplit.

Le charisme de la foi doit exceller dans les anges et ils s'en servent pour nous, afin d'exercer en faveur des hommes

ces *miracles de grâce*, peut-être bien plus fréquents et bien plus proportionnés qu'on ne le suppose à *l'infinitude* de la divine miséricorde, ainsi qu'à l'efficacité universelle de la Rédemption et de la grâce du Christ.

Dieu sait que d'inspirations salutaires nous devons à ce charisme, de la part des esprits célestes qui nous entourent et surtout de notre ange gardien. Dieu sait que de conversions ces bons anges opèrent, *surtout à l'heure de notre mort*, où l'on imagine trop les assauts de l'enfer ; pas assez l'intervention ineffable des saints anges, bien plus abondants et bien plus préoccupés de nous que ne le sont les démons. Dieu sait que de conversions *in articulo mortis* les anges opèrent parmi les pécheurs, en leur dictant un acte suprême de contrition parfaite ; et parmi les juifs et les païens en leur inspirant le baptême de désir. A Dieu ne plaise, cependant, que nous n'ayons qu'un secours si tardif, et que nous attendions pour nous convertir, s'il y a lieu, les incertitudes de la dernière heure, et un miracle final pour suppléer aux lâchetés de notre vie ! Espérons-le pour d'autres, cela nous dilatera le cœur ; mais supplions les saints anges de nous venir en aide tant qu'ils le peuvent encore sans le concours d'un charisme.

Nous avons attribué le don de la foi, d'une manière spéciale, aux *Trônes* ou théophores c'est-à-dire « porte-Dieu ». Ces grands esprits de la hiérarchie supérieure pourront, avec cette grâce, non pas éveiller la foi chez les autres anges, puisque cette vertu n'existe plus au ciel, mais les éclairer pour qu'ils nous éclairent mieux qu'ils ne le feraient sans cela. Les *anges*, suivant la signification du terme, sont députés vers nous par le Saint-Esprit comme les premiers chrétiens le furent à l'égard des gentils.

Enfin la parole de la science et celle de la sagesse peuvent être à coup sûr discernées, respectivement aux Chérubins et aux Séraphins. N'avons-nous pas vu que les anges ont une science *infuse* ? — Le Saint-Esprit, amour infini avec tous les dons qui lui sont propres, sature, c'est tout dire, le monde spirituel.

Alfred VAN MONS.

(A suivre.)



## LES FRONTIÈRES DE LA SCIENCE <sup>1</sup>



Dans une foule il arrive que la foudre va chercher certains individus en ne produisant rien sur ceux qui sont auprès <sup>2</sup>. Les femmes paraissent jouir d'une immunité particulière <sup>3</sup>, de même que certains arbres <sup>4</sup>.

Il y a des gens qui ont recouvré l'usage de leurs membres paralysés après avoir été frappés par la foudre; d'autres, au contraire, ont contracté des paralysies persistantes. On en a vu qui restaient pour ainsi dire figés dans l'attitude où ils avaient été tués <sup>5</sup>.

Les phénomènes de projections de signes ou d'écriture qui se rencontrent assez souvent dans les séances psychiques et dont j'ai été témoin moi-même avec Eusapia Palladino n'ont-ils point une ressemblance frappante avec la production, sur le corps de certaines personnes foudroyées, de l'image des objets environnants?

L'électricité animale n'est-elle point aussi sur les confins de la physique classique? Que dire des plantes lumineuses, des plantes qui digèrent, qui marchent, qui agissent sur la boussole <sup>6</sup>?

Ce sont là des choses bien plus difficiles à expliquer que la

1. Librairie des Sciences psychologiques, 42, rue Saint-Jacques. Prix : 2 fr. 50.

2. De même on a vu des pièces de monnaie, des lames d'épée présenter des traces de fusion, tandis que la bourse ou le fourreau qui les entouraient n'avaient pas été brûlés par leur contact. (Daguin, *Physique*, III, 248.)

3. D'après le Dr Sestier (*La Foudre*, II, 307), sur 206 personnes frappées, il y a 169 hommes et 37 femmes.

4. En 1896, M. Karl Müller a déduit d'une statistique, s'étendant sur onze années dans le territoire forestier de Lippe Detmold, que la foudre a frappé : 56 chênes, 20 sapins, 3 ou 4 pins et pas un seul hêtre, bien que les 7/10 des arbres appartenissent à cette dernière espèce.

5. Dr Bottey, *Le Magnétisme animal*, p. 30.

6. La *Nature* du 18 juin 1898 rapporte les observations de M. Pierre Weiss, professeur à Rennes, qui contrediraient toutes nos théories sur le magnétisme.

D'après ce savant, si l'on approche un aimant d'un cristal de pyrrothine ou pyrite magnétique, l'attraction est nulle dans une direction, tandis qu'elle existe dans toutes les autres.

vue de nos somnambules à travers les corps opaques et les transmissions de pensée. Les rayons X et la télégraphie sans fil sembleraient devoir sur ces points désarmer les incrédules; il n'en est rien cependant et cela tient à ce que la plupart des esprits qui ont été pétris par les doctrines matérialistes de la science officielle du milieu du dernier siècle, ne se contentent pas, comme leurs prédécesseurs, de nier certains faits parce qu'ils renversent leurs théories<sup>1</sup>; ils semblent pris d'une sorte de terreur devant tout ce qui tend à prouver qu'il y a dans l'homme un élément spirituel destiné à survivre au corps.

C'est cependant à cette affirmation qu'ont abouti, dans les pays les plus divers, à toutes les époques, les hommes les plus distingués par leur intelligence, et j'ajouterai par leur caractère, puisqu'ils n'ont pas craint de proclamer leur croyance, malgré les railleries et souvent les persécutions.

Après de vaines excursions dans des directions diverses, on a été ramené par les faits à cette conception du corps fluïdique qui est vieille comme le monde; je vous demanderai la permission de l'exposer telle qu'elle s'est imposée à nous à la suite d'expériences récentes faites par des personnes que vous connaissez tous.

Je partirai de ce *postulatum* qu'il y a, dans l'homme vivant, un CORPS et un ESPRIT.

1. Il y a juste cent ans, un physicien célèbre, Baumé, membre de l'Académie des sciences et inventeur de l'aréomètre qui porte encore son nom, écrivait à propos des découvertes de Lavoisier :

« Les éléments ou principes primitifs des corps, établis par Empédocle, Aristote et par beaucoup de philosophes de la Grèce aussi anciens, ont été reconnus et confirmés par les physiciens de tous les siècles et de toutes les nations. Il n'était pas trop présumable que les quatre éléments, regardés comme tels depuis plus de deux mille ans, seraient mis, de nos jours, au nombre des substances composées, et qu'on donnerait avec la plus grande confiance, comme certains, des procédés pour décomposer l'eau et l'air, et des raisonnements absurdes, pour ne rien dire de plus, pour nier l'existence du feu et de la terre. Les propriétés élémentaires reconnues aux quatre substances ci-dessus nommées tiennent à toutes les connaissances physiques et chimiques acquises jusqu'à présent; ces mêmes propriétés ont servi de bases à une infinité de découvertes et de théories plus lumineuses les unes que les autres, auxquelles il faudrait ôter aujourd'hui toute croyance si le feu, l'air, l'eau et la terre étaient reconnus pour n'être plus des éléments. »

En 1831, le Dr Castel disait à l'Académie de médecine, à la suite de la lecture d'un rapport fait par une commission de cette Société sur le magnétisme animal : « Si la plupart des faits énoncés étaient réels, ils détruiraient la moitié des connaissances acquises en physique. Il faut donc bien se garder de les propager en imprimant le rapport. »

« C'est un fait d'observation vulgaire, dit M. Boirac <sup>1</sup>, que chacun de nous s'apparaît à lui-même sous un double aspect. D'un côté, si je me regarde du dehors, je vois en moi une masse matérielle, étendue, mobile et pesante; un objet pareil à ceux qui m'entourent, composé des mêmes éléments, soumis aux mêmes lois physiques et chimiques; et, d'un autre côté, si je me regarde pour ainsi dire au dedans, je vois un être qui pense et qui sent, un sujet qui se connaît lui-même en connaissant tout le reste, sorte de centre invisible, immatériel, autour duquel se déploie la perspective sans fin de l'univers, dans l'espace et dans le temps, spectateur et juge de toutes choses, lesquelles n'existent, du moins pour lui, qu'autant qu'il se les rapporte à lui-même. »

L'Esprit, nous ne pouvons nous le représenter; tout ce que nous en savons, c'est que de lui procèdent les phénomènes de la volonté, de la pensée et du sentiment.

Quant au Corps, il est inutile de le définir; mais nous y distinguerons deux choses : la matière brute (os, chair, sang, etc.), et un agent invisible qui transmet à l'esprit les sensations de la chair et aux nerfs les ordres de l'esprit.

Lié intimement à l'organisme qui le sécrète pendant la vie, cet agent s'arrête, chez le plus grand nombre, à la surface de la peau et s'échappe seulement, en effluves plus ou moins intenses selon l'individu, par les organes des sens et les parties très saillantes du corps, comme les extrémités des doigts. — C'est du moins ce qu'affirment voir quelques personnes ayant acquis par certains procédés une hyperesthésie visuelle momentanée, et ce qu'admettaient les anciens magnétiseurs. — Il peut cependant se déplacer dans le corps sous l'influence de la volonté, puisque l'*attention* augmente notre sensibilité sur certains points, pendant que les autres deviennent plus ou moins insensibles : on ne voit, on n'entend, on ne sent bien que quand on regarde, qu'on écoute, qu'on flaire ou qu'on déguste.

Chez certaines personnes qu'on appelle des *sujets*, l'adhérence du fluide nerveux avec l'organisme charnel est faible,

1. Leçon d'ouverture du cours de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon, 1897.

de telle sorte qu'on peut le déplacer avec une facilité extrême et produire ainsi les phénomènes connus d'hyperesthésie et d'insensibilité complète dus soit à l'autosuggestion, c'est-à-dire à l'action de l'esprit du sujet lui-même sur son propre fluide, soit à la suggestion d'une personne étrangère dont l'esprit a pris contact avec le fluide du sujet.

Quelques sujets, encore plus sensibles, peuvent projeter leur fluide nerveux, dans certaines conditions, hors de la peau, et produire ainsi le phénomène que j'ai étudié sous le nom d'*extériorisation de la sensibilité*. On conçoit sans peine qu'une action mécanique exercée sur ses effluves, *hors du corps*, puisse se propager grâce à eux et remonter ainsi jusqu'au cerveau.

L'*extériorisation de la motricité* est plus difficile à comprendre et je ne puis, pour essayer de l'expliquer, que recourir à une comparaison.

Supposons que, d'une manière quelconque, nous empêchions l'agent nerveux d'arriver à notre main; celle-ci deviendra un cadavre, une matière aussi inerte qu'un morceau de bois, et elle ne rentrera sous la dépendance de notre volonté que lorsqu'on aura rendu à cette matière inerte la proportion exacte de fluide qu'il faut pour l'animer. Admettons maintenant qu'une personne puisse projeter ce même fluide sur un morceau de bois en quantité suffisante pour l'en imbiber dans la même proportion; il ne sera point absurde de croire que, par un mécanisme aussi inconnu que celui des attractions et des répulsions électriques, ce morceau de bois se comportera comme un prolongement du corps de cette personne<sup>1</sup>.

Ainsi s'expliqueraient aussi les mouvements de tables placées sous les doigts de ceux qu'on appelle des *médiums*, et en général tous les mouvements *au contact* produits sur des objets légers par beaucoup de sensitifs, sans effort musculaire appréciable. Ces mouvements ont été minutieusement étudiés par le baron de Reichenbach; il les a décrits dans cinq conférences faites en 1856 devant l'Académie I. et R. des sciences de Vienne.

1. Nous ne pouvons pas admettre, sans preuves, de telles hypothèses. La raison les contredit.  
E. M.

On comprend même la production de mouvements nécessitant une force supérieure à celle du médium par le fait de la chaîne humaine qui met à la disposition de celui-ci une partie de la force des assistants.

Mais une hypothèse aussi simpliste ne rend pas compte de tous les phénomènes si on est amené à la compléter ainsi qu'il suit :

L'agent nerveux se répand le long des nerfs sensitifs et moteurs dans toutes les parties du corps. On peut donc dire qu'il présente dans son ensemble la même forme que le corps puisqu'il occupe la même portion de l'espace, et l'appeler le *double fluide* de l'homme, sans sortir du domaine de la science positive.

De nombreuses expériences, qui malheureusement n'ont eu en général pour garant que le témoignage des sujets, semblent établir que ce double peut se reformer en dehors du corps, à la suite d'une extériorisation suffisante de l'influx nerveux, comme un cristal se reforme dans une solution, quand celle-ci est suffisamment concentrée.

Le double ainsi extériorisé continue à être sous la dépendance de l'esprit et lui obéit même avec d'autant plus de facilité qu'il est maintenant moins gêné par son adhérence avec la chair, de telle sorte que le sujet peut le mouvoir et en accumuler la matière sur telle ou telle de ses parties de manière à rendre cette partie perceptible au sens du vulgaire<sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'Eusapia formerait les mains qui sont vues et senties par les spectateurs.

D'autres expériences, moins nombreuses et que, par suite, on ne doit accepter qu'avec plus de réserves encore, tendent à prouver que la matière fluide extériorisée peut se modeler sous l'influence d'une volonté assez puissante, comme la terre glaise se modèle sous la main du sculpteur.

On peut supposer qu'Eusapia, à la suite de ses passages à travers divers milieux spirites, a conçu dans son imagination un John King, avec une figure bien déterminée, et que, non

1. Ici encore nous rencontrons des hypothèses gratuites en opposition avec les faits les plus certains.

seulement elle en prend la personnalité dans son langage, mais qu'elle parvient à en donner les formes à son propre corps fluïdique, quand elle nous fait sentir de grosses mains et qu'elle produit à distance, sur la terre glaise, des impressions de tête d'homme <sup>1</sup>.

Mais si rien ne nous a prouvé que John existait réellement, rien ne nous a prouvé non plus qu'il n'existait pas.

Nous ne sommes du reste point, mes collaborateurs et moi, les seuls qui aient étudié la question ; il y a d'autres personnes que je connais parfaitement, en qui j'ai la plus grande confiance, et qui rapportent des faits ne pouvant s'expliquer qu'à l'aide de la *possession temporaire* du corps fluïdique extériorisé, par une entité intelligente d'origine inconnue. Telles sont les matérialisations de *corps humains entiers* observées par M. Crookes avec Miss Florence Cook, par M. James Tissot avec Eglington et par M. Aksakof avec Mistress d'Espérance.

Eh bien ! ces phénomènes extraordinaires, dont le simple énoncé exaspère les gens qui se croient savants parce qu'ils ont plus ou moins scruté quelques rameaux de l'arbre de la science, ne nous paraissent qu'un simple *prolongement* de ceux que nous avons constatés par nous-mêmes et dont il est aujourd'hui impossible de douter.

Nous obtenons, en effet, un premier degré de dégagement du corps fluïdique dans l'extériorisation de la sensibilité sous formes de couches concentriques au corps du sujet : la matérialité des effluves est démontrée par ce fait, qu'ils se dissolvent dans certaines substances, telles que l'eau et la graisse ; mais, comme les odeurs, la diminution du poids du corps qui émet est, dans ce cas, trop faible pour pouvoir être appréciée par nos instruments.

Le deuxième degré est donné par la coagulation de ces effluves en un double qui n'est pas encore visible pour les yeux ordinaires.

Au troisième degré, il y a comme un transport galvanoplastique de la matière du corps physique du médium, matière

1. L'observation des faits réfute péremptoirement cette hypothèse.

qui part de ce corps physique pour aller occuper une place semblable sur le double fluide. On a constaté, *un grand nombre de fois*, avec la balance, que le médium perdait alors une partie de son poids et que ce poids se retrouvait dans le corps matérialisé.

Le cas le plus singulier, resté jusqu'ici unique, c'est celui de Mistress d'Espérance chez qui ce transport s'est fait avec une telle intensité qu'une partie de son propre corps était devenu invisible. Il ne restait, à sa place, que le corps fluide dont le double est seulement une émanation ; les spectateurs pouvaient le traverser avec la main, mais elle le sentait. Ce phénomène, poussé à sa dernière limite, amènerait la disparition complète du corps du médium et son apparition dans un autre lieu, comme on le rapporte dans la *Vie des Saints*. Ce serait le quatrième degré <sup>1</sup>.

Dans les matérialisations de corps complet, ce corps est presque toujours animé par une intelligence différente de celle du médium. Quelle est la nature de ces intelligences ? A quel degré de la matérialisation peuvent-elles intervenir pour diriger la matière psychique extériorisée ? Ce sont là des questions du plus haut intérêt qui ne sont point encore résolues, du moins pour la plupart d'entre nous.

Ce que nous venons de dire suffit pour montrer que l'étude des phénomènes psychiques relève de trois sciences distinctes.

C'est à la *physique* qu'incombe la tâche de définir la nature de la force psychique par les actions mutuelles qui peuvent s'exercer entre elles et les autres forces brutes de la nature : son, chaleur, lumière, électricité.

La *physiologie* aura à examiner les actions et les réactions de cette même force sur les corps vivants.

Enfin nous entrerons dans le domaine du *spiritisme* quand il s'agira de déterminer comment la force psychique peut être mise en jeu par des intelligences appartenant à des entités invisibles.

Mais nous savons que tous les phénomènes de la nature se

1. La bilocation des saints est un miracle, elle ne constitue pas un phénomène naturel.

genre de recherches ; mais elle ne doit point nous arrêter. Car, comme le dit M. Lodge :

« La barrière qui sépare les deux mondes (spirituel et matériel) peut tomber graduellement comme beaucoup d'autres barrières, et nous arriverons à une perception plus élevée de l'unité de la nature. Les choses possibles dans l'univers sont aussi infinies que son étendue. Ce que nous savons n'est rien, comparé à ce qu'il nous reste à savoir. *Si nous nous contentons du demi-terrain conquis actuellement, nous trahissons les droits les plus élevés de la science.* »

A. DE ROCHAS.





# LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

## L'ENQUÊTE DE M. JULES BOIS

### L'*Au-delà* et les forces inconnues

M. Jules Bois, le brillant auteur des *Petites Religions de Paris*, publie, depuis la moitié de juillet dernier, dans le *Matin*, sous le titre général de *L'Au-delà et les forces inconnues*, une série d'articles qui constituent une espèce d'enquête sur les différentes Écoles s'occupant des phénomènes supernormaux. C'est un travail agréablement écrit, quelque peu superficiel — ce qui ne doit pas étonner dans une étude destinée à des milliers de lecteurs profanes à ces questions; l'auteur s'occupe plutôt de nous peindre les prosélytes de chaque doctrine que d'approfondir les doctrines elles-mêmes. Mais enfin, M. J. Bois parle sans parti pris, sans morgue doctorale, et surtout sans tomber dans des inexactitudes à tout bout de champ, ainsi qu'il arrive à la plupart des petits et des gros bonnets de la science lorsqu'ils s'avisent d'aborder ce sujet. Et comme la grande diffusion du *Matin* contribue à donner à cette publication une certaine importance, nous croyons utile d'en faire connaître à nos lecteurs les parties qui peuvent les intéresser davantage.

M. Jules Bois débute en rapportant le toast — j'allais dire le discours — prononcé par le Dr Édgard Bérillon au dernier banquet de la Société d'hypnologie, en complimentant M. J. Bois lui-même au sujet de l'enquête qu'il devait publier dans le *Matin*. Les idées de M. Bérillon sur les phénomènes en question sont connues par le lecteur, grâce à un article qui précède; dans ce toast, elles sont exprimées de la façon la plus insolente, puisque nous y trouvons traités d'*aventuriers imaginatifs*, d'*empoisonneurs*, de *marchands de produits frelatés*, ceux qui se sont donné la peine de cons-

tater certains faits, mais sans toutes les absurdités qui enjolivent les déclarations faites aux collaborateurs de la *Liberté* et à cause desquelles M. J. Bois lui-même prend à partie notre hypnogogue d'une manière assez raide, malgré l'habileté qu'il emploie à dorer la pilule. Il remarque surtout que M. Bérillon se montre d'un *simplicisme* étonnant.

En tout cas, Jules Bois reconnaît que « même en cette assemblée de praticiens et de scientifiques, le Dr Bérillon n'arriva pas à réunir tous les suffrages ».

Un médecin se leva et répondit que, pour sa part, il croyait à la suggestion mentale pour l'avoir appliquée souvent à ses malades.

« — J'ai même, avoua-t-il, une fois bien embarrassé ma femme en obligeant par la pensée un de mes *sujets* à venir déjeuner avec nous. Quand le *sujet* arriva, j'avais moi-même oublié cette invitation transaérienne et ma femme me dit : « Tu n'en fais jamais d'autres, tu invites les gens sans le dire ni à eux ni à moi ! »

Le Dr Magnin, à son tour, ajouta en ne plaisantant qu'à demi :

« — Je crois qu'il y a bien des forces que nous ne connaissons pas. Ainsi tenez, étant tout jeune homme, j'ai vu Émile Augier, qui avait pourtant de la corpulence, emporté par une table sur laquelle il s'était assis et qui tournait avec la violence d'une toupie, alors qu'une jeune fille, faible et malade, seule y posait le bout des doigts. »

Le Dr Baraduc affirma avec autorité que beaucoup de médiums, se croyant inspirés par les *esprits*, étaient les victimes des suggestions mentales de leurs consultants.

« — Ce sont, dit-il, les vrais liseurs de pensées. A l'un d'eux, je demandai à quel prix serait vendu un tableau que je désirais avoir. Je pensais 500 francs, le médium répondit : « 500 francs ». Puis, je pensais 5.000 francs, et le médium dit : « 5.000 francs ». Je le conduisis ainsi docilement jusqu'à 500.000 francs.

M. J. Bois, invité par ses convives à dire comment il comptait mener son enquête, débuta en disant :

« Il est évident que les corps scientifiques ne sauraient être confondus avec les groupes d'amateurs souvent trop crédules et n'ayant guère pris les précautions indispensables contre la tricherie et l'illusion. Néanmoins, les hypnotiseurs que vous êtes, messieurs, n'ont pas oublié, comme le disait M. Charles Richet, que l'hypnotisme fut longtemps décrié et ridicule avant d'être admis par tous. De même, il se pourrait que les autres sciences psychiques, telles que la télépathie, la suggestion à distance, les phénomènes du spiritisme, aujourd'hui sévèrement soupçonnés, viennent, partiellement du moins, à entrer peu à peu dans le domaine des vérités acquises. Alors, les rieurs et les réprobateurs seront les premiers attrapés.

« Je ferai donc appel à ces *insensés* et à ces *malfaiteurs* dont il a été parlé plus haut; à ceux, du moins, des occultistes, des spirites, des théosophes qui, je le sais, sont des cœurs sincères et des intelligences amoureuses de la réalité. « Il y a des parcelles d'or, disait Leibnitz, dans ce fumier de la scolastique. » Il y a aussi, dans la besace du sorcier et dans les pratiques du nécroman, les éléments d'une science nouvelle... »

Le second article de M. J. Bois porte le sous-titre de : *Un village spirite*. C'est de Poulseur qu'il s'agit.

« Il existe en Belgique, ou mieux en Wallonie, tout près de Liège, un village d'ouvriers carriers qui est en grande partie spirite. Ces travailleurs, qui ont échappé à la tutelle de l'Église, n'ont pu se contenter de la libre-pensée et de l'athéisme pur et simple, et ils ont reconstitué, au début de notre vingtième siècle, ce culte des morts qui fut, d'après Fustel de Coulange, l'auteur de la *Cité antique*, la première religion de l'humanité.

« Dimanche, étant à Liège, je fus rendre visite au citoyen Focroule, directeur du *Messenger*, journal spirite. C'est un brave homme, sans prétentions, qui a été et qui est encore, malgré son âge, un excellent mécanicien. Il gagne sa vie avec

ses mains et il ne rougit pas d'être du peuple... Je crois bien qu'il est aussi socialiste, et il a l'amitié de M. Demblon, un des leaders du parti. Je serrai sa main ronde avec plaisir : j'appréciai sa mine d'honnête homme encadrée d'une barbe blanchissante. »

M. Focroule fit, entre autres, au publiciste parisien la déclaration suivante :

« Le quart à peu près de la population de Liège est spirite. Ah! ne croyez pas que nos fidèles soient capables, comme nos premiers chrétiens, de mourir pour leur foi ni même de l'avouer. Les Liégeois sont avant tout prudents. Par exemple, j'ignore le nom d'un bon nombre de mes abonnés : ils se font adresser poste restante, sous des initiales, notre journal. »

Naturellement, les spirites de Poulseur ont leur temple.

« Le temple spirite est tout près de là, un peu plus haut, sur le versant d'une colline verdoyante de sapins, que domine un vieux château écroulé, palais, d'après la légende, de Charlemagne et des quatre fils Aymond. Il est situé entre le cimetière et la Maison du Peuple. C'est un édifice plus élevé que les autres, avec un toit d'ardoise très aigu qui simule un clocher. Dans l'angle du sommet, un œil rayonne; deux devises y convergent, partant de la base du toit et suivant l'ardoise...

« Le président prend place dans l'unique fauteuil : c'est Léon Focroule, le cousin de mon mécanicien et le propriétaire du terrain où est bâti le temple. « Prions », dit-il. Une demoiselle au corsage clair ouvre un petit livre noirci comme un grimoire et lit une invocation au « Dieu clément et miséricordieux qui permet le commerce avec le monde spirituel « pour notre avancement ». Et elle le supplie de sa voix chantante pour qu'il « éloigne les esprits légers et moqueurs »...

« M<sup>me</sup> Leruth pâlit encore : elle a fermé les yeux et il me semble que ses joues émaciées ont un rayonnement pâle.

« — C'est un cantique que les esprits eux-mêmes nous ont donné... et tout entier, musique et paroles.

« La médium prélude en effet : ce chant est d'une lenteur énervante et les vers pourraient être signés par un maître d'école devenu décadent. L'impression n'en est pas moins profonde.

« Plusieurs fillettes tombent en transes : l'une change de personnalité, prend une frêle voix plaintive pour raconter l'aventure d'une pauvre enfant perdue dans les bois, en attendant sa mère qui'était allée mendier pour elle et qui est morte de faim...

« Dans le corps d'une autre enfant tombée en extase, un autre esprit raconte l'histoire d'une noble dame emmurée dans son château : une séquestrée romantique !

« D'autres fillettes, médiums-écrivains, sont agitées d'un délire graphomane. Leurs mains crispées au crayon bondissent sur un papier grossier pris à l'épicier, et c'est la détresse racontée des pauvres femmes qui furent, pendant leur vie, battues par des maris ivrognes, ou des conseils, des principes de morale d'esprits anonymes. Alors, c'est comme une trouée dans l'au-delà.

« — On serait trop malheureux, s'il n'y avait que cette vie, me disait M<sup>me</sup> Leruth. »

M Jules Bois s'assura que Poulseur n'était point en Belgique un cas isolé, et quelques autres agglomérations importantes pratiquent aussi l'évangile d'Allan Kardec : Jemmappes-sur-Meuse, Chapelle-lez-Herlaimont, Gohissart.

A Poulseur les spirites, d'accord avec les socialistes, gouvernent la commune et sont échevins. Cette circonstance prouve que le spiritisme peut fort bien s'accommoder de tous les partis politiques honnêtes et pratiqués honnêtement. Sans doute, nous sommes convaincus que, parmi les ouvriers de Jemmappes-sur-Meuse qui, il y a quelques jours, assommèrent leurs contremaitres, il ne se trouvait aucun spirite. Mais cela n'empêche pas que les ouvriers spirites puissent voter vaillamment pour les candidats socialistes, s'ils croient ainsi de bien faire.

Est-ce à dire que, comme M. J. Bois l'affirme, « là où le catholicisme faiblit, le spiritisme se lève » ? Cela peut être vrai

en Belgique, où le catholicisme est la religion dominante. Mais ailleurs, cet aphorisme ne peut être exact que s'il est énoncé sous cette autre forme : « Là où une religion faiblit, le spiritisme se lève. » En effet, ces agglomérations spirites, avec leurs temples, etc., peuvent être *presque* une nouveauté dans les pays catholiques ; elles ne le sont certainement pas aux États-Unis, en Angleterre, dans les colonies britanniques où domine le protestantisme.

Nous croyons donc que les braves gens de Poulseur, et les autres, n'auraient rien perdu à rester chrétiens — pas même sous le rapport politique, puisque nous avons les socialistes-chrétiens. Mais nous sommes persuadés qu'ils ont tout gagné à ne pas être matérialistes.

Nous savons bien ce que l'on peut dire au sujet des dangers de ces pratiques superstitieuses, sous le rapport hygiénique. Eh bien, cela ne nous effarouche point outre mesure. Si ces gens ne se réunissaient pas pour chanter et pour entendre les non-sens de quelques-uns des leurs, qui confondent un dédoublement de personnalité avec une « possession », la plupart d'entre eux sauraient bien se trouver chaque soir dans les cabarets, en de pires lieux, ou dans des réunions politiques où les « possédés » sont bien plus nombreux que dans les temples spirites, et où, après avoir braillé pendant des heures, les yeux hors des orbites, les cheveux hérissés, la bave à la bouche, on finit par se jeter hygiéniquement les chaises à la tête, ou tout au moins par se cracher à la figure, malgré les recommandations réitérées des savants bactériologues.

Dans son troisième article, M. J. Bois passe à Louis Antoine, un *guérisseur* spirite qui habite à Jemmappes-sur-Meuse et qui est fameux dans toute la Belgique. Nous ne nous arrêterons pas sur ce sujet que les magnétiseurs et les spirites ont le tort de vouloir exclusivement envisager sous le rapport de la science, qui n'en peut mais, tandis qu'il s'agit plutôt d'une question légale, d'une question de prérogatives, comme celle des avocats, etc.

Nous ne nous arrêtons pas sur ce terrain brûlant!...

Dans l'article suivant, M. J. Bois nous présente Messieurs

les *occultistes* — Papus en tête. Le Dr Encausse — grâce à certains petits verres d'alcool de menthe — consent à exposer à son interviewer ses idées, mais il le fait avec beaucoup de tact et de prudence, en parlant plutôt des études psychiques que des « pantacles » et de tout cet arsenal de mots égyptiens, hébreux et chaldéens, dont on a voulu former une science secrète et qui n'est qu'un galimatias ridicule. M. Papus nous dit :

« La grande différence entre nous, qu'on appelle occultistes, et les spirites, c'est une affaire de méthodes. Nous procédons en effet par élimination, autant dans l'étude des phénomènes et des forces psychiques que dans les écoles, où l'initiation et les examens progressifs permettent, seuls, l'entrée dans les différents centres. »

Malheureusement, de nos temps, dans les circonstances où nous vivons, *l'initiation* n'est qu'un leurre ; c'est l'étude intelligente, telle qu'on la pratique dans les autres branches de la science, qui nous permet d'éclaircir quelque peu les mystères qui nous entourent : l'intelligence, l'étude, voilà les seules différences qui peuvent exister entre les hommes au sujet des « forces occultes » comme dans tout le reste — et l'Ordre Suprême Maartiniste, l'Ordre de la Rose-Croix, etc., malgré toute leur quincaille chevaleresque, ne diffèrent en rien de l'Ordre fondé par le « prince de Vittenval » et des autres de la même espèce.

Passons au cinquième article : aux *spirites*. Nous y trouvons tout d'abord un passage intéressant :

« Je me rappelle une causerie récente que j'eus à Rome avec Mgr Battendier qui revenait d'un voyage d'études chez les spirites, les théosophes, les psychistes. Il avait assisté aux phénomènes de sortie du corps astral qu'expose entre intimes le colonel de Rochas et il avait vu les meubles danser autour d'Eusapia Palladino. » — Le protestantisme, me disait-il, ne nous cause plus guère d'inquiétudes. Lentement il cesse de devenir une religion pour se laïciser en philosophie : mais le spiritisme présente des dangers véritables. Il gagne du terrain par les prestiges qui lui servent d'appât et de propagande

et il ensorcelle les âmes en combattant par la réincarnation les dogmes fondamentaux de l'Église : le Ciel et surtout l'Enfer. — Alors, répondis-je, Léon XIII va condamner le spiritisme et ses pratiques par une bulle? — Il faut attendre, reprit le prélat; la question est très complexe : il y a là une quantité de faits qui relèvent de la science et de son contrôle. Le spiritisme comme religion est une hérésie ou plutôt la renaissance des vieilles hérésies ; il est donc condamnable, mais la plupart de ses phénomènes rentrent dans le domaine de la physiologie et de la physique. L'Église ne peut se prononcer que lorsque le triage sera fait et quand la science se sera prononcée. »

Viennent ensuite quelques renseignements sur les notables spirites de France, et enfin une entrevue avec M<sup>me</sup> Leymarie, veuve du directeur de la *Revue spirite*. Rien de remarquable.

Jules Bois fait suivre la péroraison de M<sup>me</sup> Leymarie de quelques commentaires. Il admet la télépathie et quelques phénomènes médiumniques : il en nie d'autres, ou il semble les nier, mais sans que l'on comprenne bien pourquoi, puisque les autorités qu'il cite à l'appui des uns sont les mêmes qui attestent les autres, et qu'il ne dit pas les raisons de la distinction qu'il fait. Seulement, il parle des fraudes de certains médiums — même de Home — en prenant de simples affirmations comme des choses prouvées, et sans songer qu'en tout cas cela ne prouverait absolument rien. Le cas de la falsification de vins ne prouve pas qu'il n'y a pas de vin authentique sur terre.

Jules Bois lui-même termine son article en disant :

« Nous émanons de nous-mêmes, dans les séances de spiritisme et de magie, des forces dont nous n'avons pas conscience et qui peuvent se dresser devant nous et nous répondre comme si elles étaient des énergies à nous étrangères!

« Mais, n'y a-t-il que cela et ne se pourrait-il pas que par cette évasion hors de notre propre chair nous puissions entrer en contact avec des entités inconnues?



« Là, un mystère nous environne et le vertige de la pensée nous guette... J'irai plus loin pourtant : le spiritisme nous a rappelé quelle importance avait dans le monde des vivants le souvenir et la perpétuelle influence des morts : il a aussi réveillé dans les âmes obscures et épaissies de ce temps le sentiment de l'immortalité, sans lequel, pour moi, il n'y a pas d'humanité supérieure. J'espère que voilà assez de titres à notre hommage et que nous pouvons lui pardonner, à cause de tout cela, — à ce spiritisme si décrié et si fécond — les charlatans et les imbéciles dont il est infecté. »

L'article qui suit est dédié aux *théosophes*. C'est le Dr Pascal qui expose les doctrines de M<sup>me</sup> Blavatsky et du colonel Olcott. Une chose pitoyable — voilà ! Et M. J. Bois a bien l'air de comprendre...

Notre auteur passe ensuite à la *télépathie* et aux *fantômes des vivants*, auxquels il semble croire, en citant plusieurs exemples de tous les temps. Il nous parle aussi longuement des prétendues « photographies de l'âme », qui sont pourtant encore une chose si douteuse sous le rapport chimique ! en tout cas, si elles indiquent des émanations encore mystérieuses de notre corps, elles ne prouvent pas nécessairement que ce soit bien là des émanations de ce qu'on appelle *âme*, ou même *esprit*. On peut en dire tout autant de cet autre *x* scientifique qui est encore, pour le moment du moins, le *biomètre* du Dr Baraduc.

M. J. Bois nous parle ensuite du *miracle*. Il nous fait entendre là-dessus le son de deux cloches différentes : le Dr Maurice de Fleury, qui décide qu' « il n'y a pas de surnaturel », et juge que « la très grande majorité des miracles connus sont de tous points comparables aux cas de guérison subite que l'on observe à la Salpêtrière » — et M. J.-K. Huysmans, le romancier bien connu, devenu presque moine, qui est de l'avis contraire, et qui expose quelques-uns des motifs que l'on peut produire à l'appui de sa thèse.

Il est probable que nous revenons bientôt sur cet argument.

## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

(Suite)



Ce fut alors que le curé de La Cresse, changeant d'avis, eut l'idée que ces apparitions devaient dériver du démon. L'esprit mauvais, après avoir réduit ceux qui le voyaient et le curé lui-même par les dehors pieux et vénérables des personnages dont il prenait la forme, entreprit de se loger dans l'église. Il montra à l'un des enfants une prétendue relique disant qu'elle devra être transportée dans le Tabernacle. On se mit en devoir de l'y porter solennellement et processionnellement. Quand le cortège fut dans l'église, le Tabernacle ayant été ouvert, l'apparition, qui avait pris la forme d'un évêque avec crosse et mitre, enleva la relique des mains de l'enfant et la plaça dans le Ciboire avec les hosties consacrées.

A cette vue, le curé ne conservant aucun doute, eut recours aux exorcismes du rituel pour chasser le démon.

Pendant que ceci se passait dans l'église, les enfants et plusieurs grandes personnes voyaient, ou affirmaient qu'elles voyaient distinctement les apparitions agir et se mouvoir en face des fidèles assemblés, car c'était un dimanche. Qu'on juge du trouble que ces incidents mirent dans la paroisse!

Cependant l'église fut abandonnée par le malin esprit, et il alla reprendre position sur son ancien théâtre, où il se montra d'ailleurs de plus en plus rarement. Au mois de juin 1831, les apparitions cessèrent tout à fait.

Comme toujours, en pareil cas, il y eut dans le pays des croyants et des incrédules. Ceux-ci soutinrent toujours qu'on était en présence d'un coup habilement monté <sup>1</sup>.

1. L'une des prétendues voyantes, encore en vie aujourd'hui, déclara en 1898 à son curé que ce qu'elle avait dit en 1830 n'était que pure imagination et qu'en réalité elle n'avait rien vu. (N. D. L. R.)

## XIII

Je reproduis ici la relation que j'écrivis à la suite d'une visite par moi faite au hameau de C... commune de Salmiech, au mois de septembre 1838, à l'effet de m'assurer si les faits extraordinaires qui, d'après le bruit public, se passaient dans la maison R... avaient quelque réalité.

### Faits extraordinaires dans la commune de Salmiech

Depuis environ six semaines, la maison de R..., au hameau de C..., commune de Salmiech, serait, s'il faut en croire la rumeur générale, le théâtre d'événements fort extraordinaires. Des apparitions surnaturelles suivies d'effets sensibles auraient lieu dans cette maison et dans les propriétés qui en dépendent. Deux jeunes bergères verraient dans les champs, quand elles gardent les troupeaux, et surtout la nuit quand elles reposent, des fantômes qui les poursuivent, les obsèdent sous diverses formes, se manifestent par un grand tapage et par le désordre qu'ils causent autour d'elles.

Tant qu'une simple rumeur vague a signalé ces faits, je ne leur ai prêté qu'une médiocre attention : mais ayant appris que le témoignage de quelques personnes graves leur donnait du poids, j'ai résolu d'aller moi-même à la recherche de la vérité.

Le 13 septembre 1838, je me suis rendu dans la soirée au village en question, accompagné de MM. Robert, de la Bastide, Thomas et Fabre, de Salmiech, mes collègues au conseil municipal, et de François, domestique de mon frère. Nous sommes arrivés à C... vers le coucher du soleil.

Notre premier soin a été de visiter minutieusement les lieux au dedans et au dehors. Le hameau se compose de quatre maisons. Celle de R... est au centre et formée d'un rez-de-chaussée où se trouvent les étables, et d'un premier étage qui comprend la cuisine, une chambre et un cabinet.

Au-dessus est la toiture. Dans la basse-cour, qui précède l'entrée de la maison, se trouvent deux autres bâtiments qui

servent de grange et d'écurie. Ces bâtiments sont en bon état, et nous nous sommes assurés que la fraude n'avait aucune part dans ce qui se passait d'extraordinaire, c'est-à-dire que l'introduction secrète de personnages étrangers, ou l'emploi des moyens empruntés à la prestidigitation étaient impossibles.

La maison est habitée par le père R..., vieillard de soixante-dix ans, au caractère enjoué : par sa femme ; par leurs trois enfants, dont deux garçons et une fille ; enfin, par deux bergères.

Le père et la mère déclarent n'avoir rien vu ni entendu.

Leurs deux garçons, Antoine et Amans, âgés l'un de quarante ans, l'autre de trente ans, font à nos questions les mêmes réponses que leurs parents. Le dernier a perdu une partie de sa raison à la suite d'un violent chagrin qu'il a éprouvé, il y a environ six mois.

On assure même que de cette époque datent les événements extraordinaires de ce village, quoiqu'ils ne soient connus que depuis environ six semaines.

La fille de R... est une jolie personne de vingt-deux ans. Elle a vu, dit-elle, et entendu plusieurs fois.

Les deux bergères sont :

Françoise P..., âgée de seize ans, remarquable par ses grands yeux noirs, vifs et saillants ; elle a la garde des bêtes à laine ;

Et Rose B..., âgée aussi de seize ans ; celle-ci a la garde des vaches. Françoise et Rose sont les seules héroïnes du drame... ou de la comédie.

Le soir de notre visite, il y avait en outre dans la maison :

Claire P..., parente, et souvent commensale de la famille R... C'est une fille d'environ trente ans, curieuse, bavarde, peureuse. Elle dit avoir vu, entendu et senti plusieurs fois ;

Et Christine C..., du même village, jeune fille candide et pieuse, à laquelle le lutin s'attaque aussi depuis que les deux bergères, tourmentées dans la maison de leur maître, se sont avisées d'aller se réfugier la nuit chez elle.

Après avoir adressé un grand nombre de questions aux gens de la maison et aux deux bergères, et avoir appris d'elles ce que nous savions déjà par ouï-dire, que les apparitions avaient eu lieu d'abord dans les champs, puis dans la

maison, quelquefois le jour, mais communément la nuit ; et qu'enfin l'être surhumain signalait ordinairement sa présence par des soufflets sur les joues de ses deux victimes de prédilection, et aussi par l'enlèvement de leurs coiffes : après avoir appris enfin qu'il venait du côté du Sud, nous avons ouvert deux fenêtres de la cuisine donnant de ce côté. Françoise P... s'est placée à l'une, Rose B... à l'autre. Nous étions près d'elles.

La vue est bornée dans cette direction par un petit coteau dont la crête est couverte de grands châtaigniers. Sur le versant que nous avons en face se trouve une prairie qui se prolonge jusqu'auprès du village. La nuit tombait. Au bout de quelques instants, les deux jeunes filles ont aperçu les fantômes voltigeant à travers les arbres et s'approchant insensiblement de la maison.

Nous regardions attentivement et ne voyions rien. Au dire de ces filles, les formes de ces apparitions variaient beaucoup. Tantôt, c'était un corps semi-lumineux analogue à la lune ; tantôt un corps plus brillant ; et d'autres fois, un fantôme blanc semblable à un homme enveloppé d'un linceul, mais dont la taille changeait à vue d'œil.

Bientôt, les spectres se sont montrés jusque sur le mur qui entoure le petit jardin attenant à la maison. Alors, nous nous sommes retirés pour passer dans la chambre où couchent ces filles. Ladite chambre contient deux lits : l'un destiné au maître et à la maîtresse de la maison, l'autre aux deux bergères.

Je me suis emparé de Françoise P..., celle des deux qui est le plus obsédée par les visions. Je l'ai fait asseoir dans un coin le dos au mur, ses deux mains dans ma main droite, tandis que ma gauche se plaçait et demeurait au-dessus de sa tête. M. Thomas se tenait près de moi.

Les mêmes dispositions étaient prises à l'égard de Rose B... à l'autre coin de la chambre.

Nous étions plongés dans une obscurité profonde. Au bout de quelques instants, les deux filles ont annoncé la présence du spectre. Françoise P... surtout le voyait fréquemment et sous les mêmes formes qu'elle avait signalées lorsqu'elle regardait à la fenêtre. Le corps lumineux se montrait sans

cesse, disait-elle, sur les armoires adossées au mur, en face de la place que nous occupions, au milieu de la chambre, se mouvant avec rapidité et affectant diverses formes, Il a été moins souvent visible pour Rose B...

Les patientes n'ont accusé aucun bruit. Du reste, leurs réponses à nos interrogations étaient simples, concises et portaient un caractère prononcé de bonne foi. Quant à nous, nous n'avons rien vu ni entendu pendant une heure et demie qu'a duré cette expérience; les coiffes sont demeurées à leur place, et il n'y a pas eu de voies de fait de la part du lutin.

Je dois ajouter qu'après une heure de station dans mon coin, l'idée m'est venue de magnétiser Françoise; et j'ai remarqué que pendant nos *passes* les apparitions devenaient pour elle plus rares.

Du reste, magnétisant à son insu et mal placé, j'étais gêné dans mes mouvements, et je n'ai pu donner à mon action toute l'intensité dont elle eût été susceptible.

Au bout d'une heure et demie d'observation peu fructueuse, nous sommes tous rentrés dans la pièce commune et là, chacun a fait part de ses réflexions. Notre air d'incrédulité paraissait vivement contrarier les habitants de la maison.

On a proposé aux jeunes filles de se mettre au lit. Elles s'y sont rendues, accompagnées de Christine C..., du même village. A peine étaient-elles couchées que les apparitions ont recommencé de plus belle. M. Robert seul est demeuré au lit, tenant les deux mains de Françoise dans sa main droite, et plaçant son bras gauche de manière à contenir la coiffe. Dans un moment où le spectre se montrait d'une manière plus fixe que de coutume, Robert a dit à la jeune fille : « Conduis-moi à la place où tu le vois. » Françoise a fait aussitôt un mouvement pour se lever; mais, au même instant, sa coiffe a été enlevée. Au cri de Robert, nous sommes accourus avec de la lumière. Nous avons cherché la coiffe, elle ne s'est trouvée nulle part.

Ce fait du reste ne nous a paru avoir qu'une valeur relative, car Robert n'est pas sûr de n'avoir point lâché un moment l'une des deux mains de Françoise, qui aurait pu en faire usage pour se décoiffer.

Françoise était revenue au lit; j'ai remplacé M. Robert auprès d'elle et aucun phénomène n'a fixé mon attention pendant une demi-heure qu'a duré ma garde.

Ceux qui étaient demeurés dans l'autre pièce sont allés visiter l'écurie; tout y était dans l'ordre accoutumé... Nous sommes partis entre une heure et deux heures du matin.

Je ne dois pas omettre une circonstance qui m'a paru remarquable. Quand j'ai questionné les deux fils R... pour savoir si, durant le cours de ces troubles, ils avaient eux-mêmes éprouvé quelque chose d'inaccoutumé, ils ont répondu négativement. Et cependant, j'ai vu d'une manière positive que le jour même où nous avons fait notre visite, dans la matinée, Antoine R..., l'aîné, est descendu à Salmiech et s'est plaint amèrement d'être depuis quelque temps obsédé de telle manière que le séjour de la maison paternelle lui est devenu insupportable.

De là, il s'est rendu au presbytère de Saint-Amans, il a conté la même chose au curé et lui a demandé des prières pour être délivré des poursuites de l'esprit malin.

(A suivre.)

Hippolyte DE BARRAU.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

### Le Dégagement du fantôme fluïdique chez les animaux

Monseigneur,

Pour étudier le fantôme fluïdique<sup>1</sup>, le procédé le meilleur c'est d'examiner et de photographier ce corps lorsqu'il est dégagé du corps matériel.

Mais un tel dégagement est assez rare chez les médiums humains. Il offre pour le médium quelque péril.

La science devrait donc chercher à obtenir *le dégagement du fantôme chez les animaux* (chevreaux, cobayes, etc...).

Les savants étudieraient sur l'animal, avec beaucoup moins d'hésitations et de difficultés que sur l'homme :

1° Par quelles manœuvres hypnotiques ou magnétiques ou, encore, par quels anesthésiques on détermine le dégagement et quelles précautions permettraient de diminuer, de supprimer les périls qui menacent le sujet de cette expérience.

2° Par quels moyens on peut rendre visible et photographier le fantôme dégagé. On rechercherait, par exemple, si on arrive à rendre visible et à photographier ce corps soit en le magnétisant de manière à le coaguler, à l'épaissir, soit en l'environnant de fumées aromatiques où se dessinerait sa forme; soit en plaçant, autour de l'animal sujet de l'expérience, d'autres animaux qu'on hypnotiserait et dont les effluves vitaux seraient absorbés par le corps psychique dégagé et en épaissiraient la trame. On pourrait d'ailleurs combiner les trois moyens précédents. — La science, une fois le dégagement obtenu fréquemment chez l'animal, serait mieux préparée à l'obtenir, sans témérité, chez l'homme.

Albert JUNET.

1. Appelé aussi corps astral, périsprit. Il y a discussion, au point de vue philosophique, concernant la nature de cet organisme. Les uns le regardent comme un véritable corps indépendant, les autres *comme un simple élément du corps unique et normal*. Je n'ai pas à entrer ici dans cette discussion. Car elle est indifférente au dégagement expérimental du corps ou, si l'on préfère, de l'élément psychique.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*



## SCIENCE ET SUPERSTITION

### I

Entre la science orgueilleuse qui ne croit rien et la superstition ignorante qui croit tout, il y a la science vraie qui se tient à égale distance de l'incrédulité et de la superstition. En présence des phénomènes extraordinaires dont nous sommes quelquefois témoins, nous devons éviter avec une égale sagesse d'attribuer rapidement et sans examen ces phénomènes qui nous étonnent à une cause préternaturelle ou de nier, dans tous les cas, cette intervention; il faut, tout en respectant les principes théologiques solidement établis, faire la part de l'inconnu d'aujourd'hui et de la science de demain.

Je ne parle pas des miracles de premier ordre qui servent de fondement à la religion chrétienne et qui défient les négations; je parle des phénomènes extraordinaires dont la cause nous échappe actuellement, guérisons, apparitions, visions, troubles nerveux, possessions apparentes où nous serions tentés de voir, sous le coup de l'étonnement et sans examen, l'intervention réelle d'un ange ou du démon. C'est cette superstition, cette légèreté imprudente dans les affirmations qui éloigne de nous des âmes de bonne foi, et compromet la dignité de la religion.

A faire cette distinction capitale, on s'expose à l'accusation de naturalisme, d'incrédulité, de révolte contre le préternaturel; j'estime, cependant, que l'on sert ainsi d'une manière plus efficace la cause de la vraie philosophie et de la religion.

Pendant longtemps, on a considéré, par exemple, comme démoniaques et possédés, des malades, des névrosés, des hystériques contaminés par la contagion, et livrés par l'autorité civile aux sévérités cruelles du bourreau. Que parmi ces

névrosés on ait pu trouver de vrais possédés, je ne le conteste pas; mais que tous ces névrosés fussent possédés du démon, je ne veux pas le croire, et si l'on veut établir scientifiquement, dans certains cas, la réalité de la possession, on est forcé de reconnaître que les caractères physiques, gambades, contorsions, léthargie, catalepsie, ne suffisent plus, et qu'il faut chercher parmi les causes d'ordre intellectuel, moral, religieux, la lumière qui éclaire les faits. Le malade et le possédé présentent quelquefois les mêmes caractères physiques, les mêmes apparences extérieures qui étonnent, effrayent, et font croire à une manifestation de l'ordre préternaturel; en fait, il n'en est rien.

J'ai connu un vénérable religieux qui avait passé la plus grande partie de sa vie sacerdotale dans les Indes, et qui avait été témoin de nombreux prodiges, trop souvent attribués au démon, et d'un intérêt puissant. Il me racontait qu'à Mariapenour, dans le vicariat de Pondichéry, parmi les païens et parmi les chrétiens, il avait vu, à l'état épidémique, ces contorsions, ces gambades, ces sauts merveilleux, cet arc de cercle de la grande hystérie si bien décrit par l'école de Charcot, tous ces phénomènes qui avaient les apparences de la possession démoniaque, et que les Indiens attribuaient, en effet, au démon.

Ce n'est pas à l'exorcisme et à des prières liturgiques que le missionnaire demandait la guérison de ces pauvres malades, il aurait craint d'exalter leur imagination et d'aggraver leur mal: il avait recours à un moyen plus brutal. « Nous frappions ces malades à coups de rotin, et très fortement. Presque toujours nous les guérissions ainsi, et nous avons raison de l'épidémie. »

Nous avons entendu parler souvent du phénomène intéressant de la floraison instantanée du *Manguier*. L'Indien s'accroupit devant un morceau de bois, il récite des prières, il fait des incantations, il multiplie les mouvements et les gestes, et voilà que subitement le bois desséché revit, reverdit, et se couvre de feuilles devant les spectateurs ébahis.

C'est le démon, déclarent quelques théologiens effrayés, c'est évidemment le démon qui opère ce prodige, à la prière

de son suppôt. D'autres théologiens, plus avisés, nous rappellent qu'ils faut tenir compte des conditions particulières de chaleur, d'humidité, de fécondité particulières à ce pays, et qu'il ne faut pas se hâter d'en appeler au préternaturel.

L'explication est plus simple.

Le missionnaire des Indes avec qui je m'entretenais, avait été souvent témoin de ce prodige, dans sa maison et à l'extérieur; il l'avait observé avec soin et n'y attachait aucune importance. C'est un tour vulgaire de prestidigitation qui demande quelque habileté. Le manguier verdoyant est préparé d'avance, et caché avec soin. Le tour consiste à substituer rapidement, habilement et sans être découvert le manguier vivant au manguier mort. Le fakir hindou s'amuse aux dépens du public.

On voit ce qu'il faut penser de l'illusion de la foule et des théologiens qui se hâtent d'attribuer ce prodige au démon et de s'étonner de sa puissance. La superstition étouffe la foi, mais le temps et la science ont raison de la superstition.

Les esprits faibles ou ignorants sont toujours portés à attribuer les phénomènes insolites dont ils ne voient pas la cause à des génies bienfaisants ou malfaisants.

Voici une fausse mystique qui a la prétention d'avoir des ravissements et des extases divines. Elle convoque la foule, elle annonce la représentation, elle se rend au lieu sacré du prodige, elle fend les pèlerins accourus et crédules, elle s'agenouille, elle s'auto-suggestionne, la crise commence: la contraction des muscles, la rigidité cadavérique, l'anesthésie absolue, l'immobilité du regard, peut-être même l'arc de la grande hystérie, rien ne manque au spectacle qui plonge les témoins dans un saisissement profond; on crie au miracle, au surnaturel, au divin, et les plus crédules cherchent à toucher les vêtements de cette fausse mystique, dominée par l'orgueil, flattée de jouer un rôle et victime de l'hystérie.

Que cette fausse mystique, qui appartient à l'histoire contemporaine, ait bercé son imagination éveillée dans la contemplation des apparitions de la Vierge et des saints racontées avec amour dans les livres de piété, que va-t-il arriver? La raison et ses facultés supérieures, frappées

d'inhibition, cessent complètement d'agir, l'imagination et les facultés sensibles, surexcitées, déchainées, dominant le cerveau et tout l'organisme, et l'on voit alors se produire, parallèlement aux phénomènes physiques, léthargie et catalepsie, des phénomènes psychiques; la fausse mystique croit entendre des voix, elle croit assister à des scènes étranges et divines qui la plongent dans la suavité et les délices des extases célestes, elle crée elle-même ses personnages, elle leur prête ses pensées habituelles et ses rêves, elle donne une forme réelle, vivante, objective aux fantômes de son imagination sans frein, et devenue plus calme, elle racontera avec complaisance les apparitions, les révélations, les faveurs qu'elle a reçues du ciel.

Et si vous commettez l'imprudence de sourire à ce spectacle, de vous apitoyer sur cette malade, de gémir de l'empressement ignorant de la foule, de faire appel à la raison, à la sagesse, à la foi éclairée, on vous accusera de naturalisme ou d'impiété, et vous perdrez tout crédit.

On néglige les principes intellectuels, moraux, religieux, les seuls qui nous permettent de juger sainement ces spectacles à la lumière de l'enseignement de l'Église, et l'on ne veut considérer que les phénomènes physiques, la scène théâtrale, les manifestations de l'hystérique, esclave de son imagination quand elle n'est pas victime du démon.

C'est ici que le rotin du missionnaire catholique ferait des prodiges, et pour assagir ces fanatiques de ténèbres, il suffirait d'une correction vigoureuse et de quelque énergie.

## II

Nous ne sommes pas de purs esprits, notre vie ne s'écoule pas dans des régions immatérielles: nous avons un corps et une âme; c'est le composé humain. Par notre corps, et d'une manière qui nous est particulière, nous faisons partie de l'univers, nous subissons l'influence continuelle des forces magnétiques, physiques, chimiques, comme les plantes et les animaux, nous sommes passifs à l'égard de ces mysté-

rieuses vibrations qui déterminent des changements dans notre corps et dans notre vie.

Mais nous ne sommes pas toujours et exclusivement passifs à l'égard de ces forces physiques innombrables et de nature si diverse dont nous subissons le choc ou l'influence à tous les moments de notre existence terrestre ; nous sommes aussi actifs, nous jetons, nous aussi, dans ce tourbillon de forces physiques des vibrations et des radiations, effluves de notre corps, radiations de notre cerveau sous l'action de la pensée et du sentiment et des passions, influences électriques et magnétiques qui se propagent, s'éteignent insensiblement ou se transforment autour de nous.

C'est un continuel échange d'actions et d'influences indépendant du phénomène de l'alimentation et de l'assimilation qui s'établit ainsi entre nous et les forces que nous découvrons dans les minéraux, les végétaux et les corps vivants, et ces échanges qui ne seront jamais connus dans toute leur étendue, parce qu'ils touchent à l'infini, sont quelquefois l'occasion de certains phénomènes physiques extraordinaires, inconnus. insoupçonnés, que notre ignorance imprudente est tentée d'attribuer à des causes surnaturelles, à des anges ou à des démons.

Essayez un instant de vous étudier vous-même avec attention, et vous comprendrez mieux ce que j'avance ; observez la faculté qui plonge plus que les autres dans les organes de votre corps, je veux parler de la sensibilité physique : vous recevez le choc des objets extérieurs, des forces qui vous entourent. et vous éprouvez une impression générale. Jusqu'à quel point de l'espace votre sensibilité physique peut-elle s'étendre ?

Un savant physicien italien, M. Boggio Lera, vient d'inventer un appareil pour annoncer les orages lointains. Guarini le décrit ainsi : Si les ondes électriques émanées d'une décharge atmosphérique viennent à frapper l'antenne de l'appareil, le cohéreur est impressionné, le courant de l'élément Leclanché circule, l'armature du relais est déclenchée, et la sonnerie, grâce aux trois piles, entre en branle. Le marteau de la sonnerie, dans son mouvement de va-et-vient, frappe

le timbre et décohere le tube à limailles. L'appareil revient alors à l'état de repos. Pour chaque décharge électrique et suivant sa durée, le marteau frappe un ou plusieurs coups.

Tant que l'orage est à grande distance, ce ne sont que les ondes émanées des décharges les plus puissantes, qui, atteignant l'appareil, ont une intensité suffisante pour impressionner le cohéreur. Les sonneries ne se feront donc entendre qu'à de longs intervalles. Mais à mesure que l'orage approche ou augmente d'intensité, que son arrivée sur le lieu où se trouve l'appareil devient plus probable, les sonneries se multiplient, parce que les oscillations électriques, capables d'impressionner le cohéreur, deviennent plus nombreuses et plus fréquentes.

Lorsque l'orage est très proche ou arrive sur les lieux, la sonnerie fonctionne presque sans interruption.

Voilà donc un petit appareil qui, muni de son antenne, recueille les ondes électriques d'une décharge atmosphérique à 100 et à 1000 kilomètres de distance et sonne l'orage pour avertir du danger.

Notre corps, dans l'inextricable réseau ou fouillis de ses filets nerveux, ressemble, plus qu'on ne voudrait le croire, à cet appareil révélateur : ses rapports avec l'électricité atmosphérique sont réels et peu connus. Des rhumatisants, des goutteux, des neurasthéniques sont quelquefois de vrais baromètres qui annoncent les variations atmosphériques. J'ai connu un cardiaque qui *sentait* la neige à une distance de quarante lieues. Si ce cardiaque avait traduit son impression dans une formule absolue ; s'il avait dit : « Je vois tomber la neige à quarante lieues », des esprits faibles auraient cru au surnaturel, parce qu'il est contraire aux lois de la nature de *voir* à cette distance, et, cependant, cette hyperesthésie accidentelle est un phénomène anormal, mais naturel.

### III

Si nous passons de la sensibilité générale à la sensibilité particulière de chacun de nos appareils sensoriaux, nous arri-

verons aux mêmes conclusions, et nous verrons que l'on est souvent exposé à confondre l'*extraordinaire* et le surnaturel.

Voici, par exemple, la voyante de Constantinople dont il est parlé dans cette Revue. En plein midi, elle sort, elle tourne le dos au soleil, elle laisse tomber un voile noir sur sa tête pour se soustraire à l'influence des rayons solaires, elle avance lentement, en regardant le sol, et voilà qu'à une profondeur de quelques mètres, elle *voit* la nappe d'eau et en décrit exactement la direction.

C'est un fait établi.

Quand on parle de la baguette de coudrier, entre les mains du sourcier, qui découvre les sources, on nous répond : « C'est le sourcier qui, sans le savoir, par des mouvements inconscients et fibrillaires, imprime à sa baguette un mouvement. » Mauvaise explication.

La baguette de coudrier ne tourne que sur les cours d'eau, dont personne d'ailleurs ne soupçonne la présence; la baguette devrait tourner indifféremment là ou l'on trouve des sources et là ou l'on n'en trouve pas, si elle était mise en mouvement par les nerfs du sourcier. Il est incontestable qu'il existe un rapport encore inconnu, direct ou indirect, entre le sourcier et le filet d'eau.

Mais la voyante de Constantinople ne se sert pas de la baguette de coudrier; elle s'isole, autant que possible, des rayons solaires, et elle regarde fixement le point qui l'attire et la fascine pour recevoir l'influence d'autres radiations.

Nous connaissons les lois générales ordinaires de la vision des corps, c'est incontestable; nous voyons les objets extérieurs absorber quelques rayons, nous en renvoyer d'autres qui frappent le nerf optique, le suivent dans sa longueur, et modifient dans l'écorce cérébrale le centre sensoriel de la vue: nous savons ainsi comment les choses se passent *ordinairement*, mais nous n'avons pas le droit de dire que les choses se passent et se passeront toujours ainsi, et qu'il est impossible qu'elles se passent autrement; nous n'en savons rien.

Nous ne connaissons exactement ni le degré de sensibilité que peut atteindre le nerf optique, ni toutes les radiations des corps. Les études les plus récentes et les plus sérieuses sur les affections du système nerveux, par le magnétisme et l'hypnotisme, les radiations de l'uranium, du polonium et d'autres corps, les rayons Röntgen, les immenses progrès réalisés dans cette voie nous invitent à la prudence et nous font un devoir de ne pas dire avec une présomption tranchante : « La nature ne va pas jusque-là. » Il faut ajouter aux critères physiques, qui sont trop souvent insuffisants, les critères intellectuels, moraux et religieux.

A rester sur le terrain des phénomènes physiques, nous nous exposons à de cruels démentis.

Ce que j'ai dit des phénomènes de la vision des corps, nous pouvons le dire de l'ouïe, du goût, de l'odorat, du tact, de tous les sens. Nous sommes loin de connaître tous les rapports qui existent, ou qui peuvent exister, entre nos sens et le monde extérieur. Et la science elle-même est encombrée d'hypothèses qui troublent et découragent l'esprit humain.

#### IV

Jusqu'à présent je n'ai parlé que des rapports entre notre corps et le monde extérieur, mais que dire des rapports qui s'établissent par l'intermédiaire de notre système nerveux entre le monde extérieur et notre âme, ou notre esprit. Ici l'horizon se découvre, plus large et plus profond.

Si toutes nos pensées, nos affections, nos volitions sont accompagnées d'une vibration cérébrale, matérielle, si toutes ces vibrations, d'une intensité différente comme le principe qui les engendre, retentissent dans l'éther et y trouvent leur prolongement, que deviennent-elles? car rien ne se crée ni se perd dans la nature: que deviennent-elles, où vont-elles, quelle action peuvent-elles exercer sur d'autres cerveaux que le sang et l'affection font vibrer à l'unisson de notre cerveau? A quelle distance retentira le cri de notre amour, ou de notre désespoir? Quel écho va-t-il éveiller? Quelle impression pro-



duira-t-il? Quel trouble va-t-il engendrer au loin dans une âme qui a vécu et senti avec notre âme?

Si une décharge atmosphérique lance dans l'espace une onde électrique qui, à une distance de mille kilomètres, entre une multitude si diverse de directions, se fraye un chemin, va frapper une antenne et impressionner un cohéreur, caché et perdu dans l'immensité, qui nous dira ce que devient à travers l'espace cette vibration cérébrale, née sous le coup et dans le mystère d'une grande passion? Quand vous criez si vite au miracle, ne craignez-vous pas de vous tromper?

Connaissez-vous bien cette matière avec laquelle nous nous trouvons perpétuellement en contact par la périphérie de notre corps? Vous savez sans doute que la matière se présente à l'état solide, liquide, gazeux, radiant; vous savez qu'en s'élevant ainsi, les atomes de la matière étendent de plus en plus l'amplitude de leurs vibrations. Mais au delà de l'état radiant, la matière ne peut-elle pas se présenter encore sous d'autres états qui nous sont inconnus, particules d'éther, *ions* ou *électrons*, selon la science d'aujourd'hui?

Nous sentons cruellement, tous les jours, la mélancolie de la vérité qui se dérobe, et de nos questions ardentes restées sans réponses; et si le globe terrestre dont nous avons fait le tour, qu'un fil télégraphique enserme, nous paraît plus petit, le monde de la pensée grandit devant nous, et nous effraie par ses profondeurs.

## V

Je ne sais quel pressentiment secret, quel instinct religieux nous porte sans cesse à voir des entités inconnues et surnaturelles derrière les phénomènes dont l'explication nous échappe. Qu'une ligne de feu, horizontale, terminée par un anneau sphérique traverse les airs, qu'une aurore boréale force le pâtre à lever la tête et à regarder l'horizon, il se croira en présence d'un être inconnu et tout-puissant qui passe; mais voici qu'un savant produit des aurores boréales artificielles en projetant en l'air des rayons cathodiques, et il démontre que les couches extrêmes de l'atmosphère terrestre

absorbent les rayons cathodiques solaires et produisent ainsi l'aurore boréale. La poésie s'en va avec l'illusion de la légende, la science reste avec son indiscutable autorité.

Que conclure de ces indications sur lesquelles j'aurais voulu insister et qu'il faudrait encore approfondir? Faut-il éconduire le préternaturel et rejeter l'intervention des causes supérieures, de Dieu, des anges, des démons dans les affaires de ce monde? Non, ce serait un blasphème. Nous croyons fermement à cette intervention.

Mais nous croyons que le moyen le plus sûr de défendre heureusement la cause des miracles et du surnaturel, c'est de combattre et de repousser hautement les superstitions qui la déshonorent et les ignorances présomptueuses qui voudraient s'imposer.

Élie MÉRIC.

---

# JÉSUS-CHRIST D'APRÈS L'ÉVANGILE

## I

J'ai sous les yeux un livre fort intéressant, d'une facture peut-être un peu hâtive, mais vigoureuse : *Jésus-Christ d'après l'Évangile*, par Albert Jounet<sup>1</sup>.

C'est la réfutation pied à pied d'un ouvrage de J. Strada, intitulé : *Jésus et l'ère de la science*.

Strada se flatte de faire évanouir, par une projection de lumière dite scientifique, l'auréole divine qui enveloppe la physionomie de Jésus. Cette manie antichrétienne n'est, hélas ! que trop commune de nos jours.

M. Jounet n'a pas de peine à démontrer que, pour arborer une étiquette de science pure, l'ouvrage de Strada n'est rien moins que scientifique. Il viole à tout instant les règles les plus élémentaires de la critique historique, il travestit avec un prodigieux sans-gêne les faits de l'Évangile, et substitue à la trame du récit le plus invraisemblable et parfois le plus répugnant des romans.

L'auteur dédie son livre, avec des accents vraiment pathétiques, à Strada lui-même, dont il est l'ami ; il déplore en lui une belle intelligence dévoyée, dont un inexplicable parti pris trouble la vision, fausse le jugement, et compromet la loyauté.

M. Jounet est un croyant, et comme tel soumis à l'autorité de l'Église. Il ne fait aucunement abstraction de sa foi dans la réfutation qu'il entreprend des divagations de Strada ; mais il entend y faire surtout œuvre de « recherche indépendante ». Il examine les textes évangéliques en eux-mêmes ; il montre

1. *Jésus-Christ d'après l'Évangile*, par Albert Jounet. — Réfutation du livre de Strada, *Jésus et l'ère de la science*. — Saint-Raphaël. Imprimerie V. Chaillan, 1900. In-8°, 417 p.

qu'il en résulte une physionomie de Jésus entièrement différente de la conception stradienne, et que cette physionomie postule en quelque manière les données de la foi sur la personnalité divine du Sauveur. Voilà quelle me paraît être la conclusion finale de son intéressant et suggestif ouvrage.

Dirai-je que l'auteur ne me semble pas très heureux, quand il s'essaie à analyser l'acte de foi? Cette analyse est chose très délicate, témoin la divergence des conceptions et des systèmes chez les théologiens eux-mêmes. La pensée de l'auteur est par trop imprécise et nuageuse. Il semble ne voir dans les formules de foi, que l'Église propose à notre créance, que des symboles d'une vérité qui est en Dieu, qui est Dieu lui-même, mais qui d'ailleurs demeure inconnaissable dans l'état présent. Or, ces formules embrassent, d'après saint Paul, « la substance des choses que nous espérons ». (Héb., XI, 1.) Elles ne sont donc pas de purs symboles. Elles contiennent l'essence de vérités, impénétrables en elles-mêmes, qu'elles accommodent et attempèrent à la condition actuelle de notre intelligence. Loin d'être simplement relatives, elles ont quelque chose d'absolu, si elles ne sont pas tout l'absolu; et voilà pourquoi elles sont nettement exclusives des affirmations qui seraient contradictoires.

Ainsi, le jugement de Dieu, le ciel et l'enfer, tous deux éternels, nous sont proposés comme des réalités qu'on ne saurait mettre en doute sans faire naufrage dans la foi. Sans doute, ces réalités-là dépassent nos conceptions, nous ne pouvons nous les représenter que par des images approximatives; elles ne laissent pas pour cela d'être très formelles et très positives.

Remarquons aussi que les dogmes relatifs à la dispensation temporelle du salut des hommes s'appuient à des faits historiquement vérifiables : d'un côté la révélation nous les propose, de l'autre la saine critique, ou, comme parle l'auteur, la « recherche indépendante », nous les fait toucher du doigt. Seulement celle-ci ne met en nous, relativement à ces faits, qu'une foi humaine toujours faillible, tandis que la révélation engendre la foi proprement dite, la foi divine, qui exclut toute crainte d'illusion et d'erreur. Et puis la foi tire d'un fait

dogmatique des conclusions que la critique la plus aiguisée est impuissante à en dégager; elles ne sont pas de son ressort.

Ainsi la résurrection de Jésus-Christ peut-être l'objet d'une démonstration historique, à laquelle un esprit de bonne foi ne saurait disputer son assentiment. Il avouera que Jésus de Nazareth, après être réellement mort, est vraiment ressuscité; et même, qu'ayant mis en avant sa résurrection comme preuve de sa filiation divine, il doit être reconnu pour Fils de Dieu. Mais comment entendre cette filiation? C'est ici que la lumière de la foi théologale est indispensablement nécessaire. Et, en définitive, il faut en venir à la déclaration que fit le Sauveur à saint Pierre : « Tu es heureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé [que je suis le Fils de Dieu], mais mon Père qui est dans les cieux. » (Matth., xvi, 17.) On ne peut passer d'une conviction humaine à une foi divine que par une illumination d'en haut; elle seule nous fait saisir le mystère caché dans le fait dogmatique.

Placée en présence d'un fait tel que la résurrection du Sauveur, mise en demeure de le constater, la « recherche indépendante » sincère et loyale dira : « Je le constate, je ne puis nier sa réalité, mais je ne me l'explique pas, je ne sais qu'en conclure. » La foi au contraire explique le fait par une intervention divine, et elle en déduit les conclusions.

Il suit de là que toutes les objections, soulevées par une critique intempérante contre les faits bibliques et évangéliques, peuvent être péremptoirement et méthodiquement réfutées; sans que cette réfutation suffise pourtant à engendrer la foi, qui résulte tout ensemble d'une lumière versée dans l'intelligence et d'une grâce agissant dans la volonté. Cette lumière révèle à l'esprit toute la portée d'un fait dogmatique, qui a bien sa base dans un événement vérifiable, mais qui par son sommet plonge dans les régions de l'invisible et de l'inaccessible; et cette grâce, décidant la volonté à l'accepter, détermine par suite l'acquiescement sans réserve de l'intelligence qui constitue proprement la foi. Ainsi se vérifie, même pour des faits historiquement démontrables, la définition de saint Paul : « La foi est la conviction des choses qui ne se voient pas. » (Heb., xi, 1.)

La foi a sa vision qui lui est propre ; elle atteint des réalités que l'œil de la chair ne saisit pas, que l'esprit le plus pénétrant ne saurait concevoir. L'apôtre saint Thomas voit Jésus ressuscité ; en le voyant, il croit en lui. « Il croit autre chose que ce qu'il voit », remarque à ce propos saint Grégoire le Grand. Il est convaincu de la vérité de la résurrection par l'évidence du fait qui frappe ses yeux : mais de plus, dans le divin ressuscité, il discerne, il adore le propre Fils éternel de Dieu, et c'est en cela qu'il croit. Quant à nous, notre foi embrasse le fait même de la résurrection comme divinement révélé, encore que ce fait puisse être démontré par voie de méthode historique.

Cette méthode conduit à un résultat tout en harmonie avec les données de la foi, pourvu qu'elle soit employée avec une rigueur vraiment scientifique, et par un esprit exempt de tout préjugé. Être exempt de tout préjugé, c'est la condition nécessaire du bon fonctionnement de nos facultés. Le préjugé s'arrête à l'apparence des choses, et empêche d'en pénétrer le sens profond. Il a faussé, dans la recherche et l'appréciation des faits évangéliques, la remarquable intelligence de Strada... et de tant d'autres.

## II

On ne saurait dire en quelles excentricités parfois écœurantes se lance l'imagination des écrivains, qui, hantés sourdement par un parti pris de négation, traitent de la vie de Jésus Sauveur du monde.

L'un d'eux, récemment, dans une revue médicale, représentait le Sauveur sous les traits d'un jeune thérapeute qui est allé aux Indes, a fréquenté les gymnosophistes, a cueilli chez eux des pratiques de magnétisme et d'hypnotisme, et s'en revient éblouir ses naïfs compatriotes par de prétendus miracles, dus uniquement à l'influx nerveux et à la suggestion.

Remarquez que l'on vous donne ces contes ridicules, puisés en je ne sais quelle légende indoue sans valeur et sans auto-

rité, pour le dernier mot de la science, pour des faits acquis sur lesquels on table avec un aplomb véritablement inouï.

Strada, lui, dans un autre ordre d'idées, confectionne une sorte de roman politique avec la vie de Jésus. Il se contente de coudre çà et là à son récit quelques mots des évangiles, détournés de leur véritable sens; et le tour est joué.

Tout est pure et même odieuse fantaisie dans ce qu'il raconte des origines et de la naissance de Jésus. Fantaisie également, et qui touche aux limites de l'extravagance, le dénouement qu'il prête à la carrière publique du Sauveur, sur la terre fatidique du Calvaire et dans le monument funéraire de Joseph d'Arimathie.

Strada assigne au Sauveur un caractère de politique retors et de despote intransigeant : quel travestissement! Jésus ressort des évangiles sous les traits du Juste par excellence, dont la droiture incorruptible rompt et met en pièces à tout instant la trame des hypocrisies pharisaïques. On le hait, on s'acharne après lui, on le met à mort, parce que, tout d'abord avec la sérénité du maître, puis avec l'indignation du justicier, il confond les pharisiens arrogants et les scribes astucieux, qui surchargent la loi de Moïse de pratiques superstitieuses, qui exploitent indignement la crédulité populaire, et qui au fond ne sont que des sépulcres blanchis.

Jésus, un despote! lui qui fait son habituelle société d'hommes ignorants et grossiers, qui les supporte dans leurs indécadences avec une longanimité sans exemple, qui les entoure d'une affection toute gratuite et humainement incompréhensible, qui s'abaisse, au moment où il va mourir, jusqu'à leur laver les pieds.

Jésus, il est vrai, fait paraître, dans tous ses dits et tous ses gestes, l'intransigeance de la vérité dont il est le héraut divin; la suprême indépendance de l'envoyé de Dieu, qui ne relève d'aucune puissance humaine, et qui jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la mort de la croix, sans forfanterie comme sans peur, accomplira sa mission. Toute sa vie ne se résume pas moins en la parole qu'il a dite, exprimant son propre caractère : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (Matth., xi, 29.)

Je me demande quel intérêt il peut bien y avoir, au simple point de vue humanitaire et esthétique, à ravalier la sublime figure de dévouement et de tendresse qu'est Jésus, ce type idéal de justice et de sainteté, qui plane au-dessus de nos défaillances, qui relève si merveilleusement le niveau des esprits et des cœurs.

Jules Lemaitre se plaignait un jour que des romanciers et auteurs dramatiques aient essayé, en dénaturant les scènes les plus délicates du saint Évangile, de créer un Jésus « à base de péché ». Attenter à la pureté de Jésus, lui prêter des vues humaines et des finesses de politique, pour les croyants c'est une profanation; pour les incroyants eux-mêmes, c'est un crime de lèse-humanité.

Strada voudrait nous faire croire que Jésus avait un plan; et ce plan aurait consisté à fonder une Église israélite dépendante du pouvoir romain. Le pivot de cette politique eût été le fameux : *Rendez à César ce qui est à César*. En réalité, cette formule, avec son complément nécessaire *et à Dieu ce qui est à Dieu*, a créé la distinction des pouvoirs religieux et civil, qui est pour les peuples la meilleure garantie d'une sage liberté. Quelle absurdité d'y découvrir la conception d'une Église soumise à l'omnipotence de César! Quand Jésus comparut par-devant Ponce-Pilate qui s'ingéniait à le soustraire aux fureurs juives, ce lui était une belle occasion de développer son prétendu programme, et de se faire acquitter par le gouverneur qui craignait, s'il l'eût renvoyé, de ne pas se montrer suffisamment *ami de César*. Au lieu de cela, Jésus... se tait. Il laisse Pilate se débattre avec sa conscience troublée. Il établit même sa responsabilité dans le déicide, relativement à celle des Juifs, quand il lui dit : « Celui qui m'a livré à toi est plus coupable que toi. » (Jean, XIX, II.)

Mais c'en est assez sur le caractère de Jésus; à la suite de notre auteur, étudions ses miracles.

### III

M. Jounet montre très bien que le miracle n'est aucunement contraire aux lois profondes qui régissent la nature, et qui



sont en elle une impression de la raison divine. Les anciens appelaient Dieu *natura naturans*, comme qui dirait la nature cause; et la création *natura naturata*, comme qui dirait la nature effet. Comment la nature cause pourrait-elle violenter la nature effet? Dieu n'aurait-il pas la puissance de toucher les ressorts de son œuvre, et d'en tirer de temps à autre, pour montrer qu'il en est le maître, des effets surprenants? En agissant extraordinairement par le miracle, il ne va pas plus contre l'ordre secret de la nature qu'il ne va contre lui-même.

« Les rationalistes et Strada, dit l'auteur, confondent l'aspect ordinaire des choses avec leurs véritables règles, l'action coutumière de la loi avec la loi. » (p. 175.)

La vraie loi mondiale, celle qui est au fond de toutes les lois, et qui d'ailleurs reste inaccessible à l'esprit humain, c'est le rapport de subordination des causes secondes vis-à-vis de la cause première qui est Dieu.

Loi de détruire cette subordination, le miracle la fait ressortir; de latente qu'elle est, il la rend plus manifeste.

La cause première, en effet, quand elle intervient extraordinairement dans le plan de ce monde, n'annihile pas, ne suspend pas l'activité des causes secondes; elle la surexalte plutôt.

Nous ne saurons jamais exactement tout ce que Dieu pourrait tirer des agents naturels, en leur appliquant une impulsion souverainement efficace, telle qu'elle peut provenir de la cause créatrice; le miracle nous le fait à tout le moins soupçonner.

Voici un être mortellement frappé dans ses fonctions vitales : Dieu, par une intervention miraculeuse, réveille en lui les énergies éteintes ou près de s'éteindre; un souffle de vie est passé en lui de la bouche du grand Vivant, de celui qui est la vie par essence. Il se ranime, son organisme fonctionne librement; l'action vitale de l'âme, qui informe les activités des agents purement physiques, a été renforcée par un influx émanant de la cause première. Où voit-on là un bouleversement des lois? C'est au contraire la remise en vigueur des lois qui président à l'épanouissement de la vie.

La mort s'est produite. Assurément aucun agent naturel, même le plus subtil, n'est capable de renouer le fil d'une vie brisée, de rappeler l'âme dans un corps devenu incapable de la garder. Mais pourquoi Dieu ne pourrait-il pas accomplir ce prodige, rétablir les organes dans un état qui les rende propres aux fonctions de la vie, replacer l'âme au foyer de cette vie un instant disparue? Dans cette palingénésie, les forces physico-chimiques interviennent chacune à leur place sous la direction de l'âme, et plus encore sous l'impulsion restauratrice de Dieu.

On a remarqué, dans les guérisons miraculeuses les mieux avérées, des traces de l'activité des agents naturels : par exemple, certaines soudures se présentaient avec l'aspect qu'elles auraient eu si elles s'étaient produites naturellement, et même avec des imperfections relatives à la constitution physique du sujet. Que conclure de là? Que les agents physico-chimiques ont tout fait? Non, car la guérison a été instantanée. Mais qu'ils ont concouru au résultat produit, sous l'impulsion d'une cause supérieure qui supplée à l'action ordinairement nécessaire du temps. Le miracle est tout entier dans l'instantanéité du fait.

Dans son opuscule intitulé *Faits surnaturels et Forces naturelles*<sup>1</sup>, le R. P. De la Barre, le distingué professeur de l'Institut catholique de Paris, développe excellemment cette thèse, que le fait surnaturel, c'est-à-dire le miracle comportant une intervention divine, n'exclut en aucune façon le jeu normal des forces naturelles, mais au contraire qu'il les utilise et les coordonne en vue d'un effet à produire : cet effet d'ailleurs excède leur portée, et, pris dans son ensemble, ne peut être attribué qu'à la toute-puissance créatrice.

Jésus, dans la production de ses miracles, disposait de cette toute-puissance ; il le déclare ; il la tient de son Père, et néanmoins elle est réellement sienne. Il s'en sert d'ailleurs à la façon d'un homme, qui fait passer par sa bouche, par ses mains, et même par ses vêtements, l'influx miraculeux.

M. Jounet voit là une analogie avec les procédés de l'hyp-

<sup>1</sup> Collection *Science et Religion*.

notisme et du magnétisme, tout en reconnaissant d'irréductibles différences au point de vue de l'effet obtenu. L'analogie est donc toute superficielle, il ne faudrait pas trop la presser. J'estime que les procédés du Sauveur, dans la production de ses miracles, sont plutôt semblables aux gestes que fait un orateur pour accentuer son débit.

M. Jounet pense qu'il y a, dans le vaste sein de la nature, des forces subtiles, à peine soupçonnées, dont l'existence nous est vaguement révélée par les phénomènes du *merveilleux*, apparitions télépathiques, prémonitions, etc. ; et que ces forces, mises en jeu par la toute-puissance divine, surexaltées par elle jusqu'à une efficacité qu'elles n'ont point naturellement, pourraient concourir instrumentalement à la production du miracle. C'est possible ; mais cette théorie ne peut être acceptée que sous la réserve de bien des distinctions. Ainsi il n'est aucune force naturelle psychique qui puisse nous donner l'intuition de l'avenir : en d'autres termes, le pressentiment, qui est un simple instinct vague et faillible, ne peut passer à l'état de prophétie nette et infaillible que grâce à une illumination divine sortant de l'ordre des causes secondes. Dès lors le phénomène est transcendant.

#### IV

Le miracle fondamental, qui porte pour ainsi dire tout l'édifice du catholicisme, est celui de la résurrection du Sauveur. Aussi bien est-ce à lui que s'attaque tout l'effort du rationalisme. D'après les principaux tenants du système, Jésus n'était point mort, conséquemment sa résurrection a été fictive.

Strada adopte avec empressement cette explication, pleinement inconciliable avec les faits d'apparitions diverses qui ont suivi la résurrection : un crucifié revenu d'une simple léthargie n'aurait jamais pu apparaître avec tant d'aisance, et faire montre d'une telle plénitude de vie. — De plus, il l'agrément d'une fiction romanesque, la plus étrange assurément qu'on puisse rêver. Écoutez plutôt.

Jésus aurait combiné le simulacre de sa mort et de sa résurrection avec Joseph d'Arimathie et Nicodème, sur lesquels il comptait comme sur des personnages influents pour constituer son Église judéo-romaine. Il se laissa crucifier. Après trois heures de crucifiement, il proféra ces mots : *J'ai soif*. Cette plainte était un signal. Un affidé de Joseph d'Arimathie se tenait là, au pied de la croix : il se hâta d'approcher des lèvres de Jésus un breuvage qui était un « stupéfiant ». Jésus le prit, et tout aussitôt, par l'effet de ce narcotique, il tomba en syncope ; on le crut mort, tellement que les soldats, les Juifs, Pilate lui-même, furent convaincus qu'il n'était plus qu'un cadavre. Alors survinrent Joseph d'Arimathie et Nicodème : les drogues aromatisées dont ils couvrirent le corps du crucifié hâtèrent la fin de la catalepsie, en combattant l'effet trop prolongé du stupéfiant. Il rouvrit les yeux, respira. Il ne s'agissait plus que de dissimuler son corps pendant quelque temps. Le monument funéraire de Joseph d'Arimathie, disposé tout exprès en prévision de l'avènement, servit à souhait les desseins qu'on avait formés. Jésus y fut l'objet de soins assidus ; à un moment donné il en sortit, et la nouvelle de sa résurrection se répandit de proche en proche.

On rougit vraiment de transcrire une élucubration aussi audacieuse dans sa puérilité sacrilège. Son moindre inconvénient est de ne tenir aucun compte de la narration si précise du saint Évangile, d'après lequel c'est un des assistants, et très probablement un soldat romain, qui présenta au Sauveur en croix du vinaigre sur une éponge. Selon Renan, le vase qui était là contenait la boisson ordinaire des soldats romains, mélange d'eau et de vinaigre, appelée *posca*. Elle servit, non pas à désaltérer Jésus, mais simplement à mouiller ses lèvres ; après quoi, tout aussitôt, à bout de forces, il expira.

Certes il faudrait admirer que Jésus se soit laissé réellement crucifier, qu'il ait risqué sa vie dans les plus atroces tortures, qu'il se soit confié au hasard d'une intervention problématique de je ne sais quel affidé, pour jouer la comédie d'une résurrection. Il faudrait s'étonner que les Juifs se soient laissés prendre à l'appât d'une mort apparente, alors qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement leur victime ; qu'ils n'aient

pas inspecté soigneusement le monument funéraire de Joseph d'Arimathie, avant que d'y mettre des gardes et d'apposer sur la pierre énorme qui le fermait le sceau public. Toutes ces invraisemblances ne coûtent rien à l'imagination romanesque d'un rationaliste, qui veut à tout prix chasser le surnaturel de la vie et de la mort de Jésus.

Je l'ai dit naguère et je le répète, le drame du Calvaire eut quelque chose de si formidable et de si divin, il étreignit les cœurs d'une émotion si tragique, il fut entouré de tels prodiges, qu'au moment où Jésus, non pas sous l'influence d'un narcotique, mais en pleine lucidité, en pleine possession de lui-même, remit son âme *avec un grand cri* entre les mains de son Père, amis et ennemis, Juifs et soldats romains, personne ne douta de la réalité de sa mort.

Strada ne manque pas de relever, comme indice d'une survie de la victime, le sang et l'eau (dans laquelle il voit une liqueur blanche, du chyle probablement) qui jaillirent de son côté sous le coup de lance du soldat.

Les Pères de l'Église, ai-je observé dans mes articles sur *les miracles de l'Évangile*, ne se sentent pas embarrassés par cette objection. Ils conviennent sans peine que, normalement, le sang et l'eau ne coulent pas d'un cadavre. Mais ils disent que cet écoulement fut, dans l'espèce, un phénomène surnaturel, riche en significations symboliques, qu'il plut à Dieu d'ajouter à tous les prodiges dont la mort du Sauveur avait été marquée.

M. Jounet a recueilli une explication naturelle et fort intéressante du fait dans le savant livre du docteur Sepp sur la *vie de Jésus*. (Vol. II, p. 207. Traduction Charles Sainte-Foi.) Il est avéré, d'après cet auteur, que du sang et de l'eau peuvent couler, soit successivement, soit en même temps, du *péricarde d'un cadavre*, dans le cas où le cœur serait ouvert et transpercé par un coup de lance ou d'épée. Ainsi l'écoulement du sang et de l'eau n'aurait rien que de naturel, même en présupposant la mort de Jésus bien acquise; il prouverait seulement, ce qui concorde admirablement avec la tradition chrétienne, que le coup de lance a non seulement ouvert le côté, mais transpercé le cœur de l'auguste victime. Par suite,

l'objection se trouve devenir une confirmation de ce que l'Église enseigne communément touchant la blessure profonde du cœur de Jésus.

Je suis heureux de signaler ici une explication qui ruine les déductions des rationalistes. Je remercie M. Albert Jounet de me l'avoir fournie. Il la développe en son livre (p. 205-211), là où il démontre avec abondance de preuves que Jésus est *vraiment mort sur la croix*.

De telles questions, traitées avec une grande sincérité, avec une vivacité entraînant, sont la meilleure recommandation d'un ouvrage.

D. B. MARÉCHAUX.



## UNE ÉTRANGE HISTOIRE

---

M. Maxwell, docteur en médecine, avocat général, vient de publier un livre de bonne foi, précédé d'une éloquente préface par M. Charles Richet, de l'Académie de médecine. Le titre de ce livre en indique bien l'objet : *Les phénomènes psychiques, recherches, observations, méthodes*. Nous discuterons dans un prochain article les conclusions de ce travail où la question du monde invisible est étudiée à un point de vue nouveau et personnel. Nous en détachons le récit suivant :

Je dis ceci pour les spirites qui ont une tendance à croire aveuglément tout ce que disent certains de leurs bons esprits. Ils peuvent se tromper s'ils ne nous trompent pas. Il ne faut jamais s'abandonner à leur direction : il faut toujours ne se laisser guider que par la raison et le jugement critique. Il ne faut pas être trop crédule. Je dois à l'obligeance de M. Braunschweig une histoire bien instructive à cet égard. Les phénomènes dont se porte garant l'auteur de ce récit, homme connu, cultivé, intelligent, rompu aux affaires, n'ont pas été observés par moi ; mais les conséquences funestes de sa trop grande confiance dans « l'esprit » comportent une leçon si sérieuse et si utile qu'il me paraît bon de la faire connaître. Je ne la donne que dans ce but, car je ne saurais attester personnellement les faits extraordinaires dont on va lire l'intéressant récit. Que M. Braunschweig et M. Vergniat, dans la famille desquels les faits se sont passés, et qui m'autorisent à les publier, reçoivent ici mes remerciements. Je donne ce récit *in extenso*, sans y rien changer, pour n'en pas altérer la physionomie :

Ces notes écrites à la hâte, en quelque sorte au courant de la plume, n'ont d'autre prétention que de rapporter des faits étranges, tout en laissant à chacun le soin de les apprécier.

Un instant, une préoccupation m'a dominé. J'hésitais, en présence de l'incrédulité qui repousse systématiquement tout

ce qui n'est ni chiffre, ni matière, à dévoiler des phénomènes que les de Mirville, les G. Lamotte, les A. Bellemare et tant d'autres ont déjà constatés : mais le devoir de préserver mes enfants des épreuves que j'ai subies l'emporte, et je dirai la vérité sans crainte qu'eux du moins soupçonnent leur père d'avoir menti.

## UN MYSTÈRE

Canius Junius en marchant au supplice dit à ses amis : « Vous me demandez si l'âme est immortelle ; je vais le savoir, et, si je le puis, je reviendrai vous le dire. »

En écrivant ces lignes, j'obéis à la pensée que le témoin de faits mystérieux doit, dans l'intérêt de l'humanité ou de la science, une narration scrupuleusement exacte de ce qu'il a vu. Et il la doit doublement lorsque ses révélations peuvent préserver l'inexpérience des embûches d'un pouvoir occulte dont il serait aussi insensé de nier l'existence, que de douter de sa puissance à faire le bien ou le mal suivant sa volonté.

J'accomplis donc ce que je crois un devoir. Cette conviction suffit pour braver l'esprit fort toujours disposé à nier ce qu'il ne peut expliquer.

La crainte d'être accusé de rechercher des sympathies, en racontant des faits dont je fus victime, pouvait aussi m'arrêter ; mais la perte de quelques biens ici-bas est amplement compensée dans mon esprit, dans mon âme, par la certitude d'une vie future qui résulte des faits dont le maître a bien voulu me rendre témoin.

C'était en 1867. Attiré par les sons d'une trompette, je traversais la place Saint-André pour m'engager dans la rue sombre et étroite qui longeait alors la cathédrale, et où s'étaient les vieilles défroques des marchandes à la toilette. Une foule nombreuse stationnait au coin de la rue des Palanques où le commissaire-priseur procédait à la vente d'un fonds de mouleur statuaire.

J'allais passer outre, lorsque fut mise en vente une sta-



tuette dont les contours et la pose gracieuse fixèrent mon attention.

Était-ce une Vierge? Une « Mater dolorosa »? Je ne sais. Mais je vois encore ce beau visage tout empreint de douleur, les yeux levés vers le ciel, laissant échapper deux grosses larmes, qui semblaient me supplier d'arrêter la profanation. La tête légèrement inclinée et recouverte d'un voile délicieusement drapé révélait un objet d'art.

Je l'achetai, cédant au désir de posséder un travail artistique, et non pour satisfaire un sentiment religieux qui, je l'avoue, n'existait pas.

J'achetai aussi une console pour supporter la statuette, et quelques instants après le tout était installé dans ma chambre, rue du Palais-Gallien, 147.

M<sup>me</sup> Vergniat était en Périgord. A son retour, elle fut surprise de voir dans l'endroit le plus apparent de ma chambre un sujet religieux dont j'avais fait moi-même l'acquisition.

Sa surprise était légitime, car des idées bien arrêtées laissaient peu de place dans mon esprit aux préoccupations religieuses.

Rien d'étrange ne se produisit dans cette maison, bien que nous l'ayons habitée longtemps après l'achat de la statuette; seulement j'éprouvais un plaisir si grand à admirer ma Vierge, que je me suis souvent demandé si cette attraction mal définie n'était pas le prélude et en quelque sorte une première influence des faits mystérieux qui devaient se produire.

A ce moment nous quittâmes notre domicile de la rue du Palais-Gallien pour habiter une maison dont je venais de faire l'acquisition, rue Malbec, 116.

Cette maison isolée, au milieu d'un jardin, comprenait seulement deux chambres à coucher, un salon et un vestibule servant de salle à manger.

Quelques détails sur l'ameublement et les dispositions intérieures sont indispensables pour la bonne intelligence de ce qui va suivre.

Une table de nuit séparait mon lit de la cheminée. Au-dessus du meuble était un bénitier, au-dessus du bénitier

un tableau à l'huile représentant la Vierge; enfin, près du plafond, la statuette sur son support.

A gauche de la table de nuit, sur l'épaisseur formée par la cheminée, était une panoplie composée de sabres et d'épées.

Notre installation terminée, M<sup>me</sup> V... fit un nouveau voyage en Périgord. C'est pendant son absence que devait se produire la première manifestation à laquelle, du reste, je n'attachai pas grande importance.

Voici dans quelles circonstances ce phénomène eut lieu.

Je fus réveillé la nuit par un violent coup de marteau. J'allumai promptement ma bougie, la pendule marquait une heure.

Cette visite n'avait rien de rassurant, car, pour frapper à la porte de la maison, il fallait avant tout avoir franchi la grille qui en défendait les approches.

J'attendis avant d'ouvrir qu'on frappât une seconde fois, mais ce fut inutilement.

La nuit suivante, un coup aussi violent que celui de la veille vint encore me réveiller et la pendule marquait également 1 heure.

La bonne couchée près des enfants dans une chambre voisine, ayant entendu frapper, s'épouvantait. Je crus la rassurer en disant : *Demain je chargerai mon fusil pour recevoir celui qui se plaît à nous donner des alertes.*

Je souligne ces mots que nous aurons l'occasion de voir rapportés plus tard d'une façon surprenante.

Quelques mois après, et sans incidents nouveaux, notre bonne fut congédiée et remplacée par une grosse fille des Landes.

La visite nocturne était donc oubliée depuis longtemps, lorsque, le 23 janvier 1868, M<sup>me</sup> V... et sa bonne occupées dans ma chambre entendirent comme un frôlement courir sur les vitres et virent la statuette s'incliner par deux fois sur son piédestal, comme pour les saluer. Elles crurent d'abord à un tremblement de terre, et ce fut sur les tons les plus effarés qu'à mon arrivée le fait fut raconté.

La statuette n'était plus dans son axe; mais était-ce suffisant pour me convaincre? Non.

Je riais du récit, persuadé que M<sup>me</sup> V... et sa bonne étaient victimes d'une illusion.

Cependant, le lendemain à la même heure, c'est-à-dire vers 11 heures du matin, les mêmes phénomènes s'étant produits, ainsi que les jours suivants, je résolus de rester chez moi pour constater *de visu* ce fait merveilleux.

Je fus servi à souhait, la statuette a tourné ce jour-là, tantôt à droite, tantôt à gauche, 12 à 14 fois. Parfois elle avançait et se mettait en équilibre sur le bord extrême du piédestal.

L'évolution était si prompte et si inattendue que l'œil pouvait à peine la saisir.

Je ne fus pas longtemps à constater que, pour exécuter ces mouvements, le pouvoir mystérieux attendait le moment où l'attention fatiguée ne surveillait plus. Alors un coup sec, semblable à l'étincelle électrique qui se dégage, annonçait que l'évolution était accomplie.

Le tableau placé au-dessous de la statuette perdait alors son aplomb : la coquille du bénitier se renversait en même temps que les sabres et les épées s'agitaient comme autant de balanciers de pendules.

J'avais remarqué que la présence de M<sup>me</sup> V... et surtout de la bonne aidaient beaucoup à ces manifestations ; et, même, que l'apparition de l'une ou de l'autre sur le seuil de l'appartement suffisait pour les provoquer.

Je faisais des efforts pour dissimuler la préoccupation que me causaient ces phénomènes et j'affectais de n'y attacher aucune importance, afin de réagir mieux contre l'exaltation et la peur qui s'emparaient de l'esprit de M<sup>me</sup> V..., de sa bonne et des deux ouvrières témoins constants de ce désordre.

Mais, au lieu de seconder mes efforts, la Vierge ne se contentait plus des évolutions sur place. Elle se laissait tomber sur l'édredon de mon lit et y restait enfouie jusqu'au moment où un coup sec avertissait qu'elle revenait sur son socle.

Bientôt les coups devinrent plus fréquents et n'indiquèrent pas toujours des déplacements. On les entendait, sur les portes, dans les armoires, etc., etc., voire même au milieu du jardin.

C'est ainsi qu'un jour, entrant chez moi, un coup retentit si

formidable, que les voisins se mettant aux fenêtres dirent :  
« J'espère, M. V..., qu'on vous salue. »

A ces faits, déjà extraordinaires, devaient en succéder de plus étranges encore.

L'horloger qui, chaque quinzaine, montait nos pendules (M. Ouvrard), s'étant jadis occupé de somnambulisme, crut reconnaître dans notre bonne un sujet accessible aux influences magnétiques et lui proposa de l'endormir.

Quelques minutes suffirent pour obtenir cet état de prostration et d'insensibilité qui caractérise le sommeil magnétique. Si cette première fois les réponses de Marie furent inintelligibles, elle ne tarda pas après quelques séances à s'exprimer très clairement et même avec volubilité.

En l'état où nous tenaient les évolutions de la statuette, on comprendra aisément que la première question posée à la somnambule devait être celle-ci : « Voyez-vous qui fait remuer la Vierge? »

« Je le vois, répondit-elle, il est près de moi, à genoux, en prières. — C'est un homme vêtu d'une redingote marron tenant à la main un livre recouvert d'une étoffe noire. Je ne vois pas sa figure. J'aperçois seulement un peu ses favoris; car il me tourne le dos. »

Pendant plusieurs jours, les réponses à ce sujet restaient les mêmes. Mais ayant insisté pour connaître le nom de l'homme en prières, la somnambule répondit : « Je suis le père de Madame ».

Cependant cette assertion fut contredite bientôt par une déclaration plus explicite.

Obtenir le sommeil magnétique, chez Marie, était si facile, que, m'ayant demandé de l'endormir, j'y parvins sans autres notions que d'avoir assisté aux séances précédentes, mais il me fut impossible de la réveiller et je dus envoyer à la recherche de l'horloger espérant qu'il me sortirait d'embarras. Il arriva; mais ses efforts furent inutiles.

La somnambule se moquait de nous et plaisantait sur l'embonpoint de l'horloger.

Ce fait est déjà à remarquer, en ce sens, qu'il contredit l'opinion trop accréditée que le sujet subit la volonté du magné-

tiseur; mais ce qui va suivre révèle un phénomène bien autrement intéressant.

Marie ne parla plus alors de sa propre autorité. Un esprit s'étant substitué à sa volonté déclara que tous nos efforts pour réveiller la somnambule seraient inutiles.

« Je suis bien ici, disait l'esprit, et il me plaît d'y rester. « Seulement, à 4 heures, j'ai besoin d'être ailleurs; alors « la somnambule se réveillera d'elle-même. Ayez la patience « d'attendre. »

En effet, à l'heure indiquée, au moment même où la pendule disait 4 heures, la somnambule se frottait les yeux et revenait à l'état normal.

A dater de ce jour, la somnambule resta constamment sous l'influence des esprits qui s'emparaient d'elle pendant son sommeil. C'est ainsi qu'aussitôt endormie l'esprit disait : « Je n'ai que quelques instants à rester. » Et, le délai passé, Marie se réveillait sans aucune intervention.

Durant ces conversations, plus ou moins longues, l'esprit affectait de m'appeler son fils. Ses avis, ses conseils étaient empreints d'une grande bienveillance et surtout profondément religieux. Il était incontestable que, par un phénomène inexplicable, les facultés de Marie étaient remplacées, pendant ces communications, par un esprit dont il était impossible de méconnaître la supériorité que révélaient et le niveau de la discussion, et le choix des expressions.

Le pressant un jour de s'expliquer, je lui demandai résolument : « Mais qui êtes-vous donc? »

« Je suis celui que tu voulais recevoir à coups de fusil, « lorsque je frappais à ta porte à 1 heure du matin! »

Notons que la somnambule ignorait absolument ce fait, puisqu'elle n'était pas à notre service à l'époque où se produisit l'étrange visite.

De son côté, la Vierge ne chômait pas et continuait à tourner cinq à six fois par jour.

Les bons avis de l'esprit, la pureté de ses principes m'intéressaient certainement: mais, je l'avoue, la statuette m'occupait davantage. N'étais-je pas en face d'un fait tangible, indéniable et aussi rebelle que voulait se montrer ma raison:

je frappais du pied en répétant : « Et pourtant elle tourne ! »

Toujours en garde, même contre l'évidence, je me donnai la satisfaction d'emprisonner la Vierge, mais de façon à pouvoir constater ses évolutions.

Je fis construire, rue Bouquière, une niche en fil de fer enveloppée d'une gaze très transparente et, la scellant au mur, je cloitrai solidement la statuette.

Mon travail terminé, je quitte la chambre. Aussitôt un coup formidable retentit. — J'accours : tout a disparu ; seul le piédestal est à sa place. La Vierge, projetée sur mon lit, est retrouvée enveloppée dans l'édredon, tandis que l'armature gît dans la ruelle.

Mes précautions ayant déplu, je me gardai bien de les renouveler. Consultée sur ce fait, la somnambule, ou plutôt l'esprit agissant en elle, dit « de ne jamais toucher à la Vierge et de la laisser là où elle serait transportée » ; ajoutant « que celui qui l'enlevait de son piédestal, saurait bien l'y replacer ».

La recommandation fut suivie ; mais un jour advint que la statuette disparut. M<sup>me</sup> V..., revenue de ses frayeurs premières, se mit activement à sa recherche. et, après avoir bouleversé la maison, la retrouva dans un placard, derrière le lit des enfants. Ce placard, dissimulé par la tapisserie, n'avait jamais été utilisé et nous n'en soupçonnions pas l'existence.

Comment la Vierge s'y était-elle introduite ?

Les déplacements devenaient de plus en plus fréquents. Ainsi, la statuette s'avisait de changer d'appartement et le salon était son lieu de prédilection ; mais elle ne passait jamais une journée entière sans reparaitre sur son piédestal.

Les portes s'ouvraient ou se fermaient devant elle avec le même bruit qui suivait chaque évolution. Tout cela avec tant de rapidité qu'on était surpris plutôt qu'incommodé.

Sous l'influence de ces phénomènes, le sommeil ordinaire de la somnambule devint plus lourd. On l'entendait, la nuit, parler tout haut. Elle s'éveillait difficilement et, après avoir secoué sa torpeur, elle ne pouvait encore ouvrir les yeux. — « Je les sens collés », disait-elle. Mais plaçant les doigts sur

les paupières, M<sup>me</sup> V... faisait une prière et la difficulté disparaissait aussitôt.

Dans le sommeil ordinaire, la conversation n'avait rien de sérieux; c'était le plus souvent des banalités, des plaisanteries, quelquefois même de mauvais goût, tandis que dans le sommeil provoqué on retrouvait constamment un esprit sérieux, professant les maximes les plus pures et donnant des avis empreints de la plus profonde charité.

Je demandai à cet esprit mystérieux s'il était vrai qu'il fût le père de Madame, ainsi qu'il l'avait déclaré une première fois.

Voici sa réponse, que je crois reproduire mot à mot :

« Mon fils, je lis dans ta pensée (car tu ne peux me la cacher) que, n'ayant pas assez de foi pour reporter à Dieu le bonheur de la vie que tu recherches dans ta maison, tu en cherches l'explication dans je ne sais quelles suppositions absurdes. **NE CROIS PAS AU SPIRITISME, mon fils!**

« Dieu, qui est essentiellement bon, ne saurait permettre qu'après avoir subi toutes les épreuves terrestres, vos esprits fussent encore condamnés à assister à toutes les turpitudes, à toutes les souffrances de ceux qui leur ont été chers. C'est un supplice que Dieu n'a pas voulu vous réserver.

« Oui, un esprit existe; mais il est seul, unique, et cet esprit est le mien. C'est lui qui donne le souffle, qui anime tout: enfin qui te fait agir, marcher ou t'arrêter lorsque tu crois que ta volonté est toute-puissante.

« Cet esprit, je le répète, est unique. C'est celui du Maître. »

Disons que cette opinion est celle du P. Malebranche qui prétend, lui aussi, que Dieu est l'auteur immédiat de l'accord que nous admirons entre l'âme et le corps.

« Je le vois bien, tu doutes de mes paroles, ajouta l'esprit (car, je te l'ai dit déjà, tu ne peux me cacher ni tes pensées, ni tes actions), et tu te dis à toi-même : *Quelle prétention de supposer que j'aie pu mériter semblable visite et que l'esprit divin est venu frapper à ma porte!*

« Tu préfères donc, mon fils, douter de mes paroles et t'éloigner ainsi de la vérité. Soit! mais, ne l'oublie pas, quelle que soit ton appréciation sur moi et le but de

« ma visite, reste persuadé que je ne puis être chez toi qu'en  
 « vertu d'une volonté suprême et que tous tes efforts pour  
 « me chasser et même mon désir de m'en aller avant l'accom-  
 « plissement de ma mission, seraient également inutiles.

« Accueille-moi donc comme un bon père qui vient aider  
 « son fils à parcourir le chemin si pénible de la vie.

« Je ne t'ai pas quitté depuis que tu es au monde. Nous  
 « avons traversé ensemble beaucoup d'ennuis, supporté beau-  
 « coup de chagrins; mais des temps meilleurs sont proches  
 « et je puis te révéler, mon enfant, que du moment où il  
 « m'est possible de te faire entendre ma voix, cette béné-  
 « diction du maître va t'assurer désormais le repos du corps,  
 « de l'âme et de l'esprit.

« Pour toi plus de soucis, ton père te les évitera tous. Mais  
 « en échange du bien que j'ai mission de te faire, je te de-  
 « mande d'élever souvent tes pensées vers le Créateur et de  
 « le remercier de l'immense faveur qu'il t'a accordée. Car,  
 « sache-le bien, personne jusqu'à ce jour n'avait reçu dans sa  
 « maison semblable visite.

« Je désire que tu assistes régulièrement aux offices et que  
 « tu fasses la communion.

« Je veux aussi que tu donnes aux pauvres dont je t'indi-  
 « querai l'adresse et les besoins; mais comme je suis un pro-  
 « tecteur, si je t'impose des charges, je te procurerai les  
 « moyens d'y pourvoir. »

On peut juger déjà de l'influence que ces faits mystérieux  
 exerçaient sur mon esprit, car je promis tout, et en enfant  
 soumis, je communiai avec ferveur à Talence.

Dès ce jour, la bienveillance de l'inconnu s'étendit à tout,  
 aux personnes de la maison, comme aux besoins du service.  
 Sa sollicitude, pour la somnambule surtout, le poussait  
 parfois à m'imposer des missions délicates dont je vais citer  
 un exemple.

Je venais d'endormir Marie, aussitôt l'esprit se manifeste  
 en disant :

« J'ai à t'entretenir de faits personnels à la somnambule et  
 « pour lesquels je te prierai de suivre mes indications.

; « Cette fille espère se marier avec un ouvrier menuisier du



« nom de Toussaint qui la poursuit depuis longtemps. Mais  
« les parents de Marie, qui sont d'honnêtes gens, ne consen-  
« tirent jamais à ce mariage. D'abord parce que T... est un  
« mauvais sujet et, en second lieu, parce que le frère de T...  
« vient d'être condamné hier, dans son pays, à une peine  
« infamante pour faits immoraux.

« Il faut donc que Marie cesse de parler à ce jeune homme  
« dont le caractère jaloux et violent serait bientôt un danger  
« pour elle.

« Marie ignore tous ces détails, même la condamnation qui  
« n'est pas encore connue de tous...

« Ainsi donc, lorsque Marie sera éveillée, tu auras soin de  
« ne rien dire de notre conversation ; mais demain, en venant  
« de Bordeaux, tu la lui rapporteras comme un renseigne-  
« ment recueilli en ville.

« Marie niera d'abord ; elle prétendra même ne pas con-  
« naître l'individu ; mais tu insisteras sévèrement et elle  
« avouera tout. »

C'est en effet ce qui arriva.

Puis, continuant, l'esprit ajouta :

« Cet ouvrier s'est fait récemment une blessure à la main  
« qui l'empêche de travailler : aussi est-il toujours à rôder  
« autour de la maison et il convient de s'en méfier. »

Souvent, le soir à la veillée, Marie me demandait de l'endor-  
mimir. Alors, chose étrange, elle nous disait combien de fois  
son prétendu passerait le lendemain devant la porte et à  
quelle heure.

Ces renseignements étaient d'une exactitude parfaite.

Cependant un jour notre homme ne paraissait pas à l'heure  
fixe — il était en retard de deux minutes. Marie était endor-  
mie dans le salon et j'allais alternativement de la terrasse à  
elle. Je commençais à perdre patience. « Il arrive, dit-elle, tu  
auras à peine le temps nécessaire pour aller à la terrasse. » En  
effet, aussitôt à mon poste d'observation, le menuisier pénétra  
dans la rue Malbec par le chemin de Bègles.

Quelques jours après, l'esprit, que la somnambule appelait  
son « bon papa », nous écrivait que Marie courait un grand  
danger. Son prétendu, se voyant éconduit à cause de la flé-

trissure qui frappait sa famille et dont il avait eu confirmation par lettre, avait résolu de se venger.

Animé des plus mauvais desseins, il avait coupé sa barbe pour se rendre méconnaissable, et après avoir caché un long couteau sous sa blouse, il avait pris le chemin de la maison, avec l'intention bien arrêtée, disait l'esprit, de frapper Marie.

En nous donnant ces avis, par la voix même de la somnambule, l'ami mystérieux ajoutait : « Ne laissez pas sortir cette « fille de la journée. Je vous débarrasserai bientôt de cet « homme dangereux *en faisant naître dans son esprit le désir* « d'un voyage d'où il ne reviendra pas. »

Deux ou trois jours après, Marie apprenait que l'individu était parti pour l'Algérie.

Nous avons vu une première fois par la substitution de l'esprit aux facultés de la somnambule combien notre libre arbitre est subordonné aux influences occultes. Et si l'on objectait que, dans ce cas, les influences magnétiques ont facilité cette substitution, il nous resterait l'exemple autrement décisif du menuisier dont le libre arbitre a été absolument subjugué avec préméditation, ainsi qu'il résulte de la déclaration de l'esprit qui *fait naître le désir d'un voyage d'où l'individu ne reviendra pas.*

Au fur et à mesure que tous ces faits étranges se succédaient, notre esprit à tous subissait de plus en plus une influence à laquelle il était impossible de se soustraire, je dirai même à laquelle on était heureux d'obéir.

Comment repousser des avis, des conseils toujours profondément honnêtes et auxquels le nom de Dieu était constamment associé?

Après la somnambule, M<sup>me</sup> V... était celle qui, de nous tous, ressentait le plus fortement les effets de cette atmosphère mystique.

Pour ma part, je m'étais borné d'abord à observer les phénomènes et à ne les accepter que comme étude; mais de surprises en surprises j'arrivais, plein d'admiration, à une soumission aveugle.

Et cependant nous n'étions qu'au début de ces manifestations féériques.

Si pendant le repas nous désirions un objet quelconque du service, la bonne (Marie) nous l'apportait avant même de le demander. Une voix qu'elle croyait tantôt la mienne, tantôt celle de Madame, lui avait déjà transmis notre désir avant qu'il fût exprimé.

C'était une communication parfaite de la pensée, sans l'intervention de la parole.

Si le travail de la bonne (de la somnambule) laissait à désirer, celui qui surveillait assidûment la maison l'en punissait immédiatement en lui enlevant avec une dextérité incroyable le foulard qui la coiffait.

Et s'il arrivait à cette fille de s'écarter vis-à-vis de nous des règles de la plus stricte politesse, elle était immédiatement rappelée à l'ordre de la même manière et sans tenir compte du milieu où elle se trouvait.

J'ai vu souvent son foulard jeté à terre, pour lui rappeler qu'elle devait nous laisser monter avant elle en voiture ou en omnibus,

J'ai eu aussi l'occasion de voir une manifestation bien surprenante par la facilité de déplacer un meuble d'un poids relativement considérable.

Souvent, après être couchée, la somnambule sentait son lit rouler tout doucement au milieu de l'appartement et puis revenir, tout aussi doucement, à sa place. Ce va-et-vient, qui se renouvelait quelquefois trois à quatre fois dans la soirée, se produisant lentement, on pouvait voir à l'aise cette masse s'agiter sous l'impulsion d'une force invisible.

La somnambule, je l'ai dit au début, était une grosse fille venue des Pyrénées ou des Landes. Elle ne savait ni lire, ni écrire et la vue de toutes ces choses surnaturelles la laissait ou ébaubie ou effrayée. J'avais remarqué même qu'elle perdait souvent le souvenir de ce qu'elle avait vu la veille — cela, bien entendu, à l'état normal.

Ce qu'elle comprenait bien, c'est que « bon papa » n'était pas satisfait d'elle lorsqu'il lui envoyait à la tête, on ne sait d'où, une croûte de pain ou de fromage, signe certain que quelque chose clochait dans le ménage.

Un petit lustre Louis XV, suspendu dans le vestibule nous

servant de salle à manger, s'agitait dès que nous nous mettions à table, et le mouvement que précédait toujours un frôlement sur les chaînes métalliques, était lent ou accéléré selon que M<sup>me</sup> V... en témoignait mentalement ou à haute voix le désir.

Si nous avions un invité, tout restait dans le calme et rien ne faisait soupçonner les étrangetés qui se produisaient habituellement. On eût dit que ces manifestations étaient réservées aux gens de la maison et aux quelques voisins privilégiés, dont le bruit devait forcément attirer l'attention.

Deux demoiselles, l'une du Périgord, Anna..., l'autre de Bordeaux, Mathilde..., qui travaillaient presque constamment à la maison, assistèrent à toutes ces surprises, et « bon papa » leur témoignait même beaucoup d'affection.

J'ai dit, en commençant, que lorsque la statuette tournait sur son socle, sabres et épées s'agitaient en sens inverse. L'une de ces épées fut décrochée et déposée dans l'angle de la muraille, mais presque aussitôt, en présence de M. V..., une forme invisible la remit lentement à sa place.

Les oscillations du lustre, le mouvement des épées, les déplacements du lit sont les seuls phénomènes dont l'œil ait pu suivre les mouvements: tous les autres étaient si prompts qu'ils échappaient à l'attention, même la plus soutenue.

Notre présence dans la maison n'était point nécessaire pour y produire du bruit ou d'autres phénomènes. Et le fait que je vais citer contredit cette opinion, émise par quelques spirites, que les esprits empruntent aux médiums ou aux personnes présentes la force indispensable pour produire des déplacements.

Étant allés à la campagne, la bonne nous suivit et la maison resta abandonnée toute la journée. Le soir, à notre arrivée, les voisins vinrent au-devant de nous pour annoncer que toute notre vaisselle, au moins, devait être brisée: car depuis notre départ un bruit formidable n'avait cessé dans la maison.

Nous pénétrâmes dans les appartements, où tout était parfaitement à sa place, et aucun dégât ne fut constaté.

Où donc l'esprit avait-il pris, dans cette maison inhabitée, la force auxiliaire qu'on assure lui être nécessaire?

J'étais à l'égard de ces faits d'une très grande réserve, ne voulant pas les ébruiter, afin d'éviter des controverses qui certainement n'eussent pas manqué de se produire.

Ce qui m'engageait encore au silence, c'est que, m'étant confié à un membre d'une famille réputée profondément religieuse, la Vierge refusa toute évolution devant ce visiteur. A peine l'incrédule avait-il franchi la porte, que la statuette était déplacée.

Le soir même, j'endormis Marie et j'essuyai de l'esprit les plus vifs reproches.

« Ce qui se passe ici est pour toi, me dit-il, et ne doit pas être donné en spectacle. »

Cependant cette déclaration en apparence si sévère fut bientôt enfreinte par lui-même.

Voici dans quelles circonstances :

M. Bossuet, coiffeur, rue Bouffard, à Bordeaux, était occupé dans la salon à coiffer M<sup>me</sup> V... lorsqu'un coup sec vint avvertir que la Vierge se déplaçait. M<sup>me</sup> V... se lève et sans rien dire se dirige vers la pièce à côté, où M. Bossuet la suit instinctivement.

La Vierge était en équilibre sur le bord de la console. M. Bossuet, comprenant bien vite ce qui venait de se passer, s'écria, plein d'admiration : « Mon Dieu ! je me sens heureux d'être témoin d'un pareil fait. »

M. Bossuet est mort ; qui pourrait nous dire s'il a trouvé ailleurs la solution du problème qui nous occupe ?

Je saisis, comme une revanche, cette occasion de demander pourquoi la Vierge avait remué pendant la visite de M. Bossuet, puisqu'il est dit que cette faveur est réservée exclusivement aux gens de la maison.

« Je choisis mon monde, répondit l'esprit, et j'avais à récompenser M. Bossuet d'avoir patiemment avec des cheveux reproduit les traits du Christ. »

J'ignore s'il est vrai, comme on me l'a affirmé depuis, que M. Bossuet soit l'auteur d'un pareil travail. Je me suis borné, en narrateur fidèle, à rapporter la réponse qui me fut faite.

Notre habitation avait l'inconvénient, très désagréable en

hiver, d'obliger la bonne à traverser le jardin pour ouvrir la grille au laitier, qui carillonnait à la porte avant le jour.

Nous cherchions une combinaison pour éviter ce dérangement, lorsque notre bienveillant protecteur nous vint en aide.

Ce fait est un des plus curieux de cette longue série d'aventures surprenantes.

A dater de ce jour, lorsque la charrette du laitier s'arrêtait devant notre porte, et avant qu'il eût sonné, une puissance mystérieuse avait fait jouer le pêne de la serrure. Alors le portail s'ouvrait et le laitier déposait sur la fenêtre le pot que la bonne prenait plus tard.

Peut-être le laitier supposait-il qu'un mécanisme particulier nous permettait d'ouvrir ainsi notre porte. Quoi qu'il en soit, son imagination était préoccupée, car on l'entendait faire tout haut cette réflexion en montant dans son véhicule : « C'est égal, cette maison est bien singulière. »

Il nous arrivait parfois, après avoir assisté aux vêpres soit à Sainte-Croix, soit aux Vieillards, d'entreprendre une longue promenade. Nous rentrions très fatigués et impatients de nous asseoir.

Pour nous éviter d'attendre, une main invisible sonnait avant notre arrivée au portail.

Ce fait ne pouvait se cacher et notre bonne voisine, M<sup>me</sup> Pradeau, bien placée pour s'en apercevoir, riait des prévenances dont nous étions l'objet.

Alors eut lieu une substitution bien étrange et qui devait rendre désormais inutile l'intervention de la somnambule. Nous venions, M<sup>me</sup> V... et moi, de faire une visite à Talence. Chemin faisant, ma femme se retourne vivement en disant : « On vient de m'appeler ; par deux fois j'ai entendu : Héloïse ! Héloïse ! »

Dès ce jour, M<sup>me</sup> V... posa mentalement des questions et une voix étrangère lui donna les réponses.

Bientôt la voix prit elle-même l'initiative des conversations, et absorbant les facultés de M<sup>me</sup> V..., parla par sa bouche.

On ne pouvait s'y tromper et il était aisé de reconnaître la présence du même esprit bienveillant qui en quelque sorte n'avait changé que son domicile.

La première recommandation faite par la bouche de M<sup>me</sup> V... fut de ne plus endormir Marie : « Tu ne pourrais le faire dorénavant sans encourir des désagréments. »

Mon désir de tout voir, de tout observer était si grand qu'il l'emporta sur les conseils donnés et j'endormis la somnambule comme d'habitude. Mal m'en apprit. Aux exordes charitables et bienveillantes avait succédé un langage échevelé auquel je crus pouvoir mettre fin en réveillant la somnambule; mais il me fut impossible d'y parvenir.

Elle se promenait les yeux fermés dans l'appartement en criant : « Je me réveillerai lorsque cela me fera plaisir. Je suis « bien ici et je veux y rester précisément parce que ma présence te contrarie. » Puis elle tenta de sortir pour se promener dans le jardin et je dus fermer la porte à clef.

Cette scène, qui dura plusieurs heures, m'enleva le désir de nouvelles expériences.

A dater de ce moment, Marie subissait pendant son sommeil ordinaire des influences mal définies; s'exprimant tout haut, elle affectait tantôt un langage sérieux: tantôt elle se montrait d'une gaieté folle. Tout ce qu'il y avait précédemment de profondeur et de bienveillance dans les avis avait disparu.

Au surplus, j'étais amplement dédommagé par la situation nouvelle qui rendait inutile l'intervention de la somnambule et je ne songeais pas à renouveler la scène désagréable dont j'ai parlé. Je puis dire même qu'ici finirent toutes les tentatives et les expériences de magnétisme. Il n'en fut plus question.

Parfois l'esprit consulté ne répondait pas. M<sup>me</sup> V... me disait alors : « Je lui parle et il ne me répond pas. » Mais l'attente n'était jamais longue.

Souvent aussi il annonçait son départ. « Si tu as, disait-il, « quelque chose à me demander ou à me dire, hâte-toi, car je « vais m'absenter pour ne revenir que demain à telle heure. »

Jusqu'à l'heure indiquée toute question était inutile. On ne répondait pas.

Cent fois j'avais eu l'occasion de contrôler l'exactitude des renseignements fournis par Marie; mais il me restait à savoir si ceux qui prenaient l'autre voie avaient la même valeur.

Je n'attendis pas longtemps avant d'être fixé à cet égard.

C'était un soir d'hiver, la nuit était noire, il pleuvait à verse. En rentrant à la maison, la bonne vint m'annoncer qu'une toute petite chienne havanaise, qu'une voisine avait eu la gracieuseté de nous offrir, était égarée. Je l'ai dit, le temps était affreux et il ne fallait pas songer à aller à la recherche de cette bête microscopique. Mais, comme je manifestais quelque chagrin, M<sup>me</sup> V..., qui n'avait encore rien dit, lève la tête et, s'adressant à moi sur un ton particulier qui annonçait une communication officielle : « Tu tenais donc bien à cette petite bête ! Hé bien ! rassure-toi, tu vas la retrouver. Je la vois, un ouvrier la tient sous sa blouse chez le coiffeur de la rue de Bègles (Le petit Bossu). »

Le renseignement était précis : donné par la somnambule je n'aurais pas hésité, mais il me fallait maintenant d'autres preuves.

Mes recherches m'ayant conduit jusque chez le perruquier, je regardais timidement à travers les vitres lorsque le bossu m'aperçut : « Vous désirez quelque chose, Monsieur Vergniat ? — Si vous apprenez qu'on ait trouvé dans le quartier une toute petite chienne havanaise, vous voudrez bien nous prévenir. »

Un ouvrier qui se trouvait dans le magasin répondit : « Il y a cinq minutes à peine je la tenais sous ma blouse cherchant à la réchauffer. Je l'avais ramassée toute mouillée au coin de la rue où je l'ai déposée de nouveau. »

En effet, quelques pas plus loin j'apercevais un point blanc dans l'obscurité. C'était Fleurette blottie sous une porte, à l'abri du mauvais temps.

Je rentrai triomphant rapportant à la maison le bonheur des enfants et la confirmation de l'infaillibilité du protecteur.

On comprendra aisément l'influence de ce pouvoir qui se révélait sans bornes. Aussi, gagnant toujours du terrain par de nouvelles manifestations de plus en plus surnaturelles, sa volonté se substitua entièrement à la nôtre. Ce qu'il formulait au début comme un désir, devint bientôt des ordres.

Il s'occupait des moindres détails. Il désignait les provisions nécessaires pour la journée et en fixait le prix.



Si une acquisition plus importante était à faire, il indiquait le magasin, toujours en fixant d'avance le prix demandé.

Ces faits donnaient lieu à des incidents curieux. Ainsi, par exemple, lorsqu'une marchande demandait un prix exagéré, « Bon papa » toujours là soufflait à l'oreille de M<sup>me</sup> V... : « Dis à cette femme que sa marchandise ne lui coûte que tel prix. Tu lui offriras tant. C'est assez gagner. »

La marchande restait ébahie, elle ne pouvait nier, et le marché était conclu.

Je révélerai, sans hésiter, tous les faits, persuadé que l'étude de manifestations si persistantes et si variées peut aider à soulever le voile mystérieux qui nous environne.

Au surplus, pourquoi hésiter ou me taire ? N'ai-je donc pas vu ?

Plus les faits sont surnaturels, plus le devoir de les révéler est grand.

On m'accusera peut-être de faiblesse ou de trop de soumission pour ce pouvoir occulte, qui cependant ne se réclamait que de Dieu et n'invoquait que des sentiments honnêtes. A ceux-là je répondrai : Subissez d'abord la même épreuve et alors je vous reconnaitrai le droit de prononcer.

Quant à la faiblesse, elle ne fut jamais un des défauts de mon caractère, si on en excepte pourtant celle que je tiens à conserver et qui me fait incliner devant le Maître.

J'ai dit que nous assistions, ma femme et moi, régulièrement aux offices tantôt à Talence, tantôt à Sainte-Croix ; mais le plus souvent aux « Vieillards ».

Il me souvient à ce propos que voyant passer ces déshérités que la charité publique soutient, notre hôte mystérieux nous fit cette confidence : « Sans ma visite, mes pauvres enfants, ce sort-là vous était réservé. »

J'ai dit en commençant que j'avais promis de communier ; je le fis avec ferveur, tant les faits mystérieux auxquels j'assistais m'avaient impressionné ; je poussai la soumission à ce point de renoncer au théâtre, à toutes les distractions, sur le désir manifesté par l'inconnu. ♦

En revanche, je pouvais être de tous les pèlerinages.

Un matin, au moment de partir pour me rendre à mon

bureau, M<sup>me</sup> V... me dicta d'un air inspiré l'ordre suivant : « Tu vas faire vendre ce matin à Paris par dépêche 6.000 fr. de rente 3 o/o et acheter par contre 10.000 de rente italienne. » Puis il ajouta : « Ne te l'ai-je pas dit? Lorsqu'il me plaira de t'imposer l'obligation de donner, cela ne sera jamais à tes dépens. Or j'ai besoin de quelques milliers de francs dont je t'indiquerai l'emploi le moment venu. »

Malgré les choses étranges que j'avais déjà vues, je restai abasourdi. En effet, M<sup>me</sup> V..., quoique la femme d'un agent de change, ne s'était jamais occupée d'affaires et elle était absolument ignorante des combinaisons financières.

Les termes mêmes employés pour dicter l'arbitrage indiquaient que l'opération était conçue par un esprit habitué aux affaires de ce genre.

Cette affaire n'étant pas dangereuse et ne pouvant, en cas de non-réussite, me mener bien loin, je télégraphiai à Paris sans hésiter.

Le soir, en rentrant, j'avais déjà la réponse que je voulus communiquer à mon mystérieux client. « C'est inutile, me dit-il, je la connais. »

Je profitai de cette circonstance pour causer affaires, avec l'arrière-pensée de savoir jusqu'où pouvaient aller les connaissances de l'esprit en matière de spéculation.

« Savez-vous, lui dis-je, que votre arbitrage est à cheval sur deux liquidations. La rente italienne est en liquidation du 15 et le 3 o/o est pour la fin du mois. »

« Je l'ai fait exprès. L'Italien sera liquidé le premier, car le bénéfice qui va en résulter a un emploi pressé. Celui que procurera la rente française pour la fin du mois est destiné à offrir un cadeau à ta fille. Je te donnerai des instructions à ce sujet. »

Je risquai cette question : « Vous croyez donc à la hausse sur l'Italien et à la baisse sur la rente française? »

« — Ton père n'est pas celui qui doute, qui croit ou qui seulement espère, il est toujours sûr, parce qu'il est le maître. »

Du jour où cette opération de bourse fut faite, les deux mouvements en sens inverse favorables à l'arbitrage ne se sont pas démentis. Et, un fait important à noter, c'est que

tous les matins l'inconnu prédisait avec une précision mathématique la cote que le télégraphe apporterait à 4 heures du soir.

J'insiste, je le répète, sur ce fait, parce qu'on semble contester aux esprits la possibilité de prévoir ou de dénoncer l'avenir.

Toujours préoccupé d'étudier les faits, j'ai demandé quelquefois *la veille* quels seraient les cours du lendemain. — « Je ne pourrai te répondre que demain matin. La nuit m'est nécessaire pour me renseigner. »

Il m'arriva un jour de constater une différence de deux centimes et demi entre le cours prédit le matin et l'officiel arrivé à 4 heures. Comme j'en faisais la remarque : « C'est, me dit l'inconnu, une mauvaise tête qui a pesé sur les cours au coup de cloche. » On le voit, l'esprit possédait même l'argot de la corbeille.

En présence de tant de pénétration je demandai timidement s'il pourrait ou voudrait m'être utile dans mes affaires.

Voici sa réponse :

« Je ne suis pas venu pour cela ; ma visite a un autre but. Cependant je crois pouvoir t'être utile et, à l'occasion, je n'y manquerai pas. »

Cette déclaration semble s'écarter un peu de la première. Au début, la bénédiction du maître m'assurait le repos de l'âme et de l'esprit : « Pour toi plus de soucis, ton père te les évitera tous ! » Maintenant succède un vague qu'on ne peut s'empêcher de constater.

Revenons à cet esprit de pénétration : il était tel, que, consulté sur l'état de ma caisse, il m'en donnait le solde instantanément. Pour lui ce n'était qu'un jeu de dire à chacun de nous le contenu de son porte-monnaie.

Durant l'arbitrage je lui demandai quelquefois : « Quel est le bénéfice que vous donne votre opération aux cours de ce soir ? » Il l'accusait aussitôt et sans omettre un centime, car il tenait compte des courtages et du prix des dépêches.

« Tes affaires, disait-il, ne doivent plus te préoccuper, elles sont les miennes. C'est moi qui m'en charge, tu n'as qu'à obéir et à me satisfaire pour être récompensé.

« Tu peux te convaincre tous les jours que rien ne me serait  
 « facile comme de te combler de richesses ; mais si je te fais  
 « attendre, c'est que toi aussi tu m'as fait attendre longtemps  
 « avant de pouvoir te ramener vers moi. »

Voilà qui était plus net que la déclaration de tout à l'heure.

Pendant que l'arbitrage marchait favorablement, la Vierge continuait ses évolutions qui pourtant devaient bientôt cesser.

Une après-midi, la Vierge fit des évolutions plus bruyantes que de coutume, et sortant de la maison elle vint se placer sur des sarments dans le jardin.

A ce moment, une de nos anciennes domestiques nommée Caroline T..., la même qui était à notre service lors de la visite nocturne dont il est question au début, étant venue à la maison, les ouvrières décidèrent de replacer la statuette sur son piédestal.

A peine y était-elle qu'un coup violent retentit et la Vierge tomba brisée sur le plancher.

Grande fut la désolation de M<sup>me</sup> V... en apprenant l'accident. J'avoue que pour mon compte j'étais très contrarié. Les débris réunis furent conservés longtemps avec vénération.

Mais le piédestal était toujours vide. Alors me vint la pensée de demander à notre protecteur s'il serait possible de trouver une statuette semblable à la première.

« Je m'en occuperai cette nuit », me dit-il.

Il arrivait en effet très souvent à l'esprit de se réserver la nuit avant de répondre. C'était pendant la nuit, disait-il, qu'il obtenait les renseignements nécessaires.

Le lendemain, fidèle à sa promesse, j'eus les renseignements suivants :

« Il n'existe dans Bordeaux qu'une Vierge semblable à  
 « celle qui a été cassée. Tu la trouveras chez un mouleur,  
 « rue Bouquière (un petit magasin situé dans un enfonce-  
 « ment). Il n'y a que ce spécimen et le marchand n'a pas même  
 « le moule. »

Vite je prends un des fragments et me dirige rue Bouquière.  
 — En effet, je trouve le magasin indiqué et le marchand me déclare qu'il a une Vierge semblable à celle que je désire ;

mais *qu'il ne possède pas le moule*. Je la chercherai et vous pourrez la prendre ce soir.

En effet, le soir même je rentrai à Malbec avec la statuette qui devait faire cesser tous les regrets.

En me voyant arriver, une communication officielle s'ensuivit :

« Cette vierge, mon fils, sera déplacée. Je ne te dirai pas où je l'emporterai; mais c'est elle qui révélera la visite que tu as reçue. Or, comme elle ira très loin, tu vas mettre dans l'intérieur ton nom et ton adresse. »

Ce qui fut fait.

Placée sur le support, la nouvelle Vierge tourna trois fois le lendemain de son arrivée: mais depuis elle resta complètement immobile.

Je ne saisi elle effectuera un jour le voyage annoncé. Quoiqu'il en soit, ses préparatifs sont bien longs.

Ici se terminent tous les incidents ayant trait à la statuette que les circonstances de l'année terrible firent passer du reste en d'autres mains.

Nous l'avons dit, l'arbitrage marchait de mieux en mieux. Et, avec sa facilité à prévoir l'avenir, l'inconnu liquida au plus haut cours l'Italien, tandis qu'il attendit quelques jours pour racheter plus favorablement son 3 o/o.

C'était d'une précision renversante, et avec un pouvoir pareil à son service, la fortune était sans limites.

Le bénéfice résultant des deux opérations s'éleva à environ 3.000 francs.

Sur les premiers fonds provenant de la liquidation du 15, j'eus mission de réserver 1.000 francs pour un père de famille. Et le souvenir de cette bonne action, dont je ne fus en quelque sorte qu'intermédiaire, me réjouit encore.

D'autres distributions moins importantes me furent ordonnées.

Enfin, comme couronnement de l'édifice, il fallut illuminer notre jardin en l'honneur de la Vierge.

Vinrent ensuite les bénéfices de la liquidation de fin du mois qui donnèrent lieu à un incident curieux.

Le jour des paiements, lorsque le bénéfice fut à la dispo-

sition de l'esprit mystérieux, il me pria de revenir à Bordeaux pour acheter un piano qu'il offrait à ma fille. (C'est là le cadeau dont il a été question au début de l'opération.)

« Va, me dit-il, chez M. Caudérès, allées de Tourny, 50, où tu achèteras un piano d'occasion dont on te demandera 650 francs. »

Comme je faisais observer qu'il me fallait des indications précises afin d'éviter toute confusion :

« C'est inutile, *je serai là* pour veiller à ce qu'on ne t'offre que le piano que je désire.

« Tu n'auras même pas à marchander, car le prix est au-dessous de la valeur de l'instrument. »

Comment résister aux désirs d'un ami si bienveillant et dont le pouvoir semblait n'avoir d'autres bornes que sa volonté?

Au surplus, avais-je à discuter l'emploi d'argent qui ne m'appartenait pas?

J'arrive donc allées de Tourny; M<sup>me</sup> C... était seule au magasin. Je suis mes instructions et on m'offre un piano d'occasion pour 600 francs. C'était donc 50 francs au-dessous du prix fixé. J'hésitai à le prendre, mais me rappelant ses propres paroles : *je serai là*, je conclus le marché à la condition expresse que l'instrument me serait livré le soir même, selon la volonté du bienfaiteur.

J'arrivai bien vite à la maison, impatient d'avoir une explication au sujet des 50 francs.

C'était la première fois que je constatais une irrégularité, et comme ma soumission n'était que le résultat d'une infaillibilité qui ne s'était pas démentie, il fallait la continuation absolue et régulière des faits pour entretenir dans mon esprit cette confiance aveugle, qui déjà portait une si grande atteinte à mon libre arbitre.

Ce fut presque d'un air triomphant que j'annonçai en rentrant à la maison que le piano ne coûtait que 600 francs.

« Je le sais, répondit l'inconnu, mais *Madame* a fait une erreur. »

Le lendemain, en allant régler le compte, le marchand me dit : « Vous avez fait hier une bonne affaire, ma femme s'est

trompée en vous vendant *pour 600 francs* un piano que j'avais *fixé à 650.* »

Tout entier aux préoccupations des incidents surnaturels, je ne songeai pas à répondre et ce fut tout pensif que je repris le chemin de *Malbec*, où je racontai à l'être mystérieux ce qui venait de m'arriver chez le marchand de pianos.

Si les préoccupations mystiques m'avaient fait oublier un instant mon devoir, il ne fut pas longtemps à me le rappeler.

« Je t'avais prévenu », dit-il.

Je compris et je rapportai 50 francs au marchand, ne voulant pas bénéficier d'une erreur.

A ce moment les connaissances musicales de ma fillette se bornaient au *Bon roi Dagobert* et, cependant, lorsqu'elle se mit au piano ses doigts subissant une influence mystérieuse se promenèrent involontairement sur le clavier et jouèrent des airs inconnus dont les accompagnements étaient dans toutes les règles de l'harmonie.

Convaincu que l'enfant exécutait des exercices de mémoire, l'accordeur la félicitait sur ses dispositions musicales.

Ce phénomène ne s'est produit que trois ou quatre fois; il est vrai que j'avais pris soin de faire quitter le piano à l'enfant dès que je soupçonnais l'approche de l'influence.

L'arbitrage liquidé, d'autres affaires patronnées et conseillées par le protecteur réussirent aussi bien que la première. Le but était toujours l'aumône. Ces opérations n'étaient pas importantes; mais, malgré tout, leurs résultats permettaient d'augmenter chaque jour l'importance des secours.

L'esprit s'était réservé (je crois l'avoir dit en commençant) de désigner les personnes à secourir. Quelquefois il indiquait le nom; mais plus souvent il se bornait à la rue, au numéro et à l'étage.

Il me souvient qu'un dimanche, au moment même du déjeuner, j'eus mission d'aller *immédiatement* visiter une famille vivant dans une maisonnette derrière la rue François-de-Sourdis. La course était longue et malgré les indications qui m'étaient données je parcourus inutilement toutes les rues à peine tracées dans les terrains vagues du quartier et je revins sans avoir pu remplir ma mission.

« Il faut y revenir, me dit l'inconnu, même avant de déjeuner, car si tu peux attendre, toi, il n'en est pas de même là-bas, où des enfants ont faim!... »

Tous les matins en sortant de chez moi pour me rendre au bureau j'étais chargé d'une bonne œuvre.

« Dans telle rue, à tel numéro, à tel étage, la porte à droite, habite une veuve : tu lui remettras 5 francs ou 10 francs, etc. »

Au début, craignant de me fourvoyer, ces missions m'embarrassaient, surtout lorsqu'il m'envoyait là où il n'y avait aucune apparence de misère ; mais il ne se trompait jamais.

Pour subvenir à ces distributions et exécuter certain projet religieux qu'il m'avouait, tel que la construction d'une chapelle sur le terrain de *Malbec*, afin d'y perpétuer le souvenir de sa visite, pour subvenir, dis-je à tant de frais, il augmentait sensiblement le chiffre de ses opérations.

Il est vrai qu'une affaire engagée par son ordre donnait le soir même un résultat favorable. Et il fallait qu'il en fût rigoureusement ainsi pour maintenir cette confiance aveugle que l'esprit tenait tant à conserver.

C'est alors qu'il changea de tactique dans ses opérations. Au lieu de prendre ses bénéfices à chaque liquidation, il s'opposa désormais à toute réalisation.

En présence d'un système aussi dangereux je risquai timidement ces réflexions :

« Vous me guidez on ne peut mieux, et je serais déjà trop  
 « riche si, comme autrefois, vous profitez de toutes les fluc-  
 « tuations au lieu de vous opposer à la réalisation des béné-  
 « fices. — C'est vrai, la marge est grande sur vos achats, mais  
 « notre prospérité n'est que factice puisqu'elle n'est que le  
 « résultat de reports et non d'opérations liquidées. C'est-à-dire  
 « que par ce système nous prêtons constamment le flanc aux  
 « événements. »

Ce fut aussi sous cette inspiration mystérieuse que je pris alors l'engagement de désintéresser à bref délai mes commanditaires.

Toujours sous la même direction, les affaires me créèrent rapidement une position opulente.

Le mouvement ascensionnel des fonds continuait, et s'il



survenait parfois une légère réaction, elle ne pouvait enlever qu'une faible parcelle des bénéfices déjà acquis sur les positions continuellement reportées.

On le voit, le système dangereux des non-réalisations n'avait pas été abandonné.

Je m'en plaignis souvent.

C'est ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 1870 (qui était, je crois, un dimanche), la coulisse ayant coté sur le boulevard 75 fr. 05 et ce cours nous assurant un bénéfice de 30.000 francs sur une seule affaire, je le suppliais de consentir à réaliser. Il refusa énergiquement disant : « Les tripotages au jour le jour ne me conviennent pas, je t'ai mis sur une position *qui sera ta dernière affaire.* »

De plus, il affectait une aversion grande pour ma profession qu'il désirait me voir quitter au plus tôt.

Il arrivait parfois à l'esprit de laisser échapper quelques exclamations, comme des apartés, dont le plus fréquent était celui-ci : QUELLE LUTTE !

Je n'y prenais point garde et ce n'est qu'après le dénouement tragique de cette affaire que le souvenir de ces exclamations, pourtant fréquentes, m'est revenu à la mémoire.

Les circonstances qui vont suivre démontrent douloureusement que pendant deux ans et demi le but, si patiemment poursuivi, était de capter ma confiance à l'aide de révélations étranges et de tenir en échec mon libre arbitre.

Ce résultat acquis, il ne s'agissait plus que d'user d'influence pour me maintenir sur une position dont l'importance devait être fatale, en présence d'événements prochains et que l'esprit de pénétration de l'inconnu lui permettait d'entrevoir.

Ce fut au milieu de cette prospérité, en quelque sorte d'emprunt, puisqu'elle ne résultait que d'opérations non réalisées, que je pris possession de ma nouvelle habitation, rue d'Enghien, n° 11.

Pendant plusieurs mois, quoique la rente fût impuissante à franchir le cours de 75 francs, fidèle à son système l'inconnu refusait de liquider. Il fallait donc faire reporter.

Mais pouvais-je me plaindre si les fonds restaient stationnaires ? Est-ce que les bénéfices, entrés en caisse par la plus-

value, ne semblaient pas une garantie suffisante contre tout événement ?

De plus, il me semblait indigne de reprocher à qui je devais en quelque sorte une prospérité inespérée, de ne pas me donner davantage.

Ma quiétude était donc absolue lorsque éclatèrent les complications avec l'Allemagne. Cependant, dès le premier jour, je voulais tout liquider.

« Voilà tes terreurs qui recommencent comme au moment de l'incident du Luxembourg. Eh bien, je t'affirme que la guerre n'aura pas lieu. Crois donc celui qui est le Maître, et qui depuis bientôt trois ans ne t'a jamais trompé. »

Malgré ces affirmations, deux jours après la guerre était décidée et en s'emparant des lignes télégraphiques le ministre, au cœur léger, acheva ma ruine car il me mettait dans l'impossibilité de communiquer avec Paris et partant de limiter ma perte.

Quel que soit le danger de la lutte, on succombe avec moins de regrets lorsqu'on a combattu à armes égales ; mais ici, sans parler des circonstances étranges, la suppression des communications télégraphiques me plaçait dans les conditions d'un homme préalablement garrotté, qu'on jette à la mer et auquel on ferait le reproche de ne pas nager.

Dans ce moment critique l'inconnu était absolument muet. Il ne répondait à aucune des questions que je lui adressais. Et pourtant la situation était des plus graves, car vingt années de travail disparaissaient dans le gouffre, et, de plus, à cette perte matérielle s'ajoutait la douleur d'être contraint de me séparer de ma fille très dangereusement malade.

Une dernière explication eut lieu : « Voilà donc, dis-je, où vous vouliez en venir ! J'ignore qui vous êtes ; je sais seulement que vous avez fait appel aux sentiments honnêtes pour me faire votre victime et que vous n'avez pas craint de mêler le nom de Dieu à vos embûches. »

J'étais trop irrité pour comprendre sa réponse ; aussi je n'ai conservé d'autre souvenir que d'avoir entendu balbutier le mot d'épreuve.

Ainsi se termina cette longue et douloureuse « histoire ».

J'ai donné *in extenso* cette curieuse auto-observation. La leçon qu'elle comporte se dégage d'elle-même. La personification est sujette à des erreurs qui peuvent être dangereuses si l'on s'abandonne aveuglément à sa direction, comme trop de personnes sont tentées de le faire.

Au surplus, les faits extraordinaires dont la vie de M<sup>me</sup> Vergniat a été remplie ne se sont pas bornés à ceux que je viens de raconter. Elle paraît avoir possédé des facultés supranormales *jusqu'au dernier moment*. Il serait d'un intérêt considérable que sa famille en donnât un récit détaillé.

Dr MAXWEL,

Avocat général à la Cour d'appel de Bordeaux.



## UN DOUBLE

---

C'est aux *Souvenirs* du général du Barail que nous empruntons le récit suivant.

En février 1844, M. du Barail faisait partie, en qualité de sous-lieutenant, des quatre escadrons de spahis commandés par le colonel Yusuf qui occupaient le poste de Sidi-Bel-Abbès récemment créé pour surveiller la turbulente tribu des Béné-Amnir.

« ... Je me liai d'une vive amitié, en dépit de la différence d'âge et de grade, avec le capitaine Tristan de Rovigo, second fils du ministre de la police de Napoléon. C'était bien l'être le plus original et le plus amusant qu'on pût rencontrer; nous passions les soirées et les nuits, autour du feu du bivouac à l'écouter égrener un chapelet interminable d'histoires, toutes plus divertissantes les unes que les autres.

« Un soir de la fin de mai, nous étions tous assis autour de notre petit brasier, et Rovigo était encore plus en verve que de coutume. Il termina cependant l'entretien par une histoire presque lugubre, étrange, invraisemblable.

« — Ma belle-sœur, nous dit-il, est Irlandaise. Par conséquent, elle croit aux apparitions, et j'aime beaucoup à causer avec elle, car j'adore le merveilleux. Il y a tantôt deux ans, j'étais en villégiature chez mon frère René, à son château de Barbazan, au fond du Languedoc. Un jour, après déjeuner, ma belle-sœur me proposa une promenade dans le parc. J'acceptai, mais comme il avait plu, je la priai de prendre les devants pendant que j'irais mettre des chaussures plus fortes. Quand je la rejoignis, je la vis qui faisait de grands gestes comme pour appeler quelqu'un.

« — Qu'avez-vous donc? lui dis-je.

« — Ah! mon Dieu, répondit-elle, je viens de vous voir

double. Je savais que vous étiez derrière moi et je vous voyais là, devant moi. C'est un présage de mort.

« — Vous êtes très gaie, lui dis-je.

« — Non, reprit-elle, quand on voit une personne double, elle meurt dans les deux années qui suivent.

« — Et quand elle ne meurt pas?

« — Alors le présage n'a plus de force.

« — Il y a vingt-deux mois que le fait s'est passé, j'ai donc encore deux mois à vivre sous cette influence néfaste, ajouta Rovigo en riant. Après ça, je pourrai faire la nique aux puissances infernales.

« Nous fîmes chorus avec lui. Nous étions bien tranquilles au camp. Rien ne bougeait dans les environs. Nous savions que le gouvernement français voulait la paix à tout prix et que le maréchal Bugeaud avait reçu comme instruction d'éviter les complications; aucune action de guerre n'était à prévoir.

« Quinze jours après, le général Tempouve venait prendre le commandement de la colonne. Nous levions le camp et nous dirigions en toute hâte vers la frontière du Maroc, où les difficultés les plus graves venaient de surgir... Le prétexte de la brouille fut la construction d'une redoute sur une ruine romaine près du marabout de Lallah-Mayrnia, à trois lieues de la frontière du Maroc. Abd-el-Kader avait persuadé à l'empereur du Maroc, chez lequel il s'était réfugié, que les Français menaçaient ses États.

« Le caïd d'Oudjda, petite ville marocaine située au delà de la frontière, écrivit au général Lamoricière d'avoir à suspendre les travaux, tandis que le gouvernement marocain concentrait des troupes sur la frontière. On échangeait des correspondances évasives, mais sans interrompre les travaux de la redoute. Le général Bugeaud arrivait avec des renforts, et le caïd proposa une entrevue dans laquelle on réglerait les difficultés pendantes entre les Français et les Marocains, ce qui fut accepté, et le maréchal délégua le général Bedeau pour conférer avec le caïd. C'était le 15 juillet 1844, à un endroit appelé Bittrin, à un kilomètre des Eaux-Chaudes, où étaient campés les spahis.

« Quelques minutes après le général Bedeau et son escorte,

le colonel Yusuf passait devant nos rangs, suivi du colonel Fleury. Ce dernier, arrivé à hauteur du premier escadron, frappé de la pâleur du capitaine de Rovigo, s'arrêta brusquement et lui dit :

« — Qu'est-ce que vous avez, Rovigo? Est-ce que vous êtes malade?

« — Non, répondit Rovigo; seulement je serai tué ce soir, moi et mon fourrier Bauër, voilà!

« Le fourrier, en entendant cette singulière prophétie, fit sur son cheval un haut-le-corps significatif.

« — Quelle plaisanterie! répondit Fleury. La paix va être signée. Voyez là-bas, au milieu des Marocains, le général Bedeau qui est en train de la conclure.

« Puis il passa en haussant les épaules.

« De la place où nous étions, nous ne voyions rien. Le caïd avait eu, dès l'arrivée du général Bedeau, toutes les peines du monde à le faire respecter par ses gens... Bientôt la fusillade s'en mêla... On commença à être fort inquiet sur le sort de notre plénipotentiaire. Courir à son secours, c'était risquer de le faire écharper, lui et ses compagnons. Enfin on les vit, avec un immense soulagement, revenir sains et saufs, la conférence ayant été rompue.

« On envoya prévenir le maréchal... Il avait toujours soutenu que, pour avoir la paix, il fallait l'imposer au Maroc par un acte de guerre.

« — Allez dire au général Lamoricière, dit-il, de faire face à l'ennemi; j'arrive moi-même à la rescousse.

« Nous n'attendions que cet ordre... Notre charge réussit à souhait. La cavalerie marocaine, vigoureusement abordée, fut dispersée en un clin d'œil...

« Le capitaine de Rovigo ramenait son escadron, sans plus songer, probablement, à la sinistre prédiction de sa belle-sœur, lorsqu'il arriva sur un emplacement de silos... La moitié de l'escadron prit à gauche des silos, l'autre moitié à droite, avec le capitaine.

« Cette fraction de l'escadron vit venir à elle un groupe d'environ trois cents cavaliers arabes, marchant au pas, le fusil en travers de la selle, et ayant arboré à leur cordelette

en poil de chameau la petite branche de verdure qui servait de signe distinctif à nos auxiliaires. Les deux troupes se croisèrent à quelques pas de distance. Puis, quand les cavaliers arabes eurent dépassé le dernier spahi, ils se retournèrent brusquement, firent sur les nôtres une décharge générale de leurs fusils, et s'envolèrent au triple galop... C'étaient des Marocains égarés dans nos lignes et qui avaient eu recours, pour en sortir, à cette ruse de guerre...

« Le capitaine de Rovigo avait été foudroyé par une balle qui, pénétrant au-dessous de l'omoplate, lui avait traversé le cœur... cinq blessés furent rapportés au camp... parmi eux le brigadier fourrier Bauër. Il avait reçu dans le flanc une blessure qui ne paraissait pas grave.

« A l'ambulance, après qu'il eut été pansé, il demanda :

« — Où est mon capitaine? A-t-il été touché?

« Dans la nuit, la fièvre le prit. Il répétait sans cesse : « Où est mon capitaine? je veux voir mon capitaine! » Enfin, malgré les efforts des infirmiers, il se leva, marcha jusqu'à la tente de Rovigo, vit le cadavre étendu, rentra sans rien dire à l'ambulance... et mourut. »

(Tiré de la *Revue hebdomadaire* du 20 janvier 1894. — *Mes Souvenirs*, par le général du Barail.)

## E. LE NORMANT DES VARANNES.

---

## LE DÉMONISME

### ÉTUDE HISTORIQUE, CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

(*L'Ami du Clergé*)

On peut dire en toute vérité que le démonisme, ou l'intervention et l'influence du démon sur l'homme par le moyen des créatures, remonte au paradis terrestre. C'est là, en effet, que le démon, se servant du serpent, trompa nos premiers parents, et leur esprit s'étant révolté contre Dieu, ils sentirent de suite en eux-mêmes les révoltes de la chair contre l'esprit. Dès lors aussi le démon dut comprendre qu'il avait deux moyens puissants entre tous de tromper et de perdre l'homme : l'orgueil et les convoitises de la chair ; et grâce surtout à ces deux terribles passions habilement exploitées, le démon ou plutôt les démons ne tardèrent pas à exercer une influence singulièrement puissante dans le monde, au point de pouvoir être appelés en toute vérité les « princes de ce monde ».

Pour procéder avec plus d'ordre et de méthode, nous diviserons la présente étude en neuf chapitres :

- 1<sup>o</sup> Le démonisme dans l'idolâtrie ;
- 2<sup>o</sup> Le démonisme dans l'occultisme ancien et moderne ;
- 3<sup>o</sup> Le démonisme dans les guérisons de maladies et autres opérations merveilleuses ;
- 4<sup>o</sup> Le démonisme dans la divination ;
- 5<sup>o</sup> Le démonisme dans les pactes ;
- 6<sup>o</sup> Le démonisme dans les sabbats ;
- 7<sup>o</sup> Le démonisme dans la sorcellerie ;
- 8<sup>o</sup> Le démonisme dans les possessions ;
- 9<sup>o</sup> Le démonisme dans les obsessions.

Dans cette étude, nous ne voudrions nous montrer ni trop crédules, ni trop incroyables, mais tout examiner froidement,



à la lueur de la foi, de la raison et de l'histoire, et indiquer ce qu'on doit regarder comme faux, ce qu'on doit regarder comme douteux et ce qu'on doit regarder comme vrai, ensuite ce qu'on peut expliquer naturellement, et enfin ce qu'on ne peut expliquer qu'en recourant à une intervention diabolique.

## CHAPITRE I<sup>er</sup>

### LE DÉMONISME DANS L'IDOLÂTRIE

#### § I<sup>er</sup>. — *Origine de l'idolâtrie*

Assurément, chassés du paradis terrestre dans la personne de leur premier père, les hommes n'arrivèrent pas de suite, mais par degrés, à l'idolâtrie ; et pour expliquer ces degrés, chaque auteur a son système à lui.

Pour nous, celui que nous trouvons le plus conforme à la raison et aussi à l'histoire, c'est celui d'Eusèbe, quelque peu développé par d'autres.

Les hommes sentant que Dieu était irrité contre eux après le péché d'Adam, et qu'il devait le devenir de plus en plus à cause de leurs péchés personnels, se détournèrent aussi peu à peu de lui. Cependant la crainte et aussi le besoin qu'ils avaient de la divinité pour être protégés et délivrés des maux qui les affligeaient ou les menaçaient, les faisaient aussi se retourner vers elle. Mais, en raison même de leurs sens, il leur fallait quelque chose qui leur rappelât sensiblement le souvenir de ce Dieu qu'ils voulaient prier.

Ils se tournèrent donc d'abord, pour faire leurs prières, vers le soleil, la plus noble des créatures matérielles, en qui ils trouvaient le souvenir le plus vivant de la divinité, et ils le montraient à leurs enfants. La nuit, c'était vers la lune ou vers les étoiles, et peu à peu ils furent amenés à les regarder comme des dieux véritables. Quand le ciel était sombre, à défaut du soleil et des astres, et aussi quand ils voulaient prier tout à fait à l'intérieur de leurs maisons, ils se tournaient

vers le feu. En effet, quand on remonte aux temps les plus anciens, on ne trouve aucune mention de Saturne, de Jupiter, de Mars, etc., tandis qu'on retrouve le culte du soleil, des astres et du feu chez tous les anciens peuples.

Comme les hommes, dès les premiers jours du monde, se prirent à régler le temps sur le cours des astres, ils voulurent leur donner des noms pour les reconnaître, et ils leur donnèrent ceux des animaux qu'ils voyaient devant eux et dont ils se servaient pour leur usage. C'est ainsi qu'ils furent amenés à se tourner vers les animaux pour se rappeler Dieu lui-même. De là à les adorer, il n'y avait pas bien loin. On avait porté les animaux dans le ciel pour donner leurs noms aux étoiles, on les en fit descendre pour les adorer; de là vient qu'on retrouve chez les Égyptiens et d'autres très anciens peuples le culte des animaux.

Mais quand on arrive à adorer des animaux, on ne tarde pas à comprendre qu'on pourrait bien aussi, et même à plus forte raison, adorer des hommes, et soit par orgueil, soit pour favoriser les passions, on en fit les principaux dieux. Quand par la mort les esprits de ceux qui s'étaient rendus célèbres, furent remontés au ciel, on les en fit descendre pour animer les statues qu'on faisait à leur ressemblance afin d'en mieux garder le souvenir, et on voulait qu'elles parlassent et dirigeassent encore le monde qu'ils avaient dirigé de leur vivant.

Et comme les hommes sentaient toujours les passions régner en eux en maîtresses, ils étaient heureux de se donner des dieux qui avaient ces mêmes passions, et après avoir adoré des dieux passionnés, il était tout naturel qu'ils en vinssent à adorer les passions elles-mêmes, précisément en raison de leur force qu'ils sentaient et disaient irrésistible, et en conséquence comme divine, puisqu'ils la trouvaient plus forte qu'eux-mêmes. Mais pour les rendre plus sensibles, ils leur donnaient une forme humaine; c'est ainsi qu'ils adoraient la Vengeance, la Cruauté, l'Amour de la guerre, l'Amour des richesses, la Sensualité, l'Impudicité, etc., et ils leur donnaient un nom de dieu ou de déesse, car ils avaient transporté dans le ciel et divinisé les deux sexes. L'Amour de la guerre, c'était

Mars, l'Amour des richesses Plutus, l'Impudicité Vénus, le Vol lui-même Mercure.

Ils divinisaient de même ce qu'ils craignaient ou désiraient : la Mort, la Fièvre, la Fortune.

Mais les vertus, qu'ils étaient toujours forcés d'admirer, durent aussi être divinisées ; ainsi la Sagesse devint Minerve et cette Minerve était vierge.

En poursuivant un genre d'idées analogue, de leurs héros ils firent des astres : ainsi Bélus, premier roi des Assyriens, fut confondu avec le soleil, Apollon chez les Grecs, Phébé avec la lune.

On dira peut-être que ce ne sont après tout que des conjecturés. C'est vrai. Mais au moins ces conjectures sont très vraisemblables, et peut-être même n'est-il pas possible d'en trouver qui expliquent mieux les faits.

Les philosophes sans doute et les savants voyaient bien la sottise et l'inanité de l'idolâtrie ; mais d'un côté ils avaient peur de l'opinion, peur du peuple auprès duquel ils n'osaient pas s'ériger en censeurs trop importuns, et d'un autre côté ils ne se sentaient sûrs de rien et ils voulaient, eux aussi, être libres de se laisser aller aux penchants de leur nature corrompue. Aussi on trouve dans leurs livres les plus flagrantes contradictions. A côté des pages qui montrent qu'ils avaient entrevu les plus sublimes vérités, on en trouve d'autres empreintes du doute le plus désolant, ou renfermant même les affirmations les plus erronées ou les plus insensées. Et, pour expliquer le bien et le mal et les différents penchants des hommes, plusieurs reconnaissaient deux principes suprêmes : l'un bon, l'autre mauvais ; ou bien une âme universelle du monde, laquelle est aveugle et donne naissance à deux dieux suprêmes : l'un bon et l'autre mauvais, qui font la création, et se mettent en rapport avec les hommes et la nature par le moyen de dieux inférieurs, génies ou démons, bons ou mauvais aussi.

Ces doctrines avaient transpiré aussi jusque dans le peuple. Malgré la multiplicité des dieux généralement admise, on reconnaissait assez volontiers qu'il y avait un dieu supérieur aux autres : la Providence ne permit jamais que cette idée fit

nauffrage dans le monde. Mais de quels nuages elle était obscurcie ! Ainsi même ce Dieu suprême n'a pas la toute-puissance, ni la toute science, ni la vraie éternité, ni la suprême bonté ; il y a quelqu'un de plus fort que lui, contre qui il ne peut rien et qu'il est obligé de consulter : c'est le Destin. Il est obligé souvent de se faire aider pour arriver à ce qu'il veut ; il aime surtout les hommes heureux ou qu'il peut rendre heureux : les autres, il ne peut rien ou presque rien pour eux ; il est bien immortel, mais il a un père, ou il sort de la matière ou du chaos. Cette magnifique définition que Dieu a donnée de lui-même : *Ego sum qui sum*, semble inconnue au monde en dehors du peuple juif.

### § 2. — *Le Démonisme dans l'idolâtrie.*

L'idolâtrie ayant entièrement détourné les hommes de la connaissance et du culte du vrai Dieu, il est impossible que les démons n'y aient pas été au moins pour beaucoup. L'ange tombé qui fut homicide dès le commencement a dû toujours guetter la moindre fissure par où il pût infiltrer l'erreur et la corruption dans la pensée et les mœurs des hommes, déformer toutes les vérités et corrompre tout bien. Au berceau de toute erreur il y a en effet une vérité qui s'est déformée de plus en plus, et dans toute action ayant quelque grandeur il y a aussi un germe de vertu : l'erreur pure et le vice pur n'auraient pas d'influence sur le genre humain. C'est ce que les démons savaient fort bien ; aussi surent-ils en tirer un grand avantage.

Mais les démons ne voulaient pas seulement tromper et pervertir les hommes. Ils voulaient aussi, ils voulaient surtout satisfaire leur propre orgueil : ils sont, en effet, avant tout des esprits bouffis d'orgueil. C'est l'orgueil qui, dès le commencement, les a empêchés de se soumettre à Dieu et, selon un grand nombre de Pères, au Verbe qui devait s'incarner ; c'est l'orgueil qui les a poussés à vouloir être eux-mêmes leur propre fin dernière, se substituer à Dieu et s'élever au-dessus du Verbe incarné.

Et ce qu'ils ont voulu dès le commencement, ils le veulent toujours, puisqu'ils sont confirmés dans le mal; et comme Dieu a toujours exigé des hommes le culte et le sacrifice et qu'il les y a poussés par les oracles, et les a attirés à lui par les miracles, les démons aussi ont voulu qu'un culte même d'adoration leur fût rendu et que des sacrifices leur fussent offerts. Afin de se substituer pleinement à Dieu, au moins pour le plus grand nombre, ils ont voulu rendre des oracles et opérer des miracles.

Comme ce dernier genre d'opération appartient de moins près à la religion, nous en parlerons dans un autre chapitre, mais dans celui-ci nous devons traiter du culte, des sacrifices et des oracles.

**I. Culte et Adoration.** — Les hommes ayant été poussés, comme nous l'avons dit, à se faire des statues et à les adorer, et même à adorer des animaux, les démons, pour ramener directement à eux ce culte et ces adorations, n'avaient qu'à prendre possession de ces statues ou de ces animaux, qu'à se montrer en eux, à agir par eux. C'est ce qu'ils firent.

Tous les païens généralement, ignorants, philosophes et savants, étaient persuadés qu'un dieu, c'est-à-dire un esprit, venait habiter dans les statues, en prendre possession et agir en elles à partir du moment où elles étaient consacrées. Or, une croyance générale et universelle, et qui a duré des siècles, ne peut pas être une croyance sans fondement. — Hermès Trismégiste, un des plus anciens philosophes dont il nous reste encore des écrits, avoue, dans une conversation avec Esculape, que les hommes délaissèrent le culte du Dieu véritable, mais qu'ils trouvèrent en même temps l'art de faire des dieux, et qu'impuissants à créer des âmes, ils évoquèrent celles des démons et des anges pour les introduire dans des statues consacrées, afin de communiquer par elles aux idoles la faculté de bien faire ou de nuire: et il ajoute: « Ne vois-tu pas, Esculape, que ces statues sont douées de sens, qu'elles sont animées d'esprit, et qu'elles opèrent une foule de prodiges... ? » — Porphyre nous apprend que ce sont les dieux eux-mêmes qui ont réglé les usages religieux, la forme des

statues, les formules de prières pour les invoquer ou les contraindre, les jours fastes et les jours néfastes, et les lieux qu'ils habitaient le plus fréquemment.

Comme le Saint-Esprit s'appelle l'Esprit aux sept dons. Satan a voulu choisir sept esprits pour présider aux sept jours de la semaine; et comme Dieu a donné à chaque nation, à chaque ville, à chaque homme un ange tutélaire chargé de veiller sur eux et de les diriger vers leur fin dernière, de même Satan a voulu députer à chaque nation, à chaque ville, à chaque homme un démon particulier chargé de les pervertir. Il y avait aussi, comme nous le savons par la Sainte Écriture, les dieux ou démons qui tenaient à se faire honorer sur les hauteurs, peut-être parce que Dieu avait opéré de grandes choses sur les montagnes.

De même, tous les auteurs païens sont unanimes à assurer que, par le moyen de certaines invocations magiques, on pouvait animer d'un esprit divin un simulacre, et même un animal, comme le bœuf Apis qu'un dieu possédait vraiment, des serpents aussi et d'autres animaux, et des hommes. Alors c'était la possession. Il est à remarquer que le culte du serpent surtout s'est répandu chez presque toutes les nations qui avaient leur serpent sacré. Comment ne pas voir là bien clairement l'action du démon qui voulait toujours célébrer son premier triomphe sur l'homme au paradis terrestre?

(*A suivre.*)



## LA VISIONNAIRE DE TILLY

---

Nous lisons dans la *Semaine religieuse de Bayeux* le document suivant.

La *Semaine religieuse de Toulouse* a publié récemment la communication officielle suivante :

« Mgr l'archevêque dénonce aux fidèles de son diocèse une  
« brochure ayant pour titre : *Les Apparitions de la Très Sainte*  
« *Vierge à Tilly-sur-Seulles* (diocèse de Bayeux).

« Cette brochure renferme le rapport du P. Lesserteur,  
« des Missions-Étrangères, lu au Congrès marial de Fribourg,  
« et présente comme vraies des apparitions de la très sainte  
« Vierge et des faits miraculeux sur lesquels l'autorité ecclé-  
« siastique compétente ne s'est pas prononcée.

« Ledit rapport a paru avec l'*imprimatur* de Mgr l'évêque  
« de Blois qui a formellement déclaré qu'on ne le lui a pas  
« demandé et qu'il ne l'aurait pas donné.

« Mgr l'archevêque de Toulouse fait savoir qu'il est,  
« lui aussi, étranger à la publication de cette brochure,  
« et il en interdit la lecture à ses diocésains. »

A la suite de cette communication, le P. Lesserteur, dans des lettres écrites à plusieurs journaux, a déclaré être complètement étranger à la publication de la brochure condamnée par Mgr l'archevêque de Toulouse: mais il a cru pouvoir affirmer que « l'*imprimatur* de Mgr l'évêque de Blois avait été dûment et officiellement donné » à son rapport, contenu dans le compte rendu du Congrès marial de Fribourg, qui a paru avec cet *imprimatur*.

Or, dans une lettre adressée le 21 juillet dernier à Mgr l'évêque de Bayeux et dont il a été donné avis au P. Lesserteur par l'entremise de son supérieur, Mgr l'évêque de Blois avait fait connaître que « c'est à son insu que le compte rendu du Congrès marial de Fribourg avait paru avec son *imprimatur*, et qu'on ne lui avait demandé aucune permission à cet égard ».

Nous sommes autorisés à dire que Mgr l'évêque de Blois vient de renouveler cette déclaration, dans une lettre adressée au P. Lesserteur lui-même, en date du 24 août. Sa Gran-

deur ajoute que, si Elle n'a pas protesté publiquement au moment de l'apparition du compte rendu en question, c'est qu'Elle a alors complètement ignoré la chose.

Dès l'année dernière, Mgr l'évêque de Bayeux, ayant eu connaissance du rapport du P. Lesserteur, et ayant appris qu'il était lithographié et répandu, avait protesté auprès de qui de droit contre la publication de ce rapport, comme contraire à la défense faite aux ecclésiastiques par la décision du Saint-Office reproduite ci-après.

A cette occasion, il est utile de rappeler qu'en vertu d'une des règles générales de l'Index, « sont proscrits les *livres* ou « *écrits* qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, « visions, prophéties, miracles... s'ils sont publiés sans une « permission légitime des supérieurs ecclésiastiques ».

En ce qui concerne les faits de Tilly, on sait qu'en date du 24 mars 1897, la Congrégation romaine du Saint-Office adressa à ce sujet le décret suivant à Mgr Hugonin, alors évêque de Bayeux, ayant eu connaissance du rapport que ladite Congrégation avait demandé au vénéré prélat :

« Que l'évêque prenne soin que soit évité tout ce qui, « directement ou indirectement, paraîtrait approuver les « visions, pèlerinages, etc. ; et que, par un journal catholique, « il avertisse les fidèles que le jugement, en cette affaire, « appartient à l'autorité ecclésiastique, et que, si elle porte « un jugement, il faudra s'y tenir. En attendant, que l'évêque « défende aux ecclésiastiques de se mêler, en aucune façon, « d'examiner l'affaire. Quant à l'enlèvement de la statue, « qu'il en décide lui-même, s'il le juge et quand il l'aura jugé « opportun. »

Ce décret a toujours force de loi et oblige évêque, prêtres et fidèles. A plusieurs reprises, et cette année encore, le Saint-Siège, mis au courant de la situation et consulté sur la conduite à tenir, a encouragé l'autorité diocésaine à persévérer dans la réserve précédemment recommandée.

(Communiqué de l'Évêché.)

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



## LE MERVEILLEUX DEVANT LA SCIENCE

### I

Jusqu'à ce jour, les savants avaient refusé de s'occuper des phénomènes classiques de l'ordre merveilleux ; à les entendre ces phénomènes n'étaient ni réels, ni possibles ; tables parlantes, lévitations, vue à longues distances, bilocation, apparitions des morts aux vivants, qui aurait osé rappeler dans une assemblée scientifique ces manifestations surnaturelles ? Il suffisait de les dédaigner.

On déclarait aux savants que ces phénomènes s'étaient produits et se produisaient depuis l'origine du monde, qu'on en retrouvait l'expression et le souvenir dans les symboles de toutes les religions, que des milliers et des millions d'hommes affirmaient leur réalité, que cet accord de toutes les religions et de tous les peuples constituait une présomption grave en faveur des partisans du surnaturel, que c'était un noble devoir de regarder en face ces problèmes nouveaux, de les observer, de les discuter ; que les théologiens et les historiens les plus graves n'avaient pas hésité à proclamer leur croyance à la réalité de ces faits troublants qui forment la trame de la mystique divine et démoniaque ; ces observations inutiles échouaient devant l'invincible opposition des prétendus savants : ils croyaient tout savoir, et ils nous accusaient de tout ignorer.

Les temps sont changés. Les savants les plus renommés sont devenus plus modestes ; ils n'ont plus la prétention de tout savoir, ils ne nous accusent plus de tout ignorer, ils reconnaissent les profondeurs infinies qui s'allongent devant l'intelligence humaine, toujours éprise de vérité, ils n'ont plus la prétention de rendre d'infailibles oracles : ils ont constaté, enfin, la réalité des phénomènes merveilleux.

Mais, quand nous affirmons que cette explosion du merveilleux dans la nature est l'œuvre incontestable d'agents intelligents et inconnus, distincts et différents de nous, qui se mêlent à notre vie, qui s'intéressent à nos affaires, qui manifestent leur invisible et réelle présence à leur manière et par des effets particuliers, les pseudo-savants, étrangers à toute philosophie, reculent: ils nous opposent le sourire dédaigneux par lequel ils accueilleraient autrefois les défenseurs éloquents de la mystique chrétienne, ils nous accusent de superstition.

A les entendre, ces phénomènes que nous appelons merveilleux, que nous attribuons à des êtres intelligents et invisibles d'un autre monde, ces phénomènes sont naturels, l'œuvre de l'homme, l'œuvre de chacun de nous, de l'expérimentateur, du médium qui met en jeu, sans le savoir, des forces intimes et profondes qu'il ne soupçonnait pas et qui restaient inconnues et cachées dans ses nerfs et dans son cerveau.

Pour démontrer ces assertions nouvelles, les pseudo-savants se plaisent à écrire un long chapitre de physiologie, à inventer des mots et des formules aux apparences solennelles et scientifiques, à ruiner les thèses classiques et solides de la philosophie spiritualiste, et, pour se faire pardonner la témérité de croire au merveilleux, ils s'efforcent de démontrer que le merveilleux n'est qu'un phénomène naturel, dénaturé par l'ignorance et la superstition.

La question du préternaturel se présente donc aujourd'hui sous une forme nouvelle, sous une forme plus scientifique et plus moderne, et c'est ainsi que nous allons l'exposer et la discuter.

## II

Nous rencontrons, d'abord, le phénomène classique des tables tournantes et parlantes. Quelques personnes s'assoient autour d'un guéridon, forment la chaîne avec leurs mains, font des questions, et obtiennent des réponses par des coups répétés.

Faut-il contester la réalité de ce phénomène? Non. Aujourd'hui les adversaires et les partisans du surnaturel reconnaissent le fait: ils ont eu le courage de le constater.

« Les tables tournantes, écrit le Dr Grasset<sup>1</sup>, constituent l'élément primitif, initial, le point de départ du spiritisme. Elles en restent l'élément essentiel. Car, des tables tournantes dérivèrent les tables frappant des coups, écrivant, dansant, qui sont les agents du langage médiumnique et par suite du spiritisme.

« Je vous ai dit et maintiens que les tables tournent réellement dans certains cas, alors qu'autour de la table il n'y a, les mains appuyées dessus, que des gens d'absolue bonne foi, c'est-à-dire des personnes ne poussant pas volontairement et ne sentant pas qu'elles poussent involontairement. — J'ai fait moi-même, dans le temps, des expériences très serrées avec plusieurs de mes collègues dans un laboratoire de la Faculté et je peux vous affirmer que personne de nous ne poussait la table *volontairement et consciemment*, et cependant, elle tournait parfois avec une extrême vitesse.

« Nous avons fait tourner des chapeaux, des assiettes. Je me rappelle l'histoire d'une jeune fille sceptique à qui je contais cela, qui posa ses mains dans la position voulue sur une assiette (elle seule, sans chaîne fermée) et qui, très peu après, à sa profonde terreur, vit l'assiette se mettre à tourner rapidement.

« Nous avons fait déplacer la table sur ses roulettes vers un mur ou un angle de la pièce, nous lui avons fait soulever un pied, frapper des coups, répondre par suite en langage spirite aux questions posées.

« Tout cela nous l'avons fait sans jonglerie ni tromperie aucune. Cela existe donc. »

Ces constatations scientifiques nouvelles et imprévues nous rappellent que nos connaissances sont courtes par beaucoup d'endroits et qu'il faut l'aveuglement de la routine ou la ridicule prétention de l'orgueil pour oser dire : Ce phé-

1. Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, *Le Spiritisme devant la Science*.

nomène est impossible. Telle est la position prise aujourd'hui par les adversaires du surnaturel.

« Voici un dilemme, écrit M. Charles Richet, qui me paraît très démonstratif. De deux choses l'une : ou nous connaissons toutes les forces de la nature, ou nous ne les connaissons pas toutes. Or, la première alternative est tellement ridicule qu'elle ne vaut vraiment pas la peine d'être réfutée.

« Nos sens sont tellement bornés et imparfaits que le monde leur échappe presque complètement. La force colossale de l'aimant ne nous est connue qu'accidentellement pour ainsi dire, et, si le hasard n'avait pas placé le fer doux à côté de l'aimant, nous eussions pour toujours ignoré que l'aimant exerce une attraction sur le fer. Il y a dix ans, on ne soupçonnait pas l'existence des rayons Röntgen. Avant la photographie, on ne savait pas que la lumière réduit les sels d'argent. Les ondes hertziennes ne sont connues que depuis trente ans à peine. Il y a deux cents ans, on ne connaissait de cette force immense électrique que la propriété de l'ambre frotté.

A interroger un sauvage, voire même un pauvre fellah ou un moujik russe, sur les forces de la nature, il ne connaîtra pas la dixième partie de celles que les traités élémentaires de physique de 1903 énumèrent. Il me paraît que les savants d'aujourd'hui sont vis-à-vis des savants des siècles à venir dans la même infériorité que les moujiks vis-à-vis des professeurs du Collège de France<sup>1</sup>. »

D'où il suit que les phénomènes merveilleux que nous avons l'habitude de désigner sous les noms de tables parlantes, de lévitation, de bilocation, de télépathie, ne doivent pas être repoussés *a priori*, et déclarés impossibles ; ils sont possibles, ils ne sont pas contradictoires à la science, ils expriment des forces nouvelles et inconnues.

La découverte des ondes hertziennes n'a pas ébranlé les lois d'Ampère ; l'optique de Newton et de Fresnel reste malgré la découverte des vibrations lumineuses qui traversent les corps opaques ; les principes de la thermodynamique ne sont pas renversés parce que nous venons d'apprendre que

1. Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Introduction à l'ouvrage de Maxwell : *Les Phénomènes psychiques*.

le radium et d'autres substances dégagent, sans phénomènes chimiques moléculaires appréciables, de grandes quantités d'énergie calorifique.

Et de ces constatations que rappelle heureusement M. Charles Richet, il découle nécessairement et par voie scientifique qu'on n'a pas le droit de rejeter *a priori* le miracle, qu'on n'a pas le droit d'accuser les catholiques de superstition et d'ignorance, et que les faits miraculeux qui remplissent les pages de l'Évangile ne sont pas *contradictoires à la science*. Il me paraît très important de le constater et de le rappeler. L'apologétique ne doit ni oublier cet aveu important, ni le dédaigner.

### III

Jusque-là nous sommes d'accord avec nos adversaires, mais nous refusons de les suivre quand ils prétendent, par une contradiction qui frappera tous les esprits de bonne foi, que les phénomènes préternaturels sont l'œuvre d'une force naturelle et encore inconnue.

Cette science, dont M. Richet a écrit : « Il faut être solidement persuadé que la science d'aujourd'hui, pour vraie qu'elle soit, est terriblement incomplète », cette science finira par nous faire connaître, à la parole d'un homme de génie, une force nouvelle qui nous permettra d'expliquer naturellement les tables frappantes, la lévitation, la télépathie et tous ces phénomènes que nous avons pris l'habitude de faire entrer dans le cadre des faits surnaturels. C'est bien la prétention des rationalistes contemporains.

« J'ai toujours pensé, écrit M. Maxwell, que les faits constatés n'avaient rien de surnaturel. Mes conclusions n'ont pas changé : il faut s'entendre, cependant, sur cette expression.

« Je ne veux pas dire que ces phénomènes soient toujours d'accord avec les lois de la nature telles que nous les formulons aujourd'hui.

« Il est certain pour moi que nous sommes en présence

d'une force inconnue; ses manifestations ne semblent pas obéir aux mêmes lois que celles des autres forces qui nous sont plus familières, mais je ne doute pas qu'elles n'obéissent à des lois : leur étude, peut-être, nous amènera à la conception de lois plus générales encore que celles que nous connaissons. Quelque Newton futur trouvera une formule plus complète que la nôtre<sup>1</sup>. »

C'est ici que je rencontre une contradiction qui m'a toujours frappé dans les objections sincères de quelques rationalistes contemporains.

Vous reconnaissez que nous ne connaissons pas toutes les forces de la nature, que nous ne savons presque rien, que notre science d'aujourd'hui fera sourire la génération de demain, que cette science dont nous sommes si fiers n'est que la connaissance des apparences, parce que le fond de toute chose nous échappe. Vous arrivez au scepticisme par un découragement amer qui doute de tout, parce qu'il n'ose plus rien affirmer.

Dans le lointain des choses humaines, vous croyez entrevoir vaguement des vérités nouvelles, des principes nouveaux, des forces inconnues, et vous reconnaissez que la vraie science doit être modeste en présence du champ immense qui s'ouvre devant nous, et qui attend pour être mieux connu le soleil de demain.

Vous affirmez ainsi le droit de la pensée à chercher au moins des hypothèses qui précèdent les certitudes futures, à formuler des conjectures, à pressentir l'avenir de la science en s'appuyant sur des faits constatés.

Si vous ignorez, vous n'avez plus le droit de nier.

Or, voici des philosophes catholiques et des théologiens qui ont approfondi ces questions, sans préjugés et sans passion. Ils affirment qu'en dehors de cette humanité qui évolue quelques instants à la surface de notre globe, il y a d'autres êtres, anges ou démons, peu importe en ce moment, doués comme nous et mieux que nous d'intelligence et d'activité.

<sup>1</sup> J. Maxwell, *Les Phénomènes psychiques*, p. 27.

Ils affirment que ces créatures sont en rapport mystérieux avec nous, qu'elles nous voient, qu'elles peuvent nous entendre et s'intéresser à notre vie, que, sous certaines conditions théologiques connues, elles interviennent dans les affaires de ce monde et manifestent parfois leur présence et leur puissance par des effets nouveaux, extraordinaires, inattendus.

Cette intervention est-elle impossible? Non. Est-elle contradictoire à la science? Non.

Quand les sciences nous permettent de supposer qu'il y a au-dessus et autour de nous d'autres mondes, que ces mondes sont habités, qu'ils peuvent exercer sur nous une action mystérieuse mais réelle, que des vibrations de toute sorte unissent et les habitants de notre planète, et les planètes entre elles; quand les sciences autorisent ces hypothèses brillantes, pourquoi rejetteriez-vous *a priori* toute communication psychique, intellectuelle entre tous les êtres, disséminés, peut-être, dans ces globes qui flottent au sein de l'espace infini?

Je m'adresse aux rationalistes, et ma discussion n'excède point, en ce moment, les limites de la raison pure.

Il reste incontestable 1° que nos connaissances scientifiques sont très imparfaites, très limitées, très insuffisantes et que rien n'est plus ridicule que la sotte prétention du savant qui croit savoir tout ce que l'intelligence humaine peut apprendre; 2° que rien ne répugne à l'existence d'autres créatures, dans d'autres mondes, et à leurs communications avec nous, selon des lois établies par Dieu dans sa liberté; 3° qu'aucun savant de bonne foi ne peut nier, comme contradictoire à la science, la possibilité d'une manifestation sensible, tables parlantes, lévitation, révélation télépathique, etc., faite par d'autres êtres que ceux que nous voyons autour de nous.

Or, nous tenons pour phénomènes naturels, tantôt ordinaires, tantôt extraordinaires, les phénomènes qui sont produits par les forces de la nature, et qui restent soumis dans leur genèse et dans leur évolution aux lois générales de la nature. Ces phénomènes sont l'œuvre des créatures que nous voyons, que nous entendons, que nous sentons autour de nous, et qui font l'objet de cet univers.

Nous tenons pour extra ou préternaturels les phénomènes produits par des êtres qui ne font partie de ce monde auquel nous appartenons pendant la vie, par des êtres qui appartiennent à un autre monde et qui sont soumis à d'autres lois, dont l'économie échappe encore aux ardues investigations de la raison humaine.

Il est évident que nous ne pouvons pas désigner par le même nom, ni faire entrer dans le même cadre les faits qui sont l'œuvre de l'homme sur cette terre, et les faits qui résultent de l'activité intelligente des créatures d'un autre monde, d'un monde dont la possibilité ne peut pas être contestée, même par les adversaires de la foi.

Il faut donc faire une distinction essentielle entre les uns et les autres, et les désigner par des noms différents.

C'est ainsi que nous donnons le nom de naturels aux phénomènes de notre nature, et que nous qualifions de préternaturels les phénomènes que nous découvrons en dehors de cette nature et des lois qui en assurent l'harmonie.

Supprimez cette distinction, tout est confusion. Je ne vois pas pourquoi les rationalistes repoussent *a priori* cette distinction du naturel et du préternaturel que justifient la foi et la raison.

C'est à dessein, pour conserver à cette discussion toute sa clarté que je ne parle en ce moment ni des miracles de premier ordre, ni du surnaturel chrétien, je m'occupe exclusivement des phénomènes préternaturels soumis au contrôle de la raison.

#### IV

Dans son ouvrage sur *les phénomènes psychiques*, M. Maxwell se déclare l'adversaire irréconciliable du surnaturel, mais il n'avance aucune raison pour justifier cette animosité; celle-ci ne convient pas à la sérénité, à l'impartialité, à la modestie du savant qui branle la tête et attend la lumière en présence des ténèbres de l'inconnu.

Il se défend d'engager avec nous une polémique religieuse; il oublie donc cette déclaration qu'il vient de nous faire et



dont l'injustice violente n'a d'égale que la méconnaissance théologique :

« Il semble même que l'agonie du dogme chrétien commence. Quel est l'esprit sincère avec lui-même qui pourrait répéter aujourd'hui le fameux *credo quia absurdum*? N'est-ce pas faire à la divinité, si elle existe, la plus grande injure que de ne pas employer toutes les forces de notre intelligence et de notre raison à l'examen de notre destinée?

« C'est, cependant, cette abdication que le catholicisme, par exemple, nous demande<sup>1</sup>. »

Il est pénible de trouver, sous la plume de certains écrivains élevés et de bonne foi, des objections blessantes qui n'ont aucune base et que les apologistes chrétiens ont réfutées vingt fois.

Le catholicisme n'a jamais pris sous sa protection ce *credo quia absurdum* qui provoquerait les protestations les plus légitimes de la pensée humaine, et qui, d'ailleurs, n'a jamais été présenté, par aucun théologien, comme article de foi. Un esprit sérieux ne doit plus employer de telles armes contre nous.

Notre foi aux enseignements de l'Église catholique n'est pas une soumission aveugle et ignorante à un enseignement qui refuse de justifier son autorité, ou de présenter ses titres à notre adhésion

C'est par la raison, par l'étude, par un effort intense et libre de notre pensée que nous arrivons à constater la divinité de l'Église et son autorité dans le domaine mystérieux de ces vérités religieuses qui intéressent les destinées humaines.

Et, quand nous avons acquis la certitude que l'Église ne se trompe pas, qu'elle est assistée de Dieu pour nous faire connaître les chemins de l'autre vie, et nous aider à les suivre, c'est alors seulement que nous disons : je crois. Et cette parole nous donne la lumière, la paix et la sécurité.

Je veux bien discuter avec mes adversaires, mais je demande avant tout qu'ils exposent fidèlement notre pensée et qu'ils

1. Maxwell, *Les Phénomènes psychiques*, p. 11.

ne nous prêtent pas gratuitement des opinions que nous avons toujours combattues.

M. Maxwell écrit : « Je ne suis ni spirite, ni théosophe, ni occultiste. Je ne crois pas aux sciences occultes, je ne crois pas au surnaturel, je ne crois pas aux miracles. » Il nous reste à voir s'il est plus heureux quand il essaie d'expliquer par la science les tables parlantes et les autres phénomènes de l'ordre merveilleux. Que valent ses explications?

Élie MÉRIC.

*(A suivre.)*



## LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

---

### Un legs d'Aksakof à la « Society for Psychical Research ».

Dans son testament, Alexandre Aksakof a fait un legs de 3.805 livres sterling (95.125 fr.) à la Société pour les recherches psychiques de Londres. — Il laisse à la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg sa collection de livres de psychisme et sciences connexes au psychisme. Cette collection est l'une des plus complètes qui existent; Aksakof n'avait pas d'enfants.

— M. N.-W. Thomas quitte la place de secrétaire-organisateur de la *Society for Psychical Research*; c'est miss Alice Johnson, déjà directrice du *Journal* et des *Proceedings* de la Société, qui lui succède.

### Le Colonel de Rochas à Lisbonne.

D'une lettre du colonel A. de Rochas, qui a été passer l'hiver à Lisbonne, auprès de sa fille, mariée à un officier français en mission en Portugal :

« J'ai renoncé à aller à Rome, cette année-ci. Je me trouve fort heureux à Lisbonne et j'en profite. Ma présence seule y a, du reste, déterminé un courant vers les études psychiques jusque-là inconnues. Il s'est manifesté par une série d'articles (bien faits du reste) dans les deux principaux journaux de Lisbonne, où on relate des faits de télépathie, de lévitation, d'apparitions, et qui se seraient passés récemment ici, dont on parlait à mots couverts, mais qu'on n'avait pas encore osé publier. »

## **Crookes et le « biomètre » de Baraduc.**

Sir William Crookes s'est occupé dernièrement du « biomètre ». D'une lettre que l'éminent physicien a ensuite adressée à M. O. Murray, il résulte qu'il a soigneusement expérimenté avec l'appareil du Dr Baraduc, mais sans parvenir à y découvrir aucun mouvement qui ne puisse être expliqué par l'action de la chaleur irradiante ou convergente.

### **Une bonne circulaire publiée par le groupe psychique de l'Institut Psychologique. Une opinion intéressante sur l'Institut.**

Le Dr Duclaux, de l'Institut, Président du groupe pour l'examen des phénomènes psychiques, à l'Institut Général Psychologique de Paris, a publié, il y a quelques jours, la circulaire suivante :

« Lors de la première réunion du groupe psychique qui eut lieu chez M. Duclaux, et sous sa présidence, le 9 janvier 1902, il fut décidé de fonder un laboratoire spécial pour les études du groupe. Cependant, comme à ce moment l'Institut psychologique n'avait pas à sa disposition les ressources suffisantes, M. Duclaux proposa que chaque membre du groupe prêtât, selon les besoins, son laboratoire. Depuis cette époque, des recherches ont été poursuivies. Mais les conditions toutes spéciales dans lesquelles il est indispensable d'opérer nous ont amenés à nous préoccuper de nouveau de l'organisation d'un laboratoire pour le groupe des études psychiques. L'aide que nous prêtent de généreux donateurs nous permet dès maintenant de réaliser, au moins en partie, ce projet. Vers le commencement de mars, le groupe d'étude des phénomènes psychiques disposera d'un local assez spacieux, qui sera spécialement aménagé pour ses recherches.

« Dès la formation du groupe, on avait décidé de faire un appel à tous les adhérents de l'Institut psychologique et à

toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude des phénomènes psychiques, en leur demandant de nous signaler des phénomènes de ce genre, et de nous amener, si possible, les sujets qui pourraient les produire. Car ce n'est qu'avec la collaboration bienveillante des témoins et des sujets que de telles études peuvent être poursuivies.

« A cet effet, une circulaire signée de tous les membres du groupe a été largement répandue dans le public. Nous avons regretté de ne pas avoir eu autant de réponses que nous l'eussions souhaité. Quelle en a été la raison, nous l'ignorons. Est-ce parce qu'on a craint que des phénomènes se produisant dans un cercle intime ne pussent se manifester dans des conditions différentes de milieu? Est-ce parce que l'on pensait que les médiums risquaient d'être intimidés par les hommes de science? Est-ce parce que l'on redoutait que la manière d'expérimenter dans un laboratoire ne fût pas aussi bienveillante et sympathique qu'ailleurs? Est-ce parce que les médiums craignaient de perdre leur réputation, s'ils ne pouvaient, dans certaines conditions de contrôle, produire des manifestations? Est-ce, enfin, parce que nous ne possédions pas jusqu'à présent un local spécial pour ces recherches, où l'on pourrait se réunir régulièrement? Nous n'en savons rien.

« Cependant, quoiqu'il ait été répondu d'une manière très insuffisante à cet appel, il a été possible de poursuivre certaines recherches préliminaires d'une utilité considérable pour l'étude des questions que le groupe s'est proposé d'éclaircir. Nous tenons à remercier ici les personnes de bonne volonté qui n'ont pas cessé de collaborer avec nous. Nos premières expériences leur ont permis d'apprécier les procédés en usage dans les laboratoires, et qui, tout en étant d'une bienveillance absolue pour les personnes, permettent en même temps d'apporter dans les recherches les méthodes les plus précises et l'esprit de suite nécessaire aux investigations scientifiques.

« Aussi, en annonçant l'organisation d'un laboratoire, adressons-nous une seconde fois un appel à toutes les personnes qui peuvent contribuer au progrès de ces études et, si possible, à la solution de problèmes encore si obscurs.

« Ce local nous permettra sans nul doute de rendre plus effective la collaboration que nous voudrions trouver parmi nos membres. Des heures régulières pourroient être fixées, où ces derniers rencontreroient au laboratoire des membres du groupe qui seront heureux de les recevoir et de prendre connaissance des cas qui leur seraient soumis. En dehors de ces réceptions, d'autres heures pourront être réservées aux travaux que les adhérents désireraient entreprendre, sous la direction des membres du groupe. On s'efforcera en outre, selon les circonstances, d'organiser des réunions périodiques et des causeries scientifiques, au cours desquelles on échangerait des idées sur les questions mises à l'étude. La réussite complète de ces projets est subordonnée à l'organisation définitive du laboratoire. Nous croyons répondre ainsi aux désirs de quelques-uns de nos adhérents, qui sont venus nous proposer leur concours pour faciliter au groupe l'observation d'un grand nombre de sujets, condition *sine qua non* de la fécondité des travaux.

« Car, pour faire progresser les études de cette nature, il est indispensable de pouvoir répéter de nombreuses fois les mêmes expériences et de comparer les résultats donnés par beaucoup de sujets. C'est alors seulement que le groupe pourra publier les résultats dûment contrôlés des recherches déjà commencées, recherches qui, malgré l'insuffisance des moyens et des ressources dont on a disposé, ont cependant fourni des indications très importantes. »

Il est à peine besoin de dire que cette circulaire a produit la meilleure impression chez les psychistes, malgré la prévention formidable qui existe depuis longtemps déjà contre l'Institut.

Nous pouvons ajouter, en attendant, que l'on s'efforce de soumettre à l'examen du groupe quelque médium de premier ordre. Dans ce cas, il paraît décidé que les séances auront lieu de telle façon à contenter le psychiste ou le spirite le plus exigeant. Malheureusement, on a déjà rencontré bien des difficultés, bien des désillusions, à ce sujet...

\*  
\* \* \*

Nos lecteurs seront sans doute heureux de connaître l'avis porté sur l'Institut Général Psychologique de Paris par l'un des hommes qui le connaissent le mieux : M. Sage, qui en parle justement dans son livre, *La Zone-Frontière*, dont il a été question plus haut. Voici son jugement impartial et équilibré :

« Malgré leur parti pris de ne rien entendre, les savants ont eu les oreilles tellement rebattues des phénomènes psychiques, qu'à la fin, agacés, beaucoup veulent savoir ce qu'il en est. Un jeune attaché à l'ambassade de Russie à Paris, M. Youriévitich, a pu réaliser, avec le concours de M. Oswald Murray de Londres, un tour de force que, malgré son énergie et tout son dévouement, il n'aurait pas réalisé il y a seulement quelques années. Il a pu réunir dans un institut la plupart des savants français pour les amener à étudier, non seulement les questions psychologiques, mais encore les questions psychiques. La chose n'a pas marché toute seule. Dans l'idée de M. Youriévitich, les questions psychiques devaient avoir la prépondérance ; mais la plupart des savants, venus là surtout dans l'espoir de trouver des ressources pour leurs travaux particuliers, auraient voulu, eux, reléguer les questions psychiques au dernier plan, sinon dans le cabinet aux oubliés. « Mais si nous faisons appel aux médiums, disait « l'un des plus connus, on se moquera de nous. » M. Youriévitich a tenu bon, et il faut lui en être reconnaissant. On a débarqué, il est vrai, les vieux psychistes, les de Rochas et autres, mais M. Youriévitich n'y est pour rien : il a laissé faire pour empêcher certains, auxquels il tenait, de se retirer, nouveaux Achilles en courroux, sous leur tente. On veut bien consentir à la fin à examiner ces sottises du psychisme et à démasquer les médiums, mais on ne veut pas être exposé à couloyer ceux qui de longue date leur ont accordé de l'importance en dépit des académies.

« Enfin l'Institut psychologique existe, et il existe uniquement grâce à M. Youriévitich, qui se dévoue tout entier à une

grande idée, à un âge où les hommes de sa caste ne songent guère qu'à dindonner dans les salons. Mais que donnera-t-il, cet institut? Ce ne sont pas les instituts qui font les grandes découvertes; le génie échoit à un homme, jamais à un groupe, quoiqu'un groupe puisse favoriser l'éclosion d'un génie. Mais les instituts ont du poids sur l'opinion; ils peuvent créer rapidement un public; or aucune étude n'avance sans un public. Si l'Institut psychologique rend ce service, il aura déjà été très utile.

« Mais durera-t-il? Si M. Youriévitich venait à disparaître ou à l'abandonner, il tomberait aussitôt. Il est composé d'éléments trop hétérogènes, et M. Youriévitich a peut-être vu trop grand; il a trop oublié le proverbe : Qui trop embrasse mal étreint. »

### **Pour une Collection de Gravures psychiques.**

Nous recevons de M. Max-Rahn, rédacteur de l'*Uebersinnlichen Welt*, Berlin, Schönhauser-Allée, 42 :

« Les possesseurs de photographies et de gravures représentant des manifestations psychiques, des lieux hantés, des apparitions de fantômes, des états somnambuliques, hypnotiques et magnétiques, des moments intéressants de séances, des matérialisations, des effluves magnétiques, des appareils de recherche ou de contrôle, ainsi que des médiums et des personnages connus dans le mouvement psychique, sont priés de bien vouloir nous les envoyer.

« Nous avons l'intention de rendre ces matériaux plus tard accessibles au public, au moyen de vues cinématographiques et de conférences explicatives, et d'exciter ainsi l'intérêt pour le psychisme.

« Les photographies seront imprimées par nous-mêmes, afin d'offrir toutes les garanties de retour à l'expéditeur.

« Il est inutile de faire ressortir la valeur d'une telle collection (à part l'usage de propagande qu'on lui destine) pour l'histoire du développement de la médianité, du spiritisme et du psychisme; les soussignés espèrent donc qu'on mettra un grand nombre de gravures à leur disposition. »



## Les Fédérations spirites d'Angleterre et des États-Unis.

Les journaux spirites anglais nous donnent le compte rendu du congrès annuel de l'Union nationale des spirites (*Spiritualists' National Union, Ltd.*) qui eut lieu, les 4 et 5 juillet, au temple spirite de la Heber-Street, à Londres. Le président était M. William Johnson. Cette Union, qui réunit la plus grande partie des sociétés spirites anglaises, n'existe que depuis une année, mais elle est une transformation des *Spiritualists' National Federation* qui comptait déjà treize années d'existence, quoiqu'elle ne fût pas encore un corps légalement reconnu. Les Sociétés représentées au congrès étaient presque 80.

Dans son discours d'ouverture, le président se plaignit, entre autres choses, du manque de fonds, ne permettant pas de donner un plus grand développement à la propagande.

M. John Ainsworth, de Blackpool, dit qu'il désirait, depuis un certain temps déjà, faire quelque chose pour les lycées spirites des enfants; maintenant, il avait décidé d'offrir à l'Union un édifice lui appartenant à Blackpool, avec les meubles qu'il contient, afin d'y établir une maison pour les convalescents des lycées en question et pour les spirites pauvres. Il se proposait encore de faire le possible pour doter cette institution des fonds nécessaires à son but.

La réunion fut close avec un vote de remerciement à M. Ainsworth, et après l'élection aux charges de l'Union.

Le jour suivant (dimanche 5), le Rév. J. Page Hopps donna aux congressistes et à de nombreux invités une conférence sur cet argument : « Jusqu'à quel point les phénomènes spirites peuvent-ils être attribués à des esprits désincarnés? » Il soutint que l'influence de ces derniers paraît se manifester dans tout un ordre de phénomènes. Suivit une discussion, à laquelle participèrent une douzaine de personnes.

Dans l'après-midi, M. Philips, le directeur de *The Two Worlds*, donna lecture d'un discours sur « l'Œuvre de propa-

gande ». Dans la soirée, autres discours, chœurs chantés dans le temple spirite, etc.

Dans le *Banner of Light* nous trouvons le compte rendu de la conférence annuelle tenue à Chicago par les délégués de l'Association des spirites de l'État de New-York.

Le président A. W. Richardson parla dans son discours du développement que l'Association avait pris au cours de l'année dernière. Il rapporta les efforts faits pour rédiger une liste comprenant tous les spirites déclarés de l'État — efforts qui n'aboutirent qu'en partie, à cause du manque de temps et d'argent. Il espère que le travail pourra être promptement terminé. Il donna des éclaircissements au sujet de l'action du « missionnaire spirite » de l'État (chaque État de la Confédération appointe un missionnaire; celui de New-York est M<sup>me</sup> Reynolds). Il parla des *campmeetings* locaux; les spirites de New-York se réunissent actuellement, dans le courant de l'été, aux « champs » de Freeville, de Lily Dale (qui prendra le nom de *City of Light*, ville de la lumière) et de North Collins.

Il toucha enfin à la question délicate de l'ordination des ministres spirites, chargés de prêcher l'Évangile du spiritisme : pour cette année ne fut décidée aucune ordination de ministre.

Il se plaignit du peu de cas que l'on faisait des lycées spirites des enfants (*Children's Lyceums*), qui sont tellement utiles à la propagande. Cependant on a formé un comité pour fonder à New-York un de ces lycées.

L'Association possède un fonds, qui lui vient d'un legs, pour ériger une maison destinée aux médiums vieillissés et indigents. Mais ce fonds n'étant pas suffisant, le président Richardson invite les croyants à donner une obole pour cette institution.

Le onzième congrès fédéral spirite aura lieu à Washington en septembre.

Nous avons jugé intéressant de dire quelques mots de ces réunions pour mieux faire connaître l'action publique qu'exercent les *spiritualists* anglais et américains. L'on ne peut qu'admirer leur activité et leur esprit de propagande; malheureusement il paraît que les Anglo-Saxons comprennent

encore moins que les spirites latins, qu'en faisant sortir le spiritisme du domaine purement scientifique, pour en former une religion constituée comme toutes les autres, c'est-à-dire une Église, ils ne l'élèvent point, mais au contraire ils aboutissent à amoindrir son importance mondiale.

## ÉTUDE NOUVELLE SUR L'HÉRÉDITÉ <sup>1</sup>

L'exemple d'*hérédité astrale* qui suit est un extrait du nouveau volume sous presse que publie M. Paul Flambart. Il montrera sur quelle base scientifique s'appuie l'auteur dans son étude réellement nouvelle sur l'hérédité transmise par les astres :

Exemple de deux sœurs ayant pour données de nativité :

Latitude 48° — 25 septembre 1875 — 10 h. matin.

Latitude 48° — 26 mars 1877 — 10 h. soir.

L'ordre des figures qui suivent est celui des données<sup>2</sup>.

Trois planètes : Mars, Uranus et Neptune, sont aux mêmes lieux du zodiaque.

Les aspects semblables sont : la conjonction du Soleil et de Vénus, la quadrature (à 10 degrés près) du Soleil et de Mars, l'opposition de la Lune et de Saturne ; les mêmes aspects de sextile entre l'Ascendant et Mars et de quadrature entre l'Ascendant et Uranus.

La journée seule de la naissance de la jeune sœur par les positions planétaires dans le zodiaque était exceptionnelle comme analogies planétaires.

Enfin, la nativité s'est opérée au moment précis où le zodiaque, déjà très ressemblant à celui de la sœur aînée, présentait au lieu de naissance une orientation identique, c'est-à-dire donnait même « milieu du ciel » et même « Ascendant ».

En résumé la naissance a eu lieu dans l'année 1877 à un moment où la ressemblance planétaire passait par un maximum.

Paul FLAMBART,

*Ancien élève de l'École polytechnique.*

1. *Étude nouvelle sur l'hérédité*, par Paul Flambart. 1 vol. in-8° Prix : 6 fr. (Chez Chacornac, 11, quai Saint-Michel, Paris.)

2. Voir *Langage astral* pour l'explication des figures astronomiques. Les traits renforcés des figures montrent les notes héréditaires principales.

## UNE VISITE AU DOCTEUR MARTIN EN 1902



*Dialogues sur des faits historiques du XIX<sup>e</sup> siècle, tenus soigneusement sous le boisseau par la plupart des histoires officielles ou officieuses contemporaines au sujet de Louis XVIII, de Charles X, de la duchesse d'Angoulême et du Dauphin son frère, ainsi que d'un humble laboureur de la Beauce, Martin de Gallardon.*

*Dédié aux réflexions des honnêtes gens de toutes les classes et de tous les partis, y compris « les royalistes » qui se prétendent « légitimistes » et... se font illusion.*

### PRÉAMBULE

Quand on s'est fait une conviction, étayée sur des preuves aussi fortes que celles publiées par les écrivains indépendants, mais trop rares, hélas ! qui ont eu l'honnêteté et le courage de dévoiler le crime explicatif des principaux bouleversements nationaux de tout un siècle, c'est-à-dire la suppression civile, par un faux acte de décès, du fils de Louis XVI, on n'est pas fâché de se mettre en rapport avec quelques témoins de ce drame, mytérieux et sanglant tout à la fois.

On se rend ainsi mieux compte de la valeur et de la sincérité des témoignages, aussi précis que vengeurs, rendus en faveur de la vérité et de la justice méconnues, témoignages qu'il n'est plus guère facile à la masse de contrôler, maintenant que la plupart de leurs auteurs ont trépassé.

On s'explique en même temps la raison d'État qui a plané sur la décision de tous les tribunaux français et les a empêchés d'accorder à temps *l'enquête* si éloquemment réclamée par Jules Favre au début de 1874, durant le procès intenté par les héritiers de Louis XVII, devant la Cour d'appel de Paris, au comte de Chambord, qui... fit défaut.

Les années passent, et les témoins — ou mieux les acteurs — du drame deviennent de plus en plus rares. Il convient donc de se presser, si l'on veut encore arriver en temps utile.

Comme on nous avait signalé un de ces témoins les plus sensationnels, le fils du fameux Martin de Gallardon, demeurant au 315 de la rue de Vaugirard, à Paris, nous avons prié un ami de la Survivance de demander à ce vieillard, âgé de quatre-vingt-sept ans, s'il consentirait à certifier devant nous tout ce qui avait été écrit touchant les révélations et démarches de son père, ainsi que les faits qu'il avait vus se dérouler sous ses propres yeux il y a un demi-siècle et plus.

On nous répondit que le docteur Martin ne se refusait nullement à cette entrevue, mais qu'il serait prudent de lui soumettre un questionnaire; car la seule infirmité du bon vieillard étant depuis peu une forte surdité, sans la parole écrite, m'était-il dit, l'entretien risquerait de s'égarer.

Fort de cette assurance, nous fîmes précéder notre visite de demandes écrites. Avec une amabilité parfaite, M. le docteur Martin fit, à son tour, passer sous nos yeux certaines réponses, écrites également de sa propre main, réponses qui furent complétées verbalement pendant le cours de la conversation que nous eûmes avec lui, tantôt à l'aide de la plume, tantôt à travers le petit instrument qu'on appelle cornet acoustique.

Aujourd'hui nous sommes heureux, par amour pour la justice, de pouvoir communiquer, à ceux que la lueur de la vérité ne fait point reculer ou sourire, le résultat de cette enquête, laquelle, au fond, n'offre d'autre utilité — digne de toute attention cependant — que de confirmer ce qui a pu antérieurement être écrit sur le sujet.

Nous reproduirons donc le questionnaire tel que nous l'avons posé, mettant entre guillemets toutes les réponses écrites de la main même du docteur Martin; développant ensuite celles que nous avons recueillies de vive voix et pour lesquelles, séance tenante, nous avons nous-même buriné plusieurs notes, dans la crainte de quelque erreur de mémoire.

## PREMIÈRE QUESTION

— M. le docteur Martin voudrait-il nous raconter la démarche du général de La Rochejaquelein, accompagné de son aide de camp et de

son ordonnance, dans la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1830, à Gallardon? — La réponse de son père? — Lui, enfant âgé alors de quinze ans, a-t-il bien *entendu* cette réponse ou bien est-ce son père qui la lui a transmise? — En un mot, quels sont ses souvenirs à ce sujet?

*Réponse.* — « Le général de La Rochejaquelein est bien venu à Gallardon du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1830. Il vint prier mon père de venir au-devant de Charles X à Maintenon, ville la plus proche de Gallardon. Mon père s'y refusa et dit au général que le roi ne remonterait pas sur le trône, qu'il y avait derrière lui comme une main qui le repoussait.

« Plus tard, le général a nié cette entrevue. Mais, étant à Orléans, chez des amis, — le 18 février 1857, — le général s'y trouvait également chez son neveu (le marquis de La Rochejaquelein, sénateur). Il me fit demander par le capitaine Blon (parent de Cathelineau) d'aller le voir. Je m'y refusai.

« Alors il vint me trouver chez mes amis en grommelant dans l'escalier qu'un pauvre vieillard était obligé d'aller voir un jeune homme<sup>1</sup>. — Je lui dis, en le recevant, que je n'avais point voulu aller chez son neveu, car je n'aurais pu m'empêcher de l'y traiter de menteur pour avoir nié (dans les salons, à Paris et ailleurs) sa visite à Gallardon comme envoyé par Charles X. »

— Vous rappelez-vous exactement la démarche du général auprès de votre père?

*Réponse.* — « Fort bien. Au milieu de la nuit, on frappa à la porte de la ferme, et nous fûmes réveillés. Mon père alla ouvrir, à moitié vêtu, et moi je suivis. J'ai donc tout entendu. Je me souviens qu'il faisait fort chaud, que toute la conversation, qui n'a pas duré plus d'une demi-heure, a été tenue au dehors dans la cour, mon père se trouvant sur les marches de la maison.

« Le général, pour trouver notre habitation, avait réveillé pas mal de voisins, qui, le lendemain, en jasèrent, étant fort mécontents d'avoir été dérangés dans leur sommeil.

« Quand le général prit congé de mon père, pour ne plus devoir demander sa route à personne, ce fut mon frère Denis qui le reconduisit sur la route de Maintenon. »

En dehors du surnaturel, c'est-à-dire des révélations de Martin, qui donc, après un tel témoignage, oserait encore affirmer que la Restauration, soit en la personne de Louis XVIII, soit en celle de Charles X, s'est toujours crue en possession légitime du trône et que — comme le disait un

1. M. Antoine Martin avait à cette époque quarante-quatre ans, et le général Auguste de La Rochejaquelein en avait soixante-quatorze. — M. Martin reçut le général à 8 heures du soir, chez M. Breton, beau-père du capitaine Blon, rue de Bourgogne.

jour le comte d'Hérisson lui-même — tous les principaux actes de ces deux règnes, y compris la piteuse fuite de Charles X, n'ont pas été inspirés par la secrète pensée de la survie du royal neveu?

## DEUXIÈME QUESTION

— Avant mon départ pour Paris, j'ai lu et relu la lettre publiée dans *le Cabinet noir*<sup>1</sup>, relatant l'entrevue de M. le docteur Martin lui-même avec le général de La Rochejaquelein. — Mais, à la suite de cette entrevue, que fit en réalité ledit général? Ne bougea-t-il pas plus qu'auparavant? — Les témoins de cette conversation n'en soufflèrent-ils mot à personne? Le docteur ne connut-il aucun des noms de ces témoins?

Rappelons tout d'abord, pour le résumer, cet important témoignage.

Le 22 novembre 1886, le docteur Antoine Martin confirmait par écrit au comte d'Hérisson le récit fait par lui à M. Gruau de La Barre, récit dans lequel est relatée son entrevue en 1857 avec le général de La Rochejaquelein.

C'est avant tout la confirmation de la démarche faite auprès de Martin père dans la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1830. — De plus, devant Martin fils, le général de La Rochejaquelein déchargea sa conscience du poids suivant : *Avant sa mort, Madame la Dauphine, tout en larmes, fit appeler le général et lui donna la mission de rechercher et de reconnaître son frère dont elle avouait la survivance*<sup>2</sup>.

Il suffit donc de méditer cet aveu et, en même temps, la démarche du vieux général, pour toucher du doigt la profondeur même du cœur humain et s'expliquer ainsi ces alternatives d'aveux et de négations qui remplirent l'existence entière de la malheureuse princesse!

1. *Le Cabinet noir (Louis XVII-Napoléon-Marie-Louise)*, par le comte d'Hérisson, pp. 31-34. — Paris, Paul Ollendorff.

2. La loyauté nous oblige à rappeler que si le fait même de l'aveu de la duchesse d'Angoulême au général de La Rochejaquelein ne peut être contesté, des difficultés sérieuses ont été soulevées au sujet des termes de cet aveu et surtout de l'époque à laquelle il aurait été fait. — Cf. *Légitimité* du 30 juillet 1893; des 21 janvier, 4, 11, 18, 25 février et 18 mars 1894; *Bulletin de la Société d'études sur la question Louis XVII*, de décembre 1893, p. 270, et de mars 1894, p. 65. — A. R.



C'est la véritable clef de l'énigme, c'est-à-dire de l'attitude de la duchesse d'Angoulême en face des revendications de son frère.

Placée, sa vie durant, entre un devoir impérieux et l'intérêt qu'elle avait à ne pas compromettre sa famille usurpatrice, cette femme, sur le bord de la tombe, sent la nécessité d'une réparation. Elle croit sa conscience dégagée en confiant à un autre la mission qu'elle aurait dû remplir elle-même.

A son tour, le général pense à satisfaire à ce mandat testamentaire en le confiant au fils de Thomas-Ignace Martin, qui avait été le messager — mystique ou céleste — chargé d'avertir le roi lui-même.

Et le mandataire de la duchesse d'Angoulême se crut sans doute quitte devant Dieu et devant les hommes, en se contentant de cette réponse faite par le fils du voyant, qui n'avait eu égard ni pour son âge ni pour ses jambes, mais qu'il tenait à voir à tout prix :

« J'ignore le lieu de retraite actuelle du Dauphin <sup>1</sup>. Mais ce que vous me dites là me rappelle que mon père a toujours prédit que la sœur serait la dernière à reconnaître son frère ! »

Voilà donc comment, la faiblesse ou la complicité du cœur humain aidant, les plus monstrueuses iniquités se perpétuent !

Mais voilà comment aussi ces complicités sont châtiées par les conséquences mêmes des événements qui en découlent !

A la question si nettement posée sur l'entrevue du docteur Martin avec le général de La Rochejaquelein en 1857, il nous fut fait, par écrit, la simple réponse que voici :

« Tous les témoins de cette conversation sont morts, et personne n'a parlé de cette conversation. Finalement, ce jour-là, nous nous sommes quittés bons amis. »

C'est-à-dire que, le premier mouvement d'aigreur ayant disparu, le docteur Martin et son visiteur se séparèrent en bons termes.

Qu'on dise encore, après cela, que les naundorffistes font tort à leur cause en malmenant la *sainte* duchesse d'Angoulême!...

<sup>1</sup> M. Martin fils ignorait, on le voit, à cette date de 1857, la mort de Louis XVII à Delft en 1845.

Expliquer, d'après ses aveux mêmes, n'est point, à notre sens, malmener une personne.

La seule moralité qui se dégage de là, c'est que, quand l'homme est placé entre son devoir et son intérêt, il voit trouble, et à la veille de la mort seulement une notion plus claire du devoir lui apparaît.

Or, qui donc oserait nier que, en présence de la possession d'état des Bourbons dits aînés, l'intérêt de la sœur n'était pas d'accepter la version de la mort de son frère, de le préférer entre les bras de l'Éternel plutôt que de le serrer dans les siens<sup>1</sup> ???

### TROISIÈME QUESTION

— Le docteur Martin voudrait-il me raconter également, dans tous ses détails, l'entrevue si importante qu'eut jadis son père avec M. le duc de Montmorency, beau-frère du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld? — A quelle date cette visite eut-elle lieu? — Comment fut-elle provoquée? Chez la duchesse de Luynes, n'est-ce pas? Cette duchesse était la grand'mère du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld<sup>2</sup>.

Rappelons en deux mots, ce qui a été publié à ce sujet :

Mathieu de Montmorency fut député auprès du prophète beauceron, de la part de Charles X, pour connaître le fameux secret qui avait été dévoilé au roi Louis XVIII, car Martin avait promis au roi de ne point l'ébruiter. — C'est à Mathieu de Montmorency qu'il confessa que ce secret avait trait à la survie de Louis XVII.

A cette question il me fut répondu laconiquement :

« Je ne sais rien de ce qui s'est passé à Eclimont<sup>3</sup>. Tout ce

1. Si, parmi les importants lecteurs d'occasion sous les yeux desquels passera ce numéro, il s'en trouvait qui pussent éclairer ou confirmer la très authentique déclaration du général Auguste de La Rochejaquelein, nous les adjurons, au nom des droits imprescriptibles de la justice et de la vérité, d'avoir le courage de dire publiquement ce qu'ils savent. — A. R.

2. Ou, plus exactement, la grand'mère de sa femme, le vicomte de La Rochefoucauld ayant épousé M<sup>lle</sup> de Montmorency.

3. L'entrevue de Martin et de Mathieu de Montmorency n'eut pas lieu à Eclimont (terre qui appartenait à la duchesse de Luynes), mais aux environs, chez M. le curé de Bleury, ainsi qu'il ressort du document inédit publié plus loin et de la lettre de la duchesse Mathieu de Montmorency à l'*Ami de la Religion*, en date du 30 octobre 1834. Dans cette lettre (Cf. *Lég.*, 1893, 19 nov., p. 3, col. 3), M<sup>me</sup> de Montmorency, tout en confirmant le fait et le fond même de cette rencontre, nie que son mari ait jamais été envoyé par Charles X pour consulter Martin. — A. R.

que je puis dire, c'est qu'il a été beaucoup question de Louis XVII, et Mathieu de Montmorency en fut tellement frappé, qu'il n'a pu survivre. Vous savez le reste. »

Mathieu de Montmorency mourut en 1826, le vendredi saint 24 mars, croyons-nous.

Il convient d'ajouter que le docteur Martin, prié par nous de préciser quelque peu, ajouta verbalement :

« Mon père était seul, ou plutôt je ne l'accompagnai point. Je n'ai donc personnellement rien entendu ; mais je certifie que mon père m'a raconté *avoir dit à Mathieu de Montmorency que Louis XVII était bien vivant.*

« Je ne saurais fixer la date de l'année ; je sais seulement que l'entrevue eut lieu en été. Mon père ne fut pas prévenu de cette visite : le messenger se présenta devant lui tout à fait à l'improviste. »

Que découle-t-il de ce témoignage et de ces quatre mots significatifs : *Vous savez le reste?* — C'est que tout ce qui a été écrit à cet égard est parfaitement exact.

Puis, dans le cours de la conversation, nous ne pûmes nous empêcher d'exprimer le sentiment suivant : — Dans de multiples milieux rattachés aujourd'hui à la maison d'Orléans, après avoir couru plus de la moitié d'un siècle après une figure princière dont la naissance était illégitime aux yeux de l'Église, quoique ce prince se prévalût si respectueusement de sa doctrine, bien des personnes hautement considérées, bien des noms retentissants dans l'estime du monde se sont donc comportés, en face de cette vérité gênante, exactement de la même façon que tant d'autres acteurs de notre histoire contemporaine, en face de situations plus ou moins régulièrement acquises, ont accepté ou acceptent docilement tout ce que la politique leur apportait ou leur apporte de profit.

Dans quels partis politiques trouve-t-on le plus de circonstances aggravantes, ou le plus de circonstances atténuantes ? — Laissons à l'Éternel le soin de scruter les consciences de chacun.

Pour notre part, bornons-nous à tirer les déductions logiques de faits probants et indéniables à la fois.

Aujourd'hui, en effet, à quel spectacle politique assistons-

nous ? — De fameux royalistes, ô ironie de la Providence ! se rattachent *aux descendants* des perpétuels Caïns de leur principe !!!

Or, depuis le décès du comte de Chambord, qui n'a pas entendu ou lu des réflexions telles que celle-ci : — Ce prince, au fond, était un superstitieux, immobilisé toute sa vie, parce qu'il n'était pas assez sûr de son droit.

Quant à nous, nous avons souvenance complète du fait suivant :

Après le décès de son mari, la comtesse de Chambord fit appeler auprès d'elle le Père jésuite Marquigny, que nous avons fort bien connu quand il résidait à Lille. Ce religieux avait accepté la tâche d'écrire la vie du comte de Chambord et, par conséquent, de perpétuer les dithyrambes élogieux qui n'ont cessé de saluer ce prince dans la plupart des familles les plus aristocratiques et les plus catholiques de l'époque.

Mais la veille du jour où le P. Marquigny se disposait à mettre la première main à son œuvre, il mourut subitement ; et nous nous rappelons parfaitement avoir lu, dans certaines feuilles d'alors, le détail suivant : — La comtesse de Chambord fut tellement frappée de la mort foudroyante du religieux, *qu'elle crut y voir un avertissement de la Providence* et manifesta, à partir de ce jour, la volonté formelle que personne plus ne se mit à la même tâche <sup>1</sup>.

NOTA. — Avant de passer à la quatrième question, il nous semble utile de reproduire intégralement les lignes suivantes, encore inédites. Elles ont été extraites, par un ami de la cause, d'un vieux registre manuscrit de 126 pages, rédigé avant l'année 1835 et renfermant, entre autres, une grande quantité de documents précis concernant Martin de Gallardon.

Voici ce qu'on trouve dans ce manuscrit, aux pages 43 et 45 (nous conservons le style et l'orthographe de l'époque) :

1. Cf. *Légit.*, 1886, pp. 319-320.

*Conversation de Martin avec Louis XVIII. — Mardi 2 avril 1816.*

M. le marquis de Pacca (neveu du célèbre cardinal de ce nom) ayant lu mot à mot à Martin tout ce qui est écrit dans la première relation, selon l'impression de Paris 1827, depuis la page 7 jusqu'à la page 74, il a déclaré que ces pages contenoient parfaitement la vérité...

Ayant demandé à Martin à qui il a promis le *Sécret* et pourquoi?

« J'avois promis le *Sécret* à Louis XVIII et je le lui avois promis sur tout ce qui regardoit le but de ma mission et le *Sécret* que je lui avois revellé en sa présence comme l'ange m'avoit dit et que je ne connoissois pas avant d'être devant lui. »

Ce qu'il avoit dit au Roi de *sécret* lui ayant été demandé par le ministre (M. Decazes) et le préfet (M. de Breteuil<sup>1</sup>), il lui avoit répondu que rien au monde ne lui feroit divulguer, vu la promesse qu'il en avoit faite au Roi.

Ayant demandé ensuite à Martin s'il avoit depuis divulgué le *Sécret*, à quelle époque et pourquoi? Martin a répondu : « J'ai gardé le *Sécret* jusqu'à la mort de Louis XVIII; mais dans le mois d'octobre d'après. M. le marquis de Sailly (d'Orléans), étant venu chez moi, me fit des questions sur mon entretien avec Louis XVIII, et ayant répondu que je ne voulois pas dire mon *Sécret*, il me fit sentir que l'intérêt de l'État et de la Religion demandoient que mon *Sécret* fût su par Charles X, auquel Louis XVIII n'avoit rien dit; enfin, il me décida à lui dire le *Sécret*, en me disant qu'il étoit chargé par une certaine personne de venir le lui demander de la part du Roi.

« Après cela, il m'est venu une invitation de la part de M. le curé de Bleury, de me trouver un dimanche, jour de la Saint-Pierre (3 juillet 1825), à la maison de la communauté de ce curé, où je trouvois M. Mathieu de Montmorency et plusieurs ecclésiastiques. Il fut parlé de ce *Sécret* et M. le duc fit l'impossible pour me faire révoquer ce que j'avois dit à M. de Sailly en me disant, entre autres choses, que si l'Existence du Prince Légitime étoit vraie, M<sup>me</sup> la Dauphine, sa sœur, Princesse si pieuse, ne permettroit pas qu'on ne lui fit point justice. » Mais Martin répondit que M<sup>me</sup> la Dauphine seroit malheureusement celle qui s'opposeroit le plus à la Rentrée du Prince Légitime sur le trône et que du reste lui, Martin, n'avoit dit le *Sécret* et la vérité relativement à ce qui lui a été inspiré que parce que cela lui avoit été demandé comme de la part du Roi; qu'alors l'un des ecclésiastiques dit : « Mais le Prince qui pouvoit avoir droit au trône est mort il y a un an », et qu'alors lui Martin (qui a beaucoup pleuré en faisant toutes ces réponses, disant que cela lui rappeloit ses entretiens avec l'ange) répondit : « Si le Prince vivait il y a un an, il vit encore »; enfin, Martin a dit qu'après cette époque, il a dit le *Sécret* avec plus ou moins de

1. Le présent numéro sera adressé à M. le comte de Breteuil, rue de Chaillot, 50, à Paris, que nous supposons parent de l'ancien préfet.

détails à des personnes qu'il croyait mériter sa confiance et pour le plus grand bien en pensant que l'ange ne lui avoit jamais deffendu de parler et qu'il n'avoit promis le Sécrot qu'à Louis XVIII qui n'existoit plus. »

Suit l'entretien de Martin avec le roi, raconté dans tous ses détails.

Louis XVIII était mort le 16 septembre 1824. |

(A suivre.)

Frédéric MOENECELAY,  
Ancien magistrat,  
Adjoint au maire de Bailleul (Nord).

### OBSERVATION

Nous lisons, dans le *Correspondant* du 25 août 1903, sous la signature de L. de Lanzac de Laborie :

« De tous nos érudits, M. Lenôtre est assurément celui qui connaît le mieux les détails familiers et pittoresques de l'histoire révolutionnaire. Il est au courant, non seulement de la biographie des personnages, mais des lieux où ils ont vécu, également expert soit à fouiller les dépôts publics et les archives des officiers ministériels, soit à dénicher dans la banale uniformité du Paris moderne les vestiges des ruelles et des masures d'il y a cent ans.

« M. Lenôtre vient de publier une seconde série de ces études détachées qui, sous le titre de *Vieilles maisons, vieux papiers*, ont eu le plus vif et le plus légitime succès... Une de ces monographies, la première, mérite d'être citée à part, tant elle est attirante et émouvante : elle a trait au couple Simon, ce ménage de savetiers qui furent quelques mois les éducateurs et les geôliers du petit roi de France. A travers le fouillis de légendes et de déclamations amoncelé autour de ce sujet dramatique entre tous, M. Lenôtre a très clairement discerné et démontré que les Simon n'étaient pas des bourreaux, mais des butors, et que le sort du royal enfant n'en devint, d'ailleurs, que plus lamentable, car s'il fut moins rudoyé qu'on ne l'avait dit, il fut dégradé intimement davantage.

« Mais c'est surtout la conclusion de l'historien qui nous laisse anxieux, car, sans oser se prononcer définitivement, il montre du moins que la femme Simon, morte seulement en 1819, *affirma toute sa vie qu'elle avait fait évader le petit prisonnier en lui substituant un enfant rachitique et muet; il prouve que les détails accessoires de ce récit sont tous vérifiés par des documents.* Voilà qui nous permet tôt ou tard un nouveau, un passionnant Louis XVII. »

## LES ANGES ET LES BÉATITUDES

## FRUITS DU SAINT-ESPRIT

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce qu'à eux appartient le royaume des cieux. »

Jésus ayant gravi la côte suivi d'une foule dont il venait de guérir les malades, se mit à prononcer huit fois le mot : *Bienheureux*. — Ceux qui en concluent qu'il y a huit béatitudes se trompent. Il n'y en a que *sept*. A la huitième fois, Notre-Seigneur résume ce qu'il vient de promettre aux chrétiens qui sont pauvres, doux, versant les larmes de la bonté, justes, miséricordieux, purs, paisibles. — La persécution est assurée aux fervents, aux hommes apostoliques qui se rendent autrement heureux que les méchants. L'apôtre, quels que soient sa condition et son apostolat, c'est-à-dire celui que la charité pousse à se haïr soi-même et sa propre vie, s'il le faut, par amour du prochain, pour le bien spirituel d'autrui, celui-là est sensé cumuler les sept vertus officielles, racines de l'éternelle béatitude; celui-là, le divin Crucifié l'assimile aux vrais pauvres d'esprit, et c'est ce qu'il exprime en disant une dernière fois : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce qu'à eux appartient le royaume des cieux. » — C'est là plus qu'une promesse ordinaire, c'est une assurance péremptoire : Celui qui est pauvre selon l'esprit chrétien, et cela jusqu'à oublier ses propres intérêts, sa propre vie, a, par le fait, droit au bonheur des élus *qui meurent dans d'aussi heureuses dispositions*.

\*  
\* \*

Les charismes divins dont il a été parlé sont des grâces extraordinaires octroyées seulement à certaines âmes de choix.

Les vertus, ainsi que les dons qui les accompagnent toujours, constituent des *capitaux* spirituels déposés dans l'âme en même temps que le trésor de la grâce sanctifiante. Dépôt sacré qui, sans activité, sans le labeur qui fait les saints, ne fructifierait point, risquerait même de se perdre.

Les *intérêts* de ce fonds sacré sont de deux espèces : célestes et terrestres. Les intérêts terrestres sont les *Fruits du Saint-Esprit*; les intérêts célestes sont les *Béatitudes*.

Suscités par les dons, les actes vertueux sont, *en tant qu'ils nous sanctifient*, des Vertus; — *en tant que ces actes du bien pratiqué nous délectent*, ce sont les Fruits du Saint-Esprit. Ces divins fruits sont donc une manne très suave au goût de l'âme, car nos bonnes actions sont imprégnées de l'ineffable saveur de l'Esprit saint, de cet Esprit d'amour qui y coopère par ses dons, de sorte que leur effet initial est comparable à une germination de fruits spirituels que l'âme ravie savoure avec délices, délices qui vont jusqu'à provoquer d'abondantes larmes de bonheur chez les amis de Dieu.

Les Béatitudes, à leur tour, ne sont autre chose que les conséquences à venir du vertueux labeur, et leur ensemble constitue la fin dans laquelle se reposera l'homme de bonne volonté qui eut à cœur ici-bas le bien de Dieu et le bien de ses frères.

Mais Dieu nous ayant créés pour le bonheur, il ne nous le laisse pas attendre. Au sein des plus grandes vicissitudes de notre humble condition de mortels, les Fruits sacrés de l'Esprit de Dieu nous apportent une consolation surabondante en douant nos bonnes actions d'un avant-goût des célestes voluptés qui en est la première récompense et un premier motif de les pratiquer. Et comme ces mêmes bonnes actions tendent, en définitive, au bonheur incomparable dont les saints jouissent au ciel, elles sont, pour nous, les causes des



Béatitudes révélées par le Verbe sur la montagne; de sorte que le bonheur céleste n'a d'autre voie que le bonheur terrestre. Le Saint-Esprit nous procure celui-ci; le Fils nous procure l'autre pour répondre au grand désir du Père.

Oh! le bonheur, n'est-ce pas ce que tout le monde souhaite et ce que Dieu souhaite à tous les hommes qui seuls sont capables de se rendre malheureux en suivant une autre voie que celle de la vérité et de la vie, en cherchant de faux biens? — Lorsque nous élevons notre voix vers Dieu, qu'est-ce que nous demandons, sinon d'être heureux et de faire des heureux? — Oui, c'est bien le bonheur sur la terre comme au ciel que nous fait solliciter la prière des prières, cette sublime *Oraison dominicale* enseignée au monde par le Maître en même temps que les Béatitudes, au jour où il promulgua une Loi nouvelle sur le Sinaï chrétien.

Aussi, des hauteurs de la gloire, les anges aperçoivent-ils ce qu'entrevoit d'ici-bas le Docteur angélique : d'une part, la correspondance mystérieuse qui existe entre les sept demandes de la prière du Christ et les sept Béatitudes de sa munificence; d'autre part, le lien non moins mystérieux unissant ensemble les Béatitudes, les Fruits et les Vertus.

C'est pourquoi les splendeurs de la sainteté offrent entre le ciel et la terre un horizon ravissant tiré naguère d'épaisses ténèbres, mais désormais éclairé par les rayons du Soleil sans déclin : horizon n'ayant d'autres limites que l'infinitude de l'Éternel. — Quant à nous, unis aux anges, mêlons-nous en esprit à la multitude qui au bord du lac immense, sur les hauteurs de la sainte montagne, recueillait attentive l'enseignement du Verbe fait chair et méditons une à une ses divines paroles.

\*  
\* \*

*Bienheureux les pauvres d'esprit, parce qu'à eux est le royaume des cieux.*

Au plus haut du royaume éthéré les premiers des bienheureux, c'est donc vous, ô esprits créés dans l'Esprit-Saint, vous

qui fûtes initiés, dès le principe des choses, aux joies les plus divines.

Combien vous avez dû l'être et que vous êtes encore pauvres de tout ce qui n'est pas Dieu, anges célestes, vous qui, arrivés au faite de l'Empyrée, savez vous y maintenir et tout y attirer! — La Reine vous a ravis, cette Reine incomparable qu'admirait le séraphin d'Assise<sup>1</sup>, ô Séraphins, et elle vous a donné six ailes : deux pour prendre votre essor du fond de la vallée des biens inférieurs; deux pour vous élever au sommet des richesses impérissables; deux enfin pour voltiger éternellement dans l'infini du Souverain Bien.

C'est ainsi que, méprisant la gloire que vous offraient les fauteurs de l'enfer, et vous-mêmes contempteurs des trésors immenses qu'avait accumulés en un instant de vie Lucifer, vous avez conquis ce que lui enviait. Et vous possédez plus qu'ils n'ont perdu; car eux, ils n'ont jamais eu la gloire; ils n'ont jamais vu leur Créateur, et cela parce qu'ils ont voulu être riches d'autre chose que de Dieu, mais surtout riches d'eux-mêmes : se posséder eux-mêmes et jouir de tout ce qu'ils étaient capables d'acquérir par leurs propres forces.

O Chérubins, contemplateurs du Très-Haut, célestes Sagesse, Sciences sacrées; ô Séraphins de l'amour infini; ô souverains Trônes décorés de gloire, Théophores de la divine Majesté, donnez à nos cœurs un élan nouveau; que la puissance de votre intercession auprès de Dieu nous préserve, pauvres pécheurs, de tomber de la plénitude des biens visibles dans la profonde et éternelle indigence où gémissent à jamais Satan et ses anges réprouvés. Inculquez à toute chair les folies de la voie véritable, en même temps que les délices du sentier qui mène à la Virginité, sommet de la tempérance héroïque. Vous qui jubilez d'ardeurs inextinguibles au sein des clartés les plus pures, rendez-nous douce la pratique de la belle vertu, et que nos cœurs, palpitant de cet amour stérile sur la terre, créé pour enrichir les cieux d'une postérité sans égale, puissent un jour admirer le voile d'angélique

1. Saint François d'Assise appelait la pauvreté sa reine.

modestie dont vous couvrez votre face en présence de la Mère de l'Auteur des anges, la Vierge des vierges.

Puretés des ordres supérieurs, dont l'humilité profonde est la chasteté; grands Esprits de la pauvreté intransigeante, abaissez vos regards sur nous, et que la concupiscence des yeux n'ait point de part en notre âme, ni les concupiscences charnelles, ni l'orgueil de la vie; mais que les serviteurs du Maître de la vie sachent le suivre et l'imiter, Lui qui abdiqua toute souveraineté pour se faire obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix <sup>1</sup>!

\*  
\* \*

*Bienheureux ceux qui sont doux parce qu'ils posséderont la terre.*

Quelle terre? — Est-il ici question de la terre où nous vivons, comme le veut saint Augustin, et où personne ne songe à discuter leur droit à ceux qui, par leur douceur, laissent tout le monde en paix? — Ou bien la terre qui est ici la récompense de la mauséitude est-elle autre chose que le cœur humain qui, lui aussi, selon saint Bernard, est une terre où croissent les vertus chrétiennes? — Non, d'après saint Jérôme, la terre bienheureuse dont parle Jésus-Christ est celle que chantait le psalmiste en ces termes d'une foi ardente : « Je crois que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants. » (Ps. 26.) C'est la terre que figura celle promise à Abraham et où coulait le lait et le miel, substances emblématiques de la douceur.

1. Dans ces élévations sur les Béatitudes, nous tenons compte de leur portée ascétique. Sachant que la *Pauvreté*, la *Douceur* et le *Pleur* ou les larmes de la consolation sont dirigés contre le faux bonheur des voluptés malsaines, nous nous adressons respectivement, pour ces trois premières Béatitudes, aux Esprits célestes des trois ordres supérieurs, des trois ordres moyens et des trois ordres inférieurs, parce que tous les anges en tant que purs esprits sont, par leur nature même, opposés à tout ce qui dans l'homme est charnel. — La *Justice* et la *Miséricorde* sont deux Béatitudes qui visent la vie active; c'est pourquoi l'on s'adresse à la hiérarchie inférieure et à la hiérarchie moyenne, toutes deux destinées à l'activité. — Enfin la *Pureté* et la *Paix* appartiennent avec les Trônes, les Chérubins et les Séraphins à la vie contemplative. — Ces élévations peuvent donc être considérées comme une introduction à la deuxième partie de notre étude où nous comptons traiter des célestes hiérarchies; après quoi, si Dieu nous prête vie et grâce, nous étudierons le rôle des Esprits célestes dans la création pour répondre au titre général : « Les Anges dans l'univers ».

Cette terre de la béatitude, deuxième degré de gloire, que nous montre le Cœur de Jésus comme par une porte entr'ouverte, en nous apprenant qu'il est doux : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur », cette terre, ô Esprits saints, n'est que celle où vous vivez et où vivront avec vous ceux qui sont « sans aigreur, sans enflure, sans dédain, sans prendre avantage sur personne, sans insulter au malheureux, sans même choquer le superbe,... sans opposer l'humeur à l'humeur, la violence à la violence ; mais qui savent corriger les excès d'autrui par des paroles vraiment douces », ainsi que l'exprime si joliment l'Aigle de Meaux.

Voilà qui menace de m'interdire à moi l'angélique séjour de votre terre si vous ne me secourez dans mon impiété relative, très douces Dominations, célestes Vertus, Puissances pleines de bonté.

N'est-ce pas une injustice qui crie vengeance, que je sois si rude envers mes semblables et les autres créatures de Dieu, pendant que Dieu est si doux envers moi? Que de vivacités, poussées souvent jusqu'à la colère, comme si tout ce qui existe sur terre valait la peine de s'impatienter! et qu'en résulte-t-il, sinon de la haine, ou du moins du ressentiment pour le prochain; et pour soi-même du trouble, de l'énervement, une surexcitation qui, en blessant notre âme, irrite l'organisme jusqu'à produire la folie. Que de gens sont morts de colère! L'irritation est un froissement du cœur : c'est un pli fait, la trace y reste ; et quelle sera notre contenance lorsque, au jugement qui suit la mort, nous présenterons à la Douceur infinie entourée de ses anges, ce cœur, une volonté si souvent froissée, toute chiffonnée. — Alors qu'alléguera-t-on à l'Époux des âmes qui dans le cantique des cantiques appelle à lui sa colombe? — Me voici, moi que vous créates à votre douce image ; me voici toute balafrée à force d'avoir guerroyé contre les ouvrages de vos mains. Mille fois vous m'avez pardonnée, mille fois je me suis élevée contre les hommes, contre les choses : le trépas seul fut capable de me réduire, me voici : suis-je admise dans la terre des vivants?

Les accès sont fréquents ; mais la colère est de courte durée. L'homme le plus hargneux ne saurait tenir longtemps dans

cette ivresse meurtrière, la nature ne pourrait le supporter. Si la passion est trop violente ou bien il tombe, ou bien il tue. C'est la foudre et la bourrasque qui hurlent, saccagent et incendient ; le premier déchirement se fait sentir à la source : le ciel gémit, le cœur palpite à se rompre. Et après le cataclysme quelle désolation silencieuse ! — Le colérique seul avec lui-même se prend à mesurer les désastres et leurs conséquences. Il remonte à la cause de son exaspération. Il ne trouve qu'une futilité qu'il s'efforce en vain de grossir pour s'excuser. — Point d'excuse ! Cela ne valait pas même la peine d'un souci.

L'homme furieux est ridicule ; on s'en moque — et il n'a pas de vrais amis. Du poing il menace son frère ; sa bouche profère contre Dieu le blasphème.

La femme furieuse, *alias* furie, est une horreur d'autant plus méprisable que son rôle était d'entretenir la concorde dans les familles, de donner l'exemple de la bienveillance, de la bénignité, de la pieuse douceur. La femme heureusement ne blasphème pas, du moins en général. J'entends beaucoup d'hommes blasphémer, je n'entends point de femmes blasphémer : on les a appelées le sexe dévot ; les lèvres de la femme se prêtent plutôt à la prière. Par contre, si elles n'injurient pas Dieu, elles médisent facilement du prochain, oubliant que la médisance est comme le choc en retour du blasphème. L'amour ou la haine du prochain est la mesure de la haine ou de l'amour de Dieu. Dire qu'on aime Dieu, tandis qu'on n'aime pas le prochain, est un mensonge. Et aimez-vous votre prochain, vous qui déblatérez si aisément contre lui ? — Quelle fausse dévotion, quelle hypocrisie que de passer de la prière à la médisance ; que de perdre autrui dans l'esprit d'un tiers après avoir tendu votre langue en reposoir au Sauveur — ou bien, au sortir d'une conversation poignante, aller embrasser l'Hôte divin dans les étreintes eucharistiques, n'est-ce pas renouveler le baiser de Judas ? Vous qui médisez, votre langue s'est changée en un dard triple et venimeux qui d'un même coup blesse votre propre cœur d'une faute énorme et irréparable, et le cœur de celui qui a le malheur de vous écouter, et le cœur de la personne visée.

L'on n'en finirait pas s'il fallait énumérer les crimes que la terre des mourants vomit à chaque minute contre la terre promise, et l'on ne peut s'empêcher de frémir en songeant aux jugements de pauvres mortels émis à la face du Juge des vivants et des morts. — Homicides de tous genres, en pensée, en parole, en action. — Des parents maudissant leurs enfants; des enfants maltraitant leur père et leur mère.

Le Juif sous les menaces du glaive de l'ancienne loi obéissait au précepte : « Honore ton père et ta mère afin que tu sois d'une longue vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera. » (Exode, xx, 12.)

Aujourd'hui, en voyant renaître au sein même du christianisme une génération de païens éhontés, on est en droit de se demander avec le prophète : « *Quis ascendet in montem Domini...* Qui montera sur la montagne du Seigneur? Qui s'arrêtera dans son lieu saint? » (Ps. 23.)

Hélas! saintes Dominations, esprits sublimes qui réglez sur toutes choses dans les hauteurs afin de ramener tout à Dieu, commandez, et les anges tendront une main secourable au vrai peuple de Dieu. Que les Vertus souveraines fassent un nouvel effort, suscitent un prodige nouveau avant la fin des temps: que les Puissances avec saint Michel repoussent dans l'abîme les esprits malins dont les chrétiens sont assiégés de toute part, et conservent à l'Agneau la race de son sang.

\*  
\* \*

*Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés.*

Mystère! La plupart des hommes sont secs, insensibles aux misères d'autrui, à la vertu des justes, à la perte de leur propre âme; ils ont le cœur dur comme le roc aride ou comme un lingot d'or; rudes jusqu'à offenser la Bonté souveraine; et cependant, depuis toujours, tout le genre humain fond en larmes, et il en sera ainsi jusqu'à la consommation des siècles; à tel point qu'on a pu surnommer cette terre la vallée des pleurs! C'est un mystère. Il y a là un mystère trop profond pour en sonder les abîmes.

On dirait que l'homme n'existe que pour pleurer; il naît en pleurant, sa mère pleure en lui donnant le jour; sa vie n'est qu'un tissu de maux qui, continuellement provoquent l'affliction. Si pour quelques-uns, si quelquefois les larmes ne coulent pas, du moins il y a là, cachée au fond de notre être, une source de larmes prête à s'épancher, et la vie de l'homme est un flot de larmes, un flot intarissable.

Et ces pleurs défient la variété des fleurs de la terre et des étoiles du ciel que d'un œil humide nous contemplons. Larmes de mille tristesses, larmes de mille souffrances, larmes de mille regrets, larmes du désespoir, larmes de l'espérance, larmes de joie, larmes du bonheur; l'énumération épuiserait autant que l'immensité du mystère : c'est l'océan sans bornes avec ses soulèvements et ses soupirs sans cesse renaissants.

Mais au milieu des temps, entre la vie et la mort, une voix s'est fait entendre. Celui qui pleura près du sépulcre de Lazare et répandit ses divines larmes sur la ville pécheresse a dit au monde : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » — « Soit qu'ils pleurent leurs misères, ajoute Bossuet, soit qu'ils pleurent leurs péchés; ils sont heureux et ils recevront la consolation véritable, qui est celle de l'autre vie, où toute affliction cesse, où toutes les larmes sont essuyées. »

L'on ne saurait trop s'arrêter à méditer ces promesses du Sauveur.

Un autre mystère encore voile celle-ci. Le Verbe incarné est venu sauver *tous* les hommes. Les Béatitudes proclament ce salut universel à certaines conditions. La condition de la troisième béatitude est que l'on pleure. Mais tout le monde pleure; tout le monde sera donc sauvé puisqu'il suffit de pleurer sur la terre pour être consolé au ciel, avoir entrée au ciel, être sauvé? — Et n'est-ce pas la réalisation, la plus complète des grâces que nous demandons à sept reprises dans notre prière de chaque jour : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre volonté soit faite sur la terre comme aux cieux? — Quelle est la volonté du Père sur la terre? C'est que tous les hommes s'y sauvent; et quelle est la volonté du Père dans le ciel? C'est que tous les hommes y soient éternellement heureux. — De

nouveau, le pleur ici-bas ne souffre pas plus exception que la mort. Des gens même se rencontrent dont toute la vie s'écoule en larmes; parmi les hommes il n'y a donc que des élus?

Hélas! le croire serait abusif, et l'on est forcé de partager en trois catégories de pleurs les larmes infiniment variées qui forment le fleuve de notre vallée.

Il y a le pleur des riches dont la vie est opposée à la première béatitude : ceux-là ils pleurent la pauvreté; ils la pleureront éternellement! Ce genre de pleur, le plus répandu et le plus contagieux de tous, inonde la terre, à cause de la terre, et constitue un flot qui s'érige en contradiction diamétrale avec toutes les béatitudes. Pleur maudit, il inaugure dès ce monde le pleur des damnés; ceux qui le versent seront, dans les abîmes, en but au conflit sans issue du feu infernal et du pleur éternel.

Laissons-les pleurer, il est plus facile de convertir dix païens que de consoler un seul de ces chrétiens-là. Du mont des Béatitudes passons au Calvaire; le trajet n'est pas long. Ici que voyons-nous? Un Dieu cloué au gibet inonde de son sang adorable le monde entier. Au pied de la croix sa Mère, appelée tout aussi vraiment la mère éplorée : *mater lacrymosa*, verse un déluge de larmes pour parfaire à ce qui manque à la Passion du Christ, selon l'expression hardie de saint Paul. — Au sang du Cœur il manquerait le sang de l'âme, si n'avait pleuré Marie qui est aussi notre mère, et qui, chaque fois que nous lui redisons avec l'Église : *Monstra te esse matrem*, faites voir que vous êtes notre mère, est sensée répondre ce qu'elle répondit à quelqu'un de vive voix : « Pour commencer, montrez que vous êtes mon enfant. » — Comment donc, ô bonne Mère, sinon pleurant comme vous; en pleurant de ces pleurs dont le monde était altéré, dont le genre humain avait soif depuis tant de siècles? — *Fac ut tecum lugeam*. — Faites que je pleure avec vous et je pleurerai le pleur du salut, celui qui est consolé.

Dans le courant de l'ère chrétienne, une âme bien petite en comparaison de la Reine des saints, mais bien grande parmi ses serviteurs, l'humble et très amoureuse sainte Thérèse



de Jésus, nous montre une autre espèce de pleur lorsqu'elle cherche à décrire un des meilleurs états de la vie mystique, état rare s'il en fut, pour peu qu'on le considère en son achèvement grandiose; mais que la plupart des âmes vraiment pieuses goûtent quelquefois en son commencement, pourvu qu'elles participent à un don extraordinaire de la divine munificence, don qui ne se demande pas... « Dieu, s'écrie la vierge séraphique, vous qui faites la joie des anges, je ne puis penser aux avantages de converser avec vous par l'oraison, sans désirer de fondre comme de la cire au feu de votre divin amour<sup>1</sup>. »

Et de fait, elle y a fondu souvent; car c'est par expérience qu'elle expose son quatrième degré d'oraison : « Quand une personne est ainsi appliquée à la recherche de son Dieu, elle se sent tomber tout à coup comme dans une espèce de défaillance universelle, avec une douceur et un contentement ineffables. La respiration commence à lui manquer, toutes les forces du corps l'abandonnent, au point qu'elle peut à peine remuer les mains. Les yeux se ferment sans qu'on veuille les fermer, ou s'ils restent ouverts, on ne voit presque rien... On perd l'usage de l'ouïe, celui de la parole et celui des autres sens... La mémoire est comme un pauvre papillon dont les ailes sont brûlées, et qui tombe à terre sans pouvoir se remuer, pendant que la volonté reste tout occupée à aimer, sans comprendre de quelle manière elle aime. — Au sortir de cette oraison *on se trouve tout baigné de larmes* sans savoir quand ni comment elles ont commencé à couler; et l'on sent avec un plaisir qui ne se peut rendre, que, par un effet incompréhensible, ces larmes, en calmant l'impétuosité du feu de l'amour divin, l'augmentent au lieu de l'éteindre. Ceci peut passer pour de l'arabe, mais rien n'est plus vrai<sup>2</sup>. »

Et c'est cette vérité, ajouterons-nous, que le Verbe, en son divin langage, appelle la consolation de ceux qui pleurent ainsi; consolation qui se fait entre-sentir dès ici-bas, comme une céleste rosée, à quelques privilégiés qui, à l'exemple de sainte Thérèse, savent *pleurer leurs péchés*; consolation

1. Chap. VIII de sa *Vie*, par elle-même.

2. Chap. XIX.

dont la plénitude est le partage des cieux : c'est pour l'élu le pleur céleste de l'amour parfait qui aura pris définitivement la place du péché dans son cœur. C'est le pleur angélique des Principautés, des Archanges et des Anges, mais surtout celui des chœurs contemplatifs.

Cher lecteur, si le paragraphe a su vous inspirer quelque ardeur pour votre future patrie, vous estimerez qu'il est bien dans le cadre d'un traité qui a pour objet les esprits célestes qui nous y attendent, qui nous y appellent. La béatitude surpasse évidemment notre nature : mais elle ne la changera pas ; elle ne fera que l'unir à la nature du Créateur et à la nature des anges. Créatures eux aussi, leur joie est, à un degré suréminent, ce qu'est la nôtre lorsqu'elle part d'un cœur divinisé par la vertu. Créés pour nous réjouir durant l'éternité, puissions-nous arriver au terme où le bonheur que nous espérons se manifeste par les ravissements continuels, toujours nouveaux d'une alternative entre les attendrissements les plus profonds du véritable amour et les éclats d'une allégresse infinie.

Alfred VAN MONS.

(*A suivre.*)



# PHÉNOMÈNES MÉDIUMNIQUES SPONTANÉS

en France, en Italie et en Belgique

---

Nous rapportons, d'après le *Petit Parisien* du 16 août, la lettre suivante de Châlons-sur-Marne :

« Depuis deux mois, une vaste maison, située rue des Récollets, numéros 16 et 18, à Châlons-sur-Marne, et possédant une sortie sur la rue du Flocmagny, numéro 17, est le théâtre de mystérieux événements.

« Tout d'abord, les nombreux locataires de cette maison, ainsi que les propriétaires des immeubles voisins, ont été bouleversés par des bruits formidables qui semblaient sortir, toutes les nuits, des caves.

« Une minutieuse visite domiciliaire n'a pu rien faire découvrir.

« Cependant, les bruits provenant des caves ont cessé; mais, en revanche, chaque nuit, des projectiles de toutes sortes : briques, tuiles, bouteilles, pierres, canettes, etc., sont jetés par-dessus les murs de la maison maudite et tombent dans les cours intérieures.

« Tous les soirs, de nombreux curieux se rassemblent autour de la maison, que le propriétaire, M. Charles Caillet, lithographe, fait garder par des agents de police et des sapeurs-pompiers.

« Malgré toute la vigilance exercée par les hommes de garde, les projectiles continuent à pleuvoir chaque nuit, sans qu'on puisse arriver à découvrir les auteurs de cette déplorable et trop longue plaisanterie. »

Le *Fieramosca* de Florence publiait, le 5 août dernier :

«...Il y a cinq à six jours, l'attention des personnes qui habitent dans la petite villa de M. Cipriani, sculpteur, sur la

route Pisane, fut mise en éveil par le bruit que faisaient des pierres qui venaient frapper une espèce d'auvent en fer qui protège l'escalier par lequel on descend du premier étage de la maison au grand jardin qui l'entoure.

« On crut tout d'abord qu'il s'agissait d'une plaisanterie de mauvais goût : on explora les alentours, quoiqu'ils ne soient accessibles qu'à quelques personnes sérieuses et incapables de pareilles farces ; on parcourut en tous sens la localité (où il ne se trouve pas d'autres maisons) ; on examina tout le chemin qui mène à l'ancien couvent de Monteoliveto, mais l'on ne trouva aucune trace des coupables.

« En attendant, les pierres continuaient à pleuvoir, matin, soir et nuit. Elles étaient assez grosses et tombaient sur l'auvent en fer avec une précision mathématique ; mais les étranges et mystérieux artilleurs continuaient à rester invisibles.

« La chose devenait sérieuse. Quelques pierres n'étaient plus lancées sur l'auvent, mais pénétraient par les fenêtres ouvertes à l'intérieur de la maison. Cela causait un danger assez grave pour les habitants. Alors, ne sachant plus que faire, M. Cipriani avertit de la chose la police et les gendarmes.

« On peut s'imaginer les commérages des femmes du voisinage qui attribuaient cette affaire... aux esprits !

« Vendredi soir, les gendarmes et les agents firent des recherches, explorèrent la localité ; mais le jet des pierres continua, au milieu de l'étonnement général, aux mêmes heures qu'auparavant.

« Dans la journée de samedi, et aujourd'hui même, les pierres continuaient à pleuvoir sur la villa.

« Ce fait a excité l'imagination jusqu'à faire dire que quelques cailloux qu'on a cueillis à peine tombés, semblaient sortis d'un four, tellement ils brûlaient <sup>1</sup>.

« Les « esprits » — appelons-les donc ainsi ! — se servent d'autres projectiles encore, en plus des cailloux. Des morceaux de charbon, du sable, des morceaux de brique vien-

1. Le Dr Karl Du Prel, dans son étude sur les *projectiles mystérieux*, remarque justement cette particularité des pierres, qui ont quelquefois une température fort élevée. (*N. de la R.*).

nent frapper régulièrement la cible. Quelques projectiles doivent avoir été pris loin du lieu où ils viennent tomber; d'autres, ainsi que le sable, sont pris sur les lieux mêmes où ils tombent...

« Ce n'est pas le premier cas de ce genre; mais nous avons toujours vu finir les *esprits*... au violon<sup>1</sup>. »

Trois jours après, le *Fieramosca* annonçait que la grêle de pierres continuait encore, mais il ajoutait :

« Les autorités s'occupent de cette affaire; avec un peu de zèle, un peu de vigilance, elles ne tarderont pas à découvrir les auteurs de ce vandalisme. »

Enfin, le 10 août, le même journal publiait :

« La police, lasse de l'obstination des *esprits*<sup>2</sup>, fit des recherches attentives et apprit bientôt que la bonne de M. Cipriani ne devait pas être étrangère à cette affaire mystérieuse et indécente (!).

« En effet, pendant les quelques heures que la bonne resta dans les bureaux du commissariat de police, les esprits cessèrent de jeter des pierres.

« C'était déjà là une preuve bien éloquente<sup>3</sup>.

« Mais il y a mieux. Habilement questionnée, la bonne nia, nia tant qu'elle put. A un certain point, toutefois, le commissaire lui fit remarquer qu'à Viareggio, pendant qu'elle s'y trouvait avec la famille Cipriani, aussi on l'avait soupçonnée d'avoir jeté des cailloux contre la maison de ses maîtres. La servante répondit aussitôt :

« — Non, non; c'était du charbon...

« C'était suffisant! Désormais, l'aveu lui avait échappé: ce n'était plus possible de nier<sup>4</sup>.

1. C'est précisément le contraire qui est la vérité. *Jamais* on n'a découvert les auteurs de ces pluies de pierres. (*N. de la R.*)

2. Songez donc si c'est possible de faire pleuvoir, depuis le matin jusqu'au soir, depuis le soir jusqu'au matin, une grêle de pierres sur une maison isolée, sans que l'on puisse découvrir les coupables, si ceux-ci sont des hommes. (*N. de la R.*)

3. Voilà ce que c'est que de parler des choses que l'on ne connaît pas. Tout cela prouvait uniquement que la bonne pouvait bien être le médium moyennant lequel les phénomènes se produisaient. (*N. de la R.*)

4. Ça, par exemple, c'est un peu fort. On dirait une plaisanterie. On ne voit pas comment la bonne se serait reconnue coupable seulement parce qu'elle se souvenait qu'à Viareggio il s'agissait d'une grêle de charbon et non de cailloux. (*N. de la R.*)

« Cette bonne est une fille de dix-neuf ans, appelée Marie Torrini. Elle avait été renvoyée par ses maîtres <sup>1</sup>.

« Il paraît, pourtant, qu'il s'agit d'une malheureuse hystérique; en effet, même au commissariat, elle fut saisie de convulsions très fortes et elle dut être soignée.

« Pendant ses convulsions, elle se débattait, elle se prenait à la gorge en criant : « C'est toi qui tires les pierres; oui, oui, je t'ai vu; sors, sors; tu me suffoques <sup>2</sup>. »

« Un médecin, qui est aussi spirite, visita la Torrini et jugea qu'il s'agissait d'un excellent médium et qu'à son avis, le phénomène des pierres était authentique.

« Quand la jeune fille rentra en elle-même, elle ne se souvenait plus de rien. »

Depuis ce jour, naturellement, la grêle de cailloux cessa, puisque la fille Torrini ne rentra pas chez les Cipriani. Seulement, le jour après, les journaux publiaient ces lignes que nous traduisons textuellement :

« M. Cipriani assure que la chute mystérieuse de pierres se produisait pendant que la jeune fille s'occupait du ménage, sous les yeux de ses maîtres, qui la surveillaient attentivement. »

Il faut remarquer que c'est justement là le commencement de la carrière médiumnique d'Eusapia Palladino. Elle était servante dans une maison où des phénomènes étranges de toutes sortes se produisaient. Elle fut renvoyée par ses maîtres, mais il se trouva une personne intelligente qui comprit aussitôt le parti qu'on pouvait tirer d'elle.

— Les journaux italiens s'occupèrent aussi, à la fin du mois d'août, des phénomènes qui se produisaient à San Remo, chez un certain François Carlo, qui habite une maison des vieux quartiers, avec sa femme et ses deux filles. Ces pauvres gens sont tourmentés depuis quelque temps déjà par les « esprits », qui leur arrachent les couvertures du lit pendant qu'ils dorment, transportent les objets d'une

1. Cela est exact. Seulement elle avait été renvoyée à cause de la grêle de pierres, et non pas auparavant — ce qui change tout à fait l'aspect de l'affaire. (N. de la R.)

2. Ces mots prouvent plutôt qu'elle ne se reconnaissait pas coupable. (N. de la R.)

chambre à l'autre, détachent les tableaux des murs et les y replacent, etc., etc. Les deux jeunes filles se sont évanouies plusieurs fois de peur.

Les détails que les journaux ont publié au sujet de ces phénomènes ne nous paraissent pas suffisants pour qu'on puisse se faire une idée exacte de leur importance.

Passons maintenant à la Belgique. Voici ce qu'on lit dans l'*Etoile belge* du 16 septembre :

« Depuis trois jours, le quartier de la rue Tielemans, à Laeken, tout en haut de la rue Marie-Christine, près du pont Léopold, se trouve plongé dans une indicible émotion par suite de faits curieux et bizarres qu'on ne s'explique pas jusqu'à présent. Voici de quoi il s'agit : Jeudi dernier, vers 9 h. 1/2 du matin, l'épouse Van Herstraeten, qui occupe avec son mari une petite maison de derrière, au n° 106 de la rue Tielemans, vaquait aux soins du ménage, lorsqu'une lourde pierre vint briser une fenêtre de sa demeure. La femme, tout émue, s'élança dans la rue, mais n'aperçut personne. Au même instant, plusieurs autres briques lancées par une main inconnue firent voler en éclats une dizaine de carreaux de la maison Van Herstraeten et des immeubles occupés par les époux Christiaens et Vanderlinden.

« La femme Van Wingen, qui habite la maison portant le n° 14, était occupée à coudre dans sa cuisine, lorsque soudain une demi-brique l'atteignit au bras gauche en même temps qu'une autre pierre alla briser un vase placé sur la cheminée. Plusieurs personnes explorèrent les environs sans rien découvrir d'anormal. Les scènes, qui se répétaient par intervalles de une à deux heures, ont duré jusqu'à 10 heures du soir. Samedi, l'agent de police Van Couteren était occupé à inscrire sur son calepin le nombre de carreaux cassés, lorsqu'une nouvelle pluie de pierres vint briser une autre dizaine de vitres des maisons susdites. Le premier projectile lancé enleva le képi du policier qui, plus mort que vif, laissa échapper son calepin et son crayon. La nouvelle de ces faits mystérieux se répandit bientôt dans tout Laeken et, durant l'après-midi de samedi, un nombre incalculable de personnes

sont accourues sur les lieux pour contempler de loin les maisons assiégées par les esprits.

« Dimanche matin, à 9 h. 1/2, une nouvelle volée de pierres est venue briser les trois derniers carreaux, restés entiers, des habitations des époux Van Herstraeten et Vanderlinden. La maison occupée par M<sup>me</sup> veuve De Godt, et qui se trouve enclavée au milieu des maisons hantées, est restée complètement intacte. Les esprits frappeurs n'ont qu'à bien se tenir, car, dès aujourd'hui, bonne garde est faite autour des maisons soi-disant hantées. La police est fermement décidée à mettre la main sur les auteurs de cette fumisterie. »



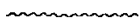


## LE DÉMONISME

## ÉTUDE HISTORIQUE, CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

*(L'Ami du Clergé)*

(SUITE)



Le témoignage de milliers d'historiens affirme qu'on a vu des statues s'agiter, suer, répandre des larmes, sourire, parler, etc. Dans certains temples ces prodiges étaient habituels; des statues s'y promenaient seules : à Héliopolis entre autres, on vit plusieurs fois une statue d'Apollon s'élever, d'un seul élan, jusqu'à la voûte du temple. D'après Valère-Maxime, les dieux pénates qu'Énée avait apportés de Troie se transportèrent deux fois d'eux-mêmes à Lavinium. Saint Augustin, qui parle également de ce prodige, dit qu'il n'était point supérieur au pouvoir des dieux. Macrobe raconte aussi qu'à Héliopolis la statue du dieu Soleil est portée sur un brancard par des hommes de la première distinction qui, alors agités par l'esprit divin, sont absolument forcés de suivre la direction qu'il leur imprime. Denys d'Halicarnasse rapporte que les femmes de Rome, ayant fait élever de leurs propres deniers une statue d'argent à la Fortune, après la dédicace elle s'écria : « O femmes, en me dédiant cette statue, vous vous êtes conformées aux saintes lois de la religion de votre cité! » Certaines femmes, qui se trouvaient là et n'avaient rien entendu, ne voulaient pas croire au rapport des autres, mais quelques instants après, au moment où se faisait un profond silence, la statue répéta plus haut les mêmes paroles et toutes entendirent parfaitement, quoique le temple fût entièrement plein. Tite-Live et Valère-Maxime racontent que les Romains, après la prise de Véies, voulurent transporter à Rome la statue de Junon. « O Junon, s'écria un soldat romain en portant la

main sur la statue de la déesse, vous plait-il d'abandonner les murs de Véies et de vous installer à Rome? » La statue fit un signe de tête pour indiquer qu'elle y consentait et ajouta : « Oui, je le veux bien; » et enlevée par les vainqueurs elle sembla à l'instant perdre sa pesanteur et les suivre plutôt que se faire porter.

Les païens savaient que les dieux protecteurs étaient présents dans les temples où leurs statues étaient régulièrement consacrées, mais que l'évocation les forçait d'en sortir. Aussi généralement, les généraux romains, lorsqu'ils assiégeaient une ville dont ils avaient l'espoir de s'emparer, avaient soin d'en évoquer au moyen d'un charme, *carmen*, les dieux tutélaires : sans cela ils n'eussent pas cru pouvoir prendre la ville, ou ils eussent regardé comme un crime d'en faire les dieux prisonniers. Après, ils leur demandaient de vouloir bien aller habiter Rome et s'y laisser transporter, ce à quoi ils consentaient d'autant plus volontiers que, dès sa fondation, Satan avait déclaré que cette ville serait sienne et en avait pris possession de la manière la plus solennelle. Des prêtres initiés à ses plus secrets mystères furent mandés de Toscane par Romulus, initié lui-même à l'art des augures; le tracé de la ville se fit d'une manière toute mystérieuse; et ainsi la ville matérielle fut fondée par celui qui, dès le commencement, en tuant son frère, se fit l'imitateur de Caïn qu'on pourrait appeler le premier-né de Satan, à qui il appartenait bien mieux qu'Adam, car, du moins, Adam se repentit. La ville morale fut fondée par Numa, sans cesse en rapport avec le démon qui lui apparaissait sous la figure de la nymphe Égérie, laquelle même voulut bien l'accepter pour époux et lui dicter les différents articles de la constitution religieuse et civile de Rome.

Quand donc les généraux romains, qu'il s'appelassent Camille, Fabius, Scipion, Marcellus, Paul-Émile, Pompée ou César, voulaient livrer une bataille, leur première opération était d'évoquer et d'appeler à eux les dieux protecteurs de la nation à qui appartenait l'armée ennemie, puis de la vouer aux furies ou aux dieux ennemis, ainsi que nous l'apprennent Macrobe, Pline et autres historiens, qui en indiquent même

les formules en quelque sorte magiques, et, disent-ils, on trouva plusieurs fois les vestiges des pas des dieux qui s'en allaient. Lucain lui-même rapporte qu'avant la bataille de Pharsale, Pompée connut que les dieux et les destins de Rome évoqués par César l'avaient abandonné. Pour empêcher cette évocation, on cachait soigneusement le nom de la divinité spécialement protectrice de Rome, et défense était faite, sous peine de mort, à quiconque le pouvait connaître, de le divulguer; le tribun Valerius Soranus, racontent Varon et Pline, ayant un jour prononcé ce nom, fut pour cela mis en croix.

Diogène Laërce raconte que l'Aréopage d'Athènes condamna à l'exil le philosophe Stilpon pour avoir osé soutenir que la Minerve de Phidias, adorée des Athéniens, n'était qu'un bloc de marbre et que la fille de Jupiter ne s'y trouvait pas réellement incluse. Aussi quand les premiers chrétiens reprochaient aux païens d'adorer des statues de bronze ou d'argent, ceux-ci répondaient, dit Arnobe (Lib. VII, 17) : « Vous vous trompez, nous ne croyons pas que le bronze et l'argent soient des dieux, l'ouvrier qui sculpte des statues ne fait pas des dieux, mais celui qui les consacre par des cérémonies. » L'auteur des *Clémentines* dit de même que les païens, pour justifier leur culte, prétendaient qu'ils n'adoraient point la matière des statues, mais les esprits qui y résidaient. Cependant la Sainte Écriture reproche en plusieurs endroits aux païens d'adorer la pierre ou le bois travaillés par l'ouvrier, d'adorer des statues qui ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point, etc.

Ces affirmations, en apparence contradictoires, sont faciles à concilier. Quoique l'adoration se rapportât plus directement à l'esprit qui, prétendaient-ils, habitait ces statues, de fait les païens adoraient l'un et l'autre *per modium unius* à cause de leur jonction intime, et là il y avait double faute : adoration d'un esprit diabolique et adoration d'une statue qui ne voyait ni n'entendait, car ce n'était point par les yeux et les oreilles de la statue que l'esprit voyait et entendait. Il y avait bien une certaine union ou alligation, mais pas de manière à ne faire qu'une seule personne, comme pour le corps et l'âme de

l'homme. Nous, chrétiens, nous pouvons bien sans idolâtrie adorer le corps ou le cœur de Jésus, parce qu'ils ne font, en vertu de l'union hypostatique, qu'une personne avec le Verbe divin et que l'adoration s'adresse à la personne; mais nous n'adorerons jamais les statues qui les représentent; nous nous contenterons d'avoir pour elles du respect et de la vénération.

Après ce que nous venons de dire, après cette persuasion de tous les peuples pendant des milliers de siècles, après ces témoignages des historiens, des philosophes, des généraux, il est bien difficile de ne pas admettre comme certaine l'intervention directe et personnelle des démons dans l'idolâtrie. Car ces esprits ainsi adorés, évidemment ce n'était pas le vrai Dieu, qui est unique, ni les bons anges, qui ne se prêteraient jamais à ce qui est contre le vrai Dieu. C'étaient donc les démons.

Et s'il manquait encore quelque chose à nos preuves, nous pouvons apporter maintenant le témoignage des Saints Pères qui, unanimement, ont admis les faits et les témoignages des auteurs païens, d'autant mieux qu'ils avaient aussi vu ces choses-là de leurs propres yeux et se trouvaient par conséquent bien mieux à même de les juger sainement que nous. Seulement, à la place des mots *dieux* ou *esprits*, dont se servent les païens, ils mettent le mot *démons*. Citons-en seulement quelques-uns. « Vos idoles, vos statues consacrées, dit saint Cyprien, sont la demeure des démons qui inspirent vos devins, animent la fibre des entrailles de vos victimes et, mêlant le faux au vrai, rendent des oracles et opèrent des prodiges dont le but est d'amener à leur culte. » Tertullien et saint Irénée parlent dans le même sens. Origène, dans son livre *Contre Celse*, admet sans conteste la vérité des guérisons et des merveilles opérées par les divinités païennes qui habitent dans les statues consacrées et ne sont autres que des démons, et il ne craint pas d'affirmer que ces dieux prétendus apparaissent dans bien des temples et toujours sous des formes humaines. « La pierre et le bois, dit saint Athanase, séduisaient les hommes qui les adoraient, grâce aux prestiges des démons qui s'en étaient emparés. » Nul n'est plus explicite que saint

Augustin dans la *Cité de Dieu*, où il renchérit presque sur les auteurs païens et ne raconte cependant, comme il l'affirme, que ce dont il a été témoin. Il ajoute que « ce serait une témérité et une impudence de nier ces choses-là, tant elles sont publiques et évidentes aux yeux de tous ». Eusèbe affirme aussi que les démons trompent les hommes en imprimant des mouvements aux statues consacrées, en rendant par elles des oracles et en guérissant des malades. « Les démons, dit Firmicus Maternus, sont attirés par l'image de Sérapis, par les sacrifices qu'on lui fait, comme ils le sont vers les autres simulacres. »

Nous pourrions ajouter bien d'autres témoignages à peu près identiques de saint Jérôme, de saint Basile, d'Arnobé, de Lactance, de Minutius Felix, etc.

Tous les Pères invitaient en même temps, et c'est un argument sans réplique, les païens à venir voir comment les chrétiens chassaient ces prétendus dieux, les faisaient taire ou les forçaient d'avouer qu'ils n'étaient que de mauvais démons, et que Jésus était vraiment Dieu.

Ces faits, du reste, étaient si notoires que les apologistes, s'adressant aux empereurs et aux philosophes, invoquaient le témoignage des Gentils eux-mêmes pour attester ce qu'ils disaient. Et cependant, tandis que les prêtres païens recouraient à la magie et à toutes les ruses possibles pour soutenir leurs divinités, les chrétiens procédaient avec la plus grande simplicité et ingénuité et ne recouraient qu'à la prière et à une parole de commandement. Aussi, c'est cette supériorité des chrétiens sur les esprits qui habitaient dans les idoles et les faisaient agir ou parler, qui contribua le plus à ruiner l'idolâtrie<sup>1</sup>

(A suivre.)

1. Assurément nous ne voulons pas prétendre que parmi les faits relatifs aux idoles et rapportés par les historiens ou philosophes païens, il n'y en a pas de faux ou d'exagérés; nous sommes au contraire persuadés qu'il y en a un certain nombre de cette nature. La chose est peu importante en soi. Ce que nous soutenons et ce qui est indéniable, c'est qu'il y en a de vrais; c'est que tant d'auteurs distingués et de bonne foi n'ont pas pu se tromper tous et en tout; c'est que la croyance unanime des peuples ne peut pas reposer uniquement sur des faussetés absolues; c'est que tous les saints Pères, dont beaucoup avaient vu les choses eux-mêmes, n'ont pas pu être dans l'erreur; c'est enfin que le culte des idoles était vraiment démoniaque, puisque les esprits qu'on adorait en elles et qui y faisaient leur demeure ne pouvaient être que des démons.

## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

(Suite)

---

Une semaine après ma visite aux deux bergères, j'ai eu un entretien avec le nommé Gaubert, de Gisman, commune d'Arviu, sur les faits qui provoquent dans le pays une émotion considérable. Gaubert, artiste vétérinaire, est un homme de quarante à quarante-cinq ans, d'un esprit jovial, d'un caractère rond et décidé. Il a eu, lui aussi, la curiosité d'aller faire une enquête personnelle. Il s'est rendu au hameau de C..., pour y passer la nuit du 15 au 16 septembre. Les deux bergères étaient absentes, mais nonobstant Gaubert a vu à plusieurs reprises dans leur chambre un corps lumineux de forme ronde qui se roulait sur le plancher.

Il a entendu un bruit très fort semblable à celui que ferait une massue tombant à coups redoublés sur un meuble; en même temps, des faux suspendues à la muraille tintaient avec fracas. La fille du propriétaire de la maison a fait remarquer à Gaubert une croix de sang tracée sur une armoire; on n'a pas pu s'expliquer comment cette croix se trouvait là. L'ensemble de ces phénomènes a inspiré une telle terreur à Gaubert, qu'il est sorti précipitamment, m'a-t-il déclaré, et qu'il en avait les cheveux hérissés sur la tête.

Le mardi, 18 septembre, les deux bergères, Amans R... et sa sœur, la femme L..., de la Pailhousie, ont entrepris le pèlerinage de Ceignac pour aller se mettre, eux et leur maison, sous la protection de la Vierge.

Plusieurs fois pendant le voyage, tant à l'aller qu'au retour, des pierres ont roulé jusqu'à leurs pieds, comme lancées par une main invisible. La femme L... a été frappée une fois au bras; elle me l'a elle-même affirmé.

Les mêmes faits se sont renouvelés durant plusieurs jours. Au dire de la petite Françoise P..., des pierres ont à différentes reprises frôlé sa joue le 20 septembre, tandis qu'elle gardait son troupeau dans un pâturage où ne se voit pas une seule pierre. Je tiens ce récit des deux bergères elles-mêmes.

Le dimanche 23 septembre 1838, Françoise P..., l'une des deux bergères qui sont poursuivies par les apparitions dont j'ai parlé, est venue nous voir à Carcenac. Elle est restée chez nous et a passé une nuit tranquille.

Le lendemain soir, pendant qu'on était encore à table, j'étais passé à la cuisine et Françoise s'y trouvait seule avec moi. Elle baissait la tête et paraissait péniblement affectée. Je lui ai demandé en souriant si ses visions revenaient. Elle n'a rien répondu et s'est mise à pleurer. Je me suis alors approché d'elle et lui ai renouvelé la même question.

Elle m'a répondu alors à voix basse que le spectre venait de lui apparaître au moins dix fois sur la grande fenêtre de gauche qui est en face la cheminée. J'ai pensé que c'était pour cette pauvre fille un effet de l'imagination troublée et je l'ai rassurée.

Cependant, je suis passé à la salle à manger et j'ai rendu compte du récit de Françoise. Tout le monde s'est empressé d'aller la joindre, de la questionner, de l'encourager. Elle a répondu avec beaucoup de précision et comme une fille qui est sûre de son fait. J'ai proposé alors d'aller à la découverte dans la cour. Ma mère a pris Françoise au bras et est sortie accompagnée de ma sœur Justine et du domestique François.

Au bout de quelques minutes, de la cuisine où j'étais resté, j'ai entendu une exclamation de ma mère. Je me suis hâté d'aller la joindre. Elle venait d'apercevoir l'apparition, un trait de feu très éclatant, dans les branches de l'acacia de gauche. Nous nous serrons tous près d'elle. La jeune fille désigne en tremblant un globe lumineux, au pied de la petite pyramide de l'escalier du jardin. Ma mère le voit comme elle. Notre intérêt redouble. Le domestique signale comme une nappe d'une blancheur éclatante au-dessus du pavillon où est le four. Ma mère distingue aussi cet objet.

Immédiatement après, la jeune fille annonce une lumière éclatante au fond du jardin. Cette fois le phénomène est visible pour ma sœur et pour ma mère.

Enfin, ma mère voit encore un corps lumineux, de la forme d'un fer à cheval, à quelques pas d'elle sur le sable; puis, vers le bas du jardin, un point ardent, comme une sorte d'œil enflammé, de l'éclat le plus vif.

Ma mère n'était point troublée et ne ressentait aucune frayeur. Elle a remarqué simplement que l'aspect de ces corps lumineux lui faisait éprouver une sensation indéfinissable et qui ne pouvait se comparer en rien à celles que procurent les objets qui dans l'ordre naturel frappent le plus notre curiosité. Nous étions sept spectateurs. Sur ce nombre, ma mère, ma sœur, Françoise et le domestique ont seuls aperçu ces merveilleux phénomènes.

Après une assez longue attente, durant laquelle la bergère seule a continué de voir les apparitions, nous sommes rentrés.

Je suis forcé d'avouer que cette séance a fortement ébranlé mon incrédulité. Le témoignage de ma mère, femme d'un sens droit, d'un esprit éclairé et de beaucoup de caractère, est pour moi du plus grand poids.

Pendant la nuit, la jeune fille, qui couchait dans la chambre de ma sœur, n'a été troublée qu'une fois.

La soirée du mardi, 25 septembre, s'est passée dans la même expectative. M. le curé de Carcenac était présent, et nous avons envoyé prendre deux enfants du village, les jeunes Tubières et Fabre, âgés de onze ans. Les apparitions ont été fréquentes pour Françoise P... Une première fois, le petit Favre a vu avec elle une lumière rougeâtre dans le jardin. Puis, à diverses reprises, les deux enfants ont aperçu les mêmes objets qu'elle distinguait elle-même. Les autres spectateurs n'ont rien vu.

Pendant la nuit, le spectre est apparu souvent à Françoise, et la porchère, Marie Jamme, qui couchait avec elle, a entendu quatre ou cinq fois un bruit très fort, semblable à celui d'un corps dur qui tomberait sur le plancher. Cette fille affirme qu'elle n'était pas dupe d'une illusion et qu'elle n'a pas dormi



un instant de toute la nuit. Mes sœurs couchaient dans une chambre séparée par une simple cloison du cabinet où reposaient Françoise P... et Marie Jamme. Elles ont parfaitement entendu, mais d'une manière plus sourde, le bruit qu'on y faisait.

\*  
\* \*

Le fait suivant, qui commence à s'ébruiter et que je tiens de bonne source, donnerait de tous ces phénomènes une explication aussi surprenante que les phénomènes eux-mêmes.

Au mois de mars de cette année 1838, Amans R..., fermier d'une maison située à Salmiech, éprouva dans cette maison une perte considérable. On lui déroba six cents francs.

Son chagrin fut extrême, et il paraît que, dans l'espoir de recouvrer cette somme, il se livra à des sortilèges, forma de mauvais pactes et « livra, comme on dit, son âme au diable ».

Dès ce moment, on remarqua que ce jeune homme devenait extrêmement sombre, et sa raison ne tarda pas à s'égarer. Dès ce moment aussi des troubles nocturnes commencèrent à éclater dans la maison R..., mais ils n'ont été connus que lorsque les deux bergères de R... en sont devenues l'objet plusieurs mois après. Amans R... répète souvent que tout cela ne cessera que lorsqu'il cessera lui-même d'exister.

J'ai remarqué que les membres de la famille R..., assez expansifs quand il s'agissait des deux petites filles étrangères, étaient extrêmement circonspects à leur propre égard et ne disaient jamais un mot qui pût donner à penser que la cause du désordre provint de leur famille.

\*  
\* \*

Le 26 septembre (1838) j'ai fait une seconde visite à la maison hantée, accompagné de ma sœur Justine. Nous y avons trouvé M. Jeanson, maire de la commune, et les gen-

darmes de Cassagnes, contre lesquels la famille R... avait porté des plaintes, à raison de certaines descentes vexatoires qu'ils s'étaient permis de faire, la nuit, dans cette maison. Je me suis employé à calmer cette affaire. Les gendarmes sont partis et M. Jeanson est resté avec nous. Nous avons ramené de Carcenac la jeune bergère obsédée, Françoise P...

Avant la nuit, j'ai eu l'occasion d'examiner attentivement les deux frères, Antoine et Amans R... Ce dernier est hébété. Une idée fixe le tourmente cruellement. Sa figure porte une telle empreinte de chagrin et de malaise qu'on ne peut le considérer sans être ému. Antoine cherche à donner le change sur sa véritable situation; mais on voit qu'il est souvent absorbé par de tristes pensées. Son front sillonné de rides dénonce une préoccupation habituelle et pénible.

Après le souper, nous sommes passés dans la chambre obscure. Les assistants étaient ma sœur Justine, M. Jeanson, moi, la fille des maîtres de la maison, Marianne Vernhes, couturière de Salmiech, Christine G..., voisine de la famille R..., et la bergère, Françoise P... Les spectres ont paru à l'instant sous leurs formes ordinaires. Christine, surtout, les voyait fréquemment, et sa vision était ce soir-là plus lucide que celle de Françoise P... La fille de la maison, ma sœur et Marianne Vernhes les ont aussi aperçus quelquefois, tantôt brillant d'un vif éclat, tantôt ne répandant qu'une lumière pâle. A certain moment, le corps lumineux a paru à leurs pieds comme une lame ardente, et par un mouvement spontané les cinq femmes ont reculé simultanément pour éviter son contact. Elles ont remarqué plusieurs fois à haute voix que lorsque ce corps étrange paraissait, toute la chambre en était éclairée, ce qui leur faisait parfaitement distinguer les traits de M. Jeanson et les miens.

M. Jeanson était assis au milieu de la chambre; moi, plus près du lit où se trouvaient également assises les jeunes filles. Ma sœur avait pris place sur un vieux coffre, au devant du lit, à côté de la fille R...

Plusieurs fois, les jeunes filles nous ont dit à voix basse qu'elles voyaient le corps lumineux voltiger sur la tête de M. Jeanson. Dans un de ces moments, ce dernier nous a

demandé si nous ne voyions pas des ombres ; il nous a expliqué ensuite que des ombres épaisses avaient paru lui passer plusieurs fois sur le visage et devant les yeux.

Nous étions là depuis une demi-heure, lorsqu'un bruit effrayant s'est fait tout à coup entendre sur le toit. On eût dit un corps lourd et pesant qui roulait sur les ardoises avec des soubresauts. Ce bruit a été entendu distinctement de tout le monde, et ce n'a pas été sans un sentiment d'effroi. La charpente même a craqué. Ma première pensée a été qu'elle s'entr'ouvrait et que les débris allaient nous écraser.

Dès que ce bruit, qui n'a duré que quelques secondes, a cessé, je me suis élancé pour sortir de la maison et m'assurer si quelqu'un n'aurait pas usé de fraude pour produire ce fracas. M. Jeanson et sa fille R... m'ont suivi, celle-ci munie d'une lanterne ; la lune éclairait faiblement et le vent d'autan soufflait avec assez de violence. Nous avons fait rapidement le tour du corps de logis, pendant que quelqu'un montait sur le couvert par le toit inférieur d'un petit bâtiment qui s'y trouve adossé ; et ni les uns ni les autres nous n'avons rien découvert. La surface de la toiture n'offrait aucun désordre.

Je me suis alors dirigé vers la porte de la maison pour rentrer ; la fille R... me suivait ; M. Jeanson était encore dans le jardin. Comme j'allais franchir le seuil, j'ai entendu très distinctement et très près de moi un bruit parfaitement semblable à celui d'un grand coup de fouet. Je me suis retourné vivement et la fille R..., qui me suivait de près, m'a dit à demi voix : « Avez-vous entendu?... » Nous avons fait une perquisition exacte autour de nous ; nos recherches ont été vaines.

Rentrés dans la maison, nous avons prolongé la séance fort avant dans la nuit ; les mêmes visions n'ont presque pas discontinué aux yeux des jeunes filles ; M. Jeanson et moi n'avons rien vu.

Pendant que j'étais assis sur le vieux coffre, j'ai eu la sensation que le bois se soulevait sous moi ; cependant je ne saurais être tout à fait affirmatif. Mais lorsque j'ai parlé de cet incident, ma sœur m'a déclaré qu'elle avait ressenti le même effet. Il m'a semblé une fois entendre un gémissement plain-

tif, peut-être était-ce l'effet d'un rêve, car je ne sais trop si je dormais ou si je veillais.

Françoise P... et Christine G... se sont couchées vers minuit. Ma sœur et Marianne Vernhes leur tenaient les mains. J'étais penché sur le bord du lit. Elles ont bientôt annoncé la présence du follet tout près d'elles. Leur respiration est devenue entrecoupée, une sueur froide décollait de leur front. Elles sentaient, disaient-elles, quelque chose qui tirait leurs coiffes et même leurs cheveux.

Cependant elles n'ont pas été décoiffées.

Après une attente assez longue, nous sommes sortis, et un moment après Christine G... a eu sa coiffe enlevée; nous l'avons trouvée renversée derrière le traversin. Mais ici, il faut s'en rapporter au dire de Christine, car nul de nous n'a été témoin du fait.

Je dois ajouter seulement que cette jeune personne par son caractère et sa bonne foi habituelle semble mériter confiance.

Nous avons passé le reste de la nuit auprès du feu et sommes repartis pour Carcenac à 5 heures sonnées.

\*  
\* \*

Dans la journée du jeudi, 27 septembre, Françoise P..., allant au village de Brès, a vu un grand nombre de pierres venir tomber près d'elle, sans qu'aucune main visible les lançât.

Le vendredi matin, pendant que Françoise, qui était encore à Brès, s'entretenait avec Rose B..., dans un champ, une ardoise énorme est tombée entre elles et s'est brisée.

La nuit du vendredi au samedi a été très cruelle pour Amans R... Il ressentait des douleurs brûlantes dans le corps, s'écriait qu'il était perdu, qu'il avait quelque chose qui le tenaillait à l'intérieur. Il s'était couché dans le lit occupé précédemment par les deux bergères.

Dans la nuit du samedi au dimanche, Christine G... et Françoise P..., qui couchaient de nouveau dans la maison R..., ont été extrêmement tourmentées. Le lutin les a plusieurs fois décoiffées, leur a tiré les cheveux, les couvertures;

elles ont entendu une planche posée sur un coffre s'agiter et puis tomber au milieu de la chambre.

Elles ont poussé des cris. La mère R..., qui couchait dans l'autre lit avec son mari, s'est levée et les a conduites au lit de sa fille où elles ont passé le reste de la nuit, ne cessant de voir les apparitions, entendant des bruits étranges dans la cuisine ; cependant, il n'y a pas eu voies de fait.

D'un autre côté, dans la soirée, au moment où la fille R... se mettait au lit, une pierre assez grosse détachée de l'intérieur de la cheminée et toute noircie par la suie, est tombée avec fracas et a roulé à ses pieds. Son père et sa mère étaient encore assis auprès du feu.

Quand les bergères ont quitté leur lit en appelant au secours, Amans R..., qui était couché dans l'écurie située au-dessous, est monté, s'est mis à leur place et a passé assez tranquillement le reste de la nuit.

Le 5 octobre 1838, la fille R..., couchée avec la bergère, a entendu pendant la nuit des gémissements très prolongés dans la maison. Le 6, samedi, le père R..., pour la première fois, a pareillement entendu les mêmes gémissements.

Je tiens ces détails des époux R... eux-mêmes.

Dans la soirée du vendredi, 11 octobre 1838, j'ai fait une troisième visite à la maison hantée. J'étais accompagné de mon frère Adolphe, docteur en médecine, et de ma sœur Justine qui avait amené Marie, servante à Carcenac. Nous sommes arrivés au hameau de C... à 6 heures et demie.

Les apparitions se sont montrées fréquemment dans la chambre ordinaire, où nous nous étions réunis, et souvent sous des formes hideuses. Les deux bergères, Rose B... et Françoise P..., ainsi que Christine G... étaient les seules qui les vissent.

Vers les 7 heures et demie, Rose B... et Françoise étaient sorties pour aller appeler Christine. Une assez grosse pierre est tombée près d'elles quand elles revenaient.

En entrant, Françoise avait la figure bouleversée et paraissait frappée de terreur.

Vers 8 heures, mon frère et Christine G... sont descendus dans la petite bergerie située au-dessous de la chambre

obscur. Mon frère était muni d'une lanterne sourde. Bientôt Christine a distingué un fantôme effrayant. Les brebis épouvantées se sont précipitées du côté où se trouvait mon frère, comme pour fuir le fantôme. Christine a ressenti un moment son contact. Il avait la forme d'un homme à grande taille, avec des traits « horribles », a-t-elle dit, des yeux étincelants. Mon frère a éclairé l'étable et n'a vu autre chose que le troupeau entassé tout d'un côté.

Nous sommes sortis tous ensemble sur le *Couderc* du village. Les jeunes filles ont aperçu plusieurs fois le corps lumineux. Mon frère et ma sœur l'ont vu également près d'un petit vivier.

Sauf moi, tout le monde a distingué un gros chien qui, au dire des bergères, n'était pas des environs et ne ressemblait pas aux chiens du pays.

L'air était froid; il pleuvait un peu. Nous sommes rentrés et avons pris nos dispositions pour passer le reste de la nuit dans la chambre obscure.

Mon frère et moi nous sommes jetés sur un des deux lits: l'autre a été occupé par les trois filles, Rose, Françoise et Christine. Ma sœur et Marie se sont assises sur le vieux coffre attendant. J'étais fatigué et je n'ai pas tardé à m'endormir. Personne plus n'a fermé l'œil.

(*A suivre.*)

Hippolyte DE BARRAU.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Le Crenсот, le 9 septembre 1903.

Monseigneur,

La *Revue du Monde Invisible* du 15 avril 1902 a publié un appel de l'Institut psychologique international.

Le 30 juin 1902, j'ai cru y répondre en informant cet Institut qu'il existe à Magny, près de Dijon, une demoiselle âgée et infirme que bien des gens vont consulter, ordinairement pour des malades, et qui semble connaître l'avenir et la pensée de personnes présentes ou éloignées. J'ai demandé à être renseigné dans le cas où le groupe d'étude ferait une enquête au sujet de cette demoiselle. On m'a répondu en me demandant son nom et tous les renseignements que je pourrais recueillir. On m'a promis de me renseigner si l'enquête avait lieu.

Je me suis procuré le nom demandé et j'ai fourni un exemple de consultation. Je n'ai rien reçu depuis. Je suppose que cette étude ne rentre pas bien dans le programme de l'Institut.

Je viens vous demander s'il ne vous serait pas possible de vous procurer des renseignements précis sur cette personne. Il serait important de savoir ce qu'il faut penser d'elle pour pouvoir donner un conseil à ceux qui en demandent avant d'aller la consulter.

Elle attend que tout le monde soit entré avant de commencer les consultations. Celles-ci sont quelquefois insignifiantes. Parfois, elle adresse des reproches pour des fautes qu'elle révèle devant toutes les personnes présentes. D'autres fois, elle annonce la guérison. Voici l'exemple que j'ai cité à l'Institut :

Une femme, qu'elle ne connaissait pas, avait été la voir pour son mari qui était alité depuis trois mois. Il avait des rhumatismes qui le faisaient beaucoup souffrir. Sans attendre d'explications, elle lui a dit que son mari allait déjà mieux et qu'il irait à sa rencontre. Elle lui a recommandé de le faire reposer pendant quinze jours pour obtenir une guérison complète et de jeter tous les médicaments que les médecins lui avaient fait acheter. Tout ce qu'elle avait annoncé s'est réalisé.

Comme remède principal, elle donne de l'huile dans laquelle elle a fait tomber des gouttes de cerge. Elle a une chapelle chez elle. Elle ordonne des *Pater* et des *Ave*. Elle donne quelquefois son adresse pour

qu'on lui écrive si la maladie persiste, mais elle ne répond pas aux lettres.

Elle dit qu'il n'est pas nécessaire d'aller à l'église pour prier. Elle dit aussi qu'il n'y a que peu de bons prêtres. Malgré cela, on lui fait une réputation de sainteté. Elle se nomme Françoise Sauvestre.

Il y a des prêtres qui ont des opinions différentes sur son compte, mais qui ne voient pas d'inconvénient à ce qu'on la consulte. Il y en a qui disent que ce sont de simples coïncidences qui ont fait croire à du surnaturel quand ce qu'elle avait annoncé est arrivé.

Je crois que les cas sont trop nombreux pour qu'on puisse se contenter de cette explication.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon profond respect.

Etienne PELLETIER.

22, vieille route de Montcenis.



---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.



# LE MERVEILLEUX DEVANT LA SCIENCE

(Suite.)

## I

Les faits constatés par M. Maxwell méritent l'attention. Cet observateur sérieux nous a déclaré qu'il ne croyait ni au miracle, ni au surnaturel. Il nous paraît intéressant d'étudier les faits qu'il rapporte avec une incontestable bonne foi et l'explication scientifique qu'il en donne. C'est un état d'esprit nouveau que nous allons observer.

La table tourne et répond par des coups (*raps*), c'est un fait acquis <sup>1</sup>.

M. Maxwell a répété ses expériences en plein jour.

1° Il a entendu des coups sur le plancher, sur les assistants, sur les meubles, sur les murailles et le plafond de la salle d'expérimentation.

2° Ce n'est pas seulement à la suite d'un contact avec la table que M. M... a obtenu ces coups, c'est encore à distance, en plein jour et sans contact.

« Avec certains médiums, l'énergie libérée est assez grande pour agir à distance; j'ai eu l'occasion d'entendre des raps résonner sur une table qui était à près de 2 mètres du médium. Nous avons fait une très courte séance et nous avons quitté la table. J'étais étendu dans un fauteuil; le médium, debout, causait avec moi quand une série de coups fut frappée sur la table que nous venions d'abandonner.

« Les assistants me sont personnellement connus et j'ai la

1. Il nous paraît utile de donner la signification de quelques mots que l'on retrouve souvent chez les auteurs qui ont étudié ces questions. *Trance*, extase. *Raps*, coups frappés. *Télékinésie*, mouvements d'une table obtenus sans contact. *Parakinésie*, mouvements produits par des contacts insuffisants pour les expliquer. *Apports*, objets réels, fleurs, fruits, etc., qui apparaissent sur la table, sans qu'on en connaisse l'origine.

persuasion qu'il sont au-dessus de toute espèce de soupçon, mais cette circonstance est tout à fait insuffisante à elle seule pour entraîner une conclusion favorable au phénomène, car je ne saurais trop mettre en garde les observateurs contre toute confiance aveugle dans leurs voisins.

« Les expérimentateurs sérieux doivent exclure toute susceptibilité entre eux et convenir d'avance que les vérifications et les contrôles réciproques pourront être librement exercés sans que personne ne s'en formalise.

« Dans le cas que je rappelle, la table où résonnaient les coups était éloignée de 2 mètres environ du médium et de moi ; il faisait grand jour, on était en plein été, vers 5 heures du soir ; la table n'avait jamais été touchée par le médium et les assistants avant l'expérience, les coups étaient forts et durèrent plusieurs minutes<sup>1</sup>. »

3° En compagnie d'un médium très sérieux, très instruit et qui occupe une situation honorable, M. M... a obtenu des coups retentissants dans des salles de restaurant, dans des buffets de chemin de fer, dans des musées, « et plus particulièrement devant des tableaux religieux ». Quand M. M... était confus des coups frappés, ceux-ci se multipliaient. « On eût dit qu'un être taquin les produisait et s'amusait de notre embarras (p. 70). »

4° Il arrive quelquefois que, tandis que l'expérimentateur repose sa main sur la table, les coups retentissent plus loin. Ainsi M. M... expérimentait un jour dans un appartement où se trouvait un paravent. Des coups très nets furent frappés sur le sol, derrière le paravent. Il faisait grand jour, mais les coups retentissaient du côté obscur, la table était à environ 3 mètres du paravent (p. 74).

5° Malgré son incrédulité systématique en matière de miracle et de surnaturel, M. M... ne peut s'empêcher de constater la relation des coups avec la personnification de celui qui les produit.

« Chaque individualité personnifiée, écrit M. M..., se manifeste par des coups spéciaux. Dans une série d'expériences

1. Maxwell, docteur en médecine, avocat général près la cour d'appel de Bordeaux, *Les Phénomènes psychiques*, p. 69.

qui ont duré plus de deux ans, j'ai eu l'occasion fréquente d'étudier les coups qui ont personnifié diverses entités. L'une d'elles se disait John, le contrôle d'Eusapia.

« D'autres personnifications frappent des coups clairs. Elles forment un groupe de quatre individualités qui s'appellent les *Fées*. Elles se sont montrées particulièrement intéressantes et j'aurai l'occasion de raconter comment l'une d'entre elles s'est fait voir. Elles se mêlent volontiers à la conversation, approuvant ou désapprouvant les idées émises par les expérimentateurs.

« Elles paraissent prendre un intérêt considérable aux expériences, et j'ai souvent remarqué qu'il suffisait, quand les coups tardaient à venir, de mettre la conversation sur les phénomènes psychiques pour entendre bientôt des coups approbateurs ou non. Quelquefois les coups imitent un éclat de rire, cela coïncide soit avec une histoire amusante dite par un des assistants, soit avec une taquinerie. Une autre entité personnifie un homme pour lequel j'ai eu la plus profonde affection.

« Si je signale le rapport qui existe entre les personnifications et les coups, cela ne veut pas dire, qu'on ne l'oublie pas, que j'accepte la réalité de celles-là. Je fais un récit et je le fais complet afin de permettre aux expérimentateurs tentés de reprendre mes observations, de connaître exactement ce que j'ai observé (p. 76). »

## II

Des phénomènes d'un ordre plus élevé, et plus intéressants, ont été souvent constatés par des observateurs dont la bonne foi est au-dessus de tout soupçon. Les phénomènes intellectuels qui démontrent l'incontestable réalité de la vue à longue distance d'une certaine connaissance de l'avenir et qui ont, d'ailleurs, toutes les apparences de la prophétie, ces phénomènes produits par les tables parlantes ne doivent être ni méconnus, ni négligés par un observateur qui cherche sincèrement l'explication scientifique des coups frappés: Ils indiquent la présence et l'intervention d'un agent étranger,

d'une cause intelligente et libre supérieure à l'expérimentateur et distincte de lui.

On nous dira peut-être : vous faites de la métaphysique et de la théologie ; je répondrai : je fais, avant tout, de la logique et de la philosophie, c'est-à-dire de la science, et je déclare que, sans logique et sans philosophie, il est impossible, en restant même sur le terrain des faits matériels, d'expliquer l'intervention de l'être caché qui révèle sa présence, d'une manière intelligente, par des coups frappés.

Voici la théorie inacceptable que M. M... nous propose, sans passion et de bonne foi :

Et, d'abord, il ne faut pas confondre avec les hystériques et les tarés les médiums qui produisent facilement les phénomènes psychiques les plus intéressants. Presque toujours les effets les plus sérieux, obtenus dans des séances répétées, ont été donnés par des sujets qui ne présentaient aucun stigmate de dégénérescence, par des sujets sains d'esprit et de corps. Avec un médium équilibré et qui n'est pas névrosé, on a des phénomènes vrais ou l'on n'en a pas du tout.

Les médiums seraient, selon M. M..., des sujets dont le système nerveux est plus développé, plus affiné et qui représentent dans l'échelle des êtres, dans la trame de l'universelle évolution, un type avancé, un type supérieur. Les types arriérés représenteraient les types moyens d'autrefois, les types avancés représentent aujourd'hui l'état moyen de l'avenir.

Le développement de la race humaine semble lié aujourd'hui au développement du système nerveux, mais ce développement qui apparaît avec des caractères particulièrement intéressants dans le médium n'a rien de commun avec la dégénérescence des hystériques ; il constitue, au contraire, une supériorité.

« Il est plus raisonnable de penser, écrit M. M..., que notre sensibilité nerveuse s'affinera de plus en plus. Il serait téméraire de croire que le type humain actuel est l'aboutissant définitif de l'évolution. Notre espèce n'est qu'un anneau dans la série des êtres ; les causes qui ont amené le perfectionnement de l'espèce humaine sont encore en activité et il

est logique de penser qu'il y a des natures au-dessus de la moyenne comme il y en a au-dessous. Celles-ci représentent des types ancestraux, des rappels de formes dépassées; celles-là sont des précurseurs peut-être et nous offrent des facultés anormales aujourd'hui, mais qui seront normales un jour (p. 42). »

Les faits sont en contradiction avec l'hypothèse métaphysique que nous empruntons à M. Maxwell, et cette thèse gratuite ne peut pas nous satisfaire. Prétendre, sans en donner aucune preuve scientifique, que le type humain actuel est supérieur au type ancestral par le développement plus affiné de son système nerveux, que l'homme actuel est doué peut-être de facultés qui nous paraissent aujourd'hui surnormales et qui seront normales pour la génération prochaine, attribuer à ces facultés les phénomènes merveilleux, tels que les coups frappés et les lévitations, c'est entasser hypothèses sur hypothèses; il serait peut-être plus sage, après avoir écarté d'ailleurs sans discussion l'explication théologique, d'avouer son ignorance et de ne tenter aucune explication. Nous préférons le silence à une mauvaise raison.

Prouvez-nous que le type humain actuel est supérieur, par exemple, au type humain, au temps de la civilisation de Rome et d'Athènes, que le système nerveux de l'homme est plus affiné aujourd'hui qu'au temps de Périclès. Avez-vous fait une étude comparée? Avez-vous reconnu et exposé les signes physiologiques qui constituent la supériorité de l'homme actuel sur l'homme ancestral? Ne serait-il pas facile, au contraire, de constater un affaiblissement et une dégénérescence de la race? Faudrait-il un long examen pour établir qu'en vertu de sa liberté et sous l'influence des passions de toutes sortes, l'homme peut enrayer l'évolution physique d'une race et la faire rétrograder?

Vous nous dites que les phénomènes occultes sont peut-être l'effet de facultés surnormales qui feront partie, demain, de l'ordre naturel et qui n'étonneront personne. C'est répondre à la question par la question; il s'agit, en effet, de savoir s'il est vrai que l'homme possède ces facultés surnormales, et si elles sont l'effet prévu de l'évolution humaine.

Nous vous demandons, par exemple, l'explication des coups frappés à distance. Comment se fait-il que l'homme produise ces phénomènes, s'il est vrai qu'il en soit l'auteur?

Vous répondez : l'homme les produit parce qu'il a la faculté de les produire. Qui voudrait se contenter de cette réponse ou de ce faux-fuyant?

Vous ajoutez que ces facultés nouvelles, que nous contestons absolument, répondent à l'évolution de l'homme, à l'universelle évolution de la nature, et qu'elles marquent une étape nouvelle de la vie.

Mais l'histoire religieuse des peuples nous apprend que tous ces phénomènes occultes dont nous cherchons aujourd'hui la genèse, coups frappés, lévitations, matérialisations, sont aussi anciens que le monde; toutes les vieilles religions en ont conservé le souvenir. Au temps de Tertullien, les païens faisaient tourner les tables et les interrogeaient. Les fakirs et les yoghis produisaient ces phénomènes de lévitation, d'extase, de télépathie sur les bords du Gange, et tous les païens les ont vus et provoqués.

Sans remonter ainsi jusqu'à ces temps si éloignés, ne voyons-nous pas chez les peuples civilisés, en Europe, dans les nations chrétiennes, les procès de sorcellerie les plus célèbres nous rappeler que ces faits occultes étaient connus, qu'ils n'étaient pas rares, et que ceux qui les produisaient étaient devenus un danger social?

Le médium n'est donc pas un être nouveau qui marque une phase ascendante de la civilisation, il est aussi ancien que l'humanité, et ce que nous désignons aujourd'hui sous le nom de phénomènes psychiques, on le désignait autrefois sous le nom de commerce avec les esprits mauvais.

Je suppose que l'on arrive à démontrer d'une manière certaine que le système nerveux de l'homme actuel est de beaucoup supérieur au système nerveux des hommes des siècles passés, quelle conclusion philosophique pourrait-on en tirer? Que penser de ce raisonnement que l'on voudrait nous faire accepter, et dont voici la formule : « Le système nerveux de l'homme actuel est plus perfectionné que celui de l'homme des temps passés. Donc, l'homme actuel peut

produire spontanément tous les phénomènes occultes de l'ordre merveilleux.

Qui ne voit la faiblesse de cet argument? Il y a un grand écart entre les prémisses et la conclusion. On n'oublie qu'une chose, c'est de nous démontrer que les phénomènes occultes dépendent de la structure de notre système nerveux.

Et puisque l'histoire nous apprend que ces phénomènes, dont l'origine est si obscure, étaient très fréquents dans le vieux monde païen et à l'avènement du christianisme, il faudrait en conclure que déjà, à cette époque éloignée, le système nerveux de l'homme était très affiné.

Cette simple observation nous fait bien voir l'insuffisance de la thèse risquée de l'évolution et les perpétuelles contradictions de l'erreur.

### III

L'auteur ne paraît pas bien convaincu de ce qu'il avance, car tout en se défendant de croire aux esprits, il en parle et il agit comme s'il croyait à leur existence et à leur intervention.

Il n'a aucune raison de croire que les manifestations de la table soient l'œuvre d'un mort connu ou inconnu, d'un parent, d'un ami, d'un homme célèbre, d'un grand criminel : il l'ignore ; il conseille cependant aux expérimentateurs d'accepter la personnification variable des phénomènes, de tenir compte de ses observations, d'avoir pour elle les plus grands égards.

« Si je recommande, écrit M. M. . . , de ne pas abandonner la conduite de sa vie ou de ses affaires à la personnification, je recommande avec la même énergie de la traiter avec les plus grands égards. On ne peut faire que des hypothèses sur son essence : le scepticisme que l'ensemble de mes observations m'a inspiré vis-a-vis d'elle, peut n'être pas fondé : aussi, vaut-il mieux lui témoigner la courtoisie que l'on marque à un co-expérimentateur. Cette prudente attitude est la plus profitable. Dans la pratique j'ai pour la personnification les

mêmes égards que pour le médium. Je ne l'appelle pas *cher esprit* comme le font les spirites, mais je l'interpelle par le nom qu'elle s'est donné et je me trouve bien de lui indiquer avec précision ce que je cherche. Je n'ai pas besoin d'insister sur les différents caractères que je viens de signaler pour que l'on s'aperçoive combien les réactions de la personnification rapprochent de celles de la conscience subliminale (p. 62). »

Si M. M... est persuadé, comme il en a fait la déclaration, que le miracle et le surnaturel n'existent pas, qu'il faut les écarter absolument de nos recherches scientifiques, que tous les phénomènes occultes sont l'effet des forces de la nature, il doit être également persuadé que la personnification de ces phénomènes n'existe pas, qu'il est puéril de croire que d'autres entités intelligentes, présentées sous les noms de divers personnages, sont les auteurs de ces phénomènes, et il doit rejeter *a priori*, sans appel, toute espèce de croyance au surnaturel.

Mais, s'il en est ainsi, pourquoi donc nous recommandez-vous de traiter cette chimère préternaturelle avec les plus grands égards, d'écouter ses conseils et d'en tenir compte dans l'organisation et dans la direction des séances d'expérimentation, de lui accorder la confiance que vous donnez au médium ? Vous supposez donc que cette personnification est une entité réelle, qu'elle est intelligente, qu'elle vous comprend, qu'elle a des sympathies et des caprices, de la puissance et de la volonté. Nous ne sommes plus loin des esprits. On n'adresse pas des prières au néant.

Ou vous croyez à la réalité de la personnification et vous affirmez le préternaturel ; ou vous n'y croyez pas et les témoignages de déférence que vous adressez au néant n'ont plus d'objet.

#### IV

On nous ramène ainsi au fluide nerveux qui doit expliquer toutes les merveilles du monde occulte, mais il se trouve que cette explication est plus obscure et ne nous apprend rien.

On nous dit que notre système nerveux dégage une certaine énergie, analogue peut-être à la force électrique et au fluide



qui produit les contractions musculaires, que cette énergie a une tendance à se dépenser, normalement, en mouvements musculaires ordinaires, qu'elle se répand au dehors (extériorisation), qu'elle est assez grande, avec certains médiums, pour faire entendre des coups à une distance de trois mètres de l'expérimentateur.

De là cette proposition qui expliquerait un grand nombre de phénomènes que nous avons la mauvaise habitude d'attribuer à une cause préternaturelle : certaines personnes ont une constitution qui leur permet d'émettre une grande quantité de force psychique et d'agir à distance, sans contact, souvent même sans conscience, sur d'autres objets.

A la rigueur, cette hypothèse, qui nous paraît très vraisemblable, car nous sommes convaincu de l'existence d'une force neurique dont la nature et les effets nous sont encore peu connus, cette hypothèse pourrait expliquer certains phénomènes physiques, produits à distance. Mais, quand nous cherchons la cause des tables tournantes et parlantes, nous ne sommes plus en présence d'un phénomène exclusivement matériel, nous n'avons plus devant nous une cause physique, une loi physique, un effet physique, nous sommes en présence d'un phénomène intellectuel marqué d'un caractère particulier.

A ne considérer même que les effets physiques obtenus par le médium, la thèse de la force psychique nous paraît insuffisante dans bien des cas, et le phénomène *mixte* laisse ressentir la présence d'un facteur étranger.

Je n'en veux pour preuve que cet aveu de M. M... : « J'ai obtenu, avec un médecin, *des coups retentissants* dans des salles de restaurant et dans des buffets de chemin de fer. Il suffirait d'avoir observé les coups produits dans les conditions que j'indique, par ce médium, pour être convaincu de leur authenticité. Le bruit insolite de ces coups attirait l'attention des personnes présentes et nous gênait beaucoup ; le résultat dépassait notre attente ; il est à remarquer que plus nous étions confus du bruit fait par nos coups, plus ceux-ci se multipliaient. On eût dit qu'un être taquin les produisait et s'amusait de notre embarras (p. 70). »

Il est évident que si M. M... se trouvait très gêné, comme il l'avoue, des coups qui retentissaient autour de lui, dans le restaurant de la gare, il a dû faire ce qui était nécessaire pour les faire cesser; il a dû réprimer en lui ces contractions musculaires qui précèdent, selon lui, la décharge de la force psychique et les coups qu'elle produit en l'air; il a dû supprimer les causes du phénomène qui dépendait en apparence de sa volonté. Et si les coups ont retenti, au contraire, multipliés et plus violents, malgré la suspension des contractions, et avec un caractère manifeste de taquinerie, c'est qu'il n'y avait aucune corrélation entre les coups et la contraction musculaire, et que les coups étaient produits par une autre cause que l'on s'obstine maladroitement à écarter du débat.

Je le répète, ces phénomènes sont mixtes, et il est logique d'y reconnaître un effet physique lié à une cause physique, et un effet intellectuel lié à une cause intellectuelle dont il faudrait déterminer la nature et l'intervention.

L'incertitude de M. M... n'est-elle pas trop sensible dans cet aveu qui nous touche par sa sincérité : « En résumé, j'ai la certitude, autant qu'il est raisonnablement possible de l'avoir en pareille matière, que des coups, de rythme et de tonalité variables, se font entendre en présence de certaines personnes, sans que ces coups frappés puissent s'expliquer par aucun procédé connu. On les entend à des distances diverses; ils paraissent souvent obéir aux désirs exprimés par les assistants et manifester une certaine intelligence indépendante. D'autre part, leur production paraît liée à l'énergie nerveuse du médium et des assistants (p. 95). »

Tout nous paraît donc incertain, confus, téméraire dans les hypothèses par lesquelles on essaie d'expliquer naturellement les phénomènes élémentaires des tables parlantes. Est-il prouvé que la force psychique existe? Non. Est-il prouvé qu'une contraction musculaire précède la décharge de l'énergie neurique? Non. Est-il prouvé que les coups sont produits invariablement par le médium? Non. Ils se produisent assez souvent sans lui et malgré lui. Que reste-t-il de cet échafaudage pseudo-scientifique? Presque rien.

Il est arrivé souvent que ces coups frappés dans les murs,

au plafond, sur une planche, ont résonné brusquement, comme un appel ou un avertissement d'un agent mystérieux.

Non seulement nous sommes étrangers à ce phénomène, mais il nous cause un sentiment de frayeur, il se produit sans nous, malgré nous; nous voudrions le faire cesser, et repousser celui qui le produit.

Ce n'est donc pas nous, ce n'est pas notre volonté, consciente ou inconsciente, qui provoque une contraction musculaire et une sorte de décharge électrique. Je voudrais dire que de telles explications sont enfantines. Tout mon être inconscient et conscient s'oppose à ces coups, de toutes ses forces. Il faut donc en chercher la cause ailleurs.

Et si vous observez non seulement les phénomènes matériels de la table en mouvement, si vous observez les phénomènes intellectuels, connaissance d'un passé lointain ignoré du sujet, révélation de l'avenir, perception claire d'un fait ou d'un événement qui se produit au même instant, à de grandes distances, manifestation de sentiments d'amour et de haine, d'humilité et de révolte; il faudra bien reconnaître que la force psychique est un mot qui cache notre ignorance et amuse un instant notre orgueil.

Elie MÉRIC.



## L'ATTRACTION A DISTANCE

### SANS PAROLE NI CONTACT

Avant d'avoir eu l'occasion de m'occuper personnellement d'hypnotisme et d'observer pour mon compte, j'avais assisté plusieurs fois à des séances publiques organisées, pour les foules payantes, par des « magnétiseurs » de profession doublés de prestidigitateurs (Donato, Verbeck, Caseneuve, Pickmann, etc.). Tout le monde sait qu'à côté des faits d'hypnose classique, reproduits des milliers de fois par des médecins du plus grand mérite, et définitivement entrés dans le domaine scientifique, les exhibitionnistes en question ne se sont pas fait faute de présenter à leurs spectateurs des expériences bien autrement troublantes — télépathie, suggestion mentale, etc. — Mais ce sont là des questions encore frappées d'ostracisme par la généralité des savants, bien que plusieurs d'entre eux, et non des moindres, aient paru fort ébranlés par certains faits très frappants et que quelques-uns même, après les avoir admis comme incontestables, se soient risqués jusqu'à leur chercher une explication rationnelle.

Parmi ces expériences extra-scientifiques, une de celles qui m'avaient le plus vivement intéressé consiste dans ce que j'appellerai *l'attraction à distance sans parole ni contact*. J'ai vu notamment Verbeck la réussir à merveille chez des somnambules placés au fond de la scène, *le dos tourné vers la salle et les yeux bandés*, qu'il faisait marcher vers lui à reculations, en exécutant, avec les deux mains, des gestes d'attraction. Dans le curieux volume du célèbre magnétiseur Lafontaine, on trouve plusieurs observations de cette nature. Voici une des plus remarquables : « A Orléans (édit. 1860, p. 118), une jeune fille nommée Blanche, et que plusieurs médecins m'avaient fait magnétiser en leur présence, m'of-

frit le phénomène de l'attraction à un point très développé. J'ai vu plusieurs personnes très vigoureuses la retenir avec force, entre autres M. Danicourt, le rédacteur-propriétaire du journal *le Loiret*, et M. de Saint-Maurice, rédacteur de *l'Orléanais*, tous deux y mettant toute leur force musculaire, au risque de briser les membres de la jeune fille; elle était éloignée de moi d'une distance de 30 mètres à peu près. Sitôt que, par un signe, je l'attirais à moi en présentant le bout de mes doigts et en les reployant un peu, Blanche, *qui me tournait le dos*, faisait des efforts surhumains pour se dégager; ne le pouvant pas, elle entraînait ces deux messieurs, malgré toute la résistance qu'ils faisaient. Dès qu'ils la lâchaient, elle arrivait en arrière et tombait sur mon bras sans connaissance. »

Il va sans dire qu'à l'époque de Lafontaine l'interprétation de ces faits ne pouvait être qu'erronée. Est-on en mesure, à l'heure actuelle, d'en donner une explication plus satisfaisante? Il est peut-être permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, l'important serait, en attendant, de les vérifier le cas échéant: et c'est ce que je m'étais promis de faire à la première occasion.

Cette occasion s'est présentée à moi, pour la première fois, en 1894.

Je donnais alors des soins à une grande hystérique, M<sup>lle</sup> T..., âgée d'environ quarante ans, qui m'avait été adressée par le professeur Bonnemaïson. Dans le but de tenter une diversion, et aussi pour essayer le lavage de l'estomac contre des accidents gastriques rebelles, l'éminent clinicien m'avait confié le soin, en 1889, de soumettre sa malade à l'usage du tube Faucher. Comme il était mort sur ces entrefaites, j'étais resté chargé, depuis lors, de diriger l'entier traitement; et je n'avais pas tardé à reconnaître que ma nouvelle cliente réalisait le type de ce que l'on est convenu d'appeler « un sujet remarquable ». Tout en utilisant ces dispositions spéciales en vue d'atténuer les terribles crises qui se répétaient incessamment, je fis dès le début, mais surtout en 1894, diverses tentatives d'« attraction » qui réussirent au delà de mes espérances. Mais ce ne fut que quatre ans plus tard, au

cours d'une nouvelle série d'accidents, que j'eus toute latitude pour multiplier mes expériences. Je les pratiquai, pendant la léthargie la plus profonde, à l'aide d'un geste des mains d'abord (comme Verbeck et comme Lafontaine), ensuite par le regard seul. Elles me parurent à tel point concluantes que j'eus l'idée d'en faire part à mon vieux camarade et ami le professeur Grasset.

Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de reproduire ici la réponse du célèbre neuropathologiste de Montpellier : « Vous m'avez vivement intéressé par le récit de votre observation extrêmement curieuse. Elle me paraît constituer surtout une preuve de plus en faveur des idées de Nancy contre celles de la Salpêtrière. L'ancien état léthargique de la Salpêtrière peut être suggestible, d'après Nancy : et, dans notre cas, c'est ce qui arrive. Dans votre première expérience, votre sujet, quoiqu'en léthargie, *sente* l'approche de votre main (vue, chaleur, courant d'air...) et obéit à la suggestion que cette approche cause. Dans la deuxième expérience, il faut faire intervenir ce fait curieux, mais bien démontré : qu'une sensation, non perçue par le sujet, peut causer néanmoins une suggestion. Chez une hystérique à champ visuel rétréci, un corps lumineux, mis dans la partie où elle ne voit pas, provoquera la suggestion comme si elle voyait ; de même un contact sur un membre complètement anesthésique. De même ici, votre corps n'est pas vu, n'est pas perçu : mais il est perçu par les centres sous-corticaux, ce que j'appelle les centres *polygonaux*, qui sont le siège des actes automatiques et suggérés. »

J'acceptai volontiers les explications de Grasset en ce qui concerne la possibilité de la suggestion par un geste des mains. Mais j'avoue qu'il me fut difficile d'admettre tout de suite qu'un simple regard fût de nature à déterminer une suggestion. Je résolus donc de reprendre mes expériences dans des conditions différentes et plus rigoureuses : 1° en agissant sur la patiente en léthargie à *travers un obstacle matériel* ; 2° en agissant sur la patiente en somnambulisme ou même à l'état de veille, mais après que je me serais rendu invisible par suggestion.

Le résultat, qui fut absolument le même, me laissa dans un étonnement voisin de la stupeur.

Je retrouve dans mes notes le brouillon de la seconde communication que je fis alors à Grasset : j'avoue que je m'explique assez difficilement que mon sujet, en léthargie profonde, *sente*, fût-ce avec ses centres polygonaux, l'approche (?) des mains à plusieurs mètres de distance. D'ailleurs, comment expliquer que cette attraction ne soit pas permanente ? Car, enfin, je puis, sans que rien se produise, rester indéfiniment auprès de la patiente, la toucher et la manipuler de mille manières. Je ne l'attire que lorsque j'*impose* les mains ; et l'effet se produit à merveille même lorsqu'un dossier de fauteuil est interposé, interceptant, je suppose, et la vue et la chaleur et les courants d'air. Malgré tout, je me rendrais tout de suite (tant j'ai de méfiance en pareille matière), si de nouvelles expériences, beaucoup plus renversantes, n'étaient venues augmenter mon trouble et mes perplexités. Cessant d'agir avec les mains, j'ai voulu essayer du regard seul : assis sur une chaise, en arrière du dossier du fauteuil sur lequel repose la malade, et dans une position telle que je me trouve entièrement caché, je puis rester indéfiniment dans cette position sans que rien n'arrive. Mais il suffit que je projette mon regard sur le dossier pour que l'attraction se produise aussitôt et que la patiente se précipite vers moi après avoir contourné son fauteuil. Même résultat si, le sujet étant en somnambulisme ou même à l'état de veille, je me suis rendu préalablement invisible par suggestion. Seulement, dans ces cas, la malade est consciente et se plaint énergiquement d'être attirée malgré elle. Une différence, cependant : elle va moins droit au but ; elle tâtonne pour trouver mon corps, lorsqu'elle en est proche, et, non sans un vif sentiment de dépit, demande où je suis aux personnes présentes. Hier, je faisais ces expériences à l'état de veille. M<sup>lle</sup> T... était presque en colère. Après l'avoir calmée, je la fis asseoir au coin du feu et pris un fauteuil en face du sien. Elle avait froid aux mains et les rapprochait du feu en frissonnant. Au bout d'un instant, je la regarde fixement ; elle se précipite aussitôt en avant en se plaignant énergique-

ment de ce que je ne la laissais pas se chauffer. « Mais chauffez-vous donc! — Oui, si vous ne me forcez pas à courir vers vous! » Et l'expérience est refaite dix fois, vingt fois, jusqu'à ce que la fatigue et l'exaspération fussent telles que je crus devoir en finir. Si je veux attirer la jambe ou la main, je le puis aisément en fixant mon regard sur ces parties exclusivement.

Dira-t-on que le regard est *senti*, que les mouvements des paupières sont perçus et que les sensations qui en résultent sont les causes de la suggestion? Sans doute, il semble nécessaire qu'un avertissement quelconque, émané de l'hypnotiseur, arrive jusqu'à la patiente. Mais de quelle nature est cet avertissement? J'avoue qu'il me répugne fort de le trouver, étant données les conditions des expériences, dans les mouvements (?) de l'œil qui regarde. Et, alors, malgré moi, malgré l'éloignement très marqué que j'ai toujours eu pour tout ce qui ressemble à un occultisme qui m'épouvante, je ne puis m'empêcher de penser aux faits de Crookes et de Richet « qui appellent autre chose que des sourires et du dédain ».

N'ayant reçu aucune réponse à cette seconde lettre, je fis taire le grand désir que j'avais eu de publier mon observation; et il est plus que probable qu'elle dormirait encore avec mes autres « papiers inutiles », si la même malade n'avait encore réclamé mon intervention, dans ces derniers temps, pour une crise, moins sévère il est vrai, qui dure encore à l'heure qu'il est. L'ayant donc endormie de nouveau à plusieurs reprises, j'ai saisi, bien entendu, cette troisième occasion de reprendre mes expériences antérieures, et je n'ai pas besoin de dire que je me suis entouré de toutes les précautions imaginables afin d'éviter, plus que jamais, d'être dupe des apparences ou de la malade. Eh bien! ce que j'ai constaté, cette fois encore, m'afermit d'une manière absolue dans la persuasion où j'étais déjà qu'il n'y avait pas eu erreur. *L'attraction, dans les conditions que j'ai spécifiées, est — chez M<sup>lle</sup> T... — un fait indéniable et constant.*

J'arrive donc aujourd'hui aux mêmes conclusions que précédemment, avec cette seule précision en plus que j'ai, à présent, la quasi-certitude que le regard lui-même est *senti*. « Ce qui m'a permis de le croire, disais-je à Grasset dans une



lettre toute récente, c'est qu'un tressaillement, parfois très intense, précède immédiatement le mouvement d'attraction ; » et j'ajoutais : « J'ai fini par acquérir la conviction que *quelque chose* s'échappait de mes yeux pour aller assaillir les centres automatiques de la patiente, par l'intermédiaire des nerfs sensitifs cutanés. »

Enfin, au cours de mes expériences à l'état de veille (alors que j'étais devenu invisible par suggestion post-hypnotique), j'ai profité de la pleine conscience dont jouissait M<sup>lle</sup> T..., qui est d'ailleurs très intelligente, pour la prier de m'expliquer *pourquoi* elle se précipitait ainsi tout à coup vers moi. Elle m'a répondu textuellement : « Je suis poussée par une force irrésistible, dont je ne puis définir ni l'origine, ni la nature. *J'AI BESOIN de me lever ; JE DOIS marcher ; IL FAUT que j'aille vers vous !* »

MOI. — Cette nécessité de me suivre est-elle aussi urgente qu'au moment de la prise du regard (fascination) ?

ELLE. — C'est un peu moins fort, quoique invisible. Dans le second cas, *je briserais tout !*

En réalité, ce qu'elle peut démêler de plus clair, dans cette aventure qui l'étonne grandement et même l'humilie véritablement, c'est que « son hypnotiseur le veut ainsi » ; qu'elle se sent, malgré elle, invinciblement, fatalement, sous l'empire de cette volonté étrangère, sans qu'il soit possible de s'expliquer pourquoi et comment il en est ainsi.

En conclusion, il me paraît évident que le geste des mains et le regard lui-même sont perçus et sentis par le sujet, même à distance, même à travers un corps solide, et qu'il en résulte une suggestion (dans l'espèce, attraction toujours, soit totale, soit partielle).

Reste à savoir quel est, en pareil cas, le trait d'union entre l'hypnotiseur et le sujet...

Je me décide, en fin de compte, et sur l'avis de Grasset, à publier mon observation qui semble de nature à jeter quelque lumière sur la question, encore si obscure et si controversée, de la suggestion mentale.

Dr D'ARDENNE.

## OBSERVATION

Cette intéressante communication du D<sup>r</sup> d'Ardenne mériterait une étude approfondie. On y voit clairement le parti pris d'écartier absolument *a priori* le préternaturel, et de chercher vaille que vaille une explication naturelle qui masque la déroute de l'observateur.

Que c'est donc une chose rare le courage intellectuel !

Peut-on lire sans tristesse cette affirmation inintelligible et contradictoire du D<sup>r</sup> Grasset :

« Votre corps *n'est pas perçu, mais il est perçu* par les centres sous-corticaux!! »

Ce n'est donc plus l'âme qui perçoit les objets, ce n'est plus *le moi*, c'est un centre polygonal!

Et le D<sup>r</sup> Grasset est un homme de valeur et un chrétien convaincu!

Il donne involontairement des armes au matérialisme et à l'incrédulité. C'est un jeu dangereux.

E. M.



# MAGIE ET OCCULTISME

## EN EXTRÊME-ORIENT <sup>1</sup>

Il est curieux de retrouver chez des peuples très éloignés dans l'espace ou dans le temps des croyances superstitieuses et des pratiques de magie analogues, sinon identiques.

A quoi sont dues ces analogies? peut se demander le philosophe; à une commune origine de ces peuples? à l'extension de ces pratiques d'un peuple à l'autre? à la forme de la pensée humaine qui fait que l'on raisonne... ou déraisonne partout de la même façon? à la réalité de phénomènes occultes répondant à ces croyances?

Ce sont là des questions auxquelles il serait difficile et hasardeux de répondre; aussi, tel n'est pas notre but : nous nous contenterons de rapprocher des croyances et pratiques superstitieuses d'Extrême-Orient quelques-unes des croyances et pratiques que nous avons rencontrées antérieurement chez les peuples anciens et modernes de l'Occident, au cours de nos études sur la sorcellerie <sup>2</sup>.

Les revenants et les fantômes (Ma-qui annamites, Koéi chinois) jouent un grand rôle dans la magie d'Extrême-Orient. Mais pour bien comprendre l'action attribuée à ces Koéi, il nous faut d'abord rappeler quelle idée les Sino-Annamites se font de la vie et de la mort. L'homme a trois âmes, une passionnelle, une rationnelle et une troisième fluïdique ou matérielle; après l'enterrement, les deux premières âmes sont rapportées à la maison dans une pièce de soie (âmes en soie) et fixées dans les tablettes des ancêtres; la troisième, qui correspond à la coque astrale des occultistes européens,

1. *Revue scientifique* du 2 mai 1903.

2. Jules Regnault, *la Sorcellerie, ses rapports avec les sciences historiques*. Félix Alcan, éditeur, Paris.

entre avec le corps dans la tombe, d'où elle peut sortir ensuite en certaines circonstances sous forme de fantôme (Ma-qui).

L'âme d'un mort pourrait apparaître à une personne pour se plaindre : dans une légende taoïste du livre des récompenses et des peines, un certain Kou sun Tcho apparaît la nuit au gouverneur du district et se plaint d'avoir été victime d'un attentat ; une enquête démontre qu'il a été envoûté par ses domestiques !

D'autres fois, l'âme d'un mort aurait pu aussi être évoquée et serait apparue devant un juge pour témoigner. En pareil cas, il faut que les deux premières âmes soient réunies à un Koéi pour manifester leur personnalité.

Les Koéi et Ma-qui agissant seuls seraient très dangereux : pendant certaine nuit de l'année, ils passeraient sur les lits des enfants afin de défigurer par la petite vérole ceux qui leur semblent les plus jolis. Les parents, pour tromper les méchants esprits, iraient, dit-on, jusqu'à mettre alors à leurs bébés des masques horriblement laids.

Les Ma-qui cherchent en tout temps à faire mourir les beaux enfants ; aussi use-t-on de ruse avec eux : dans les premières années on évite de faire des compliments à un bébé ou de lui donner un joli nom, de peur d'attirer sur lui l'attention d'un Ma-qui. Certains parents poussent même la précaution jusqu'à donner à leurs enfants des noms grossiers et orduriers afin de dégoûter les mauvais esprits.

Les fantômes les plus méchants seraient ceux des enfants mort-nés et des femmes mortes en couches.

Les adultes ne seraient d'ailleurs pas à l'abri des attaques des revenants, des esprits et des diables.

Les pollutions nocturnes et les rêves obscènes sont quelquefois attribués à l'influence des mauvais esprits : « Un démon agit et dirige le sortilège. » L'incube ou le succube semble être tantôt un esprit, tantôt le double astral d'un mort ; dans ce dernier cas, il tiendrait à la fois de la nature des incubes et des vampires. Quelquefois, les jeunes vierges frappées de mort violente poussent dans leurs tombes des cris plaintifs ; si un passant les entend, il doit bien se garder

de répondre, sans quoi il se verrait possédé et épuisé par un succube avide de caresses.

D'autres revenants s'éprennent de jeunes filles et de femmes; ils leur imposent, sous forme d'incubes, des pratiques indécentes en des rêves obscènes. Les enfants monstrueux sont considérés comme fils de ces incubes, on les appelle Koéi Tai. C'est d'ailleurs là l'un des surnoms les plus méprisants que les Fils du Ciel décernent aux barbares d'Occident.

Des croyances analogues ont existé dans l'antiquité chez les Hébreux et au moyen âge dans le monde chrétien. Dans les premières pages de la Genèse nous lisons que les anges déchus s'unirent aux filles des hommes et engendrèrent des géants. Ces anges qui s'unissaient ainsi aux filles des hommes étaient des incubes. Les théologiens ont attribué à de tels incubes non seulement la paternité des géants plus ou moins problématiques dont parlent les Écritures, mais encore la paternité d'hommes célèbres tels que Alexandre le Grand, Scipion l'Africain, César, Auguste, Merlin, Martin Luther <sup>1</sup>. Enfin, c'est un incube qui sera le père de l'Antéchrist.

Valérius, archiatre de Reggio, a même inventé une théorie ingénieuse pour nous faire comprendre comment un incube pourrait acquérir une telle paternité; il nous montre un démon prenant la forme de succube pour polluer un homme, puis prenant ensuite la forme d'incube pour tenter une femme et la féconder!

Quelquefois, le Ma-qui se manifeste parce qu'un tombeau est mal placé. Lorsqu'un homme se croit poursuivi par un fantôme, lorsqu'il voit divers malheurs le frapper dans sa personne, dans sa famille, dans ses biens, il s'adresse au sorcier, lequel déclare le plus souvent que tout le mal provient de l'emplacement de telle ou telle tombe. Le géomancien choisit lui-même un autre endroit; il fait accomplir les cérémonies magiques, un grand tchin-tchin, puis ordonne la translation du cercueil dans la nouvelle sépulture.

Il n'est pas inutile pour les Européens qui résident en

1. R. P. Sinistrari d'Améno, *De la démonialité et des animaux incubes et succubes*, p. 32, 33.

Extrême-Orient d'être au courant de telles superstitions : à Tien-yen, ayant dû faire abattre et enfouir onze bœufs atteints de peste bovine, nous avons fait creuser une immense fosse dans l'endroit qui nous semblait le plus convenable au point de vue sanitaire : tout à coup un indigène se précipite à nos genoux, se prosterne à plusieurs reprises le front dans la poussière, et nous supplie avec la plus vive insistance de ne pas enfouir nos bœufs dans la fosse déjà creusée, parce que tout près de cette fosse se trouve, cachée sous la brousse, la tombe d'un de ses ancêtres. Le pauvre homme craint d'être victime des plus grandes calamités, si cette tombe est profanée par le voisinage de nos bœufs.

Que faire? Discuter cette croyance? Il n'y faut pas songer. Considérer la requête comme non avenue? C'est nous aliéner la population superstitieuse. Faire creuser une autre fosse ailleurs; c'est du travail et du temps perdus, sans compter que nous ne voyons dans les environs aucun endroit remplissant aussi bien les conditions exigées par la police sanitaire. Nous prenons vite notre parti et voici le dialogue échangé.

« Que me demandes-tu là? Crois-tu donc que j'agis sans discernement? Ne suis-je pas médecin et maître en magie? J'ai très bien vu la tombe de ton ancêtre et j'ai eu soin de laisser entre cette tombe et la fosse que j'ai fait creuser plus de trois *thuoc* (mètre annamite); or tu sais très bien qu'au delà de cette distance il n'y a rien à craindre. — Ah! au delà de cette distance il n'y a rien à craindre? — Comment! tu ne le savais pas! mais qu'est-ce que tu sais alors? »

Et notre brave homme entièrement rasséréiné s'empresse d'aller rassurer sa famille.

Si, après qu'on a déplacé la tombe, le fantôme continue à apparaître, si les troubles qui lui sont attribués ne cessent pas, on se résout quelquefois à fixer malgré lui le revenant dans son tombeau : pour cela on enfonce un clou dans la terre de la tombe au niveau de la tête du mort. Le fantôme serait arrêté par cette pointe et ne pourrait plus sortir du tombeau. Cette mesure énergique serait utile surtout avec

les individus ayant succombé à une mort violente. Cette pratique n'est-elle pas à rapprocher de celles qu'on mettait autrefois en œuvre pour combattre les vampires? Chacun sait qu'on désignait de ce nom des morts qui seraient sortis de leur tombeau pour sucer le sang des vivants; lorsqu'on avait découvert la tombe d'un prétendu vampire, on exhuma le cadavre et on lui enfonçait dans le cœur un pieu de bois durci au feu.

Les revenants et les forces astrales ne sont-ils pas encore combattus aujourd'hui par les occultistes européens au moyen de pointes? Après leurs maîtres du moyen âge, Eliphas Lévy et Papus conseillent de combattre les revenants par l'action des pointes et des poignards; l'abbé Shnebelin, plus moderne, s'attaquait aux forces occultes à coups de fusil, lorsqu'il opérait en 1896 dans la maison hantée de Valence en Brie.

L'emploi des pointes contre des larves n'est d'ailleurs pas une invention récente. Ulysse évoquant Tircésias tient les ombres en respect au moyen de son épée. Dans la Bible il est également fait allusion à l'action des épées sur les ombres des morts. (Lévitique, XIX, 26. — Ézéchiel, XXXIII, 25-26.)

Enfin, Virgile nous montre la Sibylle disant à Énée, au moment où il pénètre dans les enfers : « Vite, sortez l'épée du fourreau; frayez-vous une route. »

Les objets tranchants ou pointus sont souvent employés dans la magie sino-annamite.

De même que les esprits des disciples d'Allan-Kardec, les *Ma-qui* pourraient faire des *apports*. Ils soulèveraient dans certains cas les couvercles des marmites ou des creusets pharmaceutiques pour y introduire divers ingrédients nuisibles à la santé des malades; aussi place-t-on quelquefois sur ce couvercle un couteau ouvert pour empêcher toute action maléfique de ce genre.

Dans *Fumeurs d'opium*, Boissières a noté une pratique analogue; il nous montre des Annamites obligés de passer la nuit chez les Thôs dans une forêt qui a la réputation d'être hantée des esprits : « Jusqu'au matin chacun d'eux veillait à tour de rôle, un sabre à la main : et quand un cauchemar planait sur ses camarades endormis, le veilleur gesticulait

pour écarter les fantômes. » Cela ne nous rappelle-t-il pas Paracelse combattant les fantômes et les larves à coups d'épée?

Les griffes et les os hyoïdes de tigre sont recherchés comme amulettes; ils servent, comme les petites cornes que les Napolitains portent en breloque, à chasser les démons, à conjurer les mauvais sorts et la jettatura.

L'action des pointes est considérée comme tellement importante que l'architecture s'en est ressentie : les coins de pagodes ne sont relevés en pointes que pour détruire l'action des mauvais esprits.

Il y a encore de nombreux moyens de combattre les Ma-qui. Il suffit d'avoir mangé de la viande de tigre pour les mettre en fuite. Pour se préserver de leurs attaques on suspend au-dessus des portes des yeux desséchés de tigre ou un papier imprégné de sang de tigre. Du sang frais de poulet placé sur un papier au-dessus d'une porte arrête aussi les esprits.

Des tiges d'acore cueillies et placées au-dessus de la porte le cinquième jour du cinquième mois sont réputées avoir une action efficace; elles remplacent les rameaux de laurier et de buis, les tiges de verveine et surtout l'épi de la Saint-Jean qui, dans le midi de la France, est si souvent fixé au-dessus des portes. Au-dessous de ces tiges se trouve souvent l'espèce d'octogone constitué par les Pa-Koua de Fou-hi, l'un des plus anciens pantagrammes des occultistes.

Les enfants portent souvent des amulettes au cou : des griffes de tigre, une sorte de médaille sur laquelle sont gravés les Pa-koua, une main de singe desséchée.

Il est à croire que les Ma-qui craignent fort le bruit, car pour les chasser on brûle souvent force pétards et on use et abuse du gong.

Les Ma-qui semblent aussi fort naïfs : nous avons déjà vu comment on les trompait en mettant des masques très laids aux enfants qu'ils voudraient défigurer, ou encore en donnant à ces enfants des noms orduriers; on les trompe aussi en jetant ou brûlant des papiers représentant des pièces de monnaie et en leur faisant prendre l'image d'une pièce pour la pièce elle-même.



En réalité, les indigènes pensent que chaque objet a un double qu'on peut libérer en brûlant l'objet ou même son image. Les anciens Égyptiens avaient des croyances analogues : ils brûlaient des objets dans l'espoir d'en faire parvenir les doubles au double astral de l'un de leurs ancêtres (*Ka* ou *Bai*).

Les *Ma-qui* seraient cause de nombreuses maladies ; aussi voit-on souvent les indigènes appeler le sorcier et dépenser en grand tchin-tchin des sommes assez considérables (vingt à trente piastres), alors qu'ils hésitent à acheter pour quelques cents chez le pharmacien le médicament qui pourrait souvent les guérir ou les soulager. D'ailleurs, magie et médecine semblent quelquefois se confondre. Les pulvérisations et les fumigations prescrites par les médecins sont souvent accompagnées d'incantations magiques. Nous avons pu assister un jour à l'incantation faite pour une morsure de serpent : la sorcière apporte avec elle des baguettes parfumées et quelques feuilles d'arbre ; elle allume une baguette avec laquelle elle décrit plusieurs signes mystérieux dans l'espace, et trace une série de cercles autour et au-dessus de la morsure ; elle crache ensuite sur la plaie et la panse avec une feuille d'arbre.

En France, l'incantation est pratiquée en dehors de certaines cérémonies religieuses par des sorciers qui traitent les entorses en faisant un signe de croix sur l'articulation lésée et en disant : *Et te, super ante et super ante te!*

En dehors des fantômes, l'indigène superstitieux doit craindre les maléfices et les envoûtements.

Il croit qu'il suffirait de brûler un poil de moustache de tigre et d'en faire absorber les cendres par un ennemi pour voir celui-ci tousser, dépérir, puis mourir en l'espace de trois mois.

Les Chinois connaissent aussi les envoûtements par la figurine ; tantôt ils emploient de petites figurines de terre qu'ils déposent sur les tombes ou près des maisons de leurs ennemis ; tantôt ils emploient des papiers jaunes consacrés par les bonzes ou les sorciers et représentant une tête de buffle ou une tête de chien. Pour traiter les malades qui se

croient envoûtés, on produit chez eux une sorte de fascination, en promenant un miroir au-dessus de leur tête : pendant ce temps, on produit un contre-envoûtement en brûlant des images ou des figurines analogues à celles qu'on suppose avoir été employées pour causer le sortilège. Ces pratiques sont presque identiques à celles que nous avons rencontrées en France il y a peu de temps en faisant une étude sur les sorciers européens modernes. L'hypnotisme semble assez souvent employé par les sorciers annamites, car chaque fois que nous avons hypnotisé ou tenté d'hypnotiser un indigène, il nous a toujours demandé qui nous avait donné le regard et la science du sorcier (*thây phép*).

Les envoûtements d'amour sont également pratiqués : une femme d'Extrême-Orient croit qu'il lui suffit de faire absorber dans un mets quelques gouttes de son sang menstruel à son amant pour se l'attacher complètement. Cette croyance est également fort répandue dans le midi de la France.

Dans d'autres cas, les femmes ont recours à certains philtres qu'elles mélangent soit aux aliments, soit au tabac. L'un de ces philtres (*thuoc bo yo* des Annamites) rendrait l'amant ou le mari fort amoureux et très généreux, mais ne tarderait pas à le rendre anémique et à le faire mourir. Il servirait à accomplir un envoûtement de haine ou d'intérêt plutôt qu'un envoûtement d'amour.

Les arts divinatoires ont leurs fidèles en Extrême-Orient : on attache une assez grande importance aux présages ; briser un verre, une glace, un lorgnon est d'un très mauvais présage ; on attache aussi une grande importance aux songes. La chiromancie a ses représentants. La nécromancie est connue : nous avons trouvé dans l'arrière-gorge d'un cadavre quelques sapèques enveloppés d'un papier sur lequel étaient les noms des trente-six bêtes : celui qui avait placé ce papier et ces sapèques dans la gorge du cadavre espérait, semble-t-il, que l'esprit du mort lui révélerait en songe le nom de la bête gagnante (au jeu des trente-six bêtes).

Certaines cartomanciennes prédisent l'avenir de l'interprétation des mouvements d'une petite tortue : nous avons pu suivre à Tien-yen tous les détails de l'opération magique : la

sorcière, une vieille Chinoise, qui va exercer son art de village en village, apporte avec elle un petit sac contenant une tortue, un plateau en cuivre et trente-six cartes. Chacune de ces cartes peut se replier deux fois sur elle-même, de façon à cacher les trois dessins qu'elle porte. La sorcière dispose ses trente-six cartes ployées sur le plateau autour d'une tasse de riz que la cliente doit fournir; elle plante dans la tasse de riz des baguettes parfumées qu'elle allume; elle fait des invocations, puis met la petite tortue sur le plateau. L'animal se promène lentement et s'arrête de temps à autre; les trois premiers arrêts désignent les trois cartes qui permettent de connaître l'avenir de la cliente. La sorcière prend ces trois cartes, les déploie et fait de nombreuses prédictions. N'est-ce pas aussi intéressant que le « grand jeu » de nos plus célèbres somnambules et cartomanciennes?

Jules REGNAULT.



## UNE VISITE AU DOCTEUR MARTIN

(Suite)

### QUATRIÈME QUESTION

— Monsieur le docteur Martin voudrait-il me raconter l'entrevue de son père avec Naundorff en 1834 (je crois), chez M<sup>me</sup> de Rambaud ? M. Martin fils devait être âgé alors de dix-neuf ans.

*Réponse écrite.* — La première entrevue de mon père avec Naundorff était le 29 septembre 1833, et non en 1834, chez M<sup>me</sup> de Rambaud, et *j'étais présent*. Mon père lui dit en arrivant : « Si vous êtes Louis XVII, vous devez avoir sur l'épaule un *demi-anneau*, et votre sœur également, ce qui fait un anneau à vous deux ; puis, un *lion endormi* sur la poitrine, et une *sorte de pigeon* sur la cuisse. » Alors le prince lui montra les trois marques bien distinctes ; mon père lui dit : « Vous êtes le prince prédit, vous êtes le fils de Louis XVI. »

Quoique cette réponse ne soit pas absolument conforme aux relations de la *Légitimité* sur les signes corporels, par rapport au premier d'entre eux, notamment (voir la lettre adressée à Blondel et reproduite par Romaney dans le feuillet de la *Légitimité* du 24 décembre 1893), nous la transcrivons néanmoins intégralement, avec cette seule réflexion : C'est bien Naundorff cependant qui fut reconnu pour Louis XVII par Martin, chez M<sup>me</sup> de Rambaud.

Le dialogue entre le docteur et nous continua de la sorte :

— Votre père vous a-t-il jamais affirmé que le fils de Louis XVI remonterait sur le trône de ses pères ?

— Mon père a affirmé que Naundorff — Louis XVII — était légitime héritier ; mais jamais il n'a certifié que le trône lui serait rendu un jour.

— Comment votre père avait-il connaissance de ces marques corporelles ?

— Mon père me dit que son ange le lui avait inspiré ainsi.

— Cependant, dans les diverses relations des amis intimes ou confidents de la famille et dans les déclarations de Naundorff lui-même, il

n'a jamais été question d'un demi-anneau sur l'épaule ; quant au signe sur la poitrine, il n'en est question nulle part, ce me semble, dans les ouvrages concernant Louis XVII.

— *Ces signes, je les ai vus*, en société de mon père, sur le corps de Naundorff, et non d'un autre : ils étaient rougeâtres et quelque peu saillants. Cela ne veut pas dire que sur le corps du prince ne se trouvaient pas d'autres marques, qui ont pu frapper davantage les anciens serviteurs de la maison du roi ; mais, je me souviens avoir vu celles que mon père connaissait par inspiration, quand, pour la première fois, chez M<sup>me</sup> de Rambaud, l'ancienne berceuse du dauphin, on l'introduisit auprès du prince, encore alité.

Voici, d'ailleurs, quelques explications aussi nettes que précises, fournies tout récemment, au sujet des signes qui précèdent, par le docteur Martin lui-même, dont la lucidité d'esprit persiste toujours en dépit de l'âge et des infirmités de la vieillesse, dont il se ressent davantage :

La cicatrice sous le menton, provenant du coup de chaise du cordonnier Simon, était une plaie accidentelle servant sans doute à reconnaître le dauphin ainsi maltraité dans la personne du nommé Naundorff. Mais il n'a jamais été question de cette cicatrice comme preuve de son identité. Il ne faut donc pas la confondre, comme on a pu le faire, avec les trois autres signes ou marques naturelles indiquées à mon père et reconnues effectivement par nous sur le corps du prince, dans la journée du 29 septembre 1833, à Paris.

Pour ce qui regarde le demi-anneau sur l'épaule, voici son histoire : Il avait pour auteur la reine elle-même, Marie-Antoinette, qui, un jour, « fit rougir au feu son anneau ; puis, rapprochant les épaules de ses deux enfants, l'y imprima de manière que le même anneau marqua l'un et l'autre à la fois et en même temps ». (Lettre du docteur Martin, en date du 31 janvier 1903.)

Huit jours après, le bon vieillard, revenant sur ce signe d'identité, seulement connu des intimes, écrivait ceci :

C'est par ce demi-anneau que sa sœur — M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême — devait le reconnaître, si toutefois elle avait voulu consentir à voir son frère. Il lui avait écrit plusieurs fois, mais elle n'avait jamais répondu à ses lettres ; et pourtant il disait qu'elle le reconnaîtrait par ce signe seulement, bien qu'elle sût qu'il en portait d'autres.

Plus loin encore :

Le signe du demi-anneau sur le prince n'était pas un secret. M. et M<sup>me</sup> de Rambaud et bien d'autres personnes de la cour connaissaient aussi cette marque de l'anneau sur les épaules des enfants de France. Il est probable que les médecins ont trouvé cette marque, s'ils ont visité le corps du prince après sa mort.

Enfin, ce dernier détail à noter, pour remettre tout au point :

Mon père n'a parlé que des signes plus caractérisés, ceux sur la poitrine, sur la cuisse et sous le menton. Il savait, par M<sup>me</sup> de Saint-Hilaire, la marque sur l'épaule; c'est le prince lui-même qui l'a montrée à mon père. (Lettre du même, en date du 7 février 1903.)

Consultons maintenant le *procès-verbal dressé à Delft le 12 août 1845 par les trois docteurs hollandais Soutendam, Snabilié et Kloppert*, pour constater les signes extérieurs qui caractérisaient le cadavre du prince infortuné, dont la tombe proclame toujours publiquement, en dépit des efforts de Louis-Philippe, le vrai nom et les titres légitimes : LOUIS XVII, CHARLES-LOUIS, DUC DE NORMANDIE. NOUS y trouvons, entre autres, l'indication suivante :

« 5<sup>o</sup> Aux membres supérieurs : a) à la partie postérieure de l'épaule gauche, une cicatrice d'un centimètre... »

Une cicatrice semblable aura dû, certainement, être constatée sur l'épaule droite de M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême, dont on s'explique ainsi, mieux encore, les amertumes et les remords dans les dernières années de sa vie.

D'après le susdit procès-verbal, *le lion endormi* pourrait bien être le signe suivant :

« 4<sup>o</sup> A la poitrine : ...une cicatrice en forme d'angle, dont la hauteur ne peut pas être déterminée, puisque les côtes ne peuvent pas être comptées, à cause du gaz déjà existant. »

Il faut se rappeler en effet, que, d'après des indices sérieux, le malheureux Louis XVII était mort empoisonné<sup>1</sup>.

Enfin, la forme de *colombe ou pigeon* — autrement dit,

<sup>1</sup> Ou, plutôt, selon la déclaration des docteurs Soutendam et Kloppert, du « typhus ctéroïde ». — A. R.

*signe du Saint-Esprit* — figure en ces termes dans l'acte notarié des trois docteurs hollandais :

« 6° Aux membres inférieurs : A la partie inférieure du milieu de la cuisse gauche une tache de mère, étendue, superficielle et irrégulière (*nævus maternus*), non pourvue de cheveux. »

Pour les autres signes, se reporter à la *Légitimité* du 21 février 1886, pages 126 et 127, où la pièce officielle se trouve reproduite *in extenso*.

## CINQUIÈME QUESTION

Les précédentes questions ayant trait surtout aux faits dont M. le docteur Martin a été témoin oculaire, aux faits palpables, en dehors de toute intervention du surnaturel, il ne me serait point indifférent cependant de savoir tout ou une partie de ce que son père lui a laissé de révélations ou de prédictions.

En réponse à cette question, le docteur Martin me passa les quelques lignes suivantes, toujours écrites de sa propre main :

« Si vous avez lu le *Passé et l'Avenir* paru en 1832, vous avez dû voir tout — ou à peu près — ce que mon père a prédit... »

Nous avouâmes au docteur Martin n'avoir point connaissance du livre en question ; il eut l'obligeance de nous le prêter. Nous le rapportâmes à Bailleul (Nord) pour le lire paisiblement. En voici d'abord le titre :

« *Le Passé et l'Avenir expliqués par des événements extraordinaires arrivés à Thomas Martin, laboureur de la Beauce.* — Paris, à la librairie d'Édouard Bricon, rue du Vieux-Colombier, n° 19. »

Ce volume, fort documenté, est depuis longtemps presque introuvable, même dans les bibliothèques urbaines. On le trouve néanmoins à la Bibliothèque nationale de Paris, où il fait partie de la *Réserve*. — Il était l'œuvre, absolument consciencieuse et remarquablement discutée, de M. l'abbé Per-

reau<sup>1</sup>, vicaire général de Mgr le grand aumônier de France, depuis 1824 jusqu'en 1830 ; tels sont ses nom et titres officiels, d'après les *Almanachs royaux* de cette époque.

Le grand aumônier fut d'abord : S. A. le prince de Croy, archevêque de Rouen ; puis le premier aumônier, S. E. le comte Frayssinous, évêque d'Hermopolis.

Donnons maintenant la substance du rarissime volume :

L'ouvrage confirme ce que nos lecteurs habituels et d'autres encore connaissent tous déjà. Mais, comme le visionnaire Martin lui-même déclare, dans une lettre-préface, que ce livre rapporte fidèlement tout ce qui a trait aux révélations et aux démarches de sa part qui en furent les conséquences, c'est un appoint, un témoignage précieux en faveur de la vérité historique<sup>2</sup>.

Retraçons donc, dans ses grandes lignes, la mission de Martin auprès de Louis XVIII, mission dont il s'acquitta au palais même des Tuileries, dans l'après-midi du mardi 2 avril 1816, durant cinquante-cinq minutes, suivant la montre et du propre aveu de M. le duc d'Escars (des Cars), gentilhomme de la maison du roi, figurant en qualité de premier maître d'hôtel dans l'*Almanach royal* pour 1816<sup>3</sup>.

Ce paysan de la Beauce, en travaillant dans les champs, voit apparaître tout à coup une forme humaine se dressant devant lui. Il s'en effraie, mais l'étranger lui dit de ne point craindre. Il lui annonce que lui, Martin, a été choisi pour porter un message au roi Louis XVIII.

Cette vision ne cessant de le poursuivre partout, le paysan en parla à son curé. Celui-ci en référa à l'Ordinaire du lieu. L'évêque en avertit l'autorité préfectorale ; l'autorité préfectorale enfin s'adressa à la police gouvernementale.

Tous ces ressorts, mis en jeu, firent que notre bon Martin

1. L'abbé « Perrot », d'après F. Delrosay, *Question Louis XVII*, p. 110.

2. Voici, du reste, le texte de cette *Déclaration de Thomas-Ignace Martin* : « Je soussigné déclare que les événements extraordinaires qui me sont arrivés depuis le 16 janvier 1816 sont fidèlement rapportés dans cette relation, et qu'elle est la seule exacte, surtout pour ce qui a rapport au secret dit à Louis XVIII, secret qui est indiqué dans cette relation. — Thomas MARTIN, habitant de Gallardon, le 3 avril 1832. »

3. *Légitimité*, 1883, p. 669.



fut conduit à Paris et... enfermé à Charenton, s'il vous plaît.

Alors, les médecins aliénistes, les docteurs illustres de l'époque, les sommités de la science, furent appelés à délibérer sur son cas.

Rien, absolument rien, ne put être constaté qui dénotât chez lui un esprit détraqué.

Le cardinal de Périgord, grand aumônier de la cour, ayant eu vent de l'affaire, en avisa le roi, pour lequel on avait tâché de tenir le fait secret jusque-là.

Or, le roi fit appeler Martin.

Et ce fut le franc-maçon Decazes, — car ce n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier que la franc-maçonnerie dirige la politique des gouvernements — ce fut le franc-maçon Decazes, chef de la police d'alors, qui dut, bon gré mal gré, introduire au palais l'humble messenger, sorti tout exprès de Charenton, sain et sauf comme il y était entré, du reste, trois semaines auparavant.

Quand Martin se trouva en face du monarque, il lui fit savoir cette chose que tous ceux qui se sont donné la peine de rechercher le pourquoi de certains événements mystérieux du dix-neuvième siècle savent aujourd'hui parfaitement :

Louis XVIII — fut-il dit par Martin — occupait un trône qui ne lui appartenait pas<sup>1</sup>, et son devoir était de rechercher celui qui avait le droit de régner, faute de quoi — s'il ne faisait pas ce qui lui était ordonné d'En-Haut — il ferait tomber la France dans de nouveaux malheurs<sup>2</sup>.

Ce *prince légitime*, ainsi désigné expressément par Martin, et qui lui était alors totalement inconnu, n'était autre que le dauphin évadé du Temple, en dépit du faux acte de décès qui l'y faisait mourir à la date du 8 juin 1795, alors que le véritable défunt était substitué, le fils scrofuleux des époux Gonnhaut-Leninger.

Comme preuve de sa mission divine, l'ange qui inspirait Martin lui fit révéler au roi la scélérate pensée que celui-ci

1. Le texte de l'abbé Perreau, reproduction d'un récit écrit en 1823 sous la dictée même de Martin, porte (page 69) : « Et je dis au roi : « Le secret que j'ai à vous dire, c'est que vous occupez une place... » L'auteur ajoute entre parenthèse : « Nous ne finissons point la phrase, il n'est pas encore temps de le faire. »

2. *Le Passé et l'Avenir*, pp. 74-77, 171-172.

eut un jour, pendant une partie de chasse dans la forêt de Saint-Hubert, de tuer son propre frère, alors que Louis XVI n'avait pas encore d'enfant capable de lui succéder...

Le fusil meurtrier fut arrêté par une branche d'arbre<sup>1</sup>...

« O mon Dieu! mon Dieu! cela est bien vrai; il n'y a que Dieu, vous et moi qui sachions cela », avoua incontinent l'usurpateur royal, qui se hâta de faire promettre à Martin de garder à cet égard le plus grand secret.

L'honorable M. Wallon a relaté lui-même, dans sa belle et intéressante *Vie de Jeanne d'Arc*, — laquelle incontestablement restera son chef-d'œuvre, — un fait semblable, ou du moins analogue, de la part de la messagère céleste. Le roi d'alors, Charles VII, écouta la voix de la Pucelle, et son trône fut relevé. Le roi du dix-neuvième siècle, lui, se contenta de promettre, et ne fit rien, ou presque rien, paraît-il<sup>2</sup>. Toutefois, il eut soin de décommander les préparatifs de son sacre, à cause de la menace que lui fit également le prophète beauceron, à savoir, qu'il serait foudroyé pendant la cérémonie, s'il se prêtait à cette comédie, sacrilège de sa part.

Or, ces révélations sont tellement gênantes dans certains milieux très confits en dévotion, mais très imbus des préjugés héréditaires, que nous ne serions pas surpris outre mesure de voir ceux qui acceptent le livre du père de notre Constitution républicaine et la mission céleste de la bergère de Domremy sourire de la mission analogue dont fut chargé l'humble paysan de la Beauce sous la Constitution monarchique dite Charte de 1815.

Qu'importe après tout? — Les événements qui se déroulent inflexiblement sous nos regards nous semblent com-

1. Voici le texte même du *Passé et l'Avenir*, pp. 69 et 70 :

« Et c'est si vrai ce que je vous dis, qu'il est vrai qu'un jour étant à la chasse avec le roi Louis XVI, votre frère, dans la forêt de Saint-Hubert... » Après avoir, là aussi, averti le lecteur qu'il laisse la phrase inachevée, l'abbé Perreau la complète à demi plus loin (p. 170) : « Et c'est aussi vrai ce que je vous dis qu'il est vrai qu'un jour, étant à la chasse avec le roi Louis XVI, votre frère, dans la forêt de Saint-Hubert et le roi étant devant vous d'une dizaine de pas... Le roi était monté sur un cheval plus grand que le vôtre; vous avez été embarrassé par une branche d'arbre qui s'est pliée de manière à vous empêcher, en passant sous l'arbre, de... »

2. Qui sait, cependant, si le testament en faveur de Louis XVII (dont M. Brémond a, on le sait, affirmé l'existence) ne fut pas inspiré au vieux roi par le désir de réparer, dans une certaine mesure, son manque de parole à l'égard de Martin?

porter visiblement avec eux cette morale qui passe à travers les âges :

*Tout finit par se payer, même ici-bas.*

Maxime traduite, au siècle qui vient de finir, de cette façon non moins piquante que topique, par Louis Veuillot, si nous ne nous trompons :

*La Justice est une boîteuse qui arrive toujours, tôt ou tard.*

Au sujet de la mort de son père, disparu mystérieusement, ainsi que certains de ceux qui avaient — antérieurement — parlé un peu trop haut ou en savaient trop long au sujet de la suppression civile de Louis XVII, le docteur Martin nous a fait également des confidences que nous préférons omettre ici et qui ne sont pas, du reste, nécessaires à la confirmation de la thèse de la survivance.

Pour terminer ce chapitre, disons que, sur le livre en question, à nous prêté par le docteur Martin, se trouve écrite, de la propre main de ce dernier, cette réminiscence qui mérite également de passer à la postérité :

« Mon père me dit que Decazes, en le reconduisant après son entrevue avec Louis XVIII, lui demanda ironiquement si l'ange ne lui avait rien dit à son sujet : — Pardon, lui répondit mon père, il m'a été dit que si on vous « traitait d'après « vos mérites, vous seriez pendu sur-le-champ <sup>1</sup> ».

Ce fut le mot de la fin, sur lequel le policier Decazes se renferma dans son cabinet en faisant claquer la porte de colère.

Notre causerie tirant à sa fin, le docteur Martin me donna ces quelques détails au sujet de sa famille : — L'aînée fut une sœur, mariée à un M. Glouton, qui a été professeur au petit séminaire de Versailles : elle s'appelait JUSTINE. — Un frère aîné, AMBROISE, décédé, s'était mis dans le commerce<sup>2</sup>. —

1. Ce propos a déjà été rapporté. — Cf. *Légit.*, 1883, p. 669, et 1893, 20 octobre, 4<sup>e</sup> colonne du feuilleton : *Martin de Galardon, le pieux voyant*, étude très documentée de notre collaborateur Romaney, que publia la *Légitimité* (nous paraissions alors sous le format des journaux politiques) du 6 août 1893 au 4 mars 1894.

2. A propos de cet Ambroise, qui fit ses classes avec Antoine, chez M. l'abbé Chauvet, à Versailles, M. le docteur Martin nous prie de rectifier une erreur qui a trop longtemps eu cours et dont la *Légitimité* se fit jadis l'écho : Jamais la duchesse d'Angoulême ne paya la pension des deux frères.

Son second frère, DENIS, mort également, était resté sur la métairie paternelle à Gallardon. « J'en reviens depuis deux jours, m'a dit le docteur, étant allé passer une quinzaine chez mes neveux, qui ont succédé à leur père dans la culture. — J'avais encore un frère plus jeune que moi de quatre ans : LOUIS, décédé il y a trois ans. — Je reste donc le seul survivant de la famille, et je suis âgé de quatre-vingt-sept ans. »

M. le docteur ANTOINE Martin est né le 12 août 1815.

Ceux qui liront les lignes que nous venons d'écrire ne seront peut-être pas fâchés de savoir que la lucidité d'esprit de ce vieillard est complète à tous égards : car, pendant l'après-midi de notre entrevue, nous fûmes interrompus différentes fois par la visite de clients venant consulter cet excellent praticien, qui traite ses malades selon la méthode homéopathique.

## ÉPILOGUE

Que le récit de notre entrevue avec le docteur Martin, fils du célèbre voyant de Gallardon, passe sous les yeux des sceptiques ou des croyants au point de vue du merveilleux ; qu'il heurte des préjugés ou froisse la bonne foi des partis politiques, partis *engendrés toujours par l'histoire*, vraie ou frelatée : qu'il soit de nature à expliquer le passé, à justifier même le présent, ou encore à éclairer quelque peu l'avenir ; qu'il satisfasse quelques esprits, ou qu'il en gêne et chagrine d'autres : ce n'est point ce que nous avons recherché.

Notre but était de vulgariser quelques faits inconnus de certains, méconnus par d'autres, et mis le plus souvent sous le boisseau par des intérêts personnels ou de parti.

Nous disons donc et nous concluons que — à moins de rejeter toute certitude historique — il reste acquis et prouvé :

1° Qu'un simple et humble paysan de la Beauce est allé trouver Louis XVIII et a dit à ce monarque qu'il occupait une place ne lui appartenant pas ;

2° Que son successeur, le roi Charles X, avant sa piteuse fuite et sa déchéance, a fait demander à ce même paysan ce qui lui restait à faire en pareille occurrence ;

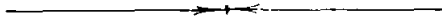
3° *Enfin, que* la duchesse d'Angoulême, dite « la sainte », mais trop tôt peut-être! — on a tort de canoniser les gens de leur vivant — s'est soulagée devant Dieu et devant les hommes en donnant message à un courtisan de marque de réparer ce qu'elle aurait dû réparer elle-même.

Et, pour le mot de la fin, nous serions presque tenté de buriner celui des Écritures, employé par le premier des orateurs sacrés du grand siècle :

*Et nunc... erudimini qui judicatis terram.*

Frédéric MOENECLAËY,

Ancien magistrat,  
*Adjoint au maire de Bailleul (Nord).*



## LE DÉMONISME

### ÉTUDE HISTORIQUE, CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)

~~~~~

**II. Sacrifices.** — Le sacrifice est par lui-même le suprême hommage rendu à la divinité, car il renferme la plus vive protestation en acte que Dieu est le souverain maître de la vie et de la mort et le souverain maître de toutes les créatures, qu'il mérite que toutes les vies se consomment en son honneur, d'autant plus qu'en les perdant il ne perdrait absolument rien et pourrait les refaire par un seul acte de sa volonté.

Après le péché, le sacrifice renferme de plus en quelque sorte une suprême expiation, par la protestation solennelle que la créature qui a péché mérite absolument de perdre la vie que Dieu lui avait donnée et dont elle a abusé, mais que ne pouvant pas sans crime se l'ôter à elle-même, puisqu'elle n'est point maîtresse de sa propre vie, comme compensation elle immole à son Dieu la vie d'une autre créature qui lui appartient et dont elle peut user à son gré.

La vie étant surtout dans le sang et le sang ayant été vicié par le péché, les sacrifices devaient être sanglants.

Cependant l'homme ne pouvait savoir si Dieu accepterait en échange de la sienne la vie d'un animal, et si l'effusion de son sang le porterait à pardonner; aussi il a fallu que Dieu lui-même se prononçât et demandât, dès le commencement, des sacrifices. De là est venue cette antique tradition en vertu de laquelle les sacrifices se retrouvent dans toutes les anciennes religions, et aussi dans toutes les nouvelles, à l'exception du protestantisme.

On comprend aussi que le sacrifice étant la partie impor-

tante du culte, Dieu n'en ait rien laissé à la libre appréciation de l'homme. C'est lui qui dans l'ancienne loi a indiqué à Moïse les victimes qu'il voulait et celles dont il ne voulait point, la manière de les immoler et les différentes sortes de sacrifices. Dans tous les sacrifices, il a demandé comme participation de l'homme la *manducation* ou bien *réelle* d'une partie de la victime, ou bien *morale*, lorsque, dans l'holocauste où la victime tout entière doit être brûlée à l'honneur de Dieu, on mange des fruits ou des gâteaux offerts avec elle; ou au moins *figurative*, lorsqu'on participe au repas donné à l'occasion du sacrifice. De même l'Église a réglé selon la volonté de Notre-Seigneur toutes les parties du sacrifice eucharistique destiné désormais à remplacer tous les autres et le seul, à cause de son excellence suprême, que Dieu veuille jusqu'à la fin des siècles, et elle a demandé du prêtre toujours la manducation réelle, et des fidèles ou la manducation réelle ou bien la manducation morale par l'union entre tous ceux qui participent au même sacrifice et la communion de désir, ou encore quelquefois la communion figurative par la manducation du pain bénit offert à la messe.

Après ce que nous avons dit précédemment, on pense bien que les démons, qui voulaient se substituer à Dieu et être adorés, ne pouvaient pas négliger le sacrifice, acte suprême d'adoration. Aussi ont-ils voulu que des sacrifices leur fussent offerts, et ils en ont demandé sans cesse par l'entremise des idoles et par la voix des oracles.

Nous pourrions accumuler ici un nombre immense de citations; contentons-nous des paroles de Porphyre :

« Après avoir juré de dire la vérité, je vais transcrire les préceptes de piété et de culte divin que l'oracle a proférés. Cet oracle d'Apollon expose l'ensemble et la division des rites qu'on doit observer pour chaque dieu... : une victime aux divinités heureuses, à celles qui habitent les hauteurs des cieux; une à celles qui règnent dans les airs et l'atmosphère; une à celles qui président à la mer et à celles qui sont dans les ombres profondes de l'Érèbe, car toutes les parties de la nature sont sous la puissance des dieux qui la remplissent...; aux dieux Lares trois victimes couleur de terre; aux

dieux célestes trois victimes blanches. Celles aux dieux Lares doivent être coupées en trois; celles aux dieux infernaux ensevelies dans une fosse profonde avec leur sang tout chaud: des libations de miel et des dons de Bacchus aux nymphes. Quant aux dieux qui voltigent autour de la terre, que le sang inonde leurs autels de toutes parts, et qu'un oiseau entier soit jeté dans leurs foyers sacrés..., que les membres principaux des victimes soient le partage des dieux, que les extrémités soient jetées aux flammes, et que le reste soit pour les convives... »

Mais en haine de l'homme, celui qui fut homicide dès le commencement devait demander des sacrifices humains, afin de continuer à être homicide jusque dans le culte suprême rendu à la divinité. Aussi n'y a-t-il peut-être pas une seule nation païenne de qui il n'en ait exigé et qui ne lui ait obéi.

Dans les anciennes régions chananéennes et phéniciennes, la religion était caractérisée par un culte particulièrement licencieux et sanguinaire : les orgies, la débauche et la prostitution y revêtaient un caractère sacré. Les sacrifices humains y étaient assez fréquents. Dans les cas de grand péril pour la nation, le roi et les nobles fournissaient ceux de leurs enfants que le dieu demandait; on les brûlait vifs devant eux, et l'odeur de leur chair apaisait la colère du dieu. Pour que l'offrande fût agréée, la mère devait être là, impassible et vêtue comme aux jours de fête. Assurément, s'il n'y avait pas eu un commandement exprès et bien réel de leur idole, ils ne se seraient jamais soumis à ce qui révoltait à ce point leurs sens et leur cœur. Pour détourner les Juifs de s'y laisser entraîner, en maint endroit Dieu avait dû fulminer les plus terribles objurgations et menaces avec peine de mort contre ceux qui livreraient leurs enfants à Moloch.

Tout le monde connaît les hécatombes humaines exigées et livrées chez les Carthaginois.

De là, ces horreurs furent transportées en Chypre, à Rhodes, à Lemnos et jusque dans le cœur de la Grèce. Dès le temps de la guerre de Troie, Agamemnon fut obligé d'immoler sa fille impérieusement réclamée par l'oracle. Cécrops dut sacrifier sa propre fille. A Athènes, on nourrissait quelques



hommes aux frais de l'État, et dans les calamités publiques on en immolait deux à la fois devant tout le peuple. D'accidentelle qu'elle était dans le principe, l'immolation devint périodique et reçut le nom de fête des *Thargélies*; on la faisait en automne et elle durait deux jours. Les mêmes Athéniens ayant fait mourir Androgée, ils furent moissonnés par la peste et par la famine; l'oracle de Delphes, interrogé sur la cause de la double calamité et sur le moyen d'y mettre un terme, répondit : « La peste et la famine cesseront si vous désignez par le sort sept jeunes gens et sept jeunes vierges pour Minos; vous les embarquerez sur la mer sacrée en représailles de votre crime; et c'est ainsi que vous vous rendrez le dieu favorable. » Ces malheureuses victimes étaient conduites dans l'île de Crète et renfermées dans le labyrinthe où elles étaient dévorées par un monstre ou mouraient de faim; et cela devait se répéter tous les ans. Au temps de la mort de Socrate, c'est-à-dire plus de cinq cents ans après, cet odieux tribut n'était pas encore aboli chez les Athéniens.

Les autres peuples de la Grèce ne furent pas plus exempts des sacrifices humains que ces Athéniens qui passaient pour le peuple le plus doux et le plus civilisé.

Comme la Grèce, Rome sacrifia aussi de temps en temps des victimes humaines jusqu'à l'avènement du christianisme, et parmi les sacrificateurs Dion Cassius cite l'homme le plus éminent de l'antiquité, Jules César. Ajoutons, avec Tite-Live, qu'il était permis au consul, au dictateur et au préteur, quand il dévouait les armées ennemies, de dévouer comme victime le citoyen qu'il voulait, pris dans une légion romaine.

Et quand les dieux déclaraient que les sacrifices même humains ne suffisaient pas, ils demandaient des dévouements volontaires. Qui ne connaît ceux de Codrus à Athènes, de Curtius et des deux Decius à Rome et les effets qui suivirent?

Est-ce qu'on n'est pas autorisé aussi à regarder à Rome, comme de vrais sacrifices humains, la mort de tant de milliers de gladiateurs? Car c'était en l'honneur des dieux que se donnaient ces combats dans ces immenses amphithéâtres où quelquefois vingt ou trente mille hommes, selon le calcul de Lipse, s'égorgeaient dans l'espace d'un mois. Ces spectacles

étaient donnés souvent par les meilleurs empereurs; ainsi Trajan, pour fêter son triomphe sur les Daces, célèbre de ces jeux où s'entre-déchirent dix mille gladiateurs, et Pline le Jeune, son panégyriste, loin de le blâmer, le loue d'y avoir fait preuve de justice et d'humanité, parce que, ainsi que l'avait fait Caligula, il n'avait pas pris parmi les spectateurs de nouvelles proies à jeter dans l'arène et ajouté par là au nombre des victimes. Le peuple romain était devenu insatiable de ces combats meurtriers; il mettait sa joie dans le bruissement du sang, dans la vue d'affreuses blessures et dans le râle de la mort. Quand un blessé tombait incapable de continuer la lutte, des milliers de mains s'élevaient pour faire signe qu'on l'achevât, et s'il demandait grâce, c'était aux plus jeunes dames romaines et même aux jeunes filles que le plaisir de la lui refuser était réservé, en tournant le pouce en bas.

D'autres devaient combattre contre des bêtes fauves, et même, à en croire Sénèque, les gladiateurs qui avaient échappé le matin au glaive des combattants, à la lutte du pugilat ou à la gueule et aux griffes des fauves, devaient quelquefois dans l'après-midi combattre de nouveau, sans aucune arme défensive, pour rassasier les spectateurs par la grande quantité de leurs blessures mortelles et la foule des agonisants.

A toutes ces atrocités se mêlaient les raffinements d'une délicatesse voluptueuse. C'était un orchestre à mille instruments qui faisait entendre les sons les plus harmonieux; c'étaient des voiles de pourpre brodés d'or qui ondoyaient au-dessus de la tête des spectateurs, pour les protéger contre les ardeurs du jour; c'étaient des tuyaux ménagés avec art qui versaient une rosée odorante, pour rafraîchir l'air et corriger l'âcre parfum du sang.

Ces mœurs féroces étaient devenues tellement naturelles que les victimes elles-mêmes, oubliant qu'elles avaient droit de vivre, s'y prêtaient avec une résignation stupide, et passant devant le trône de César elles courbaient lâchement le front jusqu'à terre, comme pour adorer une dernière fois ce dieu en l'honneur de qui elles donnaient leur vie, et chantaient :

*Ave, Cæsar, morituri te salutant!* Et pas un philosophe, pas une femme n'élevait la moindre réclamation contre de telles abominations. Assurément, quelles que soient la déchéance et les passions humaines, si les dieux ou plutôt les démons qui dominaient ces peuples ne s'y fussent pas étrangement mêlés, elles ne seraient pas descendues jusque-là.

Nulle part peut-être l'abus de la croyance à la nécessité de l'effusion du sang humain pour apaiser la justice divine, n'a produit de plus déplorable conséquences que chez les anciens Gaulois et les anciens Germains. Dans les guerres et les grands dangers, c'étaient des centaines d'enfants des meilleures familles que leurs divinités féroces réclamaient pour être jetés vivants dans de vastes chaudières rougies à blanc; ou bien des centaines d'hommes ou de jeunes vierges qui devaient être enfermés dans un colosse d'osier et qui disparaissaient sous des torrents de flammes, pendant que les instruments résonnaient éclatants pour empêcher d'entendre leurs cris déchirants. Aussi les Romains eux-mêmes, si peu scrupuleux sur le respect de la vie humaine, demeuraient stupéfaits devant ces tueries accomplies au nom de la religion. Le druidisme semblait trop inhumain même à des tyrans comme Tibère, qui se faisaient un jeu de la vie de leurs semblables.

Chez tous les peuples modernes, tant qu'ils n'ont pas été chrétiens, se sont retrouvés, également demandés par leurs divinités, ou pour mieux dire par les démons qu'ils adoraient, les sacrifices humains dans des proportions colossales et odieuses. Ainsi en l'an 1447, trente-quatre ans avant la conquête espagnole, à Mexico, pour une seule fête, le nombre des victimes humaines immolées avec un raffinement de cruautés inouïes s'éleva jusqu'à 80.000; et les Espagnols trouvèrent des temples tout entourés de têtes humaines, les unes encore sanglantes, les autres desséchées. Dans le Dahomey, qui compte environ un million d'habitants, il n'y a pas encore longtemps, en certaines années, on a compté plus de 3.000 victimes humaines égorgées avec une barbarie révoltante. On pourrait multiplier presque à l'infini les citations, si l'on voulait passer en revue tous les peuples idolâtres.

Nous avons vu que dans tous les sacrifices il y avait participation à la victime par la manducation réelle, morale ou figurative. Or cette participation, elle ne pouvait pas manquer aux sacrifices humains, Satan devait l'exiger pour que son œuvre fût complète.

Chez les peuplades sauvages il y eut la manducation *réelle* : de là l'anthropophagie, absolument contraire à tous les instincts de la nature. Si donc elle n'est pas un fait naturel, elle est un fait extra-naturel, auquel il faut une cause. Cette cause ne peut pas être divine, puisque Dieu la condamne toujours. Elle est donc nécessairement diabolique. On en est encore convaincu davantage quand on voit dans les rapports des missionnaires avec quels raffinements d'atroce barbarie elle se pratique chez un nombre encore assez considérable de peuplades.

Chez d'autres peuples, il y avait au moins la manducation *figurative*, par la participation aux banquets qui suivaient les sacrifices humains.

On peut bien dire que chez les Romains il y avait la manducation *morale*. Les combats de gladiateurs et tous les jeux sanglants de l'amphithéâtre n'étaient-ils pas, en effet, de vastes festins de chair humaine dont tous les spectateurs se repaissaient par les yeux avec une joie atroce? Et, comme chez les sauvages, ils étaient donnés la plupart du temps pour remercier les dieux de quelque victoire. Il est donc impossible de n'y pas voir les démons comme principaux agents.

III. Oracles. — On sait qu'avant de rien commencer d'important l'ancien peuple de Dieu avait ordre de consulter l'oracle du Seigneur : *os Domini*. Le nouveau peuple de Dieu, l'Église, a toujours eu soin aussi, dans les circonstances solennelles ou importantes, d'adresser à Dieu de solennelles supplications pour qu'il daignât lui faire connaître ce qu'il y avait à faire; et, tant qu'elles furent vraiment chrétiennes, les nations s'adressèrent toujours au Souverain Pontife, remplaçant de Jésus-Christ, pour avoir des règles de conduite sûres : c'était encore là consulter l'oracle du Seigneur, *os*

*Domini.* Même dans la vie privée, les vrais catholiques n'entreprennent rien de grave et d'important sans avoir consulté leurs évêques ou leurs prêtres, et pour eux c'est encore consulter l'oracle du Seigneur, *os Domini*, Jésus-Christ ayant dit lui-même : *Qui vos audit, me audit.*

Il semble bien évident que Satan a dû contrefaire et tourner à son profit un usage si propre à lui assurer les hommages et la confiance des hommes. Aussi nous voyons chez tous les peuples païens des oracles sataniques, qui forment comme la base de la religion, et que tous vont consulter sur toutes les affaires importantes publiques et privées, et qui sont tellement nombreux qu'il serait plus facile, dit Plutarque, de trouver une ville bâtie en l'air qu'une ville sans oracles.

D'où viennent ces oracles? C'est bien vite fait et bien facile de dire qu'ils viennent de la supercherie des prêtres, mais ce n'est pas aussi facile de le prouver.

Nous ne nierons point cependant que les prêtres des idoles n'aient plus d'une fois fabriqué, en usant de supercherie, des oracles à leur profit, quand, par exemple, leurs idoles ne voulaient pas, ou, parce que Dieu s'y opposait, ne pouvaient pas répondre.

Mais que de fois aussi les oracles ont annoncé avec certitude des choses que les prêtres ne pouvaient pas savoir! Que de fois aussi ils ont annoncé des choses que les prêtres n'auraient jamais osé dire, des choses même dont ils auraient voulu empêcher la proclamation! — Puis, si toujours et partout les oracles n'eussent parlé que grâce à la supercherie des prêtres, est-ce qu'on y aurait cru pendant des centaines et même des milliers d'années? Est-ce qu'on n'eût pas découvert en maint et maint endroit cette supercherie? est-ce que par là les prêtres ne fussent pas tombés dans le discrédit? Et cependant, tout au contraire, jusque bien longtemps encore après Jésus-Christ, les oracles sont tellement respectés que les savants, les philosophes, les rois et les empereurs les consultent, et les plus fiers généraux n'osent se mettre en campagne sans les avoir interrogés, et pour leur obéir ils sacrifient au besoin leurs propres idées, leur réputation,

leurs biens et jusqu'à leurs enfants ou même leur propre vie.

Si Pascal a pu dire avec raison en parlant des martyrs : « Je crois volontiers et sans peine des témoins qui se laissent égorger pour attester la vérité de ce qu'ils disent avoir vu », est-ce que nous aussi nous ne devons pas croire volontiers tant de milliers d'hommes qui, pendant des siècles et même des milliers d'années, ont sacrifié tout ce que nous venons de dire pour attester leur foi dans les oracles et les miracles qu'ils leur avaient vu faire? Aussi tous les saints Pères étaient également si persuadés de la réalité des oracles que pas un seul d'entre eux ne les attribue aux prêtres, mais aux démons: et ils étaient à même de contrôler la vérité de ce qu'ils disaient.

Les démons, du reste, tenaient eux-mêmes à prouver que ces oracles n'étaient point chose naturelle, soit par la manière dont ils les rendaient, soit par les circonstances qui les accompagnaient, soit par les choses qu'ils annonçaient.

Ainsi tout leur était bon pour rendre ces oracles : un morceau de bois, comme nous le voyons dans la Sainte Écriture, une table, comme le rapporte Tertullien, un homme ou une femme, comme on le voit dans l'histoire sainte et l'histoire profane, un chêne, ainsi que celui de Dodone ou ceux des druides, une statue de bronze, comme celle de Memnon, une fontaine, comme celles de Colophon et de Castalie, une fève, un grain de froment, les entrailles d'un animal, une chèvre, un corbeau, comme le rapportent Clément d'Alexandrie et tant d'autres auteurs, un trépied, comme celui de Delphes, un serpent, disons surtout un serpent, car si les démons, en signe de leur premier triomphe sur l'homme, ont propagé partout, ainsi que nous l'avons dit, le culte du serpent, c'est aussi surtout par les serpents qu'ils aimaient rendre leurs oracles, comme la Sainte Écriture et l'histoire profane le disent en tant d'endroits. D'autres fois c'était par des voix mystérieuses, ou par des songes, ou par des sorts, que les démons parlaient, mais de manière à convaincre qu'il y avait là quelque chose de tout à fait extra-naturel. « Souvent, dit Cicéron, les faunes ont fait entendre leurs voix; souvent les dieux ont apparu sous des formes tellement sensibles qu'ils

ont forcé quiconque n'est pas stupide à reconnaître leur présence... Souvent des voix véritables se sont fait entendre dans les temps de trouble, sans qu'on pût savoir d'où elles venaient... Peu avant la prise de Rome, on entendit une voix qui venait du bois consacré à Vesta, et cette voix avertis-sait qu'on eût à reconstruire les murailles, parce que, autrement, la ville serait prise dans peu. » L'oracle ne fut reconnu que trop vrai. » (*De Divinat.*) Ailleurs, il dit qu'Épicure est le seul qui ait douté de la vérité des oracles.

Assez souvent, au moment où ces oracles étaient rendus, on entendait comme de sourds mugissements sortir du centre de la terre, ou l'on voyait les murs s'ébranler, des sillons lumineux traverser les airs, des trépieds marcher seuls, etc. Trajan, après le récit des prédictions étonnantes de l'oracle d'Héliopolis, se décida à le consulter; pour n'être point dupe d'un imposteur, il prit ses mesures et envoya une lettre bien scellée, en demandant une réponse. L'oracle lui fit renvoyer un billet blanc bien plié. Les prêtres furent effrayés d'un tel ordre, mais Trajan fut dans l'admiration, car sa lettre ne contenait rien. Le judicieux Tacite rapportant quelques oracles avoue qu'ils se trompaient quelquefois, mais qu'ils étaient la plupart du temps très véridiques et fort prodigieux, et que savants et ignorants y avaient grande confiance, malgré le scepticisme et l'impiété de ces temps.

Que les oracles se soient trompés quelquefois ou aient été amphibologiques, c'est une preuve de plus qu'ils viennent des démons, qui sont très clairvoyants, mais qui ne savent pas tout et ne peuvent pas tout prévoir infailliblement.

Ce qui prouve encore qu'ils viennent des démons, c'est qu'ils sont arrivés à corrompre et à avilir les hommes en les forçant à adorer de prétendus dieux qui ne pouvaient être que des démons, sous la figure de tout ce qu'il y a de plus laid et de plus repoussant dans la nature : ce à quoi les hommes ne se seraient jamais prêtés, s'ils n'y avaient été poussés par une force préternaturelle.

Enfin, une des preuves les plus indéniables de cette vérité se trouve dans la puissance que les chrétiens, ainsi que l'affirment Tertullien et saint Cyprien en mettant les païens

au défi de le nier, avaient d'empêcher les oracles de parler, ou de leur faire avouer qu'ils n'étaient que des démons: ce qu'obtenaient même les simples reliques des martyrs, ainsi qu'on pourrait le prouver par bien des faits, et c'est même ce qui mit fin à cette multitude si prodigieuse d'oracles.

§ 3. — *Suites et conséquences de l'idolâtrie.*

Nous avons vu que Satan, dès le commencement, comprit parfaitement que le meilleur moyen de corrompre l'homme et d'en faire un révolté contre le vrai Dieu était de le pousser à l'orgueil et à l'impureté. Plus donc nous reconnaitrons cette impulsion générale dans l'idolâtrie, plus nous devons y reconnaître l'œuvre de Satan.

Or, comme le montre M. Auguste Nicolas, que nous nous permettrons d'analyser ici, en y ajoutant toutefois les pensées de quelques autres auteurs, dans l'idolâtrie l'orgueil et la volupté étaient encensés sous toutes les formes. On attribuait aux divinités l'infamie des vices ou des crimes les plus énormes, de manière à en faire la personnification vivante de l'ivrognerie, de l'inceste, du rapt, de l'adultère, de la luxure, de la fourberie. Ceux ou celles qui voulaient s'excuser de leurs fautes ou se porter au vice, n'avaient besoin que de se rappeler les exemples des dieux ou déesses. « Jupiter a séduit une femme en se changeant en pluie d'or, fait dire Térence à l'un de ses personnages, et moi, chétif mortel, je n'en ferais pas autant? » Aristote, qui regardait comme un acte blâmable de représenter des images obscènes, excepte celles des dieux qui voulaient être honorés par de telles représentations. Ovide, qui a fait des poésies si impudiques, ne veut pas que les jeunes filles aillent dans les temples, parce qu'elles y verraient, dit-il, combien Jupiter a fait de mères; les murs et les plafonds des temples étaient en effet couverts de fresques honteuses, de telle sorte que l'adolescent et la jeune fille qui avaient grandi au milieu du spectacle continu de ces images lubriques se trouvaient familiarisés, dès la plus tendre enfance, avec les infamies qu'elles contenaient. Quoi



de plus fort que ce que dit Sénèque? « Ils murmurent aux oreilles des dieux des supplications les plus exécrables; mais si quelqu'un vient à les écouter, ils se taisent; ce qu'un homme rougirait d'entendre, ils ne rougissent pas de le dire à un dieu! » A noter que nous ne voulons parler ici que de ce qu'il y avait de plus public, car nous réservons pour le chapitre suivant ce qui regarde les fêtes mystérieuses des divinités.

Quelles devaient donc être les mœurs sous l'influence d'un tel culte? Toutes les forces, tout l'organisme de l'homme étaient portés à la sensualité; toute l'intelligence était passée en quelque sorte dans les sens, et enfantait quelque chose de monstrueux dont rien ne peut donner l'idée. De là ces proportions colossales dans les repas, où, pour le plaisir des sens, des grands, des empereurs se faisaient quelquefois servir par de jeunes esclaves nues, où presque tous s'enivraient, où beaucoup allaient se faire vomir pour recommencer à manger; et dans les spectacles et sur les théâtres, où les gladiateurs combattaient tout nus, où l'on faisait paraître des courtisanes entièrement nues. Aussi les hommes blasés sur les plaisirs des sens en avaient des nausées; comme il faut des boissons frelatées à l'ivrogne à qui le vin et l'eau-de-vie même ne suffisent plus, ainsi l'on comprend qu'à ces hommes il fallait des plaisirs contre nature, ceux de la sodonie, vice infâme entre tous. Ce vice infâme, Gibbon le met à la charge des quinze premiers empereurs romains, à l'exception de Claude, qui vivait dans un commerce incestueux; la délicatesse la plus exquise de Virgile et de Tibulle ne s'en offensait pas, et l'austère philosophie de Cicéron jouait avec ces monstruosité. On vit bientôt célébrer des noces auxquelles rien ne manquait: la robe, le voile, les serments, les flambeaux, etc., rien, excepté une femme! « Le public, dit Juvénal, n'assiste pas encore à ces infâmes mariages, et ils ne sont pas encore inscrits sur les registres, mais vivons encore quelque temps et nous verrons former en public ces exécrables nœuds, nous les verrons légitimer. » Et en effet, au cinquième siècle, le saint prêtre Salvien nous apprend que, parmi les païens, de telles noces se célébraient en présence et aux acclamations de tout un peuple.

Il n'est pas étonnant qu'avec ce besoin effréné de jouissances, dans les pays civilisés, les deux tiers des habitants fussent réduits à l'esclavage et entièrement employés à repaître les sensualités de l'autre tiers qui avait pouvoir absolu, c'est-à-dire, de par la loi, droit de frapper, de fustiger, de percer avec un stylet ou une longue aiguille, de jeter en pâture à des poissons, enfin de faire mourir à son gré et pour quelle cause il voulait ses esclaves... et il ne s'en faisait pas faute. Ainsi Veditus Pollion, ami d'Auguste, entretenait des murènes d'une grosseur énorme en leur donnant des esclaves à dévorer, et le sénateur Q. Flaminius fit mettre à mort un de ses esclaves sans autre motif que de procurer un spectacle nouveau à l'un de ses complaisants, qui n'avait jamais vu tuer un homme.

Que de milliers d'exemples à peu près du même genre on pourrait citer ! Et jamais un philosophe, ni un poète, ni un historien, n'eut un mot de blâme contre les cruautés exercées sur les esclaves, ou un mot de pitié pour les victimes de ces barbaries !

Quelle société ! Vraiment Satan n'avait pas perdu son temps avec l'idolâtrie.

(*A suivre.*)

---

## LES ANGES ET LES BÉATITUDES

(Suite)

*Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.*

Voyez au tableau des Béatitudes et des Vertus qui fait partie de notre présent chapitre, comment se partage la justice. C'est la plus étendue des vertus cardinales. *En pratique*, dans l'exercice de la vie spirituelle, elle précède la charité.

Oh! qu'il est difficile d'être juste en tout point sur ce théâtre des vices que l'on appelle la terre et que le Prince des ténèbres a envahi pour y régner en souverain, comme il y régna presque seul durant quatre mille ans! — Usurpateur despotique des droits de Dieu et des droits de l'homme, il y régnait en souverain absolu lorsque l'aurore de l'ère chrétienne vit se lever le Soleil de justice; lorsque vint le vrai Roi revendiquer son royaume terrestre, ce qui fait dire à saint Jean : « Et la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Celui qui est la vraie lumière... est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu. »

Or, quelle distance il y a entre ne pas vouloir recevoir le Juste, et le désirer, le repousser et aspirer à lui; entre refouler le Juste dans sa voie qui est la vérité, et tendre à sa vie par cette même voie; entre mépriser cet éclatant soleil, et avoir faim et soif de sa justice?

Cependant, telle est la distance que doivent franchir ceux qui passent de la mort à la vie<sup>1</sup> sur notre terre, et si l'on ne veut être juste assez que pour prétendre à la béatitude de justice, on doit avoir faim et soif de la justice. — Pour comprendre ces divines paroles de la Vérité : *Cherchez le*

1. La mort et la vie de l'âme : le péché, la vertu.

*royaume de Dieu et sa justice*, il faut avoir faim et soif de la justice; pour savoir *bien rendre à César-ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*, il faut avoir faim et soif de la justice; pour être suffisamment religieux, *adorer Dieu en justice et en vérité*, rendre à la Mère de Dieu le culte qui lui est dû, honorer comme il faut les anges et les saints et pratiquer envers les hommes, nos amis, nos alliés, nos frères, nos parents les nombreuses vertus qu'indique cette mère vertu à tout vrai chrétien, il faut avoir faim et soif de la justice.

Faim et soif. La justice est la nourriture et le breuvage de nos âmes. La charité est comme l'air vital que nous respirons; sans respirer, impossible de vivre, mais impossible de vivre non plus sans manger ni boire, et l'appétit que nous éprouvons pour l'un et pour l'autre est le vrai signe d'une bonne santé. Or la sainteté est la santé de l'âme.

Un autre grand signe de la santé est la force. La vertu de justice demande une grande force d'âme pour résister aux attraits des convoitises et des passions qui tendent à nous rendre injustes envers Dieu, envers nous-mêmes, envers les autres. — Voyez les nobles vertus qu'engendre la force, et calculez la puissance du don sacré qui est, de tous les dons, le seul à se rencontrer avec une vertu de même nom, de même nature. Il n'en fallait pas moins pour rassasier notre âme de ces deux fruits du Saint-Esprit dont la *douceur* est la qualité de la vraie force et dont la *patience* nous fait attendre en paix l'heure à jamais bénie où les élus commencent à se *rassasier* éternellement aux sources infinies de la Justice.

Anges de ces heureux, vous êtes bienheureux, vous qui les avez guidés depuis le commencement de leur vie dans la voie étroite de la justice et de la vérité. Vous êtes bienheureux parce que depuis le commencement du monde vous disposez toutes les créatures qui vous sont subordonnées, d'après l'ordre établi par le Créateur du ciel et de la terre. Vous êtes bienheureux, anges gardiens des hommes, qui les conduisez dans la voie des commandements de Dieu, et leur prêtez le secours de vos ailes pour qu'ils avancent en courant dans la plénitude de sa loi sainte, ainsi que l'annonça le prophète : *« In vita mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum,*

tandis que vous dilatiez mon cœur j'ai couru dans le chemin tracé par vos préceptes. » — O bon ange, quand vous m'invitez à élever mon cœur dans l'oraison et que l'âme suspendue aux lèvres du divin Législateur je médite sur les délices de sa volonté adorable, faites-moi sentir de plus en plus la vérité de sa parole lorsqu'il disait à ses disciples : « Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. — Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. — *Car mon joug est doux, mon fardeau léger.* » — C'est-à-dire que la justice est insupportable aux païens et aux esclaves des hommes et du démon ; mais d'autant plus suave et plus aisée pour les serviteurs du Maître, lesquels peuvent être comparés, dans l'exercice de cette vertu multiforme, aux oiseaux d'espèces et de grandeurs variées qui trouvent on ne peut plus agréable de planer ou de voltiger, les uns plus haut les autres plus bas, à la recherche de la pâture dont ils se rassasient eux-mêmes et nourrissent leurs petits.

Magnanimes archanges, vous, Force de Dieu <sup>1</sup>, et vous surtout, Michel, faites donc respecter la douce loi du Seigneur, le repos de son jour, la sainteté de son Nom. Élevez, à la Religion persécutée, des temples nouveaux, sur les ruines des schismes et des hérésies ; tarissez l'idolâtrie et glorifiez le triomphe universel de l'Église du Christ.

Et vous tous, assesseurs du souverain Juge des vivants et des morts, Princes de la justice et Trônes de Dieu, qui chaque jour voyez comparaître devant un tribunal sans appel cent mille convoqués, rendez attentifs aux droits de Dieu les rois et les peuples : que tout le monde respecte les lois qui dérivent de la loi éternelle et regarde, avec l'Ange de l'École, comme une corruption de loi celles qui en dévient.

\*  
\* \*

*Bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde.*

1. Force de Dieu est la signification du nom de l'archange Gabriel.

La miséricorde a plus d'affinité avec la justice que n'en ont entre elles toutes les béatitudes. Si, par ordre, elle a rapport au don de conseil qui répond avec elle à la troisième demande du *Pater*, par convenance elle correspond avec le don de science qui est la base de l'espérance, ainsi que, et surtout, au don de Piété, lequel engendre la vertu de Justice et les fruits de Bonté et de Longanimité. Tandis que d'un autre côté ces deux fruits dépendent de la Force, vertu et don alliés l'un et l'autre à la béatitude de Justice.

Il est juste d'être miséricordieux, là où cesse le péché ou la peine due au péché : c'est justement au tribunal de Dieu ; c'est juste au tribunal des hommes. Le siège du Pénitencier est appelé le *tribunal de la miséricorde*. Et n'est-ce pas la volonté de Dieu — *fiat voluntas tua* — que nous implorions sa miséricorde infinie pour les âmes qui, en purgatoire, enfer de la Miséricorde, achèvent de purger leur peine? — Or la prière, en ce sens, œuvre de miséricorde, est un acte de religion, vertu ayant sa racine dans la justice. La miséricorde a donc aussi sa loi, et c'est la même que celle de la justice ; car la justice n'est autre chose que l'accomplissement de la volonté de Dieu opposée à la tentation qui est la volonté du démon. Pourquoi nous demandons encore à notre Père qu'il nous accorde la force de résister au Mauvais.

Prudence et Vigilance, conseil du Christ, veillez et priez afin que vous ne succombiez pas au mal de la tentation.

Oh ! aidez-nous, Puissances des cieux, volez à notre secours ; assistez les pauvres pécheurs en but aux misères de ce monde dont la plus grande est le mal, la corruption, la séduction, les tentations innombrables qui nous assiègent de toutes parts, pour fondre sur notre âme quand nous y pensons le moins. Mon Dieu, souvenez-vous de notre profonde misère, *misericordie recordare*<sup>1</sup>, et dépêchez à notre secours les anges, ces esprits très forts et très puissants auxquels entre tous vous avez donné pour mission spéciale de refouler les démons dans l'abîme des peines éternelles.

Miséricordieux vous également, aimables Vertus, qui,

1. Le secours de la misère, étymologie du mot *miséricorde*.

invisibles dans le mystère, opérez d'innombrables conversions, par des prodiges qui sont votre secret et votre spécialité, surtout à la mort des pécheurs, j'aime à le croire, pour faire produire la grâce du pardon suprême aux torrents infinis que fait pleuvoir constamment, sur cette terre qui en a toujours soif, la miséricorde de notre Dieu.

Père, j'ai contemplé la bonté de votre Fils Notre-Seigneur, s'oubliant à la recherche de la brebis perdue, et sa longanimité surhumaine, surangélique à attendre son retour, et la magnanimité sans bornes qu'il déploya sur le Calvaire lorsqu'il versa tout son sang pour la brebis introuvable... égarée, désespérée aux yeux de l'homme; mais récupérée, peut-être, aux regards des anges. — Et c'est Lui qui nous a appris à vous dire sans cesse, ô Père de Jésus-Christ et de tous les hommes ses frères : « ... remettez-nous nos dettes *comme nous les remettons nous-mêmes à ceux qui nous doivent.* »

Miséricorde ou justice; pardon ou condamnation? — Oui, bienheureux ou malheureux, ceux qui chaque jour, chaque heure, présentent à un Dieu leur propre volonté, leurs intentions les plus intimes, pour exemple et mesure de sa volonté, de ses intentions à leur égard! — Si je ne pardonne pas, ne me pardonnez pas; si je pardonne du bout des lèvres, agissez de même avec moi; si j'ai quelque rancune, quelque ressentiment, continuez à m'en vouloir dans les mêmes proportions; si je hais, vengez-vous contre moi — Mais non, je pardonne du fond du cœur, et j'espère d'autant plus de vous un pardon intégral, absolu, que votre miséricorde surpasse la mienne infiniment.

Avez-vous jamais suspendu votre pardon? — Votre cœur était dans l'angoisse; si vous priiez vous aviez peine de vous défendre contre l'hypocrisie de votre prière. — C'est qu'il n'y a point d'union possible avec Dieu, tant que dure une séparation volontaire d'avec le prochain.

Avez-vous eu à pardonner, et l'avez-vous fait, la consolation qui aussitôt inonda votre âme est un indice des joies qui inondent les cieux chaque fois que Dieu fait un acte de miséricorde. Le calme, le plaisir intime que vous éprouvâtes, étaient l'avant-goût du bonheur spécial réservé dans la gloire

aux miséricordieux. Vous cueillites alors les fruits savoureux attachés à cette béatitude.

Combien donc on pourrait être heureux sur la terre et que de bienheureux la terre donnerait au ciel, si les créanciers étaient plus coulants, en présence de la magnifique promesse du Maître! C'est ce que nous donne à penser la multitude et la variété des créances : dettes de contradiction, dettes d'honneur, dettes d'argent, dettes de promesse. Débiteurs, soyez justes ; mais vous, créanciers, soyez miséricordieux et n'allez pas vous affubler de la dépouille de l'indigent... L'un et l'autre, soyez pauvres d'esprit ; cessez votre duel, de part et d'autre ; vous en serez d'autant plus riches, plus honorables, plus véridiques, plus heureux.

Jadis une loi fut promulguée, en vigueur de laquelle le juif, lors de l'année jubilaire, devait rendre au propriétaire même ce qu'il avait *acquis* de lui légitimement. Chacun rentrait dans sa propriété pour cinquante ans. Et aujourd'hui, sous l'aire de la loi nouvelle perfectionnée par la charité du Christ, on voit dans certain pays des chrétiens léguer de père en fils, jusqu'à une génération centenaire, la créance de haine qui aboutit au meurtre de l'arrière-petit-fils du débiteur !

C'est pourquoi, saintes Dominations, nous vous prions d'intervenir avec les Puissances et les Vertus pour maintenir l'ordre établi par le Sauveur des hommes. Tandis que Jéhovah remettait les tables du Décalogue au chef des Hébreux, vous ébranliez le Sinaï des foudres de la miséricordieuse justice dont allait user le Très-Haut envers de pauvres mortels. Ranimez aujourd'hui dans cette vallée de larmes les douceurs de la miséricorde chrétienne.

Et vous, Dominatrice des cieux, Marie, Mère de Miséricorde, lorsque la voix des anges qui interdisaient l'entrée du paradis déserté viendra réveiller du tombeau les élus de votre Fils, rendez au séjour de la béatitude ceux que lui avait ravis la mère du péché<sup>1</sup>.

1. La mère du péché, Ève.



## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

*(Suite)*

Pendant la nuit, les assistants ont entendu des bruits étranges, le tintement des faux suspendues à la muraille, des pas comme ceux d'animaux qui se seraient promenés sur le plancher, des gémissements...

Ma sœur a très bien distingué deux ou trois fois comme les battements d'un gros chien qui se secoue. Les visions sous différentes formes n'ont pas discontinué du reste de la nuit. Rose B... à certain moment a poussé un cri disant qu'une main se promenait sur sa tête. Une autre fois, elle a reçu un léger coup de poing sur les épaules. A cet instant, Rose, Françoise et Christine déclaraient voir le fantôme sur elles.

Vers les trois heures du matin, j'ai été réveillé par un bruit assez sensible et pareil à celui d'un meuble qu'on traînerait sur le plancher. J'ai demandé à haute voix si quelqu'un déplaçait un meuble. Au même instant, la même question était faite par ma sœur qui s'assurait que Rose, Françoise, Christine, Marie étaient près d'elle et ne bougeaient pas.

Une minute après, un bruit semblable a été entendu de tout le monde. Allumant une lumière, nous avons constaté qu'une chaise placée près du lit des jeunes filles s'en était écartée. Il est certain que personne ne l'avait touchée et que ce mouvement a quelque chose d'inexplicable.

Nous sommes repartis au point du jour. Christine G..., Françoise P... et Rose B... sont venues passer la nuit à Carcenac, le mardi soir 16 octobre. Les visions et apparitions ont été comme de coutume.



En août 1838, mon frère Adolphe, docteur en médecine, s'était rendu deux fois dans la maison R... pour observer par lui-même les faits qui dans notre région avaient un si grand retentissement.

En sa présence, les deux bergères Françoise et Rose avaient été décoiffées à différentes reprises comme par une main invisible. Mon frère s'était assuré que l'enlèvement des coiffes ne pouvait avoir eu lieu par un simple tour de prestidigitation.

Cependant, les faits ne lui paraissant pas encore assez décisifs, il revint une troisième fois, le 5 septembre, auprès de la famille R... et le rapport qui suit a trait à cette troisième visite.

« Craignant encore que ces filles, malgré leurs protestations, n'eussent pu avoir recours pour arracher leurs coiffes aux deux moyens naturels qui leur restaient, savoir : la traction avec les dents ou un fort mouvement de tête sur le traversin, je me rendis de nouveau auprès d'elles dans la soirée du 5 septembre, accompagné de Pierre Vigouroux, de Salmiech, maréchal ferrant âgé de quarante-deux ans; de Joseph Vigouroux, âgé de quarante-huit ans; de Marianne Vigouroux, âgée de cinquante ans, et de M. le vicaire de Saint-Amans.

« Il est bon d'observer que ces divers témoins semblent par leur caractère connu de tous mériter une entière confiance.

« Les deux bergères placées au milieu de la chambre obscure, chacune sur une chaise, leurs bras attachés solidement près des mains aux montants du siège, leurs coiffes assujetties comme précédemment au moyen d'un serre-tête, d'un second lien, et de *mentonnières* que nous eûmes le soin de bien nouer.

« Un des témoins fut placé sur une troisième chaise au milieu d'elles; deux autres témoins se rangèrent par derrière, tenant chacun une main appuyée sur la plus haute traverse de leur chaise; enfin, les deux derniers témoins se placèrent devant les jeunes filles de manière à sentir leurs moindres mouvements. Avec ces précautions et ces arrangements, il

était impossible aux deux bergères de se décoiffer elles-mêmes.

« Au bout de quelques instants, une d'elles dit qu'elle voyait une lueur au bas de son visage et qu'elle sentait le contact d'un corps moelleux sous le menton. Nous demandons de la lumière et nous trouvons les deux liens de la coiffe flottant sur ses épaules.

« Pierre Vigouroux, qui s'était montré fort incrédule jusque-là, voulut nouer lui-même les cordons et le fit avec le plus grand soin.

« Après quelques minutes d'attente, les deux *mentonnières* se trouvèrent également déliées et flottantes sur les épaules. Un ruban noir dont nous nous étions servis pour étreindre leur tête avait disparu. On le découvrit le lendemain dans le foyer de la cuisine.

« Une troisième tentative aboutit au même résultat. On rétablit les coiffures avec les mêmes précautions. Les deux filles s'assirent sur le bord du lit. Au devant du lit est un vieux coffre sur lequel se placèrent Pierre Vigouroux et sa sœur.

« Le premier prit dans sa main droite les deux mains de Françoise, et de la main gauche il lui contenait la coiffe sur la tête. Marianne Vigouroux avait pris la même position vis-à-vis de Rose B...

« Tout à coup, la coiffe de Françoise se renverse sur la main du forgeron qui sent au même instant une impression assez forte à sa main droite qui retenait les deux mains de la fille, impression qui dura quelque temps et qui, d'après l'explication qu'il donna, avait quelque chose d'électrique.

« Quant à Rose Bonnefous, sa coiffe fut enlevée au même moment et lancée contre la muraille où bientôt après nous la trouvâmes adhérente.

« Dans la même soirée, j'aperçus deux fois moi-même le corps lumineux : une première fois, sous forme globuleux, avec une couleur pâle qui s'évanouit insensiblement; la seconde ce fut un point ardent, de la grandeur d'un œil de bœuf, mais d'une teinte et d'un éclat si vifs que je ne saurais comment les définir... »

Les obsessions dont étaient particulièrement victimes les deux bergères et Christine G... devinrent moins fréquentes à partir du mois de novembre 1838. Elles cessèrent bientôt complètement.

Il est à remarquer que parmi les nombreuses personnes qui, durant plusieurs mois, ont voulu faire des enquêtes personnelles sur toutes ces manifestations extraordinaires, aucune n'a pu surprendre la moindre tricherie de la part des voyantes, de leur famille, des voisins, ni de qui que ce soit.

### Faits extraordinaires à Marcillac

Je tiens de M. l'abbé Pal, curé de Comps-la-Granville, ecclésiastique distingué par son instruction et son esprit éclairé, qu'alors qu'il était vicaire à Marcillac en 1830, l'ancienne maison de M. de Cabrières habitée par les dames de Masson, qui y tenaient un pensionnat, avait été le théâtre de scènes fort étranges et qui se répétèrent pendant plus de six mois.

Dès que la nuit était venue on entendait un bruit affreux dans les mansardes, au-dessus des pièces habitées. Plusieurs fois, les jeunes pensionnaires reçurent dans leur lit des poignées de sable qui tombaient de haut en bas. Un soir, une vieille domestique eut sa coiffe enlevée par une main invisible.

Une autre fois, quand on se présenta le matin pour entrer dans la salle d'études, on trouva la porte barricadée à l'intérieur avec les meubles de la salle, quoi qu'il n'y eût point d'autre issue et que les fenêtres d'ailleurs très élevées fussent exactement fermées. L'abbé Pal, informé de ces faits, voulut les vérifier. Il se rendit au couvent accompagné d'un ancien gendarme pour y passer la nuit.

Vers 9 heures du soir, un vacarme extraordinaire se fit entendre au-dessus de sa tête. Muni d'une lumière et accompagné du gendarme, il se hâta de monter à la mansarde où se passait le bruit. Tout y était calme et en ordre; ils ne virent rien.

Mais le bruit se fit alors entendre très violemment dans l'appartement qu'ils venaient de quitter. Ils descendirent alors en diligence et ne purent non plus qu'en haut en découvrir la cause.

Leurs investigations se continuèrent pendant le reste de la nuit et la nuit suivante sans plus de succès. La cause de cet horrible fracas échappait à toutes les recherches, et M. Pal, ainsi que les autres personnes qui visitèrent à cette époque la maison, demeurèrent convaincus qu'elle n'était pas dans l'ordre naturel. L'autorité ecclésiastique ordonna des prières et le bruit cessa après six mois.

## XVI

### Magie

Dans la loi de Moïse dictée pour la divinité même, se trouve un texte qui ne laisse aucun doute sur la réalité de l'art magique et qui, inséré dans le code criminel de toutes les nations chrétiennes, a occasionné beaucoup de cruautés, à une époque où la plus grande partie de cette loi avait été abrogée par les préceptes plus doux et plus indulgents de l'Évangile.

Le texte auquel nous faisons allusion est le verset du chapitre xxii de l'*Exode* portant : « Tu ne laisseras pas vivre une sorcière. »

Il est encore fait allusion dans un autre passage aux pratiques de ces personnes appelées sorcières dans les Saintes Écritures (*Deutéronome*, chap. xviii) : « Il ne se trouvera parmi vous personne qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, qui interroge les devins, qui observe les songes et les augures, ni sorcier, ni enchanteur ; ni personne qui consulte les esprits familiers et les devins, ou qui évoque les ombres des morts. » Les mêmes défenses sont répétées dans le chapitre xx du *Lévitique* : de même, dans le livre II des *Chroniques*.

Manassé est accusé d'avoir fait passer ses enfants par le

feu, d'avoir pratiqué des enchantements et des sortilèges et d'avoir eu commerce avec des esprits familiers et des sorciers. Tous ces passages semblent concourir pour prouver que le peuple juif s'adonnait à la sorcellerie et aux autres pratiques damnables d'un commerce avec le démon.

Les Israélites allèrent parfois jusqu'à consulter Bézébuth pour savoir s'ils relèveraient de leurs maladies. (Livre des Rois, ch. iv.)

Daniel parle des magiciens des Chaldéens et de ceux qui se mêlaient parmi eux d'interpréter les songes et de prédire l'avenir.

Les Livres saints parlent en maints endroits des magiciens de Babylone consultés par Nabuchodonosor, Balthazar, etc.

Il y a beaucoup d'apparence que les Hébreux avaient pris dans l'Égypte, où ils étaient, l'habitude de consulter ces sortes de gens, puisque Moïse leur défend en tant d'endroits de les écouter.

On peut voir au chapitre II de l'*Exode* à quel degré de puissance était arrivé l'art magique, et quel ascendant devaient exercer sur le peuple ceux qui le pratiquaient, puisque Jannès et Mambres, les magiciens de Pharaon, osèrent lutter avec Moïse et Aaron, et les égalèrent dans les premiers prodiges.

Les livres du Nouveau Testament ne sont pas moins explicites. Lorsque l'apôtre Philippe vint annoncer l'Évangile à Samarie, « il y avait dans la ville un homme appelé Simon qui y avait jusqu'alors exercé la magie et qui avait séduit le peuple de Samarie, se faisant passer pour quelque grand personnage. Tous l'écoutaient, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ils disaient : C'est là celui qu'on appelle la grande vertu de Dieu. Ils s'attachaient ainsi à lui, parce que depuis longtemps il leur avait renversé l'esprit par ses enchantements. »

Dans les *Récognitions* de saint Clément, un des plus anciens ouvrages chrétiens qui nous restent, il est parlé de Simon comme d'un homme qui opérait des prodiges. Dans les *Constitutions apostoliques* on lit sa fameuse aventure et sa fin tragique à Rome, lorsqu'il voulut lutter de puissance avec

saint Pierre devant l'empereur Néron. Saint Jérôme dit que saint Pierre alla à Rome pour y détruire l'empire de Simon le Magicien.

Saint Luc, au chapitre XIII des *Actes*, parle d'un certain Élymas, de Paphos, qui faisait profession de magie et se vantait de prédire l'avenir. Il fut aveuglé par saint Paul dont il traversait les prédications.

Saint Paul fit brûler à Éphèse un grand nombre de livres de magie.

Dans les *Actes des Apôtres*, on voit une jeune fille de la ville de Philippes qui était inspirée par l'esprit de Python. Elle prédisait et révélait les choses cachées et futures, ce qui produisait un gain considérable à ses maîtres. Saint Paul lui imposa silence et chassa le mauvais esprit qui la possédait.

Origène écrivant contre Celse admet la réalité de la magie et croit que les magiciens suivant les règles de leur art prédisent souvent l'avenir.

Lactance, réfutant les philosophes Démocrite, Épicure, et Dicéarque qui niaient l'immortalité de l'âme, dit qu'ils n'oseraient soutenir leur sentiment devant un magicien qui, par la force de son art et de ses charmes, a le secret de faire sortir les âmes de l'enfer, de les faire paraître, parler, prédire l'avenir et donner des marques certaines de leur présence.

Saint Paul parle du péché de sorcellerie comme étant plus grand que celui de l'ingratitude, et dans les offenses de la chair il le range immédiatement après l'idolâtrie. Ce crime est supposé impliquer un pacte imposant respect et adoration à la sorcière qui contracte cette fatale obligation, et à qui son patron diabolique promet en retour protection, appui et assistance.

Dès le temps d'Homère, la magie était toute commune parmi les Grecs. Ce poète parle de la guérison des plaies et du sang arrêté par les secrets de la magie et des enchantements.

Le chevalier de Marsham montre fort bien que l'école de magie parmi les Égyptiens est la plus ancienne qui soit connue dans le monde; que c'est de là qu'elle s'est répandue parmi les Chaldéens, les Babyloniens, les Perses et les Grecs, et de ces derniers aux Latins.

M. de la Marre, commissaire au Châtelet de Paris, dans son traité de police, s'étend au long sur la magie et en prouve la réalité, l'origine, les progrès et les effets.

M. Remi, procureur général de Lorraine, auteur d'un ouvrage célèbre intitulé : *Démonolatrie*, et qui avait fait le procès à une infinité de sorciers et de sorcières dont la Lorraine était alors infestée, cite un grand nombre de faits; mais il prouve en même temps qu'il y a beaucoup de faux et d'exagération dans ce qu'on attribue à ces malheureux.

Le midi de la France était réputé la pépinière des sorciers. En 1320, d'après Raynaldi, la Gaule narbonnaise était en proie à la magie. Le plus ancien récit de sabbat met la scène dans ce pays.

On voit dans Bodin que, sous Charles IX, un sorcier qui fut exécuté assura au roi que ses confrères français n'étaient pas moins de trois cent mille. Mézeray réduit, il est vrai, ce nombre à deux cents.

Haen, savant médecin allemand, a fait un bon traité sur la magie et la sorcellerie. Il y combat la crédulité du peuple, et cette multitude de contes que les siècles d'ignorance ont enfantés sur la magie; mais il maintient, conformément à l'Écriture Sainte, aux saints Pères et à l'histoire de tous les siècles, la possibilité de la magie, et même sa réalité, quoique dans des cas beaucoup plus rares que le vulgaire ne l'imagine.

Hippolyte DE BARRAU.

(A suivre.)

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



---

# LA SCIENCE ET LES TABLES TOURNANTES

(Suite)

---

## I

Avant d'agir *librement*, nous considérons les motifs et les mobiles; nous écoutons successivement les suggestions de la conscience et les suggestions de la passion; nous prenons une résolution après avoir fait un choix, nous l'exécutons.

Quand nous agissons *spontanément*, nous n'arrêtons pas notre attention sur les motifs et les mobiles, nous ne perdons pas le temps à délibérer, nous agissons rapidement et sans réflexion. L'instinct de la conservation physique nous emporte quelquefois. C'est ainsi que nous évitons la voiture que nous rencontrons, la pierre qui va tomber sur nous, l'animal qui nous menace.

Il est vrai encore que nous agissons souvent *par habitude* et sans attention. Quand on fait tous les jours et longtemps la même chose, on arrive à la faire sans en avoir conscience, en vertu d'une force acquise. Il nous arrive même de faire une chose et de penser à une autre. Tel l'enfant qui joue du piano en regardant tristement son serin qui se débat dans l'agonie.

N'oublions pas que c'est toujours notre âme, **en des états différents**, qui fait marcher la machine. A trop considérer les rouages toujours si compliqués de l'organisme humain, on s'expose à oublier le moteur; le danger est sérieux, et, par timidité ou par imprudence, on fait les affaires du matérialisme, pour qui le moteur principal et immatériel n'existe pas.

Il ne faut pas se laisser prendre aux schèmes et aux poly-

gones d'une physiologie d'ailleurs intéressante, mais qui se tient trop loin d'une saine philosophie.

## II

La théorie de M. Maxwell sur le dégagement de la force psychique à la suite d'une contraction musculaire n'explique ni tous les phénomènes physiques, ni principalement les phénomènes intellectuels si étroitement liés aux mouvements de la table et aux coups frappés.

Le Dr Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, et disciple trop fidèle quelquefois de M. Janet, nous présente à son tour une nouvelle solution, qui mérite notre attention.

Il nous arrive souvent, nous l'avons vu, de faire des actes sans attention, sans délibération, sans résolution précédente et sous le coup de fouet de l'instinct. Voici donc, à côté des actes lumineux et délibérés où la raison tient le principal rôle, des actes intelligents où la raison n'intervient pas. L'habitude ou l'instinct prennent sa place et suffisent pour donner à nos actes un caractère intellectuel.

Il y a un monde composé des actes innombrables, libres cependant et imputables, où rayonne la lumière de l'attention, de la réflexion, de la raison, et un autre monde, composé de phénomènes inconscients, de mouvements vagues et continuels, de pensées, de sentiments, d'actions sourdes qui absorbent une grande partie de notre vie et qui ont une influence plus profonde qu'on ne suppose sur les actes d'un ordre plus élevé, accomplis avec la conscience et la raison

C'est dans ce monde que se conservent encore sous une forme inconsciente, dans les limbes des choses passées, des souvenirs, des sensations, des impressions de toute sorte, qui côtoient les connaissances acquises par la réflexion, endormies aujourd'hui, prêtes à s'éveiller un jour à l'appel de l'attention.

C'est ainsi que nous agissons tantôt avec raison, conscience

et liberté, tantôt sans raison, sans conscience, sans liberté, sous l'impulsion et la direction de l'instinct; tels les actes du somnambule, du rêveur, du distrait.

Depuis longtemps, les philosophes ont connu, approfondi et expliqué ces deux états d'âme, sans le concours, d'ailleurs inutile ici, de la phrénologie et de la physiologie. Nous ne voyons pas la nécessité de rendre plus obscur un problème déjà si difficile et de nous arrêter à l'étude des centres corticaux du psychisme et des deux groupes physiologiques, supérieurs l'un à l'autre et anatomiquement distincts. Trop d'hypothèses, dirons-nous, trop d'hypothèses qui favorisent le matérialisme et retardent l'avènement de la vérité dans les esprits.

Ce qui reste clair et incontestable, c'est que nous produisons quelquefois des actes spontanés, intelligents, sans le savoir, tandis que notre attention est ailleurs: les communications sont interrompues provisoirement entre la raison consciente et la volonté.

Partant de ce fait, certains physiologistes ont cru découvrir en nous-mêmes l'explication du plus grand nombre des phénomènes merveilleux dont la cause nous paraissait mystérieuse; nous serions nous-mêmes, sans le savoir et sans le vouloir, cette cause mystérieuse qui communique aux tables tournantes des réponses intelligentes et des mouvements coordonnés. Voici cette explication.

### III

« Cette influence de la pensée supérieure sur l'activité polygonale va devenir plus évidente, écrit M. Grasset, avec le *cumberlandisme*, chez les liseurs de pensées.

« Vous connaissez les expériences faites en représentation ou par des amateurs. Certains de mes collègues actuels, pendant leur internat, les réussissaient fort bien.

« On cache un objet à l'insu du sujet, qui a les yeux bandés. Puis, une personne qui sait où est l'objet entre en communication avec le sujet, en lui touchant la main ou la

tempe. Cette personne directrice pense fortement à l'endroit où est l'objet : le sujet y va droit et découvre l'objet.

« Ceci peut être varié à l'infini : on pense un acte à accomplir, un numéro à trouver.

« D'abord, il n'y a là rien d'hypnotique, comme certains le croient. Il n'y a ni clairvoyance, ni vue à travers le bandeau. Ce peut aussi n'être pas une jonglerie. Cela réussit très bien, en dehors de tout acrobatisme, entre gens, tous d'absolue bonne foi : il y a encore là des mouvements automatiques et inconscients.

« Le sujet directeur concentre fortement sa pensée sur l'acte à exécuter et sa pensée passe alors dans ses doigts. *O* du directeur pense fortement, alors son polygone entre en mouvement, à l'insu de *O*, et par des pressions ou des attractions inconscientes et involontaires dirige mécaniquement le sujet qui a les yeux bandés.

« J'ai fait moi-même quelques expériences et, les yeux bandés, me suis très bien rendu compte des pressions ou des attractions que le doigt du directeur exerçait à l'insu de ce même directeur<sup>1</sup>. »

Le problème nous paraît mal posé, et la solution est en défaut. Quand le directeur sait à quel endroit on a caché l'objet que son sujet, les yeux bandés, doit découvrir, il est possible qu'instinctivement le directeur imprime des mouvements imperceptibles et de faibles secousses directrices à son sujet attentif. Nous n'en n'avons jamais douté, et cette influence, même involontaire et inconsciente, n'est pas en question.

Mais, 1<sup>o</sup> si le directeur de l'expérience ignore lui-même l'endroit où l'on a caché l'objet à découvrir, il n'est pas possible d'admettre qu'il dirige involontairement les recherches de son sujet. Il serait plutôt en expectative auprès du chercheur embarrassé et il en subirait l'influence et l'anxiété.

2<sup>o</sup> Si le directeur était bien résolu à faire une expérience contradictoire et vraiment scientifique; si, tout en connaissant l'endroit où se trouve l'objet à découvrir, il en écartait

1. Dr Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, *Le Spiritisme devant la Science*, p. 231.

la pensée / et l'image pour éviter précisément l'influence motrice de l'image; s'il pensait à autre chose et à un endroit différent, il est évident qu'on ne pourrait pas l'accuser de diriger le sujet, hésitant et les yeux bandés. Ici encore la théorie du Dr Grasset se trouve manifestement en défaut.

3° Une dernière contre-épreuve a été faite : nous en avons publié dans cette Revue le récit intéressant qui nous avait été envoyé par un officier d'une grande valeur. Cet officier assiste à une expérience de lecture de pensée, donnée par Pickmann, il se recueille, il fait une prière silencieuse, et il paralyse absolument le directeur dont il fait échouer tous les essais.

Voilà des expériences, et j'en connais d'autres; ainsi, les expériences *sans contact*, où il nous paraît impossible d'expliquer la divination par l'action inconsciente et par les mouvements fibrillaires de l'homme de bonne foi qui dirige l'expérience.

Je pourrais faire les mêmes observations à propos de la théorie du Dr Grasset touchant les découvertes des sourciers. Nous retrouvons ici le même argument. Si la baguette de coudrier tourne entre les mains du sourcier, c'est que celui-ci la fait tourner sans le savoir. Il est d'ailleurs de bonne foi. Mais cet argument ne peut pas nous convaincre. Le sourcier ne sait pas où passe la source, tout le monde l'ignore, et si on le savait, il serait inutile de recourir à lui.

Et s'il l'ignore lui-même, comment pourrait-il faire tourner la baguette à l'endroit même où passe la source, et pas ailleurs? Les observations qui ont été faites plusieurs fois par les *sourciers* dans cette Revue et dans le *Cosmos* ne permettent pas d'expliquer cet art intéressant par des mouvements inconscients<sup>1</sup>.

Il arrive trop souvent que l'esprit de système, le parti pris empêche les intelligences, même les plus honnêtes, de voir la vérité, et le respect humain ne leur permet pas de faire connaître leur sentiment : le courage intellectuel devient rare parmi nous.

1. Cf. la *Revue du Monde invisible*, numéros du 15 novembre 1901, 15 avril et 15 juillet 1902.

Au lieu de considérer le cas que l'on veut observer tel qu'il est, avec toutes ses circonstances, on nous présente un cas imaginaire qui cadre avec des théories ingénieuses, d'ailleurs très contestables, on généralise, et on étend ensuite à tous les cas, même les plus différents, l'explication qui ne convient qu'à tel cas particulier.

Il faut nous tenir à égale distance de ceux qui voient partout le préternaturel et de ceux qui ne le voient nulle part.

#### IV

Fidèle à sa théorie des polygones, M. Grasset explique le phénomène des tables tournantes comme il a expliqué la découverte des sources et la lecture des pensées.

Avant tout, M. Grasset prétend avec M. Janet que le médium qui fait tourner et parler les tables est un hystérique, un déséquilibré qui traîne sa misère psychologique. Il faut bien qu'il en soit ainsi pour expliquer ensuite la désagrégation physiologique qui va se produire et les poussées inconscientes qui la suivront.

Supposez que le médium n'est pas hystérique, et qu'il n'est pas hypnotisé, le problème deviendra très obscur, et la conclusion sera très incertaine.

Or, contrairement aux assertions de MM. Janet et Grasset, il n'est pas vrai que, dans toutes les expériences réussies, le médium soit atteint d'hystérie.

« L'un de ces obstacles, écrit M. Maxwell, et ce n'est pas le moindre, est dû à la façon dont beaucoup de savants apprécient les médiums. Hystériques ou fraudeurs, tarés au physique ou au moral, tel est en résumé leur jugement. Il est *inique, et dans la généralité absurde et faux*; il est aussi funeste dans ses conséquences. Il repose sur une *erreur déplorable*, car je connais des médiums qui ont des facultés supérieures à la moyenne et qui ne présentent aucun stigmate de dégénérescence. J'ai dit et je le répète encore, les plus beaux phénomènes m'ont été donnés par des sujets sains d'esprit et de corps. C'est avec les hystériques qu'à côté de

phénomènes vrais on constate de la fraude ; avec un médium qui n'est pas névrosé, dont l'intelligence équilibrée sait résister à l'idée fixe et à l'auto-suggestion, on a des phénomènes vrais ou l'on n'en a pas du tout<sup>1</sup>. »

Il nous serait facile de multiplier les témoignages favorables à ce sentiment. Il n'est donc pas permis d'affirmer d'une manière générale, absolue, que tout médium est un hystérique, un déséquilibré. Cela est contraire aux faits. Nous avons pu nous en convaincre bien des fois. Sans le savoir, ou sans le vouloir, les disciples de Janet répètent ce sophisme trop facile à réfuter : Tel sujet fait tourner et parler les tables : donc il est hystérique et *désagréé*. Nous n'insistons pas.

## V

Nous savons que M. Grasset désigne sous la lettre *O* le centre de la conscience vraie et complète et de la volonté libre et responsable, centre de l'activité personnelle et du psychisme supérieur.

Selon lui, le polygone est le centre des actes psychiques inférieurs, automatiques, ni libres, ni responsables.

Il a divisé l'âme en deux régions qui correspondent à ces deux états, la région de la raison et la région des actes spontanés.

Nous avons déjà fait observer que cette hypothèse d'un psychisme supérieur et d'un psychisme inférieur est en opposition avec les données les plus sûres de la philosophie spiritualiste et traditionnelle. Cette hypothèse repose en effet sur l'affirmation de l'existence en nous de deux âmes, l'une qui préside aux actes du psychisme supérieur, du grand *O*, l'autre, à laquelle il faudrait attribuer les mouvements du psychisme inférieur.

Les spirites ne se contenteront pas de deux âmes, l'astral en exige sans doute un plus grand nombre. Les polyzoïstes de l'école de Durand de Gros ne les comptent plus. Il

1. Maxwell, *Les Phénomènes psychiques*, p. 314.

en est de même des consciences. C'est la simplicité et l'unité de la personne humaine qui sombrent dans ces affirmations dangereuses.

Si l'on admet l'hypothèse fautive de deux âmes, comme le fait le Dr Grasset, je ne vois pas pourquoi on n'en supposerait pas d'autres, et avec elles, un plus grand nombre de consciences, dans le même individu. Nous n'insistons pas sur les conséquences de cette erreur.

Avec cette distinction, M. Grasset nous explique, à sa manière, le phénomène des tables tournantes :

« Prenons, dit-il, le cas le plus simple : un certain nombre de personnes, toutes égales, sont autour d'une table, les mains dans la position classique, faisant la chaîne. *O* (le principe de la raison et de la liberté) est sérieux, c'est important. Chez chacun *O* met son polygone en *expectant-attention*, c'est-à-dire que la séance, commencée librement, va se continuer polygonalement : *O* a présidé à l'installation, le polygone va présider à toute la deuxième partie.

« Au bout d'un certain temps, souvent très court, d'un des polygones part (à l'insu de *O*) un mouvement involontaire et inconscient (quelle preuve en donne-t-on?) : un des assistants, plus nerveux que les autres, entraîné par l'idée de rotation de la table, la seule que *O* ait imposée et maintenue au polygone, un des assistants pousse, *sans le vouloir et sans le savoir*. (Où sont les preuves?)

« Alors tous les autres polygones ou un certain nombre d'autres, sollicités par ce commencement de mouvement de la table, poussent aussi, et poussent dans le même sens, toujours inconsciemment et involontairement, avec une énergie considérable et croissante.

« A ce moment, c'est le troisième temps, *O*, stupéfait, voit tourner la table, sans se rendre compte, même après, que c'est son polygone désagrégé qui est l'agent de ce curieux phénomène (p. 242). »

Traduite en langage vulgaire, cette explication se ramène à ceci : Un observateur, très nerveux, pense fortement à l'idée du mouvement de la table; l'idée ou l'image détermine un commencement d'impulsion dans ses mains, cette impulsion



se communique, à son insu, à ses voisins, et tous ensemble, sans s'en douter, ils font tourner la table, et ils ont la naïveté de croire que c'est un autre qui la fait tourner.

Entre cette hypothèse et les faits spirites les mieux constatés, l'écart est très grand.

1. Dans les cas les plus fréquents et les plus ordinaires, le sujet — j'en connais plusieurs — s'enferme seul dans sa chambre, il est seul à sa table dont il attend les réponses, il est seul, en pleine possession de ses facultés, et la table tourne immédiatement, sans attention, sans concentration de la pensée sur une image qui déterminerait un mouvement musculaire, et je ne vois aucune proportion, aucune équivalence entre l'imposition d'un doigt ou un simple et léger attouchement et les mouvements intelligents de la table ou du guéridon.

La rotation n'est donc pas la résultante de l'action combinée de plusieurs personnes, d'une pression collective dans le même sens.

2. Les personnes réunies autour de la table, dans l'hypothèse de M. Grasset, conservent chacune leur manière de voir et leur pensée; la pression qu'elles exercent sur la table est diverse comme leur pensée. A la question posée, les uns pensent oui, les autres non; l'ardent désir d'obtenir telle réponse qui fait battre le cœur de celui-ci, et détermine un commencement de mouvement dans la table, n'existe pas dans le cœur de son voisin qui pense autrement. Chaque assistant ayant ainsi sa pensée particulière, exercera une action particulière et quelquefois contradictoire sur la table.

Ainsi, je demande à la table si telle nomination se fera. Chaque assistant a son candidat, et ses polygones qui entrent en mouvement. Si vous me répondez : c'est le plus nerveux qui l'emportera sur ses voisins et qui imposera son candidat à la table, je vous dirai : qu'en savez-vous? Par quel argument sérieux prouverez-vous qu'il en est ainsi et que les polygones des voisins sont tenus en échec par le plus nerveux. Cette hypothèse n'est-elle pas contradictoire aux faits observés? Et, en parlant du fluide nerveux, ne faites-vous pas intervenir un nouveau et mystérieux facteur dans la question?

Le Dr Grasset ne peut pas ignorer que des savants physi-

ciens ont inventé des appareils pour constater et pour éviter la pression des mains sur les tables, et que, malgré tout, ces tables ont tourné et répondu.

Ces appareils ont été inventés et utilisés par Thury, professeur de physique à l'Université de Genève, par l'illustre Crookes, avec le concours de Butlerof, de l'Université de Saint-Pétersbourg, et par Robert Hare, professeur de chimie à l'Université de Philadelphie.

3. Toutes vos hypothèses sur l'impulsion inconsciente donnée à la table par les assistants reposent sur cette affirmation qu'il y a toujours contact entre la table et les mains des expérimentateurs. Supprimez le contact, il ne sera plus question de polygones, de mouvements fibrillaires et inconscients, d'impulsion automatique et pénétrante.

Or, M. Maxwell, et d'autres expérimentateurs avant et après lui, ont démontré clairement que l'on peut faire mouvoir une table et obtenir des coups violents, *sans contact*, jusqu'à une distance de trois ou quatre mètres. Le Dr Maxwell a fait cette expérience en plein jour, chez lui, au dehors, dans une salle de restaurant, sans prévenir personne, avec une parfaite loyauté, et les coups ont été clairement entendus.

Ce n'est donc pas par contact, sous l'impulsion déterminante de l'idée fixe, par des mouvements inconscients que vous mettez la table en mouvement. Il faut renoncer à cette explication.

4. Il peut arriver que, sans le savoir, l'expérimentateur inconscient pousse la table, j'en conviens. L'ardent désir soit de pénétrer dans le monde inconnu, soit d'obtenir la confirmation d'une théorie ingénieuse, produira ce résultat ; mais si l'expérimentateur est un homme sérieux, décidé à faire une expérience loyale, il se défiera de lui-même, il se surveillera, il résistera à la fascination de l'idée fixe, il tiendra ses polygones sous sa surveillance, il empêchera l'impulsion inconsciente. Or, ni cette attention libre et cette résolution, ni cette résistance à l'impulsion de l'image n'empêcheront la table de tourner et de répondre. Ce n'est donc pas le sujet, ce n'est pas son polygone qui fait parler ce morceau de bois.

A chaque instant, nous rencontrons ici l'abus de la généralisation et ce sophisme involontaire : Quelques femmes ignorantes, fascinées sous l'idée fixe, font tourner la table par des impulsions inconscientes. Donc, toujours, dans toutes les expériences, les tables tournent sous l'impulsion inconsciente de l'expérimentateur. — Vous voyez le défaut de cet argument.

5. Et si nous examinons les phénomènes intellectuels qui donnent un caractère particulier aux réponses intelligentes de la table, il faudra bien reconnaître l'insuffisance de l'explication physiologique. La table décèle des sentiments et des passions, la joie et le mécontentement, l'amour et la haine, de faciles complaisances et d'intraitables entêtements. Elle répondra si elle veut, et, quand elle ne voudra pas, elle ne répondra pas.

Ses réponses vous révèlent des pensées secrètes, elles vous disent ce qui se fait actuellement à de grandes distances, ce qui se fera dans un avenir prochain, les catastrophes qui vous menacent, le malheur qui vient de fondre sur un parent ou un ami. Tous ces phénomènes sont affirmés et démontrés avec une science scrupuleuse, courageuse, par la Société des recherches psychiques de Londres, qui ne se laisse pas arrêter par les lâchetés du respect humain.

Le Dr Grasset ne s'occupe pas de cet aspect nouveau du problème et de ces phénomènes merveilleux. Je le regrette, il a tort. Ces phénomènes constituent l'essence même du spiritisme, et il n'est pas permis de les négliger, quand on promet au lecteur de trancher la question du *spiritisme devant la science*, ou devant la raison.

Pour nous qui n'avons jamais reculé devant l'expression loyale de notre pensée, nous n'hésitons pas à dire qu'aucune cause physique connue ne permet de les expliquer par les lois générales de la nature. Il y a ici autre chose. Il faut arriver à l'être intelligent, actif, qui depuis l'origine du monde, chez tous les peuples, par les moyens les plus divers, essaie d'entrer en communication avec l'homme, et aiguise sans cesse son invincible et dangereuse curiosité.

Relisez ce récit du savant Dr Hinkovitch, directeur du

*Novo Sunce*, à Agram, examinez-le avec attention, et voyez s'il est possible d'expliquer, comme vous en avez la prétention, les phénomènes spirites, dans toute leur étendue, par l'automatisme et par des mouvements inconscients.

Nous empruntons ce récit à la *Revue d'études psychiques* de ce mois.

« Zagreb (Croatie), le 26 mai 1903.

« Monsieur et cher confrère,

« ... Il y a ici une jeune fille, M<sup>lle</sup> Tonica, médium à effets physiques, tout à fait remarquable, par laquelle se manifeste une Intelligence qui prétend être le fils « Vatroslav » d'une veuve de ma connaissance, mort il y a deux ans, à l'âge de quinze ans, élève de l'École des arts et métiers.

« Notre médium, une pauvre orpheline, vivait dans la famille de Vatroslav de son vivant encore. La mère de Vatroslav a cinq filles. Toute la maison s'amusait à faire tourner la table par laquelle « parlait » une Intelligence se nommant « Métudi » — nom d'un vieux professeur de dessin à Zagreb, mort depuis plusieurs années.

« Vatroslav, gamin espiègle, très éveillé, plein d'esprit, était la terreur des instituteurs pas ses saillies d'esprit et ses plaisanteries et bouffonneries dépassant quelquefois toute mesure. Mais, au fond, son cœur était excellent.

« La table de ses sœurs était surtout l'objet de ses railleries. Il n'y croyait rien.

« Mais quelle fut sa stupéfaction lorsque une fois, s'étant assis, seul avec un ami, à la table, celle-ci commença à s'agiter!

« Plus tard le pauvre garçon tomba malade, et bien que se sachant perdu, sa belle humeur ne le quitta guère jusqu'au dernier soupir.

« Cloué au lit, il menaça ses sœurs qui se divertissaient avec la table dans l'autre chambre :

« — Attendez, gamines, vous en aurez assez de votre « Métudi » lorsque je serai trépassé. Je reviendrai, et vous n'aurez pas un moment de tranquillité.

« Il mourut, et, peu de temps après son décès, un « Métudi »

commença à se manifester, mais un « Métudi » tout à fait différent de l'autre — du vrai.

« Bientôt, la table développa tout un système très curieux de gestes, singulièrement expressifs, éloquents même — de sorte que la table peut soutenir toute une conversation rien qu'avec des mouvements caractéristiques dont la table elle-même a indiqué la signification. Par exemple, pour exprimer le rire, la table tressaille; pour « pleurer », elle grince avec un pied sur le sol; quand elle veut « écrire », c'est-à-dire parler par l'alphabet, elle trace avec un pied une ligne et puis pose un point; elle fait en cachette avec un pied à l'un des assistants toutes sortes de signes pour se moquer des autres, etc. Chose remarquable : la table est pendant tout l'entretien presque continuellement en l'air et frappe l'alphabet et fait ses signes dans cet état de lévitation.

« Les personnes qui connaissaient Vatroslav disent que rien qu'aux manières et boutades de la table, elles reconnaissent à ne pas s'y tromper le défunt. L'Intelligence se donnait longtemps comme « Métudi », ne voulant pas avouer son identité. Ce n'est qu'à la fin, à sa mère, qu'il s'est découvert. Et encore à présent il tient toujours à son pseudonyme qui pourtant ne cache plus de secret pour personne.

« Vatroslav a tenu sa parole; il est toujours autour de sa famille, et quand il veut « parler » par la table, il jette un objet quelconque en guise de signe conventionnel. Il est resté dans l'espace ce qu'il était sur la terre : plein de sollicitude pour sa mère aimée et ses sœurs, dont l'une l'a suivi dans l'autre monde; prévenant, délicat, affectueux pour ses amis; mais impétueux, capricieux, moqueur.

« Je n'en finirais pas si je voulais vous faire un tableau, si imparfait qu'il soit, de la vie pour ainsi dire familiale qui s'est établie entre « Métudi » et nous, ses amis. Pour ne pas abuser de votre patience, je veux restreindre ce récit à quelques phénomènes, obtenus maintes fois avec notre médium sous le contrôle le plus rigoureux, ainsi que j'en peux garantir l'authenticité absolue. Ces phénomènes se produisent dans une obscurité relative, éclairée parfois par une lumière faite

par l' « Esprit » lui-même, et parfois en plein jour. Le médium ne s'entrance pas ordinairement.

« Maintes fois nous avons vu *deux* petites tables se promener et se croiser dans l'air sans que personne n'y touchât : des fauteuils montaient tout seuls et frappaient avec un pied l'alphabet pour causer avec nous, etc.

« Les phénomènes les plus remarquables sont l'écriture directe et les apports.

« Comme apport, nous avons reçu toutes sortes d'objets : cartes postales étrangères (avec vues), fleurs délicates avec de la rosée sur les feuilles et de la terre sur les racines ; même des objets vivants comme des pigeons, poulets, etc.

« Une fois « Métudi » nous ordonna de remplir une casserole de farine, de niveler le contenu, et de fermer à clef les portes. Un des assistants fit à l'insu des autres une marque dans la farine. Peu après, il nous fut dit de faire la lumière et de chercher la casserole — qui avait disparu — dans la cour. Nous l'y trouvâmes, avec la marque dans la farine.

« Très souvent nous obtenons écriture et dessin directs. J'avais sur mon bureau le portrait de Vatroslav enfant, encadré et sous verre. Sur ma demande, « Métudi » me promit de mettre « directement » sa signature sur ce portrait. Je le démontai, mis ma signature sur le dos de la photographie, la remontai et la posai sur la table. Par ordre exprès de « Métudi », je dus appeler ma servante dans le salon où nous étions rassemblés, de sorte que dans tout l'appartement, hors le salon, il n'y avait personne. Après un certain temps, il nous fut dit de faire la lumière et d'aller dans mon cabinet de travail, séparé du salon par la salle à manger. Là nous trouvâmes sur le bureau, à sa place accoutumée, la photographie encadrée avec la signature de « Métudi » sous le verre. Cette photographie avec la signature est reproduite dans le *Novo Sunce*.

« Une autre fois nous enfumâmes sur une bougie les deux fonds d'une petite boîte de carton, la fermâmes et mimes nos signatures sur son dos. « Métudi » me permit de tenir tout le temps ma main sur la boîte. Nous entendîmes le grincement de crayon dedans, et quand nous fîmes lumière, nous découvriames dans la boîte, sur les deux fonds noircis, les dessins

très délicats avec la signature de « Métudi » que j'ai publiés dans le n° 23 de ma Revue.

« Comme preuve « d'identité », je mentionnerai un fait vraiment curieux. Vous vous souvenez qu'une des sœurs de Vatroslav est morte après lui. Cette jeune fille avait entretenu avec son fiancé une correspondance chiffrée que sa mère avait découverte après le décès de la fiancée, sans pouvoir la comprendre.

« Il n'y a pas longtemps, notre médium, M<sup>lle</sup> Tonica, quitta la maison de la mère de « Métudi », et celui-ci en fut d'autant plus désolé que sa mère ne fréquentait pas les nouveaux maîtres de M<sup>lle</sup> Tonica, et toutes les relations entre mère et fils furent brusquement rompues. Une fois « Métudi » déclara vouloir écrire à sa mère. La séance était chez moi. M<sup>lle</sup> Tonica prit un crayon, et tandis que ma femme (sur l'ordre de « Métudi ») lui immobilisait le bras, la table sur laquelle était posé du papier, en état continu de lévitation, se frottait contre la pointe du crayon en formant ainsi de très curieux signes angulaires. C'est de cette manière que, devant nos yeux, dans une pénombre, fut écrite la lettre que nous devons, sans la regarder, envoyer à la mère de « Métudi ».

« Le lendemain celle-ci, toute radieuse, vint me raconter que la lettre était cryptographiée, et que l'auteur avait ajouté une clef pour la déchiffrer.

« Dans cette lettre Vatroslav racontait à sa mère que l'Esprit de sa sœur Lubica lui avait confié le secret de son écriture cryptographique, et que, à l'aide de la clé, la mère pourrait déchiffrer la correspondance des fiancés, entretenue à l'insu de la mère. Ce que celle-ci fit. La mère de « Métudi » ajouta d'être sûre que personne, et notamment Vatroslav, de son vivant, ne savait le secret de son écriture.

« Agréez, etc.

N. HINKOVITCH. »

Le phénomène des tables tournantes n'est donc pas aussi simple que le prétendent certains physiologistes qui manquent de philosophie et de théologie. Il nous sera facile de nous en convaincre dans la suite de ce travail.

Élie MÉRIC.

## TILLY EN 1840

(LETTRES D'UN CURÉ)

*A Monseigneur l'évêque de Bayeux<sup>1</sup>.*

Tilly, le 26 novembre 1840.

Monseigneur,

Je me trouve dans la nécessité de vous entretenir encore de mon prophète (Vintras); pardonnez-moi l'ennui que je vous donne au sujet de ce misérable, mais ma patience à son égard commence à s'épuiser, et je ne puis m'abstenir d'avoir recours à vos lumières pour connaître la conduite que je dois tenir envers l'infamale bande qui infecte ma paroisse. Vintras, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, Monseigneur, approche fréquemment de la sainte table, depuis quelques mois, et il n'y manque pas toutes les fois qu'il se trouve ici quelques-uns de ses fidèles, mais, la semaine dernière, nous avons eu recrudescence d'édification. Ainsi, mercredi, Vintras, Geoffroy, père et fils, le baron de Razac, Le Meneur; samedi, Vintras, Geoffroy fils, Le Meneur, sa sœur et M<sup>me</sup> Geoffroy nous ont donné le spectacle d'une communion générale. Cela devient désolant. J'ai pris des informations pour savoir à qui tout ce monde va à confesse; je ne puis le découvrir. Voici pourtant ce que je viens d'apprendre par une indiscretion sortie de la maison Geoffroy sur le compte de Vintras : il ne se confesse à personne. Après avoir été pendant assez longtemps sans recevoir la sainte communion, son bon ange, prétend-il, lui demanda

1. Nous avons commencé, il y a quelques années, dans la *Croix du Calvados*, la publication de ces documents conservés à la bibliothèque du grand séminaire de Bayeux.



pourquoi il s'en abstenait. « C'est que les prêtres ne veulent pas m'absoudre, s'empessa-t-il de répondre. — Adresse-toi à Marie, ajouta l'ange, elle te dira ce que tu as à faire. » Et la sainte Vierge lui a dit : « Va à ton Dieu, confesse-toi à lui, et reçois-le dans la sainte eucharistie quand il t'appellera. » C'est de la sorte, à ce qu'il paraît, qu'en agit cet individu, et n'est-ce point par sa voix que sont aussi appelés les pauvres imbéciles qui prêtent foi à ses rêveries? Il serait temps, ce me semble, de remédier à ce désordre; mais comment? Je vous le demande, Monseigneur, parce que je ne veux faire rien de mon propre mouvement, ni me fourvoyer dans cette circonstance. Cependant, je me retiens de toutes mes forces pour ne pas étouffer dans leur nid des fous ou des escrocs dont la réputation de sainteté s'étend au loin de plus en plus avec leur doctrine; car, la maison Geoffroy à Tilly est une fabrique de copies des communications, qu'on n'ose faire imprimer, mais qu'on envoie manuscrites dans l'Anjou, le Poitou, la Touraine, et très probablement avec le panégyrique de la haute piété de l'auteur. Toute la troupe est partie depuis deux jours pour le château de Fosses; il y avait sûrement une représentation à donner à Saint-Sylvain. Il faut que le baron de Razac ne regarde pas sa chapelle comme bien et dûment interdite; il a engagé mon vicaire à y dire la messe si jamais il allait dans cette contrée. Quelle déplorable engeance!

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très dévoué serviteur.

LE PETIT, *curé de Tilly.*

Je vous serais très reconnaissant, Monseigneur, de ne me parler de Vintras que par lettre cachetée; notre bureau de poste mérite toute défiance

Tilly, le 14 mai 1841.

Monseigneur,

Je viens, au risque de vous ennuyer de mes misères, vous entretenir encore de mon état de situation avec ma bande prophétisante. Depuis six mois elle a gardé assez bonne

contenance et ne m'a obligé envers elle qu'à deux refus publics de sacrements; mais il paraît qu'on s'ennuie de mon rigorisme. M. Le Meneur s'est dévoué pour tous, et hier, il s'est présenté pendant ma messe à la sainte table. Je fis communier une personne de ma paroisse qui s'y trouvait avec lui, et je le laissai de côté. Il s'écria derrière moi : « Je demande la communion. » Je ne tins point compte de cette réclamation et j'activai ma messe; mais il me suivit dans la sacristie, me reprocha le scandale que j'avais donné et l'insulte que je venais de lui faire. « Pourquoi ne voulez-vous pas me donner la communion? — Je n'ai pas de réponse à ce pourquoi, lui répondis-je, je crois remplir mon devoir en vous la refusant. — Et moi le mien en vous la demandant. — Alors, nous n'avons rien à nous reprocher ni l'un ni l'autre. » Ces mots s'échangèrent avec politesse des deux parts, et il se retira.

Mais tout n'était pas fini. Avant que je fusse rentré de l'église, M. Le Meneur avait déjà déposé au presbytère le factum ci-joint; et, dans la matinée, il m'arriva de sa personne pour s'expliquer plus amplement et me demander en définitive de reconnaître *par écrit* mon refus de sacrements motivé, *point de fait* à lui nécessaire pour arriver à la discussion du *point de droit*. Comme vous le pensez bien, Monseigneur, je n'ai accueilli cette nouvelle demande que par un nouveau refus. « Le point de fait je ne le conteste pas, il a eu d'assez nombreux témoins, je l'avouerai partout, je suis tout prêt à le renouveler; mais je ne le signerai pas après en avoir exprimé les considérants. Si je me permets des actes qui puissent être considérés comme arbitraires, j'ai un premier juge, mon évêque, adressez-vous à lui, plaignez-vous; c'est à lui d'abord que je dois compte de ma conduite et des motifs qui me font agir. »

Alors, M. Le Meneur me quitta en me disant qu'il allait confondre ce grief de ma part contre lui, les refus que j'ai faits à sa sœur, à Vintras, Geoffroy et Cie, avec ceux d'un autre genre qu'il avait à vous reprocher, à vous, Monseigneur, à M. Michel, à M. Thommie, etc., qu'il allait entamer cette affaire en commerce et que du reste il ne tarderait pas de me sommer de répondre à la demande qui l'avait fait se

présenter devant moi. Effectivement, deux heures après, il revint apporter lui-même une lettre à mon adresse; je la lui renvoyai sans l'avoir ouverte; il me fit parvenir dans la soirée cette même lettre par la poste, *port payé*; mais elle n'eut pas plus de succès la seconde fois que la première; j'écrivis au dos : *refusée*.

Le reste de tout cet ennui est dans l'avenir et je l'attends sans le craindre; d'ailleurs, si j'avais à en redouter quelque gros éclat fâcheux, je me trouverais, comme vous le voyez, Monseigneur, attaqué par trop bonne compagnie pour ne pas avoir à m'en consoler.

En attendant, je peste d'avoir à ma porte ce repaire de fous à me taquiner. Ainsi soit-il, cependant, puisque Dieu le permet... Votre autorité jusqu'à présent, non plus que les avis que vous avez bien voulu me donner, n'ont point été mis en avant; je prends tout ce que je fais et tout ce que je dis à mon compte.

#### LE PETIT, *curé de Tilly.*

A la condamnation solennelle, par Grégoire XVI, dans un bref à l'évêque de Bayeux du 8 novembre 1843, la *Septaine sacrée* répondit : « Des prodiges de premier ordre, un redoublement de ferveur et de piété, des conversions opérées par la vue de faits surnaturels, et, quelquefois même, par la seule lecture ou récit de ces faits, nous ont convaincu que l'œuvre de miséricorde à laquelle nous avons été appelés, est bien une œuvre divine. »

(*Protestation de la Septaine sacrée contre l'esprit trompeur qui a motivé cette réponse de Grégoire XVI.*)

Le 7 avril 1841, le curé de Tilly raconte à son évêque l'histoire d'un M. Hery (Hilarion), desservant au diocèse de Montpellier, qui s'était présenté à Tilly, avec tous ses papiers, pour y célébrer la messe :

« Reconnaissant dans ses réponses évasives qu'il n'était venu à Tilly que pour y voir Vintras, chez lequel je sus, après, qu'il avait couché, je lui refusai mon autel. Comme il est probable que ce pèlerin est *un esprit incarné* et que son évêque ne lui connaît pas cette qualité, qui, d'ailleurs, ne me paraît pas en lui devoir être aperçue au premier abord, j'écris

à Monseigneur de Montpellier pour lui signaler les pieux détours de M. Hery avant de se rendre à destination et l'informer du véritable but de ses promenades, car je suis convaincu que la Belgique (où il prétend se rendre) ne le verra point. Que je suis ennuyé de cette bande de fous! Ce nouveau venu a passé la journée d'hier et d'aujourd'hui avec d'autres étrangers chez Geoffroy; il se devine que Liégeard n'y avait point fait défaut. Mais que se prépare-t-il encore? Il y a un autel de commandé et bientôt terminé qui doit être mis dans l'oratoire aux miracles; on a ménagé dans la table une place pour une pierre sacrée!...

Je suis avec un profond respect, etc...

LE PETIT, *curé de Tilly.*

« Le moulin de Tilly, exploité par Vintras, est situé dans la partie la plus isolée et la plus pittoresque de la vallée sur les bords de la Seule. Il se compose de l'usine avec ses accessoires, d'une salle au rez-de-chaussée sur laquelle est une chambre qui s'accède par un escalier dit de meunier. C'était dans cette chambre, contiguë à deux petits cabinets, que Vintras officiait et faisait des miracles. »

La Vierge lui apparaissait avec un ruban bleu de ciel sur lequel étaient des initiales qui avaient rapport à l'Immaculée-Conception.



## LE CORPS HUMAIN ET SON FANTÔME



Tel est le titre d'une série d'articles que Mgr Élie Méric vient d'écrire dans la *Revue du Monde invisible*. Et à ce sujet, examinant ce que M. de Rochas a appelé l'extériorisation de la sensibilité, il trouve que les motifs apportés par ce savant expérimentateur ne sont pas convaincants.

Je cite :

« Je voudrais d'autres preuves pour croire à l'extériorisation de la sensibilité.

« On nous dit bien encore que le magnétisé fait passer son fluide dans la statuette de cire, dans le bois, dans le chiffon qu'il roule dans ses mains, et que si l'on déchire à distance cette image de bois ou de cire, le magnétisé anesthésié éprouvera un sentiment très vif de douleur. Ici encore, les conclusions nous paraissent forcées : tout se passe dans l'imagination.

« Ne prévenez pas le sujet, emportez à son insu dans une chambre voisine ses vêtements que la proximité du corps et la chaleur organique auront très fortement imprégnés de son fluide ; donnez, si vous voulez, des coups de canif ou de ciseaux dans ces vêtements intimes, et vous constaterez que le magnétisé ne sent rien, ne se doute de rien, reste le même dans la chambre où il dort, et qu'il ne pense pas à vous.

« Si, au contraire, le magnétisé connaît votre désir, si son imagination se trouve en rapport harmonique avec la vôtre, s'il voit mentalement votre pensée, votre geste, il pourra, dans ce cas, éprouver une sensation douloureuse. Mais il est évident que l'impression pénible qu'il éprouve n'est pas l'effet du coup de ciseaux donné dans son fluide, elle constitue un phénomène psychique, elle est l'effet de la communication

anormale qui s'établit entre les cerveaux du magnétiseur et du magnétisé. Rien ne nous autorise donc à conclure que la sensibilité du sujet s'est réfugiée dans ce fluide, et que le magnétisé vit, sent, agit dans ce fluide devenu son fantôme ou son corps aérien. »

L'argumentation de Mgr Méric est claire et précise, elle ne nie point ces phénomènes, elle les explique d'une manière aussi simple que naturelle par la transmission de pensée, par l'harmonie qui existe entre le magnétiseur et le magnétisé; ce dernier, sur l'ordre ou le désir mental du magnétiseur, *croit* éprouver telle sensation désignée.

Il est certain que dans nombre d'expériences, je dirai même dans la grande majorité, on peut faire intervenir ce facteur, et, l'effet s'étant produit, l'attribuer à l'extériorisation de la sensibilité, si on l'admet, à la transmission de pensée et d'impressions, si on adopte la thèse de Mgr Méric. Mais si la majorité des expériences peuvent s'accorder avec la thèse du savant prélat, il serait téméraire de dire que toutes en relèvent. Et c'est précisément pour cela que je voudrais en peu de mots raconter deux expériences personnelles, faites il y a quelques années à Paris avec M. de Rochas. Elles prouveront que le sujet, sans être aucunement prévenu, sans transmission de pensée ou communication harmonique d'impressions, a été vraiment frappé dans sa sensibilité extériorisée; cela suffit pour prouver que dans certains cas il y a réellement extériorisation de la sensibilité, et que l'impression reçue est vraiment objective et non uniquement subjective.

Le médium avec lequel sont arrivés ces deux faits est une dame, M<sup>me</sup> Lambert, personne assez jeune, mais tellement névrosée qu'elle était obligée le matin de fermer à clé la porte de sa chambre et d'en ouvrir toutes les fenêtres pour aérer les serviettes de toilette, l'eau où elle s'était lavée, et lui faire perdre l'impression de sensibilité que conservaient ces objets pendant près de deux heures. Des accidents répétés, et où l'imagination ne jouait aucun rôle, l'avaient, sur le conseil de M. de Rochas, obligée à cette ligne de conduite. Ce simple fait indique à quel point ce sujet était névrosé et, si on peut

le dire, au point de vue de l'équilibre du système nerveux, détraqué.

En photographiant M<sup>me</sup> Lambert, dans l'obscurité complète, M. de Rochas avait obtenu une série de points lumineux qui, superposés à une photographie de la personne dans la même attitude, avaient révélé l'existence de nombreux points hypnogènes, ou points de l'épiderme par lesquels sort en plus grande abondance le fluide magnétique ou odique. Ces points sont comme des sortes de soupapes magnétiques. En appuyant le doigt sur une d'elles, le sujet, s'il est éveillé, entre immédiatement en sommeil, et inversement, s'il est en sommeil, il suffit de presser un de ces points pour le réveiller.

M. de Rochas voulut un jour renouveler l'expérience de la photographie du fantôme et convoqua chez M. Nadar une dizaine de personnes pour y assister. J'étais du nombre des invités. Le sujet, enfermé avec nous dans une chambre complètement obscure, fut endormi, puis on dirigea sur lui l'objectif d'un appareil photographique. Au bout d'une exposition d'un quart d'heure, l'opérateur jugea que le temps de pose avait été suffisant, et emporta la plaque de l'autre côté pour la développer. On réveillait en même temps le sujet, qui causait avec les personnes qui l'entouraient. Tout à coup le sujet pousse un cri et tombe évanoui sans que rien semblât motiver une crise aussi subite. M. de Rochas le fait revenir à lui et une autre personne se dirige vers le cabinet photographique pour connaître le résultat de l'épreuve. « Tout est à recommencer, dit l'opérateur, le verre vient de se casser. » Et en demandant des explications, on s'aperçut qu'au moment précis où la plaque s'était cassée, la jeune personne, située dans une autre salle, et qui ne pouvait aucunement se rendre compte de ce qui se passait, s'était évanouie.

Mais voici un autre cas qui me semble mieux répondre à la difficulté faite par Mgr Méric. Les expériences dont le plan est tracé d'avance peuvent souvent bien réussir, mais il faut faire, ce semble, plus de cas de celles qui sont en quelque sorte improvisées sur place, sans entente préalable, sans autre but nettement défini que d'observer ce qui se passera. Si cette expérience se fait par une des personnes présentes,

à l'insu du magnétiseur habituel, si cette personne n'a jamais vu le sujet, n'a point pris contact ou rapport avec lui, il faudra bien admettre que l'effet ne provient pas d'une émanation du magnétiseur sur le sujet, puisque le magnétiseur ignore tout et que le sujet n'a pas reçu la transmission de la pensée de celui qu'il voit pour la première fois et qui, d'ailleurs, n'a rien voulu transmettre.

Or, voici le cas, m'excusant auprès du lecteur de me mettre en scène.

J'étais allé à l'École polytechnique voir M. le colonel de Rochas pour lui demander des éclaircissements sur l'extériorisation de la sensibilité et le prier de me faire assister à quelques expériences. Le colonel se mit aimablement à ma disposition et, après m'avoir raconté la manière dont il était arrivé à constater cette propriété curieuse et m'avoir mis au courant des expériences déjà faites, me dit que si je pouvais disposer de la soirée, je verrais peut-être quelques expériences, car il avait, pour ce soir même, donné rendez-vous à M<sup>me</sup> Lambert, cette personne dont il a été parlé plus haut. Me montrant ensuite une poupée grossièrement faite en cire, il me dit vouloir essayer si son fluide se dissoudrait dans la cire, reproduisant ainsi les conditions classiques de l'envoûtement.

Le médium arrive quelques instants après, et la séance commence. Pendant que le sujet est endormi, M. de Rochas lui coupe une petite mèche de cheveux qu'il presse sur la tête de la poupée de cire mise dans les mains du médium, et dépose le tout sur son bureau. Ce bureau, situé à un des bouts de la pièce, avait, par devant, de nombreux casiers assez élevés pour qu'une personne assise ne pût voir ce qui se passait dans l'appartement, ni en être vue. Ce détail est important.

J'étais resté simple spectateur, me contentant d'examiner attentivement les faits qui se déroulaient sous mes yeux, mais cherchant le moyen de faire une petite expérience personnelle sans prévenir personne, même M. de Rochas, précisément pour éviter l'intromission de la transmission de pensée. A ce moment entra chez le colonel un pein-



tre de talent, M. Dupré, auteur du tableau du « Centenaire de l'École polytechnique », qui venait précisément assister à ces expériences. Les présentations faites, et avant que M. Dupré eût été mis au courant de la mèche de cheveux coupée et fixée sur la poupée de cire, je priai ce peintre de vouloir bien accompagner le sujet dans une des salles contiguës au cabinet de travail du colonel. Le motif que je mis en avant était que cette salle contenait un tableau assez suggestif, et je voulais savoir si les rêves du sommeil hypnotique en garderaient quelque trace. M. de Rochas fut bien un peu étonné de ma demande, mais il y consentit de bonne grâce et pria M. Dupré d'accompagner la jeune personne. A peine étaient-ils dehors que, sans attendre une explication de M. de Rochas, et sous prétexte de regarder un volume qui était sur son bureau, je m'en approchai et, tout en ayant l'air de chercher, grattai furieusement d'une main la petite mèche de cheveux collée sur la poupée de cire; les câsiers empêchaient le colonel de se rendre compte de mes mouvements, et, d'ailleurs, j'avais bien soin de soutenir la conversation pour lui donner le change sur mes véritables projets. Une minute ne s'était pas écoulée que M. Dupré rentrait seul dans le bureau du colonel, lui demandant ce que cela voulait dire. Après être sortie de cette pièce, la personne qu'il accompagnait ne faisait que se gratter furieusement la tête, à tel point que ses cheveux étaient défaits. Pendant ce temps, je continuais mon manège, quand la porte se rouvrit. C'était M<sup>me</sup> Lambert elle-même qui rentrait, les cheveux complètement dénoués, se grattant et demandant à M. de Rochas ce que signifiait cette démangeaison insolite qui lui causait un véritable tourment. A ce moment, je cessai de gratter les cheveux fixés sur la poupée de cire, et immédiatement le prurit cessa. M<sup>me</sup> Lambert arrangea ses cheveux et déclara ne plus rien ressentir.

J'expliquai alors à M. de Rochas l'expérience que j'avais voulu tenter à son insu, précisément pour écarter toute influence de transmission de pensée.

Il résulte de cette expérience qu'elle rentre parfaitement bien dans les conditions posées par Mgr Méric. Le sujet n'est

point prévenu, je ne le connais pas, il est dans une pièce différente, les vêtements intimes sont, il est vrai, remplacés par une mèche de cheveux, mais le raisonnement est identique. Or, j'ai constaté que la magnétisée, endormie, non par moi, mais par M. de Rochas, a ressenti les effets que je produisais sur ses cheveux coupés, en dehors de toute transmission de pensée, de toute entente plus ou moins préalable ou habituelle; donc, dans certains cas, l'extériorisation de la sensibilité existe objectivement, et n'est pas seulement une impression transmise au cerveau du magnétisé par celui du magnétiseur.

Le cahier d'expériences du colonel de Rochas comprend d'ailleurs un grand nombre d'autres cas curieux complètement probants, et où il est impossible de faire entrer le mécanisme de la transmission de pensée. Ces faits montrent que, dans certaines circonstances, avec certains sujets, ceux-ci laissent sur des substances déterminées, variant suivant les individus, une part plus ou moins grande de leur sensibilité; et quand on touche, pique ou brûle cette matière ainsi sensibilisée, perçoivent, d'une façon plus ou moins définie, les sensations analogues. Tel est le fond de ce que l'on appelle l'extériorisation de la sensibilité. Il est juste de reconnaître que, dans bien des cas, soit la transmission de pensée, soit l'habitude entre le magnétiseur et le magnétisé, vient ajouter son action à cette première cause et peut arriver à en masquer les effets. Les deux expériences citées plus haut montrent cependant que l'extériorisation de la sensibilité est indépendante des autres causes, et cela suffit pour que la thèse de Mgr Méric, qui peut être vraie dans un grand nombre de cas, ne réponde pas exactement à la vérité des faits tels que nous les donne l'observation impartiale et sans parti pris.

Dr Albert BATTANDIER.

(*Le Cosmos.*)

---

## RÉPONSE

Le D<sup>r</sup> Battandier essaie de démontrer, dans le *Cosmos* du 24 octobre, la réalité de l'*extériorisation de la sensibilité* et il nous fait connaître à ce sujet deux expériences intéressantes qui lui paraissent favorables à l'hypothèse de M. de Rochas.

N'oublions pas que le sujet de ces expériences est une personne très névrosée *qui a été préalablement endormie du sommeil magnétique*. Cette observation est essentielle, car nous ne connaissons pas l'état mental et psychologique du sujet magnétisé. Cet état reste plein d'obscurités et de mystères pour l'observateur de bonne foi.

J'ai connu à la Salpêtrière, à l'époque où je faisais des recherches sur l'hypnotisme, une jeune fille hypnotisée qui, enfermée dans le cabinet des expériences, voyait à l'extérieur une personne qui traversait la cour, entraînait dans un corridor, frappait à une porte éloignée et disparaissait.

Dans une ville de l'Est, en comité fermé, j'ai vu magnétiser une femme qui avait un point hypnogène derrière l'oreille gauche. J'envoyai sa pensée à Biarritz : elle me décrit la ville, la maison, les locataires, leur occupation actuelle ; elle les voyait.

Il m'est arrivé d'être témoin d'une expérience semblable avec Julia : elle décrit avec une parfaite exactitude une ville du Midi : une habitation, le maître de la maison, son état de santé, etc.

Ces faits sont très connus, ils sont fréquents, ils appartiennent à la lucidité et à la clairvoyance. Ce n'est pas le moment d'en chercher l'explication physiologique ou philosophique.

Ceci étant admis, il est évident que la névrosée magnétisée, endormie par M. de Rochas, se trouve précisément dans cet état psychologique, dans ce sommeil provoqué dont la nature et les conditions nous échappent.

Il est moralement certain que la personne magnétisée chez M. de Rochas a vu le D<sup>r</sup> Battandier comme elle voyait les autres personnes, qu'elle l'a observé quand il grattait furieusement la petite mèche de cheveux collée sur la poupée de cire et que cette image cérébrale a déterminé en elle cette sensation désagréable et le mouvement qu'elle accusait en se grattant elle-même avec violence.

Aussi, je ne me crois pas encore autorisé à dire que certains sujets laissent sur des substances déterminées, variant suivant les individus, une part plus ou moins grande de leur sensibilité.

Il faudrait d'abord discuter la clairvoyance et la lucidité du sujet.

J'ajoute que ces expériences ne présentent, selon moi, aucune analogie avec l'envoûtement, car, dans bien des cas, l'envoûteur criminel n'a pas besoin de la poupée de cire, ni d'aucun autre objet de ce genre pour arriver à ses fins. Mais ceci nous éloigne de notre sujet.

Je serais très heureux de me rendre aux observations courtoises du savant D<sup>r</sup> Battandier; je le ferai volontiers quand on aura trouvé des faits certains et découvert la loi de leur évolution. Mais ces magnétisés professionnels, ces névrosés endormis me paraissent toujours suspects. Ils nous offrent un terrain mouvant sur lequel on ne peut rien bâtir.

Le D<sup>r</sup> Battandier soutient avec M. de Rochas que le sujet magnétisé ne sent plus son corps, mais qu'il sent toutes les modifications que l'on fait subir, par exemple, à la poupée de cire magnétisée par influence, chargée du fluide *mystérieux* du sujet endormi.

Dans le cas présent, le docteur nous dit qu'il a « gratté *furieusement* la petite mèche de cheveux collée sur la poupée de cire ».

S'il en est ainsi, le sujet magnétisé a dû sentir une main le gratter lui-même furieusement, et d'une manière désagréable. Mais non, le docteur nous déclare que le sujet a senti une *démangeaison insolite* qui lui causait un véritable tourment.

Ne faudrait-il pas en conclure que le sujet a vu et interprété le geste, et qu'il a pensé à un violent prurit? Ce n'est pas, en effet, un prurit, c'est une violente égratignure que le sujet aurait dû ressentir, si la thèse du docteur était fondée.

Il me reste encore un scrupule. Dans la thèse de M. de Rochas, le sujet magnétisé est entièrement anesthésié, il ne sent plus ni piqûres, ni brûlures, ni coups. Le nerf de la sensibilité ne transmet plus la vibration de la périphérie au cerveau.

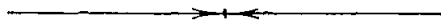
Mais si la sensibilité est abolie, si le transmetteur ne fonctionne plus, par quelle voie l'impression faite sur la poupée est-elle transmise au centre sensoriel? Qui remplacera les points de communication? Comment se fait la transmission?

Je soumetts ces observations à M. de Rochas qui connaît l'admiration et la sympathie qu'il a su m'inspirer, je les soumetts aussi au D<sup>r</sup> Battandier. Je cherche la lumière avec la plus grande sincérité.

J'ai éprouvé, je l'avoue, un sentiment pénible, en lisant dans le dernier *Bulletin de la Société des études psychiques*, de Nancy, cette singulière observation.

« Une observation citée par M. de Rochas, et qui peut, jusqu'à un certain point, rendre compte du mécanisme de l'envoûtement, est celle d'un jeune enfant dont on jetait les déjections au feu, et qui, au même instant, poussait des cris, en accusant de vives douleurs au fondement. »

Élie MÉRIC.



## LE SPIRITISME DEVANT LA SCIENCE

---

Dans le quatrième volume de ses *Leçons de clinique médicale*, M. le Dr Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, consacre deux cents pages à l'étude du spiritisme, de l'hypnotisme, du rêve et de la distraction. C'est ce chapitre dont nous désirons présenter l'analyse à nos lecteurs, parce que le sujet dont il traite tient à la fois à la philosophie et à la physiologie; qu'il côtoie le merveilleux et l'occultisme; qu'il touche à la cabale et à la sorcellerie; que, par conséquent, il sera accueilli avec intérêt par la plupart des lecteurs.

La tentative de faire rentrer dans le domaine scientifique tous ces problèmes troublants ne date pas du livre de M. Grasset. Une science nouvelle, la *psychologie expérimentale*, est née des efforts des savants, médecins ou philosophes, qui se sont livrés à l'étude de ces phénomènes. Cette science a-t-elle produit quelques résultats positifs?

Ces résultats sont certains au point de vue biologique. Des recherches opiniâtres basées sur des observations cliniques et des expérimentations de laboratoire ont fait faire de très grands progrès à la science des *localisations cérébrales* : et, sur ce terrain, des connaissances positives demeurent acquises. Nous ne pouvons pas en dire autant de la psychologie proprement dite; elle n'a guère gagné à tous ces mouvements scientifiques que la réédition d'anciennes erreurs, étayées d'explications peu sérieuses pour la plupart.

Entrons maintenant dans l'exposition des enseignements de M. Grasset.

Si, chez l'homme bien portant et bien équilibré, la personnalité constitue une unité parfaite, il existe des états où cette personnalité *semble dédoublée*, tels sont : la distrac-

tion, le rêve, le somnambulisme spontané ou provoqué. Dans ce dernier état, et dans les phénomènes de *suggestion*, la personnalité est supprimée au moins pour tout le temps de la durée de l'hypnotisation, et remplacée par une volonté étrangère.

Les faits réunis sous le nom de *spiritisme* tiennent en partie au somnambulisme et en partie à d'autres facteurs indéterminés ; mais, dans tous les cas, la personnalité y est encore plus ou moins atteinte.

Tous ces états, depuis la plus simple de tous, la *distraction*, caractérisée par la continuation d'actes automatiques, plus ou moins involontaires et inconscients, pendant que l'intelligence poursuit la solution d'un problème, jusqu'à ces états, où la personnalité humaine a disparu et où l'homme est mû, sans même qu'il en ait conscience et sans qu'il en conserve le souvenir, par une volonté étrangère, par un *médium* ; tous ces états, dis-je, isolent et séparent, comme par une habile dissection, les facultés de l'âme. Aussi tous les systèmes qui ont eu la prétention d'expliquer ces phénomènes étranges, présentent un même caractère ; ils admettent deux ou trois âmes dans l'homme.

Le professeur Grasset admet un *psychisme supérieur*, dans lequel une âme intellectuelle présiderait aux facultés de l'intelligence et de la volonté ; un *psychisme inférieur*, sorte d'âme animale, aurait sous sa dépendance les actes automatiques, c'est-à-dire fatals et involontaires ; enfin un grand nombre de spirites admettent une troisième âme, un principe *astral*, agissant en dehors de l'homme et expliquant la plupart des phénomènes du spiritisme.

Or, cette conception de l'âme humaine anéantit l'unité même de l'homme ; de plus, elle constitue une erreur aussi bien au point de vue théologique qu'au point de vue philosophique.

Quelques citations sont maintenant nécessaires, pour permettre au lecteur de juger la valeur de ces systèmes.

*Papus* (M. le Dr Encausse) est l'auteur choisi par le professeur Grasset pour représenter l'opinion générale des spirites<sup>1</sup>.

1. Il ne faut pas oublier que le spiritisme a été fondé par Allan Kardec, et que la doctrine spirite se trouve exposée dans ses écrits.

Ce médecin s'exprime en ces termes : « Il y a entre le moi et le non-moi, entre l'esprit et le corps *un ou plusieurs principes intermédiaires*... En général, la *tri-unité* domine dans la nature... » Chez l'homme, le principe intermédiaire est le *corps astral* qui unit l'inférieur physique au supérieur spirituel.

« L'homme est ainsi comparé à un équipage dont la voiture représente le corps physique, le cheval le corps astral et le cocher l'esprit<sup>1</sup>. »

Ce corps astral, d'après Papus, peut rayonner autour du corps, s'extérioriser, être lumineux. Cette *sortie du corps astral* explique les phénomènes de *matérialisation* : mouvements et déplacements d'objets auxquels on ne touche pas; apparitions de têtes, de bras, de corps, au milieu de la chambre; *télépathie*, c'est-à-dire la vue à distance; la suggestion mentale, etc.

Je passe tout ce qui concerne la *métempsycose*, les réincarnations successives, les différentes espèces d'esprits, les évocations et toutes les rêveries analogues, mais je retiens seulement ce point que Papus admet dans l'homme trois âmes distinctes.

Léon Denis, président de la Société d'études psychiques de Tours, soutient des opinions analogues :

« L'homme pourrait être comparé, dit-il, à un foyer d'où émanent des radiations, des effluves qui peuvent s'extérioriser en couches concentriques au corps physique; et même, dans certains cas, se condenser à des degrés divers, se *matérialiser* au point d'impressionner des plaques de photographie et des appareils enregistreurs. »

La science physiologique, autant que la science philosophique, souffre également d'un langage qui rappelle les divagations des premiers magnétiseurs, mais il était nécessaire de faire toucher du doigt l'infériorité de cette nouvelle science.

Citons encore Durand de Gros qui admet la pluralité des âmes chez l'homme; Paul Gibier, qui expliqua la matérialisa-

1. Grasset, *Leçons cliniques*, 4<sup>e</sup> partie p. 484.

tion des fantômes et les apparitions; mais arrivons au système du professeur Grasset, et si, là encore, nous trouvons l'erreur fondamentale des deux âmes, au moins ces idées sont-elles exposées en termes scientifiques.

Le professeur Grasset admet deux psychismes (deux âmes) :

1° Un *psychisme inférieur*, qui préside aux actes automatiques, involontaire ou inconscient. Or, l'automatisme qui constitue les actes du psychisme inférieur, « est, dit P. Janet, soumis à un déterminisme rigoureux, sans variations et sans caprices<sup>1</sup> ».

Sous le nom de psychisme inférieur, il faut donc comprendre les facultés communes à l'homme et aux animaux : la sensibilité, la motilité, la mémoire, l'imagination; et l'instinct, soumis, lui aussi, « à un déterminisme rigoureux, sans variations ni caprices ».

2° Un *psychisme supérieur*, qui préside aux actes volontaires et libres; c'est ce que, dans l'ancienne philosophie, on appelle l'âme intellectuelle par opposition à l'âme animale ou psychisme inférieur.

Voilà le système exposé par le professeur Grasset. Il est impossible de nier qu'il repose sur le *dualisme*; doctrine traditionnelle de l'École de Montpellier. Cette doctrine enseigne qu'il y a, dans l'homme, deux âmes : l'une, intellectuelle, qui préside aux facultés intellectuelles et volontaires; l'autre, animale, ou *principe vital*, qui meut toutes les fonctions des corps vivants.

Cette doctrine de Montpellier, que nous repoussons parce qu'elle détruit l'unité humaine, a au moins pour elle un langage clair et vraiment philosophique. Nous ne pouvons en dire autant des termes employés par le professeur Grasset. Dans l'exposition de son système, pourquoi appeler *psychisme inférieur* le principe qui produit des *actes automatiques*? Le premier de ces termes désigne un agent intellectuel; je comprends qu'il s'applique aux phénomènes d'intelligence et de volonté, mais non à des actes involontaires, inconscients

1. *Loc. cit.*, p. 435.



et se répétant fatalement comme tous les actes réflexes. Les actes réflexes, qu'ils s'appliquent tout simplement au réflexe rotulien ou aux réflexes plus compliqués qui constituent la plupart des actes automatiques, n'ont rien à voir avec la pensée. Pourquoi alors cette expression de *psychisme inférieur*?

Que le professeur Grasset me permette de lui donner la raison d'une contradiction aussi évidente et dont cependant il semble ne pas s'être aperçu.

Cette division, à laquelle il tient beaucoup, du psychisme supérieur et du psychisme inférieur, est tout à fait artificielle. Je vais plus loin, c'est même un simple *schéma*; et un schéma est toujours plus ou moins faux. Or, qu'est-il arrivé? En faisant fonctionner son schéma, le professeur Grasset n'a pas tardé à constater que, chez l'homme, des phénomènes intellectuels se trouvaient mélangés aux phénomènes automatiques. Lisez ce passage : « Mais cependant, dit-il, dans les réflexes supérieurs et complexes que nous appelons automatiques, il peut y avoir du *psychisme*, c'est-à-dire de la *pensée*<sup>1</sup>. » Puis M. Grasset cite immédiatement plusieurs exemples d'actes automatiques auxquels viennent s'associer des actes intellectuels.

Cela devrait être ainsi puisque l'âme est une; et que si, dans certaines circonstances, ses facultés inférieures semblent livrées à elle-même, ce n'est qu'une apparence ou un accident; et les facultés intellectuelles de l'âme, à un moment donné, interviennent et répriment la direction des actes inférieurs.

M. Grasset, grâce à son grand talent d'observation, a pu constater lui-même le défaut de son système, mais pourquoi a-t-il continué à s'en servir?

Les questions que M. Grasset a essayé de résoudre sont horriblement difficiles parce qu'elles appartiennent à la fois à la physiologie et à la métaphysique, et cependant notre auteur proteste et se défend énergiquement de toucher à la métaphysique! Et pourquoi cette répulsion pour une science

1. *Loc. cit*, p. 435.

si élevée et si nécessaire dans le cas présent? Les enseignements d'Hippocrate sont-ils donc totalement oubliés, à Montpellier; et ne dit-on plus : *Olim cos, hodie Montpellien-sii*? On ne se souvient donc plus que le père de la médecine, loin de négliger la métaphysique, a dit *qu'un médecin philosophe est presque un Dieu*. Enfin, comment aborder l'étude du somnambulisme, de la suggestion et du spiritisme sans être en possession d'une doctrine sur la nature de l'homme et de la maladie? Or, toutes ces questions de *nature* sont absolument du domaine de la métaphysique, et vouloir les résoudre en dehors de cette science, c'est se réduire à amonceler hypothèses sur hypothèses pour aboutir à quelques-uns des systèmes ridicules que nous avons exposés ci-dessus.

A côté de la doctrine cellulaire, essentiellement matérialiste de l'École de Paris et du dualisme de l'École de Montpellier, il y a place pour une autre doctrine. Cette doctrine remonte à Aristote; elle florissait pendant la scolastique et elle est enseignée, depuis soixante ans, par l'École de J.-P. Tessier: c'est la doctrine de *l'union substantielle de l'âme et du corps*.

La doctrine thomiste de la nature de l'homme a contre elle les passions matérialistes et antireligieuses de l'École de Paris. Malgré cette opposition formidable parce qu'elle est officielle, nous avons constamment lutté et nous avons la conviction du triomphe de la vérité.

Nous nous proposons de reprendre ici cette question de la nature de l'homme. Les lecteurs des *Annales de philosophie chrétienne* nous semblent par leur éducation et leur habitude d'esprit absolument compétents pour juger ces questions.

C'est du reste le seul moyen de résoudre les problèmes posés par le professeur Grasset.

Le monde offre à notre étude deux espèces d'êtres. Les uns sont *inorganiques*, les autres *organiques*; et, malgré les tentatives d'une école matérialiste et évolutionniste<sup>1</sup>, ces deux espèces d'êtres sont absolument distinctes.

1. L'École *monistique*. — Cette École enseigne que le cristal, cette forme la plus parfaite du monde inorganique, peut se transformer en corps organisé. Cette erreur

Qu'est-ce qui constitue la différence des corps inorganiques et des corps organisés; qu'est-ce qui caractérise le corps vivant; qu'est-ce que la vie?

Sans étudier dans la tradition les différentes solutions données à ce problème, nous nous bornerons à l'examen de la *théorie cellulaire*, qui règne aujourd'hui dans l'École de Paris. Or la solution proposée par ce système est très simple. Inspirée par la doctrine positiviste d'Auguste Comte, Virchow et ses élèves se désintéressent des questions d'origine et de nature — il y a des cellules: — ces cellules ne sont douées ni d'âme, ni d'archée, ni de principe vital. Cependant elles vivent. Comment? par l'*irritabilité*. D'autres ajoutent: par l'action des causes externes, de la lumière, de la chaleur. Quelle est l'origine de la cellule? La cellule est éternelle: *cellula e cellula*.

Nous trouvons que c'est là un procédé commode; un problème est posé par toute la tradition; sa solution est très discutée: eh bien! on le supprime. C'est simple, mais je trouve le résultat fort incomplet.

Le fait incontesté de la stérilité absolue du globe terrestre à un moment de sa durée; l'existence des êtres organiques qui existent aujourd'hui, joints aux expériences de Pasteur démontrant l'impossibilité de la génération spontanée, constituent pour tout homme de bon sens une preuve certaine de la création. La cellule n'est donc point éternelle.

Quant au système cellulaire de Virchow, il est applicable à l'anatomie normale et pathologique, mais, en biologie, il représente une *négation*, et cela n'est pas suffisant et surtout il ne répond pas à la question posée plus haut: Qu'est-ce que l'être vivant? Qu'est-ce que la vie?

Voici notre réponse et l'exposé de notre doctrine:

Tout être vivant se compose d'une matière et d'une force.

est restée à l'état de simple affirmation, et pour cause. La chaîne harmonique et progressive des êtres présente une interruption complète entre l'anneau le plus parfait des corps inorganiques et l'anneau le plus imparfait des êtres vivants. Ce qui constitue l'être vivant, c'est précisément qu'il *transforme* le corps inorganique en sa propre substance et que quand il cesse de vivre il retourne au monde inorganique, *circulus vitæ*. Le cristal, s'il s'accroît, augmente par juxtaposition d'éléments semblables aux siens. Jamais il n'a transformé une substance étrangère en sa propre substance.

Cette force, qu'elle s'appelle *archée*, *âme* ou *forme*<sup>1</sup>, modifie la matière, la transforme, l'élève à un état défini; la fait passer de l'état inorganique à l'état vivant. C'est cette force qui, dans le végétal, transforme l'azote, le carbone; la chaux, etc., en eau, sucre, fécula et graisse. C'est elle qui modèle, comme un sculpteur, chaque être dans un moule défini et constitue les espèces.

Dans le *règne végétal*, le principe actif, l'âme, n'a que des facultés végétatives : nutrition, circulation, respiration et reproduction. Quelques espèces semblent posséder à un très faible degré la sensibilité et la mobilité (sensitive, tourne-sol, etc.) faisant ainsi pressentir le règne suivant.

Le *règne animal* joint aux facultés végétatives les facultés animales : sensibilité, motilité, réflexe, automatisme, instinct et chez les animaux supérieurs la mémoire, l'imagination, les passions, la perception du particulier, le sentiment, non du bien et du mal, mais du plaisir et de la douleur, ce qui leur permet de recevoir une certaine éducation.

L'homme a toutes les facultés qui existent dans le règne végétal et dans le règne animal, mais il se distingue d'une façon absolue de l'animal le plus parfait par l'intelligence et la volonté.

La caractéristique de l'intelligence humaine est la perception des idées générales, de l'*universel*; et comme conséquence directe, la possession du langage; l'homme seul parle, parce que l'homme seul possède la notion d'idée générale.

L'animal le plus perfectionné, les grands singes, les chiens connaissent un cercle, un homme, une couleur; l'homme seul a l'idée de cercle en général, de l'homme, de la couleur.

L'animal ne parle pas et ne parlera jamais, parce que dans toutes les langues les mots désignent des *universaux* et que c'est par leur arrangement qu'on parvient à désigner des objets particuliers. Dans cette phrase, la *canne de mon père*, canne et père expriment toutes les cannes et tous les pères et c'est seulement la construction de la phrase qui donne aux mots un sens défini et particulier.

1. Dans le langage philosophique on donne le nom de *forme* au principe actif qui *forme* l'être, c'est le *mnisus formativus* de Blumembach.

La *volonté* de l'homme est une volonté intellectuelle qui se décide et se dirige par des raisons appréciées par la conscience; tandis que la volonté animale, autant qu'on puisse employer cette expression, se décide par les coups ou les récompenses. L'homme est responsable parce qu'il sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait, l'animal ne l'est pas.

Les êtres vivants sont donc des mixtes résultats de l'union d'une forme et d'une matière. Nous ajoutons que cette *union est substantielle*.

Qu'est-ce que nous entendons par l'union substantielle de l'âme et du corps?

Nous entendons par cette expression que chez l'homme l'union est tellement intime que l'être qui en résulte n'est plus ni un esprit pur ni un corps, mais une substance nouvelle : *l'homme*, c'est la substance nouvelle, c'est l'homme et non l'esprit ou le corps qui agit ou souffre, la scolastique a exprimé cette idée par une formule aussi courte qu'elle est claire : *actiones et passiones sunt composito*, les actes et les souffrances sont du composé.

Cette doctrine rend compte de tous les phénomènes présentés par les êtres vivants. C'est la spécificité de chaque forme, de chaque principe animateur qui constitue la différence des règnes et des espèces. Les corps inorganiques qui servent à constituer les corps vivants : azote, carbone, soufre, chaux, potasse, soude, etc., se retrouvent dans tous les corps organisés, ils ne peuvent donc expliquer les différences qui existent entre chaque espèce. La cellule composée d'un ou plusieurs noyaux, d'une matière cellulaire et d'une enveloppe ne pourrait constituer des êtres définis comme les espèces végétales et animales, si une cause supérieure, une force ne présidait à l'arrangement de ces cellules. C'est donc le principe animateur, la forme, qui seule peut expliquer la production de ces espèces si harmonieusement et si hiérarchiquement distribuées.

C'est l'union de l'âme et du corps qui explique la vie, comme c'est la séparation de ces deux substances qui fait comprendre la mort.

Il est encore nécessaire, pour résoudre les problèmes posés

par le professeur Grasset, de distinguer nettement la maladie du symptôme et de la souffrance.

La *maladie* est un état du composé vivant caractérisé par un ensemble de symptômes et de lésions, soumis à une évolution déterminée constituant des états distincts comparables à des espèces.

Le *symptôme* est un trouble fonctionnel lié à une maladie et recevant de cette maladie un caractère spécial.

Les *souffrances* sont aussi des troubles fonctionnels, mais sans évolution définie; et qui au lieu d'être liées à une maladie, sont toujours liées à des circonstances extérieures.

Ces définitions nous seront nécessaires pour fixer exactement la valeur des termes dont nous aurons à nous servir dans notre exposition.

Les différents états étudiés par M. le professeur Grasset ont tous un caractère commun, c'est la suspension ou la perte de la conscience et de la volonté coïncidant avec la persistance et quelquefois l'exaltation de facultés animales<sup>1</sup>. Mais une âme unique, douée des facultés intellectuelles, animales et végétatives, suffit à l'explication des phénomènes; il est absolument inutile de supposer l'existence de deux ou trois âmes distinctes et de donner un corps à cette hypothèse en la représentant par une figure géométrique.

Dans le *sommeil* profond, les facultés intellectuelles et animales de l'homme sont entièrement suspendues, les facultés végétatives seules subsistent et la vie n'est plus représentée que par la respiration, la circulation et les fonctions qui en dépendent comme la calorification, les sécrétions et la nutrition.

1° *Rêve*. — Dans le sommeil moins profond avec *rêve*, les facultés animales persistent et sont même quelquefois exaltées; la mémoire rappelle des événements oubliés pendant la veille, et l'imagination enchaîne des événements et des tableaux dignes des *Mille et une Nuits*; tantôt le sommeil est

1. Dans un grand nombre d'expériences de tables tournantes, ce prétendu caractère commun fait complètement défaut, et l'expérimentateur conserve sa conscience et sa volonté. Nous l'avons constaté. N'oublions pas, d'ailleurs, que le spiritisme s'étend beaucoup plus loin que le phénomène élémentaire des tables tournantes.

assez profond pour que l'intellect soit tout à fait absent; d'autres fois il assiste en spectateur au rêve qui se déroule et alors il en garde le souvenir. C'est une erreur d'enseigner, comme M. Grasset, que dans le rêve le *psychisme inférieur* seul fonctionne. Le rêve de l'homme se distingue du rêve du chien, parce que chez l'homme l'intellect n'est jamais absent et qu'il se mêle aux phénomènes dus à la mémoire et à l'imagination, comme il est facile de le voir dans les rêves dont on conserve le souvenir : la faculté la plus atteinte est la volonté; aussi, dans le rêve, l'homme est irresponsable.

Le *somnambulisme* peut être *spontané*, et il se rattache de très près au rêve; ou il est *provoqué*, et alors il revêt des caractères particuliers.

2° Le *somnambulisme spontané* est une maladie ou plutôt une affection morbide, que l'on observe le plus souvent chez les hystériques et les neurasthéniques; il présente plusieurs variétés ou degrés. Chez la plupart des malades il se réduit à la déambulation pendant le sommeil et, quelquefois, en quelques paroles vagues et sans suite; d'autres fois le malade manifeste des signes de frayeur : c'est le *cauchemar*. A un degré plus élevé, le somnambule fait de véritables marches, en dehors de sa chambre et souvent par des endroits périlleux; il tient des discours suivis et peut, comme dans le *somnambulisme provoqué*, répondre à des questions avec plus ou moins de lucidité: quelques somnambules écrivent, font des devoirs ou composent.

Jamais le somnambule ne se souvient de ce qu'il a dit et de ce qu'il a fait pendant l'accès.

3° Le *somnambulisme provoqué* est beaucoup plus complexe parce qu'il se passe chez des sujets très prédisposés et entraînés par une sorte d'habitude et surtout parce que le somnambule subit l'influence du magnétiseur.

Nous ne parlerons point en détail de tous les phénomènes provoqués pendant le sommeil magnétique; ils sont du reste très connus. Nous nous arrêterons sur l'un d'eux, à cause de sa signification et de son importance; nous voulons parler de la *suggestion*.

4° La *suggestion* est une action habituellement irrésistible

exercée sur la volonté du magnétisé par le magnétiseur. Exemples : un malade atteint d'*anorexie progressive* et qui ne mange pour ainsi dire pas depuis des mois, fera, sur l'ordre de son magnétiseur, un ou plusieurs repas abondants. Un malade sujet à des accès de convulsions, à des crises de nerfs survenant depuis des semaines, suspendra ses accès pendant plusieurs jours sur l'ordre de son magnétiseur.

Ces faits médicaux sont maintenant vulgaires; on ne peut donc contester l'existence de la suggestion. Il faut aussi admettre que la même volonté étrangère peut contraindre le magnétisé à exécuter des actes criminels ou ridicules. Ces faits ne peuvent être niés et la suggestion dans le sommeil magnétique est un fait acquis.

Chez les sujets malades et prédisposés, la suggestion s'impose très facilement et pour ainsi dire sans sommeil préalable, mais la plupart des hommes ne sont pas susceptibles d'être suggestionnés. La facilité à être suggestionné s'augmente par la pratique de cette manœuvre; et il y a des malades chez lesquels la volonté propre semble absolument perdue et remplacée par la volonté du magnétiseur.

Étudions maintenant les rapports du somnambulisme et de la suggestion avec la science.

Un premier point, qui semble bien établi, c'est que le somnambulisme spontané est un acte morbide et le somnambulisme provoqué un acte de même nature; que par conséquent le somnambulisme est toujours un phénomène naturel; qu'il n'y a là ni occultisme, ni action surnaturelle.

La relation scientifique est facile à établir. Le somnambulisme spontané est un symptôme lié à l'existence d'une maladie définie, le somnambulisme provoqué ne diffère du premier que parce qu'il apparaît chez des malades sous l'action d'une cause externe, la *fascination*.

La fascination s'exerce toujours par des moyens analogues, elle agit par la vue, habituellement la fixation des yeux sur un objet brillant (hypnotisme), ou sur le regard du magnétiseur, certains mouvements de la main devant les yeux; chez les malades habitués et prédisposés, l'occlusion de la pau-



pière par la main du médecin et l'ordre de dormir suffisent pour amener le sommeil magnétique.

En résumé, le somnambulisme est un symptôme comme tous les autres symptômes; c'est un trouble lié à une maladie à laquelle il emprunte et son caractère et sa durée, ses rapports scientifiques ne sont point à faire.

Veut-on expliquer les phénomènes qui constituent le somnambulisme?

Le somnambulisme ne nécessite point pour son explication l'existence de plusieurs âmes et l'unité de l'homme n'est point atteinte par ces faits bizarres.

Dans le somnambulisme, les facultés intellectuelles continuent à se manifester; ainsi le somnambule qui fait ses devoirs ou qui compose à l'usage de ses facultés intellectuelles. Mais si la fonction existe, elle est toujours troublée. Ainsi la conscience est toujours absente, puisque le somnambule ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant l'accès; et la volonté est, dans le somnambulisme provoqué, remplacée par celle du magnétiseur, d'où la *suggestion*.

Le somnambule a donc comme deux existences séparées. Dans l'une, c'est la vie ordinaire pendant laquelle il jouit de l'intégrité de ses facultés intellectuelles; il a conscience de ses actes et se dirige librement. Dans l'autre existence, il perd la conscience de ces actes, n'en conserve aucun souvenir et sa volonté est remplacée par celle de son magnétiseur. Sa personnalité *semble* donc être double; mais ce n'est qu'une apparence, c'est toujours le même homme dans deux états différents: état de santé, état de maladie: car le somnambulisme même provoqué est un état morbide; et l'unité de l'homme n'est pas plus détruite par le magnétisme que par la fièvre avec délire; il y a deux états, et non deux personnes. Inutile pour expliquer les faits d'évoquer la pluralité des âmes et des psychismes.

La *suggestion* touche à l'inconnu et à l'inexplicable et la science doit se borner à enregistrer les conditions dans lesquelles elle se produit.

Résumons les connaissances positives que possède la science sur la suggestion.

La suggestion est un fait incontestable.

Elle ne peut se produire que chez des malades et avec leur consentement.

Elle est d'autant plus facile qu'elle est plus répétée.

Elle est presque toujours précédée du sommeil magnétique.

5° Le *spiritisme* a de grands rapports avec le somnambulisme provoqué et les *médiums* dans lesquels *s'incarne* l'esprit des morts et qui reçoivent les communications des esprits passent souvent par un très court sommeil magnétique; d'autres fois ils éprouvent des troubles nerveux, des souffrances, des spasmes auxquels les spécialistes de ce genre d'études ont donné, je ne sais pourquoi, le nom de *trans*.

Le spiritisme présente à étudier plusieurs ordres de faits. Nous commencerons par les plus simples.

1° *Baguettes divinatoires, pendule explorateur, tables tournantes*. Dans tous ces faits il s'agit de l'action de l'organisme humain sur un objet auquel involontairement il imprime un mouvement.

Les expériences de Chevreul et d'Arago ont démontré que ces mouvements étaient produits par l'action inconsciente ou consciente des expérimentateurs.

Le 13 mai 1853, le *Journal des Débats* publia une lettre de Chevreul qui avait paru vingt ans avant dans la *Revue des Deux Mondes*. Dans cette lettre, le savant professeur démontrait que le *pendule explorateur*, corps lourd suspendu à un fil et dont les oscillations répondent aux questions posées, restait absolument immobile quand les doigts sont appuyés<sup>1</sup>.

Arago, Babinet, l'abbé Moigno et d'autres savants ont démontré que les *tables tournantes* étaient mues par l'effort volontaire, conscient ou inconscient, des personnes assises autour de cette table<sup>2</sup>.

De nombreuses expériences faites avec la *baguette divina-*

1. Grasset, p. 506.

2. L'auteur oublie de nous dire, comme nous l'avons vu dans le dernier numéro de la Revue, que l'on obtient souvent des mouvements, des coups et des réponses, *sans le contact des mains*. Cette simple observation détruit l'argumen-

*toire* m'ont convaincu que ses inflexions étaient toujours produites par une pression des mains qui la tiennent ; et cette pression reste inconsciente si le sujet ne s'observe pas avec le plus grand soin.

C'est aussi par des pressions involontaires et inconscientes de la main que s'expliquent les phénomènes si curieux du *cumberlandisme* ; cette expérience consiste à cacher un objet à l'insu du sujet qui a les yeux bandés. Puis une personne qui voit où est caché l'objet est mise en communication avec le sujet en lui tenant la main ou lui touchant la tempe, il *pense fortement à l'endroit où l'objet est caché* et cette impression guide le sujet qui va droit et découvre l'objet caché. Or, des pressions involontaires de la main du directeur sont le guide certain du sujet à la recherche de l'objet caché. •

Mais les tables tournantes interrogées sont entrées en communication avec les expérimentateurs en frappant avec le pied un nombre de coups en rapport avec les lettres de l'alphabet. Puis un crayon a été attaché au pied de la table qui a écrit ses réponses ; le crayon a plus tard été mis entre les mains du médium ; puis enfin le médium, après un sommeil magnétique ou directement, est entré lui-même en communication avec les esprits, a rapporté leur message. D'autres fois, les âmes de morts célèbres ou non se sont incarnées en eux et nous avons eu des consultations de médecins décédés, des messages de rois et d'empereur. Joseph Balzamo, Marie-Antoinette, Victor Hugo, ont pris le corps des médiums et parlé par leurs bouches. Un médium s'est élevé jusqu'à la planète de Mars, nous en a décrit les habitants et leurs mœurs, mieux que cela, a rapporté la langue et l'écriture des Martiens !

Mais qu'est-ce donc qu'un médium ? « Les médiums, dit Janet, quand ils sont parfaits, sont des types de la division la plus complète dans laquelle les deux personnalités s'ignorent complètement et se développent indépendamment l'une de l'autre<sup>1</sup>.

tation du docteur. On oublie aussi qu'en Angleterre, en Allemagne et en Amérique, on a inventé des appareils pour rendre la pression des mains impossible, et que, malgré ces appareils, les phénomènes se sont produits. E. M.

1. *L'Automatisme*, p. 524.

Voici la définition de Ch. Richet :

« La conscience de cet individu persiste dans son intégrité apparente; toutefois, des opérations très compliquées vont s'accomplir en dehors de la conscience, sans que le moi volontaire et conscient paraisse ressentir une modification quelconque. Une autre personne sera en lui, agira, pensera, voudra, sans que la conscience, c'est-à-dire le moi réfléchi, conscient, en ait la moindre notion <sup>1</sup>. »

Le médium est donc un exemple frappant du dédoublement de la personnalité. Ajoutons que le médium est toujours un malade.

Les médiums répondent aux questions qu'on leur pose. D'autres fois ils transmettent les réponses aux questions adressées aux âmes des morts et aux esprits.

Dans un degré plus avancé l'âme du mort s'incarne en eux, et alors ils imitent la pose, les manières et le langage des grands hommes qu'ils représentent, mais dans ce cas ils commettent des fautes plus ou moins grossières contre l'histoire.

M<sup>lle</sup> Hélène Smith, célèbre médium de Genève étudié par Fournoy, après avoir incarné Victor Hugo, Marie-Antoinette et Barthès, a prétendu être allée dans la planète Mars dont elle a décrit les habitants et rapporté le langage. Or, cette langue, évidemment inventée à plaisir, n'est que du français déguisé et cet idiome fantaisiste, dit M. Fournoy, « est évidemment l'œuvre naïve et quelque peu puérile d'une imagination enfantine qui s'est mis en tête de créer une langue nouvelle et qui, tout en donnant à ses élucubrations des apparences baroques et inédites, les a coulées, sans s'en douter, dans le moule accoutumé de la seule langue réelle dont elle a eu connaissance <sup>2</sup> ».

M. P. Janet a donné le véritable caractère de toutes ces communications spirites. « Comment les lecteurs de ces

1. Ch. Richet, « La suggestion mentale et les calculs de probabilité » (*Revue phil.*, t. II, p. 65, 1884).

2. *Loc. cit.*, p. 159. — Le Dr Jousset qui est spiritualiste et chrétien, ne veut pas sans doute contester la réalité des possessions démoniaques si fréquentes dans l'Évangile et dans l'histoire de l'Église. Il ne peut pas ignorer les exorcismes et l'enseignement chrétien.

messages ne se sont-ils pas aperçus que ces élucubrations, tout en présentant quelques combinaisons intelligentes, sont, au fond, horriblement bêtes, et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir sondé les mystères d'outre-tombe pour écrire de semblables balivernes. Corneille, quand il parle par la voix des médecins, ne fait plus que des vers de mirliton, et Bossuet signe des sermons dont un curé de village ne voudrait pas pour son prône; la dégénérescence a tellement atteint l'esprit des plus grands personnages, qu'ils ne tiennent plus que propos de déments et de gâteux <sup>1</sup>. »

Que conclure? C'est que tous ces phénomènes sont entachés de fraude, inconsciente si l'on veut, mais alors à quoi bon s'attarder à écouter des névropathes nous raconter leur rêverie? Quelle importance peuvent bien avoir ces faits tant au point de vue philosophique qu'au point de vue physiologique? Ils n'offrent qu'un intérêt, c'est le point de vue pathologique,

Le spiritisme me semble maintenant jugé par des hommes fort compétents et je ne vois pas qu'il soit possible de le rattacher au domaine scientifique.

Que dirons-nous maintenant des faits beaucoup plus extraordinaires décrits sous les noms de *suggestion mentale*, de *clairvoyance*, de *télépathie* ou vue à distance et de *lévitation* ou déplacement des objets à distance et sans contact?

La *suggestion* mentale, sans un geste ni une parole, est un phénomène très discuté et est encore à l'étude.

La *clairvoyance*, la vue à travers des corps opaques comme la *télépathie* ou vue à distance, compte un certain nombre de faits positifs, mais qui n'ont pas pu être reproduits assez régulièrement pour entraîner la conviction.

Quant à la *lévitation*, si elle était démontrée, il faudrait renoncer à l'expliquer par les lois naturelles.

1. *Loc. cit.*, p. 552. — M. Janet se trompe lourdement quand il prétend que toutes les communications spirites sont l'expression ridicule de la pensée de celui qui fait l'expérience. Cet abus de la généralisation est déplorable. Il faut faire une sélection. Dans certains cas, il est possible que le médium dicte lui-même inconsciemment les réponses reçues. Mais, dans d'autres cas, plus nombreux, les choses se passent autrement, et les réponses reçues indiquent incontestablement l'intervention d'une entité étrangère. Il ne faut pas conclure du particulier au général.  
E. M.

De cette trop longue étude nous concluons que les phénomènes de somnambulisme et de spiritisme se produisent toujours chez des malades; que ces phénomènes nous permettent de constater des symptômes caractérisés par un trouble des fonctions intellectuelles différents, et cependant analogues aux symptômes bien connus de l'*aliénation mentale*.

Remarquons d'abord, pour les lecteurs étrangers à la médecine, que, *la maladie étant un état du composé vivant*, il n'y a point, comme on l'a prétendu, de *maladies mentales*; que la folie n'est point une maladie de l'âme, mais de l'homme tout entier. Par contre, les facultés intellectuelles peuvent, comme les autres fonctions, présenter des troubles qui constituent des *symptômes de l'intelligence* : perte de mémoire, impulsions, hallucinations, idée délirante. Or, en dehors de ces symptômes bien étudiés et bien connus, le somnambulisme présente à notre observation deux symptômes très curieux, la perte de la conscience et la perte de la volonté, et ce sont ces deux symptômes qui constituent et caractérisent cet état bizarre connu sous le nom de somnambulisme et de suggestion.

Quant au spiritisme, il présente, d'après le résumé bien impartial du professeur Grasset, un assemblage de fraudes plus ou moins inconscient et involontaire, mais qui n'en sont pas moins des tromperies, combiné à des divagations puériles et souvent ridicules. Nous ne trouvons donc rien qui puisse intéresser la science dans le *spiritisme*, et sans vouloir décourager les savants qui s'obstinent à chercher quelque chose de sérieux dans cet amas de jongleries et de puérités, nous dirons que les études si honnêtes et si savantes du professeur Grasset nous détachent de plus en plus de ces manœuvres que j'abandonne bien volontiers aux occultistes <sup>1</sup>.

Dr P. JOUSSET,

Médecin de l'hôpital St-Jacques.

(*Annales de philosophie chrétienne.*)

(1) Le Dr Jousset se trompe quand il traite ainsi l'enseignement de l'Eglise sur le rôle des esprits, et les grands traités de la mystique diabolique et divine. Que l'on condamne sévèrement les fraudeurs et les imbéciles, j'y consens volontiers, mais que l'on ne voie que puérités et jongleries dans toutes les expériences de spiritisme, ce n'est ni philosophique, ni scientifique, ni chrétien. E. M.

## LES ANGES ET LES BÉATITUDES

(Suite)

---

*Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.*

On raconte qu'un artiste habile s'étant mis à l'œuvre pour reproduire sur la toile les augustes traits de la Vierge des vierges, il se vit à court de modèles et d'inspiration parce que rien ici-bas ne lui semblait approcher d'une beauté aussi éclatante. En désespoir de cause, notre artiste traça de son mieux les contours d'après les formes les plus exquises qu'offre la nature; il passa des journées entières à choisir les nuances destinées à revêtir Celle que revêt le soleil, à peindre ces mains qui répandent la grâce et ces pieds sous lesquels gémit Lucifer. Mais hélas! aucun pinceau n'avait encore osé ébaucher le visage de la Vierge, son corps restait sans tête, et seule, une couronne de douze étoiles annonçait l'achèvement d'un chef-d'œuvre.

Le pauvre peintre en était là, à bout de talent, à bout de prières, lorsqu'un matin il entre à l'atelier et tombe prosterné devant son tableau, comme fit autrefois saint Denis l'Aréopagite en voyant pour la première fois Marie : un chérubin était venu à l'improviste parfaire ce que l'homme ne saurait commencer.

L'homme d'art émerveillé venait d'apercevoir la douce figure qui inspira l'auteur de la « Céleste hiérarchie », ses yeux venaient de rencontrer le regard virginal qui purifie les cœurs,

Histoire ou légende, cela s'adapte aux théologiens qui traitent de la belle vertu.

Pas plus que la peinture ou la sculpture ne parviennent à satisfaire ceux qui désirent se représenter la très sainte

Mère de Dieu, jamais la littérature ne définira exactement et encore moins décrira en son intégrité la pureté qui fait voir Dieu. Nous ne voyons de cette vertu que ce qui est terrestre ; le côté céleste nous échappe tout à fait.

On a essayé de graduer la pureté. D'abord cette vertu a deux acceptions : 1° en général, absence du péché 2° en particulier, absence du péché charnel et de ce qui en approche. — C'est dans ce sens spécial qu'il convient de prendre la présente béatitude. Les autres s'opposent à tous les péchés en général, celle-ci est spécialement opposée à la luxure que nous regrettons de devoir mentionner ici. Mais la vertu n'est pas seulement l'absence du péché ; ce ne serait là que son caractère négatif, caractère qui, en réalité, n'existe pas autrement que le *point* en géométrie ou la *seconde* en mathématiques, toutes choses imaginées pour jalonner le raisonnement. La vertu est une affirmation de la volonté ; une énergique poussée de l'âme qui tend au bien suprême en s'éloignant du mal de plus en plus. Ce qui est vrai surtout pour la pureté dont le mot d'ordre est : *in fuga salus*, c'est-à-dire qu'ici, la victoire et le progrès victorieux sont le triomphe des poltrons, de ceux qui ont peur de l'ennemi. Toutes les autres vertus commandent la préparation au combat et une lutte continuelle. La pureté engage à une fuite persévérante : fuite de l'action, fuite de la parole, fuite du regard, fuite de la pensée, fuite du sentiment.

Il est peut-être plus facile de déterminer la limite des teintes prismatiques de l'arc-en-ciel que d'en poser des degrés à la pureté du cœur.

La considérons-nous dans sa plénitude, son premier degré sera l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu ; son deuxième degré, la vie entière de la Vierge qui l'a enfantée sur la terre ; son troisième degré, le couronnement de Marie au ciel.

Les neuf chœurs des Anges réunis n'offrent pas autant de pureté que n'en offre leur Reine, bien que son existence ait commencé longtemps, des siècles, des milliers d'années après la leur, et bien qu'elle ait un corps, tandis qu'eux n'en ont jamais eu.



Les progrès de la pureté dans le cœur du chrétien peuvent se partager ainsi : Le premier date du moment de sa conversion et consiste en cet état salutaire où l'homme ne péchant plus mortellement, reste continuellement en grâce avec Dieu. — Dans le second progrès on ne commet plus de péché véniel délibéré, et l'on perd toute attache au péché<sup>1</sup>. — Arrivé au troisième progrès, non seulement on ne pèche plus du tout, mais on est même éloigné de ces affections tant soit peu déréglées qui étaient des inclinations au péché, restes d'une certaine débilité spirituelle. — Le quatrième progrès comprend les cœurs désormais purs comme un ciel sans nuages : c'est l'absence complète de tout ce qui pourrait empêcher l'entrée du ciel. — Enfin, le cinquième progrès est un élan constant vers Dieu du cœur qui, négligeant tout ce qui est terrestre, et s'oubliant soi-même, ne cherche et n'aime plus que Dieu seul.

O divine pureté, le plus précieux des trésors, céleste richesse des esprits bienheureux, est-il possible, ô volupté des chérubins, que la Vierge et le Christ t'aient semée sur notre terre? Arrosée du sang de l'Agneau, crois-tu vraiment dans le cœur de l'homme, et ta fleur est-elle un miracle ou est-elle due à la grâce? — L'air parfumé de la grâce, la pluie d'un sang immaculé pour rosée, les larmes virginales de la mère des chrétiens, l'angélique soin des jardiniers du ciel : voilà qui rend féconde la fange du cœur et bientôt le transforme en parterre fleuri.

O la plus noble des vertus, où puises-tu la force de défier les Trônes? — Tu arraches aux cieux le Très-Haut et tu le contrains de venir habiter avec toi le cœur du pécheur.

Ici-bas, virginalle innocence, et toi, pureté immaculée, beaux yeux de l'intelligence, lorsqu'à la lumière de la foi nous contemplons l'Éternel sous les voiles eucharistiques, c'est vous qui nous l'y faites voir toujours davantage, à mesure que les clartés de notre vie mourante approchent du grand jour de l'éternité. Vienne le trépas désiré des saints, quand se lèvera pour eux une aurore sans crépuscule, douce

1. *L'attache au péché* est un certain goût pour les choses défendues ; un certain regret de devoir s'en abstenir.

innocence, humble pureté, vous serez alors le regard qui voit Dieu tel qu'il est. C'est par vous, c'est ainsi que les Anges le contemplant.

Mais hélas ! avant que d'arriver au paradis, plusieurs d'entre les élus ont perdu l'œil de l'innocence qui plus jamais ne s'ouvrira aux clartés de la foi, ni aux splendeurs de la gloire.

L'innocence est l'intégrité d'une âme restée vivante. Le péché mortel commis contre la belle vertu encourt le retrait de la grâce sanctifiante et entraîne la perte des vertus. Le sacrement de pénitence, il est vrai, restitue la grâce et les vertus, mais pas l'innocence, qui ne renaît plus jamais. Ceux qui ne l'ont plus sont des borgnes. En regardant Dieu de l'œil de la pureté, ils ne le verront pas aussi bien que ceux qui le regardent aussi de l'œil de l'innocence. Il en est de même des vierges qui seules partout suivront l'Agneau d'une manière plus intime que les Martyrs et les Confesseurs. La virginité ne ressuscite pas plus que l'innocence.

Virginité, innocence, pureté, sont trois parties intégrantes d'un trésor fragile et indispensable pourtant à notre entrée dans les cieux.

C'est pourquoi, Trônes, Chérubins, Séraphins qui formez l'intégrité d'une hiérarchie, la plus élevée de toutes, priez Dieu pour nous d'abaisser sur notre faiblesse son regard de grâce pour que nous puissions à notre tour contempler en Lui avec vous la force qui vous a conservés si purs et qui nous aura sauvés.

Car si véhéments sont les attraites qui sollicitent la chair, le cœur et le sang, que le secours des grâces actuelles nous est indispensable pour arriver jusqu'à vous, anges très purs, et vous ressembler dès cette vie. Aussi votre prière, plus forte que l'espérance, se revêt-elle des certitudes de la foi, persuadés que l'assistance du ciel ne manque jamais à personne ; de telle sorte que les aveugles de l'enfer ne sont damnés que par leur propre faute.

O grands esprits des ordres supérieurs, fac-similé du Très-Haut, dieux<sup>1</sup> de sa création, nous vous en supplions, des

1. On sait que les anges ont quelquefois été appelés des dieux. Voir notre chapitre II, *Monde Invisible*, février 1901.

cieux les plus élevés étendez vos ailes protectrices et qu'à leur ombre nous avancions dans les voies de la *belle vertu* par une mortification sincère de nos facultés intellectuelles, de notre cœur et de notre chair.

Et qu'à l'exemple de ceux qui nous ont devancés auprès de vous, Trônes resplendissants de gloire, faites que nous soyons assidus à la table des anges où l'on sert journellement la chair, le cœur et le sang de l'Homme-Dieu en nourriture pour l'innocence, en festin pour la virginité, en réfection pour la pureté recouvrée; et qu'en retour, cette triple vertu rende vraiment tous chrétiens les trônes terrestres de la Majesté divine.

Resplendissants Chérubins, présentez au Dieu que vous contemplez l'encens de la prière, l'encens d'une oraison parfumée, l'encens des saintes pensées que font monter vers lui les élans divers de l'état virginal : virginité du corps, virginité du cœur, virginité de l'âme. Offrez encore à Dieu la pénitence de ces chastes âmes, myrrhe très amère pour la vallée de cet exil, mais d'une douceur infinie au ciel éternellement; enfin, versez en abondance dans le sein de Dieu l'or céleste de leur amour.

Séraphins, ministres sacrés de l'intimité divine, si la terre ne vous est pas tout à fait étrangère, alors sans doute vous y apercevez, non seulement à l'abri des remparts inviolables qu'érigea la religion pour ses prédestinés<sup>1</sup>; mais aussi dans la plénitude du peuple de Dieu, ce qui, après la vue de Dieu même, est de nature à réjouir le mieux votre regard : nombre de chrétiens et de chrétiennes parmi tous les états et conditions de vie, qui cherchent à se cacher sous vos ailes afin de donner libre cours aux essors ineffables de la contemplation. Loin du regard des hommes, ces âmes restées ou devenues immaculées, embrasées d'un amour semblable à celui qui vous consume, ô Séraphins, se donnent elles-mêmes sans retour après avoir tout donné. Union toujours croissante avec le souverain Bien où elles sentent, ces âmes, sans savoir le dire, combien sont heureux ceux qui ont le cœur pur.

1. Les couvents, où ceux qui les habitent sont les prédestinés de la religion; ils furent prédestinés à être religieux.

\*  
\* \*

*Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.*

Anges de la paix qui entourez le Dieu de paix, donnez la paix du ciel aux hommes de bonne volonté; rendez-leur la paix comme la leur donna le grand pacificateur Jésus-Christ disant : *Pax vobis, ego sum*. La paix soit avec vous; c'est moi, ne craignez pas; car il n'y a rien à craindre pour les âmes séraphiques et pures qui sont avec Dieu et unies à Dieu par la contemplation, l'eucharistie ou la prière. Voilà des âmes sincères de bonne volonté dans lesquelles habite la paix comme elle habite parmi les chœurs des célestes hiérarchies.

*Pax vobis*. C'est encore la voix intarissable du Verbe, que la foule des Pontifes, héritiers de Pierre et des Apôtres, du grand pacificateur, jettent à l'écho des siècles; *pax vobis*, disent-ils chaque fois qu'ils sacrifient : la paix soit avec vous; et le peuple répond : *et cum spiritu tuo*, et qu'elle soit pareillement, cette paix du Seigneur, avec ton esprit, avec ton âme chaste, évêque, toi aussi, saint ange, de Jésus-Christ parmi nous. — Et quand l'évêque dépose sur le front de celui qu'il confirme l'onction pacificatrice, il lui répète en lui donnant le Saint-Esprit : *Pax tecum*; que la paix soit avec toi.

Des paroles semblables de paix sont répétées tous les jours par le prêtre à l'autel, avant que de s'unir et d'unir son peuple à l'Agneau : *Pax Domini sit semper vobiscum*, que la paix du Seigneur soit toujours avec vous. — Et chaque fois qu'il donne à baiser le crucifix ou une relique des saints qui nous ont précédés au royaume de la paix, il redit à chacun : *Pax tecum*. Oui, que par ce saint baiser la paix soit avec toi, âme fidèle; que la paix soit avec toi par le sang de l'Agneau et qu'elle demeure avec toi, cette paix des cieux, dans le Saint-Esprit.

Et si par hasard on te demande pourquoi la paix est si souvent donnée dans l'Église et par l'Église du Christ à tous les fidèles, réponds que Jésus-Christ est venu pour nous faire

renaitre dans les eaux du baptême, fécondées par son sang divin, et nous rendre par l'Esprit-Saint, les fils, les enfants adoptifs de Dieu; et que le Père, le Fils et le Saint-Esprit éternisant entre eux la paix infinie d'une union cousubstantielle, il est impossible de dire à Dieu « notre Père », si nous, qui sommes les images de Dieu, n'avons en nous la paix chrétienne, ainsi qu'entre nous, avec nos frères en Jésus-Christ. — C'est ce qu'annonçaient les anges de la Nativité en criant et en chantant aux pasteurs, images des pasteurs des âmes : « Gloire à Dieu dans les hauteurs, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté. » — C'est ce que ratifia le bon Pasteur en disant : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. » — C'est, enfin, ce que confirme depuis deux mille ans le collège des pasteurs, dans l'Église universelle en union avec son Pasteur suprême, recherchant, pour le redire toujours, toutes les occasions possibles : *La paix soit avec vous tous.*

Or, cette parole de paix que le ciel apprit à la terre par l'organe du divin Médiateur entre Dieu et les hommes, cette parole de miséricorde sans borne tombe sur l'humanité comme la semence du semeur évangélique. Rares sont les cœurs où elle rencontre un sol fertile pour produire son fruit en proportions variées. Le plus souvent, à peine a-t-elle germé dans le cœur de l'enfance et du jeune homme, que les passions de la vie l'étouffent. Ordinairement, elle est desséchée par une aridité précoce ou enlevée par le diable.

Hélas! aujourd'hui, après avoir expliqué la parabole avec le divin Maître, on en est encore à conclure comme lui : « Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. » (Matth., XIII, 3, 23.) — La parole de concorde et de paix, si nécessaire en toute chose, même dans les rapports scientifiques, n'est plus écoutée.

La paix n'est plus reçue parmi les hommes, et en cela les hommes se rapprochent des démons de l'enfer. La paix n'existe plus que dans la nature, où les choses sont d'autant plus paisibles qu'elles s'éloignent davantage de l'homme. Admirez la paix qui règne dans les hauteurs du firmament où tout respire la douce loi du Créateur, et vous aurez une

image de la paix des anges au sein de la gloire; paix de la pureté et de la vérité, indispensable pour la contemplation, et que la contemplation nourrit. Car nous distinguons deux sortes de paix : celle qui doit subsister entre les créatures et qui s'oppose à toutes sortes de guerres, à toute espèce de conflits; et la paix qui doit subsister en chacun de nous, entre le vieil homme et l'homme nouveau, au fond de notre conscience. Cette paix-ci suppose une guerre continuelle, circonstance qui seule rend véridique l'axiome des diplomates contemporains : *Si vis pacem para bellum ...* En nous-mêmes, la guerre entre le vice et la vertu vient-elle à cesser, la paix est vaincue, la révolution du désordre règne en souveraine.

O saints anges des ordres supérieurs toujours en paix avec ceux des ordres inférieurs, obtenez la paix aux enfants de Dieu.

Alfred VAN MONS.

(A suivre.)



# LE DÉMONISME

## ÉTUDE HISTORIQUE, CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)



### CHAPITRE II

#### LE DÉMONISME DANS L'OCCULTISME

On parle beaucoup maintenant d'*occultisme*, pour cacher sous ce nom quelque peu savant les hontes et les infamies des sciences prétendues occultes, telles que la nécromancie, la cabale, la magie, l'alchimie, la sorcellerie, etc., dont les adeptes veulent faire un mystère. Mais pour nous, comme nous le verrons et le prouverons, l'occultisme ne peut guère être que l'opération mystérieuse des démons par des moyens plus ou moins cachés.

Pour procéder avec plus d'ordre et de méthode, nous traiterons d'abord de l'occultisme ancien, et en second lieu de l'occultisme moderne.

#### § 1<sup>er</sup>. — *Occultisme ancien.*

Ce nom semble avoir été inventé pour cacher les hontes des mystères que renfermaient toutes les anciennes religions païennes, car il n'en est pas une qui n'ait eu ses mystères, et des mystères de deux sortes : mystères pour le peuple, on les appelait quelquefois *petits mystères* ; et mystères pour les prêtres, les savants, les initiés spéciaux, on les appelait aussi quelquefois, à cause de cela, les *grands mystères*. Nous

traiterons séparément de ces deux sortes de mystères ou d'occultisme.

I. OCCULTISME OU MYSTÈRES POUR LE PEUPLE. — L'ancienne tradition enseignait que le secret des mystères était la transmission de révélations anciennes faites par les dieux. Les petits mystères eux-mêmes, quoique pour un grand nombre, dès lors qu'ils étaient *mystères*, demandaient bien certaines initiations qui exigeaient d'abord la prière, la continence et certains jeûnes, puis des purifications pour faire illusion et permettre de se livrer après, plus librement et sans scrupule, au libertinage le plus éhonté. L'amour du merveilleux et de ce qui est caché ne servait pas peu à en attirer beaucoup; mais une fois initié on ne reculait devant rien. Aristophane lui-même demandait qu'on proscrivit à Athènes tous les dieux étrangers, à cause des abominations auxquelles leur culte donnait lieu; ce qui ne veut pas dire que tout était pur dans le culte des dieux de la patrie, car le même auteur, dans une de ses comédies, accuse les initiés des mystères de Cérès d'ivrognerie, d'impureté et de méfaits de différente nature. Il contribue ainsi à nous instruire sur le degré de moralité que présentaient ces mystères chez le peuple le plus policé et le plus intelligent de l'antiquité. Saint Augustin ajoute que dans les temples mêmes de Pallas, la déesse vierge, il y avait une foule de courtisanes indécentement vêtues et que les regards avides se promenaient alternativement sur la déesse vierge et sur ces courtisanes : on savait en effet ce qui plaisait à cette virgine déité! (*Cité de Dieu*, I. II.)

Lorsque les femmes s'étaient rendues à la clarté des flambeaux où se célébraient les mystères, elles ne tardaient pas à entendre des paroles obscènes qui devaient les porter à adorer plus convenablement ce qu'on appelait « le principe de vie » ou le « principe générateur ». Puis avaient lieu des apparitions effrayantes qui remplissaient les assistants d'une sainte horreur ; c'était d'abord Hécate, puis Bacchus, puis Pluton, le sanctuaire du temple s'ébranlait jusque dans ses fondements, et une voix se faisait entendre comme un roulement de ton-



nerre, de sourds mugissements sortaient de la terre, des montagnes s'ébranlaient, des forêts s'agitaient, des spectres se montraient aux regards; c'est ainsi que la présence des dieux se faisait sentir aux spectateurs frappés de crainte et d'épouvante. On les marquait alors d'un signe, et, sous l'influx de la divinité, ils s'écriaient en tremblant : « *Deus, ecce Deus!* » Puis on entendait des sifflements de serpents, une lumière éclatante jaillissait de la voûte, les assistants se trouvaient saisis par le délire sacré, leurs regards devenaient farouches, leurs mouvements convulsifs, ils poussaient des cris inarticulés, plusieurs prophétisaient l'avenir. Ensuite, les lumières s'éteignaient et on se livrait à tout le délire d'une impureté sans nom.

C'est ce que racontent Tite-Live, Dion Chrysostome, Proclus, Themistius, Numenius, etc., et bien des Pères de l'Église. « Dans ces fêtes en l'honneur des dieux, dit saint Augustin au livre II de la *Cité de Dieu*, il y avait des chants tellement lubriques et infâmes qu'il eût été honteux, non seulement à la mère des dieux, mais à la mère d'un honnête homme quelconque, et même à la propre mère de l'un de ces tristes bouffons, de les entendre. Si c'est là une cérémonie sacrée, qu'est-ce donc qu'un sacrilège? Si c'est là une ablution, qu'est-ce donc qu'une souillure? Qui ne sait quels esprits se complaisent à de pareilles infamies, à moins d'ignorer l'existence même des esprits immondes, séducteurs des hommes sous le nom de dieux?... Qu'on nous cite des lieux consacrés à de pieuses réunions exempts de chants obscènes et de postures cyniques!... » Puis, après avoir dépeint les infamies honteuses qui s'y commettaient (et qui surpassaient de beaucoup celles des lieux de prostitution), en termes tels que nous n'osons les traduire en français, il ajoute : « Et c'étaient des choses saintes !... Et ces abominables hommages ont été arrachés par les terribles menaces des dieux eux-mêmes!... Plus de doute donc maintenant : ce sont les funestes démons, les esprits immondes que toute la théologie païenne attire et évoque dans de stupides simulacres dont ils se servent pour parvenir à la possession de cœurs abrutis. » — « Aux fêtes de Bacchus, dit le même saint Augustin c'était la mère de

famille la plus respectable qui devait, en présence d'une foule de spectateurs, couronner l'emblème obscène du membre viril. Aux fêtes de Vénus, les dames romaines se servaient du simulacre d'un de ces emblèmes pour figurer une copulation avec la déesse elle-même, et les jeunes mariées étaient obligées de s'asseoir sur l'organe de Priape pour éviter l'ensorcellement. » (*Cité de Dieu*, l. VII.)

Non seulement les dieux ordonnaient le libertinage qui accompagnait leurs cérémonies sacrées, mais ils punissaient les personnes qui refusaient de s'y livrer. Ainsi Vénus obligeait les femmes et les jeunes filles à se prostituer un jour par dévotion pour elle. A Corinthe, plus de mille jeunes filles étaient consacrées à la déesse pour se prostituer, et elles obtenaient par là le don des miracles, et cela attirait beaucoup de monde à Corinthe. Les dieux eux-mêmes se montraient amoureux des mortelles et avaient avec elles des unions qui devenaient quelquefois fécondes. Les femmes s'en trouvaient fort honorées et les pères ou les maris n'osaient rien dire par respect pour le dieu; quelques-uns même y consentaient avec joie. Voilà ce que racontent bien des auteurs païens et entre autres Varron, que saint Augustin regarde comme le plus savant et le moins crédule des Romains. « Ce ne sont pas là, dit-il, des fictions de poètes, mais des mystères sacrés qui s'opèrent dans les temples. »

Sans doute il put y avoir quelque duperie, un homme a pu se substituer à un dieu, mais il était bien vite reconnu et condamné immédiatement à mort. Cela peut sembler étrange, mais aucun Père de l'Église ne doute de la vérité des démons incubes ou succubes. « Ces choses sont si publiques, dit saint Augustin, que ce serait une imprudence de les nier. »

Personne en dehors des initiés ne devait assister aux mystères, et la peine de mort était toujours prononcée contre les infracteurs des lois qui protégeaient le secret des mystères. Tite-Live, au livre XXXI, raconte que deux jeunes Acharnaniens qui s'étaient glissés par hasard dans le temple d'Éleusis au moment de la célébration des mystères, furent massacrés sur-le-champ. Les terribles vengeances suspendues sur la tête des faux frères dans les rites maçonniques trouvent ici

leur source, et le F. . Ragon fait observer que dans les anciens mystères on frappait l'esprit de l'initié pour lui faire prendre, par la peur des supplices, la résolution de bien observer son serment.

II. OCCULTISME DES PRÊTRES, DES SAVANTS ET DES INITIÉS SPÉCIAUX. — L'occultisme populaire, ainsi que nous venons de le voir, était vraiment démoniaque. En était-il de même de l'occultisme plus savant, le seul que l'on appelle proprement et strictement *occultisme*? — Toutes les fausses religions du monde entier avaient dès le commencement à leur base un *ésotérisme*, selon l'expression des savants, c'est-à-dire des secrets mystérieusement révélés à quelques initiés seulement. Mais cet ésotérisme aussi devait être diabolique; en d'autres termes, toutes ces sociétés appartenaient à la cité de Satan, selon la frappante expression de saint Augustin.

Ce grand docteur a précisément réfuté parfaitement les prétentions de certains prêtres à un ésotérisme pur et saint, et montré aussi l'inanité de ces pompeuses théories d'après lesquelles des initiés impuissants ou complices abandonnaient le peuple aux superstitions les plus stupides et aux rites les plus crapuleux, tout en prétendant professer au fond des sanctuaires un enseignement de la plus haute morale et de la science la plus profonde. Assurément ils pouvaient se glorifier de connaître sur la divinité, la morale et les sciences, certaines parties de vérité inconnues au vulgaire; mais de combien d'erreurs encore cette vérité était mêlée et obscurcie! Et ce qu'ils connaissaient de vérité ne faisait, comme le montre saint Paul, que les rendre plus coupables, puisque étant plus éclairés ils ne vivaient pas mieux que les autres. Le but de ces connaissances mystérieuses était bien, disait-on, d'améliorer les hommes, de leur faire connaître leurs grandes destinées, d'affaiblir l'action de la matière sur l'âme, et de la dégager de ses liens de chair, ce à quoi on parvenait par des lustrations, des expiations et la continence, puis par de plus hauts enseignements; mais bientôt ils étaient assez purs pour n'avoir plus à rougir d'aucune infamie.

La Chaldée, la Phénicie, l'Égypte, l'Inde, la Chine, etc.,

eurent leur science divine et humaine occulte, et pour arriver à en avoir connaissance, il fallait un long noviciat avec des épreuves qui frappaient singulièrement l'imagination et étaient de nature à effrayer d'abord (c'est assurément la source des épreuves maçonniques); partout l'initiation comptait un assez grand nombre de degrés (ce qu'ont encore imité les francs-maçons), et chaque degré avait son secret qu'il était défendu de révéler sous les peines les plus graves. Mais tous s'adonnaient plus ou moins à l'astrologie, à la magie, à la nécromancie, et par là même se mettaient en rapport avec les démons pour mieux réussir.

Le pouvoir magique que les Égyptiens attribuaient à Moïse ne les frappa d'étonnement que lorsqu'ils virent que celui de leurs prêtres ne pouvait lui être comparé: mais ce qu'ils firent montre bien qu'ils étaient en rapport avec les démons, car ils arrivèrent à faire quelque chose que l'homme par lui seul n'eût pas été capable de faire.

Dans les Gaules, le mot *druide* (*draoi* en gaélique) signifie « devin, augure, magicien », et d'après César, Cicéron et d'autres auteurs, les druides s'occupaient de diverses sciences, mais aussi d'astrologie, de divination et de magie. Leurs élèves n'étaient initiés aux mystères de l'ordre qu'après vingt ans d'études, et ils répandaient chez le peuple la foi à des peines ou des récompenses immortelles pour le lâche ou le brave: de là vint le grand courage des soldats gaulois qui ne voyaient dans la mort que le passage à une vie meilleure. Sous la direction des druides, les druidesses leurs femmes ou leurs filles se livraient aussi à la pratique de la divination et de la magie et par là-même entraient aussi en commerce avec le démon: elles prédirent à Alexandre Sévère qu'il mourrait de mort violente, et à Aurélien et Dioclétien qu'ils arriveraient à l'empire.

L'abbé Hue (*Voyage en Tartarie et au Thibet*) nous a montré que les pratiques de l'astrologie, de la nécromancie et de la magie sont connues des Chinois, des Tartares, des Mongoliens et des Thibétains depuis un temps immémorial.

On doit dire la même chose des Indiens, dont les livres

sacrés indiquent une science inconnue du vulgaire et menant aussi à la magie.

Chez les Juifs, la *Cabale* est l'âme du Talmud. On distingue deux sortes de cabale : 1<sup>o</sup> La *cabale ancienne* ou explication des prescriptions mosaïques et des mystères religieux. Elle n'a rien, à proprement parler, de répréhensible; elle a même conduit un certain nombre de Juifs au christianisme, parce qu'elle expliquait fort bien les passages de la Bible qui concernaient le Messie. 2<sup>o</sup> La *cabale pharisaïque*, très ancienne sans doute, mais dont l'existence ne fut vraiment révélée au monde que vers la fin du quinzième siècle par Pic de la Mirandole et le savant juif Paul Ricci. Elle dénaturait entièrement les enseignements bibliques en les mélangeant de doctrines idolâtriques surtout par rapport aux astres, de sabéisme, de panthéisme, de matérialisme, et elle a servi de base aux doctrines maçonniques. On doit porter d'elle relativement au démonisme le même jugement que sur les doctrines occultes païennes; d'autant plus que c'est grâce à elle que les Juifs ont toujours été au moyen âge les grands maîtres de la magie et de l'astrologie judiciaire.

C'est aussi dans ces initiations et par la magie que les pythonisses, les sibylles et autres devineresses trouvaient le moyen d'entrer en rapport avec le démon et de rendre des oracles; et ce que les hommes d'alors, et un certain nombre encore aujourd'hui, appelaient ou appellent encore la *vraie science*, saint Jean l'appelle plus justement le *caractère de la bête*, d'autant mieux que cette prétendue science servait surtout à ses initiés de voile pour se livrer en secret à des infamies plus honteuses, sous le prétexte fallacieux qu'étant devenus parfaitement saints, rien ne pouvait plus leur nuire ni faire le moindre mal à leur âme. Tertullien, Clément d'Alexandrie, saint Augustin et Théodoret nous disent que le culte secret des initiés était le simulacre du membre viril et de l'organe de la femme : « *Simulacrum membri virilis et naturæ muliebris imago.* » Les femmes initiées devaient porter le premier à leur cou, comme un préservatif contre les charmes.

Si l'on trouve les Pères suspects à ce sujet, on peut con-

sulter Tite-Live, Diodore de Sicile, Juvénal ou le philosophe platonicien Maxime de Tyr. Et le docteur Paul Gibier, un occultiste de la plus grande renommée, ne craint pas d'avouer que, pour le présent comme pour le passé, ces recherches de science et de pratiques occultes aboutissent toujours à une aberration du sens génésiaque. « Un écrivain anglais de grand talent, dit-il, et de grande mysticité, avait réussi à fonder en Orient une communauté où se trouvaient un certain nombre de jeunes filles et de femmes anglaises et américaines de bonne société. Eh bien ! derrière le piétisme et le mysticisme raffinés des adeptes se cachaient et se cachent encore les pratiques obscènes les plus dégoûtantes, élevées à la hauteur d'un principe et d'un culte. »

On peut donc affirmer sûrement que les démons sont les inspireurs et les conducteurs de l'occultisme ancien.



---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

# LÉON XIII, PAPE

A NOTRE CHER FILS JOSEPH-ÉLIE MÉRIC

*prélat de Notre maison*

---

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique. Nous sommes loin d'ignorer que, pendant vingt ans, vous avez enseigné la théologie dogmatique dans la célèbre Académie de Paris, avec de grandes louanges, et que vous avez publié des ouvrages dans lesquels vous donnez des preuves éclatantes de votre science et de votre piété.

Aussi vous Nous paraissez digne de recevoir pour vos mérites une récompense qui soit un gage particulier de Notre bienveillance envers vous.

C'est pourquoi après vous avoir absous et déclaré absous par les présentes de toute excommunication, interdit, et autres censures ecclésiastiques ou peines portées de n'importe quelle manière et pour quelle cause que ce soit, si, par hasard vous les avez encourues, par ces lettres, et en vertu de Notre autorité, nous vous nommons Protonotaire apostolique *ad instar participantium*.

En conséquence, cher Fils, Nous vous accordons tous et chacun des droits, privilèges, prérogatives, indults, dont jouissent et peuvent jouir les prélats du même titre, en vertu principalement de la Constitution apostolique des Protonotaires dont Nous avons donné l'ordre de vous envoyer un exemplaire.

Nous voulons toutefois qu'avant de jouir de ses avantages, vous vous présentiez, ou personnellement si vous êtes à Rome, ou par un légitime procureur, devant le doyen des Protonotaires apostoliques participants pour faire la profession de foi prescrite par le Saint-Siège, et pour prêter le serment requis dans la forme accoutumée.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 23 mars 1897, la vingtième année de Notre pontificat.

*Signé* : ALOIS, cardinal MACCHI.





## QUELQUES FAITS SPIRITES

---

### I.

La théorie des polygones que nous venons d'exposer et de discuter est, manifestement, insuffisante pour expliquer dans tous les cas cet étrange phénomène des tables parlantes que l'on trouve à la base du spiritisme.

Il ne suffit pas de dire que, sans le savoir et sans le vouloir, par une poussée inconsciente, j'entraîne mes voisins, et je fais exécuter à un guéridon très lourd tous les sauts et toutes les gambades que l'imagination de l'homme peut concevoir.

Il ne suffit pas d'affirmer que ma raison (le centre O) donne des ordres au polygone inférieur, puis garde le silence et disparaît pour laisser agir à leur gré les centres inférieurs. Il faudrait prouver ces assertions.

Il ne suffit pas enfin d'affirmer que si je me mets en contact avec une table, j'en obtiendrai des phénomènes de clairvoyance, de prévision, d'action à distance qui décèlent une intelligence incontestablement supérieure à l'entendement des expérimentateurs.

Une hypothèse, si brillante qu'elle soit, dans son appareil scientifique, ne nous suffit pas. nous demandons des preuves sérieuses qui justifient les assertions avancées avec trop d'assurance et qui expliquent les faits. Ces preuves n'existent pas.

Toute la théorie du Dr Grasset, dont nous admirons sans réserve la haute intelligence et la probité scientifique, traduite en langue vulgaire, repose sur cette unique affirmation :

c'est le médium qui fait tourner la table par des poussées inconscientes, et c'est lui qui trouve le moyen d'exprimer ses propres pensées. Il ne serait donc pas l'agent ou l'instrument d'une entité étrangère, d'un esprit. Nous avons réfuté cette affirmation.

Laissons de côté les polygones, exposons simplement et clairement quelques faits.

## II

Voici le témoignage récent d'un spirite :

« Le chef du groupe pria mon père de se rapprocher de la table qui, sous l'impulsion de l'esprit, avait repris sa première place, et d'essayer de la soulever.

« Se prêtant de bonne grâce à cette expérience, mon père fut fort surpris de voir qu'il pouvait soulever non seulement le côté de la *lourde table* devant lequel il se trouvait, mais encore la table tout entière, qui s'éleva légèrement dans l'espace, *soutenue par un seul de ses doigts*. Il continua d'élever la main, et la table suivit ce mouvement. Il la porta ainsi avec la même facilité jusqu'à la hauteur de son front.

« Je ne pouvais encore, à cette époque, m'expliquer ce phénomène, m'imaginer la table entourée de fluide, trempant en quelque sorte dans un bain fluidique sur lequel l'esprit agit par ses propres fluides pour soulever la matière. Mais la production du phénomène me ravit. Il n'existait et ne pouvait exister aucun truc, c'était visible aux yeux de tous les assistants.

« Force était donc de croire aux paroles du maître de la maison, qui, au moment où mon père avait placé un doigt sur le bord de la table, avait forcé l'esprit de contribuer à la lévitation de ce meuble.

« Ma curiosité vivement excitée par ce phénomène, me fit demander, pour mon propre compte, la répétition de ce qui venait de se produire.

« Je fus bien étonné, moi aussi, de pouvoir soulever, puis, *élever du doigt* jusqu'à la hauteur de mon front *un objet*

*inerte aussi lourd que cette table* qui n'aurait dû prendre pied que d'un seul côté, celui sur lequel j'exerçais une pression de bas en haut.

« Le chef du groupe voulut nous donner une preuve plus évidente encore de la présence et de l'action des esprits désincarnés sur la matière. Il demanda à l'être invisible qui se manifestait de peser sur la table de façon à empêcher mon père ou moi de la soulever. Et cette fois, la table que nous venions de manier avec tant de facilité, prenant tout à coup un poids extrême, put à peine être ébranlée par nous, malgré nos efforts réitérés <sup>1</sup>. »

Ne nous arrêtons pas encore à la question des fluides, des bains, des esprits désincarnés. Contentons-nous de constater qu'il a suffi de toucher du doigt un meuble très lourd pour le soulever jusqu'à la hauteur du front.

La théorie des polygones et la poussée inconsciente s'expliquent par cela.

J'emprunte au même recueil le fait suivant où une intelligence étrangère semble se manifester d'une manière plus sensible.

### III

« Très expansive, Eusapia se jeta à mon cou, les larmes aux yeux. Quelques instants après, nous étions tous réunis dans mon cabinet de travail. En attendant l'heure du dîner, j'avais recommencé à écrire.

« Ma femme avait placé sur une petite table une lampe électrique portative, en forme de colonne, d'une hauteur de soixante centimètres. Eusapia et ma femme prirent place à côté de la table : l'une tricotant, l'autre brodant. Tout à coup M<sup>me</sup> Perretti me fait remarquer que la lampe s'agite évidemment en sens ondulatoires.

« Je réponds qu'Eusapia a probablement les pieds en contact avec la table, mais le médium *déclare qu'il n'en est rien, et va s'asseoir un peu plus loin*. La lampe continue ses étranges

1. *Le Progrès spirite*, 5 octobre 1903.

mouvements qui augmentent au point de faire craindre pour sa stabilité.

« Je me lève alors et je m'approche de la table pour mieux examiner le phénomène. Et voilà que la table me tire une révérence en formant un angle de 54 degrés; malgré cela, la lampe ne tombe pas. Je porte la main sur elle et je trouve que la table et la lampe paraissent former un seul corps.

« La table ne tarde pas à se relever, je me place à côté d'elle. Alors, le guéridon, en exécutant une lévitation très remarquable, vient appuyer sa surface sur mes lèvres, comme s'il voulait me baiser : après quoi il redescend lentement.

« — Es-tu donc le bon John? » demandai-je alors. Et la table en frappant trois coups répond affirmativement.

« — Quelle bonne nouvelle m'apportes-tu? » La table se lève de nouveau, s'approche encore de mes lèvres et, en même temps, s'agitant d'une manière caractéristique, semble donner des signes manifestes de joie. »

J'arrête ici cette citation.

C'est la table seule qui produit l'étrange phénomène que nous venons de rapporter. Elle s'agite, se soulève, oscille, se penche jusqu'à former un angle de 54 degrés sans renverser la lampe; elle répond d'une manière intelligente, elle exprime des sentiments de joie et de sympathie, et cette table est livrée à elle-même. Elle n'est pas sous la main d'un expérimentateur étranger, elle n'en subit aucun contact, elle ne reçoit donc pas la pensée inconsciente d'un complice de bonne foi.

C'est dans la table, ce n'est pas dans les assistants qu'il faut chercher la cause et l'explication du phénomène que nous venons de rapporter. C'est en elle, dans la table en mouvement qu'il faut chercher le principe intelligent, libre, agissant qui se manifeste par des oscillations passionnelles sous l'influence d'un sentiment profond.

Cette classe de phénomènes ne présente absolument aucun rapport avec l'hypothèse de l'inhibition du grand O et de l'indépendance temporaire du polygone, si laborieusement décrite par les maîtres du Dr Grasset.

Les faits de ce genre sont très fréquents dans les annales

du spiritisme, ils sont très anciens dans le monde et dans l'histoire des vieilles religions <sup>1</sup>. Je pourrais m'appesantir sur cet aspect historique de la question, mais il faut resserrer le débat, et nous contenter de constater encore une fois l'insuffisance de ces hypothèses pseudo-scientifiques par lesquelles on prétend expliquer ce qu'on ne comprend pas.

#### IV

Je reste encore sur le terrain des phénomènes physiques, contrôlés et constatés par des savants de bonne foi.

« Ayant suivi avec attention les phénomènes qui se sont produits sous mes yeux, pendant quatorze séances, nous avons été forcés d'admettre la réalité et la sincérité de la plupart des phénomènes, et nous rejetons comme absolument inadmissible l'hypothèse de suggestions et d'hallucinations du côté des expérimentateurs <sup>2</sup>. »

Quels sont donc ces faits observés? « Les phénomènes se produisaient à une petite distance du médium. Les plus éloignés avaient lieu à environ deux mètres (par conséquent sans contact). Une table du poids de 15 kil. 400 placée à deux mètres du médium s'ébranle, s'approche et va au médium. Un verre placé sur la table, avance, recule, se balance sur la table, sans contact avec les mains de l'expérimentateur. Une cuillère bat les bords du verre avec un bruit qui rappelle une petite sonnerie électrique.

« Sur la table autour de laquelle nous étions assis, écrit le Dr Hallock, se trouvaient quelques feuilles de papier, un crayon, deux bougies et un verre d'eau... Malgré la rapidité de ses mouvements, tout ce qui était sur la table conservait sa position. La table en acajou avait une inclinaison de 40 degrés... On demanda aux esprits de soulever la table sous le même angle et d'en détacher le crayon, en retenant le reste dans une position fixe, ce qui fut accordé. La table

1. Cf. la *Revue du Monde invisible*, 15 octobre 1903, *Le Démonisme*.

2. *Revue d'Etudes psychiques*, mars 1903.

fut soulevée, le crayon roula par terre et les autres objets conservèrent leur fixité.

« Nous demandâmes alors si les esprits pouvaient remuer la table avec un homme dessus. On répondit : « Oui, avec deux hommes. » Nos poids réunis s'élevaient à un peu plus de 350 livres ; mais, en dépit de ce fardeau, la table se mut aussi aisément que si elle n'avait eu affaire qu'aux chandeliers.

« Nous fûmes balancés en arrière et en avant, tantôt du côté de M. House, tantôt dans une direction opposée, puis, le doigt du médium toucha la table, et celle-ci s'arrêta tout à coup. Finalement nous ajoutâmes en riant : « Quand vous serez fatigué de nous balancer, jetez-nous par terre. » Ce qui fut fait : le doigt du médium toucha de nouveau fortement et rapidement la table, et nous roulâmes sur le parquet<sup>1</sup>.

Manifestement, pour élever ainsi, et tenir en l'air, une table chargée d'un poids de 350 livres, il faut autre chose que la poussée inconsciente d'un polygone inférieur, et l'inhibition du grand O.

L'expérience racontée par M. Bell dans le *Cornhill Magazine* est aussi instructive : La table se lève sur un de ses côtés jusqu'à ce que sa surface forme avec le plan *un angle d'environ 45 degrés*. Là elle s'arrête. Selon les lois ordinaires et générales de la nature physique, tout ce qui se trouve à sa surface devrait tomber et glisser à terre ; il n'en est rien : le vase des fleurs, les livres, les petits objets d'ornement jetés çà et là, tout reste immobile comme si ces objets étaient rivés à leur place.

Nous décidons *de retirer nos mains*, de relever par-dessus les bouts de tapis, pour mieux voir la colonne et le trépied de la table, et *de reculer nos chaises à une petite distance*. Notre éloignement est absolument sans effet, et nous voyons distinctement la table qui semble à chaque instant sur le point de tomber.

Ce n'est pas tout : un des assistants exprime un désir qui rendra l'expérience plus décisive. Aussitôt la table se rapproche de plus en plus de la perpendiculaire ; des trois griffes,

1. *Revue scientifique et morale du spiritisme*. Août 1903.

deux sont en l'air, *tout l'édifice* repose sur la pointe extrême d'une seule griffe et s'y maintient, malgré l'effrayante oscillation à laquelle il est soumis, aussi solidement que s'il avait été une masse compacte, au lieu d'être un composé d'objets détachés. La violation des lois de l'équilibre était évidente.

Cette fois encore, j'écarte de cette discussion, que je voudrais abrégier, les phénomènes d'un ordre plus élevé où l'intervention d'une personnification étrangère nous paraît évidente : vue à de grandes distances, prescience et prédiction conjecturale de l'avenir, connaissance des pensées intimes, révélation du passé, communication de certains faits ignorés absolument de tous les assistants.

Il suffirait de parcourir les annales du spiritisme, d'en dégager les faits qui se rapportent aux manifestations dont je viens de parler, de les soumettre à une enquête et à une critique sévère, comme l'ont fait les auteurs des recherches de la Société psychique de Londres, et d'en retenir trois ou quatre qui échappent absolument à l'hypothèse automatique de MM. Janet et Grasset. On verrait ainsi clairement l'insuffisance de ces théories en apparence scientifiques, plus obscures et plus hasardées que les théories métaphysiques, et j'estime que la cause de la vérité ferait alors de grands progrès.

## V

On nous reproche injustement à nous, philosophes et théologiens, de faire de la métaphysique, d'oublier les exigences légitimes de la science expérimentale, de négliger les faits.

Or, il se trouve que c'est nous qui procédons, au contraire, d'une manière expérimentale, nous cherchons sans parti pris des faits incontestés.

Avant tout nous cherchons des faits certains, des faits dont la réalité est affirmée par des témoins autorisés, sans distinction de croyance et d'opinion, de religion et de philosophie. Nous ne cherchons pas des faits qui cadrent avec nos opinions et qui les justifient; nous n'écartons pas les faits qui semblent

contraires à nos principes et à nos convictions, nous acceptons les uns et les autres, quand leur réalité nous paraît prouvée.

Flattés d'avoir conçu une théorie scientifique nouvelle et brillante, il arrive souvent que certains savants se préoccupent d'abord de recueillir les faits qui sont en harmonie avec ces théories, et ils négligent les autres. Il serait facile d'en faire la preuve en examinant les hypothèses des partisans très en vue, de l'automatisme et de l'inconscient.

Cet état d'esprit est funeste à la recherche de la vérité.

En second lieu, après avoir ainsi recueilli des faits certains sans nous préoccuper des suggestions pusillanimes du respect humain, nous les examinons, nous en faisons l'analyse et la critique impartiale, et nous arrivons à démontrer la radicale insuffisance des théories retentissantes qui ont la faveur du public. Nous disons hautement : Non, ces théories n'expliquent pas les faits; vous amusez la curiosité de l'esprit humain, vous ne répondez pas aux exigences de la raison.

J'estime que cette méthode est sûre, scientifique, et que nous pouvons garder nos positions.

## VI

On abuse aussi de la théorie très contestable du conscient et de l'inconscient. On nous dit, dans un grand nombre de cas : l'âme avec ses hautes facultés, raison, conscience, liberté, se trouve paralysée; on ne sent plus sa présence. A ce moment, les facultés inférieures, indépendantes du grand O, se mettent en mouvement, et elles exécutent des mouvements inconscients, des actes qui ont toutes les apparences des actions intelligentes de la liberté.

Par cette assertion téméraire, fautive, on multiplie sans raison des âmes, tantôt unies, tantôt séparées, on nous prépare l'hypothèse de deux ou plusieurs individus réunis dans la même personne, juxtaposés, on détruit l'unité du composé humain. C'est le polyzoïsme à son berceau.

Nous disons, nous, tantôt l'âme agit avec toute son atten-



tion, sa conscience, sa raison, sa liberté, et elle produit alors des actes qui engagent souverainement sa responsabilité.

D'autres fois, au contraire, l'âme agit *avec une attention et une conscience très affaiblies*, qui diminuent sa responsabilité; mais l'âme est toujours là, vivante et agissante. Voilà un savant, distrait, absorbé par la recherche d'un problème scientifique; il descend dans la rue, sans savoir où il va; sa préoccupation d'esprit semble épuiser sa capacité d'attention. Et cependant, il saura bien éviter, dans sa marche, la voiture qui pourrait l'écraser, ou le passant qu'il pourrait culbuter. Pourquoi? Parce que *toute* l'attention de son âme n'est pas absorbée par le problème scientifique, et qu'il en reste encore assez pour empêcher ce distrait de se faire écraser. L'attention de l'âme peut ainsi s'arrêter simultanément, et avec une intensité très inégale, sur deux objets. Je n'ai que faire de l'hypothèse du polygone, de l'automatisme et de l'inconscient.

On nous dit que si, dans certains cas, la table tourne, c'est l'effet d'une poussée inconsciente, et d'une dissociation physiologique de l'expérimentateur. J'ai déjà démontré l'insuffisance de cette explication dans les cas les plus élevés et les plus généraux.

Mais je ne peux me défendre de faire encore ici une observation psychologique, importante. Quand un homme est très préoccupé, quand son esprit et *son attention sont obsédés par une idée*, il peut arriver, et il arrive souvent, qu'il fasse une autre action, moins importante, sans y faire grande attention. Je n'y répugne pas.

On pose, ensuite, en thèse générale, que les choses se passent ainsi quand un expérimentateur interroge la table ou le guéridon. Je le nie. J'ai assisté à un grand nombre d'expériences intimes, faites par des hommes sincères, des hommes de science et de conviction, et je n'ai jamais constaté cette dissociation physiologique. J'ai retrouvé dans ces expériences ce que l'on remarque dans tous les actes faits avec attention, intelligence, liberté, c'est-à-dire avec les facultés les plus élevées de l'âme, et jamais, des actes inconscients d'un polygone inférieur.

L'expérimentateur s'approchait de la planchette, la touchait légèrement du doigt; aussitôt une vibration se faisait entendre et la planchette écrivait des réponses. Mais l'expérimentateur ne cessait pas un seul instant de savoir ce qu'il faisait, d'être maître de son attention, et de faire un acte de raison.

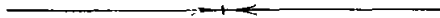
Je pourrais citer une expérience intéressante faite en ma présence par le général de Curten, qui commandait le corps d'armée de Bordeaux. Avant de commencer l'expérience, le général avait eu la précaution de me dire : « Je fais devant vous une expérience sérieuse; je pense bien que vous ne doutez pas de ma bonne foi. »

J'ai été témoin de faits de ce genre nombreux et concluants.

Non, les théories pseudo-scientifiques les plus en vogue aujourd'hui n'expliquent pas cet étrange et troublant phénomène des tables parlantes et tournantes. Qu'on n'ait pas le courage de reconnaître la présence et l'intervention mystérieuse d'un agent inconnu et de le dire, c'est quelquefois le signe d'une faiblesse intellectuelle déplorable, et c'est un spectacle que nous avons souvent sous les yeux.

Nous l'avons souvent rappelé, ne soyons ni crédules, ni incroyables, mais soyons sincères, et ne reculons pas devant les dédains ignorants de l'incrédulité.

Élie MÉRIC.



## LE PAGANISME

## DES INITIATIONS MODERNES

~~~~~

La *Revue du Monde Invisible* cite depuis quelque temps une remarquable étude de l'*Ami du Clergé* sur le démonisme. Le dernier fragment cité développe cette idée que les impurs mystères des initiations antiques revivent sous le mystère des initiations modernes, dont la plus généralement connue est la franc-maçonnerie. L'auteur du *démonisme* s'en réfère sur ce point à Ragon, écrivain franc-maçon qui est, de par l'étendue, l'importance et la notoriété de ses œuvres, une sorte de père de la maçonnerie.

Tout cela est vrai.

J'ai publié il y a plus de dix ans tout un lourd in-octavo <sup>1</sup>, pour expliquer l'histoire de la maçonnerie en France, son action politique et le fonctionnement des convents annuels qui, alors, n'était pas connu chez nous. Le but politique et social de la maçonnerie me paraissait être alors son dernier secret, puisque ce secret n'était autre que *la destruction*, l'anéantissement, la mise au tombeau dans le cercueil symbolique d'Hiram, de tout ce qui, personnes et choses que le soleil éclaire, appartient à l'ordre chrétien.

Quand on est mort, on n'a plus besoin de secret. Et c'est pourquoi ce secret me semblait le dernier. Après avoir surabondamment prouvé cela par les documents mêmes de la secte, je croyais avoir tout dit. J'ai reconnu bien des fois depuis par divers témoignages et par des études plus prolongées que ce secret n'était pas le dernier. Hiram sort du tombeau quand sa chair a quitté ses os; il renaît de la putréfaction. Sur le

1. *Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*. (Retaux, éditeur, 82, rue Bonaparte.)

cercueil du christianisme s'édifie le temple d'un culte nouveau, qui n'est autre que le paganisme ressuscité, le paganisme antique, avec ses dieux et ses mystères. Après avoir avancé cette proposition, venons aux preuves.

Ces preuves, à les détailler par le menu, rempliraient un numéro entier de la *Revue*. J'abrège en me contentant de quelques souvenirs. Ces souvenirs en éveilleront d'autres chez le lecteur qui complétera de lui-même ses éléments de conviction.

Au cours des laborieuses lectures que m'avait coûtées mon livre (car je dois dire en passant que la littérature maçonnique et occultiste est extrêmement rebutante et fastidieuse), j'avais souvent rencontré l'histoire de groupements particuliers, de petites sociétés détachées qui semblaient des rameaux de l'arbre généalogique de la maçonnerie. C'étaient à peu près toujours, sous des noms plus ou moins fantaisistes, des associations occupées de fêtes, de galanterie, de libertinage. Je les considérais en passant comme des accessoires accidentels sans grande importance, dépourvus d'importance politique et en dehors du but essentiel que poursuivait la maçonnerie. Ces associations spéciales étaient particulièrement florissantes aux époques où le régime politique était conservateur. A la fin du dix-huitième siècle, puis sous l'Empire et la Restauration, les fêtes maçonniques, les réunions où l'on s'amuse, les petites maçonneries particulières de plaisir servent à donner à l'institution maçonnique, en général, des apparences innocentes. Le public n'y voit pas autre chose que des banquets, des bals, des exhibitions qui faisaient sourire. Il voyait aussi parmi ceux qui prenaient part à ces sortes de choses beaucoup de gens réputés respectables et bien posés dans la société. Les annuaires maçonniques de ces temps-là semblent des annuaires de la bonne compagnie. Beaucoup des noms qu'on y constate se retrouvent aujourd'hui dans le camp des militants conservateurs et chrétiens. Je note en passant ce détail à l'intention de ceux que préoccupe le sens de l'histoire politique. Je n'y insiste pas ici.

Je considérais, et beaucoup auraient fait de même, que

ces choses étaient un moyen, aux yeux de la maçonnerie, de tenir les hommes qu'elle avait attirés dans un courant d'idées libéral et pratiquement en dehors de l'Église. C'était pour la maçonnerie toujours autant de gagné en attendant mieux, *c'est-à-dire en attendant la révolution politique et sociale.*

Je suis bien porté à croire aujourd'hui que je me trompais en prenant pour un accessoire ce qui était le principal, en regardant comme un moyen d'arriver au but ce qui était le but lui-même. Ces petits foyers de paganisme allumés sur divers points dans de petites sociétés locales n'avaient qu'à grandir pour devenir l'incendie général et pour substituer peu à peu dans l'ombre, puis au grand jour, le paganisme au christianisme.

Voyons les choses d'un peu plus loin. Lorsque le cardinal Consalvi traversa la France pour venir négocier le Concordat, il examina, d'un œil moins distrait que le commun des voyageurs, le pays que traversait sa chaise de poste. Arrivé à Paris il écrivit à Pie VII qu'il avait vu partout sur son passage en France les autels des dieux du paganisme, Vénus et les autres, relevés. Nous avons un contrôle de cette impression dans les documents maçonniques. A cette époque il y en avait beaucoup en circulation, brochures, diplômes, règlements imprimés de loges, etc... Les maçons qui avaient fait la révolution avaient disparu pour la plupart avec elle. Ils s'étaient guillotines les uns les autres, et ce qui restait d'eux était connu. Les livres d'instruction et les documents de toute sorte portaient la trace évidente de ce qu'avait été la maçonnerie. On y vit les symboles de la mythologie pris au sérieux. Ils sont mêlés à des symboles tirés de la Bible et de la cabale juive. *Et les uns et les autres sont reliés entre eux par une explication commune.* Nous allons retrouver ceci plus loin. Après l'expédition d'Égypte la maçonnerie suivit le courant général, tout était à l'Égypte! Elle se prévalut donc des mystères de l'Égypte antique. Au reste elle n'y perdait rien. Apollon, Vénus, le grand Pan, etc., faisaient place à Isis, Horus, etc.

Ici se place une remarque importante. C'est qu'il existe dans la maçonnerie d'assez nombreuses légendes qui interprètent les origines, mais dont la réalité historique n'a aucune

importance. Par exemple il est dit, dans une certaine initiation, que la maçonnerie a pris naissance dans le paradis terrestre, qu'elle nous est venue en passant par la descendance de Caïn, par le patriarche Misraïm, puis par divers personnages de l'antiquité : Pythagore, Numa Pompilius, etc., etc.

Ces légendes sont admises pour leur portée morale et nullement pour leur valeur historique.

Donc dès l'Empire on se réclame des mystères d'Égypte. A cette époque il existe, entre bien d'autres, un document démonstratif. C'est l'ouvrage de Lenoir, un superbe in-quarto imprimé avec luxe et pourvu de planches qu'il suffit de voir pour être instruit de ce qu'il nous importe de savoir :

*La franche-maçonnerie rendue à sa véritable origine, ou l'antiquité de la franche-maçonnerie prouvée par l'explication des mystères anciens et modernes, par M. Alexandre Lenoir, administrateur du Musée royal, ... conservateur, etc., avec dix planches gravées par les meilleurs artistes de Paris, sur les dessins de M. Moreau jeune, graveur au cabinet du roi, etc.*

Sous l'Empire la maçonnerie renaissait des cendres de la Révolution, se développait avec une rapidité prodigieuse, les personnages les plus officiels en étaient membres, Joseph Bonaparte en était grand maître, Cambacérés grand dignitaire, etc... Bref la publication de Lenoir était une manifestation très avouée, très applaudie, très solennelle des doctrines et des traditions revendiquées par l'ordre maçonnique. Le livre est daté de 1814. Il avait été commencé plusieurs années avant.

Depuis, plusieurs autres livres ont paru. Citons par exemple : *Isis, ou l'Initiation maçonnique, par Berchtold-Beaupré, philalèthe. Imprimé à Fribourg en Suisse, en 1859. Voici encore le Rameau d'or d'Eleusis, par le F... Marconis, à Paris, 1862. Venons à Ragon.*

La vie de Ragon a été longue, son zèle maçonnique infatigable et son œuvre révèle, avec des dons intellectuels mal employés, une somme de travail que les autres écrivains maçons réunis n'ont peut-être pas égalée. Le plus décisif de ses livres au point de vue actuel a été publié à Paris en 1844 : *La*

*messe et ses mystères comparés aux mystères anciens, ou complément de la science initiatique, par Jean-Marie de V...*

C'est le seul volume de Ragon, je crois, signé d'un pseudonyme. Toutes les parties de la messe sont patiemment analysées et présentées comme des adaptations chrétiennes des cérémonies antiques. En général elles se rapportent « au culte du Grand Architecte, manifesté à tout instant et dans tous les siècles par les bienfaits de son fils unique, de son messie, le *Soleil* » (p. 316). Toutes les fêtes chrétiennes sont rapprochées des fêtes du paganisme célébrées souvent aux mêmes époques de l'année. Les litanies du saint nom de Jésus, les litanies de la sainte Vierge sont comparées aux invocations qui accompagnaient les processions païennes, et identifiées par des rapprochements odieux.

Oserai-je citer autrement que par leur titre des développements comme ceux-ci :

*Conformités* de Diane, Lucifera, Lucine, Luna, Tellus, Latone, Triformis, Proserpine, Hécate avec Marie?

.....  
*Conformités* de Leucothée, Astarté, Vénus-Céleste, Astrée dite Uranie, avec Marie?...

J'entends le lecteur demander grâce. Et je sens que ma plume n'en écrirait pas plus.

Observons seulement que les neuf dixièmes des francs-maçons ne sont pas de grands érudits. Ce qu'on leur demande n'est pas d'être des puits de science ni des prodiges de vertu. Et qu'il y a des chances de croire que tout cela, dans les loges, peut être pris pour de l'érudition de bon aloi.

Mais Ragon même n'est guère lu dans les loges. Ce serait encore trop de prendre cette peine. Le blasphème brutal et la haine aveugle ont plus vite fait d'aller au but. Et ici vient la question qui terminera cette note.

Il n'est pas rare de rencontrer des francs-maçons que leur éducation rend abordables et qui déclarent franchement : « Mais, voilà bien des années que je fréquente les loges, et jamais je n'y ai entendu parler de rien de semblable. »

Ou encore : « Bien que je sois franc-maçon militant, je vous avoue que le fameux secret des francs-maçons m'est inconnu. »

Et c'est peut-être vrai. Tous les francs-maçons ne savent pas ce qu'étaient les mystères. Tous ne sont pas jugés dignes de passer le seuil des initiations. Il y a d'autres initiations que celle de la maçonnerie vulgaire.

Et le secret qui n'est pas général, devient le secret particulier de beaucoup.

Beaucoup ont eu la révélation intime et silencieuse du démonisme, et ont trouvé tout à coup aux emblèmes qui les entourent un sens qu'ils ont gardé pour eux.

Le secret langage qui s'est révélé, un jour, inopinément, à un maçon dans une cérémonie de sa loge a touché en lui des cordes trop intimes. Parfois ses initiés l'ont dit. Je l'ai lu. Je ne pourrais citer de mémoire l'auteur et l'œuvre, mais le sens était celui-ci : « Il n'y a pas de secret, ou, s'il y en a un, celui qui le trouve le garde sûrement pour lui. »

Un franc-maçon isolé peut avoir un secret. La multitude des maçons n'en a pas, hormis le secret des conspirations politiques.

Enfin n'oublions pas que la franc-maçonnerie n'est que la plus commune et la plus vulgaire des initiations pratiquées autour de nous. Il en est diverses autres plus discrètes, plus profondes, d'un recrutement plus choisi. Et pour tout dire, si on parcourt Paris, ou quelques autres grandes villes en ouvrant des yeux avertis, on ne peut ne pas voir, çà et là, trop fréquemment, les traces presque cultuelles, si on peut le dire, d'un démonisme qui n'est déjà plus secret<sup>1</sup>.

G. Bois,  
*avocat à la cour d'appel de Paris.*

1. V. M. Meurin, *La synagogue de Salun*, et Jean Kostka, *Lucifer démasqué*.





# LES RADIATIONS HUMAINES



## I

Nous avons toujours enseigné que le corps humain dégageait ou *exhalait* un fluide *imprécis* qui justifiait les théories de ces anciens magnétiseurs que la science officielle accablait de dédain. Nous avons eu la bonne fortune de nous entretenir souvent de cette question avec Iodko, le célèbre électricien russe, qui avait mis à notre disposition ses photographies décisives; notre conviction était faite, et nous avons proposé, pour couper court à bien des difficultés et rester dans les généralités où l'accord est facile, de donner à ce fluide le nom de *fluide humain*.

La réalité de ce fluide est aujourd'hui scientifiquement constatée, c'est un grand événement. Un nouveau facteur vient d'entrer dans la philosophie, la physiologie, la pathologie, etc. C'est une porte ouverte sur un grand inconnu.

Cette importante découverte rendra plus sages, sans doute, certains esprits déséquilibrés qui répètent à tout propos dans ces difficiles matières : « Ce phénomène dépasse les forces de la nature, il est surnaturel. » — N'abusons pas de cet argument qui laisse voir notre ignorance et n'engageons pas trop vite un avenir qui nous réserve bien des surprises. Nous ne répéterons pas ce que nous avons écrit ici, sous ce titre : Science et superstition.

## II

Nous lisons dans *l'Eclair*, du 16 décembre 1903 :

La journée de lundi marque une date dans l'histoire de la science. Et ce petit événement est cependant passé à peu près inaperçu. L'éminent professeur M. d'Arsonval a présenté à ses collègues, très attentifs, un travail de MM. Charpentier, de Nancy, et Blondlot.

Ceux-ci ont découvert que le corps humain dégageait des

*radiations*, que des *rayons* émanaient de notre organisme, que la puissance de ces rayons est influencée par la surexcitation nerveuse et la contraction musculaire. L'action de ces autres rayons X s'établit par le platinocyanure de baryum; elle l'excite et, dans l'obscurité, l'illumine. Présente-t-on un écran sensible au-devant d'un corps d'un sujet qui dégage ces radiations, on peut voir se dessiner sur l'écran, en un trait lumineux, le trajet du tronc avec ses ramifications multiples.

L'éminent professeur a exposé les faits sans en tirer de déductions. Depuis quelque temps, la science est bouleversée dans les lois qu'elle croyait le plus solidement établies. Le prix Nobel récompense les inventeurs du radium, ce corps simple, dont les propriétés sont en contradiction avec toutes les théories reçues. Dans cet ordre d'idées, l'Académie des sciences, qui est décidément résignée à tout entendre, souffre qu'on fasse, devant elle, l'exposé des faits auxquels, la veille, son orthodoxie répugnait. Elle écoute qui lui vient dire que l'homme est le réservoir de forces à peine soupçonnées, qui agissent chimiquement et à distance; que le flux nerveux est une matière sensible; qu'il éclaire, brûle et peut laisser sa trace. Et que l'homme n'est, au demeurant, qu'un merveilleux appareil qui a son électricité propre et ses rayons X.

Si les corps savants prêtent l'oreille à ces découvertes, ce n'est point que l'on commence d'en parler, c'est qu'ils commencent à comprendre qu'on n'en saurait parler plus longtemps sans qu'ils fassent mine de ne pas entendre. La science officielle, dogmatique et fermée, enfin vaincue sur ce terrain, capitule.

### Les précurseurs

Il y a dix ans, M. de Rochas — l'un des esprits les mieux nourris, les plus pondérés et les plus audacieux de ce temps — étudiait ce qu'avant lui Reichenbach avait appelé la *science de l'od*.

Le baron de Reichenbach, né à Suttgard en 1808, était un

esprit d'une prodigieuse activité, qui s'enrichit dans des entreprises colossales. Son goût l'entraînait vers la chimie ; ce fut lui qui nous donna la paraffine et la créosote. La chimie le mena au magnétisme et à l'électricité, sciences encore balbutiantes. Ce fut dans ce domaine qu'il découvrit une force naturelle, à laquelle il donna le nom d'*od*.

Pour le démontrer, il se livra à une série d'expériences, que nous ne pourrions même résumer.

« Nous avons tous, dit-il, des doigts et des orteils, nous nous en servons constamment et nous leur donnons toutes les positions possibles dans toutes les circonstances imaginables. Mais quelqu'un a-t-il jamais vu, en plein jour, sortir des doigts autre chose que les produits de la respiration cutanée ? Eh bien, placez-vous dans une chambre faiblement éclairée, et tenez votre main vis-à-vis de vos yeux, à la distance habituelle de la vision distincte. Considérez alors les extrémités de vos doigts se détachant sur un fond obscur disposé à quelques pas en arrière. Les personnes *sensitives* verront, au-dessus de l'extrémité de chaque doigt, une sorte de faible courant sans couleur, non lumineux, semblable à de l'air mobile, long de quelques lignes, se dirigeant vers le haut, inclinant vers le sud, suivant les doigts de quelque côté qu'on les tourne. Ce n'est pas de la fumée, ce n'est pas de la vapeur, cela a l'air d'une petite flamme semblable à un courant ascendant d'air chaud, beaucoup plus délicat.

« Ce quelque chose, d'infiniment subtil, que les sensitifs aperçoivent, mais dont on ne connaît pas la nature, c'est autre chose que les agents dynamiques, tels que l'électricité, le magnétisme, la chaleur et la lumière : ce quelque chose, qui présente à l'examen des propriétés variées, aussi bien dans sa manière d'être propre que dans l'ensemble des phénomènes qui s'y rattachent, pourra être désigné sous le nom d'*od*, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une expression meilleure. »

Ceci s'écrivait en 1849. Et hier, M. d'Arsonval venait lire à l'Académie des sciences un travail nous révélant l'existence, dans le corps humain, de radiations, influencées par l'excitation musculaire et perçues par une matière sensible. Comment

s'empêcher de penser à l'*od* de Reichenbach, sans chercher, d'ailleurs, s'il y a lieu d'établir une parenté?

Depuis trente ans, le baron de Reichenbach était mort. L'étude de ces problèmes avait subi un arrêt, durant lequel le vieux magnétisme animal, si décrié, allait conquérir ses grandes lettres de naturalisation, sous le nom d'hypnotisme; le spiritisme continuait le train routinier de ses séances, influencées par un spiritualisme aveuglant; mais les études de laboratoire de ces forces révélées et inconnues restaient stationnaires. Le colonel de Rochas reprenait alors les travaux interrompus. Tout d'abord, il étudia l'*od* de Reichenbach. Ces effluves, il les retrouva, lumineux, d'une lumière spéciale, ondes sensibles s'étendant à une portée qu'il apprécia, traversant la matière où s'y adaptant; il les fit décrire par des sujets, malheureusement trop rares et suspects, étant médiums, qui les voyaient bleus d'un côté du corps, rouges de l'autre. Il extériorisa ce fluide, en lequel il fut tenté de reconnaître l'*od*, précédemment révélé. Il en impressionna de l'eau ou des objets qui restaient en communion avec celui dont le fluide les avait baignés, comme si un lien invisible était désormais créé entre eux; ce qui fit songer aux pratiques de magie et de sorcellerie qui ne furent point toujours de simples jongleries. Il fit voir que des mains pouvaient s'échapper des radiations et qu'un halo pouvait s'apercevoir entourant certains visages : ce qui ramena l'attention vers les nimbes que les anciens ont vus autour du front des martyrs.

Mais de toute cette poésie il ne faisait point grand cas, se bornant à en dégager l'inconnu. Il fut hardi, mais ne fut point téméraire. Il ne s'avança qu'avec une extrême circonspection sur un terrain où la séduction des aspects cachait des pièges et des fondrières. Si scrupuleux qu'il fût, si attentif à ne rien avancer qui semblât plus qu'une hypothèse, il ne heurta pas moins de front les idées reçues et la science orthodoxe. On se gaussait de ses recherches et de celles de ses compagnons.

Mais le char était en plaine et roulant... Les radiations du corps humain dont il a été parlé, lundi, à l'Académie des sciences, ces radiations qui se comportent comme des rayons X

ou des rayons N, ne sont plus vues seulement que par la rétine ultra sensible d'un médium douteux, mais enregistrées chimiquement par la matière, et c'est là la vraie trouvaille, honneur de ceux qui l'ont faite. Tout homme peut voir un autre homme passé à l'état d'ampoule et illuminer la nuit d'une lumière mystérieuse dont les lois sont et demeurent insoupçonnées.

Au moment où la science officielle en fait l'aveu, il n'est qu'équitable de se retourner vers les précurseurs tant méconnus et tant bafoués, qui servaient la vérité sous les sarcasmes. Leur heure est venue. Elle sonnait à l'Académie des sciences, lorsque lundi parlait M. d'Arsonval de l'action à distance de la sensibilité de l'homme. Car après ce phénomène dûment reconnu et matériellement enregistré, de quelle manifestation nerveuse a-t-on le droit de dire qu'elle n'existe qu'à l'état d'imposture?

### III

*La Libre Parole* annonce en ces termes cette nouvelle découverte :

#### A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

#### Une séance de physiologie psychique

C'est lundi, 14 décembre 1903, que l'Académie des sciences a entendu une communication d'un de ses plus illustres membres sur les radiations humaines, — en d'autres termes, sur les effluves s'extériorisant du corps humain.

Un savant de premier ordre, d'une intégrité scientifique absolue, le docteur d'Arsonval, professeur de médecine au Collège de France, a annoncé à ses collègues la grande découverte de MM. Charpentier et Blondlot des irradiations lumineuses de l'homme.

Depuis longtemps, ces irradiations étaient connues des psychologues. Elles avaient été vues par des sujets sensitifs, en état d'hypnose ou non, et qui tous en donnaient la même description. Puis, elles avaient pu être photographiées par le

docteur Le Bon et ensuite par Iodko. Elles avaient enfin été dessinées par Albert L..., atteint d'hyperexcitabilité de la vue pendant son séjour à l'hôpital de la Charité, dans le service du docteur Luys.

Mais, jusqu'à présent, leur objectivité n'avait pas été reconnue par la science positive. Elle l'est aujourd'hui, puisque ces effluves humains peuvent être enregistrés chimiquement par la matière. D'après les recherches de MM. Charpentier et Blondlot, ces effluves ont, en effet, une action spéciale sur le platinocyanure de baryum et illuminent ce corps dans l'obscurité : ils se dessinent sur un écran sensible avec toutes leurs ramifications, — celles-ci d'autant plus manifestes qu'il y a surexcitation nerveuse et contraction musculaire chez le sujet en expérience.

Pourquoi l'Académie des sciences a-t-elle considéré comme des quantités négligeables les travaux de Luys, médecin des hôpitaux, et du colonel de Rochas, sur cette question des irradiations du corps humain ?

Pourquoi l'Académie des sciences est-elle restée dans son scepticisme orthodoxe, en présence des faits expérimentaux du docteur Iodko, membre de l'Institut de médecine expérimentale de Saint-Pétersbourg, qui, en 1896, avait obtenu, par son procédé électrographique, la photographie des ces irradiations ?

Pourquoi enfin les travaux de Reichenbach, de Jussieu, de Rostan, de Goudard, de l'éminent Crookes, de Baréty, de Baraduc, de Richnowski et de beaucoup d'autres savants anciens et modernes, venant après Plotin, Maxwell et Van Helmont, affirmer la réalité d'un corps fluide, — pourquoi, dis-je, ces travaux n'ont-ils jamais été pris en considération par l'Académie ?

On a donné pour raison que celle-ci était réfractaire à tout ce qui sortait du cadre des connaissances acquises.

C'est là un vieux cliché dont je ne veux pas me servir, pour répondre aux questions posées. Je préfère rappeler que l'Académie des sciences a pour membres des mathématiciens, des médecins, des chimistes, des physiciens, des géomètres, qui ont pour mot d'ordre de n'accepter que des faits *mathé-*

*matiquement* démontrés, — cette assemblée de savants officiels constituant avant tout le Sénat conservateur du dogme positiviste. Ni de Jussieu, ni Laplace, ni Arago n'ont pu la faire sortir de ce rôle, qui a servi de base à la doctrine d'Auguste Comte.

Aujourd'hui, la communication de d'Arsonval a rompu le charme : les traditions matérialistes vont faire place aux vérités spiritualistes, démontrées par la science positive; le surnaturel est devenu phénomène naturel. L'Institut psychologique fondé par MM. Marey, d'Arsonval, Bergson, Charles Richet, a maintenant des bases sur lesquelles il peut s'appuyer pour résoudre les propositions portées l'année dernière à son ordre du jour.

D<sup>r</sup> DUPOUY (d'Auch).

(*A suivre.*)



## LA CUIRASSE BENEDETTI



Tout le monde s'occupe actuellement de cette invention italienne, déjà relativement ancienne, puisqu'elle remonte à 1898. Mais, avant de parler de l'invention, disons un mot de l'inventeur; cela n'expliquera pas la découverte, mais éclairera les vicissitudes qu'elle a traversées.

M. Benedetti a une trentaine d'années, il n'a étudié dans aucune école de guerre, n'a jamais de près ou de loin appartenu à l'état-major, n'a point fait carrière dans l'artillerie, le génie et la marine; il n'a à son actif que son service militaire dans l'infanterie, ce qui est peu. De plus, son service terminé, il a repris le café qu'il gérait avant de faire ses trois ans; en un mot, c'est tout ce qu'il y a de plus bourgeois.

Or, on ne voit pas un vulgaire cafetier inventer une cuirasse que n'ont découverte ni les génies de l'artillerie, ni les intelligences du génie, et une invention militaire sortant d'un cerveau qui n'a jamais été militarisé est frappée *a priori* d'un vice rédhibitoire.

En effet, après des expériences faites, en 1898, devant une commission militaire nommée *ad hoc*, et qui reconnut l'invulnérabilité de la cuirasse, le ministère entra en pourparlers avec l'inventeur qui était disposé à traiter dans ces conditions: il demandait 200.000 francs pour l'application au tir de l'infanterie, autres 200.000 francs pour l'application au tir de l'artillerie, et réservait tous ses droits en ce qui concernait la protection des cuirassés. Tout d'abord on fut feu et flamme, puis les choses traînèrent en longueur, et M. Benedetti n'eut pas de peine à s'apercevoir que l'artillerie cherchait à pénétrer son secret pour le lui enlever. Il rompit les pourparlers.



Après ces expériences, il offrit de fournir au roi Humbert une cuirasse flexible qui ne se laisserait point percer par le poignard, ni traverser par une balle. La *Casa reale*, qui est, en Italie, un ministère, transmit le dossier et la demande au ministère de la guerre, qui fit le mort. Quelques mois plus tard, le roi Humbert tombait sous les coups de Bresci. La cuirasse l'aurait sauvé, si on s'en tient aux expériences, mais le ministère de la guerre s'était tu.

Le 14 août 1901, nouvelles expériences, à Tordi Quinto, devant les sommités de la balistique italienne; elles réussissent à souhait, mais on ne prend aucune conclusion. Le 8 juillet de l'année dernière, on fait d'autres expériences à la villa Doria Pamphili : elles ont le succès des précédentes, bien que la cuirasse fût moins épaisse. L'inventeur avait, entre temps, trouvé le moyen d'en diminuer le poids, sans rien lui enlever de son impénétrabilité.

Le 2 juillet de cette année, M. Benedetti fit de nouvelles expériences à Rome, au théâtre Adriano; mais, dans l'intervalle, l'inventeur avait reçu l'offre d'un syndicat étranger. Ce que sachant, un syndicat italien se forma pour garder, malgré les bureaux de la guerre, cette invention à l'Italie, et fit à ses frais ces expériences. Comme elles avaient eu un gros succès, que l'enthousiasme des spectateurs — et beaucoup étaient des officiers — était au comble, le syndicat, se voyant entre les mains une mine d'or, oublieux du but premier de sa constitution, voulut porter à l'étranger la fabrication des étoffes impénétrables. M. Benedetti s'y refusa, et alors un autre Italien, M. Manzoni, de Milan, racheta l'invention au syndicat et va l'exploiter pour son compte.

Nous en sommes là.

Quelle est au fond cette invention? Il faut avouer que l'auteur a bien gardé son secret, puisqu'il a échappé aux yeux vigilants des officiers qui cherchaient à le surprendre; disons plus simplement à le voler. C'est une cuirasse feutrée d'une matière spéciale et travaillée d'une façon qui nous échappe complètement. Cette cuirasse ou *protecteur*, comme l'appelle l'inventeur, revêt les formes les plus variées. C'est, par exemple, un plastron de chemise avec col, ou encore une

sorte de tricot qui enveloppe toute la personne et la garantit absolument des coups par devant et par derrière.

Le protecteur varie comme épaisseur de 3 à 22 millimètres, suivant l'arme dont il doit arrêter les effets. Avec la cuirasse de 22 millimètres, non seulement le revolver d'ordonnance avec cartouche de balistite, et balle revêtue d'acier, mais même le fusil modèle 1891 chargé à poudre sans fumée, sont impuissants. Dans les nombreuses expériences faites — et on tirait à une distance de quelques mètres — la balle, qu'elle soit de plomb ou d'acier, arrivant sur le protecteur, s'arrête, se déforme, parfois se retourne, d'autres fois se réduit en une sorte de bouillie. Il y a non pas seulement arrêt, mais déformation complète du projectile, et c'est à cette déformation que serait employée la force vive de la balle. Il y a probablement aussi une forte élévation de température au point touché, mais il semble que seul le projectile en ressente les effets; du moins, on n'aperçoit pas que la cuirasse soit brûlée.

Quelquefois, la balle tombe aux pieds de la cible, d'autres fois elle y reste légèrement adhérente, mais un petit coup sec la fait tomber.

Cette impénétrabilité n'est point seulement limitée aux effets balistiques. Dans les expériences du 2 juillet de cette année, on chercha à percer la cuirasse avec un coup de poignard asséné avec toute la force possible. La pointe de l'arme ne put entamer le feutre et se plia.

On pourrait dire que la force vive du projectile se communique à la cuirasse, et que celle-ci est violemment projetée en arrière, d'où un choc désagréable et parfois même dangereux pour celui qui en serait l'objet. Pour démontrer la fausseté de cette crainte, M. Benedetti a attaché son protecteur sur un cheval, a tiré dessus à deux mètres de distance avec un revolver d'ordonnance: la balle est tombée aux pieds du cheval, qui, délivré de sa longe, s'est mis à marcher comme si de rien n'était. Notons qu'avec le même revolver on avait traversé auparavant une plaque d'acier. On refit la même expérience avec un coq couvert d'une cuirasse plastron. Le coq, sorti de cette carapace d'un nouveau genre, se redressa

sur ses pattes et se promena tranquillement. Mais il y a plus. On suspendit la cuirasse en l'air par le moyen d'une corde, et, sur sa tranche, on plaça un verre plein d'eau. Tirant sur cette cible, la balle, après avoir touché le protecteur, tomba à terre; celui-ci n'avait pas eu de vibration appréciable, puisque pas une goutte d'eau n'était sortie du vase.

Ce que l'on vient de lire semble toucher à l'extraordinaire, et on se demande si ce n'est pas le jeu habile d'un prestidigitateur, émule de Robert Houdin. Cependant, les différentes commissions militaires qui ont examiné l'invention auraient depuis longtemps découvert la tromperie, si tromperie il y avait. Et puis, comment expliquer l'impénétrabilité à la perforation d'un poignard dont la pointe vient s'émousser et se plier sur la cuirasse sans l'entamer?

Avec cette invention, l'artillerie elle-même devient inutile. Si une cuirasse de quelques millimètres protège si efficacement contre le tir de l'infanterie, il ne faudra que quelques centimètres, mettons un décimètre, pour obtenir une cuirasse à l'épreuve du canon de campagne. Et alors, les fameux cuirassés deviendront à leur tour inutiles. On aura à leur place des bateaux complètement invulnérables, grâce à un protecteur de 50 centimètres contre lequel viendront s'aplatir, se déformer, les projectiles des canons de cent tonnes, et qui ne pèsera presque rien en comparaison de la cuirasse actuelle d'acier au nickel.

Ce serait toute une révolution, et dans ce duel qui se combat depuis cinquante ans entre le canon et la cuirasse, celle-ci aurait le dernier mot.

On va faire maintenant de nouvelles expériences à Milan.

M. Manzoni, actuel concessionnaire du secret Benedetti, veut arriver à forcer le ministère de la guerre à acheter cette invention. Y réussira-t-il? En tout cas, l'idée est lancée, et comme le patriotisme, tout respectable qu'il est, a cependant des limites, il ne faut pas désespérer de voir porter cette invention en Angleterre, où elle est déjà allée une fois. C'est une question de prix.

Au point de vue scientifique, l'invention renverse les lois de la dynamique, et la seule explication que l'on pourrait

hasarder est que, comme je l'ai indiqué, toute la force vive de la balle est employée à sa déformation. Ce qu'on ne s'explique pas, c'est que la balle ne communique pas son choc à la cuirasse qu'elle frappe. Les diverses expériences mettent bien en évidence ce manque de communication, mais on ne saisit pas en vertu de quelle loi. On ne peut arguer d'effets chimiques qui se produiraient au moment du choc, car on n'expliquerait plus alors l'impénétrabilité à une lame de poignard ou de sabre.

Les expériences faites jusqu'ici l'ont été pour la galerie. Ce sont des expériences sensationnelles, elles ne sont ni sérieuses, ni menées scientifiquement; nous n'avons aucun élément de mesure; on n'en a pas varié les divers éléments pour voir l'effet de tel ou tel d'entre eux, etc... Cela tient probablement à ce que si M. Benedetti était soumis à tous ces contrôles, on n'aurait pas manqué de voir comment était fabriqué son protecteur, et c'en était fini de son secret. Or, garder son secret est en ce moment la première de ses préoccupations. Plus tard, une fois qu'il l'aura vendu, nous aurons la clé scientifique d'un phénomène dont on parle trop ouvertement pour qu'il soit faux, et qui est encore entouré de trop d'obscurités pour que l'on sache à quel loi il se rattache.

(*Le Cosmos.*)

Dr A. B.

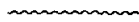


# LE DÉMONISME

## ÉTUDE HISTORIQUE, CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)



### CHAPITRE III

#### LE DÉMONISME DANS LES GUÉRISONS DE MALADIES ET AUTRES OPÉRATIONS MERVEILLEUSES.

Pour mettre ici plus d'ordre et de clarté, nous diviserons ce chapitre en quatre paragraphes. Le premier traitera du pouvoir des démons sur la nature matérielle et sur l'homme; le second, des faits extraordinaires opérés par eux chez les nations païennes et même chez les nations chrétiennes; le troisième, des vampires, des lutins, farfadets ou gnomes, des loups-garous et des revenants: le quatrième examinera théologiquement ce qu'il faut penser des guérisons par des moyens extra-médicaux.

§ 1<sup>er</sup>. — *Pouvoir des démons sur la nature matérielle et sur l'homme.*

Les démons sont des anges, anges tombés sans doute, mais ayant conservé leur nature d'anges, et par conséquent le pouvoir que les anges ont sur la nature matérielle et sur l'homme. Certains rationalistes ont prétendu que s'il y avait des esprits supérieurs à l'homme, ils ne devaient avoir par eux-mêmes aucune force motrice, parce que le mouvement étant une impulsion physique ne peut être donné par un esprit qui n'a aucune proportion physique avec la matière.

Mais deux choses indéniables viennent prouver la fausseté de ce raisonnement. Dieu, en effet, n'est-il pas un pur esprit? Cependant c'est bien lui qui a créé la matière et lui a donné à l'origine le mouvement, et il conserve toujours sur elle la puissance la plus entière. En second lieu, l'âme humaine est bien un esprit et un esprit créé, et cependant elle imprime sans effort le mouvement à tous les membres du corps.

Saint Thomas d'Aquin et tous les théologiens scolastiques admettent, avec bien plus de raison, d'après les saints Pères, que Dieu, ayant créé l'esprit bien supérieur à la matière, lui a donné un très grand empire sur elle, et que, quoiqu'il puisse tout faire directement par lui seul, il a voulu, par bonté et par surabondance de puissance, communiquer à ses créatures quelque chose de cette puissance suprême et se servir des créatures supérieures pour régir les créatures inférieures, et en conséquence des anges pour régir et gouverner la matière, afin que tout soit fait avec sagesse et raison : de cette sorte, les créatures matérielles ne pouvant pas par elles-mêmes rendre gloire à Dieu, les anges qui les régissent le glorifient par elles et pour elles.

Les anges, ayant une grande puissance sur toute la nature matérielle, l'ont ainsi sur le corps de l'homme, qui par lui-même est organisé à peu près comme le corps des animaux; ils peuvent donc bien souvent, en agissant sur l'air et les corps ambiants, sur les humeurs, le sang, les nerfs, les membres eux-mêmes, donner des maladies ou les guérir, donner même la mort, et cela très facilement.

L'action des anges sur l'esprit de l'homme se comprend encore mieux, puisque c'est l'action d'un esprit sur un autre esprit; il est donc là tout à fait dans sa sphère. Les anges peuvent donc agir immédiatement sur l'intelligence en l'éclairant, comme les anges d'un ordre supérieur illuminent ceux d'un ordre inférieur; et au moins médiatement sur la volonté, soit par l'intelligence, soit par l'imagination, ou les passions des appétits sensitifs, qui ont une grande influence sur la volonté, quoique cette volonté conserve toujours la liberté suprême d'y consentir ou de résister.

Tout ce que nous venons de dire, la sainte Écriture le

prouve à peu près à toutes les pages. C'est par les anges que Dieu entre en rapport avec l'homme, dès le paradis terrestre; les anges apparaissent à Abraham, en prenant un corps simulé; un ange touche le nerf de la cuisse de Jacob, et ce nerf perd aussitôt sa vigueur; c'est par les anges que Dieu fait sortir les Israélites d'Égypte et les fait entrer dans la Terre promise; c'est un ange qui devant Gédéon frappe le rocher avec un bâton, et en fait sortir du feu qui en un instant consume entièrement la matière du sacrifice; c'est un ange qui transporte avec la rapidité de la pensée le prophète Habacuc jusqu'au-dessus de la fosse aux lions où était Daniel pour lui apporter à manger, et le ramène avec la même vitesse à l'endroit où il l'avait pris; un ange qui conduit le jeune Tobie; c'est un ange qui passe devant l'armée de Sennachérib et la détruit tout entière dans l'espace d'une seule nuit, etc., etc.

Du temps de Notre-Seigneur, ce sont les anges qui lui amènent ses premiers adorateurs; les anges qui lui servent à manger après son jeûne; c'est un ange qui descend pour agiter l'eau de la piscine où doit être guéri le premier malade qui y entrera après; c'est un ange qui renverse la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre du Sauveur; un ange qui transporte en un instant le diacre Philippe, du chemin de Gaza où il a baptisé l'eunuque de la reine d'Éthiopie, jusque dans la ville d'Azot; un ange qui brise la double chaîne de saint Pierre et ouvre sans bruit les portes de sa prison, etc., etc. Saint Jean dans son Apocalypse voit quatre anges qui retiennent les quatre vents, afin qu'ils ne soufflent point sur la terre; il en voit un autre qui jette dans l'air un feu pris à l'autel divin, et aussitôt se font des éclairs, des tonnerres, et un grand tremblement de terre: un autre qui sonne de la trompette, et il tombe une grêle affreuse qui ravage tout, etc.

Le prophète Daniel et bien d'autres auteurs sacrés nous font voir les anges présidant au gouvernement des nations, qui ne peuvent rien qu'avec eux, et se faisant les exécuteurs des vengeances de Dieu. Aussi saint Paul les appelle *administratorii spiritus*, et saint Augustin résume admirablement la doctrine de la sainte Écriture et des Pères quand il dit :

*Unaquæque res visibilis in hoc mundo habet angelicam potestatem sibi præpositam (De Trin., l. III, c. IV), et saint Grégoire quand il dit dans le même sens : In hoc mundo visibili nihil nisi per creaturam invisibilem disponi potest. (IV Dial., c. VI.)*

Les démons étant restés des anges n'ont pas plus perdu par le péché leur puissance naturelle que les hommes ne perdent la leur quand ils pèchent aussi. La sainte Écriture elle-même nous en fournit des preuves abondantes. Satan soulève tous les éléments et les hommes pour détruire la famille entière de Job et lui enlever toutes ses richesses, et il frappe le saint patriarche lui-même dans tout son corps, de la plus terrible de ces maladies de peau qui désolent l'Orient, cette lèpre affreuse que les savants appellent *éléphantiasis*. Le livre de Tobie nous montre (ch. VI) les sept premiers maris de Sara tués par un démon en punition de leur impudicité, etc. L'Évangile lui-même nous montre Notre-Seigneur enlevé par le démon jusque sur le pinacle du temple, puis transporté sur une haute montagne.

Mais si les démons ont conservé une si grande puissance, comment ne font-ils pas beaucoup plus de mal? — Deux choses s'y opposent : c'est d'abord la volonté suprême de Dieu. Les bons anges gouvernent le monde visible et toutes les nations, mais de la manière que le veut la divine Providence qui leur manifeste ses voies; les mauvais anges, eux, ne désirent point plaire à Dieu, mais ils ne peuvent faire que le mal que Dieu leur permet de faire, et là où Dieu ne veut pas, ils ne peuvent plus rien : nous le voyons clairement par les livres de Job et de Tobie.

La seconde, c'est l'empire que les saints anges ont sur les démons, empire tel, dit saint Thomas (I<sup>a</sup> Pars, q. CIX, art. 4), que le dernier des anges peut commander à Lucifer lui-même et s'en faire obéir. La raison qu'il en donne, c'est que la force de la divine justice à laquelle ils adhèrent est bien supérieure à celle de tous les esprits infernaux.

Mais alors, pourquoi les bons anges n'usent-ils pas de leur autorité pour empêcher tous les maux que les démons font aux hommes? — C'est qu'ils ne sont que les ministres de



la divine sagesse, qui permet ces maux pour en tirer de grands biens.

Mais quels sont ces biens? Pourquoi Dieu permet-il aux démons d'exercer encore une si terrible puissance? — C'est, comme les livres de Job et de Tobie nous le font pressentir, ou bien pour frapper et punir les méchants, ou bien pour éprouver les hommes par des tentations de tous genres qu'ils peuvent vaincre par la grâce de Dieu, ou bien encore pour perfectionner les justes et les rendre dignes d'une plus grande récompense.

§ 2. — *Faits extraordinaires opérés par les démons chez les nations païennes et même chez les nations chrétiennes.*

Nous ne disons pas ici *miracles*, parce que par miracle proprement et strictement dit on doit entendre une dérogation aux lois naturelles au-dessus de toute force créée, et dans notre étude sur le *Spiritisme* (1900, p. 762, v), nous avons indiqué les moyens de discerner infailliblement les prestiges diaboliques. Il ne s'agit donc ici que de miracles proprement dits, ou de faits extraordinaires supérieurs à ce que peut l'homme par lui-même.

Nous avons déjà rapporté un certain nombre de ces faits dans les deux chapitres précédents. « Comment méconnaître, dit Esculape à Trismégiste, que les statues sont animées d'esprit, et qu'elles opèrent une foule de prodiges? Ne savent-elles point atteindre les hommes par des infirmités, puis aussi les guérir, et répandre dans leurs cœurs, suivant leurs mérites, la tristesse ou la joie? Aussi tous les peuples ont été persuadés que des guérisons s'obtenaient par des prières dans les temples, et que des expiations, des lustrations, des chants, des paroles magiques avaient le pouvoir de guérir. Sérapis, Esculape, Apollon, etc., comme le racontent beaucoup d'auteurs, ont fait une multitude de guérisons : et les nations païennes de nos jours ont encore la même croyance. Non seulement Pausanias rapporte, mais Pline même, qui ne veut voir partout que des lois naturelles, comme les matérialistes de nos jours, est forcé d'avouer que les prêtres des

idoles ont le pouvoir, en se servant de formules magiques de conjuration, de faire tomber la foudre ou de la détourner, de faire tomber des pluies abondantes, de faire cesser la peste, de guérir certaines maladies, etc. Et de nos jours, le P. Huc nous révèle que dans la Tartarie, le Thibet et la Mongolie, le grand lama récite une prière, qui est une espèce de consécration à Satan, puis s'ouvre le ventre dans toute sa longueur, et quand il est inondé de sang, il rend des oracles et répond à tout sur les choses les plus cachées et les événements à venir ; puis la foule écoulée, il passe la main sur la blessure de son ventre, et tout rentre dans son état primitif : pas la moindre trace de blessure, il lui reste seulement un grand abattement. (*Voyage en Tartarie et au Thibet.*)

Nous ne voulons discuter aucun fait en particulier, nous disons seulement qu'il est impossible que tous soient faux et que tous les auteurs se soient toujours trompés, d'autant plus que nous voyons de ces faits dans la Bible, ceux par exemple opérés par les mages d'Égypte à l'imitation de Moïse. Bien des savants autrefois les expliquaient en disant que les dieux se mettaient en rapport avec les hommes par des êtres intermédiaires, génies ou démons. Quelques autres, surtout aux deuxième, troisième et quatrième siècles de l'ère chrétienne, procédaient comme nos libres-penseurs d'aujourd'hui : quand les faits rapportés leur semblaient inexplicables, ils les rejetaient d'abord comme absurdes, faux et impossibles ; s'ils étaient trop bien prouvés pour qu'ils les pussent nier, ils disaient : « Si le fait est vrai, soyez sûrs qu'il est naturel, il y a dans la nature des forces inconnues que la science découvrira plus tard. » Eh bien ! la science d'aujourd'hui ne les a pas plus expliqués que la science d'autrefois, et il s'agit de faits presque journaliers, observés par une foule de personnes, de faits que les épicuriens, qui ne voulaient croire à rien de supranaturel, avaient intérêt à nier, et que cependant ils étaient obligés de croire, et que tous croyaient fermement, et que les historiens les plus graves ne racontent qu'à cause de cela.

Celse affirme comme certain que les dieux apparaissaient encore sans cesse dans les temples sous des formes humaines,

et par là-même qu'on ne pouvait pas nier les prodiges des temps passés. Origène, l'un des plus grands génies qui aient jamais paru au monde, dans son livre *Contre Celse*, loin de nier, confirme pleinement la vérité des guérisons merveilleuses opérées par les divinités païennes, c'est-à-dire, comme il l'explique, par les démons. Saint Augustin qui, au cinquième siècle, avait vu lui-même de ces prodiges qui se faisaient encore, pense absolument comme Origène, et tous les autres Pères sont du même avis. On nous permettra bien de n'être pas plus difficile qu'eux.

Depuis l'avènement de Notre-Seigneur, quoique les démons conservent toujours leur même puissance naturelle, il est certain, d'après toute la Tradition, qu'elle fut singulièrement limitée dans son exercice chez les nations chrétiennes, Dieu ne leur permettant plus d'en user autant qu'il le leur permettait auparavant, et cela en raison même du sacrifice de la messe offert partout, des sacrements et sacramentaux, et des prières de la sainte Vierge, des saints et des fidèles. Cependant, des faits très nombreux encore sont là pour prouver que Dieu, pour les raisons que nous avons données plus haut, permet encore assez souvent aux démons d'agir.

Il est impossible d'abord de nier que le premier des hérétiques, Simon le Magicien, n'ait fait par le démon bien des choses merveilleuses : il se faisait appeler à cause de cela *la grande vertu de Dieu*, et par ses enchantements il avait séduit un nombre considérable de personnes à Rome, où on lui avait fait élever une statue avec cette inscription : *A Simon, dieu saint*. L'empereur Néron, passionné pour la magie, l'aimait beaucoup et désirait surtout le voir voler dans les airs, et Simon lui promit publiquement que non seulement il s'élèverait dans les airs, mais qu'il pénétrerait dans les cieux et y occuperait le trône qui lui était réservé. Saint Pierre et saint Paul, qui se trouvaient à Rome, sentirent combien il était important de confondre l'imposteur, et ils demandèrent un jeûne et des prières à tous les chrétiens. Le jour venu, devant une multitude considérable, Simon fut, en effet, emporté bien haut dans les airs par le démon ; mais

saint Pierre et saint Paul se mirent alors à genoux en invoquant le nom de Jésus pour enchaîner la puissance du démon. Aussitôt celui-ci, obligé de lâcher son favori, le laissa retomber sur le pavé, aux pieds de Néron lui-même, et, selon Suétone, le balcon où était l'empereur fut teint de son sang. Ce fait est attesté non seulement par Suétone, mais par saint Justin, Dion Chrysostome, Arnobe, saint Cyrille de Jérusalem, saint Ambroise, saint Augustin, saint Isidore de Péluse, Théodoret et plusieurs autres docteurs de l'Église grecque et de l'Église latine, et fut cause que Néron furieux ralluma le feu de la persécution et fit jeter saint Pierre et saint Paul dans la prison Mamertine.

La mésaventure de Simon n'empêcha pas plusieurs gnostiques célèbres, et un peu plus tard plusieurs manichéens, de cultiver encore la magie et de faire par elle des choses merveilleuses aux yeux du peuple. Il reste encore un bref du pape Grégoire IX à quelques évêques d'Allemagne indiquant les différentes formes d'animaux sous lesquelles le démon paraissait dans les assemblées des Catharins, secte de manichéens.

Il est impossible aussi de nier les faits extraordinaires de puissance démoniaque renfermés dans les vies de saint Antoine, de saint Hilarion, de saint Pacôme, de saint Abraham, des deux saints Macaire et autres Pères du désert, de tels faits étant rapportés et consignés dans tous leurs détails par des hommes tels que saint Athanase, saint Jérôme, saint Éphrem, Denis le Petit, etc. Ainsi saint Antoine fut plusieurs fois tellement frappé et maltraité par les démons que la grandeur de ses souffrances l'empêchait de marcher et même de parler. Une fois même, le frère qui avait coutume de lui porter à manger le trouva étendu par terre comme mort et l'emporta chez lui; quelques instants après, il était complètement guéri par la vertu de Dieu. Bien des fois le lieu où il était se trouva rempli de bêtes féroces, de serpents, de lions, de taureaux, d'ours, de panthères, de scorpions, et tous ces animaux hurlaient ou mugissaient, faisant un bruit si épouvantable qu'on l'entendait de très loin, et ils voulaient se

jeter sur lui; le saint solitaire les arrêta par le signe de la croix, ce qui ne l'empêcha pas d'en souffrir horriblement, mais son courage ne ploya jamais sous l'effort de ces terribles tempêtes. Des faits de ce genre se retrouvent tout le long des siècles dans les vies de bien des saints et jusque dans celle du vénérable curé d'Ars <sup>1</sup>.

Au moyen âge, les faits extraordinaires de démonisme se retrouvent fréquemment; il serait trop long de les discuter ici, d'autant plus que l'autorité de ceux qui les rapportent, au moins d'un certain nombre, n'est pas indiscutable, et que beaucoup de ces faits appartiennent plutôt à la légende qu'à l'histoire.

Il serait beaucoup trop long aussi de discuter les faits diaboliques de l'histoire moderne: cependant nous ne pouvons nous empêcher de dire au moins quelques mots des prodiges des Cévennes et de ceux du cimetière de Saint-Médard. Les premiers se rapportent au protestantisme, les seconds au jansénisme. Tous les auteurs les citent comme authentiques et indubitables, mais très peu les discutent; presque tous se contentent d'attribuer les premiers au fanatisme des Camisards, aux suggestions du ministre Jurieu et à l'école d'inspiration de Du Serre, et les seconds au fanatisme des jansénistes et à un état maladif ou hystérique contagieux, et d'en rire. C'est bien vite dit ou bien vite fait, mais en réalité cela n'explique rien. On ne peut pas nier que les hérésies du protestantisme et du jansénisme ne soient, chacune dans son genre, de vrais chefs-d'œuvre du démon: aussi il serait bien étrange qu'on ne trouvât pas dans l'une comme dans l'autre des traces prodigieuses de son passage.

Assurément, parmi ces faits il en est qui pourraient s'expliquer humainement, mais il nous semble bien que tous ne le pourraient pas.

Comment, par exemple, dans l'insurrection des Cévennes, expliquer humainement qu'au mois de janvier 1686 des gens grossiers, des enfants et des idiots deviennent tout à coup des prédicateurs éloquents et se réunissent au même lieu à l'insu

1. Voir *Le Diable dans la vie des Saints*, par Paul Verdun. 2 vol. in-12, 6 fr. Paris, Beauchesne.

les uns des autres, entrent tous comme en extase et se sentent inspirés, puis tombent en convulsions, malgré les efforts que beaucoup d'entre eux font pour résister? Il y en a des centaines et même des milliers; des étoiles indiquent à ceux qui l'ignorent le lieu où se tient l'assemblée; d'étranges symphonies se font entendre dans les airs, des enfants qui ne savaient pas lire et étaient incapables de s'exprimer font soudain des discours pleins de feu, parmi ces enfants il y en a de cinq ans et même au-dessous, il y en a même qui sont encore sur les bras de leur mère ou de leur nourrice et qui parlent distinctement pour exhorter au repentir d'avoir fait des actes catholiques: des bergers imbéciles, des paysannes idiotes qui ne savent pas dire deux mots sont saisis par l'esprit et parlent merveilleusement, et on sent qu'un autre parle en eux : ils annoncent ce qui se passe, au moment où ils parlent, dans des contrées très éloignées, et les choses se trouvent parfaitement exactes: ils dévoilent avec la même exactitude des projets perfides que leurs auteurs cherchaient à cacher; des apparitions sous forme d'anges se font voir assez souvent devant des centaines de personnes, indiquent celles qui sont allées à la messe et ordonnent de les chasser. Un homme de trente ans, nommé Claris de Quissac, fait construire un grand bûcher qu'il allume lui-même, et, pendant que tous prient, il se met au milieu, les flammes l'enveloppent de tous côtés et s'élèvent au-dessus de sa tête; il n'en sort qu'après plus d'un quart d'heure, quand tout le bois est consumé et ni ses habits, ni ses cheveux n'avaient reçu le moindre dommage. — On dira que c'étaient des fanatiques préparés par Du Serre. mais ils ne pouvaient pas l'être tous, et il y avait bien des choses qui dépassaient toute la puissance de Du Serre et des autres hommes. Évidemment il ne peut pas s'agir ici de miracles divins, ce sont donc des miracles diaboliques. Qu'ils aient été préparés, qu'importe? S'il faut une préparation de sainteté pour que l'Esprit de Dieu s'empare d'un homme et le rende prophète et thaumaturge, il n'est pas étonnant que le diable aussi prépare ou fasse préparer ceux dont il veut se servir. Sans doute, dans ces temps-là, chez les protestants

des Cévennes et des environs, il y eut bien d'autres faits au moins singuliers mêlés avec ceux dont nous venons de parler et qui, s'ils étaient seuls, pourraient s'expliquer naturellement. Ceux-là, nous ne les attribuons pas directement aux démons; nous disons seulement que les hommes aidèrent les démons et que les démons aidèrent les hommes : tout s'explique très bien par là, et sans cela bien des choses ne peuvent s'expliquer.

Nous dirons à peu près la même chose au sujet des faits extraordinaires du cimetière de Saint-Médard, en 1727 et les années suivantes. Les jansénistes, pour rehausser et justifier parfaitement leur secte, avaient besoin de miracles. Or, le 1<sup>er</sup> mai 1727 mourut un diacre nommé Paris, et, ce qui le rendait vénérable dans la secte, c'est qu'il était resté deux ans sans communier, même à Pâques, et ce qui prouvait l'héroïsme de ses vertus, c'est qu'il résista opiniâtrement à l'Église catholique et aux bulles du Souverain Pontife. Les jansénistes le déclarèrent donc saint, et pour confirmer sa sainteté, ils voulurent lui faire faire des miracles, et comme il ne s'y prêtait pas, ils en fabriquèrent plusieurs de toutes pièces : ainsi il fut prouvé que plusieurs de ces miraculés au tombeau de Paris dans le cimetière de Saint-Médard étaient guéris de maux qu'ils n'avaient point. Alors le diable dut venir au secours de ceux qui servaient si bien sa cause, et il se passa beaucoup de choses que le fanatisme ou l'hystérie sont insuffisants à expliquer. M. de Montgeron, conseiller au Parlement de Paris, qui n'était ni janséniste ni même chrétien, mais simplement incrédule et impie, fut amené par la curiosité à voir ces miracles, puis à les étudier sous toutes leurs phases pour s'en rendre bien compte; il les trouva certains et irréfutables et en présenta au roi un *Mémoire* formant comme trois gros volumes in-4<sup>o</sup> où il rapporte les faits les plus extraordinaires et les mieux attestés : certificats de médecins très sérieux, actes authentiques, dépositions de témoins, attestations d'incrédules. etc., rien n'y manque.

Citons quelques faits au hasard. — Un jeune seigneur espagnol a perdu les deux yeux, le nerf optique est desséché : l'oculiste du roi déclare le mal absolument incurable. Le

2 juillet 1731 il invoque le diacre Pâris, et il voit des deux yeux, et le nerf optique est rétabli. — Le 19 juin 1731, une vieille fille hydropique depuis plusieurs années, et de plus paralysée, percluse, estropiée par une ankylose qui avait soudé tous les os des doigts de la main gauche, et couverte de plaies qu'on ne pouvait voir sans horreur, se fait transporter sur le tombeau de Pâris et elle est subitement et complètement guérie. Trois médecins qui avaient déclaré son état incurable accourent et attestent la guérison entière et surnaturelle. — Une autre paralytique plus âgée encore, privée de la parole, et ayant les membres froids comme ceux d'un cadavre, reprend en quelques instants sur le même tombeau, le 13 juin 1731, l'usage de sa langue et de tous ses membres avec l'agilité de la jeunesse. — Un jeune homme a les deux yeux perdus, l'œil droit a été crevé par un instrument de fer : il se rétablit le 22 avril 1733 ; la cornée de l'œil gauche, devenue opaque à la suite d'une petite vérole, redevient transparente le 14 mai, et les cicatrices disparaissent. — Une demoiselle a été réduite à l'état le plus affreux depuis plus de douze ans par un cancer au sein, le mamelon a été séparé du sein, l'organe détruit, l'affection cancéreuse répandue dans le sang, la moitié du corps est complètement insensible. On lui applique pendant quelques jour de la terre prise au tombeau : elle est totalement guérie, et le mamelon même est refait ; les médecins, frappés d'admiration, déclarent ce fait sans exemple, etc., etc.

(A suivre.)



## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

*(Suite et fin.)*

Le P. Spé publia en 1632 un livre sur les procès des sorciers, livre où il combat les préjugés de son siècle et les fautes qui se commettaient dans les procédures contre les sorciers et les sorcières. Ce religieux érudit montre que le peuple, toujours extrême, s'imagine voir des sortilèges où souvent il n'y en a pas même l'apparence; mais il ne disconvient pas que la magie ne soit possible et même réelle.

Il est à remarquer que le P. Spé vivait dans un temps où l'on n'osait pas écrire contre la magie : et nous écrivons, nous, dans le temps où, sans s'exposer à la risée des beaux esprits, on ne peut en défendre l'existence. Telles sont les révolutions qui, avec beaucoup d'autres, forment l'histoire de l'intelligence humaine et qui doivent inspirer à tout esprit juste une défiance prudente des opinions en vogue et de mode.

Notons en passant que Leibniz fait le plus grand éloge du P. Spé.

Un autre religieux, le Jésuite hollandais Delrio, vivant au seizième siècle, publia un livre qui fit beaucoup de bruit, les *Disquisitiones magiques*. Cet ouvrage écrit en latin parut à Louvain en 1599; il a été réimprimé plusieurs fois. L'auteur y cite une foule d'écrivains et une multitude de faits, dont un bon nombre assez circonstanciés et appuyés pour donner de l'embarras aux philosophes les plus retors et aux sceptiques les plus avisés.

Delrio fit cet ouvrage pour réfuter les auteurs qui préten-

dent que le Nouveau Testament a mis fin à l'art magique. Il leur oppose les Pères de l'Église, particulièrement saint Augustin, saint Grégoire de Naziance, saint Léon, les Conciles, le droit canon, la pratique des exorcismes aussi ancienne que l'Église, l'accord unanime des théologiens, le consentement de tous les peuples et l'expérience de tous les siècles. Enfin, il établit qu'il faut prendre dans cette affaire un milieu entre ceux qui croient tout et ceux qui ne croient rien.

Une chose remarquable, c'est que dans un grand nombre d'ouvrages très modernes on parle de magie, et non pour en rire comme il fut longtemps de mode, mais pour en rapporter des choses étonnantes, sur lesquelles on s'abstient le plus souvent de se prononcer, tout en les présentant comme incontestablement vraies.

Dans notre siècle, où les philosophes eux-mêmes qui se gaussent le plus volontiers de ces sortes d'histoires, courent volontiers, et parfois avec une imprudente curiosité, après tout ce qui peut les reproduire.

Le comte de Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, parle en plusieurs endroits du goût des philosophes, des princes et autres grands personnages pour la magie. Il cite un cafetier de Leipzig, Schropfer, qui sut tellement fasciner le duc Charles de Courlande et nombre de gens considérables de Dresde et de Leipzig, qu'il arriva ainsi à jouer un grand rôle. Le genre particulier de Schropfer était surtout l'évocation des mânes. Il commandait aux esprits; il faisait apparaître à son gré les morts et les puissances invisibles. Ce misérable finit par se casser la tête d'un coup de pistolet.

A Schropfer succéda Saint-Germain. Cagliostro offrit des scènes du même genre.

« Qui eût cru, dit un auteur, qu'au siècle où l'existence de Dieu était un problème, où presque tous les hommes doutaient de celle de leur âme et ne répondaient que par un sourire moqueur à tout ce qui supposait celle des anges et des démons: qui eût cru qu'un tel siècle, au lieu de finir par une entière incrédulité, arriverait au contraire à finir avec autant

d'avidité après le surnaturel de toute espèce, qu'il avait eue longtemps après les livres détruisant jusqu'à la possibilité de ce surnaturel? »

Les lois civiles des empereurs, tant païens que chrétiens; celles des rois de France; les médecins, les historiens sacrés et profanes, concourent à soutenir la réalité de la magie. On remarque dans toute sorte d'écrivains une infinité d'histoires de magie, de sortilèges, de maléfices. Les Parlements de France (voir notamment les remontrances faites au roi, en 1670, par le Parlement de Rouen: voir aussi divers arrêts sur le crime de magie et sortilège rapportés par Bodin qui écrivait en 1680), les tribunaux de justice parmi les autres nations ont reconnu les magiciens, les pernicious effets de leur art, et on condamné leurs personnes aux peines les plus rigoureuses.

Serait-il possible que les auteurs sacrés, les lois divines et humaines, les plus grands hommes de l'antiquité, que les juriconsultes, les historiens les plus éclairés, les évêques dans les conciles, l'Église dans ses décisions, dans ses pratiques et dans ses prières, eussent conspiré à nous tromper et à condamner la magie, les sortilèges et les crimes de même nature à la mort et aux plus rigoureux supplices, si tout cela n'était qu'illusion et l'effet d'une imagination gâtée et prévenue?

« Il y a, est-il dit dans les *Mémoires de la Marquise de Créquy*, tome III, page 225, il y a dans les dispositions naturelles de l'homme qui ne veut rien croire, ainsi que dans les dispositions naturelles de l'homme de foi, une force d'obligation qui l'entraîne invinciblement à croire quelque chose, j'entends quelque chose d'occulte et de mystérieux. Les hommes ont tellement la conscience de leur infirmité d'origine et de l'existence d'un mauvais principe; ils ont tellement besoin de croire à l'existence d'un bon principe, ainsi qu'à l'action de quelque puissance formidable ou secourable pour eux, que l'impiété systématique de Voltaire n'avait abouti qu'à transporter ce principe naturel de la foi sur d'autres objets de croyance.

« Et vous allez voir que le plus beau temps de l'incrédulité philosophique est devenue l'époque de la crédulité la plus

aveugle pour les évocations, les apparitions, les divinations et autres jongleries des plus effrontés charlatans. On refusait hommage au Créateur, et l'on vouait à la lune un culte d'amour! On ne voulait plus croire à la divinité du Verbe, mais on croyait à la toute-puissance de Cagliostro sur les esprits de l'air! On osait démentir la révélation divine ainsi qu'elle est déposée dans nos livres saints, et l'on adoptait toutes les recettes et les formules qui sont contenues dans un certain bouquin jauni, où vous trouverez notamment que pour obtenir « du basilic, de la lavande et du thym de qualité suprême, il faut les semer avec force outrages et malédictions!... »

### Pressentiments

L'âme a-t-elle des pressentiments? Faut-il croire aux pressentiments? N'est-ce là toujours qu'une crédule fantaisie de l'imagination malade, ou bien est-il vrai qu'à l'approche de quelque crise imminente, de quelque circonstance solennelle dans notre vie, une voix intime vibre en nous, sombre et prophétique? Y a-t-il enfin dans le monde moral et providentiel, comme dans le monde physique, de pâles éclairs qui précèdent l'orage?

L'historien n'a pas dédaigné d'enregistrer comme des faits authentiques dans ses graves annales les involontaires tristesses, les terreurs instinctives qui vinrent la veille de la catastrophe assaillir d'illustres infortunes.

Au moment de quitter la France, Marie Stuart, rapportent les chroniques du temps, éprouva en mettant le pied sur le vaisseau qui devait la transporter en Écosse un effroi douloureux dont elle ne fut point maîtresse. Lorsqu'on mit à la voile, elle tourna en pleurant les bras vers le rivage de France comme pour y réclamer du secours, et elle parut dès lors moins une reine qui rentre dans ses États qu'une victime qui marche au supplice.

Un exemple non moins frappant, c'est celui d'Henri IV, d'Henri IV prêt à tomber dans la maturité de l'âge sous le couteau de Ravallac. Tout le royaume était en joie, la reine

venait d'être couronnée, Paris faisait de grands apprêts pour l'entrée solennelle de sa souveraine. Le bon Henri, occupé des fêtes qui devaient avoir lieu à la cour en cette occasion, en dirigeait lui-même toute l'ordonnance avec un soin minutieux.

« Le roi cependant, dit Mézeray, *accablé d'un cruel chagrin et d'une mélancolie* dont il ne pouvait deviner la cause, sentait en lui-même des signes du malheur qui le menaçait. On eût dit qu'il avait déjà le poignard dans le sein ; on l'entendit souvent pousser des soupirs et des paroles de mauvais présage. »

Et le vieil historien ajoute avec son bon sens ordinaire : « Il semble que tous les avis que le ciel lui donnait n'étaient pas tant pour le sauver du péril que pour apprendre aux hommes qu'il existe une souveraine puissance qui dispose de l'avenir puisqu'elle le connaît. »

Nul n'ignore les pressentiments si vifs, si touchants, si extraordinaires de la plus belle et de la plus malheureuse de toutes les reines, les pressentiments de Marie-Antoinette d'Autriche.

Chose étrange et inexplicable ! Cette jeune archiduchesse impériale, parée de mille grâces, faite pour plaire et pour être adorée n'importe où le ciel l'eût fait régner, amie passionnée des arts et des plaisirs dont notre pays semble plus que tout autre la patrie adoptive, allait passer d'une cour triste et monotone à une cour brillante et animée ; fiancée à l'héritier présomptif de la couronne de France, Versailles avec toutes ses pompes, Paris avec tous ses prestiges devaient lui apparaître de loin comme une sorte de féerie enchantée ; et, ce qui est plus séduisant encore pour un cœur de femme, elle se savait impatientement attendue par un peuple aimant et enthousiaste jusqu'au délire. Comment ne pas croire que la future dauphine bondissait de joie et d'orgueil en songeant à la haute et radieuse destinée qui s'ouvrait en apparence devant elle.

Hélas ! c'est pourtant le contraire qui était vrai. Dès que son mariage eut été arrêté entre les deux cours, une tristesse indéfinissable s'empara d'elle et ne la quitta plus.

Elle passait les nuits entières à pleurer; il semblait que cette belle couronne des lis suspendue au-dessus de sa tête fût déjà pour elle la couronne du martyr.

A mesure que l'époque où elle devait quitter Vienne s'approchait, de jour en jour son anxiété devenait plus vive et son effroi plus impérieux.

Le moment fatal arrivé, lorsque enfin il fallut partir et qu'elle se jeta tout en larmes aux pieds de ses augustes parents, ce ne fut pas leur bénédiction qu'elle implora, les mains jointes et d'un accent désespéré : ce fut la grâce de n'être pas reine de France. Vaines prières qui ne conjurèrent point l'avenir et ne purent, hélas! détourner loin d'elle l'affreux calice d'amertume.

Voilà des exemples solennels, irrécusables, et qui se présentent à nous dans l'histoire avec une majesté pleine de tristesse.

Il en est d'autres plus vulgaires et dont l'autorité moins bien établie n'en est pas moins touchante. Qui de nous n'a pas quelquefois entendu raconter l'histoire d'un vieux militaire échappé déjà à plus de cent combats, et qui, la veille d'une bataille, dont il ne devait pas revenir, assailli tout à coup et comme malgré lui d'un trop sûr pressentiment de mort, avait écrit à sa jeune femme ou à sa vieille mère avec l'attendrissement déchirant d'un dernier adieu?

Ceci nous rappelle que M<sup>lle</sup> Arillon, dans ses *Mémoires* sur l'impératrice Joséphine, rapporte que le duc de Montebello, avant de patir pour la campagne de 1809 où il périt si glorieusement, eut à se séparer de sa famille une peine extrême et qu'il n'avait jamais jusqu'alors éprouvée à ce point. Sa figure prit une expression sombre et soucieuse, qui était tout l'opposé de son caractère habituel.

Se faisant à lui-même mille prétextes pour prolonger son séjour à Paris, il ne rejoignit l'armée qu'au dernier moment et lorsqu'il lui devint impossible de différer plus longtemps : et il emporta la pensée trop véritable qu'il venait d'embrasser tous les siens pour la dernière fois.

La croyance aux pressentiments est de racine chrétienne. Elle découle naturellement de notre foi à une secrète et

secourable influence de Dieu sur les intimes dispositions de l'âme. Et qui osera dire jusqu'où s'étendent et à quel point s'arrêtent les rapports occultes de la terre et du ciel?

Qui sait, par exemple, si à l'approche d'un malheur qui menace quelqu'un de ces personnages d'exception, privilégiés de la terre et du ciel, le génie tutélaire qui veille fraternellement à ses côtés ne lui communiquait pas quelque chose de son tressaillement involontaire?

Pourquoi ne serait-ce pas un bienfait de la Providence qui, pour empêcher que le mal ne fonde pas trop à l'improviste sur ces grands infortunés, les trouble d'avance et les prépare à l'adversité? Tout nous semble croyable, oui, tout excepté l'isolement de cette pauvre créature qu'on appelle l'homme et l'abandon de Dieu, son créateur.

Eh bien, ces pressentiments secrets, ces soudaines pensées d'avenir, qui semblent être bien moins des pensées humaines que des révélations d'en-haut, ce flambeau passager qui vient tout à coup éclairer d'une lueur blafarde et sinistre la sombre et pénible route où marchent les grands du monde, ces lugubres avertissements qui viennent parfois les épouvanter, le plus souvent, — hélas! — sans les détourner de leurs vains projets, ce mors et cet éperon invisibles qui tour à tour les poussent et les arrêtent, pourquoi donc ne serait-ce pas quelques-unes des mille et mille formes de la grâce qui descend sur nous à toute heure du jour et de la nuit comme une manne céleste?

Il est des époques critiques où ce n'est plus seulement l'homme isolé, mais une nation tout entière qu'un noir pressentiment travaille. La vague appréhension d'un avenir inconnu tourmente et agite les masses comme les flots d'une mer orageuse.

C'est alors qu'à Rome le feu de Vesta s'éteint: qu'à Sion, sur la montagne, une voix lamentable est entendue qui crie: « Malheur, malheur à toi, Jérusalem »: qu'en France, sur l'autel des fiançailles d'un jeune couple royal, l'avenir se dresse comme un fantôme derrière un voile ensanglanté: qu'aujourd'hui même à Constantinople la voie lugubre des muezzins

semble prophétiser aux musulmans la ruine prochaine de l'empire.

A ces moments solennels de la vie des nations, le pressentiment a quelque chose d'épique et de grandiose, et l'on dirait qu'il est comme un écho menaçant de la colère de Dieu.

On cite de nombreux exemples de diverses personnes qui ont été averties par pressentiment de la mort de leurs amis ou de leurs proches, qui se trouvaient séparés d'eux par de grandes distances.

La reine Marguerite raconte dans ses *Mémoires* que Catherine de Médicis, sa mère, étant dangereusement malade à Metz, et ayant autour de son lit le roi (Charles IX), Monsieur et Mademoiselle de Lorraine, et force dames et princesses, elle s'écria comme si elle eût vu donner la bataille de Jarnac :

— Voyez comme ils fuient! Mon fils a la victoire. Voyez-vous dans cette haie le prince de Condé mort?

Tous ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait. Mais la nuit d'après, M. de Losse apporta des nouvelles de la bataille à Catherine.

— Je le savais bien, dit-elle; ne l'avais-je pas vu d'avant-hier?

Ma grand'tante maternelle, M<sup>me</sup> de Morlhon, qui, avant la Révolution, avait été prieure de la Chartreuse de Prémol, en Dauphiné, nous racontait qu'une de ses sœurs avait eu plusieurs fois d'étonnants pressentiments.

Une fois, se trouvant à Luc où résidait sa famille, elle s'éveilla au milieu de la nuit en s'écriant qu'elle voyait leur maison de Rodez toute en flammes.

Au point du jour arriva un exprès pour donner la triste nouvelle que la maison de M. de Morlhon, située dans la rue des Hebdomadiers (cette maison en 1850 est possédée par M. Vayssettes) avait été détruite pendant la nuit par un incendie, dû à l'imprudencé d'un domestique.

Dans une autre circonstance, la même jeune personne étant pensionnaire dans un couvent d'Aurillac, fut prise d'une vive émotion et sans sujet apparent se mit à fondre en larmes. On lui en demanda le motif. Elle répondit qu'elle



venait de voir son frère expirer à Paris. Et en effet, on sut peu de jours après que son frère aîné qui terminait à Paris ses études, était mort d'une violente et très courte maladie, le jour même et au moment où sa jeune sœur avait eu son funeste pressentiment.

Cette seconde vue était donnée à la famille de Morlhon. On raconte plusieurs choses surprenantes en ce genre de feu M<sup>me</sup> de la Raffinie, de la Planque, qui était issue de la même famille.

### Prédications

Tous les peuples ont cru aux prophéties. S'il fallait nous arrêter à prouver (ce que savent tous ceux qui ont quelques notions d'histoire) qu'une main divine a quelquefois soulevé le voile de l'avenir, même en faveur des sociétés païennes, nous pourrions rappeler cette prédiction dont on n'a jamais pu retrouver l'origine, et qui annonçait aux Romains que leur ville serait la ville éternelle et la capitale du plus grand empire qui ait jamais existé : prédiction à laquelle ils croyaient fermement, selon Tite-Live, lors même que leur ville n'était qu'un amas de chétives cabanes, ne cessant jamais d'y croire au milieu des vicissitudes si extraordinaires de leur fortune, et puisant principalement dans la confiance qu'elle leur inspirait le courage et la constance qui les rendirent plus tard les maîtres de tout l'univers connu.

Oui, de tout temps, l'esprit prophétique s'est agité dans le monde, ce qui fait dire à Machiavel « qu'il ne sait à quoi l'attribuer, mais que toute l'histoire ancienne et moderne atteste que jamais il n'est arrivé aucun changement dans une ville ou dans un État, qu'il n'ait été annoncé soit par des devins, des révélations, des prodiges, soit par des visions célestes ». (Machiavel, *Discours sur Tite-Live.*)

Au moment qui a précédé la naissance du Sauveur du monde, la terre entière semblait, tout autant que le peuple juif, l'appeler de ses vœux. C'était comme un cri général du genre humain qui avait retenti jusque dans les vers des poètes profanes. Il serait fort à désirer que la cause de cette propension

des esprits fût discutée par des hommes instruits dans les choses naturelles et métaphysiques.

Il peut se faire que notre atmosphère étant, comme l'ont cru certains philosophes (Pythagore, Platon, Plutarque, saint Paul), habitée par une foule d'esprits qui prévoient les choses futures, ces intelligences qui ont pitié des hommes les avertissent par ces sortes de signes de se tenir sur leurs gardes.

Quoi qu'il en soit, le fait est certain, et toujours après ces annonces on voit arriver des choses nouvelles et extraordinaires.

D'anciens livres chinois annoncent que le Tien ne frappe jamais de grands coups sur une nation entière sans l'inviter à la pénitence par quelques signes sensibles. On lit dans le *Chou-King* :

« Quand une famille s'approche du trône par ses vertus et qu'une autre est prête à en descendre en punition de ses crimes, l'homme parfait en est instruit par des signes avant-coureurs. »

Cette opinion est générale parmi les lettrés.

L'arrivée des Espagnols dans le Nouveau Monde causa aux Mexicains moins de surprise que de terreur. La croyance presque universelle régnait chez eux qu'une grande calamité les menaçait et leur serait apportée par une race de conquérants redoutables, venant des régions de l'Est pour dévaster leur contrée. Dans un discours aux grands de ses États, Montezuma leur rappela les traditions et les prophéties qui depuis longtemps annonçaient l'arrivée d'un peuple qui devait prendre possession du pouvoir suprême. (De Solis, *Histoire de la conquête des Indes*; Roberston, *Histoire de l'Amérique*.)

Cicéron examinant la question de savoir pourquoi nous sommes instruits de plusieurs événements futurs, en rapporte trois raisons d'après le philosophe grec, Posidonius :

1<sup>o</sup> L'esprit humain prévoit plusieurs choses sans aucun

secours extérieur, en vertu de sa parenté avec la nature divine :

2° L'air est plein d'esprits immortels qui connaissent ces choses et les font connaître ;

3° Les dieux enfin les révèlent immédiatement. On retrouve ici la pure doctrine de Pythagore et de saint Paul.

On peut encore lire le comte de Maistre dans son onzième entretien, page 316, *Soirées de Saint-Pétersbourg* :

« Si vous me demandez, dit cet auteur célèbre, ce que c'est que cet esprit prophétique que je vous nommais tout à l'heure, je vous répondrai qu'il n'y eut jamais dans le monde de grands événements qui n'aient été prédits de quelque manière. Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition : mais si vous y réfléchissez vous-même, vous trouverez que l'assertion de cet écrivain est justifiée par toute l'histoire.

« Vous en avez un dernier exemple dans la Révolution française prédite de tous les côtés de la manière la plus incontestable. Quoique les hommes méconnaissent le plus ordinairement ces avertissements célestes, il entre dans les plans de la Providence divine de les donner à la terre pour fournir à l'homme de bonne volonté les moyens d'entrer dans ses vues adorables. »

Les malheurs en effet qui ont désolé notre patrie furent, tant en France qu'à l'étranger, décrits avec des circonstances hors de toute probabilité humaine plus de trente ans avant qu'ils éclatassent. En Allemagne, le vertueux Albert de Haller les avait annoncés. (*Gazette de Göttingen*, 1759.)

Treize ans avant la Révolution, au milieu de Paris, un prêtre, le P. Beauregard, prêchant à la cathédrale, saisi soudain d'un esprit prophétique, quitta le style de la chaire, et avec des accents lyriques résuma l'histoire de la catastrophe à venir :

« Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je ? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes en votre honneur succèdent les chants

lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme impudique, Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs ! »

L'agitation fut extrême dans l'auditoire. Au dehors, ces prophétiques paroles furent taxées de démence ; même des ecclésiastiques blâmèrent cet excès imprudent de zèle. Le public en carrosse, le peuple des beaux esprits et des esprits forts s'ameuta. Tous crièrent au ministre du Seigneur, comme autrefois les misérables enfants de Béthel à Élisée : « Allez, chauve ! »

Le temps de la justice divine arrivé, traînés à l'échafaud, pendant qu'on les liait à la fatale planche, ils purent jeter un dernier regard sur cette église qui avait retenti du dernier avertissement du prêtre.

On raconte qu'après le veuvage de M<sup>lle</sup> d'Aubigné, depuis M<sup>me</sup> de Maintenon, qui avait d'abord épousé le poète Scarron, un maçon nommé Barbé lui annonça sa future grandeur.

« Après bien des peines, lui dit-il d'un ton prophétique, un grand roi vous aimera ; vous régnerez. Mais quoique au comble de la faveur, vous n'aurez jamais un grand bien. »

Il ajouta des détails singuliers, qui bien qu'elle n'y crût point, parurent lui causer un peu d'émotion.

Ses amis s'en amusèrent, et le devin leur répondit comme un homme assuré de sa prédiction : « Vous feriez mieux de baiser sa robe que de plaisanter. »

Ce fait, quoique merveilleux, est attesté de manière à ce qu'on n'en puisse douter. L'oracle étant accompli, M<sup>me</sup> de Maintenon fit chercher Barbé, mais il était mort. Le bien qu'elle voulut lui faire rejaillit sur ses enfants.

M<sup>lle</sup> d'Aumale, aussi distinguée par ses rares qualités que par sa naissance, et qui jouissait à juste titre de l'intimité de M<sup>me</sup> de Maintenon, rapporte qu'en lui lisant un jour la vie du chevalier Bayard, où on lui prédit qu'il

monterait au plus haut degré de considération, elle entendit M<sup>me</sup> de Maintenon s'écrier : « Voilà mon histoire, et c'est Barbé qui l'avait pronostiquée. »

A propos d'une prédiction qui fut faite au général Bonaparte, on lit dans les *Mémoires de Joséphine*, tome II :

« Une Égyptienne, née et vieillie dans ces affreux déserts, sur ce vaste océan de sables arides et d'antiques monuments, dévoila l'avenir à Bonaparte et lui marqua le cours et le terme de ses prospérités.

« — Tu auras deux femmes, lui dit-elle; tu en répudieras une à *grand tort*; ce sera la première. La seconde ne lui sera pas inférieure par ses grandes qualités. Elle te donnera un fils. Peu après, commenceront pour toi de sourdes intrigues. Tu cesseras bientôt d'être heureux et puissant. Tu seras renversé dans toutes tes espérances... Tu seras chassé par la force et relégué sur une terre volcanisée, entourée de mers et d'écueils... Garde-toi, mon fils, ajouta-t-elle encore, garde-toi de compter sur la fidélité de tes proches; ton propre sang doit s'élever contre ta domination. »

« Cette femme se servait pour ses opérations cabalistiques de coquillages divers. Elle en formait une pyramide, et selon la variété de leurs nuances ou la manière dont elle les plaçait, elle en tirait des augures plus ou moins favorables.

« Bonaparte, à ce que l'on assure, fut d'autant plus frappé de son raisonnement suivi, qu'elle ignorait absolument qu'elle parlait au général en chef. Il lui fit donner 27 *sequins*; c'était tout ce que, Abd... qui devint colonel des Mamelucks avait sur lui. De retour en France, il oublia bientôt l'Égyptienne et ses prédictions.

« Lors de son retour à l'île d'Elbe, il se rappela les coquillages et leur étrange signification; il en parla au colonel Abd...

« — Je n'ai jamais voulu rien croire, disait à cette dernière époque Napoléon, mais je conviens ici de bonne foi qu'il est des choses au-dessus de la portée des hommes: malgré toute leur perspicacité, ils ne pourront jamais les approfondir: témoin, cette singulière prophétie trouvée chez les Bénédictins de..., soustraite pendant la Révolution, et que j'ai entre

les mains. Qui désigne-t-elle? Est-ce moi qui en suis l'objet? Il paraît que « l'ancienne dynastie » doit remonter sur le trône. Joséphine en eut toujours la pensée. » .

« En vérité, nous devrions nous en rapporter pour tout à celui qui régit l'univers, et faire notre profit des étincelles de lumière réparties parfois sur quelques êtres privilégiés pour nous éclairer sur la route véritable qu'il faut suivre, et nous prévenir des écueils que nous pourrions y rencontrer. »

En fait de prédiction digne de remarque et parfaitement authentique, nous citerons celle de Jean Cazotte, homme de lettres, qui fut condamné à mort pour avoir cherché à faciliter à Louis XVI des moyens d'évasion, et fut guillotiné à Paris, en septembre 1792, âgé de soixante-quatorze ans.

La prédiction de Cazotte est rapportée par de La Harpe, l'académicien bien connu, ami et disciple de Voltaire. La Harpe avait professé dans ses écrits et ses leçons les dogmes destructeurs de 1793, ce qui ne l'empêcha pas d'être incarcéré sous la Terreur. D'un instant à l'autre il allait partir pour l'échafaud, lorsque le 9 thermidor lui rendit la liberté.

Après ces épreuves, La Harpe changea de sentiments, et renonçant aux principes impies qu'il tenait de Voltaire, il devint le courageux défenseur de cette religion qu'il avait tant outragée.

Voici donc en quels termes La Harpe rapporte la prédiction de Jean Cazotte :

« Il me semble que c'était hier, et c'était cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit. La compagnie était nombreuse et de tout état; gens de cour, gens de robes, gens de lettres, académiciens, etc., on avait fait grande chère comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton.

« On était alors venu dans le monde au point où tout est permis pour faire rire. Chamfort nous avait lu de ses contes impies et libertins et les grandes dames avaient écouté, sans avoir même recours à l'éventail. De là, un déluge de plaisan-

teries sur la religion; l'un citait une tirade de la *Pucelle*, l'autre rappelait les vers philosophiques de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre  
Serrez le cou du dernier roi.

« Et d'applaudir.

« Un troisième se lève, et tenant son verre plein :

« — Oui, messieurs, s'écria-t-il, je suis aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu que je suis sûr qu'Homère est un sot. »

« Et en effet il était sûr de l'un comme de l'autre. On avait parlé d'Homère et de Dieu et il y avait des convives qui avaient dit du bien de l'un et de l'autre. »

« La conversation peu à peu devient plus sérieuse; on se répand en admiration sur la révolution qu'avait faite Voltaire, et l'on convient que c'est là le premier titre de sa gloire. « Il a donné le ton à son siècle et s'est fait lire dans « l'antichambre comme dans le salon. »

« Un des convives nous raconta, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avait dit, tout en le poudrant :

« — Voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre. »

« On conclut que la *Révolution* ne tardera pas à se consumer, qu'il faut absolument que « la superstition et le « fanatisme fassent place à la philosophie ».

« Et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque et quels seront ceux de la société qui verront *le règne de la raison*. Les plus vieux se plaignaient de ne pouvoir s'en flatter; les jeunes se réjouissaient d'en avoir une espérance très vraisemblable. Et l'on félicitait surtout l'Académie d'avoir préparé *le grand œuvre*, et d'avoir été le chef-lieu, le centre, le mobile de la liberté de penser.

« Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme. C'était Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des rêveries des illuminés.

« Il prend la parole, et du ton le plus sérieux :

« — Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez tous cette *grande et sublime Révolution* que vous désirez tant.

Vous savez que je suis un peu prophète; je vous le répète, vous la verrez. »

« On lui répond par le refrain connu : *faut pas être grand sorcier pour ça.*

« — Soit, mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera de cette *révolution*, ce qui en arrivera pour vous tous, tant que vous êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue? »

« — Ah! voyons, dit Condorcet, avec son air et son rire sournois et niais, un *philosophe* n'est pas fâché de rencontrer un prophète.

« — Vous, Monsieur de Condorcet, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot: vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau, du poison que le *bonheur* de ce temps-là vous forcera de porter toujours sur vous. »

« Grand étonnement d'abord; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle.

« — Monsieur Cazotte, le conte que vous nous faites ici n'est pas si plaisant que votre *Diabte amoureux* (roman de Cazotte, N. D. L. R.). Mais que diable vous a mis dans la tête ce *cachot*, ce *poison*, et ces *bourreaux*? Qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec la *philosophie* et le *règne de la raison*? »

« — C'est précisément ce que je vous dis, fait Cazotte: c'est au nom de la *philosophie*, de l'*humanité* de la *liberté*; c'est sous le *règne de la raison* qu'il vous arrivera de finir ainsi, et ce sera bien le *règne de la raison*, car alors elle aura des *temples*, et même il n'y aura plus dans toute la France, en ce temps-là, que des *temples de la raison*.

« — Par ma foi, dit Chamfort avec le sourire du sarcasme, vous ne serez pas un des prêtres de ce temps-là.

« — Je l'espère: mais vous, Monsieur Chamfort, qui en serez un et très digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. »



« On se regarde, et on rit encore.

« — Vous, Monsieur Vicq-d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même, mais vous vous les ferez ouvrir six fois dans un jour, au milieu d'un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait, et vous mourrez dans la nuit. Vous, Monsieur de Nicolai, vous mourrez sur l'échafaud : vous, Monsieur Bailly, sur l'échafaud : vous, Monsieur de Malesherbes, sur l'échafaud...

« — Ah ! Dieu soit béni, dit Roucher, il paraît que monsieur n'en veut qu'à l'Académie : il vient d'en faire une terrible exécution ; et moi grâce au ciel !...

« — Vous, vous mourrez aussi sur l'échafaud.

« — Oh ! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts : il a juré de tout exterminer !

« — Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré.

« — Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares ?

« — Point du tout, je vous l'ai dit ; vous serez alors gouvernés par la seule *philosophie*, par la seule *raison*. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des *philosophes*, auront à tout moment dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront tout comme vous les vers de Diderot et de la *Pucelle*. »

« On se disait à l'oreille : « Vous voyez bien qu'il est « fou ! » •

« L'un des convives reprit :

« — Est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante : vous savez bien qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries.

« — Oui, répondit Chamfort, mais son merveilleux n'est pas gai. Et quand tout cela arrivera-t-il ?

« — Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis ne soit accompli.

« — Voilà bien des miracles (cette fois, c'était moi qui parlais), et vous ne m'y mettez pour rien.

« — Vous y serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire ; vous serez alors chrétien. »

« Grandes exclamations.

« — Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré: si nous ne devons périr que le jour où La Harpe sera chrétien, nous sommes immortels.

« — Pour ça, dit alors M<sup>me</sup> la duchesse de Grammont, nous sommes bien heureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les *révolutions*. Quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu; mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous, et notre sexe...

« — Votre sexe, Mesdames, ne vous en défendra pas cette fois, et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées tout comme les hommes, sans aucune différence quelconque.

« — Mais, qu'est-ce que vous dites donc là, Monsieur Cazotte, c'est la fin du monde que vous prêchez!

« — Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que vous, Madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec vous dans la charrette: et les mains liées derrière le dos.

« — Ah! j'espère que dans ce cas-là j'aurai du moins un carrosse drapé de noir.

« — Non, Madame: de plus grandes dames que vous iront comme vous en charrette, et les mains liées comme vous.

« — De plus grandes dames? Quoi! les princesses du sang?

« — De plus grandes dames encore... »

« Ici, mouvement très sensible de stupeur dans toute la compagnie: la figure du maître se rembrunit. On commençait à trouver que la plaisanterie était forte. M<sup>me</sup> de Grammont pour dissiper le nuage n'insista pas sur cette dernière réponse et se contenta de dire du ton le plus léger :

« — Vous verrez qu'il ne me laissera pas seulement un confesseur!

« — Non, Madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne: le dernier supplicié qui en aura un, par grâce, sera... »

« Il s'arrêta un moment.

« — Eh bien! quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative?

« — C'est la seule qui lui restera; et ce sera le roi de France. »

« Le maître de la maison se leva brusquement et tout le monde avec lui. Il alla vers M. Cazotte et lui dit avec un ton pénétré :

« — Mon cher Monsieur Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre; vous la poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société où vous êtes et vous-même. »

« Cazotte ne répondit rien et se disposait à se retirer, quand M<sup>me</sup> de Grammont, qui voulait toujours éviter le sérieux et ramener la gaieté, s'avança vers lui :

« — Monsieur le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne nous dites rien de la vôtre. »

« Il fut quelque temps en silence et les yeux baissés.

« — Madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem dans Josèphe?

« — Oh, sans doute, qu'est-ce qui n'a pas lu ça? Mais faites comme si je ne l'avais pas lu.

« — Eh bien! Madame, pendant ce siège, un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeants et des assiégés, criant d'une voix sinistre et tonnante : *Malheur à Jérusalem!* et le septième jour il cria : *Malheur à Jérusalem, malheur à moi-même!* et dans le moment une pierre énorme lancée par les machines ennemies l'atteignit et le mit en pièces. »

« Après cette réponse, Cazotte fit sa révérence et sortit. »

Le récit de La Harpe s'arrête ici: mais nous pouvons rappeler en deux mots quel fut le sort de ceux auxquels Cazotte avait dit « la bonne aventure », suivant l'expression de la duchesse de Grammont.

Sébastien-Roch-Nicolas de *Chamfort*, de l'Académie française, né en 1741 dans un village voisin de Clermont-Ferrand, l'un des plus séduisants propagateurs de la doctrine qui prépara les excès de la Révolution, mourut en 1794, quelques semaines après s'être inutilement tiré un coup de pistolet et s'être blessé à plusieurs reprises avec un rasoir. Il détesta la Révolution qu'il avait désirée. Quelques jours avant sa mort et lorsqu'on espérait qu'il pouvait encore vivre de longues

années, un de ses amis le félicitant d'avoir échappé à ses propres coups :

— Ah! mon ami, répondit Chamfort, les horreurs que je vois me donnent à tout moment envie de recommencer.

Marie-Jean-Antoine-Nicolas, marquis de *Condorcet*, de l'Académie française, de l'Assemblée législative et de la Convention nationale, né en Picardie le 17 septembre 1743, décrété d'accusation par ses propres complices, fut pris à Clamart après avoir erré plusieurs nuits dans les bois. Exténué de faim et de fatigue, il fut jeté dans un cachot où le lendemain, 29 mars 1794, ses gardiens le trouvèrent empoisonné avec le poison qu'une cruelle prévoyance le forçait de porter constamment sur lui depuis près d'un an. Condorcet était l'élève d'Alembert, qui fut le patriarche de la secte philosophique dont Voltaire était le chef.

Félix *Vicq-d'Azyr*, célèbre médecin, de l'Académie française, né à Valogne en 1748, mourut à Paris le 20 juin 1794, à l'âge de quarante-six ans, emporté par une fluxion de poitrine qu'il prit à la « fête de l'Être Suprême », à laquelle il avait été contraint d'assister sous peine de mort. Dans l'ardeur de la fièvre qui l'emporta, il ne voyait que des échafauds et ne parlait que du tribunal révolutionnaire.

Aimar-Charles-Marie de *Nicolai*, de l'Académie française, premier président à la chambre des comptes, né en 1747, fut guillotiné à Paris le 7 juillet 1794. Son fils âgé de vingt-trois ans subit le même sort trois jours après.

Jean-Sylvain *Bailly*, de l'Académie française, né à Paris le 15 septembre 1736, premier député aux États généraux pour le Tiers-État, successivement président de l'Assemblée nationale et maire de Paris, président la fameuse séance du Jeu de Paume, à Versailles, quand il répondit au grand maître des cérémonies envoyé par le roi pour ordonner la séparation de l'Assemblée :

— La nation n'a point d'ordres à recevoir.

Indigné à la fin des crimes commis par cette révolution qu'il avait plus que personne souhaitée et favorisée à ses débuts, il voulut se faire oublier, mais n'y parvint point. Il fut guillotiné à Paris le 10 novembre 1793, après une agonie

de quatre heures, pendant laquelle exposé à une pluie continuelle, transi de froid, il eut à supporter les outrages d'une populace féroce qui, trois ans plus tôt, en avait fait son idole.

Guillaume de Lamoignon *de Malesherbes*, de l'Académie française, né à Paris le 16 décembre 1721, dans sa conduite privée et dans sa conduite publique s'était montré le partisan zélé des principes professés par le parti philosophique avec lequel il était lié. Le procès de Louis XVI rendit Malesherbes à lui-même. Il fut l'un des défenseurs de l'infortuné monarque. Rappelé à la religion par l'exemple du roi-martyr, il était revenu aux saines doctrines lorsqu'il fut guillotiné à Paris le 2 avril 1794, avec sa fille et sa petite-fille.

Jean-Antoine Roucher, auteur du poème *des Mois*, était né à Montpellier en 1745. Il blâma courageusement les excès révolutionnaires et fut l'instigateur de la *pétition de vingt mille Parisiens* flétrissant les attentats dirigés contre la famille royale dans la journée du 20 juin 1792.

Roucher fut guillotiné à Paris le 29 juillet 1794. Le jour de l'exécution, il envoya son portrait à sa femme et à sa fille avec ces quatre vers :

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,  
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :  
Lorsqu'un savant crayon dessinait mon visage,  
J'attendais l'échafaud... et je pensais à vous.

M<sup>me</sup> la *duchesse de Grammont*, après avoir fait les délices des salons philosophiques, fut arrêtée comme suspecte et guillotinée à Paris au commencement de 1794.

Hippolyte DE BARRAU.



## BIBLIOGRAPHIE

---

**Etude nouvelle sur l'hérédité**, par Paul FLAMBART, ancien élève de l'École Polytechnique. — Bibliothèque Chacornac, 11, quai Saint-Michel, Paris.

Dans ce livre, M. Paul Flambart a voulu mettre en évidence, plus encore par des exemples que par la théorie, le rôle que joue l'influence héréditaire dans les descendance directes et collatérales des hommes entre eux.

Pratiquement le problème à résoudre est celui-ci. A la naissance de l'enfant existe-t-il dans le ciel une disposition entre certains astres présents, sinon entre tous, qui soit analogue, voire même identique dans la plupart de ses traits à celle qui a présidé à la naissance de ses parents, de ses frères et sœur, — s'il en possède — de ses grands et arrière-grands-parents, ou d'autres encore plus éloignés? Existe-t-il, en d'autres termes, une hérédité astrale, au même titre qu'il existe une hérédité de transmission pour les diverses particularités du corps et de l'esprit?

M. Paul Flambart a répondu affirmativement à cette question, telle que nous la formulons, à l'aide d'une série d'exemples portant sur les cas les plus variés et les plus démonstratifs.

Il existe toujours pour tout fœtus donné un certain nombre de jours où sa naissance peut s'effectuer sans dommage pour lui, de façon à pouvoir être qualifiée de normale. Mais parmi tous ces jours possibles, il y a *un* ou plusieurs moments de ces jours tels que les astres qui président dans le ciel lors d'un ou de plusieurs de ces moments, y présentent une disposition analogue ou identique à celle qu'ils présentaient à la naissance des parents. Et ce sont autant que possible ceux-là que la nature choisit. Ce choix qu'effectue la nature est tel

que l'on chercherait en vain dans tout un siècle, ou dans toute une série d'années, de mois ou de jours (selon le cas), un autre moment plus heureusement trouvé au point de vue de la reproduction d'une particularité astrale existant chez un des ancêtres.

En outre, on observe des particularités astrales qui touchent une ou plusieurs générations pour ne se manifester que chez un descendant assez ou très éloigné; cette constatation toujours tirée de la comparaison des divers ciels de nativité, a conduit l'auteur à formuler la proposition suivante : « *La nature spécialise les facultés héréditaires d'après les influences astrales de l'époque de nativité qui sont le plus d'accord avec son germe latent d'atavisme.* »

Ainsi, par exemple, soient les nativités A, B, C, D (lettres indiquant les générations successives) : A naît avec la quadrature du soleil avec Saturne entre le *Verseau* et le *Scorpion* : cette particularité n'a pu se manifester chez B et C, « mais la nature semble avoir profité de la rencontre planétaire en question (en février 1867), pour la nativité de l'arrière-petit-fils D. ».

M. Paul Flambart est amené à énumérer les deux lois suivantes (page 101) :

1° L'enfant tend à venir normalement au monde sous un ciel conforme à son atavisme ;

2° Le ciel de nativité agit d'autre part indépendamment de son atavisme pour *modaliser* celui-ci d'une façon spéciale.

« Si la nature, ajoute un peu plus loin l'auteur, nous fait naître sous certains aspects célestes plutôt que sous d'autres, ce n'est certainement pas par une simple bizarrerie, sans cause. On doit voir là une application très nette du principe de continuité en prévision d'une influence astrale *directrice*. »

Comme exemple d'atavisme entre enfant et arrière grand-père, M. Paul Flambart nous donne dans son trentième exemple celui de Victor Hugo et de ses arrière-petits-enfants. L'atavisme s'y trouve nettement indiqué par les positions du milieu du ciel et de l'ascendant, semblables dans les trois nativités.

L'auteur nous livre également des données astrologiques intéressantes sur l'atavisme des Bourbons (trente et unième exemple).

En comparant les généalogies astrales des *Naundorf* et des *Bourbons*, il est arrivé à la découverte de rapprochements des plus caractéristiques et tels que la date du 6 novembre 1872 (jour de naissance d'Auguste Naundorf), rapprochée de celle où naquit Louis XVII « offrait un maximum de double similitude planétaire qu'on pourrait croire choisi exprès parmi les trente-six mille cinq cents journées du siècle précédent ».

L'auteur a eu le mérite de savoir se limiter à la recherche expérimentale du problème qu'il s'est posé, sans le surcharger ni l'obscurcir par celle de considérations adventices ou plus ou moins hypothétiques.

Nous nous bornerons à ce court aperçu d'un livre qui sera sûrement apprécié de ceux qui s'intéressent spécialement aux hautes études astrologiques.

D<sup>r</sup> MARC.

(*La Lumière.*)

## OUVRAGES REÇUS

Charles Lancelin : *Histoire mystique de Satan*. D<sup>r</sup> Bain : *De l'Auto-représentation*. J. Maxwell : *Les Phénomènes psychiques*. Le P. Barnabé : *Le Tombeau de la sainte Vierge à Jérusalem*. Sage : *Le Sommeil naturel et l'Hypnose*. Wattenberg : *Paradoxes philosophiques*.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---



# BIBLIOGRAPHIE

---

**BRULON** : *Une explication du catéchisme*, accueillie et recommandée par S. Ém. le cardinal LANGÉNIEUX, 4 vol. in-12. Prix : 12 fr. Net pour les abonnés du **Catéchisme**, *franco* en gare : 10 fr. (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris-VI<sup>e</sup>.)

Voici en quels termes S. Ém. le cardinal Langénieux a accueilli la dédicace de ce livre.

ARCHEVÊCHE  
DE REIMS

Reims, le 24 juin.

—  
Cher Monsieur le Curé,

Je tiens à vous dire un bien sincère et bien cordial merci pour votre *Explication du Catéchisme*, que vous m'avez dédiée.

Je sais, par le rapport qui m'en a été fait, que cette étude se distingue par l'exactitude et la solidité de la doctrine. Les fidèles pourront donc y puiser une excellente instruction; et vos confrères y trouveront, pour leurs catéchismes, d'intéressants développements puisés aux meilleures sources, avec de nombreux traits historiques dont il leur sera facile de tirer bon parti. Ils apprendront encore, par votre exemple, ce que peut l'amour du travail uni à la piété et au zèle de la gloire de Dieu.

Je vous remercie donc, cher Monsieur le Curé; j'accepte de grand cœur votre hommage et je vous bénis bien paternellement.

† B. M. Card. LANGÉNIEUX,  
*Arch. de Reims.*

## TABLE DES MATIÈRES DU TOME I<sup>er</sup>

### LEÇON PRÉLIMINAIRE

Excellence du nom de chrétien; exemple de sainte Cécile. Définition du vrai chrétien; de la doctrine chrétienne: ses trois parties. Nécessité de connaître la doctrine chrétienne; exemple fourni par M. Roch, exécuteur des hautes œuvres; *pensée du P. Lacordaire.*

### PREMIÈRE PARTIE : Le dogme.

*Du Symbote des Apôtres.* — Définition du symbole des apôtres; obligation de le savoir. Diverses formes de symboles. Nature et immutabilité du Credo; conservation et perpétuité du Credo; différence entre notre profession de foi catholique et tous les systèmes scientifiques.

Le Credo des Catacombes ; son antiquité et son immutabilité démontrées sur leurs murs. Premier article démontré par l'épigraphie et la peinture. Deuxième article démontré pareillement par des découvertes récentes, et autres articles enseignés dans les Catacombes. Le symbole des Apôtres décrit et peint sur les murs de Rome souterraine, admirable représentation de la société chrétienne au deuxième siècle.

*Premier article du Symbole* : Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre. — Existence de Dieu ; Unité de Dieu ; preuves : 1° par l'impossibilité d'admettre plusieurs infinis ; 2° parce que Dieu est souverainement parfait ; 3° parce qu'il est tout-puissant ; 4° à cause de l'unité de dessein et l'ordre invariable de l'univers. Preuves par la Sainte Ecriture ; folies et crimes des païens dans la multiplication de leurs dieux. Diverses preuves de l'existence de Dieu : 1° par la révélation, Ancien et Nouveau Testament ; 2° par la raison : A. nécessité d'une première cause ; B. la première poule et le premier œuf ; C. la montre sans horloger ; 3° par la notion de l'infini ou preuve de M. Pasteur ; 4° preuve tirée de l'harmonie de l'univers ; 5° preuve tirée de l'existence du mouvement ; 6° par l'instinct qui nous porte vers Dieu ; 7° preuve tirée de la croyance du genre humain ; 8° preuve tirée de la conscience humaine. Théodoric, roi meurtrier, en voyant sur un plat un énorme poisson, croit revoir la tête ensanglantée de Symmaque qu'il avait fait mourir. Conclusion : la folie ou une perversion incompréhensible peut seule empêcher d'admettre cette vérité. Réponse à d'Alembert de la princesse Leréna.

#### DES PERFECTIONS DE DIEU

Définition du mot Dieu. Il est un pur esprit ; infiniment parfait. Ses principales perfections : son éternité, sa bonté, sa sainteté, sa justice, sa miséricorde, son immensité, sa toute-puissance : pensées de Bossuet, de Chateaubriand, de Jean-Baptiste Dumas de l'Institut de France. Dieu créateur du ciel et de la terre. Le dogme de la création n'a pu venir que de la révélation. Dieu, souverain maître de toutes choses : pensées de Mgr Besson ; opinion de M. Louis Tridou, directeur de l'observatoire. Providence de Dieu qui conserve et gouverne toutes les créatures, preuves : A. par la raison ; B. le spectacle de la nature ; C. tout le genre humain ; D. la sainte Ecriture ; l'enseignement de l'Eglise. Objections contre la Providence tirées de l'existence du mal physique et du mal moral.

#### DES MYSTÈRES DE LA RELIGION EN GÉNÉRAL ET DU MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ

1° Des mystères de la religion en général. Définition d'un mystère. Une infinité de mystères dans la nature avouée par les philosophes tant anciens que modernes. Raisons de croire aux mystères de la Reli-

gion. 2<sup>o</sup> Du mystère de la Sainte Trinité. Définition de ce mystère; unité de Dieu. Trinité des personnes. Images et symboles de la Sainte Trinité. Dénomination des personnes de la Sainte Trinité. Leur consubstantialité divine. Hérésies contre la substantialité divine. Explication de la filiation des Personnes divines; de leurs opérations propres ou appropriées, et leur mission.

*De la création du monde, des anges et des hommes* : 1<sup>o</sup> Si le monde a eu un commencement. Sa nature, ses caractères de nouveauté, le récit de Moïse répondent : oui. Autorité de Moïse comme historien de la création. Conclusion : Moïse est un écrivain inspiré. Cinq interprétations du récit de Moïse sur la création. 2<sup>o</sup> Création des anges.

*Définition du mot ange, leur nombre, leur état primitif*. Démonstration de leur existence. Destinée et occupation des bons Anges. De l'Ange gardien et de ses offices. Nos devoirs envers notre ange gardien. Punitions des mauvais anges. Occupation des démons. Possession diabolique. 3<sup>o</sup> De l'homme. Définition de ce mot. De l'âme. Ses principales qualités. Mode de création de l'homme. Origine divine de l'homme démontrée par la raison. Origine récente de l'homme. Différence radicale entre l'homme et la bête. L'homme, roi de la Création, usufruitier et pontife de l'univers. Le premier homme et la première femme. Unité de l'espèce humaine. Système des Préadamites. Système préhistorique. Objections contre l'unité de l'espèce humaine réfutées. Fin de l'homme. Etat primitif de l'homme Position géographique du Paradis terrestre. Chute de l'homme. Objections de Voltaire et des incrédules contre ce dogme. Punition de la désobéissance d'Adam et d'Ève et de sa réversibilité sur tout le genre humain. Du Messie promis. Le Christ dans l'Ancien Testament. Le Christ dans le monde antique.

*Deuxième et troisième articles du Symbole* : Je crois en Jésus-Christ, son fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit et né de la Vierge Marie. — Du mystère de l'Incarnation. Double nature et une seule personne en Jésus-Christ. Explication du nom Jésus-Christ. Fruits que nous devons tirer du mystère de l'Incarnation. De la Vierge Marie et ses quatre prérogatives. Vie de Jésus-Christ : sa vie privée. Jour de sa naissance; ses premiers adorateurs. Mystère de la circoncision. Son exil en Egypte, son retour de ce pays et sa retraite à Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans. Vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Son baptême. Sa prédication de l'Évangile. Les preuves qu'il donne de sa divinité et de sa filiation divine. Les prophéties qui l'annoncent. Les principaux miracles qu'il opère lui-même. Nature et possibilité des miracles. Constatation des miracles. Preuves qu'il donne de sa filiation divine par l'excellence incomparable de sa doctrine et par les vertus inimitables qu'il pratique.

*Quatrième article du Symbole* : A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli. — Du mystère de la Rédemption. Nature et grandeur des tourments que le Sauveur a soufferts pour nous

racheter. Prodiges accomplis dans les éléments à la mort de Jésus-Christ.

*Cinquième article du Symbole* : Est descendu aux enfers et le troisième jour est ressuscité d'entre les morts. — Sens du mot enfer. La résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le plus grand miracle du christianisme, en prouve admirablement la divinité. Témoins irrécusables de cette résurrection.

*Des sixième et septième articles du Symbole* : Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant; d'où il viendra juger les vivants et les morts. — De l'Ascension de Notre-Seigneur et du jugement dernier.

*Huitième article du Symbole* : Je crois au Saint-Esprit. — Du Saint-Esprit. Sa descente visible sur la terre, ses effets dans les apôtres et dans les âmes qu'il visite.

*Neuvième article du Symbole* : Je crois la sainte Eglise catholique, la communion des saints.

#### DE L'ÉGLISE

1° De l'Eglise et de sa constitution. Définition du mot Eglise. Son fondateur primitif. De notre Saint-Père le Pape. Sa primauté d'honneur et de juridiction. Prérogatives attachées à la primauté du Pape. Des évêques et de leurs coopérateurs. 2° De l'enseignement de l'Eglise. Pouvoir d'enseigner et matière de cet enseignement. De l'Ecriture sainte et de la tradition. Infaillibilité de l'Eglise et du Pape dans l'enseignement religieux. Des conciles.

*Des caractères ou marques de l'Eglise et de ses membres.* 1° De la véritable Eglise et de ses marques : l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité. 2° Des membres de l'Eglise et de ceux qui en sont exclus.

*Fin du neuvième et du dixième article du Symbole* : Je crois la communion des saints et la rémission des péchés. — De la communion des saints. De la rémission des péchés et des moyens de la reproduire.

*Onzième et douzième articles du Symbole* : Je crois la résurrection de la chair et la vie éternelle. — Des fins dernières de l'homme. De la mort : sentiments de Louis XIV en présence de la mort; pensée du P. Lacordaire sur la mort; pensée de Buffon sur l'impression que cause la mort. Raisons de la résurrection du corps et preuves sur lesquelles s'appuie cette future résurrection. Conditions et qualités des corps ressuscités. Du jugement particulier et du jugement général. Objections tirées de ce texte : *Stellæ cadent de celo*. Du ciel, du purgatoire et de l'enfer. De la vie éternelle : le ciel, l'enfer; démonstration de ces deux vérités. Objections contre l'éternité de l'enfer. Du purgatoire et preuves de son existence. Apparition miraculeuse d'une âme du Purgatoire à un incrédule. Affirmation de l'immortalité de l'âme et du purgatoire par les enterrements civils (Mgr Freppel à

(Assemblée nationale.) Devoirs de soulager les âmes du purgatoire.  
*Du signe de la croix.* Profession de foi abrégée du chrétien. Exemple courageux donné par un pauvre enfant. Effets du signe de la croix : miracles opérés par saint Martin et saint Benoît à l'aide du signe de la croix.

---

## TABLE DES MATIÈRES DU TOME II

### SECONDE PARTIE : Des devoirs que nous devons remplir.

#### DES COMMANDEMENTS DE DIEU.

De la vraie et bonne morale. Des diverses lois : la loi naturelle, la loi positive, la loi humaine. Origine et excellence du Décalogue. Objections tirées de la réprobation des Juifs et de l'indifférence des chrétiens pour cette loi. Possibilité de l'observer. Motifs que nous avons d'observer les commandements de Dieu.

*Premier commandement* : Des vertus théologiques. — 1<sup>o</sup> De la foi. Certitude de la révélation divine. Nécessité de la foi. Raisons qui montrent cette nécessité. Péchés contre la foi. Causes générales du manque de foi : exemples admirables de la profession du christianisme donnés par les premiers chrétiens de l'Eglise et par des soldats français en Algérie. 2<sup>o</sup> De l'Espérance, son objet et ses motifs. Péchés contre l'Espérance. 3<sup>o</sup> De la Charité. De l'amour de Dieu. Excellence de la charité d'après le P. Lacordaire. Péchés contre l'amour de Dieu.

*De l'amour du prochain.* — Sens de ce mot inconnu du paganisme. Obligation d'aimer le prochain. Nécessité de la charité pour faire du bien aux hommes (Mgr Freppel). Solution du paupérisme. Les sept œuvres de la miséricorde corporelle et les sept œuvres de la miséricorde spirituelle. Péchés opposés à l'amour du prochain. Pensée de d'Alembert sur le prix de la vie privée de l'espérance chrétienne. 4<sup>o</sup> De l'adoration due à Dieu et du culte de la sainte Vierge, des Anges et des Saints. Définition du culte rendu à Dieu et nécessité de ce culte. Péchés contre le devoir de l'adoration : irrégion superstition et idolâtrie. A. irrégion : la tentation de Dieu, l'irrévérence et le sacrilège. Différentes sortes de tentations de Dieu : le combat entre l'accusateur et l'accusé; les épreuves du feu (Pierre Ligné 1063); les épreuves de l'eau; les épreuves de la croix; le pain conjuré. B. irrévérence, C. sacrilège : exemples : Lothaire II duc de Lorraine; trois municipaux de Solarolo, dans les Romagnes, punis de Dieu pour leurs sacrilèges. Superstition. Idolâtrie; culte d'une fausse divinité par laquelle le démon exerce son action. Exemples : le renard adoré au Japon, Luther recevant du démon toute sa théorie sur l'Eucharistie. Le culte illégitime : exemple de la femme Aveline, implorant Notre-

Dame des Victoires pour qu'elle l'aide dans l'assassinat de son mari. La superstition proprement dite : A. la vaine observance, B. la divination. C. la magie : exemple d'Appolonius de Tyanes; tous les Matabélés croient aux puissances occultes. Les opérations magnétiques, ce qu'il faut en penser. Tables tournantes. Spiritisme. Hypnotisme. Faits remarquable d'hypnotisme; se défier de cette pratique dangereuse.

*Du culte de la sainte Vierge, des Anges et des Saints.* — En quoi il consiste. Objection des protestants contre le culte des saints. Principales raisons du culte rendu à la sainte Vierge. Culte rendu aux reliques des saints; exemple : la cape de saint Martin, mot d'où est venu le nom dynastique de Capet; les reliques de Sainte-Geneviève sauvant Lutèce de l'invasion des Normands. Culte légitime rendu aux images de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints. Haine de Léon l'Isaurien contre les saintes images; il mérite avec Constantin Copronyme le nom d'Iconoclaste. Culte légitime de la croix.

*Du second commandement :* Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement. — A. Du serment; nouvelle formule du serment et ce qu'il faut en penser d'après Mgr Freppel. Conditions requises pour la licéité du serment. B. Du blasphème. Trois manières de blasphémer directement contre Dieu; exemple : le rhéteur Libanius et Julien l'Apostat. Gravité du blasphème; exemple récent d'un blasphémateur puni du ciel. C. Des imprécations. D. Du vœu. Samson puni pour avoir violé son vœu de Nazaréen.

*Troisième commandement :* Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement. — Le jour du Seigneur d'abord le samedi, est devenu le dimanche; l'institution du septième jour se retrouve à toutes les époques du monde. Obligation grave de le sanctifier. Punition sociale et individuelle de la transgression de cette loi.

*Des actes religieux à pratiquer le Dimanche.* Exemple du zèle de Charlemagne; les Dames de l'association du Calvaire nous enseignant la pratique des œuvres de miséricorde à pratiquer le Dimanche.

*Du quatrième commandement :* Tes pères et mères honoreras afin de vivre longuement. — Devoirs des enfants envers leurs parents. Exemple : piété filiale de Coriolan pour sa mère, de Pierre Lombard pour sa mère qui n'était qu'une pauvre femme. Châtiments d'Othon empereur d'Allemagne qui avait banni sa mère, sainte Adélaïde; d'Absalon qui s'était révolté contre David son père. Modèle inimitable de piété filiale du Sauveur pour sa mère. Dévouement sublime de M<sup>lle</sup> de Sombreuil pour sauver son père. Devoirs réciproques des frères et des sœurs. Récompenses providentielles sur la terre pour les enfants fidèles au quatrième précepte. Le grand Frédéric récompense la piété filiale de son page. Devoirs des parents envers leurs enfants : l'amour; l'éducation corporelle et chrétienne; surveillance

attentive; sage correction. Exemple du prince de Galles corrigeant le prince Albert son fils. L'autorité de l'exemple. La prière pour obtenir l'assistance de Dieu. Des devoirs réciproques des supérieurs et des inférieurs. Devoirs réciproques des tuteurs et des pupilles, des maîtres dans l'enseignement et de leurs élèves; des maîtres et de leurs serviteurs dans la société domestique; des souverains temporels et de leurs sujets. L'amour de la patrie recommandé par l'Eglise aux citoyens comme un des devoirs les plus sacrés; devoirs des pasteurs et des fidèles. Exemple d'héroïque charité de M. l'abbé Baron, ancien aumônier de l'École militaire.

*Du cinquième commandement* : Homicide point ne seras de fait ni volontairement. — 1<sup>o</sup> Du suicide. Gravité du suicide : attentat contre Dieu, injustice envers la société, cruauté envers soi-même, lâcheté désolante. 2<sup>o</sup> De l'homicide, défendu par la loi divine, par la loi naturelle, par la loi civile. Enfin par la loi ecclésiastique. Objection contre la peine de mort. L'homicide permis dans trois circonstances. 3<sup>o</sup> Du duel; son origine : il est défendu par la loi naturelle, par la loi divine et par la loi ecclésiastique. Autres défenses portées par le cinquième commandement. 4<sup>o</sup> Du scandale. Il attaque la vie morale et la vie spirituelle de l'homme. Sa gravité par rapport au prochain, par rapport à Dieu et par rapport à celui qui s'en rend coupable. Meilleurs moyens pour observer fidèlement le cinquième commandement de Dieu

*Du sixième et du neuvième commandement* : Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. — L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement. — Ces deux préceptes ne sont vraiment praticables que sous la loi de l'Evangile, seul remède contre le sensualisme. A. Péchés défendus par le sixième et par le neuvième commandement. B. Gravité des péchés contre la pureté et châtimens terribles par lesquels Dieu les punit dès cette vie. Exemples : Incendie d'un théâtre à Vienne (Autriche), où périrent mille victimes, de cinquante-quatre théâtres dans une même année. M<sup>me</sup> de Lavallière, Justinien empereur d'Orient, qui s'allie à la fille d'un dompteur de bêtes; Luther devenu apostat et hérésiarque à cause de Catherine Bora. Occasions et causes du péché d'impureté. C. Préservatifs et remèdes contre la luxure. Maximes de sagesse qu'il est bon de se rappeler dans les tentations de ce genre.

*Du septième et du dixième commandement de Dieu* : Le bien d'autrui ne convoiteras ni retiendras à ton escient. Le bien d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement. — Du droit de propriété. 1<sup>o</sup> Différentes manières de violer le bien du prochain; quatre manières : A. Le vol. B. La détention injuste. C. Dommages causés injustement. D. Violation des contrats.

2<sup>o</sup> De l'obligation de restituer. Des causes qui exemptent de la restitution.

*Du huitième commandement* : Faux témoignage tu ne diras ni mentiras aucunement. — Faux témoignage, mensonge et différentes sortes de détractions. Moyens prescrits par saint Philippe de Néri pour réparer la médisance. De la susurration. De la contumélie. De la violation du secret. Parole de Caton le Censeur. Enseignement d'Esopé sur la langue.

#### DES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

Origine du pouvoir législatif de l'Église. Obligation d'observer ses commandements. Raison profonde du pouvoir législatif donné à l'Église. De la dispense des lois de l'Église.

*Premier commandement* : Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement. Manière de sanctifier les fêtes d'obligation.

*Deuxième commandement* : Les dimanches messe ouïras et les fêtes pareillement. Exemple admirable de l'empressement des sauvages du Groenland à faire soixante lieues pour aller à la messe.

*Du troisième et du quatrième commandement de l'Église* : Tous tes péchés confesseras au moins une fois l'an. Ton créateur tu recevras au moins à Pâques humblement. — Gravité du précepte de la confession annuelle. Exemple d'un homme sans péché. Amour des premiers chrétiens pour la sainte Eucharistie. Grand péché d'omettre ses pâques volontairement.

*Du cinquième et du sixième commandement de l'Église* : Quatre-temps vigile jeûneras et le carême entièrement. Vendredi chair ne mangeras ni le samedi mêmement. — Obligations renfermées dans la loi du jeûne. Avantages du jeûne, de l'abstinence sous les rapports de l'hygiène, de l'intelligence, de la morale et de la religion. Objections des libres-penseurs contre cette loi. Les Gradoublistes du Vendredi saint.

#### APPENDICE A LA MORALE

De la conscience. Diverses sortes de conscience.

### TABLE DES MATIÈRES DU TOME III

Du péché. Existence du péché originel. Péché actuel; péché mortel et ses effets. Paroles de saint Chrysostome et de saint Anselme sur l'énormité du péché mortel. Du péché véniel; exemple : pensée de sainte Thérèse sur les effets du péché véniel; paroles de saint Augustin et de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, sur le péché véniel. Moyens de résister aux tentations qui nous portent au péché. Exemple : les trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise ardente sont préservés du feu par un ange.



## DES PÉCHÉS CAPITAUX EN GÉNÉRAL

Cause de l'amour déréglé de soi-même, les sept passions capitales et leurs suites. Manière de combattre les passions en général et en particulier les passions capitales. Contrastes entre les principes de l'Église et ceux des matérialistes. De l'orgueil et ses principaux traits. Principaux péchés dont l'orgueil est la source.

*De l'avarice* : Principaux caractères de l'avarice; Plaute, Molière et Boileau la censurent au mieux. Effets ordinaires de l'avarice. Exemple frappant : l'usurière de Moscou.

*De la luxure* (voir les explications données sur les 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> commandements).

*De l'envie* : Caractères principaux de l'envie. Suites ordinaires de l'envie; exemple : double fratricide causé par cette passion.

*De la gourmandise* : Exemple de la glotonnerie et de la friandise romaines; paroles d'Henri IV à un grand mangeur. Laideur de la gourmandise. Suites funestes de la gourmandise dans l'ordre moral et dans l'ordre physique. De l'ivrognerie et ses principaux effets. De l'absinthe et de son influence redoutable. Des alcools frelatés.

*De la colère et de ses suites* :

*De la paresse* : Gravité de ce péché; il est difficile à guérir. Vertus opposées aux péchés capitaux. Définition du mot vertu. Division des vertus. De la prudence appelée le cocher des vertus. Pensée de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, sur la prudence; exemple : Zénobie, reine de Palmyre, manque de prudence. De la justice. De la force; exemples de Mgr Darboy, archevêque de Paris, de Mgr Jourdan. La patience, la magnanimité, la persévérance, la temporisation, fruits de la force; exemples : de Mgr de Ségur, des cinquante-deux otages fusillés sous la Commune etc... De la tempérance, exemples : saint Odon, abbé de Cluny; Midas, roi de Phrygie. Samson trahi par son indiscretion. De l'humilité; nécessité de cette vertu chrétienne; exemples : de Carloman, de sainte Rose de Lima. Du détachement. Prodigalités incompréhensibles des Romains de la décadence. Les Stoïciens antiques n'avaient que l'ombre du détachement. De la chasteté, vertu essentiellement chrétienne. Lucrèce et Suzanne; le jeune chrétien qui se coupe la langue avec ses dents et la crache au visage d'une femme impudente. De la charité, exemple : des sœurs chrétiennes. De la sobriété; apologue juif sur les effets du vin. Axiome de l'école de Salerne; coutume d'un célèbre médecin; exemple : du général Harrison, président actuel des Etats-Unis. De la douceur chrétienne; parole de Marc-Aurèle sur cette vertu; recette de Jefferson, ancien président des Etats-Unis, pour réprimer la colère. Théodose et saint Ambroise. Exemple de saint François de Sales, devenu le plus doux des hommes. De l'énergie. Noblesse du travail; le travail, compagnon du génie; exemples : de Charlemagne, de Bossuet; parole de Franklin sur le travail. Récompense du travail, une légende sur ce sujet. De la vertu dominante.

## DES MOYENS QUE DIEU A ÉTABLIS POUR NOUS SANCTIFIER

*De la grâce* : Signification générale de ce mot. Différentes figures de la grâce. Nécessité de la grâce actuelle; la grâce efficace; exemple : saint Jean de Dieu, l'homme de la grâce. Différentes sortes de grâces. Obligation pour nous de coopérer à la grâce; sainte Brigitte et la grâce. Effets de la grâce sanctifiante. Mérites des bonnes œuvres.

*De la prière* : Deux sortes de prière; obligation de prier; temps de la prière. Qualités de la prière, exemple : Christophe Colomb découvre l'Amérique grâce à sa confiance en Dieu. Parole de Donoso Cortès sur la vertu de la prière.

*De l'oraison dominicale* : Explication détaillée de cette prière.

*De la salutation angélique* : Explication de cette prière à la sainte Vierge.

## DES SACREMENTS

Place des sacrements dans le plan divin de la rédemption; origine de ce mot et définition du sacrement. Preuves de la doctrine de l'Eglise sur l'institution des sacrements. Raison des sept sacrements. Des effets des sacrements. Ministre, sujet et cérémonies des sacrements. Dispositions requises pour recevoir les sacrements. Cérémonies à employer dans leur administration. Des sacramentaux.

*Du baptême* : Matière et forme du baptême; nécessité du baptême. Des effets du baptême; influence du baptême dans l'ordre moral et dans l'ordre social. Ministre du sacrement de baptême; sujet du baptême. Promesses ou vœux du baptême. Des parrains et des marraines. Des cérémonies du baptême.

*De la confirmation* : Démonstration de l'existence de la confirmation. Si elle est nécessaire au salut. Des effets de la confirmation. Ministre, sujet et cérémonies de la confirmation.

*Du sacrement de Pénitence* : Sa définition et la démonstration de la certitude de ce sacrement. Matière et forme de la pénitence. Nécessité du sacrement de pénitence pour le salut. Effets de ce sacrement. De la contrition. Qualités de la contrition. Différentes sortes de contrition. Du ferme propos et ses qualités. Manière de s'exciter à la contrition de Mgr de la Mothe.

*De la confession et de son institution* : Nécessité de se confesser; Fénelon et la confession. Qualités de la confession. De la manière de se confesser. De la confession écrite; du secret de la confession.

## TABLE DES MATIÈRES DU TOME IV

*De la satisfaction et des indulgences* : Obligation de satisfaire à Dieu même après avoir reçu l'absolution. Pénitences en usage sous l'ancienne discipline de l'Eglise. Définition de l'indulgence. D'où vient

le pouvoir d'accorder des indulgences. Conditions requises pour les gagner. Différentes sortes d'indulgences. Indulgences qu'on peut appliquer aux âmes du purgatoire.

*De l'Eucharistie* : Différents noms donnés à l'Eucharistie. Figures prophétiques de l'Eucharistie. Temps de son institution. Définition de ce sacrement. Fondements de la foi catholique à l'Eucharistie. Conséquences de la présence réelle. Transsubstantiation, présence de Jésus-Christ sous chacune des deux espèces, sa présence tout à la fois au Ciel et dans la sainte Eucharistie, sa présence continuée sous les espèces sacramentelles, culte d'adoration qui est dû à la sainte Eucharistie. Matière et forme de l'Eucharistie. Raisons du choix de cette matière et de cette forme. Du saint sacrifice de la messe. Définition de la messe. Objections des protestants contre l'utilité de la messe. Pour quelles fins ce sacrifice est-il offert à Dieu? Pour qui ce sacrifice est offert. Trois manières d'assister fructueusement au saint sacrifice de la messe.

*De la sainte communion* : De l'obligation de communier. Temps de la communion. Effets produits en nous par la sainte communion. Des dispositions pour la sainte communion. Grand péché de communier sans être en état de grâce. Manière de communier.

*De l'extrême-onction* : Pensée de saint Augustin sur la mort. Définition de l'extrême-onction. Matière, forme, ministre et sujet de ce sacrement. Dispositions pour le bien recevoir. Sentiments de saint Martin, de saint Jean de Dieu et de tous les fidèles fortifiés par la grâce de ce sacrement. Des effets de l'extrême-onction. S'il est nécessaire de la recevoir. Observations surtout pour les gardes-malades.

*Du sacrement de l'ordre* : Définition, existence de l'ordre. Différents degrés qui constituent la hiérarchie ecclésiastique. Du sacerdoce. Grandeur du sacerdoce méconnue quelquefois par Napoléon I<sup>er</sup> au faite de sa gloire. Raisons des défaillances et des passions qui se rencontrent dans des prêtres. De la prêtrise. De l'épiscopat. Distinction et suréminence qui se voient dans ceux qui en sont revêtus. Hiérarchie de juridiction. De la matière et de la forme de l'ordre. Des effets du sacrement de l'ordre. Principales obligations imposées par le sacrement de l'ordre. Pensée remarquable de Mgr Perraud sur la grande mission que le prêtre a remplie dans le passé et qu'il ne cessera de remplir dans la suite. Devoirs des fidèles envers les ministres de l'Eglise. Origine du pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques.

*Du ministre et du sujet de l'ordre* : Conditions pour la validité et la licéité de la réception de l'ordre. Gloire et bonheur d'être appelé au sacerdoce. (Œuvres des séminaires. — Le cardinal Langénieux. — Exemple du zèle admirable de M<sup>me</sup> Goupile pour la formation des prêtres.

*Du mariage* : Sa définition. Si le mariage chrétien est un sacrement. Les propriétés du mariage. Utilité et indissolubilité. Des effets du sacrement de mariage. Du ministre et du sujet de ce sacrement. Dis-

positions pour le recevoir. Énumération des empêchements de mariage. Conduite avant et après le mariage. Exemple redoutable de l'infidélité conjugale. Appréciation du mariage civil.

*Moyens de sanctifier la journée* : Ce qu'il faut pour rendre nos actions méritoires de la récompense du ciel. Ce qu'il faut faire à son réveil, lorsqu'on est habillé, après la prière du matin. Comment on sanctifie ses repas. Règles à observer relativement aux récréations. Ce qu'on doit éviter dans les conversations. Ce qu'il faut faire à l'occasion d'une peine ou d'une souffrance. Principaux exercices propres à entretenir la piété : la méditation spirituelle, l'assistance à la sainte messe, appelée la clef d'or au moyen de laquelle on ouvre la porte des trésors célestes. Exemple de saint Louis assistant quelquefois à quatre messes dans un jour. La visite au Saint-Sacrement qui est une participation à la sainte communion et au saint sacrifice. Prières des quarante heures établies en 1556 par Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, qui fonda en outre le premier monastère des Bénédictines dont la mission est d'adorer la sainte Eucharistie perpétuellement. Exemple du bienheureux Benoît-Joseph Labre, appelé à Rome le pauvre des quarante heures. Le chapelet (on vénère encore aujourd'hui à Rome, dans l'église de Sainte-Marie, le chapelet attribué à la sainte Vierge). C'est à sainte Brigitte, vierge, née en Irlande, au quatorzième siècle, qu'on doit la composition du chapelet en six dizaines et d'un tercet de trois *Ave Maria*, le tout formant soixante-trois *Ave Maria* en l'honneur des soixante-trois années de la sainte Vierge. Les lectures pieuses ; exemples de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint François-Xavier, de saint Bernard de Menton (au dixième siècle), d'Ampère, illustre mathématicien. Manière de finir sa journée.

---

**LES DROITS DES CURÉS D'APRÈS LE DROIT CANONIQUE**, par A. DENASSANS, docteur en droit canonique et en théologie, auteur de la *Stabilité canonique des desservants*. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr. 50.

Nous lisons dans *L'Ami du Clergé* :

Thème brûlant que les *droits des curés d'après le droit canonique*, dans les pays où l'ingérence du pouvoir civil ne permet pas de s'en tenir aux règles du droit. L'auteur l'a senti, et met quelque vivacité à nous le dire dans sa préface. Mais, cette première effusion passée, le reste de l'ouvrage, c'est-à-dire l'ouvrage tout entier, est écrit avec un grand calme, le calme d'un juriconsulte et la précision méthodique d'un canoniste. — Cinq chapitres : 1° du pouvoir judiciaire de l'Église ; 2° des suspenses *ex informata conscientia* ; 3° du curé (inamovibilité) ; 4° du changement et de la récréation ; 5° de l'appel et du recours à Rome.

Comme tout s'harmonise heureusement dans le droit de l'Église, la fermeté et la douceur, l'autorité et la liberté ! Mais allons-y *piano*, et rappelons-nous bien que l'état violent où les excès royalistes et révolutionnaires ont amené l'Église de France, nous impose à tous, et aux évêques aussi bien qu'à nous, nombre de sacrifices.

---

**Chanoine CHAUVET** : *Exposition de la doctrine chrétienne*. Dogme, morale, culte divin, avec questionnaires traits historiques, division des sections en trois points; chaque section peut fournir la matière d'un catéchisme, d'un prône ou d'une conférence. 3 vol. in-8°. Prix : 10 fr.

Nous reproduisons ci-dessous la table des matières du tome deuxième contenant le **Décatalogue**, afin que nos lecteurs puissent se rendre compte des matières contenues dans cet ouvrage et de leurs divisions.

I. Sect. 1. Ce qu'est la loi comprise dans le **Décatalogue**. Comment s'est conduite la divine sagesse pour amener l'homme à la connaissance et à l'observation de sa loi. Si l'ignorance de la loi de Dieu excuse du péché, 5. Traits historiques, 17. Sect. 2. 1<sup>er</sup> commandement du **Décatalogue**. Il ordonne l'amour de Dieu. L'amour du prochain, 19. Traits historiques, 30. Sect. 3. Le premier précepte ordonne directement l'adoration. Il nous défend l'idolâtrie, le sacrilège. La superstition, 31. Traits historiques, 42. Sect. 4. Du culte et de l'invocation des saints. De l'honneur que l'on rend aux reliques des saints. Des images, 44. Traits historiques, 55. Sect. 5. Les pèlerinages. leur antiquité. Manière fructueuse de les faire. L'ex-voto, pratique respectueuse et louable, 59. Traits historiques, 62.

II. II<sup>e</sup> commandement. Tu ne prendras point le nom du Seigneur en vain, car le Seigneur ne regardera pas comme innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur. Sect. 1. Jurer ou faire serment, si c'est une chose permise. Conditions requises, la vérité, le jugement. La justice, 64. Traits historiques, 72. Sect. 2. Le blasphème. Culpabilité, châtement du blasphème. Les imprécations et réponses aux objections, 74. Traits historiques, 83. Le vœu. Sect. 3. Le vœu action bonne et louable. Obligation de l'accomplir. De la cessation du vœu, 85. Traits historiques, 94.

III. III<sup>e</sup> Commandement. Sect. 1. de quelle nature est la loi renfermée dans ce précepte. Quel était dans l'Ancien Testament le jour du repos de Dieu. Quel est ce jour dans le Nouveau Testament, 97. Traits historiques, 100. Sect. 2. Pour sanctifier le dimanche s'abstenir des œuvres serviles. Faire des œuvres de religion dans le temple, hors du temple. Exceptions à cette règle, 101. Traits historiques, 111. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> commandements de l'Église. Sect. 3. Deux sortes de fêtes. fin de leur institution. Loi qui oblige les fidèles d'assister à la messe paroissiale. Raison de cette loi, conséquences, 114. Traits historiques, 122.

IV. IV<sup>e</sup> Précepte du **Décatalogue**. Père et mère honoreras. Sect. 1. Devoirs des enfants envers leurs pères et mères, l'honneur. Le respect, l'obéissance et les secours dans leurs besoins. Récompense

ou punition, 126. Traits historiques, 137. Sect. 2. Devoirs des parents envers leurs enfants. Des fidèles à l'égard de leurs pasteurs, les respecter, leur obéir. Leur fournir la subsistance, 141. Traits historiques, 149. Sect. 3. Devoirs des sujets envers leurs souverains, magistrats, etc. Des supérieurs envers leurs inférieurs. Des domestiques envers leurs maîtres et des maîtres envers leurs serviteurs, 153. Traits historiques, 161.

V. V<sup>e</sup> commandement. Tu ne tueras point. (Exode 20.) Sect. 1. Défense d'ôter la vie au corps, d'abord à soi-même: suicide. Aux autres directement: meurtre. Duels, 165. Traits historiques, 175. Sect. 2. Défense de causer du mal au prochain dans son corps: blessures, coups, outrages. Haine, envie, colère, désir de vengeance. Injures, imprécations, 176. Traits historiques, 186.

VI. Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement. Sect. 1. L'importance du précepte. Sur quoi il est fondé. Quelle en est l'étendue, 189. Traits historiques, 193. Sect. 2. Causes ordinaires du péché d'impureté. Suites du péché d'impureté. Remèdes à employer contre ce vice, 195. Traits historiques, 204.

VII. Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient. Les biens d'autrui tu ne convoiteras pour les avoir injustement. Sect. 1. La justice, le droit et l'injure. Le vol, ses espèces, sa culpabilité. Retenir injustement le bien d'autrui, 207. Traits historiques, 215. Sect. 2. Contrats. Dommages causés injustement. Restitution et réparation, 217. Traits historiques, 225.

VIII. IV<sup>e</sup> commandement. Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement. Sect. 1. Le faux témoignage. Le mensonge. Equivoques, restrictions mentales, 227. Traits historiques, 234. Sect. 2. La détraction. Le jugement téméraire. Ce qui est ordonné par ce précepte, 236. Traits historiques, 241.

IX. Sect. 1. L'Église a le pouvoir de faire des lois. Fin des lois et des commandements de l'Église. Quelle sorte d'obéissance on doit aux lois de l'Église, 244. Traits historiques, 249.

X. Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an. Sect. 1. Précepte de la confession annuelle. Époque. À qui elle doit être faite. Si la confession annuelle est suffisante, 251. Traits historiques, 259. Ton créateur tu recevras... etc. Sect. 2. Ce que nous ordonne le quatrième commandement. Où l'on doit faire ses pâques. À quel âge, peines portées contre les infracteurs de cette loi, 260. Traits historiques, 267.

XI. V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> commandements de l'Église. Quatre-temps vigiles jeûneras et le carême entièrement. Vendredi chair ne mangeras et le samedi même. Sect. 1. Esprit de l'Église dans le précepte qu'elle fait de l'abstinence et du jeûne. Réponse aux objections. Abstinence du vendredi et du samedi, 269. Traits historiques, 273.

**L'ABBÉ DE RANCÉ ET BOSSUET, ou le Grand Moine et le Grand Évêque du Grand Siècle**, par le P. Marie-Léon SERRANT, religieux de la Grande Trappe. Un vol. in-8° de xvi-611 pages. Prix : 7 fr. 50.

Sous ce titre le R. P. Marie-Léon Serrant vient de nous donner une histoire des rapports du réformateur de la Trappe et du grand évêque de Meaux. Ces rapports avaient commencé dès leur jeunesse et continuèrent jusqu'à leur mort. C'est donc la vie de l'un et de l'autre qui nous est ainsi présentée. Chemin faisant, dom Marie-Léon corrige les erreurs où sont tombés les écrivains qui l'ont précédé, soit par insuffisance de renseignements, soit par amour du pittoresque, comme cette fable ridicule, racontée par Chateaubriand, de l'abbé de Rancé arrivant à l'improviste dans la chambre de la duchesse de Montbazou et trouvant le corps ouvert, la tête posée sur une table, défigurée par la mort et par les chirurgiens qui travaillaient à l'embaumer. La vérité est beaucoup plus simple et plus édifiante; l'abbé avait été dès le premier moment appelé auprès de la duchesse, frappée soudainement d'une fièvre pernicieuse, et l'avait préparée à paraître au terrible jugement de Dieu. La lettre de Bossuet où l'auteur de la légende avait cherché une preuve est adressée non, comme il le croyait, à l'abbé de Rancé, mais à un laïc, M. Maisne, retiré à la Trappe. C'est l'année même où fut écrite cette lettre, c'est-à-dire en 1682, non, comme l'a dit M. Floquet, en 1668 ou 1669, que Bossuet vient pour la première fois au célèbre monastère. Dom Marie-Léon montre que le passage de la vie de Rancé par l'abbé Marsollier sur lequel M. Floquet s'était appuyé désigne non l'évêque de Condom, mais probablement l'évêque de Grenoble, le cardinal Le Camus.

Mais ce n'est pas principalement pour redresser ces erreurs et cent autres que le livre a été écrit. Si, comme historien, j'ai vu ces corrections avec plaisir et me suis arrêté à les signaler, je dois dire au public que le livre a l'avantage d'être très édifiant. Ce n'est pas seulement l'abbé de Rancé, c'est Bossuet lui-même qui grandit à nos yeux dans cette histoire. En voyant de plus près ces deux hommes illustres, nous apercevons mieux leurs efforts continuels pour mettre d'accord leur vie et leur doctrine. Cette doctrine paraît peut-être sévère à quelques personnes. La réaction contre le jansénisme nous a emportés un peu loin et l'on entend assez souvent soutenir des maximes que les hommes du xvii<sup>e</sup> siècle auraient nettement qualifiées de relâchées et d'absolument contraires à l'esprit du christianisme.

Plus d'un d'entre nous pourrait méditer avec profit ces paroles de l'abbé de Rancé : « Je suis fort convaincu qu'il faut se garantir des opinions excessives et ne pas porter les choses à un point où personne ne puisse atteindre : mais je le suis aussi qu'il n'est pas moins dangereux d'élargir le chemin au delà des bornes que Jésus-Christ leur a prescrites, de donner le nom de bien à ce qui est mal, d'entrer dans des condescendances molles, de flatter les pécheurs dans leurs iniquités, et de mettre, comme dit le prophète, des coussins dessous leurs coudes, au lieu de couvrir leur tête de sac et de la cendre. » (P. 162.)

Ceux qui liront ce livre y trouveront maints passages de ce genre qui les feront rentrer en eux-mêmes.

C. MARCHAND,

*Professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest.*

**Chanoine MOUSSART** : *Conférences aux Jeunes Filles sur l'Apostolat chrétien*. In-12. Prix : 2 fr.

Le chanoine Moussart a réuni dans un volume les conférences qu'il avait adressées aux jeunes filles pendant sa longue carrière d'aumônier dans une communauté religieuse. Nous espérons que ces instructions seront très utiles à nos abonnés. Nous leur donnons ci-dessous la table des matières.

**PREMIÈRE PARTIE : Apostolat par l'exemple**

I. La jeune fille est très apte à exercer l'apostolat. Motifs qu'elle a de s'y dévouer. — II Certains travers que la jeune fille doit éviter. — III. Dangers auxquels la jeune fille doit se soustraire pour conserver son innocence et sa vertu. — IV. Une jeune fille doit craindre les mauvaises compagnies et les mauvais livres. — V. Une jeune fille doit craindre le péché, mais particulièrement le premier péché capital. — VI. Combien la médisance serait odieuse dans une jeune fille chrétienne. — VII. Que penser d'une jeune fille qui perd ou emploie mal son temps. — VIII. Effets de la confession et de la communion pour la jeune fille. — IX. Obligation et fruits de la prière et de l'oraison pour la jeune fille. — X. Importance pour la jeune fille de s'enrôler dans une congrégation. — XI. L'humilité, vertu fondamentale, à laquelle une jeune fille doit d'abord s'appliquer. — XII. La bonté chez la jeune fille apôtre. Sa puissance. — XIII. Une jeune fille arrive au bonheur et à la gloire par la mortification. — XIV. La pureté, principale vertu de la jeune fille vouée à l'apostolat. — XV. L'amour du prochain est pour les jeunes filles un moyen de gagner des âmes en même temps qu'un devoir. — XVII. Dans quelles conditions et sous quelle figure une jeune fille doit-elle se présenter au monde pour l'édifier.

**DEUXIÈME PARTIE : Apostolat par la parole**

XX. Réponse à deux difficultés sur les mystères ; la Trinité en particulier. — XXI. Comparaison du pays catholique et du pays protestant au point de vue du bien-être matériel. — XXII. Que faut-il penser de la morale indépendante. — XXIII. On attaque Jésus-Christ comme législateur. Enfants, publiez ses louanges. *Ex ovis*. — XXV. Les congrégations religieuses. — Injustice des reproches qu'on leur fait. — XXVI. Est-il vrai qu'avant la Révolution, l'instruction confiée à l'Église était dans un état déplorable ? — XXVII. La confession est-elle une institution divine ? Est-elle vraiment utile ? Quel compte faut-il tenir des propos dont elle est l'objet dans un certain monde ? — XXVIII. Prétendues difficultés de la confession, et réponse aux plaintes que provoquent les difficultés. — XXIX. Culte des saints et des reliques à venger des attaques de l'hérésie. Les jours de fêtes dans l'Église sont-ils des jours de tristesse et de pénitence ? La prière. — XXX. Nécessité de la prière publique. Assistance aux offices de l'Église. — XXXI. Critiques malveillantes et accusations injustes auxquelles sont en butte les membres du clergé paroissial. — XXXII. Accusations injurieuses à l'Église et à l'épiscopat catholique, ainsi qu'à la compagnie de Jésus. — XXXIII. Sur la vie et le pontificat de certains papes : Benoît IX, Jean XII, Innocent VIII, Jules II. — XXXIV. La vérité sur le pontificat d'Alexandre VI. — XXXV. Les persécutions. Erreurs sur leur durée et la cruauté des persécuteurs, sur le nombre des victimes, sur les raisons qui ont pu déterminer les empereurs à ces massacres. — XXXVI. Encore les persécutions. Idées fausses et malveillantes sur la conduite des chrétiens après les persécutions. — XXXVII. Idées étranges sur la durée de l'Église, sur la papauté et son gouvernement, sur le budget des cultes. — XXXVIII. Est-il vrai et juste d'attribuer à l'Église le massacre de la Saint-Barthélemy ?



# LES NOUVELLES RADIATIONS

## ET LE SPIRITISME

C'est donc un fait aujourd'hui démontré que le corps humain produit des rayons qui sont entrés dans la science sous le nom de rayons N.

Depuis longtemps des chercheurs qui forment l'avant-garde de la science avaient soupçonné et affirmé l'existence d'un fluide qui ne semble pas étranger à ces radiations si peu connues. Les esprits avaient le pressentiment et l'intuition vague d'une réalité dont ils ne pouvaient encore donner la preuve certaine, mais qu'ils entrevoyaient déjà à travers les phénomènes merveilleux qui appelaient leur attention. On ne connaissait pas encore les expériences de Reichenbach.

J'en trouve la preuve dans un opuscule peu connu, très intéressant, que le hasard a fait passer dans mes mains il y a quelques années .

J'en détache cette citation :

« Je n'examine pas ce que disent certains auteurs, savoir, que quelques personnes douées d'une forte imagination peuvent, sans prononcer une parole, communiquer leurs pensées à d'autres personnes, quelle que soit la distance, par le moyen des esprits animaux ou fluides qui émanent d'eux et ébranlent l'air ambiant comme ferait la voix. C'est ainsi que Mithridate, roi du Pont, doué d'une remarquable imagination, communiquait sans parler ses pensées à ses ministres. Je n'examine pas non plus ce qu'ils disent, que les effluves magnétiques maintiennent en équilibre et en l'air un corps plus pesant que l'air, et que cela peut arriver par cette force vitale qu'on appelle une forte imagination <sup>1</sup>. »

1. *Ciccolata sul fascino*, par Nicolo Valetta, publié à Naples, en 1787, avec approbation de l'Ordinaire, et dédié à Mgr Garthler, confesseur de Marie-Caroline, reine des Siciles.

Qu'il existe de nouvelles radiations, dans le corps humain, c'est un fait certain, mais, que ces radiations contiennent l'explication de tous les phénomènes merveilleux, c'est autre chose, et nous sommes encore loin de cette conclusion.

Il nous paraît vraisemblable que la découverte de ces radiations nous permettra de reconnaître la cause matérielle et naturelle de certains phénomènes naturels et matériels que la crédulité populaire faisait entrer dans le domaine du merveilleux, mais la thèse spirite ne repose pas exclusivement sur ces phénomènes secondaires d'ordre physique, et pour le réfuter il faut d'autres arguments. Ces arguments ne manquent pas.

Qu'il est difficile cependant de tracer d'une main sûre une ligne de démarcation entre les phénomènes naturels qui relèvent de la science et les phénomènes préternaturels qui appartiennent à une cause étrangère et inconnue!

## I

M. de Rochas attribue au fluide nerveux la plupart des phénomènes physiques dont nous cherchons ailleurs l'explication. Il croit voir notre organisme sécréter pendant la vie ce fluide merveilleux; il constate que l'adhérence du fluide à l'organisme charnel est faible chez certains sujets, ce qui permet à celui qui s'en empare d'obtenir facilement tous les phénomènes d'anesthésie, d'hyperesthésie, d'auto-suggestion et de soumission presque absolue à l'expérimentateur.

Ce fluide, il croit le voir encore sortir de l'organisme, s'extérioriser, se localiser dans un objet qui a été pendant quelque temps en contact avec le médium, et produire les phénomènes si souvent décrits d'extériorisation de la sensibilité.

Ce n'est pas assez. M. de Rochas prétend que nous pouvons aussi projeter ce fluide nerveux sur un objet quelconque qui, alors, par un mécanisme aussi inconnu que

celui des attractions et des répulsions électriques, pourra se comporter comme un prolongement du corps du sujet. « Le mouvement des tables et tous les mouvements *au contact* produits sur des objets légers par certains sensitifs s'expliqueraient de la même manière. »

Nous pouvons même, selon M. de Rochas, nous emparer de ce fluide devenu notre double et notre fantôme, en accumuler la matière sur telle ou telle de ses parties, de manière à rendre cette partie perceptible aux sens du vulgaire. Le sujet pourrait faire voir la main, la tête ou les pieds de son fantôme. On aurait le droit de l'affirmer « sans sortir du domaine de la science positive ». On verrait ainsi « que la matière fluide extériorisée peut se modeler sous l'influence d'une volonté assez puissante, comme la terre glaise se modèle sous la main du sculpteur ». John King pourrait n'être « que le corps fluide d'Eusapia, modelé par elle conformément à l'idée qu'elle se fait de cet esprit ».

Si l'on admet ces hypothèses, il devient facile d'expliquer le phénomène des matérialisations qui semblait appartenir au monde fabuleux. Le médium commence par dégager et extérioriser son corps fluide, puis il le condense en un fantôme encore invisible pour les yeux ordinaires, mais sensible aux yeux d'un sensitif, il fait passer ensuite par une sorte de galvano-plastique de la matière de son corps physique dans le fantôme et, enfin, dans certains cas, le médium ferait passer son corps physique dans le fantôme qui apparaîtrait dans un autre lieu.

Il peut arriver cependant qu'un esprit inconnu intervienne, esprit distinct du *médium*, et qu'il agite ce fantôme troublant.

« Dans les matérialisations du corps complet, dit M. de Rochas, avec une courageuse sincérité, ce corps est presque toujours animé par une intelligence différente de celle du médium. Quelle est la nature de ces intelligences? A quel degré de la matérialisation peuvent-elles intervenir pour diriger la matière physique extériorisée? Ce sont là des questions du plus haut intérêt qui ne sont point encore résolues, du moins pour la plupart d'entre nous. »

Je ne conteste pas la réalité du fluide nerveux, et d'une radiation humaine dont la nature et l'économie nous sont encore inconnues, mais il me serait bien difficile d'admettre que ce fluide est sous notre dépendance, que nous pouvons en disposer de mille manières, l'extérioriser, le condenser, lui faire subir l'opération d'une galvano-plastique aux dépens de notre organisme, puis, quand tout est bien fini, envoyer ce fantôme dans le mystère troublant des apparitions, à tous les points de l'espace, aux endroits que nous avons choisis. Il me serait bien difficile d'admettre que je peux à mon gré condenser et matérialiser la main, la tête ou les pieds de mon fantôme, et les faire apparaître séparément, dans une expérience sérieuse ou dans les fantaisies d'une représentation. Il me serait impossible d'admettre, enfin, que ces affirmations gratuites, ces hypothèses bizarres ne sortent pas des régions sévères de la science positive, ou si elles n'en sortent pas, c'est qu'elles n'y sont jamais entrées.

M. de Rochas nous dit bien que des intelligences étrangères dont il n'essaie pas de nous faire connaître la nature et l'origine, interviennent souvent dans ces expériences ténébreuses de l'occultisme déguisé; que le John King d'Eusapia pourrait bien être un personnage réel et vivant; que dans la matérialisation du corps complet, « ce corps est presque toujours animé par une intelligence différente de celle du médium ». Ne trouvez-vous pas que ces sages réserves détruisent la thèse si péniblement élevée ?

M. de Rochas reconnaît donc qu'il existe des intelligences inconnues absolument différentes des expérimentateurs et des médiums. Il reconnaît que ces intelligences d'un autre monde interviennent dans notre monde, assistent à nos expériences, s'y intéressent, et manifestent leur présence par des phénomènes qui dépassent les forces du médium. Il reconnaît donc que, si notre système nerveux dégage un fluide *humain*, tout le long de nos membres, ce fluide devient l'instrument nécessaire des communications immédiates et mal définies entre nous et d'autres intelligences qui rôdent autour de nous.

Mais, s'il en est ainsi, vous n'avez plus le droit de dire que

les phénomènes dont le médium est l'occasion, sont l'effet inconscient de son fluide. Il faut dire, si l'on veut rester dans la vérité des phénomènes observés, qu'une intelligence étrangère a pu intervenir au cours de l'expérience, et en modifier le caractère et la direction.

Cette théorie de M. de Rochas sur les gradations dans la condensation du fluide nerveux nous paraît ingénieuse, séduisante, mais elle manque, peut-être, de point d'appui. Le cas unique de M<sup>me</sup> d'Espérance ne prouve rien.

Ce qui me frappe davantage, je dirai même ce qui m'effraie, c'est le jeu dangereux du magnétiseur qui plonge une créature humaine et vivante dans les états profonds de l'hypnose. Il l'endort, il coupe ses communications avec le monde extérieur; il lui fait descendre lentement, sûrement par ses passes longitudinales prolongées, tous les degrés du sommeil; il la conduit au seuil de la mort et des régions inconnues. Et quand cette créature ne s'appartient plus, quand elle ne tient à la vie que par un fil, quand son être inconscient semble s'agiter déjà dans l'autre monde, c'est alors, c'est après cette évocation dangereuse, redoutable, que l'intelligence mystérieuse pressentie par M. de Rochas apparaît; elle produit des phénomènes dont la puissance étonne, et sans souffler sur ce cadavre du médium pour lui rendre la vie terrestre, elle en fait le sujet de ses manifestations, et la preuve éclatante de son intervention dans le monde.

Il faut savoir gré à M. de Rochas d'avoir eu l'esprit de le reconnaître et le courage de ne pas le cacher.

## II

La thèse de M. Maxwel, fervent disciple de M. de Rochas, trahit, avant tout, une imagination hardie, mais cette thèse se présente à nous sous des apparences scientifiques; il n'en faut pas davantage pour lui conquérir des défenseurs. Ces apparences justifient toutes les témérités de la pensée, je dirai, tous les rêves de l'imagination.

Selon M. Maxwel, les expérimentateurs des tables tour-

nantes arrivent, sans le savoir, et sous l'action de leur force nerveuse personnelle, à créer autour d'eux une sorte de champ magnétique, qui atteint un maximum de potentiel. Les objets, la table, par exemple, placée dans ce champ, aurait son potentiel différent. De là les phénomènes d'attraction et de répulsion. Singulière explication!

Un expérimentateur placé à cinq mètres de distance obtient, *sans contact*, le déplacement d'une table très lourde: cette table exprimera même des sentiments de haine ou d'amour, de colère ou de joie; elle s'élèvera à la hauteur de plusieurs mètres, elle frappera de ses pieds le plafond, comme l'affirme le Dr Gibier qui fut témoin de ce phénomène: elle s'approchera d'un personnage désigné et s'inclinera devant lui, elle se prêtera aux phénomènes les plus extraordinaires, dix fois, vingt fois, dans des expériences devenues classiques en certains milieux, voilà des faits constatés. Où voyez-vous un champ magnétique, et un maximum de potentiel, et des actions et des répulsions de l'ordre physique?

Je dirai même, quelle analogie pourrait-on découvrir entre des actions et des réactions physiques, soumises à d'inéluctables lois mathématiques et les mouvements variables, incertains, capricieux d'une table ou d'un guéridon? Tel jour les expérimentateurs attendront trente ou quarante minutes, placés dans les mêmes conditions physiques et morales; le champ magnétique et le potentiel hypothétique ne feront pas défaut, et l'on n'obtiendra aucun mouvement, aucun résultat. Tel autre jour, il suffira, au contraire, qu'un seul expérimentateur pose son doigt sur la table, pour provoquer un mouvement instantané. Il suffira même quelquefois d'un ordre formulé *mentalement*, et sans contact des mains, pour obtenir ce résultat.

Rien ne rappelle ici un phénomène physique soumis à des lois connues ou soupçonnées, et les mots d'action et de répulsion électrique ou magnétique ne serviraient qu'à dissimuler notre ignorance.

M. Maxwell ne nous paraît pas plus heureux quand il essaie d'expliquer par la force psychique ou nerveuse le

phénomène si fréquent des *raps*, c'est-à-dire des coups frappés. « Les raps, écrit M. Maxwell, sont moins aisément explicables, à moins de les concevoir comme des faits analogues à des décharges électriques. Le rap serait l'équivalent du bruit de l'étincelle : celle-ci serait invisible bien que dans certains cas elle puisse être aperçue (p. 152). »

Tout d'abord, il est bon de constater qu'il n'existe aucune analogie entre la force électrique et la force nerveuse, que les différences sont profondes, et qu'aucun physiologiste ne se permettrait de les confondre. Et les différences de nature étant si accusées, nous n'en demanderions pas davantage pour démontrer l'impossibilité d'identifier les effets.

Qu'est-ce donc que cette force psychique? Qui l'a vue, emprisonnée, soumise à l'analyse, expliquée et classée dans le cadre sévère des vérités scientifiques? Personne. Tout le monde en parle et personne ne la connaît. Quand le Dr Baraduc a essayé de s'en emparer, pour en faire une description savante, le Dr Branly et Crookes l'ont convaincu d'erreur. Son biomètre promettait beaucoup et ne donnait rien. La chaleur humaine suffisait pour nous faire comprendre les phénomènes constatés.

M. Maxwell nous laisse rêveur quand il nous parle, sans nous donner la moindre preuve, d'électricité, de champ magnétique, de potentiel. Notre étonnement augmente quand nous le voyons essayer d'un rapprochement ingénieux entre les coups frappés et le bruit de l'étincelle. N'est-ce pas un roman cette théorie que les ignorants tiennent pour l'expression autorisée de la science?

### III

Nous avons cité dans la *Revue du Monde Invisible*, deuxième année, p. 653, une communication sérieuse et intéressante sur cette question; elle vaut bien les expériences, trop souvent contestables, qui encombrant les productions matérialistes des adversaires du préternaturel.

Un savant professeur romain de physiologie nous écrit

que, pendant un mois, il fut assailli et privé de sommeil par des coups (raps) qui augmentaient chaque jour de nombre et d'intensité. Il ajoutait :

« Ce bruit, qui le fait ? »

« Ce n'est pas une hallucination. Il a été entendu de plusieurs personnes. »

« Ce n'est pas davantage le bruit d'un rat, d'un insecte, ou d'un voisin, et j'ai dû abandonner l'une après l'autre toutes les hypothèses hasardées pour l'expliquer naturellement. »

« Était-ce un esprit ? Je trouve si humiliant d'être en relations de familiarité avec le pire ennemi de Dieu et de mon âme, que je ne voulus l'interroger qu'à la dernière extrémité. »

« La troisième nuit seulement, je lui demandai à haute voix : « — Si tu es une âme en peine, frappe trois coups. » Pas de réponse. »

« — Si tu es un démon frappe trois coups. »

« Une seconde de silence, puis une grêle de coups. »

« C'était trop, je n'en avais demandé que trois. »

« — Dis-moi mon âge en frappant autant de coups que j'ai d'années. » Pas de réponse. »

« Enfin, le septième jour, après une messe pour obtenir une réponse qui me fixerait sur la nature de ce bruit, je répétai mes deux questions. »

« A la première, rien. A la seconde : « — Si tu es un esprit, au nom de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, frappe trois coups », j'entendis distinctement et fortement les trois coups demandés. »

Notre savant correspondant ajoutait, p. 763 : « A la suite d'une fervente neuvaine, tout bruit cessa brusquement, à partir du 19 mars. Malheureusement pour moi, trois jours plus tard, j'en revins à mes doutes. Non, ce n'est pas possible, disais-je, ce n'est pas le démon. »

« A peine avais-je formulé ce doute, que le tapage reprit avec plus de violence, et ce n'est que depuis la nuit du 31 mars, après avoir clôturé le mois de saint Joseph par un redoublement de prières et de bonnes œuvres, que je n'ai plus jamais entendu le moindre coup. »

« C'est bien au démon que j'avais affaire, et je pourrais vous



le démontrer d'une manière plus évidente en vous racontant tous les détails et tous les incidents que j'ai cru devoir passer sous silence pour ne pas donner à ce récit une longueur démesurée. »

#### IV

C'est bien sous cette forme concrète et avec tous ses détails qu'il faut considérer le problème des coups frappés si l'on veut en trouver la solution. Qui frappe ces coups, tantôt discrets, tantôt violents, au plafond, sur les meubles, ou dans les murs? Est-ce un effet physique, aveugle d'une cause physique et aveugle? Est-ce l'œuvre d'une cause intelligente et tracassière qui appartiendrait à un autre plan? Serait-ce, enfin, une décharge électrique de notre force psychique? Il serait intéressant de le savoir.

Que le sujet produise lui-même, sans le vouloir, avec une volonté contraire très arrêtée, ces coups si incommodes, rien ne permet de l'affirmer, et la thèse de M. Maxwell s'évanouit quand on la considère de près. Nous n'avons ici ni guéridon, ni contact, ni expérimentateurs assemblés pour créer une sorte de champ magnétique, ni contraction musculaire d'un chercheur indépendant. Nous sommes en présence d'un homme sérieux, très ennuyé d'entendre des bruits persistants qui lui font perdre le sommeil et empoisonnent sa vie.

Dire que c'est précisément cet homme qui sans le savoir, sans le vouloir, en protestant de toute son énergie, en opposant toutes ses forces, produit ces bruits agaçants, n'est-ce pas abuser de la crédulité humaine? n'est-ce pas affirmer, sans un commencement de preuve, un fait extraordinaire? N'est-ce pas contraire à toute science, à toute philosophie?

Prouvez donc, ou par des expériences bien constatées, ou par des déductions scientifiques sérieuses que ce malheureux est chargé d'électricité, qu'il produit lui-même l'étincelle bruyante, nous discuterons ces preuves, nous découvrirons sans doute la vérité. Jusque-là, nous nous contentons de sourire.

Si nous étions, comme on le prétend, en présence d'un phénomène physique produit par une cause physique, il serait bien difficile d'expliquer le rôle qui appartient ici à des causes morales. Cette modification dans la marche du phénomène physique qui se produit à l'occasion d'une prière, d'une neuvaine ou d'une invocation mystique, n'appartient pas, assurément, à l'ordre matériel; elle laisse voir l'intervention d'une cause intelligente, morale, religieuse; d'une entité parfaitement distincte du sujet qui nous semble obsédé ou hanté.

Pour faire cesser le phénomène physique il nous faut une cause physique, et si j'obtiens ce résultat par une simple invocation pieuse ou par une prière, je sors du domaine des phénomènes matériels, j'entre dans l'ordre métaphysique et religieux.

Il nous paraît donc incontestable que ni le fluide vital, ni le fluide électrique n'expliquent le déplacement des objets et les coups frappés.

Il nous faut d'autres preuves et d'autres explications.

## V

Sous le nom générique de phénomènes lumineux, M. Maxwell a réuni une troisième classe de phénomènes dont il essaie de découvrir l'explication naturelle. Quels sont ces phénomènes? Voici ce que M. Maxwell a vu : « Des mains lumineuses apparurent. Une main très lumineuse monta rapidement à l'extérieur des rideaux et alla saisir une sonnette qui avait été accrochée à un clou à environ 2<sup>m</sup> 50 de hauteur. Cette main fut visible pour tous les assistants.

« Puis, les lucurs laiteuses se montrèrent de nouveau, plus grandes et plus brillantes. L'une d'elles, aux contours très indistincts, se promena dans la chambre et s'éloigna du cabinet d'environ trois mètres, le long du mur opposé à celui près duquel les assistants étaient groupés... Enfin, l'une d'elles, extrêmement brillante, apparut au-dessus du cabinet, près du plafond. Cette lueur pouvait avoir environ 50 centimètres de hauteur sur 40 de largeur (p. 131). »

Les assistants crurent reconnaître dans ces lueurs des formes fantômatiques, une tête d'homme, couverte d'un turban ou d'un burnous. M. Maxwell n'ose pas se prononcer. Mais il déclare qu'il a vu plusieurs fois, et très nettement, une main, un bras, et le profil allongé, barbu, avec un nez fortement busqué du personnage qui disait être John.

« Le profil observé paraissait se former au sommet du cabinet, à une hauteur de 1<sup>m</sup> 25 environ au-dessus de la tête d'Eusapia; il descendait assez lentement et venait se placer en avant et au-dessus d'elle; au bout de quelques secondes il disparaissait pour reparaitre quelque temps après dans les mêmes conditions. Nous nous sommes toujours assuré avec soin de l'immobilité relative des bras et des mains du médium, et l'étrange phénomène que je relate est un des plus certains que j'aie jamais constatés, tant l'hypothèse de la fraude était incompatible avec les conditions dans lesquelles nous observions (p. 138). »

M. Maxwell a vu plusieurs fois tantôt des figures humaines, tantôt des figures d'animaux. Il décrit même ses visions avec une précision et une fermeté qui ne permettent pas de mettre en doute sa sincérité :

« J'aperçus une ravissante figure de femme, pâle, les yeux levés au ciel, dans l'attitude de la prière. Les yeux et les cheveux étaient noirs; la coiffure était formée par deux bandeaux égaux, dans le genre de celle qui était à la mode il y a cinquante ou soixante ans. La figure était enveloppée d'un voile blanc qui recouvrait la tête et l'encadrait complètement. La physionomie était très douce et d'une rare beauté. L'apparition paraissait légèrement lumineuse, d'un ton blanc laiteux. Elle se produisit au-dessus et à gauche du médium, à une assez grande hauteur, près du plafond. La durée de cette apparition a été extrêmement courte... Les raps indiquèrent que c'était la figure d'une fée. Je n'ai pas souvent eu de vision aussi nette : je n'ai que très rarement obtenu ce curieux phénomène, mais cependant je l'ai observé trois fois avec le médium dont je parle (p. 140). »

## VI

M. Maxwell a donc vu des lueurs brillantes, des mains et des bras, des visages connus et inconnus, des animaux, des objets inanimés. D'autres témoins ont vu comme lui, et, pour se défendre contre les illusions, les fraudes, les hallucinations, lui, savant, médecin et magistrat, il a pris toutes les précautions que l'on peut imaginer. Nous pouvons donc ajouter foi à ses affirmations.

S'enrôler sous la bannière du spiritisme lui répugne encore; s'incliner devant l'enseignement de l'Église catholique le révolte, il imagine donc une théorie pour expliquer les faits; c'est un syncrétisme retouché des hypothèses formulées par M. de Rochas et par le Dr Grasset. Je voudrais l'exposer clairement et rester accessible à tous les lecteurs.

Il y aurait en nous, selon M. Maxwell, des centres nerveux, supérieurs, idéogènes, qui correspondent à la raison, à la volonté, et des centres inférieurs qui correspondent à nos facultés animales et végétatives. A l'extérieur, hors de nous, se trouveraient des particules d'une substance très ténue, l'éther, par exemple, ou toute autre matière raréfiée.

Quand ces particules, douées d'une certaine plasticité, sont en connexion avec les centres nerveux supérieurs, on a des formes intelligibles et définies, figures d'hommes, d'animaux, d'objets.

Quand ces particules sont en connexion avec les centres inférieurs, on obtient des formes non définies. Ce n'est pas tout à fait le polygone et le double psychisme du Dr Grasset.

La vraie thèse spiritualiste est plus claire et plus ferme en ses contours. Des intelligences dont nous n'avons pas en ce moment à étudier la nature et l'origine vivent autour de nous. Dans certaines circonstances, elles s'emparent de l'éther, de la matière radiante ou même du fluide humain; elles s'en font un corps, c'est le simulacre d'un membre, d'un visage connu, d'un animal, d'un objet matériel, et elles se laissent voir dans

le demi-jour d'une apparition. C'est John King de Paladino, c'est la fée de M. Maxwell. Je ne vois rien dans cette hypothèse qui choque ma raison.

Comparez cette explication si claire à cette théorie de M. Maxwell : « Des particules d'une substance très ténue, l'éther, par exemple, ou toute autre matière très raréfiée seraient en état de subir l'influence de la force nerveuse. Elles se chargeraient et se disperseraient suivant les lignes de force. Ces lignes seraient déterminées par l'action des centres nerveux et présenteraient des formes en relation avec ces centres (p. 153). » Quelle incertitude et quelle obscurité !

Quand M. de Rochas nous dit que notre esprit (notre âme) prend le fluide nerveux de notre organisme, et en fait un fantôme, il exprime une hypothèse très discutable, mais intelligible, possible, et soutenue de quelques vraisemblances. Mais, que des particules de matière raréfiée soient attirées par des centres nerveux, et que, de ce rapprochement, il résulte une image, un fantôme qui a toutes les apparences d'un être mort il y a cent ans, c'est là que je persiste à voir une bulle de savon qu'un souffle ferait évanouir.

Et quand on nous dit que ce fantôme reproduit exactement les traits d'un ami, d'un parent que nous avons connu, avec qui nous avons vécu, d'un être oublié depuis longtemps, mon étonnement redouble. Qui a pensé à ce personnage ? qui a ravivé son souvenir ? qui donc a eu l'idée de le rendre visible et de le présenter sous le transparent des particules de matière radiante ? Pourquoi ce fantôme plutôt qu'un autre ? Qui fait ce choix ?

Ici, je ne suis pas actif, je reste passif. Ce n'est pas le sujet qui a fait cette œuvre intentionnelle et intelligente de grouper les particules plastiques de la matière et de les couler dans le moule d'un visage connu. Il ne pense pas à ce visage, il l'a oublié ; il attend ce qui va se passer, sans avoir la moindre idée de ce qui se prépare. Il ne fait pas l'apparition, il la reçoit.

Quand on prétend que le centre nerveux supérieur intervient, et forge lui-même l'image de l'apparition, je demande si ce centre nerveux est un esprit intelligent, libre, raison-

nable, et alors, nous retrouvons la thèse de M. de Rochas, c'est l'âme qui fait le fantôme. Ou ce centre nerveux n'est qu'un organe matériel de sensibilité et de mouvement, et je ne vois pas comment il pourrait faire apparaître cette image, ce fantôme qui évoque un passé lointain.

Évidemment, un effet intelligent suppose une cause intelligente. Une apparition qui reproduit exactement les traits, les mouvements, l'expression d'un ami ou d'un parent, est un effet intelligent qu'il n'est point permis d'attribuer au hasard, sans tomber dans l'hypothèse matérialiste et inintelligible des atomes d'Épicure ou d'un athéisme depuis longtemps oublié et réfuté.

Ce phénomène des apparitions a une double face, l'une physique, matérielle, l'autre psychique intellectuelle. Si on ne considère que le côté physique, on se condamne à ne jamais résoudre le problème, et à soulever d'insurmontables difficultés. Si l'on ne tient compte que du facteur philosophique, on risque de s'égarer dans la superstition. Il faut donc considérer le problème sous ses deux aspects et tenir compte de l'élément psychique et de l'élément matériel.

## VII

Faisons la part de la fraude inconsciente et consciente, des erreurs de la superstition religieuse, de la suggestion et de l'auto-suggestion, c'est le devoir de la science. Nous arriverons ainsi à éliminer un grand nombre de faits légendaires, grotesques, ridicules qui encombrant les révélations spirites des âmes ignorantes. Mais il nous restera encore, après un contrôle sincère, un grand nombre de faits certains, indiscutables dont tout esprit de bonne foi reconnaîtra la réalité.

Ces faits étant reconnus, une seconde conclusion s'impose, c'est l'insuffisance évidente des hypothèses pseudo-scientifiques par lesquelles l'orgueil et l'ignorance ont essayé de les expliquer. Ces hypothèses trompent les esprits faibles par un certain appareil scientifique, par une plus grande audace

d'affirmation, mais elles ne reposent sur rien. Il est facile de le démontrer.

Après avoir écarté ces hypothèses invraisemblables, il reste incontestable — c'est le côté intéressant du spiritisme — qu'il existe un autre monde, que les morts ont quelquefois des rapports mystérieux avec les vivants, que des intelligences étrangères, peu connues de la raison, mal définies encore, interviennent dans le jeu des forces physiques de la nature, pour y produire des phénomènes déconcertants. Il appartient à la théologie d'éclairer notre insuffisance et de nous faire connaître ces entités étrangères. La lumière ne manque jamais aux hommes de bonne foi.

Élie MÉRIC.

## ERRATUM

Dans le numéro de janvier, à la page 451, ligne 17, lire *n'expliquent pas cela* au lieu de *s'expliquent par cela*.

---

## UNE TABLE DEMANDANT UNE MESSE

Il y a quelques jours, dans une réunion intime, la vieille question des tables tournantes fut mise sur le tapis. Elle préoccupe, sans qu'ils veuillent l'avouer, ceux qui ne la connaissent que par ouï-dire, ou n'ont vu que des expériences insignifiantes, et la tranchent pour s'en débarrasser. C'est généralement le procédé masculin. Le mouvement des tables dépend du magnétisme, il est emprunté aux opérateurs; lorsque la supercherie en est écartée, elles ne peuvent donc dire que ce que sait au moins un de ceux qui l'entourent, frapper des coups qu'on interprète par oui ou par non. Quant à épeler au moyen de l'alphabet une réponse intelligente, c'est impossible, donc cela n'est pas.

Certaines personnes invoquaient en vain leur expérience personnelle, remontant, il est vrai, à un certain nombre d'années. Comme on ne pouvait suspecter leur sincérité, la discussion aboutit à l'inévitable : « Je voudrais le voir pour le croire. »

Cela semblait relativement facile. Huit ou dix croyants ou incroyants se mirent à faire la chaîne, continuant à discuter avec une animation nerveuse, tout le monde parlant à la fois; la table ne savait évidemment auquel entendre; la majorité l'emportant, on lui demandait des numéros matricules du régiment, des comptes d'argent, etc. Elle répondait assez bien, et l'on concluait qu'elle ne saurait faire plus.

Cependant certains s'étaient rendu compte du peu de sérieux de cette séance et l'on convint d'en faire une autre avec plus de calme et en plus petit comité.

Quatre personnes seulement prirent place autour d'un



assez grand guéridon à trois pieds. Je les désignerai par les premières lettres de l'alphabet.

C'était d'abord une dame d'un certain âge, M<sup>me</sup> A..., qui s'en était occupée au moment où cette mode faisait fureur; deux jeunes femmes, M<sup>me</sup> B... et M<sup>me</sup> C..., et le mari de cette dernière, partisan déclaré du magnétisme, faisant de la table une sorte de machine à compter.

Je n'assistais pas à cette séance, mais j'en eus aussitôt après un compte rendu très exact par M<sup>me</sup> A..., à laquelle on décida de laisser l'entière direction de l'expérience. Les opérateurs étaient seuls.

On s'arma d'abord de patience, mais il n'en fut pas besoin. Au bout de quelques minutes, la table se souleva, commença à tourner. M<sup>me</sup> A... lui demanda si elle voulait parler. Elle frappa un coup disant oui. On convint qu'un des pieds frapperait pour dire oui, un autre pour non et que le troisième épellerait au commandement, ce qu'elle exécuta sans se tromper une seule fois.

Voici ce qu'on obtint.

M<sup>me</sup> A... — Y a-t-il un esprit dans la table?

— Oui.

— Quel esprit?

Elle épelle :

— De bois.

Rire général. M. C... est un industriel qui en fabrique.

— Quel bois?

— Dont on fait des flûtes.

L'hilarité est à son comble, la chaîne se rompt, la table tourne toujours, se dirigeant vers le piano. M<sup>me</sup> B... la quitte et joue une polka. Les trois autres font la chaîne, la table danse en mesure, ils sont forcés de la suivre et ont beaucoup de peine à l'empêcher de faire le tour du salon. M<sup>me</sup> B... cesse de jouer, revient à sa place et l'interrogatoire continue.

— Tu aimes bien la danse, étais-tu danseuse?

— Oui.

— Dans un corps de ballet?

— Oui.

— Où cela?

— Opéra.

Impossible de lui faire dire son nom, bien qu'elle prétende avoir eu une certaine réputation.

— As-tu été malheureuse ?

— Oui, oui !

— Pourquoi ?

— Amour.

— Tu as été abandonnée ?

— Oui.

— Quand ?

— Il y a seize ans.

— Par qui ?

— Léon.

Elle ne dit que ce prénom. Il n'est dans l'intimité d'aucune des personnes présentes. Pourtant on le connaît un peu. On n'insiste pas pour en savoir davantage.

— Qu'es-tu devenue ?

— Charenton.

— Le chagrin t'avait rendue folle ?

— Oui.

— Depuis quand es-tu morte ?

— Deux ans.

— Souffres-tu ?

— Oui.

— Peut-on te soulager ?

— Oui.

— Comment ?

— Messe.

Stupeur générale. Ni M<sup>me</sup> A... ni moi, quand elle me raconte ceci, n'avons eu souvenance qu'une table ait demandé des messes. Tout ce qui touche à la religion semble leur déplaire. Elles disent tant qu'on veut ce qu'il y a dans une bourse, quel est l'objet caché dans une main fermée ; il a fallu une volonté impérieuse et prolongée pour lui faire épeler le mot chapelet, lorsqu'il y a une quarantaine d'années, un prêtre voulut se rendre compte de la réalité de ces phénomènes.

Je reviens au guéridon dansant qui se dirigeait toujours avec insistance du côté de M<sup>me</sup> A...

M<sup>me</sup> C... lui demanda :

— Quelle est la personne que tu préfères de nous quatre? Montre-la nous.

La table va vivement vers M<sup>me</sup> A... qui reprend l'interrogatoire.

— Combien faut-il te faire dire de messes?

— Une.

— Il faudra nous cotiser pour la faire dire?

— Non.

— Qui devra la faire dire?

La table marche vers M<sup>me</sup> A...

— Est-ce moi?

— Oui.

— Par qui? où? par quel curé?

— Le curé de X...

X... est un pauvre petit village que bien peu de géographes même connaissent.

M<sup>me</sup> C... — Mais comment faire dire une messe pour une personne dont nous ne savons pas le nom? Faut-il la faire dire pour les âmes du purgatoire?

— Oui.

M<sup>me</sup> A... — En tout cas je n'irai pas à X... pour assister à cette messe.

M<sup>me</sup> C... — Suffira-t-il qu'elle entende la messe ici, pendant qu'on la dira à X...?

— Oui.

— Faut-il que j'aille aussi à cette messe?

— Non.

On fit alors un assez grand nombre d'autres questions, après avoir toutefois demandé quel délai on avait pour faire dire cette messe, et que la table eut répondu : « *L'année.* » Est-ce celle qui va finir ou celle où nous entrons? On ne pensa pas à le demander.

Le guéridon frappait, épelait, tournait, tant qu'on voulait, avec la plus grande rapidité. Les questions suivantes n'offrirent aucun intérêt particulier. Je n'en allongerai pas mon récit. La séance avait duré en tout un peu moins de trois quarts d'heure.

M<sup>me</sup> A... est restée fort perplexe. Assurément, elle ne refuserait pas une messe à une âme du purgatoire, mais à un guéridon!...

Le cas nous paraît assez bizarre pour le soumettre à l'appréciation compétente de Mgr Méric.

#### E. LE NORMANT DES VARANNES.

26 décembre 1903.



# LE DÉMONISME

## ÉTUDE HISTORIQUE, CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)

---

Évidemment il ne peut pas s'agir ici de miracles divins, puisqu'ils étaient faits en faveur d'hérétiques obstinés et aussi faits d'une manière absolument indigne de Dieu. D'un autre côté, la puissance humaine est bien surpassée. Il s'agit donc de prestiges diaboliques que Dieu a pu permettre parce qu'il était facile de les distinguer des vrais miracles divins, et pour montrer que l'erreur, même appuyée de toute la puissance du démon, ne l'emportera jamais sur la vérité et la vraie foi : et ces faits contribueront même beaucoup à discréditer le jansénisme.

Faut-il voir aussi un fait de démonisme chez les *incombustibles*? — Assurément non, du moins généralement. L'Espagnol Martinez, rapporte Bizouard, s'enfermait dans un four chauffé à 140 degrés, et faisait cuire un poulet dans sa main : il posait une plaque de fer rouge sur ses cheveux, frappait avec un autre fer rouge sur son talon et sur la pointe du pied, et il s'en élevait une vapeur âcre et épaisse ; il plaçait entre ses dents un fer presque chauffé à blanc, buvait une certaine quantité d'eau bouillante, plongeait le bout de son doigt dans du plomb fondu, et en mettait un peu sur sa langue, sur laquelle il passait un fer rouge, etc., et chacun restait émerveillé de tout ce qu'il faisait.

Un savant napolitain, M. Sementini, voulut découvrir son secret, et pour y parvenir il expérimenta sur lui-même, et il découvrit que des frictions avec de l'acide sulfurique étendu d'eau rendaient la peau insensible à l'action du fer rouge, et qu'une solution d'alun évaporée était encore plus efficace ; il se frotta ensuite avec du savon sur les parties rendues à peu près insensibles, et reconnut, après les avoir lavées, qu'elles

l'étaient encore davantage; il se frotta de nouveau avec du savon et n'éprouva plus aucune sensation douloureuse de l'application du fer rouge. Pareille opération faite sur la langue lui permit de la mettre en contact avec un fer chaud : il avait mêlé du savon avec de l'huile bouillante et en avait fait un enduit : l'huile bouillante alors ne le brûlait plus au moment où elle touchait la langue, on entendait même un bruit analogue à celui du fer ardent qu'on éteint dans l'eau, et ainsi l'huile devenue tiède pouvait être avalée sans danger.

On ne pourrait cependant pas expliquer ainsi les épreuves du fer chaud au moyen âge, car ces méthodes étaient encore inconnues, et eussent-elles été connues, ceux qu'on soumettait aux épreuves étaient trop surveillés pour qu'ils aient pu y recourir.

§ 3. — *Que penser des vampires, des lutins, des farfadets, des gnomes, des loups-garous, etc.?*

I. **Les vampires.** — On appelle *vampires* ces morts qui, dit-on, ont la faculté de sortir de terre et de venir sucer le sang des vivants, hommes ou animaux, et de se conserver ainsi eux-mêmes sans corruption, grâce à ce sang qui empêche la décomposition. — Sans doute, il y a eu bien des erreurs et des superstitions dans les croyances populaires au vampirisme, et les faits en ont dû être bien rares; il semble cependant impossible de les nier absolument tous, car on connaît des faits bien prouvés, et jugés par les tribunaux, d'hommes et de familles presque entières dont le sang avait été sucé; on fit alors des exhumations devant toute une population et l'on trouva des cadavres enterrés depuis assez longtemps, conservant un teint rose, ayant du sang dans la bouche, et rendant un sang vermeil si on leur perçait le cœur, tandis que les corps voisins étaient entièrement décomposés; et quand on leur avait ainsi percé le cœur ou tranché la tête, ou bien quand on avait brûlé leurs corps, les phénomènes de vampirisme cessaient.

Gorres, qui cite un certain nombre de faits authentiques et

juridiquement prouvés dans la Serbie, la Valachie, la basse Hongrie, la Pologne, la Moravie et la Bohême, croit que c'est là un phénomène tout à la fois *de vie végétale* qui peut se conserver dans certains corps ayant à cela des dispositions particulières et qui peuvent, comme certaines plantes souterraines, se développer pendant quelque temps et changer les éléments ambiants en leur propre substance, comme on voit aussi quelquefois les cheveux, la barbe et les ongles continuer de pousser sur certains cadavres, et même une nouvelle peau se former; et aussi d'*action à distance* par le moyen des corps ambiants, l'air par exemple, comme cela a lieu en temps d'épidémie. Quant à ceux qui se croient ainsi sucés, c'est selon lui affaire d'imagination épeurée et de cauchemars dans lesquels ils croient voir un fantôme blanc qui vient les étreindre et leur sucer le sang, ce qui peut en effet l'arrêter et le décomposer.

Bizouard, avec plus de raison peut-être, du moins à notre sens, aime mieux d'abord rejeter tout ces faits-là jusqu'à ce qu'ils soient fortement et certainement prouvés, et dans ce dernier cas attribuer le tout au démon. Sans doute l'imagination peut avoir une grande puissance, mais peut-elle vous enlever du sang et surtout le transporter chez un mort?

Cependant on est toujours libre, si on croit la chose possible, d'admettre l'opinion de Gorres.

II. **Lutins, farfadets, gnomes.** — On appelle *lutin*, dit Littré, une espèce de démon qui vient la nuit tourmenter les hommes et qui est d'une nature plutôt malicieuse que méchante; *farfadet*, un esprit follet qui aime voltiger dans l'air; et *gnome*, celui qui sort du sein de la terre et qui y rentre.

Le démon, dit Gorres, peut entrer en rapport avec l'homme de plusieurs manières : en y étant appelé par l'homme lui-même, ou bien en s'y introduisant de lui-même, soit lorsqu'il y est excité par un magicien ou un autre qui a fait un pacte avec lui, soit lorsque la personne chez qui il veut s'introduire lui en a donné au moins quelque sujet. Alors ses premières atteintes se font ordinairement sentir dans ces moments

intermédiaires où la lumière et les ténèbres semblent lutter ensemble et forment comme une espèce de clair-obscur favorable à ses desseins. Son action se trahit d'abord par des phénomènes insignifiants et innocents en apparence, par des caprices et des agaceries qui ressemblent souvent à ceux d'un enfant, le déplacement d'un objet, sa disparition, son remplacement, le tiraillement ou relèvement des draps, etc. Ces jeux ne sont pas aussi innocents qu'ils peuvent le paraître; quand le fait est bien certain, et qu'il est certain aussi qu'il ne peut pas venir d'une cause naturelle (car il faut toujours se garder d'y croire légèrement), cette apparence innocente n'est qu'un masque sous lequel le démon cache des intentions plus sérieuses, et prépare les voies à une action plus mauvaise. Les esprits qui jouent ainsi et qui flattent sont précisément ceux dont il faut le plus se garder. N'est-ce pas ainsi qu'agit souvent un jeune homme pour arriver à séduire, ou une jeune fille pour arriver à gagner un jeune homme? Ils commencent presque toujours par de petites taquineries.

Quelquefois ces démons se rendent visibles sous certaines formes, de nains, par exemple, qui sautent dans le coin d'une chambre, rient, font du tapage, se glissent près des lits dont ils tirent les couvertures. La plupart du temps ils ne sont visibles que pour certaines personnes. Ils ne cherchent point d'abord à posséder ceux à qui ils s'attaquent, mais seulement à s'introduire dans leur familiarité; ils s'adressent de préférence aux jeunes filles ou jeunes femmes, leur font des promesses, leur témoignent de l'amitié, leur apportent tantôt ceci, tantôt cela, quelquefois leur apparaissent sous la forme d'un beau jeune homme. Elles ne conçoivent d'abord aucun soupçon; mais malheur à elles si dès les premières poursuites elles ne mettent pas l'ennemi en fuite, au moyen du signe de la croix répété plusieurs fois s'il est nécessaire, de l'eau bénite, de l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie!

On comprend en effet que des rapports familiers, entretenus pendant plus ou moins longtemps avec des esprits équivoques d'abord, mais qui peu à peu dévoilent leur véritable nature, doivent conduire tôt ou tard à un pacte avec le



démon ou à une possession, ou au moins à une obsession très dangereuse. Gorres cite plusieurs exemples, qui semblent bien prouvés, où ces esprits ne purent être chassés que par des exorcismes, mais le furent entièrement.

**III. Loups-garous.** — Buffon parlant de certains loups très cruels, qui dévorent les enfants ou même les grandes personnes, semble faire venir de là l'étymologie du mot loup-garou : *Loup dont il faut se garer*. D'autres la font venir de l'arbrisseau appelé *garou* dont on emploie l'écorce pour fabriquer certaines pommades, ceux qui veulent faire le loup-garou ayant assez l'habitude de se frictionner auparavant avec certains onguents ou pommades; Bescherelle la fait venir du mot celtique *garo*, *garo*, sauvage, féroce; enfin Littré du mot suédois *varulf*; homme-loup, et cela est d'autant plus vraisemblable que les loups-garous ne sont généralement que des hommes déguisés en loups pour faire peur et pouvoir commettre plus facilement des vols ou autres mauvaises actions.

Gorres dit qu'il y a certains hommes à demi sauvages, qui ont une assez grande propension à cela, qui marchant très bien sur les pieds et sur les mains, et se revêtant d'une peau de loup, ressemblent assez bien, surtout la nuit et le soir ou quand on ne les voit que de loin, à de vrais loups. Il cite plusieurs exemples de jeunes gens ou d'hommes, ayant avec cela des instincts féroces, qui poussés par un certain homme monté sur un cheval noir qui leur fit croire qu'il les changerait bien en loups, se sont en effet frottés avec un onguent et revêtus d'une peau de loup, puis se sont jetés sur des enfants qu'ils ont mordus et tués, et dont ils ont mangé une partie de la chair. Le Parlement de Bordeaux eut à juger ces faits: des médecins furent consultés, bien des témoins entendus, et tout fut bien prouvé, et les juges rendirent une sentence très équitable qu'il serait trop long de rapporter ici. Il est bien à croire que ces cavaliers noirs qui les avaient excités n'étaient autres que des démons, cependant il n'était pas possible de le prouver. Quant aux actions des accusés, c'étaient simplement des actions humaines en elles-mêmes, mais inspirées par le diable, comme d'autres mauvaises actions.

Il est certain que les démons, qui apparurent bien des fois sous des formes humaines, apparurent aussi quelquefois sous des formes d'animaux, mais jouèrent-ils eux-mêmes directement le rôle de loups-garous? Nous ne le croyons pas; il nous semble que Dieu ne le permettrait pas. Pourraient-ils au moins métamorphoser vraiment les hommes en loups véritables? Nous ne le croyons pas non plus : l'âme humaine est faite pour un corps d'homme et non pour un corps de loup. Ils pourraient tout au plus leur en donner l'apparence.

**IV. Revenants.** — Il est bien certain qu'il y a eu des apparitions de morts à qui Dieu permettait de sortir momentanément du ciel, du purgatoire ou de l'enfer, soit pour ramener d'autres âmes au bien, soit pour leur donner des avertissements, soit pour demander des prières, ou des restitutions; les vies des saints entre autres nous en offrent bien des exemples. Mais dans ces cas-là les personnes à qui se font ces apparitions peuvent en être très impressionnées, mais elles n'en sont point épeurées : il y a toujours dans le surnaturel divin quelque chose qui rassure, fortifie et pousse au bien.

Nous avons prouvé aussi que les démons bien des fois ont simulé qu'ils étaient les âmes des morts, tant dans l'antiquité que dans les âges modernes: comme nous avons traité cela dans le *Spiritisme* (surtout dans le n° 15 de 1900), nous n'y reviendrons pas ici, et nous nous contenterons de dire que nous ne croyons pas que les démons apparaissent jamais sous forme de personnes mortes, à moins d'être évoqués; nous n'en connaissons du moins aucun fait certain, et nous croyons que Dieu ne le permettrait pas.

Quand ces apparitions ne viennent pas à la suite d'évocations et ne portent pas de traces lumineuses de surnaturel divin, ou bien elles sont une simple illusion de l'imagination, ce qui peut arriver assez facilement quand cette imagination, surtout chez la femme, est vivement frappée; ou bien elles sont dues à des méprises ou à des ruses humaines.

Il est des personnes qui voient simplement comme une lumière qui se promène, ou bien entendent du bruit, des

coups, des paroles inarticulées, et on attribue tout cela aux morts. Quelquefois il peut y avoir un avertissement providentiel, venant alors du bon ange, puis l'esprit est en même temps frappé d'une idée subite, par exemple : « C'est un tel qui est mort et qui demande des prières » ; il ne lui reste pour ainsi dire pas de doute là-dessus et le calme se refait dans son âme ; mais presque toujours c'est ou bien l'imagination surexcitée qui a cru voir ou entendre, quand il n'y avait rien, ou bien une méprise. Ainsi une personne croyait avoir vu une apparition de chandelles lumineuses, et c'était simplement des feux follets. Une autre vint nous trouver un jour tout épouvantée : toutes les nuits elle était réveillée par des coups frappés contre sa cloison : c'étaient bien sûr ses parents défunts qui venaient demander des prières ; quand elle fut moins effrayée, elle finit par découvrir qu'on avait mis des chevaux dans un appartement assez voisin et que le bruit de leurs sabots retentissait contre la cloison de sa chambre. Une autre s'aperçut que ce qu'elle avait pris d'abord pour un bruit provenant des morts venait simplement de noix roulées par des rats dans le grenier ou entre les solives.

§ 4. — *Que penser des guérisseurs par des moyens extra-médicaux ?*

Il y a eu de tout temps et il y a encore de ces guérisseurs-là qui semblent au moins avoir un pouvoir extraordinaire ; pas un théologien n'en doute, pas un homme de bon sens même n'en peut douter. Les guérisons qu'ils opèrent peuvent venir ou de Dieu, ou du démon, ou d'un don divino-naturel, ou d'une vertu simplement naturelle, ou de charlatanisme agissant sur l'imagination ou sur les nerfs. Pour se prononcer il faut bien tout examiner : le but qu'ils se proposent, leur manière d'agir et les résultats qu'ils obtiennent, et encore souvent on restera dans le doute ; et la règle admise par tous les théologiens, c'est que dans le cas de doute il faut attribuer l'effet plutôt à la nature qu'à une intervention divine ou diabolique, parce que ces dernières ne se supposent pas, elles se prouvent, tandis que ce qui vient de la nature n'a pas besoin

de se prouver, il se suppose par cela seul que nous sommes faits pour vivre de la nature, dès lors que le contraire n'est pas prouvé.

Cependant lorsqu'il y a des doutes sérieux, on ne doit pas recourir à ces guérisseurs sans des raisons proportionnées, parce qu'on ne doit pas s'exposer au danger sans raison; et s'il y a des raisons suffisantes d'y recourir, il faut encore protester extérieurement ou intérieurement au moins, selon les occurrences, contre toute intervention diabolique.

Mais cette protestation seule ne suffirait pas, s'il était moralement sûr que la cause est diabolique. A quoi sert en effet de protester contre une cause, si on veut un effet qui ne peut venir que d'elle? Il en serait de même si on n'avait pas de raison sérieuse d'y recourir.

Quand il est sûr qu'un effet ne vient pas de la nature, dans le cas de doute entre Dieu et le démon, on doit plutôt présumer qu'il vient du démon parce que quand Dieu veut intervenir il n'a pas besoin de se cacher, il se prouve, se montre, se déclare ou se fait connaître de quelque manière.

**I. Guérisons provenant de Dieu.** — Ce sont celles qui sont opérées par des personnages d'une sainteté héroïque ou bien reconnue, et qui ne s'en attribuent rien, mais en renvoient toute la gloire à Dieu; celles qui se font dans les pèlerinages sous l'influence du Saint-Sacrement ou de la sainte Vierge, comme récompense de la foi, de la ferveur, ou de longues prières; celles qui sont obtenues par des neuvaines, des messes, des communions : encore faut-il bien que la superstition au moins formelle n'y ait aucune part. Assurément la messe, plus que toute autre chose, en raison du sang, des mérites et des prières de Jésus-Christ lui-même; les *neuvaines*, en raison de la multiplication des prières, et de la tradition chrétienne; la récitation ou lecture d'un *évangile*, à cause de la puissance de la parole même de Dieu; les *pèlerinages*, en raison de la piété plus grande que surexcitent un long voyage que la foi fait entreprendre, la visite de lieux sanctifiés par Notre-Seigneur, la sainte Vierge ou les saints, les cérémonies, le concours de fidèles, etc., sont de

nature à obtenir de Dieu de bien plus grandes grâces et quelquefois des miracles. Il en est de même, proportion gardée, des *Agnus Dei*, à cause des mérites de Jésus-Christ représenté sous la forme d'un agneau et de la bénédiction solennelle du Souverain Pontife. Les *cloches* aussi, soit par l'ébranlement de l'air, soit surtout en vertu de la bénédiction et des prières solennelles de l'Église, peuvent avoir une efficacité assez puissante pour écarter les orages. Mais il faut bien se garder d'attribuer à tout cela une vertu infailible pour l'effet même qu'on veut obtenir, surtout quand cet effet est de l'ordre temporel, car cela reste toujours dépendant de l'ordre de la Providence divine et des vues de Dieu pour le bien spirituel des sociétés et des individus. Ce qui n'empêche pas que toute bonne prière bien faite est toujours exaucée, en ce sens qu'elle obtient toujours quelque chose de Dieu.

Toute prière donc qui prétend à l'infailibilité, surtout immédiate, relativement à la chose demandée, toute prière qui attribue sa vertu à tel ou tel mot en particulier, ou qui a besoin d'être faite par telle personne en particulier, cette personne fût-elle indigne devant Dieu, ou qui demande des choses contraires à la volonté de Dieu ou à la foi de l'Église, doit être regardée comme une prière entachée de superstition, et la superstition honore plutôt le démon que Dieu.

Il en est de même de la messe, lorsqu'on veut, par exemple, qu'elle soit dite par tel prêtre en particulier, non parce qu'il est plus pieux, mais parce que son nom commence par telle lettre, ou en l'honneur du Saint-Esprit en intervertissant l'ordre des cérémonies. Il en est de même des voyages ou pèlerinages où l'on attribue tout au voyage lui-même, fait par exemple un dimanche où l'on n'assistera pas à la messe, un vendredi où l'on fera gras, ou à cause même du nom du saint, comme par exemple saint Aignan, qu'on appelle saint Teignon contre la teigne, saint Loup, contre la peur, parce qu'un loup est de nature à faire peur.

En dehors de là, on peut dire que plus on aura de confiance et de dévotion et plus on fera de sacrifices, plus aussi on sera sûr d'être exaucé. Nous ne pouvons que louer aussi la

confiance des parents qui vouent leurs enfants au blanc ou au bleu parce que ce sont les couleurs de la sainte Vierge, ou bien à tel ou tel saint invoqué spécialement contre telle ou telle affection malade; mais sous les mêmes restrictions.

**II. Guérisons provenant du démon.** — On doit croire que les guérisons ou effets merveilleux viennent du démon : lorsqu'il y a pacte entre le guérisseur et le démon : lorsque ces guérisons sont faites pour affermir ou favoriser l'impiété, l'hérésie, l'erreur, une superstition notoire, comme nous l'avons vu au sujet des protestants des Cévennes et des jansénistes de Saint-Médard ; lorsque les prières qui les obtiennent sont impies, ou de nature à détourner de la vraie religion ou de la pratique religieuse, ou renferment des choses insensées ou des promesses contraires à l'Évangile ou à toute la tradition chrétienne, comme par exemple d'aller infailliblement au ciel si on les récite pendant quarante jours. Il est évident alors en effet que les guérisons qu'on suppose extra-naturelles ne viennent pas de Dieu.

Il en est de même de toutes celles qui n'ont d'autre but que d'exalter l'orgueil de guérisseurs qui veulent qu'on ait confiance en eux à l'égal de Dieu et se faire passer pour des envoyés de Dieu qu'on doit spécialement vénérer, ou qui ne cherchent qu'à gagner beaucoup d'argent. On doit voir aussi l'action du démon quand la maladie guérie, si on n'accomplit pas telle prescription indifférente en soi, ou même plutôt mauvaise que bonne, retombera infailliblement sur un autre membre de la famille ou sur le guérisseur lui-même ; c'est bien là en effet une tyrannie démoniaque.

**III. Guérisons provenant d'un don divino-naturel.** — Nous appelons un don *divino-naturel* celui qui est concédé par Dieu, non en raison de la sainteté de la personne, mais par une faveur gratuite, propre cependant à favoriser la piété et qui est ensuite comme naturellement attachée à la personne.

Ainsi il est admis qu'en raison de leur sacre les rois de France avaient le privilège de guérir les écrouelles, comme le reconnaît saint Thomas et aussi le pape Boniface VIII dans

la bulle de canonisation de saint Louis, et les rois d'Espagne et d'Angleterre les scrofules.

Saint Alphonse de Liguori, après Viva, n'ose pas rejeter les *Marcous* : quand une femme avait mis au monde sept garçons de suite, le septième s'appelait *Marcou*, et avait le privilège de guérir les humeurs froides. Ne peut-on pas en effet admettre que Dieu accorde cette grâce pour récompenser et encourager les nombreuses familles?

Ne peut-on pas admettre aussi que Dieu accorde, comme dit saint Liguori, à certaines personnes, le don de guérir par des prières? Mais à tout cela il ne faut pas attribuer d'infaillibilité proprement dite.

Parmi les guérisseurs extraordinaires, Gorres cite Valentin Greatrack, né en 1628, d'une famille respectable d'Irlande. A l'âge de trente-trois ans, il entendit comme une voix secrète qui lui disait qu'il pourrait par simple attouchement guérir les scrofules, de même que les rois d'Angleterre, et il en guérit en effet un très grand nombre de cette manière. Un peu plus tard, la même voix lui dit qu'il pouvait de la même façon guérir aussi les fièvres intermittentes, puis les épilepsies et d'autres maladies encore ; et il réussit également, au moins presque toujours. Il semblait qu'une vertu secrète sortait de ses mains en émanations bienfaisantes, aussi il ne voulait rien recevoir des malades qu'il guérissait. Quoique vivant à une époque où la superstition avait beaucoup de vogue, il ne se servait d'aucune formule magique ni de mots particuliers : il prononçait seulement une courte oraison jaculatoire, et lorsque le malade était guéri, il lui recommandait d'en rendre gloire à Dieu. Le pouvoir merveilleux de cet homme fut attesté par un nombre considérable de malades qu'il avait guéris, par des médecins et des personnages du plus haut rang.

M. Antonini, professeur à l'Institut catholique de Paris, a parlé d'un très respectable prêtre français, vivant encore et qu'il ne veut pas nommer, lequel guérit, par le simple contact, un nombre considérable de malades sur qui les médecins ne peuvent rien. La seule chose qu'il demande est celle-ci : « Croyez-vous que Dieu peut guérir comme il veut,

par le moyen qu'il veut? Croyez-vous qu'un ministre de Jésus-Christ peut, en imposant les mains au nom du Rédempteur, guérir les malades? » Et il ne présente point la guérison comme résultant d'un pouvoir à lui, mais bien comme la récompense que Dieu peut donner à la foi du malade. Il demande sans cesse que le malade vienne le trouver non comme un guérisseur, mais comme ministre de Jésus-Christ, et en mémoire des paroles du Sauveur, car il ne veut pas tenter Dieu, mais agir seulement pour Dieu, au nom et au gré de sa sainte volonté. M. Antonini cite un assez grand nombre de guérisons tout à fait merveilleuses opérées comme instantanément par ce bon prêtre pour qui c'était devenu comme naturel. *Alii datur gratia sanitatum*, dit saint Paul.

C'était aussi un don de ce genre devenu naturel qu'avait reçu de Dieu ce bon curé de Pioussay (Deux-Sèvres), mort tout récemment et que presque toute la France a connu. Au premier coup d'œil, il discernait le mal ou la maladie de celui qui le venait voir, et les remèdes les plus simples capables de guérir ceux pour qui les remèdes prescrits par d'habiles médecins avaient été absolument inefficaces.

Il y a des hommes à qui dans l'ordre intellectuel Dieu donne des capacités merveilleuses qui étonnent tout le monde : pourquoi ne donnerait-il pas aussi quelquefois dans l'ordre physique à quelques-uns une capacité de discerner et de guérir les maladies? Ce qu'il faut bien se garder d'attribuer au démon, quand il n'y a absolument rien dans leur manière d'agir qui soit de nature à l'évoquer directement ou indirectement.

**IV. Guérisons provenant d'une vertu simplement naturelle.** — On a vu bien des fois des guérisons opérées par des courants électriques, des aimants, le magnétisme; on peut bien admettre aussi que certains tempéraments nerveux, ou plus chargés que d'autres de fluide électrique ou magnétique, puissent dans certains cas produire des effets étranges sur quelques malades et les guérir. En traitant du magnétisme et du spiritisme, nous avons eu occasion de citer des



faits assez extraordinaires qu'il ne faut cependant pas ranger parmi les faits extra-naturels.

Il y en a qui arrivent à arrêter une brûlure en soufflant dessus et en prononçant certaines paroles. Il peut bien y avoir en effet des personnes dont le souffle ait une vertu et une puissance que d'autres n'ont pas; il peut très bien ne se trouver aucune superstition là-dedans, pourvu qu'elles n'aient pas une foi absolue dans les paroles elles-mêmes. Un prêtre nous a assuré être arrivé au même résultat en changeant entièrement les paroles, et il l'attribuait au souffle fait à des intervalles égaux.

Il en est qui arrivent presque toujours à couper les fièvres au moyen d'une veine dont ils font remonter le sang; rien encore là de superstitieux,

D'autres guérissent par des recettes qui sont des secrets de famille, et se communiquent de père en fils; en général rien à reprendre encore ici. Si l'on y ajoute des prières qui par elles-mêmes ne sont pas superstitieuses, à qui l'on n'attribue pas une vraie infailibilité, l'effet ne peut qu'en être meilleur encore.

Il existe encore, dit Bizouard, dans les campagnes et même dans les villes, des gens qui pratiquent la médecine d'une singulière manière. Un *toucheur*, avec certains gestes ou paroles bizarres, signes de croix et oraisons, guérit les entorsés, les maux d'yeux, les dartres vives, tandis que les médecins, tout en recourant à la science et à de longues médications, échouent souvent. L'entorse exige un temps bien long pour être guérie; un toucheur, lui, la guérit de suite si elle est récente; si elle date de quelques jours, il faudra le même nombre de jours pour la guérison. Le Dr Ricard parle d'un toucheur qui, quoique presque indigent, ne voulait accepter aucune rétribution, et en marmottant quelques paroles guérissait complètement en trois jours, glandes, tumeurs, fièvres, etc.

(A suivre.)

## LES ANGES ET LES BÉATITUDES

(Suite)

*Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce qu'à eux appartient le royaume des cieux.*

A quoi Jésus s'empresse d'ajouter pour confirmer toute béatitude : « Vous êtes bienheureux lorsque les hommes vous maudissent et vous persécutent, et disent faussement toute sorte de mal de vous, à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux ; car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous <sup>1</sup>. »

Remarquez ici deux circonstances. Jésus dit : « Vous êtes bienheureux lorsque *les hommes* vous maudissent, etc... parce que votre récompense est grande dans le royaume des cieux. » — Ici, Jésus ne parle pas au futur ; il parle au présent. En conversant avec ses vrais disciples, il s'adresse à des élus, à des prédestinés. Il s'adresse à ses propres enfants, aux enfants de Dieu ; il ne s'adresse pas aux hommes, il ne s'adresse pas aux fils d'Adam, à la génération de la chair, aux ténèbres qui ne l'ont pas comprise cette parole de la lumière, Lui, le Verbe. Jésus s'adresse à ceux qui l'ont reçu, à qui il donne le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu <sup>2</sup>.

Heureux donc les persécutés à qui on jette la pierre à cause du nom de Jésus, heureux parce que la parole du Dieu de la paix a pris racine dans leur cœur, et parce que, la tribula-

1. Matthieu, v, 1, 12.

2. Voir l'Évangile selon saint Jean, 1.

tion et la persécution survenant à cause de la parole, ils ne se sont pas laissés scandaliser<sup>1</sup>.

Heureux les grands martyrs du divin Crucifié qui, en union avec lui, ont souffert et souffrent chaque jour encore crucifiement, flagellation, couronnement d'épines, lapidation, incarcération, conspuation, le supplice du feu et mille autres supplices inventés par la cruauté du mal armé contre le bien. Heureux les petits martyrs selon le cœur de Jésus qui, par amour pour lui, souffrent quelque peine de la part de soi-disant chrétiens plus ou moins impies, et des persécuteurs de l'Église.

Bienheureux sont-ils dès cette vie dans l'abondance des fruits du Saint-Esprit, puisque, par la charité, ils possèdent la paix en eux-mêmes, et la paix avec leurs frères. L'injuste guerre qu'on leur fait est elle-même un indice de cette paix au sein de laquelle ils jouissent des douceurs de la prière et de la contemplation. C'est Dieu possédé comme le meilleur des pères : c'est, sur la terre, un avant-goût du bonheur qu'ont au ciel les Trônes et les Chérubins.

Heureux sont ceux dont le monde se moque à cause de l'innocence de leurs mœurs. Plus on les méprise, plus ils s'affermissent dans la sainte pureté du cœur ; et à mesure que croît en eux la vraie foi, ils se séparent du monde pour se donner à Dieu sans retour. Les Chérubins ne connaissent pas d'autre bonheur.

Il est ici-bas un autre bonheur que les Anges et les Archange envient sans doute à la terre : c'est celui qu'éprouvent les grandes âmes lorsqu'elles sont en butte aux sévices de l'ingratitude, de la part de ceux-là mêmes envers qui elles ont excellé en bonté, en justice et en miséricorde. Il est doux de souffrir ainsi : c'est une douleur très douce qui promet l'éternelle béatitude, puisque Jésus-Christ a dit : « Venez, les bénis de mon père, possédez le royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde ; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire : j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli : nu.

1. Voir l'Évangile selon saint Matthieu, XIII, 20, 24.

et vous m'avez vêtu; malade, et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venus à moi. »

Bienheureux et remplis de délices également ceux qui, poursuivis par l'injustice parce qu'ils sont pauvres ou qu'ils sont doux et craignent Dieu, n'opposent à leurs ennemis que les pieuses larmes de l'espérance et du pardon offertes à notre Père qui est dans les cieux!

Vienne le dernier de leurs jours et les derniers jours du monde, pour ces innombrables bienheureux en tous genres de béatitudes, eux qui ont su fuir toute leur vie le malheur. l'unique malheur du péché, alors se réalisera cette autre prophétie de Celui qui a dit : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. » Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme, et le champ, c'est le monde. Mais le bon grain, ce sont les enfants du royaume, et l'ivraie les enfants du malin. L'ennemi qui l'a semée, c'est le démon. La moisson, c'est la consommation du siècle; et les moissonneurs sont les anges. Comme donc on arrache l'ivraie et qu'on la brûle dans le feu, ainsi en sera-t-il à la consommation du siècle. Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité: et ils les jetteront dans la fournaise du feu. Là sera le pleur et le grincement des dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende<sup>1</sup>.

O saints Anges, ministres de la justice du Très-Haut pour les coupables du vice et pour les coupables de la persécution, vous êtes aussi les ministres de sa miséricorde infinie pour ceux mêmes que sur le tard un humble repentir vient ranger parmi les élus, parmi ceux qui ont mené une vie vertueuse. Dans la fureur suprême d'un Dieu en courroux vous apparaitrez tous éclatants de majesté céleste à ces pervers de l'iniquité, et ce sera là leur premier châtiment : *Voir les anges du royaume des cieux pour ne plus les revoir jamais!* Tandis que les saints monteront tout naturellement

1. Matthieu, XIII, 37, 43.

avec vous dans les splendeurs de la gloire afin de jouir durant l'éternité de Dieu en votre compagnie.

Eh! donc, magnifiques ambassadeurs que le père du peuple de Dieu vit jadis aller et venir lorsque tour à tour vous descendiez vers notre vallée et remontiez vers les hauteurs où vous habitez, hâtez, s'il se peut, le jour auquel s'ouvriront toutes larges les portes de la patrie. *Attollite portas, principes vestras*<sup>1</sup>. O princes de la gloire, ouvrez les portes du royaume. Ouvrez les portes qui laisseront passer le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats quand il vint à nous vivre de notre vie; ouvrez les portes éternelles et nous entrerons à la suite du Roi de gloire, régner avec lui. Et ils monteront sur la montagne du Seigneur ceux dont les mains sont innocentes et le cœur pur; qui n'ont pas reçu leur âme en vain, ni fait un serment trompeur à leur prochain, ceux qui reçoivent du Seigneur la bénédiction, et la miséricorde de Dieu, leur Sauveur; car ils forment la race des enfants de Dieu qui cherchent la face du Dieu des chrétiens. O célestes princes, ouvrez-nous les portes des béatitudes en ce séjour de notre exil, puis les portes de la patrie en la plénitude de la gloire et, sur les traces du divin Crucifié, nous entrerons à la suite des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges pour prendre place parmi les Anges, les Archanges, les Princes, les Puissances, les Vertus, les Dominations, les Trônes, les Chérubins, les Séraphins, où les prédestinés seront partagés dans les demeures infinies de la maison de Dieu selon qu'ils se seront rendus dignes des promesses de Jésus-Christ, et où les élus, par la variété de leurs mérites, s'associant à la diversité des célestes intelligences, psalmodieront avec elles les louanges de la sainte Trinité!

1. Voir le psaume xxiii.

## CONCLUSION

### DE LA PREMIÈRE PARTIE DE CETTE ÉTUDE

L'homme comprend éminemment en lui tout ce qui constitue, au physique, le règne animal.

Les anges comprennent éminemment, au spirituel, au moral, tout ce qui constitue l'homme.

La loi éternelle vise l'ange aussi bien que l'homme : l'un et l'autre furent créés pour la même fin, pour jouir éternellement en Dieu d'un souverain bonheur.

L'ange comme l'homme a été créé bon et en état de grâce ; comme lui, il a dû mériter d'être élu ; comme lui, il a eu son épreuve à soutenir, sa victoire à remporter.

Les prédestinés de la nature angélique et de la nature humaine se donnent rendez-vous dans une gloire identique par une voie qui ne change pas de condition.

Cette voie, ce sont les vertus, fécondées par les dons du Saint-Esprit, et qui n'admet entre l'ange et l'homme qu'une variante accessoire occasionnée par l'union en l'homme de la nature corporelle et de la nature spirituelle ; l'ange étant l'esprit pur mais nécessitant, lui aussi, le secours divin des grâces actuelles.

Et puis, il y a le contrat des béatitudes.

En ce monde, elles sont précédées pour l'homme de fruits célestes que les anges eux aussi auront cueillis avant d'arriver à la gloire.

La gloire est l'ensemble de ces béatitudes où leurs fleurs avec elles subsistent éternellement <sup>1</sup>.

Les anges les possèdent toutes mieux que les élus, et plus ils sont élevés en perfection sur les célestes montagnes, plus ils sont pauvres d'esprit et heureux, doux et heureux, bons et consolés de la perte des méchants, justes et heureux, miséricordieux et heureux de nous pardonner, purs et heureux, paisibles et heureux.

Alfred VAN MONS.

1. L'on appelle ici fleurs des béatitudes, les vertus dont les béatitudes émergent et qui sont de celles qui subsistent dans la gloire. — Le pleur lui-même accompagne au ciel la consolation qui lui est promise, en ce sens que le pleur bienheureux n'était autre chose que l'expression de la bonté par excellence.

## DE LA SUGGESTIBILITÉ

### CONSIDÉRÉE COMME UNE FACULTÉ



#### Observations de psychothérapie

Je vous dirai d'abord que voici bientôt quatorze ans que je me suis fixé à Bruxelles à l'effet de m'y consacrer aux applications thérapeutiques de la suggestion.

Je ne m'occupe ni de médecine générale, ni de chirurgie et j'ai abandonné en grande partie l'électrothérapie que j'appliquais dans les premières années de ma pratique. Je ne traite que les maladies nerveuses et les symptômes nerveux, quelle que soit l'origine de ces derniers.

Je vous dirai encore que c'est à Paris, chez notre dévoué et savant secrétaire général, M. Bérillon, que je me suis initié à la psychothérapie. Pendant huit mois j'ai fréquenté sa clinique et ses cours et ensuite pendant quatre mois ceux de M. Bernheim, de Nancy. Après ces séjours, ma conviction était faite et je fondai à Bruxelles l'Institut psychothérapique dont j'ai l'honneur de vous mettre sous les yeux quelques vues photographiques.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour affirmer à MM. Bérillon et Bernheim que je garde et garderai toujours vis-à-vis d'eux une profonde reconnaissance.

Je suis convaincu que les membres de la Société d'hypnologie apprendront avec plaisir que le succès a couronné mes efforts, et que, dans mon pays, la psychothérapie acquiert chaque jour de plus en plus de sympathie dans toutes les classes de la société.

Ce n'est pas que tout cela ait marché sans peine et que la lutte soit finie. Oh! non. Il reste encore bien des préjugés à

combattre partout et, disons-le, *surtout* dans le monde des *confrères*.

« Les préjugés, a dit Victor Hugo, sont pareils aux buissons que dans la solitude on brise pour passer. Toute la multitude se redresse et vous mord pendant qu'on en courbe un. » J'ai appris par expérience personnelle combien sont justes les paroles du grand poète français.

Nous devons cependant dire que nous sommes loin du temps où *The Lancet* de Londres publiait la phrase suivante digne d'être reproduite : « Nous considérons les partisans de l'hypnotisme comme des charlatans et des imposteurs; ils devraient être chassés honteusement du corps médical. Le sujet, c'est-à-dire la victime, c'est-à-dire le complice du crime est aussi mauvais que l'opérateur et même l'homme qui lit des choses concernant l'hypnotisme est une lèpre! »

\*  
\* \*

Après ce préambule, j'aborde le sujet de ma communication. Je crois qu'il n'est pas inutile que nous insistions beaucoup sur le fait de considérer la suggestibilité comme une faculté normale, aussi normale par exemple que la sensibilité. Je m'explique.

En prenant la filiation suivante :

Présentation de l'idée au cerveau;

Acceptation de l'idée par le cerveau;

Réalisation de l'idée;

Nous arrivons à la loi établie par M. Bernheim : Toute cellule cérébrale actionnée par une idée actionne à son tour les fibres nerveuses qui doivent réaliser cette idée.

Il en découle la définition : La suggestibilité est la faculté par laquelle le cerveau accepte et réalise l'idée. J'insiste sur le mot faculté, car trop de personnes pensent que la suggestibilité est un phénomène anormal, et qu'être suggestible est l'équivalent d'être malade ou détraqué. La faculté de suggestibilité, comme celle de la sensibilité, peut être normale ou anormale. Il peut y avoir peu ou trop de suggestibilité comme il y a anesthésie ou hyperesthésie.



Dans *l'état normal* la faculté de suggestibilité présente des variantes selon la personnalité de l'individu. (Il en est de même pour les sens et autres facultés.)

Y a-t-il *trop peu* de suggestibilité, on arrive à l'entêtement, qui est un état anormal.

Y a-t-il *trop* de suggestibilité, on arrive de nouveau à un état anormal comparable à l'hyperesthésie.

En d'autres termes :

A l'état normal, le cerveau accepte avec jugement ;

A l'état d'entêtement, le cerveau n'accepte pas ;

A l'état d'hypersuggestibilité, de nature hystérique, ou autre : le cerveau accepte trop vite et, par conséquent, réalise trop rapidement.

\*  
\* \*

En considérant la suggestibilité comme une faculté, il est facile de comprendre qu'on peut exalter celle-ci comme on peut exalter les sens et les autres facultés, par la concentration. Expliquons en quelques mots ce qu'est la concentration.

Si nous prenons le chiffre 5 comme représentant la totalité de la force psychique dont nous disposons, il est évident qu'en supprimant un sens, la force 5 toujours identique s'éparpille sur quatre sens. Supprimons deux sens, la force 5 s'éparpille sur trois sens et ainsi de suite. Voyez ce qui se passe dans les faits ordinaires de la vie. Voulez-vous voir un objet au loin, vous concentrez toutes vos forces sur les yeux. Pendant ce temps, l'ouïe, le tact, etc... diminuent considérablement. Un amateur de musique ferme les yeux, donc supprime un sens, pendant une audition. Les exemples abondent et d'ailleurs le mot même de « concentration » en indique toute la portée.

Eh bien ! ce qui se produit pour les sens se produit pour les facultés psychiques, et je réclame pour la suggestibilité la place qui lui revient parmi les autres facultés psychiques.

On peut concentrer la force dont on dispose sur la suggestibilité, comme on peut la concentrer sur la mémoire par exemple.

Il faut considérer la plupart des phénomènes hystériques

comme résultant de l'exagération de la faculté de suggestibilité.

Il en découle pour la pratique :

Que si on a à mettre en jeu la suggestibilité pour un malade chez qui cette faculté est normale, le suggestionneur n'aura, en général, pas beaucoup d'efforts à faire, dès que le consentement est acquis. Il s'agit de concentrer la force psychique sur la faculté en question et sur l'idée à faire réaliser. Pour cela il ne faut qu'un peu de pratique, mais j'ajouterai que cependant il faut en plus énormément de tact, car il faut considérer la personnalité, la situation, l'intelligence et une foule d'autres circonstances concernant le sujet.

Que si on a affaire à un entêté, il faudra avoir la patience de la goutte d'eau qui finit par creuser le marbre.

Que si on a affaire à un hypersuggestible (je répète : hystérique ou autre), il faudra annihiler et prévenir l'acceptation des idées conscientes ou inconscientes qui se présentent en foule à son cerveau et tendent à se réaliser instantanément avant que le jugement n'ait pu intervenir. Pour cela il faut ramener la suggestibilité à l'état normal, et ceci exige souvent beaucoup de diplomatie.

Je ne sais si j'ai été fort clair, mais j'ai dû naturellement me résumer le plus possible pour ne pas vous tenir trop longtemps et arriver à vous exposer quelques cas de clinique.

J'ai tenu à venir vous relater très sommairement quelques cas parmi ceux qui comportent un certain enseignement.

\*  
\* \*

M<sup>lle</sup> V. M... souffre depuis six ans d'une ovarialgie extrêmement douloureuse. On décide l'opération. Sur les instances de la famille on accorde un sursis et j'essaie la suggestion. Dès la deuxième séance il n'y a plus aucune douleur et depuis douze ans il n'y a pas de récurrence.

\*  
\* \*

M<sup>lle</sup> H... (ovarialgie grave). Le médecin traitant arrive chez moi avec la jeune fille très suggestible. La famille, avant de laisser continuer l'application de la suggestion, consulte un chirurgien. Celui-ci conseille l'opération et la famille consent. L'opération enlève la douleur pendant deux mois. Après ce temps les douleurs reviennent beaucoup plus violentes qu'auparavant et compliquées en plus de démoralisation. Cette fois on recourt à la suggestion qui enlève la douleur en quelques jours, mais à laquelle on doit recourir de nouveau de temps à autre pour le symptôme pénible de démoralisation par suite de mutilation inutile.

\*  
\* \*

M. A... est atteint de crises épileptiques environ tous les deux mois. Seulement il est plus malade de la peur d'avoir la crise que de la crise elle-même. Il est arrivé au point de ne presque plus oser sortir de sa maison, de peur d'avoir une crise. Sa profession étant celle de voyageur de commerce, il est bientôt réduit presque à l'état de misère. Je lui donne la suggestion de ne plus avoir peur, d'avoir l'aura très longue, etc... Actuellement il voyage sans crainte, sent l'aura la veille de la crise, s'installe dans son lit, subit sa crise et le lendemain recommence ses voyages. Il n'attache pas plus d'importance à sa crise qu'il n'en attacherait à une simple migraine. Quant à la crise même, l'effet de la suggestion est nul.

\*  
\* \*

M. C..., un confrère, est atteint de paralysie agitante. La suggestion n'a actuellement aucune prise sur celle-ci. Seulement j'ai pu maintenir ce malade pendant près de trois ans dans un état de calme d'esprit étonnant, vu que le patient se savait incurable.

Jusqu'à une demi-heure avant sa mort (pneumonie des vieillards), il a éprouvé un calme qu'aucune médication n'était parvenue à lui procurer.

Notre rôle, Messieurs, à nous médecins, ne consiste pas toujours à guérir. Nous sommes bien souvent, hélas ! impuissants ; mais soulager et reconforter, voilà un rôle très délicat et que la suggestion remplit à merveille. Permettez-moi de dire, à ce propos, que des confrères ont cru que je me proposais formellement de *guérir* une paralysie agitante *par la suggestion*. Cette idée n'a jamais été la mienne.

\*  
\* \*

Au point de vue chirurgical, je ne crois pas que l'application de la suggestion soit de pratique fort courante. Il faut en effet pour obtenir l'anesthésie dans des opérations assez importantes avoir affaire à des personnes extrêmement suggestibles, surtout si l'opération comporte une certaine durée. Je vous conterai, parmi plusieurs autres, deux cas intéressants.

M<sup>lle</sup> B. est atteinte d'un kyste muqueux volumineux à la lèvre inférieure. Par suggestion, elle tombe dans l'état de sommeil profond avec anesthésie complète. Un confrère peut faire la dissection de la lèvre de façon à éviter la cicatrice extérieure. Au réveil, M<sup>lle</sup> B. ne se souvient plus de rien. Ce cas date de dix ans.

\*  
\* \*

Dans un autre cas, une jeune fille était terrifiée à l'idée d'aller chez un dentiste, chose qui était urgente. Je l'hypnotisai et lui donnai la suggestion de m'accompagner sans crainte. A son réveil, elle me demanda elle-même d'aller chez le dentiste. Celui-ci déclara qu'il fallait enlever deux dents et une racine. J'endormis la personne, et l'opération fut faite avec la plus grande facilité.

\*  
\* \*

M<sup>lle</sup> C. présente depuis trois ans une surdité absolue. Tout a été fait, et finalement étant donnée l'existence de quelques symptômes nerveux, un spécialiste me l'envoie.

En six semaines, l'audition était revenue complètement aux deux oreilles et la guérison s'est maintenue pendant six ans.

\*  
\* \*

M<sup>lle</sup> P... a depuis trois semaines vingt-quatre hoquets par minute. Elle arrive chez moi dans un état très inquiétant. Je lui dis de fermer les yeux et elle s'endort instantanément et depuis cinq ans le hoquet n'est revenu qu'une fois. Cette fois d'ailleurs il n'a fallu à nouveau qu'une minute pour le faire disparaître.

\*  
\* \*

Voilà, Messieurs, quelques cas parmi une multitude d'autres. Je suis occupé à compiler toutes les observations que j'ai pu faire jusqu'ici et j'espère pouvoir les publier d'ici peu de temps.

Laissez-moi encore vous faire une remarque quant aux effets consécutifs à l'emploi de l'hypnotisme.

Quand on recourt à un moyen qui paraît être nouveau, on analyse beaucoup plus ce qui se produit après l'avoir employé que si on usait des moyens ordinaires. Une personne a été hypnotisée, deux jours plus tard elle a un mal de tête : c'est l'hypnotisme ; quelque temps après elle gagne une pneumonie : c'est encore l'hypnotisme. C'est toujours la question de *post hoc propter hoc*. Je dois dire cependant que j'ai eu de la chance sous ce rapport, c'est-à-dire que j'ai, dans diverses circonstances, échappé au reproche qu'on aurait pu me faire d'avoir tué quelqu'un par l'hypnotisme.

Un jour, je reçois chez moi un monsieur habitant un faubourg de Bruxelles et accompagné de son fils. Le but de la visite était de faire hypnotiser ce dernier. Après examen, je dis vouloir d'abord causer avec le médecin traitant et aviser ensuite. Le malade me quitte, rentre chez lui et meurt subitement.

Une autre fois, je devais aller en province, appelé par un professeur d'université, à l'effet d'essayer l'hypnotisation chez une de ses malades.

Le jour était convenu, mais il se fit qu'un empêchement de la part du professeur fit remettre la séance au jour suivant. Le jour même où j'aurais dû partir, je reçus la visite du mari de la malade en question, qui venait m'exprimer ses regrets à propos du contretemps survenu. Il était à peine parti depuis dix minutes que je reçus une dépêche me priant de prévenir M. X... que sa femme venait de mourir subitement. Si donc j'avais été ce jour-là faire une séance de suggestion à C..., je n'aurais certes pas empêché cette dame de mourir, et beaucoup auraient mis la mort subite sur le compte de l'hypnotisme. Ces deux cas sont typiques. *Post hoc propter hoc!* restera toujours de croyance courante.

\*  
\* \*

Je termine, Messieurs, en vous exposant brièvement ma façon de procéder.

Mon institut est composé d'une série de chambrettes donnant sur une vaste galerie bien aérée. Ces chambrettes sont séparées l'une de l'autre et construites de façon à éviter le plus possible tout bruit venant du dehors.

Chaque malade s'y trouve, selon son désir, seul ou accompagné d'une personne de sa famille.

Une grande salle spéciale est réservée pour les hypnotisations en commun.

Les suggestions sont répétées à chaque malade environ toutes les dix minutes. Je garde chaque malade chez moi pendant une heure au *minimum*. La séance se prolonge quelquefois pendant plusieurs heures. Et il m'est arrivé, il y a six ans, de tenir une grande hystérique, dans l'état somnambulique, pendant cinq mois sans la réveiller. Aussi la guérison a-t-elle été et reste-t-elle complète.

Je conclus en disant que les résultats sont extrêmement encourageants et me font oublier aujourd'hui les difficultés souvent pénibles qui ont marqué le début de ma carrière d'hypnotiste.

Dr Prosper VAN VELSEN (de Bruxelles).  
(Revue de l'Hypnotisme.)

# LES RADIATIONS HUMAINES

(Suite)



L'étude suivante que nous empruntons à la *Science catholique* complète celle de notre collaborateur le P. Hilaire que nous avons publiée dans cette revue. Elle permettra au lecteur de suivre plus facilement l'évolution d'un problème qui occupe vivement l'attention.

## Étude de quelques radiations

S'il est une question scientifique à laquelle des savants éminents ont su, dans ces sept dernières années, attacher leur nom et leur savoir, c'est bien celle qui est relative à la découverte des phénomènes que l'on a appelés *radioactifs*. Il existe en effet certains corps désignés sous le nom de *radiants*; ils ont la propriété curieuse d'émettre un rayonnement non perceptible à nos sens qui ne peuvent s'assurer de sa présence qu'à l'aide d'appareils et de procédés très délicats: leurs propriétés physiques et chimiques en font une classe de corps tout à fait spéciale, et c'est à ce titre que leur étude peut avoir de l'intérêt: de plus, il y a là une question toute nouvelle pour la science, car jusqu'ici aucune application n'est venue compléter cette découverte purement scientifique.

Avant de parler des radiations spéciales émises par le radium et les autres substances radioactives, nous voudrions passer en revue certaines radiations que nous connaissons: cette étude préliminaire, faite avant même celle des corps

en question, aura le grand avantage de nous permettre de mieux comprendre les faits qui seront successivement exposés, et de mieux classer les rayons émis par les substances actives; en effet, si certains phénomènes d'ordre physique paraissent encore obscurs à tant de personnes, c'est qu'ils sont étudiés sans méthode aucune de classification, ou qu'ils sont envisagés d'une façon trop abstraite; de plus, nos organes qui sont pour nous des appareils si délicats et si précis lorsque nous étudions quelque être du monde de la matière, deviennent insuffisants pour ne pas dire inutiles lorsque nous cherchons à approfondir quelque problème relatif au monde de l'énergie.

C'est dans le monde de l'énergie que se place les phénomènes radioactifs: et pour bien les connaître, cherchons tout d'abord à donner une idée nette de la signification du mot « rayonnement ». Pour cela considérons par exemple un corps chaud, placé dans un milieu quelconque à température plus basse que lui; ce corps abandonné à lui-même va perdre petit à petit et assez régulièrement toute son énergie calorifique, tandis que le milieu ambiant, au contraire, s'échauffera; il se fera donc un échange continu de chaleur, jusqu'à ce que finalement tout notre système ait une température fixe. Si dans ce milieu nous plaçons maintenant, à une certaine distance du corps chaud, une substance quelconque possédant une température très inférieure à celui-ci, cette substance subira également l'influence du premier, et par un accroissement progressif de chaleur, deviendra sensiblement aussi chaude que lui: ces faits se constatent et se vérifient chaque jour; mais comment cette action se produit-elle? Avec un peu d'attention, la question est bien vite résolue. Il y a là un transport d'énergie calorifique du corps chaud vers le corps froid, ce transport s'effectuant à travers l'espace qui les sépare tous deux: nous donnons à ce transport le nom de *radiation* et nous appelons *rayons* la série des points considérés simultanément ou progressivement dans l'une quelconque des lignes suivies par la vibration calorifique. Scientifiquement parlant, et par extension, nous dirons, en parlant d'un corps chaud et d'un corps lumineux: ce corps émet des radiations calori-



figues, ce corps émet des radiations lumineuses. Il importe de ne pas confondre le mot « rayonnement » avec le mot « émanation » : un rayonnement, une radiation, sont des phénomènes se passant dans le sein de l'éther et se propageant par ondulations ; une émanation est tout autre chose ; un jet de lumière est une radiation, un jet de vapeur est une émanation, c'est-à-dire une émission et non un rayonnement.

On connaît actuellement un très grand nombre de rayons de toute espèce, et ces rayons sont presque tous invisibles, presque tous imperceptibles à nos sens qui, tout au moins, ne perçoivent qu'une très faible partie seulement de ces radiations. Les radiations lumineuses qui nous éclairent journellement frappent directement nos sens : elles nous viennent du soleil, immense foyer à l'état d'incandescence, dont la température est excessive, mais dont la production en lumière et en chaleur ne peut avoir lieu sans une consommation correspondante de forces vives d'une autre espèce. Observons les rayons émis par des corps incandescents, ceux émis par le charbon dans l'arc électrique, par exemple ; en faisant passer le faisceau lumineux à travers un prisme, on obtient le spectre des différentes couleurs qui composent la lumière ; cette expérience de Newton montre que la lumière blanche est formée d'un grand nombre de rayons : rayons rouges, jaunes, verts, bleus, indigo, violets.

Un corps qui émet de la lumière est un corps qui dépense de l'énergie d'une façon continue ; cette énergie se transmet dans l'espace sous la forme de radiations lumineuses, et, à son tour, elle est absorbée et transformée en chaleur ; on peut du reste facilement s'en rendre compte, en plaçant, comme l'a fait Herschell, un thermomètre avec son spectre ; on constate un échauffement sensible ; et ceci nous montre que les rayons lumineux peuvent se transformer en chaleur. Mais Herschell ne s'est pas contenté de promener son thermomètre dans les parties lumineuses du spectre ; il l'a promené aussi au delà du rouge, en dehors des parties colorées ; en déplaçant ainsi le thermomètre, il a observé également un échauffement sensible dans les régions où nous n'apercevons rien ; il est arrivé au même résultat en promenant un appareil

thermométrique très sensible au delà du bleu : on constate encore de la chaleur. Il faut donc qu'il y ait là quelque chose : on arrive donc nécessairement à cette conclusion qu'une partie seulement des radiations frappe notre œil, mais que beaucoup d'autres chauffent le thermomètre sans être pour cela capables d'impressionner nos yeux. On pourrait de même encore reconnaître dans le spectre une troisième espèce de rayons, les rayons chimiques.

La radiation qui constitue le spectre possède donc une grande étendue et se compose en réalité de trois parties : de rayons lumineux qui, agissant sur la rétine, constituent le spectre proprement dit, et donnent successivement les sept couleurs simples ; en deçà du rouge, de rayons impropres à exciter la vision, mais possédant une puissance calorifique beaucoup plus grande que les autres parties du spectre : ce sont les rayons calorifiques ; au delà du violet, de rayons encore impropres à la vision, comme les rayons situés au delà du rouge, d'un pouvoir calorifique très faible, mais doués d'une grande énergie chimique : ce sont les rayons chimiques. Il semble donc que le spectre solaire soit formé de trois spectres superposés, l'un donnant la lumière et les couleurs ; un autre dont l'action influence le thermomètre ; un troisième enfin, donnant naissance aux radiations chimiques ; mais des expériences délicates, parmi lesquelles nous ne faisons que citer celle qui accuse l'identité des raies du spectre lumineux et de celles du spectre chimique, montrent qu'il y a une liaison intime entre ces diverses radiations.

Ces rayons invisibles ont presque toutes les propriétés de la lumière : la seule différence qu'ils présentent avec elle, c'est que notre œil est incapable de les voir, c'est que notre œil n'est pas doué de propriétés assez générales pour s'apercevoir de leur présence. Mais par des procédés détournés, on peut arriver à constater l'existence des rayons existant au delà du violet : en effet, si dans cette partie absolument noire pour notre œil nous plaçons un écran enduit de platino-cyanure de baryum, ce dernier devient fluorescent sous l'action de ces rayons que nous pouvons apercevoir par cette méthode.

Ainsi il est relativement simple de démontrer l'existence des rayons ultra-violet invisibles : lorsqu'on les fait arriver sur certaines substances, dites fluorescentes, celles-ci transforment ces rayons non perceptibles en rayons ayant les propriétés de la lumière. Il est du reste très facile d'en faire l'expérience avec un verre fluorescent : prenons un verre contenant de l'urane, et interposons-le sur le trajet d'un faisceau de rayons ultra-violet; ce faisceau qui émettait au début une lumière à peine visible devient aussitôt lumineux. L'expérience devient beaucoup plus sensible si nous nous servons d'une substance fluorescente soluble telle que la *fluorescéine*; si nous faisons arriver en effet comme précédemment un faisceau de rayons ultra-violet dans un verre contenant de l'eau, celle-ci d'abord très peu éclairée, fait apparaître une belle fluorescence verte au fur et à mesure que la fluorescéine entre en dissolution dans l'eau; si l'on agite le liquide, toute l'eau est rendue lumineuse : cette lumière verte est la transformation des rayons invisibles reçus par cette substance. On peut répéter la même expérience avec l'*éosine*, qui sous l'action de ces mêmes rayons accuse une lumière rouge. En en ajoutant à l'eau, comme tout à l'heure, la lumière devient rouge, au lieu d'être verte comme auparavant.

Il en serait de même si l'on se servait pour réaliser ces faits d'autres substances, entre autres celles dites phosphorescentes : nous savons que ces substances après avoir été impressionnées par des rayons, restent lumineuses pendant quelques instants, même lorsque le faisceau de rayons ne tombe plus sur elles : c'est ce qui se passe par exemple pour le sulfure de zinc, substance excitée par les rayons ultra-violet. Nous pouvons donc nous contenter d'éclairer pendant quelque temps un écran recouvert de ce corps et le retirer ensuite. En plaçant la main sur cet écran rendu ainsi impressionnable, et en l'exposant à la lumière invisible ultra-violette, on constate, en retirant l'écran, qu'il est lumineux sauf à l'endroit où se trouvait la main. Eh bien ! les divers rayons invisibles analogues à ceux de la lumière constituent la plus grande partie du rayonnement des corps incandescents : lorsqu'un

corps est porté à l'incandescence, il émet une grande quantité de rayons non accessibles à notre vision.

Mais ce ne sont pas là les seules radiations invisibles que nous connaissons : lorsqu'une étincelle électrique éclate entre deux corps conducteurs, il se propage dans l'espace une perturbation qui peut se faire sentir au loin en agissant sur un appareil situé à une grande distance ; on sait que c'est sur ce principe qu'est fondée la télégraphie sans fils : on peut à distance produire certaines actions électriques au moyen de rayons formés par les ondes électriques, qui se propagent dans l'espace, grâce aux vibrations d'un fluide particulier appelé éther. D'après Maxwell, les radiations électriques se propageraient absolument comme les radiations lumineuses, en faisant vibrer l'éther normalement à la direction de propagation ; les ondulations électriques et les ondulations lumineuses différeraient par l'amplitude et la fréquence : Hertz a découvert cela il y a une quinzaine d'années ; une liaison entre ces deux sortes d'ondulations a été établie par lui nettement au moyen d'expériences sur les ondulations électriques, basées sur la méthode des interférences ; elles ont montré que les actions électro-magnétiques se propagent dans l'espace avec une grande vitesse ; la seule différence entre les deux sortes d'ondulations est que les longueurs des ondes lumineuses sont un million de fois plus courtes que celles des ondes hertziennes : il a également montré que ces dernières se réfléchissent, et, au moyen d'un prisme en asphalte, qu'elles présentaient aussi le phénomène de réfraction. Des expériences plus récentes ont démontré que la vitesse de ces ondes est la même que celle de la lumière, c'est-à-dire d'environ 300.000 kilomètres par seconde.

Il y a donc là encore de nouveaux rayons qui ne frappent pas directement nos sens et qui sont analogues à ceux de la lumière, bien qu'on les étudie avec des appareils tout à fait différents de ceux que nous avons considérés jusqu'ici.

Enfin, il existe d'autres rayons invisibles qui sont d'une nature absolument différente : nous voulons parler des rayons cathodiques et des rayons Röntgen. Ces rayons prennent naissance lorsqu'une source fournissant une grande diffé-

rence de potentiel, une bobine d'induction de Ruhmkorff par exemple, est reliée à un tel tube de verre par deux fils de platine soudés au verre. On constate, en faisant dans ce tube un vide de plus en plus grand, que la décharge y change d'aspect suivant la valeur de la pression. Pour des pressions ordinaires, la décharge s'effectue sous forme d'étincelles; pour des pressions plus faibles, il se produit des aigrettes ininterrompues et enfin, lorsqu'il n'y a plus que quelques millimètres de pression, une lueur part du pôle positif ou anode, le pôle négatif ou cathode étant entouré d'une auréole violette suivie d'un espace plus obscur. Cette ampoule dans laquelle ne se trouve qu'une quantité d'air égale à un dix-millième de la quantité normale constitue ce qu'on appelle un tube de Geissler : la lueur de ces tubes varie avec le gaz qu'ils contiennent : examinée au spectroscope, elle donne des raies caractéristiques de ce gaz. Si l'on pousse encore plus loin la raréfaction, les électrodes se trouvent reliées par des bandes alternativement brillantes et obscures : c'est le phénomène de la *stratification*.

Mais dans ce tube, les phénomènes qui donnent naissance aux rayons cathodiques ne naissent pas encore. Pour obtenir les rayons cathodiques, il faut pousser le vide encore à un plus haut degré, et tel que la pression de l'air restant ne soit plus qu'un millionième environ de celle qui existe dans l'atmosphère; dans ce cas l'aspect du tube dans lequel passe le courant électrique est tout différent : il constitue un tube de Crookes : les lueurs disparaissent et la décharge partant de la cathode se transmet sous forme de rayons rectilignes réfléchis normalement à la surface, indépendamment de la position de l'anode dans le tube; ce fait distingue les tubes de Crookes des tubes de Geissler; ces rayons appelés cathodiques forment ainsi un faisceau doué de propriétés curieuses : ils donnent naissance à l'endroit où ils arrivent sur le verre à une belle fluorescence verte : il se produit également à cet endroit un dégagement de chaleur qui peut être suffisant pour fondre le verre.

Les rayons cathodiques jouissent de propriétés magnétiques et mécaniques : ils sont déviés par un aimant et peuvent faire

mouvoir un moulinet en mica disposé à l'intérieur du tube ; on peut même combiner ces deux propriétés et en faire expérimentalement leur démonstration ; un moulinet placé devant la cathode est masqué en partie par un écran de mica : lorsque les rayons ne sont pas déviés, ils viennent frapper l'écran sans faire tourner la roue ; mais si, au moyen d'un gros aimant, on peut les faire changer de direction de manière à ce qu'ils passent d'un côté ou l'autre de l'écran, ils viennent alors frapper la roue dont la rotation change de sens suivant qu'elle reçoit les rayons en haut ou en bas. Crookes attribua ces effets à un nouvel état de la matière, distinct de l'état gazeux, qu'il appela l'état radiant. Suivant ce physicien, les molécules de gaz se trouvant très écartées les unes des autres sont, après avoir été électrisées, repoussées par la cathode et viennent frapper le verre de l'ampoule sans rencontrer d'autres molécules sur le chemin. Sous l'action de ce bombardement moléculaire, le verre de l'ampoule devient fluorescent.

Enfin ce sont les rayons cathodiques qui donnent naissance aux célèbres rayons Röntgen ; lorsque les rayons cathodiques viennent frapper une paroi solide, cette paroi devient le siège d'une nouvelle émission de rayons : c'est à ces derniers que le professeur Röntgen donna le nom de rayons X. Ces rayons ont certaines propriétés communes avec les rayons cathodiques ; comme eux, ils rendent l'air conducteur de l'électricité ; comme eux, ils rendent lumineux les corps fluorescents. Les rayons Röntgen traversent les métaux, le papier noir, la chair, et l'ont sait quel usage on fait en médecine de cette propriété vraiment extraordinaire. Prenons un tube de Crookes en activité ; dans ce tube les rayons cathodiques viennent frapper le verre à leur sortie, ils y produisent les rayons X. Si maintenant nous plaçons entre ces rayons et un écran au platino-cyanure de baryum, capable d'être impressionné par eux, une boîte en bois avec vis et charnières métalliques, on voit très bien que les rayons traversent les bois, tandis qu'ils traversent très mal les vis et les charnières en fer dont l'image est nettement visible.

Ces rayons diffèrent de la lumière en ce qu'ils ne se réflé-

chissent pas ni ne se réfractent pas : un faisceau de rayons Röntgen traverse un prisme sans dévier de sa direction ; sur un miroir ils ne subissent point de réflexion : ils sont absorbés par le miroir ou bien ils disparaissent ; ils diffèrent essentiellement des rayons cathodiques en ce que l'aimant n'a sur eux aucune action.

Toutes ces considérations sur le rayonnement en général nous montre qu'il y a trois groupes de rayons bien caractérisés par des propriétés spéciales : 1° rayons semblables aux rayons lumineux, qui sont soumis aux lois de la réflexion et de la réfraction et sur lesquels l'aimant n'a aucune action ; 2° rayons cathodiques qui ne se réfléchissent pas ni ne se réfractent pas, mais sur lesquels agit l'aimant ; 3° rayons Röntgen qui ne se réfléchissent pas ni ne se réfractent pas, et sur lesquels l'aimant n'agit pas.

### Découverte des phénomènes radioactifs

Nous arrivons donc à l'étude des corps radioactifs. Ils ont la propriété d'émettre des rayons qui rappellent par leurs principales propriétés les rayons Röntgen, mais ils en diffèrent d'une façon essentielle par ce fait important : tandis que pour donner naissance aux rayons Röntgen, il faut utiliser le courant d'une bobine d'induction, c'est-à-dire dépenser de l'énergie électrique et disposer d'un appareil puissant, au contraire, les rayons des corps radioactifs sont émis spontanément, sans aucune dépense, et c'est là ce qui est particulièrement étonnant dans ce phénomène.

La découverte des phénomènes radioactifs a pour point de départ les recherches faites, il y a très peu d'années, sur les propriétés de certaines substances phosphorescentes et fluorescentes et sur les impressions qu'elles produisent sur les plaques photographiques : nous venons de voir de quelles particularités intéressantes étaient doués les rayons Röntgen, et nous connaissons le retentissement que fit leur découverte dans le monde, découverte qui conduisit depuis certains physiciens à des déductions qui semblent maintenant jeter un

jour nouveau sur toute une partie de la physique; c'est ainsi que des recherches conduisirent tout d'abord M. Poincaré à la remarque suivante : « Étant donné que le verre du tube de Crookes, frappé par les rayons cathodiques, devient fluorescent, et que de cette fluorescence résulte une émission de rayons Röntgen, on peut se demander si tous les corps, dont la fluorescence est suffisamment intense, n'émettent pas, outre les rayons lumineux, des rayons analogues aux rayons Röntgen, quelle que soit la cause de leur fluorescence. »

En effet, G. Le Bon fit remarquer que certains métaux tels que le zinc, l'aluminium, le cadmium, le fer, frappés par la lumière, devenaient capables d'impressionner, quoique faiblement et irrégulièrement, des plaques photographiques; cette découverte de la *lumière noire*, plus modeste en apparence que celle des rayons Röntgen, fut plus importante en réalité. Énoncer que les métaux peuvent, dans certaines conditions, émettre des radiations d'un ordre entièrement nouveau, capables d'impressionner des plaques sensibles à travers des obstacles, de décharger les corps électrisés, était émettre une idée digne de contestation; la lumière noire eut d'abord le don d'exaspérer une foule de physiciens. Néanmoins, G. Le Bon poursuivit ses expériences, sachant mieux que personne qu'elles étaient incomplètes en effet, et qu'il se trouvait en présence de radiations d'origines fort diverses qu'il fallait d'abord dissocier.

La séparation de ces éléments donna lieu à des recherches sur *la transparence de la matière et la luminescence invisible*.

Ces premiers travaux ne devaient pas rester infructueux; peu de temps après, en effet, M. Henry remarqua que le sulfure de zinc phosphorescent pouvait aussi émettre des rayons capables d'impressionner les plaques sensibles à travers un papier noir entièrement opaque à la lumière; il fut également constaté par un autre savant que le sulfure de calcium, exposé à la lumière, produisait le même effet; c'était une vérification des expériences et des faits avancés par G. Le Bon. On pouvait considérer ces phénomènes comme le résultat d'une émission de rayonnement après excitation à la lumière; pour



que ce rayonnement prenne naissance, il fallait, en effet, soumettre à l'insolation les substances actives; il y avait donc là, en quelque sorte, emmagasinement puis restitution d'énergie, et ce n'était donc qu'un cas particulier de la phosphorescence. Plus tard, M. Troost lui-même obtint de très fortes impressions photographiques avec de la blende hexagonale phosphorescente, en la faisant agir à travers un papier noir et un carton.

Les travaux continuant, M. H. Becquerel entreprit de rechercher si les sels d'*uranium*, dont quelques-uns sont fluorescents, pouvaient de même produire des radiations traversant le papier noir; il obtint, en effet, des résultats tout à fait positifs et c'est avec le sulfate double d'uranyle et de potassium que débutèrent ses expériences, lesquelles ouvrirent la voie à toute une série de découvertes qui se sont succédé depuis sans interruption. Il était naturel de penser, d'après les résultats obtenus antérieurement, que ce sel, qui est fluorescent, se comportait comme les sulfures de zinc et de calcium, et que ses radiations avaient la même nature; mais bien que les sels d'*uranium* impressionnent les plaques photographiques, et bien que cette action se produise à travers les corps opaques, l'analogie n'était qu'apparente, et ce phénomène, pour ce cas particulier de l'*uranium*, n'était nullement lié à la fluorescence. En effet, pour que l'*uranium* puisse impressionner des plaques, il n'était pas nécessaire, contrairement à ce qui se passait pour les sulfures de zinc et de calcium, qu'il soit exposé à la lumière; en le laissant en pleine obscurité, il continuait à impressionner les plaques photographiques pendant des années. Il y avait donc là un phénomène d'une apparence toute nouvelle, lié à la nature même de l'*uranium*; de plus, tous les composés de ce métal, qu'ils soient fluorescents ou non, agissent de même, et l'*uranium* métal est le plus actif.

« Ce furent des lamelles cristallines de sulfate d'uranyle et de potassium, dit M. Becquerel, qui servirent à mes premières expériences; après avoir posé une de ces lamelles sur le papier noir qui enveloppait une plaque sensible, et l'avoir laissée ainsi pendant quelques heures, j'observai, en dévelop-

pant la plaque, que le sel d'uranium avait émis des rayons actifs, traversant le papier noir ainsi que plusieurs écrans interposés entre le corps rayonnant et la plaque sensible : lamelles minces de verre, d'aluminium, de cuivre. »

Ce physicien ne tarda pas à reconnaître que ce phénomène était indépendant de toute excitation de nature connue ; il fallait donc reconnaître que l'uranium et ses composés émettent des rayons particuliers, capables d'impressionner des plaques sensibles ; le même savant établit définitivement les propriétés de ces rayons uraniques qu'il résuma ainsi : l'uranium et ses composés émettent *spontanément* des radiations qui impressionnent les plaques sensibles au travers du papier noir opaque à la lumière ou même d'une feuille mince de métal : ils traversent en général toutes les substances, mais seulement sous une faible épaisseur. Les rayons uraniques ne se réfléchissent pas ni ne se réfractent pas : ils rendent l'air conducteur de l'électricité, et c'est là une de leurs propriétés les plus importantes.

Quand on se trouve en présence d'un phénomène aussi nouveau, il est naturel de chercher à le classer en essayant de faire des rapprochements avec des phénomènes déjà connus et étudiés ; on s'aperçoit alors que les propriétés des rayons uraniques sont communes à celles des rayons cathodiques et des rayons Röntgen, les deux sortes de rayons émis par un tube de Crookes. Il convient donc de rapprocher les radiations émises par l'uranium des rayons cathodiques et des rayons Röntgen ; mais il est une particularité des rayons uraniques qui se refuse à toute analogie : nous voulons parler de la spontanéité et de la constance de l'émission ; l'émission de ces rayons est spontanée, c'est-à-dire qu'elle ne provient aucunement de l'extérieur, qu'elle n'a pour origine aucune force étrangère. Pendant longtemps, M. Becquerel avait pensé, comme nous l'avons dit plus haut, que la lumière était la cause unique du phénomène ; que l'uranium emmagasinait de la lumière, et qu'il la restituait ensuite sous forme de rayons uraniques. Mais l'expérience n'était pas favorable à cette interprétation du phénomène : car il a montré que, s'il n'est pas possible de priver l'uranium de ses propriétés

par un séjour dans l'obscurité, il n'est pas davantage possible d'augmenter son rayonnement par un éclaircissement intense, ni par aucun procédé. L'émission des rayons uraniques est donc très constante, elle ne varie sensiblement ni avec le temps, ni avec l'éclaircissement, ni même avec la température, et c'est là le côté le plus troublant du phénomène: aucune modification ne se produit dans cette matière qui rayonne de l'énergie, très faiblement à la vérité, mais d'une façon continue; elle n'éprouve aucun changement d'état appréciable, aucune transformation chimique visible; elle demeure, en apparence tout au moins, identique à elle-même; la source d'énergie qu'elle dégage reste introuvable: c'est là peut-être un désaccord avec les lois fondamentales de la science, considérées jusqu'ici comme générales.

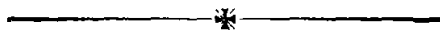
A la suite des recherches de M. Becquerel, et en présence d'un phénomène aussi bizarre, il était naturel qu'on se demandât si l'uranium était le seul métal jouissant de propriétés aussi extraordinaires. M. Schmidt, en Allemagne, étudia à ce point de vue un grand nombre de corps et leurs composés: il put ainsi trouver que le *thorium* et ses composés étaient doués de propriétés semblables à celles de l'uranium: M<sup>me</sup> Curie, en France, grâce à l'obligeance de chimistes qui lui prêtèrent quelques échantillons de corps très rares, entreprit de passer en revue tous les corps alors connus; elle arriva au même résultat que M. Schmidt: seuls l'uranium, le thorium et leurs composés étaient susceptibles de produire ces phénomènes. M<sup>me</sup> Curie a alors entrepris l'étude spéciale des radiations émises par les sels d'uranium et de thorium: pour cela elle s'est servie de la propriété que nous venons d'énoncer, que ces radiations rendent l'air conducteur, ce phénomène étant celui qui se prête le plus facilement aux mesures. Elle imagina des appareils dont le principe du fonctionnement était le suivant: Supposons que nous ayons un électroscope chargé (on en constate la charge par l'écartement des feuilles d'or); si nous en approchons un corps radiant, l'électroscope se décharge naturellement puisque l'air est rendu conducteur, et les deux feuilles se rapprochent l'une de l'autre. Par conséquent on conçoit que l'on peut mesurer,

par la vitesse avec laquelle les feuilles d'or se rapprochent, l'intensité de la radiation. On a pu constater de la sorte, en première approximation, que tous les corps renfermant de l'uranium et du thorium sont radioactifs, et cela, en général, d'autant plus fortement qu'ils contiennent une plus grande proportion de matière active.

La radioactivité est donc une propriété qui accompagne l'uranium et le thorium dans tous leurs états; c'est une propriété atomique de ces éléments, et elle est toujours diminuée par l'addition de matières étrangères inactives; au point de vue de ses caractères, le thorium jouit de propriétés à peu près semblables à celles de l'uranium. Certains autres corps émettent des rayons analogues aux rayons uraniques et thori-ques, mais l'émission n'a pas le caractère atomique; ainsi le phosphore blanc humide est actif, mais le phosphore rouge et les combinaisons du phosphore ne le sont pas; le phosphore n'est donc pas un corps radioactif à la façon qui nous occupe ici. Ajoutons que les rayons émis par l'uranium et le thorium sont maintenant souvent désignés sous le nom de rayons de Becquerel; nous pouvons même généraliser ce nom, et l'appliquer non seulement aux rayons émis par ces deux corps, mais aussi à tous les rayons de même nature; nous appellerons également substances radioactives celles qui émettent les rayons de Becquerel, quelles que soient ces substances.

(*A suivre.*)

D<sup>r</sup> DUPOUY



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

### Le Secret de la Salette

MONSEIGNEUR,

Beaucoup de bons esprits pensent que le « Secret de la Salette » est dû, en partie au moins, à l'imagination de Mélanie. L'un des partisans du Secret, M. Jean de Dompierre, en a publié récemment une édition à Rennes, et, sans s'en apercevoir, a donné de nouvelles armes aux sceptiques.

1° Ces derniers objectaient que la révélation aurait été faite à Mélanie en 1846. Or le texte n'a été publié que trente-trois ans après, en 1879. Il est difficile d'admettre que pendant un si long espace de temps, le mot à mot du discours de la sainte Vierge ait pu être conservé exactement. Il est beaucoup plus probable qu'il aura été influencé par le tempérament agité de la voyante.

A cela les partisans répondaient que, dès 1851, Mélanie avait transmis son texte à Pie IX.

Cette réponse n'était pas solide. Elle n'eût eu de valeur que si on eût apporté une copie, certifiée conforme, de la rédaction présentée au Saint-Père. Peut-être, disait-on, la rédaction imprimée n'est-elle plus la même et a-t-elle subi des retouches, à la lumière des événements postérieurs ?

Eh bien, la brochure de M. de Dompierre nous donne la preuve positive de ces retouches. Elle renferme, en effet, une lettre de 1880, écrite en faveur de Mélanie, par son protecteur, Mgr Zola, évêque de Lecce. On y trouve les aveux suivants : « Mélanie n'a pas envoyé à Sa Sainteté Pie IX *tout le secret* qu'elle a publié dernièrement, mais seulement tout ce que la sainte Vierge *lui inspira, sur l'heure*, d'écrire de cet important document (p. 11). »

Voilà qui est grave. Dans une prophétie, qu'on nous présente comme prononcée *textuellement* par Marie, tous les mots portent, et il y a une distance immense entre le mot à mot et le résumé.

Bien plus, il y eut d'autres remaniements. Car Mgr Zola continue ainsi : « Le 30 janvier 1870, Mélanie livra entre les mains de M. l'abbé Félicien Bliard ce même document, avec sa déclaration d'authenticité et sa signature, mais avec de petites *rélicences* indiquées par des points et des etc., remplaçant ainsi les parties du *Secret* qu'elle ne jugeait pas devoir encore dévoiler (p. 11)... » « Quant au *Secret*, imprimé à Lecce (1879), je vous assure qu'il est identique (?) à celui qui me fut donné par Mélanie en 1869. Dans ce dernier (celui de 1879), elle a

seulement comblé ces *lacunes*, ces petites *réticences*, qui, du reste, étaient loin de rien ajouter ou de rien ôter à la *substance* de ce document (p. 15). »

Fort bien ! La *substance* est la même. Mais cela ne suffit pas. On nous annonce « le texte authentique et intégral ». Rien ne prouve plus que nous l'avons.

2° M. de Dompierre insère, p. 34, la lettre suivante, d'avril 1903; elle est précieuse pour les sceptiques : « J'ai été longtemps en correspondance avec Mélanie de la Salette, et je possède de cette sainte fille trente-cinq à quarante lettres. Or, dans votre brochure, ainsi que dans celle du Père..., il s'est glissé une petite inexactitude qui n'est pas sans une certaine importance. En effet, dans le texte que vous publiez, il est dit : « Les méchants attenteront plusieurs fois à la vie du Saint-Père (il s'agit de Pie IX) sans pouvoir nuire à ses jours; mais ni lui « ni son successeur, *qui ne régnera pas longtemps*, ne verront le « triomphe de l'Église de Dieu. » Ces mots que je souligne, *qui ne régnera pas longtemps*, n'existent pas dans le texte de Mélanie; ce sont des points qui les remplacent; et ces points tiennent la place d'un passage, qui annonçait l'emprisonnement de Léon XIII dans un cachot du Vatican, de Pâques 1892 à Pâques 1893; puis sa séquestration dans ses appartements, séquestration qui se continue peut-être encore (en 1903) et le met dans l'impossibilité de remplir ses devoirs de Pontife suprême. Et voilà comment Léon XIII, qui, en réalité, aura porté la tiare pendant de longues années, n'aura, de fait, régné que très peu de temps, ses pouvoirs ayant été usurpés par son entourage, dès les premières années de son règne. »

Ainsi Mélanie a prédit deux captivités successives de Léon XIII, et avec une précision de dates à laquelle, hélas ! les prophéties ne nous ont pas habitués.

De ce document, je tire deux conclusions. La première, c'est qu'on y trouve un aveu. Il est donc reconnu que les partisans du *Secret* ne se sont pas gênés pour y faire une suppression importante, portant sur un passage gênant. Cela ne donne pas confiance dans leurs publications qualifiées « d'authentiques et intégrales ».

Seconde conclusion. Ces captivités de Léon XIII sont des histoires à dormir debout, racontées, s'il m'en souvient, par les fausses voyantes de Loigny. Tous ceux qui ont approché Léon XIII, même dans les derniers mois de sa vie, ont constaté avec admiration avec quelle lucidité et quelle énergie il gouvernait par lui-même, se tenant au courant de toutes les affaires. Ce n'était point un vieillard, en enfance, mené « par son entourage » et « dans l'impossibilité de remplir ses devoirs de Pontife suprême ». Or puisqu'il est avéré que le *Secret* contient cette niaiserie, il s'ensuit qu'on doit l'attribuer, au moins en partie, à une imagination surchauffée.

Abbé Louis.

## VARIÉTÉS

PASSAGE A TRAVERS LA MATIÈRE

Dans un précédent numéro de la *Lumière*, nous avons rendu compte du curieux phénomène éprouvé par M<sup>lle</sup> Lucy A. Mallory, qui avait flotté dans les airs et traversé, en flottant, les portes et les murs. Ce médium se demande si le phénomène a été réel ou non, et, dans ce dernier cas, comment a pu se produire chez elle cet état d'esprit qui lui a fait prendre le phénomène pour réel. Le message suivant qu'elle a obtenu jette quelque lumière sur ce sujet : « Il n'y a rien de miraculeux ni d'étrange dans ce fait que votre corps ait flotté dans les airs et ait traversé des corps solides. La chose vous paraît extraordinaire parce que vous ne comprenez pas encore la loi qui est en action dans ce phénomène. La transformation de la glace en vapeur et du bois en feu vous paraîtrait non moins miraculeuse, si vous n'aviez jamais constaté ces faits : mais, comme c'est pour vous un phénomène banal, vous dites : c'est une loi naturelle. Cependant, vous ne comprenez pas cette loi, vous n'en voyez que l'effet.

« Le temps est proche où il ne paraîtra pas plus extraordinaire de voir de la matière solide flotter dans les airs et de la matière passer à travers la matière, que de voir le fil télégraphique transporter des messages ; et la loi n'en sera ni mieux ni moins bien comprise que celle qui préside à la transmission téléphonique...

« Jusqu'à ce jour, la famille humaine a toujours identifié la vie avec le corps, ou du moins s'est comportée comme si le corps était la vie, c'est-à-dire le moi ou l'individu ; on a donc eu toujours la tendance à matérialiser l'esprit. Mais aujour-

d'hui l'humanité s'affranchit de la peur qu'elle a eu de penser autrement que suivant des directions données; sa conscience s'élargit, atteint d'autres plans, et bientôt on découvrira qu'il existe une loi en vertu de laquelle la manifestation de l'esprit, appelée « matière », peut revêtir des expressions diverses et traverser une autre matière, l'éviter ou tomber, rien que par la puissance de la volonté. La science sera forcée de recourir à cette loi pour prouver l'immortalité de l'âme.

« La matière spiritualisée a une action plus effective que l'esprit matérialisé. »

(*The World's Advance-Thought*, mai.)



---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.



## UNE NOUVELLE RELIGION

### I

Malgré certains dissentiments philosophiques que l'on retrouve dans les écrits des écrivains de l'école nouvelle, il faut bien reconnaître que la grande majorité des spirites, à la suite de quelques hommes dont la bonne foi surprise nous paraît contestable, rêve de détruire le catholicisme et de lui substituer le spiritisme dans la conscience humaine et dans la société.

Les philosophes qui protestent contre cette tentative d'organiser un clergé spirite, d'ouvrir des temples aux fidèles, de leur donner le spectacle d'imposantes cérémonies, ces philosophes sont en minorité; leurs essais d'une philosophie scientifique nouvelle fondée sur une connaissance plus approfondie de la matière et de l'organisme de l'homme, n'ont pas encore eu un retentissement profond dans la foule. On les lit peu, et les disciples vont ailleurs.

Les spirites qui se réunissent en France, en Belgique, en Amérique pour prier, chanter des cantiques, évoquer leurs morts, échanger leurs pensées sur la vie future avec l'opiniâtreté d'une conviction intraitable, se comptent aujourd'hui par millions. Ceux-ci les encouragent parce qu'ils ont la prétention de voir dans cette tentative un puissant moyen d'atteindre la puissance du catholicisme. Ceux-là les observent avec une attention philosophique vivement intéressée, ils signalent leur avènement, ils prédisent leur victoire.

« Les occultistes, écrit Maxwel, et les théosophes se recrutent surtout dans les milieux intellectuels : la clientèle du spiritisme est plus vaste. Son avenir me paraît aussi plus assuré. La simplicité de ses enseignements et de ses méthodes est faite pour séduire les âmes et les intelligences qui

reculent devant l'édification personnelle d'une croyance : car c'est une pénible entreprise et une lourde tâche que de se façonner une philosophie. Il est plus commode d'accepter des indications toutes prêtes et de croire à des affirmations en apparence sincères et bien informées. De longs siècles de discipline religieuse ont accoutumé l'esprit humain à faire des actes de foi et à fuir toute discussion libre dès qu'il est question des destinées futures. Il est malaisé de se débarrasser de cette habitude atavique.

« C'est ce qui fait le succès du spiritisme ; il vient à son heure et répond à un besoin général <sup>1</sup>. »

Ce n'est pas une habitude atavique qui gagne aujourd'hui tant d'âmes à la cause du spiritisme et qui les incline devant une idole nouvelle. Ce besoin est contemporain de l'apparition de l'homme sur la terre. Si loin que nous remontions dans l'histoire, à tous les moments de la durée, sur tous les points de l'espace, nous voyons des peuples qui ont cherché à jeter un pont de communication entre l'autre monde et le monde présent. Ils évoquaient les morts, ils consultaient les esprits, ils interrogeaient les augures et les oracles, et ce n'était pas le désir d'échapper aux fatigues d'une recherche scientifique qui exaspérait ainsi leur curiosité ardente.

S'il en était autrement, les hommes qui ont passé leur vie dans les fatigues et les incertitudes de ces recherches scientifiques, ces philosophes qui n'ont jamais entendu une réponse satisfaisante aux questions qui s'élevaient dans leur esprit, tous ces chercheurs convaincus de l'inutilité de leurs efforts douloureux auraient fini par demander à la révélation et à l'autorité ce que la raison et la philosophie ne pouvaient pas leur donner.

Il n'en fut jamais ainsi parmi ces philosophes qui cheminent dans la nuit, et ni aujourd'hui, ni jamais, l'esprit humain ne se sentit invinciblement attiré vers les communications de l'autre monde, par cette considération exclusive, qu'il en coûte trop de chercher la vérité.

La grande majorité des spirites — j'en ai interrogé un

<sup>1</sup>. Maxwell, *Les Phénomènes psychiques*, p. 7.

certain nombre — se sent attirée vers ces réunions dramatiques par le désir de voir un spectacle saisissant et nouveau, par l'illusion d'entendre les morts et d'en être entendue, par les puissantes énergies du sentiment.

Ce n'est donc pas la partie philosophique et doctrinale du spiritisme qui les attire. Ils y sont indifférents. Mais, dans ces assemblées si nombreuses à Paris, en Belgique, en Amérique, on prie, on subit la contagion aveuglante des médiums et des extatiques, médiums à incarnations, médiums écrivains : on y cherche ce trouble enivrant qui va jusqu'à l'hallucination inconsciente et qui secoue violemment le système nerveux. Le besoin d'émotions violentes tourmente notre génération et la tue.

Ce ne sont pas des penseurs d'une haute intelligence qui fréquentent ces réunions troublantes. On n'y trouve pas des philosophes attirés par l'espoir de résoudre enfin l'éternel problème de la vie future. Les intellectuels haussent les épaules, et n'ont pas la foi. Toute manifestation surnaturelle, ou proclamée telle par la crédulité naïve des spirites, les fait sourire. Ils n'ont pas la foi qui transporte les montagnes. Ils n'ont pas la foi qui éclaire les chemins et les tournants de la vie.

Ce sont des âmes simples et de bonne espérance qui puisent dans le sentiment l'inspiration et la direction de leur vie, ce sont des curieux et des malheureux, souvent incapables de se rendre compte du mobile de leurs actions qui accourent à ces fêtes spirites où la violence des secousses met la raison en péril.

« Les phénomènes des séances spirites, écrit M. Maxwell, phénomènes réels, sont le miracle qui vient confirmer l'enseignement des esprits. Pourquoi douter ?

« Aussi la clientèle du spiritisme grossit-elle avec une extraordinaire rapidité. L'extension que prend cette doctrine est un des plus curieux phénomènes de l'époque actuelle. Nous assistons à ce qui me paraît être la naissance d'une véritable religion, sans cérémonial rituel et sans clergé organisé, mais ayant des assemblées et des pratiques vraiment cultuelles. Je trouve pour ma part un extrême intérêt à ces

réunions, et j'ai l'impression d'assister à la naissance d'un mouvement religieux appelé à de grandes destinées.

« Mes prévisions se vérifieront-elles ? C'est à l'avenir qu'il appartient de nous fixer (p. 11). »

Ce n'est pas un spirite qui s'exprime ainsi, c'est un écrivain indépendant qui fait profession un peu trop bruyante de ne croire ni aux sciences occultes, ni au miracle, ni au surnaturel. Mais, tandis que ces pseudo-savants ne veulent voir que charlatanisme et supercherie dans ces phénomènes qui occupent les assemblées spirites, Maxwell prétend que ces phénomènes sont réels et qu'on finira par en découvrir l'explication naturelle, scientifique, sans recourir à l'intervention des esprits.

## II

Les chefs de cette religion nouvelle sont animés d'un sentiment de colère et de haine contre l'enseignement de l'Église catholique. Quand on lit les revues et les ouvrages spirites, on est frappé de l'extrême violence de ce sentiment qui trouble et aveugle la raison. Mensonges, calomnies, affirmations ignorantes et audacieuses, falsification des textes et des documents historiques les plus certains, outrages au clergé, à l'épiscopat, à la papauté, ils font arme de tout pour arriver à leur fin et tromper les esprits.

Ils fouillent la vie privée et publique des Papes du moyen âge, sans reculer devant les fables les plus odieuses, ils dénaturent les canons des conciles, ils travestissent les dogmes catholiques, ils font peser sur l'Église la responsabilité des procès de sorcellerie, de ces procès qui furent plus nombreux et plus effrayants chez les protestants d'Allemagne; ils refont, à leur manière, sans critique, et sous l'impulsion de la haine, l'histoire de l'Inquisition, et ils arrivent enfin à cette conclusion que l'Église entend répéter de siècle en siècle depuis sa fondation : Le catholicisme est fini, le catholicisme est mort!

J'ai cité souvent M. Maxwell, parce que cet écrivain me paraît un des plus modérés parmi ceux qui croient assister

aux funérailles de l'Église catholique. Je vais le citer encore, et étudier en lui un état d'esprit général parmi ceux qui ont perdu la foi ou qui ne l'ont pas connue.

« On a beaucoup parlé, écrit M. Maxwel, du conflit entre la science et la religion, mais on est encore resté au-dessous de la vérité. Ce n'est pas un conflit qui s'élève entre la science et la révélation : c'est une lutte à mort qui éclate entre elles. Il est facile de prévoir quel sera le vaincu.

« Il semble même que l'agonie du dogme chrétien commence. Quel est l'esprit sincère avec lui-même qui pourrait aujourd'hui répéter le fameux *credo quia absurdum*? N'est-ce pas faire à la divinité, si elle existe, la plus grande injure que de refuser de faire usage des dons les plus précieux qu'elle nous a faits? de ne pas employer toutes les forces de notre intelligence et de notre raison à l'examen de notre destinée et de nos devoirs envers nous-mêmes et envers les autres?

« C'est cependant cette abdication que le catholicisme, par exemple, nous demande. Il exige que nous fassions une adhésion complète à ses dogmes, que nous croyions aveuglément tout ce que l'Église enseigne, tout ce qu'affirme un Pape infallible. Il me paraît inadmissible que le Dieu des catholiques lui-même approuve une pareille indifférence (p. 8). »

Est-ce ignorance ou mauvaise foi? La tactique de nos adversaires consiste à travestir l'enseignement de l'Église, à lui attribuer une doctrine absurde, inconciliable avec les légitimes exigences de la raison, à répéter des objections puériles qu'un enfant de nos catéchismes saurait réfuter.

L'Église a-t-elle couvert de sa protection le fameux *credo quia absurdum*? Jamais. On affirme, on ne prouve pas.

L'Église a-t-elle défendu de se servir de la raison pour connaître nos devoirs envers nos semblables et notre destinée? Jamais. L'Église n'a jamais réprouvé les principes de la morale naturelle fondée sur la raison. On retrouve cette morale dans toutes nos philosophies.

Sommes-nous obligés par notre religion à croire *aveuglément* tout ce qu'enseignent le Pape et l'Église? Pas le moins du monde. Notre foi n'est pas aveugle, elle est raisonnable,

et nous écoutons l'Église après avoir acquis la certitude qu'elle ne peut ni se tromper, ni nous tromper.

Que reste-t-il des objections de M. Maxwell? Rien. Peut-être un malentendu qu'une observation de bonne foi aurait pu dissiper.

Ce n'est pas tout. L'auteur continue à exposer ses objections.

« Les intelligences moins cultivées, elles-mêmes, commencent à saisir l'insuffisance de la révélation. Elles s'étonnent que la divinité ait pu s'incarner et mourir pour racheter une humanité bien peu digne d'un aussi grand sacrifice. Elles s'étonnent d'une sollicitude semblable pour les habitants d'une des sphères les moins importantes de l'univers. Elles s'étonnent aussi de l'inexorable sévérité de ce Dieu qui, pour pardonner aux hommes, exige la mort de son propre fils; qui, pour les offenses méprisables d'êtres sans commune mesure avec lui, exige une éternité de souffrances comme châtiment d'éphémères outrages. Tout cela ne satisfait pas les âmes éprises de vérité et de justice. Ces dogmes donnent aux hommes une importance comique qu'ils n'ont pas et prêtent à Dieu une susceptibilité et une cruauté indignes de l'Être suprême (p. 9). »

Voilà, selon M. Maxwell, les raisons qui éloignent aujourd'hui de nos églises abandonnées les fidèles découragés et révoltés. Le spiritisme répond mieux, selon lui, à leurs besoins et les attire.

L'Église enseigne-t-elle que Dieu a exigé la mort de son Fils? Non. Elle nous dit : *oblatus est quia ipse voluit*. Le Sauveur aurait pu sauver le monde par un acte d'amour et sans effusion de sang.

La sollicitude de Dieu pour l'âme humaine qui passe sur la terre, choque-t-elle notre raison? Je ne le vois pas. Qu'importent les étoiles et les soleils qui tourbillonnent comme des flocons de neige dans toutes les profondeurs du firmament. Quelle que soit leur grandeur, l'âme humaine est encore plus grande, elle est digne de l'attention de Celui qui l'a créée.

Que l'infinie justice de Dieu nous effraie, je ne voudrais pas le contester, mais son infinie miséricorde nous console.

Nous oublions trop que le damné est un malheureux qui n'a jamais voulu demander pardon.

Ces objections devenues banales, sans cesse répétées, sans cesse réfutées, ne justifient ni l'hostilité ardente de nos adversaires, ni la désertion retentissante des spirites à la recherche d'une religion nouvelle. Et si nous voulions faire en ce moment la critique sévère de l'origine, de la morale et des effets du spiritisme, il nous serait facile d'en démontrer les erreurs profondes et les contradictions.

### III

Les chefs autorisés de l'Église spirite cherchent donc, en ce moment, à entraîner leurs disciples dans une campagne violente contre le catholicisme. L'attaque dans les sereines régions intellectuelles ne leur suffit plus, ils se placent résolument sur le terrain de l'action. Les hommes qui avaient la prétention de faire triompher la raison et de se constituer les défenseurs d'un système de philosophie s'efforcent de faire triompher une foi nouvelle et une autre religion. Les hommes qui ont protesté avec de si violentes colères contre l'intolérance du catholicisme deviennent eux-mêmes les plus intolérants des sectaires, et tandis qu'ils prétendent que la raison leur suffit pour triompher de leurs adversaires, ils font appel à la force et à la persécution pour suppléer à l'insuffisance de la raison.

Ce caractère militant et sectaire du spiritisme échappe à beaucoup d'observateurs ; il mérite cependant l'attention.

Le 15 octobre 1903, la Fédération lyonnaise et régionale des spirites modernes tenait sa première conférence à Lyon. Voici son ordre du jour :

« Huit cents personnes dont 538 fédérés spiritualistes (spirites) modernes lyonnais et régionaux, réunis à Lyon, salle des Folies-Bergère, le 15 octobre 1903, à 8 heures du soir ;

« Après avoir entendu le secrétaire général de la fédération dans sa conférence sur le spiritisme, le but des Fédérations, ont voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que l'œuvre du clergé catholique n'a cessé  
 « d'être contraire à la science et à la raison, adressent au  
 « président du Conseil des ministres français leurs meilleurs  
 « encouragements, l'engagent à poursuivre jusqu'au bout  
 « l'œuvre de laïcisation, forment le vœu que le spiritualisme  
 « moderne (spiritisme) occupe enfin dans le monde la place  
 « qui lui revient. »

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité moins six voix.

Il serait bien difficile, sans doute, aux fédérés régionaux de démontrer que le catholicisme est contraire à la science et à la raison et que le spiritisme avec les tables tournantes, les extases épileptiques, les apparitions et les matérialisations, répond mieux aux besoins les plus élevés de l'âme humaine. De telles rêveries découragent la critique et désarment la réfutation.

Mais il reste certain que les spirites n'observent plus la neutralité primitive, qu'ils ne se contentent plus de propager un système de philosophie où se heurtent les propositions les plus contradictoires, mais qu'ils ont la prétention de détruire le catholicisme, de fonder une religion nouvelle et de l'imposer.

Le jour de Noël 1903, les spirites de Charleroi tenaient une séance religieuse dont j'emprunte le récit à *La Voix d'Outre-Tombe* :

« A cette séance, ont été distribuées les récompenses aux enfants du cours de catéchisme spirite.

« Les fondateurs de ce cours sont eux-mêmes les instituteurs, notre ami L. Arotin, pour la partie morale et intellectuelle, et notre ami A. Dhauwer pour la partie musicale.

« La petite cérémonie débutait par des chœurs cantiques et une récitation de prières accompagnées de déclamations où bon nombre d'enfants firent apprécier leur excellente mémoire. Les émouvants poèmes *Hommage au Christ* et *La Pluralité des Mondes* nous ont profondément émus. Ensuite, la bienfaitrice de l'œuvre, M<sup>me</sup> C. F., fut complimentée et remerciée par la plus grande des fillettes.

« Nous aimons à féliciter MM. Dhauwer et Arotin, ainsi



que leurs collaborateurs, du zèle qu'ils éprouvent pour la cause spirite, ainsi que de leur patience et de leur dévouement désintéressés. Nous ne doutons pas que cette première école servira de modèle à celles qui suivront dans les autres groupes.

« Le recueillement est ensuite demandé, et l'Esprit Charles Fritz nous donne la communication suivante que nous ne pouvons reproduire que très succinctement <sup>1</sup>. »

Au mois de novembre 1903, les spirites des États-Unis d'Amérique et du Canada ont tenu à Washington le onzième congrès de leur association. On y comptait deux cent cinquante délégués.

Le rapporteur de la *Commission des usages* a lu un mémoire très détaillé et très écouté sur les résultats obtenus par l'Église spirite au sujet des services religieux dans les temples, des mariages, des baptêmes, des enterrements, de l'ordination des clergymen, des prédications inspirées des médiums en extase, de tout ce qui constitue la vie religieuse de la nouvelle Église et assure son avenir.

Le rapporteur, M. Harrison D. Barrett, directeur du *Banner of Light*, nous apprend que chaque État a son missionnaire particulier, que l'Association se trouve sous les ordres de quatre généraux, qu'elle a fondé des lycées spirites, des instituts et des maisons de retraite pour les médiums sans fortune.

« Les spirites de Cuba et de Porto-Rico, lisons-nous dans la *Revue d'Études psychiques*, fort nombreux dans tout l'ouest de l'Amérique latine, ont demandé avec instance leur incorporation dans la *National spiritualists Association*. »

En Angleterre, l'Église *Modern Spiritualism* s'organise, et s'affirme sans bruit. Elle prend sa place dans le cadre des sectes religieuses qui sont nées du protestantisme et du libre examen.

1. Charleroi, 15 février 1904. *La Voix d'Outre-Tombe*.

## IV

Sans exagérer l'importance de ce mouvement, il nous paraît sage de ne pas le négliger et de le suivre pour en prévenir les destructions.

Un des chefs les plus actifs et les plus écoutés de la religion spirite, M. Léon Denis, s'adresse lui aussi au gouvernement, et pour obtenir la place qui convient à l'enseignement du spiritisme, il propose une nouvelle combinaison. Il demande au président du Conseil des ministres de rendre l'étude du spiritisme obligatoire dans tous les lycées. On substituerait ainsi le catéchisme spirite au catéchisme catholique dans l'enseignement religieux.

Il faut lire attentivement ce document nouveau pour en mesurer la portée. Toutes les revues spirites, obéissant à un mot d'ordre, l'ont reproduit sans le réprouver.

Selon M. Denis, ni l'Église, ni l'Université ne répondent aux besoins des âmes, elles n'ont plus l'efficacité et la conviction nécessaires pour résoudre le problème de la destinée humaine et pour donner une orientation aux esprits.

« C'est un fait notoire pour tout homme familiarisé avec les milieux universitaires, que la plupart des professeurs et instituteurs, les uns imbus des théories négatives, matérialistes et positivistes, les autres profondément indifférents, dédaignent ou négligent l'enseignement spiritualiste, et, quand ils le donnent, le font sans conviction, sans chaleur communicative, et, parlant, sans résultat.

« Même impuissance chez le prêtre, qui, par ses affirmations dogmatiques, ne réussit guère à communiquer aux âmes dont il a la charge une croyance qui ne répond plus aux lois d'une saine critique, ni aux exigences de la raison.

« En réalité, qu'elle se tourne vers l'Université ou vers l'Église, l'âme moderne ne voit qu'obscurité et incertitude pour tout ce qui touche au problème de sa nature et de sa destinée<sup>1</sup>. »

1. Lettre ouverte à M. Combes, sénateur, président du Conseil des ministres.

M. Léon Denis reproche à l'Université d'enseigner aux jeunes élèves le positivisme d'Auguste Comte, le naturalisme d'Hégel, le matérialisme de Stuart Mill, l'éclectisme de Cousin, le scepticisme de Kant, et de laisser les âmes flotter sans idéal et sans but, dans l'incertitude des systèmes les plus contradictoires. Il lui reproche de former des hommes qui ne croient qu'à la fortune, aux honneurs, aux plaisirs, au succès. Vaincus avant de combattre, ils sont livrés au scepticisme et au désespoir.

M. Denis reproche à l'Église d'enseigner une doctrine surannée qui perd tous les jours du terrain, parmi les fidèles, et jusque dans le sanctuaire, parmi le clergé.

Il ne prouve pas, il affirme : « Ce que l'enseignement classique à tous ses degrés ne peut donner, l'enseignement religieux est-il capable de le fournir? Le croire serait une illusion.

« Les Églises elles-mêmes sont atteintes par une crise profonde. Dans l'Église catholique, la plus résistante jusqu'ici, ce n'est pas seulement du dehors que viennent les attaques, c'est au sein même du sanctuaire que grandissent les efforts dissolvants. La vieille foi est ébranlée et les dogmes vacillent sur leurs bases. Un vent d'indépendance souffle parmi le clergé. Des prêtres nombreux ne pouvant plus enseigner ce que leur raison réproûve, abandonnent le sacerdoce et désertent l'Église. Les religions voient s'affaiblir chaque jour leur empire sur les âmes. Le nombre se réduit de plus en plus à ceux qui croient sincèrement au péché originel, à la rédemption, ainsi qu'aux peines éternelles ou au salut par la grâce. »

Le tableau pessimiste de la décadence du christianisme répond à une préoccupation personnelle et fautive de l'auteur, il n'est pas conforme à la vérité. Si le catholicisme traverse une crise en France, et si l'on compte quelques défections, ces défaillances ne peuvent pas nous faire oublier les merveilles de charité, de dévouement, de sacrifice que d'invincibles convictions suscitent tous les jours autour de nous, dans tous les rangs de la société. Elles ne peuvent pas nous faire oublier les progrès actuels éclatants de l'idée catholique en

Angleterre, en Hollande, en Allemagne, aux États-Unis. Il ne faut pas juger de la vitalité d'une doctrine par l'état religieux d'un seul peuple, il faut voir l'humanité dans l'ensemble de son histoire, et se défier des généralisations qui ne reposent que sur quelques faits particuliers.

M. Léon Denis a besoin d'exagérer l'affaiblissement de l'idée religieuse pour faire croire à l'efficacité du spiritisme fondé sur le dogme des réincarnations. C'est le dogme qui devra servir de base à votre éducation nationale, à la formation morale de vos enfants.

« Des expériences poursuivies depuis cinquante ans, un fait considérable se dégage : la coexistence de deux humanités ; l'une, visible et dont nous faisons partie, l'autre, invisible à nos yeux, qui se renouvellent toutes deux par de perpétuels échanges, au moyen de la naissance et de la mort. »

Ainsi, selon M. Denis, les âmes passeraient sans cesse, par la vie et la mort, de ce monde visible dans le monde invisible, et du monde invisible dans le monde visible où s'écoule notre vie terrestre, d'épreuves et de douleurs.

Tel est le premier article de la nouvelle religion.

Quand ces âmes pénètrent dans le monde invisible, elles prennent le nom d'esprits, et elles ne cessent pas d'être en communication avec nous.

« Ces humanités (l'une visible, l'autre invisible) se pénètrent, s'influencent, évoluent vers des fins communes. Entre elles, une communion de plus en plus étroite s'établit, *et par là, des enseignements nous parviennent sur tous les points du monde*, enseignements qui s'harmonisent et constituent un contrôle universel. Peu à peu, la vie future se dévoile avec l'appareil imposant des lois qui la régissent, lois de progrès et d'éternelle justice. »

Les esprits s'entretiennent donc avec nous, selon M. Denis, par les tables tournantes, les coups frappés, par les médiums à incarnations, et par ces révélations qui remplissent les ouvrages des spirites contemporains.

C'est le second article de la nouvelle religion.

Comment se fait-il que ces esprits qui connaissent tous les

détours de l'autre monde, qui sont en communion intime avec nous, qui veulent nous instruire, oublient tout, et ne nous apprennent rien quand ils reviennent dans ce monde pour continuer les expiations qui punissent et élèvent les âmes pécheresses?

Qui donc a vu, en effet, un seul de ces esprits revenus sur la terre, conserver le sentiment de son identité, se souvenir de son voyage dans l'autre monde, et faire part à ses semblables des émotions qu'il a éprouvées, quand il a pénétré, pour la première fois, dans le monde invisible? Qui se souvient d'avoir fait ce voyage et d'avoir vécu?

Cette loi des réincarnations ne serait pas une loi exceptionnelle, faite pour un seul individu, elle serait, selon les spirites, une loi générale, faite pour l'humanité. Or, si tous les hommes qui peuplent la terre, en ce moment, ont déjà vécu dans le monde invisible, s'ils en ont connu l'économie et les secrets, s'ils ont eu leur Juge et entendu une première sentence, comment expliquez-vous ce phénomène : pas un seul homme ne se souvient d'avoir vécu, pas un seul homme n'a conservé le souvenir de ce qu'il a vu et entendu! N'est-ce pas un incompréhensible mystère, ou plutôt une hypothèse qui amuse des enfants?

Comment! vous prétendez que ces esprits séjournent quelque temps dans le monde invisible, qu'ils communiquent avec nous, qu'ils ont conscience de leur identité, que Dieu veut nous instruire par le moyen de ces esprits, et quand ils reviennent dans ce monde, quand il leur serait si facile de nous instruire d'une manière plus certaine et plus lumineuse, ils ont tout oublié... ils n'ont jamais rien su.

On nous dit que les enseignements donnés par les esprits sur tous les points du globe s'harmonisent et constituent un contrôle universel. Or, les révélations faites par ces esprits sont universellement contradictoires sur les données fondamentales, sur Dieu, sur la vie future, sur les châtiments et l'expiation, sur l'état des âmes après la mort.

Prenons, par exemple, ce dogme des réincarnations qui est le fondement de la religion spirite, et qui expliquerait, selon M. Denis, notre condition sur la terre. Nous venons en ce

monde pour nous purifier et pour expier les fautes que nous avons commises, autrefois, dans le monde invisible. Qui vous a appris cela? Les esprits, répond M. Denis.

En Europe, le plus souvent, les esprits se servant des médiums nous enseignent le dogme des réincarnations. Soit. Mais, en Angleterre, en Amérique, et dans d'autres pays, les esprits qui parlent par l'intermédiaire des tables déclarent qu'on ne se réincarne pas.

Nous lisons dans le *Banner of Light*, de Boston, du 22 août 1903 : « Les lecteurs et les écrivains qui sont au courant de ces questions savent que la réincarnation n'a jamais fait partie du spiritisme et de la théosophie. »

Les spirites anglais partagent le sentiment des spirites américains. Nous lisons dans le *Light* du 24 octobre 1903 : « On ne sait pas assez que la doctrine de la réincarnation ne se trouve pas dans la théosophie. »

Ainsi, en France, les esprits enseignent qu'on se réincarne. En Angleterre et en Amérique, ils enseignent qu'on ne se réincarne pas. Qui a raison? Qui faut-il croire? Ces esprits sont-ils ou trompés ou trompeurs? Se moquent-ils de nous?

Comment peut-on songer à fonder sur cette base croulante la morale nationale qui formera dans notre pays les générations de l'avenir?

Comment peut-on s'arrêter à la pensée d'enseigner le spiritisme dans nos collèges, d'inspirer à de jeunes élèves l'ardent désir de se livrer aux expériences redoutables des évocations mystérieuses et d'entrer en conversation avec les esprits? N'avons-nous pas assez de fléaux qui ravagent le cerveau de nos enfants, et menacent l'avenir de notre pays? Faut-il donc encore introduire officiellement la folie dans nos maisons d'éducation?

Malgré les prédictions pessimistes des faux prophètes, je ne crois pas à l'avenir du spiritisme en Europe, et je ne crains pas son triomphe. Sous des formes et avec des alternatives diverses, depuis l'origine du monde, il s'est toujours rencontré des hommes qui ont essayé de nouer des relations avec les esprits du monde invisible. La tentative n'est pas nouvelle, elle a toujours échoué.

Les penseurs qui ont perdu la foi et la direction de l'idée religieuse ne s'arrêteront pas à l'étape du spiritisme et des évocations troublantes. Les âmes simples goûteront, peut-être, ce fruit amer et s'endormiront dans le rêve mystérieux des hallucinations mystiques, mais elles se ressaisiront après le rêve, et ce n'est pas à des esprits dont le langage varie avec les latitudes qu'elles demanderont la solution du problème de notre destinée.

Élie MÉRIC.



## LA PROPHÉTIE DE MALACHIE



L'avènement au trône pontifical de Sa Sainteté Pie X a remis en lumière un document apocryphe et bizarre, dont on ne manque jamais de citer une des légendes<sup>1</sup>, à la fin de chaque pontificat, pour annoncer et caractériser le pape ou le pontificat qui va sortir de l'urne du prochain conclave.

Le dernier conclave a provoqué la répétition de ce fait traditionnel. Nous en avons été témoins dans notre pays, et la chose s'est produite également ailleurs, puisque nos journaux quotidiens ont, à cette occasion, cité un article, emprunté, je crois, au *Courrier des États-Unis*, qui l'avait lui-même extrait d'un journal de Paris.

Le fait, cela va sans dire, s'est manifesté aux portes mêmes du conclave, à Rome, où la connaissance que l'on a des différents cardinaux qui peuvent être appelés à l'honneur de la tiare détermine nombre de conjectures, appuyées sur un nombre encore plus grand de raisons plus ou moins plausibles.

M. Étienne Lamy, dans un remarquable article consacré à l'étude de la politique du dernier pontificat et du dernier conclave, a signalé cette particularité :

Les imaginations éprises du merveilleux cherchaient, dans les armes des cardinaux et dans les circonstances de leur vie, auquel d'entre eux s'appliquaient les mots *Ignis ardens*, par lesquels Malachie a désigné le successeur de Léon XIII. Et la superstition des Romains faisait entrer l'âge du pape défunt, le jour et l'heure de sa fin, le nombre des cardinaux, la date du conclave en d'innombrables calculs de nombres, pour jouer sur ces chiffres au prochain *lotto*<sup>2</sup>.

1. On entend ici par légende la devise qui désigne chacun des papes annoncés dans cet étrange catalogue.

2. 1. *Le Conclave*. — *Correspondant*, 10 octobre 1903, p. 9.



J'ai cité à dessein les deux phrases, parce que la première, qui seule se rapporte au document en question, emprunte à la seconde un complément de ce que j'appellerais la philosophie de cette prétendue prophétie. Elle doit en effet son origine et son autorité à l'amour du merveilleux, et la foi qu'on lui accorde, fondée en très grande partie — inconsciemment, je l'accorde — sur ce sentiment, pourrait être, sans injustice, qualifiée de superstition.

Une chose, du reste, est à remarquer à propos du crédit qu'on accorde, de confiance et par routine, à ce singulier document : presque aucun de ceux qui ont l'habitude de le citer n'en connaît l'origine, la teneur ni le caractère exact. Son attribution à saint Malachie semble même être tellement légitime et fondée en droit qu'on ne l'appelle presque jamais autrement que la « prophétie de Malachie », comme nous venons de le lire dans la citation de M. Lamy.

Cette appellation engendre même parfois d'amusantes méprises, grâce à l'existence d'un autre prophète du même nom, dans l'Ancien Testament. L'été dernier, après la mort de Léon XIII, un reporter d'un des « grands » journaux de Montréal se présenta au Séminaire pour s'enquérir en quel volume il trouverait la prophétie de Malachie. Le prêtre qu'il interrogeait lui désigna spontanément la Bible. « Mais c'est précisément là que je l'ai cherchée, lui répondit le bon jeune homme; elle y est, mais incomplète : elle ne contient rien relativement à la prophétie des papes. » Il avait cherché dans les oracles du douzième des petits prophètes bibliques *l'Ignis ardens* dont les interprètes du pseudo-Malachie attendaient impatiemment, avec l'avènement du nouveau pape, une réalisation qui allait confirmer celle de la légende du pontificat précédent : *Lumen in cælo!*

Je dis à dessein le pseudo-Malachie, pour distinguer tout de suite l'auteur apocryphe de cette sorte d'almanach prophétique des papes du saint évêque de Down, de Connor et d'Armagh<sup>1</sup>, à qui il avait eu l'impertinence d'attribuer sa

1. Saint Malachie O'Morgair, évêque de Down, de Connor et d'Armagh, légat du Saint-Siège en Irlande, vécut au douzième siècle (1094-1148) et mourut à Clairvaux entre les bras de saint Bernard, son ami, son panégyriste et son bio-

publication, pour lui donner une couleur respectable et un crédit quelconque.

On ne saurait douter un instant, pour si peu qu'on se pique de sens critique, que la prétendue prophétie ne saurait être l'œuvre du saint. Saint Malachie, en effet, est mort en 1148, et la « Prophétie des papes » a été publiée, pour la première fois, en 1595. Cela fait donc, bien compté, un intervalle de quatre cent quarante-sept années entre la date extrême de sa rédaction et celle de sa divulgation (1148-1595). Or, dans cet intervalle respectable, aucun auteur n'a mentionné l'existence de cette prophétie, pas même saint Bernard, qui a écrit la vie de saint Malachie<sup>1</sup>, après avoir, deux années de suite, prononcé son éloge à l'anniversaire de son décès. Ce silence est d'autant plus concluant que l'oracle du prophète hibernien, si l'on accepte l'interprétation que nous en donne son premier éditeur, se serait déjà vérifié trois fois du vivant même de son auteur. Les trois premiers papes de la prétendue prophétie ont, en effet, été élus du vivant même de saint Malachie : Célestin II (*Ex castro Tiberis*) en 1143, Lucius II (*Inimicus expulsus*) en 1144, Eugène III (*Ex magnitudine montis*) en 1145. Ce dernier, mort la même année que saint Bernard (1153), avait été son disciple, en sa qualité de moine de Clairvaux. C'est à lui qu'il a adressé son traité ascétique *De Consideratione*. Il est permis de présumer que son ami n'aurait pas laissé ignorer au saint docteur un oracle intéressant d'aussi près un pape avec lequel il n'a cessé d'être en étroite relation<sup>2</sup>.

graphie. Cette illustre amitié suffirait seule, en outre du mérite éminent du saint évêque d'Armagh et de l'importance considérable de son action sociale en Irlande, à rendre son nom vénérable entre tous ceux des saints, si nombreux, de cette époque intéressante.

1. *Sancti Bernardi, De vita et rebus gestis S<sup>t</sup>i Malachiaz, Hiberniaz episcopi Liber. Opera S. Bernardi, tomus II.*

2. Voir dans le livre de l'abbé Joseph Maître, *La Prophétie des Papes attribuée à saint Malachie*, Beaune, 1901, « les raisons probables » pour lesquelles saint Malachie aurait « eu une révélation destinée à rester ignorée pendant un certain temps » (pp. 603-606 et 189-190). On y trouve aussi cette ingénieuse hypothèse : « Le manuscrit de saint Malachie fut peut-être remis à Innocent II († 1153) en personne... Qui nous dira si la Providence n'a pas voulu se servir de cette occasion et de ce moyen pour garder aux générations futures un document qui devait si directement les intéresser et les préparer au grand jour ? » Pourquoi ne pas avoir ajouté tout de suite : Qui nous dira les raisons probables pour lesquelles ce pape a cru devoir priver les cent onze papes qui allaient venir après lui de la

Ce silence de quatre siècles et demi constitue, ce me semble, une raison décisive pour ne pas reconnaître d'abord au document discuté la paternité du saint évêque d'Armagh, et ensuite pour récuser toute prétention à en fixer la composition à une date précédant immédiatement la publication qu'en a faite pour la première fois le bénédictin Arnould de Wion en 1595.

Les partisans de la « Prophétie » manifestent, à divers endroits de leur plaidoirie, une surprise, désobligeante pour la raison humaine, de l'insistance que mettent ses adversaires à réclamer des preuves positives de son authenticité; et ils opposent trop souvent une véritable pétition de principe aux objections et aux questions qui leur sont faites à cet égard.

Leur argumentation se résume généralement à ceci : la prophétie est vraie, parce qu'elle s'est vérifiée<sup>1</sup> : elle appartient à saint Malachie<sup>2</sup>, parce qu'elle lui a toujours été attribuée; elle est ancienne et bien de l'époque du saint évêque, puisque son éditeur l'affirme<sup>3</sup>; et autres arguments de même valeur.

consolation de ce « tableau symbolique » de ses successeurs jusqu'à la fin des temps?

A leurs heures de loisir, ils auraient trouvé, avec leurs familiers et leurs visiteurs distingués, une singulière édification à approfondir cette « preuve la plus sûre que l'Église et la Papauté pourront résister victorieusement, selon la promesse du Christ, aux assauts de l'impiété et de la démagogie. » (Maître, *Ouvr. cité*, p. 189, note.) Il est manifeste, en effet, que le *Portæ inferi non prævalebunt* de la promesse divine aurait reçu, à leurs yeux, une corroboration singulière du *Sus in cribro* (N° 11) ou du *Picus inter escas* (N° 13) de la prophétie « symbolique », plus encore peut-être du *De modicitate lunæ* (N° 54) ou du *Bos albanus in portu* (N° 60). Les sources de consolation ne sauraient manquer dans une anthologie aussi agréablement variée!

La « Prophétie de Malachie » contient la liste de 112 papes, de Célestin II à Petrus Romanus (1143 — ?). Les soixante-quatorze premiers, d'après l'interprétation attribuée par Arnould de Wion au dominicain Chacon, comprennent la série qui s'étend de Célestin II à Urbain VII, qui fut contemporain du bénédictin découvreur. Des trente-huit autres, vingt-huit, de Grégoire XIV à Léon XIII, ont déjà plus ou moins bien réalisé leur légende. Le vingt-neuvième, Sa Sainteté Pie X, répond à la devise *Ignis ardens*. Les neuf autres, jusqu'à la fin des temps, appartiennent aux futurs contingents. Le dernier, qui se passe de légende, — son nom fatidique de *Petrus Romanus* lui servant amplement d'enseigne horoscopique — « paltra les brebis au sein de tribulations nombreuses; après quoi, la ville aux sept collines sera détruite, et le terrible Juge jugera le peuple ». (Conclusion du « tableau symbolique ».)

1. Maître, *Ouvr. cité*, p. 148.

2. F. Cucherat, *La Prophétie de la succession des papes depuis le douzième siècle jusqu'à la fin du monde, son auteur, son authenticité et son explication*. *Revue du monde catholique*, t. XXX, p. 258. — Épigraphe : *Prophetias nolite spernere* (I Thess. v, 20). — Cette épigraphe est tout un état d'âme!

3. Maître, *Ibid.*, p. 161, ss. Nous sommes redevables au même auteur d'un

Je ne crois pas que les esprits hésitants soient réduits à la conviction par des arguments de cette force. J'en ai vainement tenté la vertu sur le mien, et je réclame, au nom d'autres sceptiques, une démonstration plus décisive.

Il appartient aux croyants de faire la preuve, puisque ce sont eux qui posent la thèse : *quod gratis asseritur, gratis negatur*.

Qu'ils veuillent bien d'abord nous dire sur quelle autorité s'est appuyé Arnould de Wion, pour présenter à ses lecteurs, à la fin du seizième siècle, « une certaine prophétie sur les souverains pontifes », « dont il avait entendu dire qu'elle avait, avec quelques opuscules, saint Malachie pour auteur<sup>1</sup>. » Il avoue du reste, avec une simplicité qui lui concilie la confiance de M. Maître<sup>2</sup>, qu'il n'a vu aucun autre de ces opuscules, mais qu'il se borne à citer celui-ci à cause de sa brièveté, et parce qu'il n'a pas, qu'il sache, encore été publié,

autre ouvrage, cadet du précédent et intitulé : *Les Papes et la papauté, de 1143 à la fin du monde, d'après la prophétie attribuée à saint Malachie. Etude historique par Joseph Maître, docteur en théologie et philosophie, licencié ès sciences mathématiques; avec plus de cent vignettes dans le texte.* — Paris, librairie P. Lethielleux; Beaune, librairie G. Loireau. C'est un beau volume in-18 jésus, de 768 pages. Il est revêtu d'un double imprimatur épiscopal (Dijon, 1898; Tours, 1901), et précédé d'un hommage de l'auteur à Sa Sainteté Léon XIII dont les armes, portant la devise *malachique* : *Lumen in caelo*, ornent la première page et même, imprimées à froid, la couverture de l'exemplaire de luxe que j'ai entre les mains. Cet hommage ou lettre dédicatoire accompagnait l'envoi de l'ouvrage précité, l'*Etude critique*, et annonçait celui en tête duquel il est reproduit, l'*Etude historique*.

L'auteur attire l'attention du Saint-Père sur le tire-l'œil obséquieux des armoiries, en des termes d'une insistance légèrement intéressée : « Cette devise et ces armoiries sont l'explication de mon travail, etc., » et il sollicite pour « le plus humble de ses prêtres » la Bénédiction apostolique (avec un grand B). Le cardinal secrétaire d'Etat, Eminence Rampolla, lui répond par une lettre concise, reproduite en fac-similé « aux dimensions du livre », dans laquelle il lui transmet l'assurance que le Saint-Père n'a pu, à cause de ses « graves occupations », lire le volume « remis entre ses mains augustes », mais lui a volontiers accordé (avec un petit b) la bénédiction sollicitée; le cardinal lui offre ses propres remerciements pour l'exemplaire particulier que l'auteur lui a adressé. Réponse plutôt froide et qui révèle assez sûrement, je crois, que le secrétaire d'Etat du dernier pontife n'était pas appelé par feu Arnould de Wion à vérifier l'oracle *Ignis ardens!*

1. *Scriptisise fertur et ipse (i. e. S. Malachias Hibernius) nonnulla opuscula, de quibus nihil vidi præter quamdam prophetiam de Summis Pontificibus; quæ, quia brevis est et nondum, quod sciam, excusa, et a multis desiderata, hic a nobis apposita est.* — *Lignum vitæ, ornamentum et decus Ecclesiæ, in quinque libros divisum, etc...* Auctore D. Arnolde Wion Belga, Duacensi. — Venet. MDXCV. — Pars. I, Lib. II, cap. XL, p. 307 (*Liste des évêques bénédictins, lettre D.* — *Dunensis episcopus.* — *S. Malachias Hibernus.*)

2. « Si nous considérons le témoignage en lui-même, le ton de simplicité (les italiques sont de l'auteur) avec lequel il y est parlé du manuscrit renfermant la Prophétie nous dispose de prime abord à croire que Wion a vu en réalité ce manuscrit. » (Maître, *Ouvr. cité*, p. 161.)

et parce que beaucoup de personnes désirent le connaître.

Ces motifs sont certes d'un très honnête homme, et le désir qui en résulte aboutit à une publication curieuse. Mais tout cela ne constitue pas une preuve d'authenticité en faveur du document attribué si lestement par le bénédictin flamand à l'évêque de Down, encore moins une preuve du caractère surnaturel de ce document.

Tout le monde avouera qu'on exige généralement plus que cela pour admettre un oracle dicté par l'Esprit-Saint et portant sur un objet d'égale, voire même de moindre importance.

L'Église a été plus circonspecte et plus lente à constituer le canon des prophéties bibliques, et nous aurions fort mauvaise grâce à ne pas imiter sa prudence à l'endroit d'une prophétie privée, de forme aussi insolite, éclore soudainement, à la fin du seizième siècle, des presses d'un éditeur de Venise, et ayant déjà reçu, depuis quatre siècles et demi, à l'insu du monde catholique, les deux tiers de sa réalisation.

Si ce fait n'a pas frappé l'honnête Bénédictin ni, à sa suite, maint honnête lecteur qui a, de confiance, accepté sur son affirmation la soi-disant prophétie, cela prouve tout simplement que beaucoup de braves gens ne trouvent pas dans leur seule honnêteté le principe d'une défiance de bon aloi.

Nous avons tout récemment du reste assisté à une manifestation de crédulité tout aussi honnête et beaucoup plus ridicule. Les *Révélation d'une ex-palladiste*, les excursions incroyables du Dr Bataille dans les régions souterraines de la franc-maçonnerie cosmopolite, l'histoire fantastique de Diana Vaughan, de Sophie Walder et de Barbe Bellinger constituaient autant de canards gigantesques, que d'ingénieux et cyniques fumistes ont pourtant réussi à apprêter, à servir, à découper, puis à faire déguster, avaler et digérer à maint honnête lecteur de la fin du dix-neuvième siècle, entre lesquels plus d'un très intelligent et très docte en beaucoup d'autres matières<sup>1</sup>.

L'honnêteté n'est pas une garantie de sens critique : j'ose-

1. L'ensemble des documents qui contiennent ces fables savoureuses constitue certainement une des productions les plus curieuses de la fin du dernier siècle.

rais presque dire qu'elle y est souvent un obstacle; parce que, pesant toute affirmation à son propre poids, elle ne soupçonne pas qu'on veuille ni qu'on puisse délibérément la tromper.

Ce fut sans doute l'histoire du très honnête Arnould de Wion. Composant un dictionnaire des hommes illustres de son ordre, il ne pouvait manquer, s'il y croyait, d'insérer dans la courte notice qu'il consacre à l'évêque de Down une prophétie qui suffirait à elle seule, si elle était vraie, à immortaliser son auteur. Mais le fait seul de cette insertion ne saurait constituer une preuve d'authenticité. Or, nous n'en avons absolument aucune autre. Pas un des croyants et des défenseurs de la prophétie ne nous en donne d'autre; et nous faisons, ce nous semble, nous qui la rejetons, œuvre de catholiques éclairés, en les priant, pour l'honneur même de leur réputation d'hommes sérieux, de nous soumettre d'autres motifs de créance.

A ceux, moins soucieux qu'il ne convient de la question, préalable au premier chef, de l'authenticité, et qui retranchent obstinément leur foi dans la prétendue vérification de l'oracle, nous ferons observer que cette vérification, dans l'hypothèse d'une fabrication récente, s'explique abondamment pour toutes les légendes — au nombre de soixante-quatorze — qui se rattachent aux papes qui ont vécu avant la date de la composition. Pour ceux qui suivent, il n'y a rien d'étonnant que, sur le nombre de leurs légendes — vingt-neuf, y compris celle du pape actuel — plusieurs puissent se vérifier d'une façon plus ou moins plausible. Les armes de famille ou d'épiscopat, les particularités personnelles ou biographiques, les circonstances multiples d'un pontificat qui couvre en quelque sorte le monde entier, favorisent éminemment la vérification d'une devise de deux ou trois mots. Les oracles antiques même sans l'intervention de l'esprit malin, se sont plus d'une fois, grâce à leur ampleur ou à leur ambiguïté, vérifiés tout naturellement, sans qu'aucun historien mystique se soit cru tenu pour cela de crier au miracle.

Les amateurs de chinoiseries et de tours de force cérébraux trouveront certainement leurs délices à examiner la série des

contorsions consciencieuses par lesquelles M. Maître et M. Cucherat, dans leurs élucubrations respectives, développent laborieusement la thèse de la vérification intégrale.

Des esprits d'une autre tournure s'aviseront peut-être de ne voir là que des phénomènes de pathologie mentale et soumettront ces documents morbides à l'examen de quelque Charcot du même ordre.

J'inclinerais pour ma part, afin de sauvegarder les droits de la charité chrétienne et de la courtoisie littéraire, à me ranger tout simplement à cet avis de l'éminent auteur de la *Vie de saint Bernard*, M. l'abbé Vacandard :

Il est fâcheux qu'un prêtre érudit — M. Cucherat — ait cru devoir dépenser tant de talent et de temps à développer en trois cent vingt-quatre pages de pareilles billevesées<sup>1</sup>.

Ce jugement sommaire, mais bien fondé, peut s'appliquer sans injustice aux seize cent trente-deux pages de M. Maître.

Je le regrette pour ces deux auteurs, mais leur exemple nous autorise à penser que l'érudition ne supplée pas plus que l'honnêteté au défaut de sens critique, et qu'une licence en mathématiques — c'est le cas de M. Maître — ne confère pas nécessairement au récipiendaire la clef des songes.

L'un des bollandistes du dix-septième siècle, le P. Pabebrock, nous a prestement donné l'exemple de cette sévérité par la façon peu cérémonieuse dont il a traité l'auteur de la prophétie apocryphe. Il l'appelle tout simplement un sot, plus sot même — *insulsior*<sup>2</sup> — qu'un autre faussaire de même acabit, qui avait, un siècle plus tôt, composé et attribué au B. Joachim de Calabre un document du même genre, qui décrivait après coup, sous couleur de prophétie, la série des vingt-six papes qui vont de Nicolas III à Innocent VIII.

C'est le cas, manifestement, de rappeler la sentence du Sage, qu'« il n'est rien de nouveau sous le soleil ». Les

1. Un évêque d'Irlande au douzième siècle. *Saint Malachie O'Morgair*. — *Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> juillet 1892.

2. Daniel Pabebrochius. *Dissertatio de ætate et auctoribus Prophetiarum B. Joachimo abbati et S. Malachæi Episcopo imputaturum circa successiones R. Pontificum*. — *Acta sanctorum, Propylæum Maii, ad Conatum chronologico-historicum, etc. Appendix II*, p. 216<sup>\*\*</sup>.

fausses prophéties ont toujours été de mode parmi les hommes, naissant de la rencontre d'intérêts et de circonstances analogues, et trouvant un égal crédit auprès d'une crédulité et d'un amour du merveilleux qui sont inhérents à notre faible nature.

Il n'y a lieu ni de se scandaliser ni de s'affliger outre mesure de l'uniformité banale de ces procédés inventifs et de la faveur imméritée qu'ils rencontrent inévitablement.

Une femme d'esprit, en train de défendre quelque légende exquise, m'affirmait un jour avec une conviction profonde qu'on trouve plus de bonheur dans une belle légende que dans une vérité austère. Un très grand nombre de femmes et un trop grand nombre d'hommes travaillent tous les jours, sans penser à mal, à donner raison à cette personne sensible. Je ne veux pas leur disputer les sources d'un bonheur qu'ils n'ont pas souci de chercher plus à fond, avec un plus dur labeur : tout le monde ne se sent pas le courage de descendre lentement et péniblement au fond du puits où une belle et transparente légende a depuis longtemps fixé le séjour de la vérité. Libre aux âmes éprises d'un bonheur facile de l'y laisser toute seule, au sein d'une ombre épaisse !

Mais elles auraient fort mauvaise grâce, à tout événement, d'accuser de témérité sacrilège les plongeurs consciencieux qui s'obstinent à aller reconnaître de près cette auguste recluse, pour produire ensuite au grand jour ses aimables traits.

Boileau a dit, entre beaucoup de vérités méprisables :

... le vrai seul est aimable.

A cause de cela, il a été lestement traité de vieille perruque par maint imberbe échevelé. N'empêche qu'il continue d'avoir raison aux yeux des gens sensés, et qu'il aurait encore raison, demeurât-il seul en son bon sens, passé tout à fait de mode.

La maxime que ce critique austère a gravée sur les tables de la loi du Parnasse français ne saurait être exclue du manuel pratique d'aucun membre d'une société savante, voire même



d'une faculté ou d'un séminaire catholique. L'heure n'est guère propice à nous, au moment où l'incrédulité scientifique s'efforce à l'envi de saper les bases scripturaires de la révélation chrétienne, de perdre nos jours et nos nuits à torturer les légendes d'une élucubration facétieuse, pour en extraire des oracles divins, formulés en calembours.

Nous avons autre chose à faire, à étudier, à enseigner aux âmes qui nous demandent, par leur prière ou leur maigreur silencieuse, le pain fort et nourrissant de la vérité religieuse.

La piété est trop souvent languissante, parce que la doctrine est parcimonieusement distribuée, dans des confectiions sans substance et sans saveur. Le goût de l'historiette merveilleuse et de la dévotionnette secondaire ou même quaternaire tend à remplacer en trop d'endroits la pratique simple et forte des vertus chrétiennes ou simplement naturelles et des devoirs d'état quotidiens.

Toute prédication, tout écrit, tout effort qui tend à favoriser ces inclinations frivoles et parfois malades, est funeste à la conservation et au développement de l'esprit chrétien, qui est un esprit de force et d'abondante lumière, essentiellement incompatible avec tout ce qui respire l'étrangeté, l'excentricité.

Laissons donc à des « érudits », en mal de singularité, le bizarre souci d'approfondir des fables qui doivent le meilleur de leur crédit à la naïveté de ces « honnêtes » gens qui acceptent sans aucune sorte de contrôle tout ce qu'une autre naïveté ou une impudence fallacieuse, déguisée de sincérité apparente, propose à leur excès de religion!

Déplorons également, sinon davantage, l'inconscience de ceux qui n'hésitent pas à mêler à d'excellents renseignements et à de très bons avis sur les choses de la science et de la vie sacerdotales des consultations puériles et des dissertations ineptes sur des « billevesées » comme celles que nous venons, avec un certain regret, de discuter ici.

Pour nous, avec d'autres sceptiques, nous voudrions nous inspirer toujours, Dieu aidant, de cette réflexion sévère mais éminemment opportune de l'estimable auteur d'un *Cours de*

*philosophie* récent, le R. P. Castelein, de la Compagnie de Jésus :

La loyauté nous oblige à reconnaître que certains historiens catholiques, tel feu l'abbé Darras, auteur d'une volumineuse histoire de l'Eglise, comme aussi certaines petites revues pieuses et *nombre d'hagiographes de tous temps* ont trop peu de souci de l'authenticité des documents qu'ils invoquent et de l'exactitude de leurs histoires. Ils semblent parfois oublier que rien ne glorifie Dieu, l'Eglise et ses saints que la vérité bien cherchée et fidèlement exposée. Nous regrettons, pour l'honneur de notre foi, l'étroitesse d'idées et de vues qui inspire ces apologies maladroites et ces exagérations, d'un si déplorable effet sur nos adversaires <sup>1</sup>.

En face de nos adversaires, qui ne sont — lorsqu'ils sont vraiment sérieux et redoutables — ni des sots ni des ignorants, nous ferions piètre figure de nous montrer tels. Et aux côtés de nos alliés et de nos compagnons d'armes, en tête de l'armée fidèle qui nous suit avec confiance, et parfois avec inquiétude, n'allons pas compromettre notre réputation nécessaire de tacticiens prudents, en nous amusant à faire l'expertise de vessies transformées en lanternes, au moment même où les pièces de l'ennemi vomissent la mitraille dans nos rangs et où le danger réclame la riposte d'un feu bien nourri et savamment dirigé <sup>2</sup>.

Abbé G. BOURASSA.

1. *Cours de philosophie, I, Logique*, nouvelle édition. Bruxelles, Société belge de librairie, 1891. — Nous ne saurions trop recommander aux prédicateurs soucieux de se mettre en garde contre certaines opinions gratuitement attribuées à quelques Pères de l'Eglise, en vertu d'une fausse interprétation *traditionnelle*, l'examen critique d'un texte célèbre de saint Jean Chrysostome sur le petit nombre des élus (pp. 400-402). Ils y trouveront matière à des conclusions piquantes à tirer d'autres interprétations aussi *traditionnelles* mais aussi peu fondées que celle-là.

2. Dès que la « Prophétie des papes » ne peut raisonnablement être attribuée à saint Malachie, l'on est en droit de se demander qui en est l'auteur. Les limites de cet article ne nous ont pas permis d'examiner et de discuter l'hypothèse, universellement acceptée par tous les critiques sérieux, de sa composition par quelque partisan du cardinal Simoncelli, au cours de l'inter règne des pontificats d'Urbain VII et de Grégoire XIV, en 1590. Ce prélat était originaire et avait été évêque d'Orvieto (*Urbs vetus*), nom qui suggère facilement la légende *Ex antiquitate urbis*. Cette hypothèse a été soutenue avec beaucoup de netteté et de vraisemblance dans un article de M. Harnack\*, analysé par M. l'abbé Maître, dans

\* A. Harnack, *Ueber den Verfasser und den zweck der Prophetia Malachiz de Summis Pontificibus (1590)*, publié dans la revue *Zeitschrift für Kirchengeschichte*. III, Band, 2 Heft. pp. 315-324. — Gotha, 1879.

## LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN

M. Albert de Rochas vient de publier la 2<sup>e</sup> série de ses études si remarquables sur *les frontières de la Science*<sup>1</sup>. Il a su fouiller avec son érudition sûre, sa pénétration obstinée, ces difficiles problèmes. Ses conclusions bouleversent certaines données traditionnelles très contestables, en matière de mystique préternaturelle, mais elles sont toujours sévèrement discutées et elles méritent l'attention.

On a essayé de révoquer en doute la réalité de la lévitation du corps humain; M. de Rochas en établit la réalité avec une abondance et une sûreté de preuves qui défont la contradiction de ses adversaires trop intéressés. Je n'en cherche pas la cause, je me contente de dire en ce moment : le fait est certain.

Les lecteurs partageront notre sentiment en lisant les pages suivantes que nous sommes heureux de reproduire, et nous remercions M. de Rochas d'avoir mis gracieusement à notre disposition les clichés et les illustrations de son livre de courage, de science et de bonne foi.

E. MÉRIC.

### I

On désigne aujourd'hui sous le nom de *lévitation du corps humain* le phénomène qui consiste dans le soulèvement d'un

son *Etude critique*, pp. 119-123. Les observations de ce dernier ne sauraient infirmer la valeur des considérations qui justifient pleinement cette hypothèse; et l'on a lieu de s'étonner qu'un esprit aussi honnête n'ait été en rien impressionné par la portée d'un article de cette valeur.

L'hypothèse adoptée par M. Harnack, après Carrière, Menestrier, Moréri et d'autres critiques, emprunte une force singulière à ce fait qu'à Rome même, où l'on est en mesure de vérifier, sur un tel sujet, la valeur des explications traditionnelles, des écrivains récents ou même contemporains soutiennent la même hypothèse, ou du moins ne l'écartent pas comme étant invraisemblable. Témoins, Moroni : *Dizionario di erudizione storico ecclesiastica*, article *Profeta*, t. LV, p. 287, et article *Simoncelli*, t. LXVI, p. 156; et, l'année dernière même, Lucius Lector (Mgr Gutblin) : *Le Conclave, origines, histoire, organisation, législation ancienne et moderne*, Paris, P. Lethielleux, p. 406. Nous recommandons particulièrement à M. Maître la lecture du chapitre XI de ce dernier et très intéressant volume. Sa parfaite bonne foi, teintée d'une naïveté marquée, y trouvera peut-être quelques raisons de douter du bien fondé sur cette phrase dans son *Etude critique* : « Les esprits étaient trop remplis de préoccupations d'ordre supérieur pour qu'on pût s'arrêter, soit à l'intérieur du Conclave, soit à l'extérieur, à des bagatelles, à des pronostics ou à des mystifications du genre de celles que supposent Harnack et le P. Menestrier (p. 589). » Au conclave de 1590, aussi bien qu'au dehors, il n'y avait pas que des esprits sérieux : ce ne sont pas ceux-ci, évidemment, qui y ont composé la « Prophétie des papes », pas plus qu'ils n'ont, depuis, livré leur foi sans défense à l'autorité improvisée d'un Arnould de Wion.

1. Albert de Rochas, *Les Frontières de la Science* (2<sup>e</sup> série).

corps vivant sous l'action d'une force encore indéterminée, soulèvement qui va jusqu'à produire une suspension plus ou moins longue dans l'air sans aucun contact avec le sol.

J'ai publié en 1897 une brochure<sup>1</sup> où étaient relatés plus ou moins sommairement les cas que j'avais pu recueillir. J'ai cité, d'après les histoires ecclésiastiques, plus de soixante saints ou bienheureux chez qui le phénomène se reproduisait fréquemment. On en trouve également de nombreux exemples chez les mystiques de l'Orient, comme chez ceux de l'Occident<sup>2</sup>. De nos jours, on a pu l'observer avec toutes les garanties désirables chez certains médiums; moi-même j'en ai été témoin deux fois<sup>3</sup>. Le fait peut donc être considéré comme certain; l'explication reste seule à trouver. Tantôt on pourrait l'attribuer à une simple force physique se développant dans l'organisme du *sujet* sous l'influence de causes morales et agissant comme un courant semblable existant dans le sol<sup>4</sup>; tantôt il semble dû à une entité intel-

1. Paris, Leymarie. 1 vol. in-8° de 40 pages avec gravure.

2. « Maximin, dans l'ivresse de la joie que lui procurait son avancement, ne pouvait plus se tenir en place et se croyait sans doute la faculté des Brahmanes pour marcher en l'air, car il semblait que la terre ne fût plus digne de le porter. » (AMMIEN MARCELLIN. *Histoires* : règne de Valentinien, année 730.)

D'après Philostrate (Vita Ap.), Apollonius de Tyane avait vu les Brahmanes flotter dans l'air. Carl du Prel dit, dans sa *Physique de la Magie* (t. II, ch. VII), qu'il eut l'occasion en 1856 de voir Marie Moerl; elle était agenouillée en prière, sur son lit, mais on pouvait passer la main au-dessous de ses genoux.

J'ai connu moi-même, dans ma jeunesse, une sainte femme qui habitait le village de Coux, près de Privas, dans l'Ardèche; elle jouissait de facultés extraordinaires dont j'ai récemment fait un exposé sommaire dans les *Annales des sciences psychiques*. Une dame de mes amies qui était très liée avec elle les a décrites en détail dans les mémoires inédits dont j'extrais ce qui suit : « Victoire passa auprès de moi plusieurs heures. Tout en me parlant des grâces que Dieu et la sainte Vierge lui accordaient, je la vis avec un profond étonnement rester les yeux fixes mais animés et s'élever peu à peu de dessus la chaise où elle était assise, étendre les bras en avant, ayant le corps penché dans cette même position et demeurer ainsi suspendue, sa jambe droite repliée sous elle, l'autre ne touchant à terre que par l'orteil. C'est dans cette position impossible à toute personne dans un état naturel, que j'ai vu Victoire toutes les fois qu'elle était dans ses moments de ravissements extatiques, alors que j'avais le bonheur de l'avoir très régulièrement deux fois par semaine près de moi qui étais alors sa presque seule amie. Elle prenait deux ou trois extases pendant ses visites qui duraient de 10 à 15 ou 20 minutes l'une. Je l'ai vue en cet état plus de mille fois, surtout pendant les six premières années de notre connaissance. »

3. Voir la brochure citée ci-dessus, p. 68 et 82.

4. M. Derôme a publié, en 1900, dans LA NATURE (1<sup>re</sup> sem. p. 202), un article intitulé : *La bouteille de Leyde et la prévision du temps*. Il y relate diverses expériences prouvant que le poids d'une bouteille de Leyde indiqué par une balance hydrostatique à l'un des plateaux de laquelle elle est suspendue, peut augmenter de plusieurs décigrammes quand on l'électrise, et que cette augmentation de poids est d'autant plus forte que l'air est plus humide.

ligente et invisible qui soulève le sujet, comme le ferait un homme ordinaire.

De nouveaux documents m'étant parvenus, il m'a paru utile d'en faire connaître les principaux à ceux que cette question intéresse. Ce n'est en effet que par l'examen comparatif des circonstances dans lesquelles se sont produits ces phénomènes qu'on pourra essayer d'en déduire une théorie. Ils sont du reste si étranges par eux-mêmes que la multiplicité des témoignages parviendra seule à en faire admettre la réalité.

Mais, a dit Herschell <sup>1</sup>, « les yeux du parfait observateur doivent toujours être ouverts pour ne laisser passer aucun phénomène en opposition avec les théories régnantes; car tout phénomène de ce genre marque le début d'une nouvelle théorie ».

## II

On sait que les sorcières passaient pour avoir une légèreté surnaturelle qu'on constatait soit par l'épreuve de l'eau, soit par celle de la balance <sup>2</sup>.

Pour la première épreuve on liait la malheureuse avec des cordes et on la jetait à l'eau. Si elle surnageait, elle était déclarée coupable et on la brûlait; si elle enfonçait, elle était reconnue innocente et se noyait.

Pour la seconde épreuve on plaçait l'accusée dans un des plateaux d'une balance dont l'autre plateau supportait une Bible. D'après Bodin, il était admis que toute personne plus légère qu'une Bible d'église était adepte de Satan.

Chez les Cambodgiens, on soumet également la femme accusée de sorcellerie à l'épreuve de l'eau. « On la jette au fleuve; si elle enfonce, elle est proclamée innocente et remise en liberté; si elle surnage, c'est qu'elle est soutenue par des démons. Dans ce dernier cas, on la saisit et on la livre au juge. » (LECLERC, *la Sorcellerie chez les Cambodgiens* <sup>3</sup>).

1. *Einleitung in das Studium der Naturwissenschaft*, 105.

2. On sait aussi qu'elles prétendaient aller au Sabbat en s'envolant à cheval sur un bâton.

3. *Revue scientifique* du 2 février 1893.

Le Dr Kerner rapporte que, quand la voyante de Prévorst qu'il soignait était en transe et qu'on la mettait au bain, « on voyait ses membres, sa poitrine et la partie inférieure de son corps émerger involontairement de l'eau en vertu d'une étrange élasticité. Les personnes qui la soignaient faisaient tous leurs efforts pour maintenir son corps sous l'eau et ne pouvaient y parvenir; si, à ce moment, elle était tombée dans une rivière, elle n'aurait pas pu s'y enfoncer plus qu'un morceau de liège <sup>1</sup>. »

La somnambule du Dr Koreff qui ne savait pas nager se maintenait très bien sur l'eau à l'état de somnambulisme; elle s'y trouvait comme dans son élément et manifestait une joie excessive. Il en était de même d'une somnambule du Dr Despine qui restait à plat sur l'eau comme une planche <sup>2</sup>. En Irlande un garde-côte remarqua, un jour, un individu nageant dans la mer; un canot sortit et alla recueillir le nageur. On reconnut en lui un somnambule qui avait nagé ainsi à une distance du rivage d'un mille et demi <sup>3</sup>.

Le Dr Henri Goudard a étudié dans les *Annales des sciences psychiques* (année 1895) le cas d'une jeune Américaine, miss Abotth, qui vint en 1892 donner à Paris des représentations. Elle pouvait se rendre lourde ou légère à volonté et communiquer cette propriété à d'autres personnes. C'est ainsi qu'elle soulevait de terre, en la prenant entre ses deux mains ouvertes, sans pression, une chaire chargée de cinq personnes groupées de manière à ne pas toucher le sol. Cette jeune fille était toute petite et pesait, dans son état normal, 45 kilos. Quand elle voulait se livrer à ses exercices, elle se tenait immobile pendant un instant, le regard fixe dans l'espace; tout à coup un éclair semblait passer dans ses yeux, une secousse à peine perceptible agitait son corps et elle entrait dans une sorte de transe où elle restait en relation avec le milieu ambiant.

La *Revue d'études psychiques* de M. César de Vesme parle <sup>4</sup> d'un cas analogue qui aurait été observé tout récem-

1. KERNER. *La voyante de Prévorst*. Paris, Leymarie, 1900, p. 35.

2. PIGEAIRE. *Electricité animale*, 27.

3. BRIERRE DE BOISMONT. *Des hallucinations*.

4. N° de février 1903.

ment aux États-Unis. Il s'agirait d'une fillette âgée de douze ans appelée Stella Lundelius, et fille d'un photographe d'origine suédoise établi à Port-Jervis. Depuis sa plus tendre enfance elle jouissait de la faculté d'accroître à volonté le poids apparent de son corps. Pour produire le phénomène, Stella appuie le bout du doigt sur le poignet, le front ou le cou de l'expérimentateur; alors, plusieurs hommes en unissant leurs efforts ne parviennent pas à la soulever de terre, bien que normalement elle ne pèse pas plus de 30 kilos. Ces expériences ayant fait du bruit, M. Lundelius fut invité à amener sa fille à New-York pour y être étudiée par un comité de médecins. Après de longues et minutieuses expériences, le comité a fait un rapport détaillé dans lequel il conclut à la réalité du phénomène et propose pour explication la différence mainte fois constatée entre le « poids vif » et le « poids mort ». Il cite comme exemples le fait du cavalier qui se fait plus léger sur son cheval et celui du soldat qui, porté sur un brancard à l'hôpital, se laisse aller et devient si pesant que ses camarades protestent et lui demandent de se faire moins lourd.

« André Mollers cite une femme qui vivait en 1820 et qui, se trouvant en état magnétique, s'enleva soudain de son lit dans l'air, en présence de nombreux témoins et plana dans l'espace à la hauteur de plusieurs mètres, comme si elle allait s'envoler par la fenêtre. Les assistants prièrent Dieu et elle redescendit. — Horst, conseiller privé, parle d'un homme dans les mêmes conditions qui, en présence de plusieurs témoins respectables, s'éleva en l'air, plana au-dessus des têtes des personnes présentes, de telle sorte qu'ils coururent derrière lui afin d'éviter qu'il ne se blessât lorsqu'il retomberait <sup>1</sup>. »

« L'empereur François, époux de Marie-Thérèse, avait à sa cour un médium nommé Schindler qui possédait l'art de s'élever à volonté dans les airs sur commande. Le monarque fit un jour enlever le grand lustre de l'une des hautes salles de la Burg de Vienne, et, au crochet resté dans le plafond fut

1. KERNER. *La Voyante de Prévorst*, ch. VII.

suspendue une bourse contenant 100 ducats; ils devaient être la rémunération de Schindler s'il était capable de décrocher cette bourse sans échelle. Aussitôt il se mit à l'œuvre; il fut saisi de convulsions épileptiformes, se démenant des bras et des jambes et finalement, l'écume aux lèvres et avec un tremblement général, s'éleva lentement dans les airs. Il réussit à saisir la bourse; après quoi son corps s'étendit horizontalement comme pour se reposer et descendit lentement en planant <sup>1</sup>. »

Le célèbre médium anglais Eglinton a raconté lui-même, dans le n° du 24 juin 1886 du journal *le Médium*, une lévitation qu'il subit au cours d'une séance à la cour de Russie.

« Après le thé, on passa dans une chambre où prirent place, en se tenant par la main, l'empereur, l'impératrice, le grand-duc et la grande-duchesse d'Oldenbourg, le grand-duc et la grande-duchesse Serge, le grand-duc Wladimir, le général Richter et le prince Alexandre d'Oldenbourg. Les lumières furent éteintes et les manifestations commencèrent: la plus frappante fut une voix qui s'adressa en russe à l'impératrice et causa avec elle pendant quelques instants. Une forme féminine fut aperçue entre le grand-duc Serge et la princesse d'Oldenbourg, mais elle disparut bientôt... Je commençai alors à *m'élever dans l'air*, tandis que l'impératrice et la princesse d'Oldenbourg continuaient à me tenir la main. La confusion devint indescriptible lorsque, m'élevant de plus en plus haut, mes voisins durent monter sur leurs chaises afin de me suivre. Cette idée qu'une impératrice était obligée de poser ainsi à l'antique, au risque de se blesser, était peu propre à maintenir l'équilibre mental du médium et je demandai plusieurs fois qu'on levât la séance. Mais ce fut inutilement et je continuai à monter jusqu'à ce que mes deux pieds touchassent deux épaules sur lesquelles je m'appuyai et qui étaient celles de l'empereur et du grand-duc d'Oldenbourg, ce qui fit dire à l'un des assistants : « C'est la première fois que l'empereur se trouve sous les pieds de quelqu'un. » Lorsque je fus redescendu, la séance fut terminée. »

(A suivre.)

Albert DE ROCHAS.

1. BRABBÉE. *Sub rosa...*



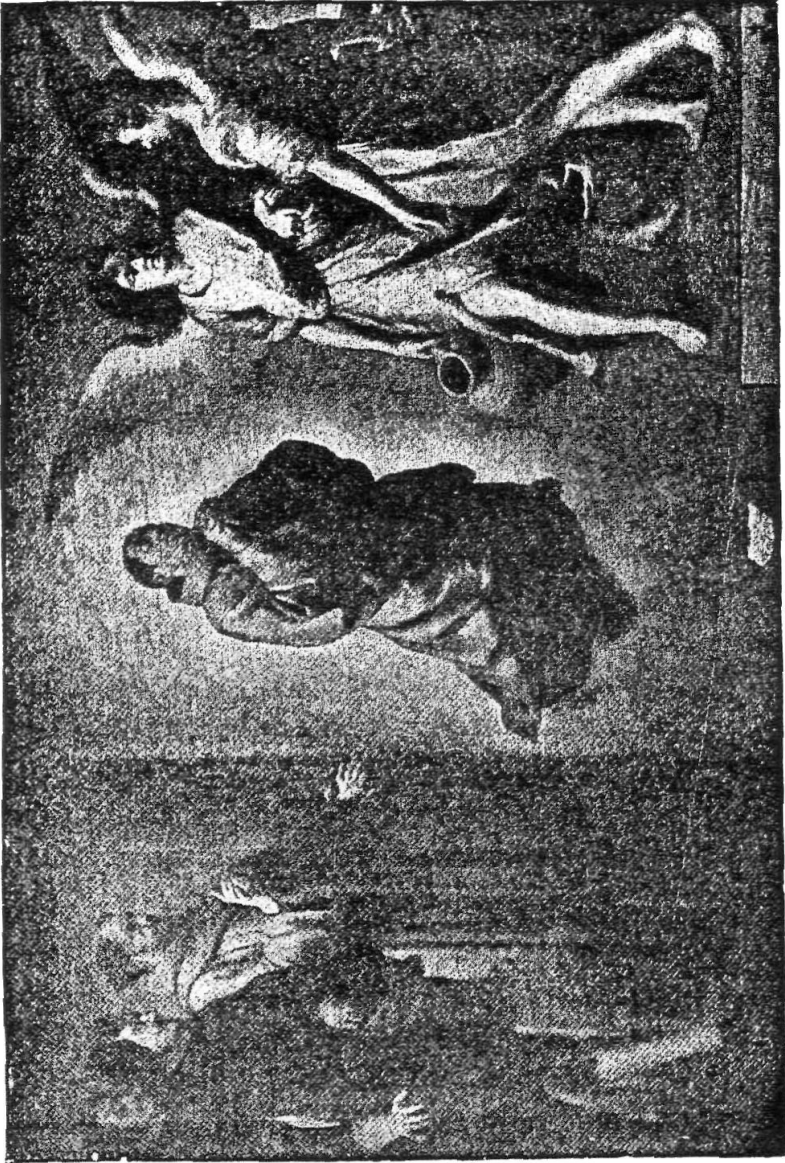


Fig. 14. — Le Miracle de san Diego.

Le lecteur trouvera dans cette livraison et les suivantes, l'explication successive des gravures que nous publions simultanément dans ce numéro.



*Nu la Piccola parate*

*F. Barbassa del. et sculp.*

FIG. 15. — Lévitacion de saint Martin de Porres.



*S. Petrus de Alcantara Hispanus strictioris observantiæ .  
Sancti Francisci Fratrum Minorum Discalceatorum Pater et Magister*

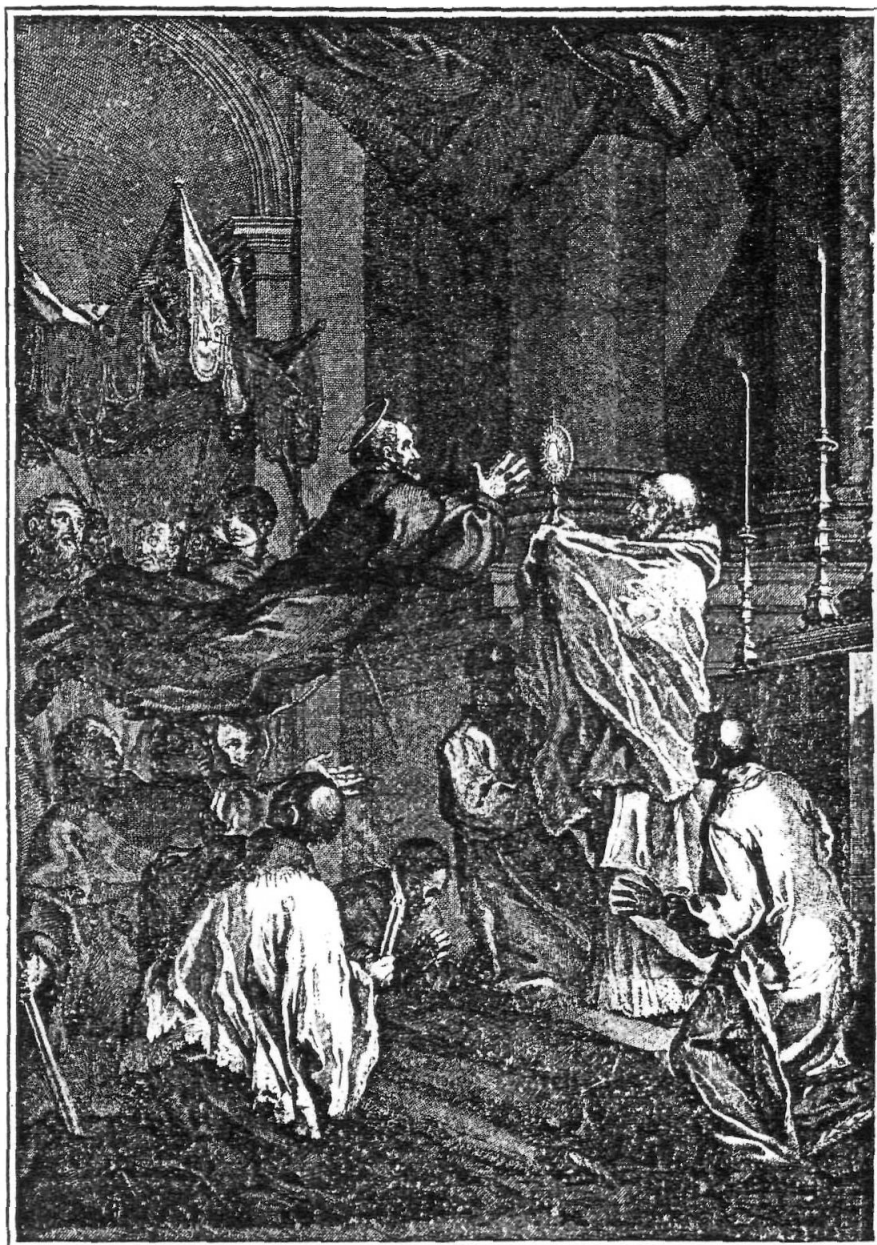
FIG. 16.



*Girol. Carattini incisit*

**S. GIACINTA MARISCOTTI V.**  
*Nobile Romana del Terz. Ordine di S. Chiara  
 Nata nel 1585. morta nel 1640. Canonizzata nel 1807.  
 Il di cui Corpo si venera in S. Bernardino della Città di Viterbo.*

*Roma, presso G. Antonelli Via del Corso N.º 228. 229.*



*Effigiem S. Iosephi a Cupertino Ord. Min. Augusti. Eucharistia Sacramento*  
*in loco Cryptae Populo benedicendum foret*  
*Sacchissimo Domino Nostro*  
*Ejusdem Seraphici Ordinis*



*S. Francisci Conventual. Sacerdotis*  
*cum semel peracta supplicatione*  
*mirabiliter in aere appropinquantis*  
*Clementi XIII. Pont. Opt. Max.*  
*Fratres offerunt et dicunt*

*Per Augusti del. del.* *Per Zanetti del. del. 1774.*

FIG. 18.



Vicarii Christi Urbani Papae VIII. Pedesoscultorum  
 Ejus rei admirandam speciem  
 Emin. ac Rev. Principi Flavio  
 Seraphici eorum Ordinis  
 Fratres Minores Conventuales



S. Joseph a Cupertino sublimis in aere fertur  
 nunc primum typo expressam  
 S. R. E. Cardinali Ghisio  
 Protectori munificentissimo  
 obsequentissime offerunt.

Per. Ag. del. inv. et del.

Per. Bombelli sculp. sup. lit. 1769.

FIG. 19.



SANCTISSIMO DOMINO NOSTRO  
OPTIMO

**BEATUS JOSEPH** a Cuperibus Ord.  
in caelestium medietate frequenter extra se migravit  
saepe raptus inter innumeros non iudicavit forte quod  
suum Pontificem Doctor cuique Civitas, Josephum uisum  
aliqui postulare, Ioseph peruenit remane, quod a mudi  
compulsus ubi Ecclesiae lumen ingrederet ut uero hinc  
corrupte paribus a se disit, statim in aeternum  
effugit, ac prope eundem Beatorum Virginum beatissimum  
dignitate Doctoris Commune, veterisque amulibus  
seculibus.

BENEDICTO XIV. PONTIFICI  
MAXIMO

Non Conuictissimum Sacrosancti iugis rerum  
mirum in oculis in aeternum uisus est. Hinc  
cum Castelle Praefectus Catholici Regis apud San-  
di uisus, Annuarium in Templum conuenissent, cumque  
erant colligens ablatore solitas erat, dante obediens  
Virginitas uniuersaliter concepti simulacra, duodecim  
pura somnia adstantibus capta toto corpore  
lucida, deo mirabiliter conuictis, manus superam  
proe miraculis nouitate, et magnitudine obtape

FIG. 20.



*S. Joseph a Cupertino Ord. Min. S. Francisci Convent.  
in Missæ celebratione sæpissime in aerem elevatur.*

*Michaelang. Ricciolini del.*

*Nic. Gutierrez sculp.*

FIG. 21.





*B. Thomas a Coña O. M. O. mire  
elevatus dum Eucharistiam ministrat.*

*Parisotti a Pasquino N.º 2.*

FIG. 22.



FIG. 23. — *Effigie del Ven. Servo de Dio  
Fra Humile di Bisignano  
Inori riformati della Prov<sup>a</sup> Calabria citra.  
Morte li 26 novembre 1631.*



FIG. 24.

N'oublions pas que ces gravures rappellent l'extase et la lévitation de saints que l'Église a canonisés, et que le phénomène constaté appartient incontestablement au préternaturel divin.

E. MÉRIC.

## LE DÉMONISME

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)

Il y a aussi des *uromantes* qui devinent à l'inspection de l'urine la cause de la maladie, connaissent le sexe et l'âge de la personne malade, et, si c'est une femme, si elle a eu des enfants et combien ; ils disent s'il y a lieu, oui ou non, d'espérer la guérison, et on assure que très souvent leurs remèdes ont guéri des personnes abandonnées des médecins. Cependant, l'uromante est le plus souvent, comme le toucheur, un homme ignare ; l'un et l'autre tiennent leur prétendue science d'un secret transmis par un vieux guérisseur. Comme toujours, nos esprits forts nient. C'est facile de nier, mais les faits sont là : et ni l'imposture, ni l'imagination ne sauraient expliquer toutes les guérisons faites par ces hommes ignorants, quelquefois même impies ou immoraux ; ainsi une dartre vive fort rebelle est guérie par eux en très peu de jours, en faisant sur elle des simulacres de cercles concentriques qui vont en se rétrécissant chaque fois.

Il y a aussi des *rebouteurs* qui, malgré leur ignorance, sont très adroits, plus adroits que les médecins, d'autant mieux que leur adresse se déploie toujours sur la même chose ; et souvent même des personnes très instruites s'adressent à eux.

C'est au prêtre à étudier les choses de près, suivant les principes que nous avons donnés, et à n'attribuer au démon que les effets qui ne peuvent pas être expliqués autrement. Tout en se gardant bien de préconiser ces choses-là, le prêtre ne doit pas refuser trop facilement l'absolution aux personnes qui les consultent, ni aux toucheurs, ni aux uromantes, d'autant plus qu'il y a une liaison très intime entre l'urine et le tempérament d'une personne, mais seulement

chercher à les préserver des pratiques reconnues superstitieuses. *Videat*, dit très sagement Clément Marc, *num res in bonum sensum retorqueri possit, vel mutari in alium usum quasi similem, sed bonum.*

V. **Guérisons provenant de charlatanisme.** — Il est certainement de ces guérisseurs qui sont de simples charlatans, et qui cherchent avant tout à surexciter l'imagination, laquelle, comme on sait, joue un grand rôle même sur la santé, surtout chez la femme. Pour cela, ils vantent leurs propres exploits, demandent des prières, veulent qu'on ait confiance en eux, etc. Mais alors, pour la plupart du temps, les guérisons ou améliorations ainsi obtenues ne sont pas de longue durée.

Nous avons connu une de ces guérisseuses qui pendant un certain temps a joui d'une grande réputation : beaucoup des personnes qui la consultaient se croyaient guéries quand elles la quittaient : mais le même mal les reprenait quelques jours après, et même avec plus d'intensité. Elles en étaient tout étonnées : quelques-unes nous disaient : « Pourtant, elle m'avait bien guérie, je me sentais si bien ! » Et nous avons de la peine à leur faire comprendre que c'était l'imagination exaltée qui seule avait tout fait.

Ajoutons que ces sortes de guérisseurs sont généralement très fins ; ils observent bien tout, et quand ils voient qu'il n'y a rien à espérer, ils disent à la personne qui les consulte qu'elle est venue trop tard, ou bien qu'elle n'aurait pas dû auparavant recourir à des médecins. Quand au contraire ils se sont assurés qu'il n'y a presque rien, ils exagèrent à dessein le mal et prétendent qu'eux seuls pouvaient le guérir, et qu'ils le feront très facilement, grâce à leurs onguents ou à leur toucher.

## CHAPITRE IV

## LE DÉMONISME DANS LA DIVINATION

L'homme a toujours désiré savoir l'avenir, surtout dans les grandes circonstances, et aussi connaître les choses cachées ; et comme Dieu, pour des raisons très sages, ne voulait les révéler que très rarement, l'homme s'adressa directement ou indirectement aux démons qui, eux, lorsque Dieu ne les empêchait pas, se montrèrent plus accommodants, mais toujours pour dominer les hommes et les mener au mal.

Dans le chapitre premier nous avons assez parlé des *oracles*, qui étaient anciennement le principal genre de divination démoniaque ; nous n'y reviendrons pas. Mais les oracles directs ne suffisaient pas ; on recourait alors aux *aruspices* qui consultaient les entrailles des victimes, aux *augures* ou aux *auspices* qui consultaient le chant ou le vol des oiseaux, aux *astrologues* qui consultaient les astres, ou encore aux *sorts* ou à l'interprétation des *songes*. « Ce n'est pas, disaient les philosophes païens, la fantaisie des victimes ou des oiseaux qui nous révèle l'avenir, qu'eux-mêmes ignorent complètement : nul n'est assez dépourvu de sens pour le dire ou le croire ; mais c'est la divinité rendue favorable par les cérémonies et les sacrifices qui les dirige et suggère les oracles, et d'autres fois les songes. » A Rome, les aruspices ont toujours prévu les grands événements ; ainsi l'arrivée des Gaulois a été prédite six ans d'avance, la mort de César et bien d'autres faits, de même. Sans doute, les démons ne connaissent pas l'avenir infailliblement, mais ils le prévoient avec une sorte de certitude, d'autant mieux qu'eux-mêmes ont une très grande influence sur la direction de la plupart des hommes. Qu'ils se soient cependant trompés quelquefois, ce n'est qu'une preuve de plus que ces prédictions venaient d'eux.

Nous ne prétendons pas cependant que toutes venaient d'eux, car si les prêtres fabriquaient quelquefois des oracles, quand les démons ne parlaient pas, ainsi ils faisaient, et

même plus facilement encore pour les autres genres de divination, des réponses prétendues divines. Cependant le plus souvent il y avait là quelque chose de démoniaque. C'est le sentiment des saints Pères, qui assurément doivent être crus sur des choses qui existaient encore de leur temps, bien mieux que les docteurs des âges suivants; et la sainte Écriture, s'il reste à ce sujet quelque difficulté, la tranche nettement, car le *Deutéronome* défend sous les peines les plus graves de consulter les devins, et le *Lévitique* veut qu'on mette à mort et qu'on lapide ceux qui ont l'esprit de Python et les devins; et assurément s'il n'y avait pas eu là du démonisme, elle n'eût pas montré une telle sévérité.

En dehors de la divination, il y a aussi la *vision à distance* qui s'en rapproche bien quelque peu : ainsi Cornelius voit en plein jour à quelques centaines de lieues de distance la bataille qui se livre entre César et Pompée, et raconte dans les moindres détails les péripéties de l'action et ses diverses circonstances, comme le dit Aulu-Gelle. — Dion et Philostrate rapportent qu'Appollonius monté sur un tertre, d'où il parlait à une nombreuse assemblée, s'écria tout à coup : « Frappe, frappe le tyran ! Domitien est tué, c'est bien fait ! » et c'était à l'heure précise où le meurtre se commettait. — Sozomène de son côté écrit qu'à l'heure même de la mort de Julien l'Apostat, Didyme, philosophe d'Alexandrie, vit des chevaux blancs qui couraient dans l'air, et qu'il entendit crier à ceux qui étaient dessus : « Allez dire à Didyme que Julien vient d'être tué, et qu'il le redise à Athanase. »

Ces faits, s'ils sont vrais, comme il est à supposer, ne peuvent s'expliquer naturellement : il y a donc là évidemment ou l'intervention du bon ange, qui ne semble pas impossible dans le dernier fait, ou celle du démon, qui apparaîtrait plus clairement, surtout dans le second.

Il est certain que dans les âges modernes aussi bien que dans l'antiquité, des devins ont prévu et annoncé bien des choses que les événements ont vérifiées, et qu'ils ne pouvaient pas naturellement connaître, et annoncé aussi des choses qui se passaient à une très grande distance, et découvert des choses absolument cachées. Il faut y voir de l'extra-

naturel. Deviner ici n'est pas une faculté, c'est une inspiration donnée souvent quand on ne la demande pas, et refusée quand on la sollicite, surtout quand il s'agit d'en tirer un avantage pécuniaire : ainsi les devins ne voient jamais d'avance les numéros qui sortiront d'une loterie où il y a de gros lots à gagner, et ils ne peuvent jamais les indiquer sûrement : jamais non plus, ou du moins très rarement, ils ne voient de grands trésors cachés, et si quelquefois ils en peuvent découvrir, il est bien rare qu'ils en puissent profiter. Dieu ne le permet pas, et le démon qui ne cherche pas le bien de l'homme, tout au contraire, ne le veut peut-être pas lui-même.

Outre ce que nous avons dit des temps anciens, citons encore un fait indéniable. Saint Augustin parle d'un certain Albicerius qu'il avait connu à Carthage et qui était illettré, et cependant répondait à tous ceux qui le consultaient sur les choses les plus inconnues, et il cite le témoignage d'Alype, de Licentius et de Trigetius qui avaient été comme lui étonnés de ses réponses. Et saint Augustin n'hésite pas à dire qu'elles ne pouvaient venir que des mauvais esprits.

Dans le moyen âge, les devins avaient surtout recours à l'astrologie, et on pourrait citer un certain nombre de faits étranges où le démon ne fut certainement pas étranger.

Passons aux temps modernes, où parmi un grand nombre de faits que nous pourrions mettre en avant, nous en citerons seulement quatre. — Un médecin hérétique, Wier, parle longuement d'un enfant fort ignorant qui avait fait une foule de prédictions qu'on croyait divines et on finit par reconnaître, à n'en pas douter, qu'elles venaient du démon. — Frederica Hauffe, dans le Wurtemberg, eut, de l'aveu de son médecin Kerner, homme aussi distingué pour son talent que pour sa probité et sa sincérité, et qui la soigna toute sa vie, des apparitions et des infestations extra-naturelles et diaboliques. — Qui n'a entendu parler aussi, à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, des prédictions étranges de M<sup>lle</sup> Lenormand, que l'empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine consultaient assez souvent ainsi que bien d'autres personnages très distingués, et



qui presque toutes se trouvèrent vraies, même contre toute vraisemblance? Sa science extra-naturelle ne pouvait venir que du démon, d'autant plus que, jeune encore, elle s'était livrée à l'étude des calculs cabalistiques et des sciences occultes, s'était liée avec une célèbre tireuse de cartes, les tirait souvent elle-même, et se prétendait en communication avec le génie *Ariel*, en qui elle avait une foi entière. — Mais l'homme le plus étonnant à ce sujet, à la fin du dix-huitième siècle, c'est Cazotte, dont tout le monde connaît la fameuse prophétie sur la Révolution. La Harpe, M<sup>me</sup> de Genlis, M. de Vicq d'Azyr, M<sup>me</sup> de Beauharnais, M. Deleuze et bien d'autres attestent l'authenticité de ses prédictions que tous, excepté M. Deleuze, avaient entendues. En supposant même qu'il ait pu s'y glisser quelques exagérations, le fond doit être vrai et il est bien suffisant pour forcer à admettre de l'extra-naturel : mais comme Cazotte était chrétien pratiquant, il ne serait pas impossible qu'il ait parlé sous l'inspiration du bon ange pour donner à réfléchir. D'un autre côté, il s'était affilié à la secte des illuminés et n'était point étranger aux sciences magiques. Il reste donc quelque doute.

Il y a bien des genres de divination, car on peut procéder en tirant les cartes, c'est la *cartomancie*; en regardant les astres, c'est l'*astrologie*; en faisant tourner une clef ou balancer un anneau, c'est la *cléidomancie*; en se servant d'une baguette, c'est la *rhabdomancie*; en consultant les morts ou les évoquant, c'est la *nécromancie*; en inspectant les lignes de la main, c'est la *chiromancie*, etc., etc. Assurément, tous ceux qui recourent à un ou plusieurs de ces moyens ne se mettent pas pour cela en rapport avec le diable : la plupart du temps, ce sont simplement des trompeurs qui pour gagner de l'argent cherchent à capter la confiance des simples, et le diable n'y est pour rien directement et Dieu encore moins.

Il y a des tireuses de cartes, sonnambules, diseuses de bonne aventure, qui vous font causer d'abord, ou en font causer d'autres à votre sujet, et qui après peuvent vous en dire un peu davantage. Mais quelquefois les choses ne se passent pas si innocemment : le *Catéchisme de Rodez* en cite

un exemple arrivé en 1851 et rapporté par la *Gazette des tribunaux*.

**Conclusions théologiques.** — Consulter sérieusement un devin ou tireuse de cartes, etc., quand on s'expose à une intervention démoniaque, est évidemment, de soi, un péché mortel. — Si on ne le faisait pas sérieusement, mais que le devin ou la tireuse de cartes le fissent, eux, sérieusement, et recourussent au démon explicitement ou implicitement, il serait difficile de n'y pas voir une coopération très prochaine, grave par conséquent, en soi, à une faute grave. Cependant l'ignorance ou la bonne foi peuvent excuser plus ou moins. — Mais tirer les cartes, ou faire des pronostics quelconques sur l'avenir par manière de jeu, pour amuser la société, dès lors qu'il n'y entre aucune superstition, ne peut renfermer aucun péché. Cependant ce n'est pas à conseiller, parce qu'une certaine crainte superstitieuse peut s'y glisser. Il y a beaucoup de jeunes filles qui aiment, sans doute pour s'amuser, consulter ce qu'on appelle l'*Oracle des dames*; quoique cela se puisse faire sans aucun péché, il faut les en détourner pour une double raison : et parce qu'une certaine superstition peut s'y glisser, et surtout parce que les questions qu'on lui adresse et les réponses sont souvent légères et de nature à entretenir dans les jeunes filles un esprit de légèreté qui les détourne au moins des idées sérieuses de la vraie piété.

**Que faut-il penser des sourciers et des baguettes divinatoires?** — On appelle *sourciers* ceux qui ont la spécialité bien définie et limitée de découvrir les sources que recèle la terre. Ils ne les voient pas, ils les pressentent. Ils se servent ordinairement d'une *baguette de coudrier* qu'on appelle *divinatoire*, très mobile, dont le centre de gravité se déplace très facilement; elle se compose ordinairement d'un point d'embranchement d'où partent deux branches à peu près égales, formant un angle le moins ouvert possible, et aux approches de la source elle tourne d'une manière saisissante, sans qu'on puisse même l'empêcher.

(A suivre.)

## LES RADIATIONS HUMAINES

(Suite)

---

Les rayons de Becquerel sont assez vite absorbés par les substances qu'ils traversent, c'est-à-dire qu'ils sont peu pénétrants; on peut du reste s'en rendre compte facilement par un procédé photographique très simple : disposons sur un support horizontal plusieurs petites boîtes non munies de couvercles et remplies de poudre de divers composés d'uranium et de thorium; au-dessus plaçons à une très petite distance une plaque photographique dont la couche sensible est tournée vers les substances actives (naturellement cette opération doit être effectuée dans l'obscurité la plus complète). Sur les petites boîtes posons des bandelettes découpées dans diverses substances telles que du papier, du verre, du métal. Après avoir enlevé et développé le cliché nous obtiendrons pour chacune des substances la silhouette sombre de la boîte légèrement confuse vers les bords; les bandelettes se montreront d'autant plus claires que leur matière sera plus absorbante, et leur forme sera exactement reproduite par le cliché. On reconnaît ainsi que ces rayons sont absorbés par les métaux, le verre, le mica, la paraffine, le papier. Pour obtenir des nombres on se sert d'une méthode électrique. On reconnaît ainsi que les rayons de Becquerel peuvent traverser seulement sous une faible épaisseur les substances solides; une épaisseur de quelques millimètres est suffisante pour les absorber complètement : une lame d'aluminium de 0,001 millimètre d'épaisseur ne laisse passer qu'une fraction du rayonnement égale à 0,2 pour l'uranium, à 0,11 pour l'oxyde de thorium en couche mince (0,005 millimètres d'épaisseur<sup>1</sup>). Si l'on emploie l'oxyde de thorium en couche de 0,006 millimè-

1. *Revue générale des Sciences*, 30 janvier 1899.

tres d'épaisseur, la même lame d'aluminium laisse passer une fraction du rayonnement égale à 0.7. L'absorption quoique toujours très forte est donc bien moindre que dans le cas de la couche mince. Cela semble montrer que les rayons émis par l'oxyde de thorium ne sont pas homogènes; parmi les rayons provenant des couches profondes, les plus pénétrants seuls traversent la couche d'oxyde de thorium et arrivent à la surface; ils viennent ajouter leur effet à ceux de la couche superficielle et modifient l'absorption produite par les écrans.

Ces rayons sont aussi fortement absorbés par l'eau; c'est ainsi qu'une couche de substance active mouillée au point d'être entièrement submergée par l'eau, devient presque inactive; mais si on laisse le tout sécher à l'air, l'activité reprend sa valeur normale au fur et à mesure que l'humidité disparaît. Les sels des substances radioactives, en dissolution sont actifs, mais en solution saturée, ils le sont bien moins que lorsqu'ils se trouvent à l'état solide: une dissolution d'azotate d'urane est très absorbante pour ces rayons; enfin, quelques expériences ont montré que les rayons de Becquerel éprouvent aussi une forte absorption de la part de l'air qu'ils traversent, bien qu'elle paraisse cependant beaucoup plus faible que celle provenant des liquides et des solides: il est probable que les rayons uraniques et thoriques soient presque entièrement absorbés par quelques centimètres d'air à la pression ordinaire, mais par quelques millimètres seulement d'eau ou de substance solide.

Mais, parmi toutes les substances dont M<sup>me</sup> Curie a étudié et mesuré la radioactivité, il se trouvait des minéraux; certains d'entre eux présentaient des propriétés radioactives; comme ils contenaient tous de l'uranium ou du thorium, cela n'avait rien d'étonnant, et il était naturel qu'ils puissent impressionner les plaques sensibles et décharger un électroscope: ce sont en particulier la pechblende, la chalcolite, l'autunite, la clévécite, la fergussonite, l'orangite, la monazite; mais le plus surprenant, c'était le degré d'activité de certains de ces composés naturels: cette activité était beaucoup plus forte que l'uranium lui-même et le thorium métal. Cette

intensité de radiation était inattendue; ainsi, il se trouve des pechblendes, minerais contenant de l'oxyde d'urane, qui sont quatre fois plus actives que l'uranium métallique; la chalcopite (phosphate d'urane et de cuivre cristallisé) est deux fois plus active que l'uranium; l'autunite (phosphate double d'urane et de calcium) est aussi active que l'uranium. Il se trouvait donc là une contradiction avec les résultats jusque-là obtenus avec les composés purs de l'uranium métal. Il fallait alors soumettre ces faits au contrôle de l'expérience: pour cela, M<sup>me</sup> Curie prépara d'abord de la chalcopite artificielle par le procédé de Debray, en se servant comme matières premières de produits chimiquement purs. Cette chalcopite artificielle possédait une activité tout à fait normale, en rapport avec sa composition: elle était deux fois moins active que l'uranium.

Il était donc logique de penser que si la pechblende, la chalcopite et l'autunite naturelles ont une activité si grande, c'est qu'elles ne contiennent pas seulement une unique substance, mais une matière inconnue différente de l'uranium, du thorium et des corps simples connus; de plus, cette matière, quoique renfermée en très petite quantité dans ces minéraux, devait avoir une activité prodigieusement forte. M. et M<sup>me</sup> Curie se sont alors donné pour mission de rechercher cette substance inconnue: ils sont arrivés à reconnaître très rapidement que des substances radioactives s'y trouvent effectivement et à montrer que l'on peut, par des procédés purement chimiques, retirer de la pechblende des substances qui ont une activité beaucoup plus forte que l'uranium. Leur unique guide dans ces recherches était la radioactivité et voici comment ils s'en servaient: on mesurait par la méthode électrique l'activité d'un certain produit; on effectuait sur ce produit une séparation chimique, on mesurait de nouveau l'activité de tous les produits obtenus, et l'on pouvait voir ainsi si la substance active cherchée était restée intégralement avec l'un d'eux, ou bien si elle s'était séparée en deux et dans quelle proportion. On avait ainsi une indication qui était comparable jusqu'à un certain point à celle que pourrait fournir l'analyse spectrale.

Après chaque réaction chimique le liquide se trouvait composé de deux parties : l'une qui était précipitée et l'autre qui restait dissoute. En particulier, l'urane et le thorium restent en dissolution ; les sulfures se précipitent et ils sont beaucoup plus actifs que la pechblende qui a servi à les obtenir : ils contiennent du plomb, du cuivre, du bismuth, de l'arsenic, de l'antimoine ; on peut par d'autres précipitations en extraire le plomb, le cuivre, l'arsenic et l'antimoine ; mais finalement la substance active reste avec le bismuth ; elle est voisine de ce métal par ses propriétés et l'accompagne dans toutes ses réactions, en très petite quantité du reste ; on a appelé cette nouvelle matière active *polonium* ; on n'a pas encore pu la séparer du bismuth, mais on obtient du bismuth de plus en plus riche en polonium. L'intensité radioactive du polonium est surprenante si on la compare à celle de l'uranium et du thorium : on pouvait se demander, après avoir découvert cette matière, si ce n'était pas à une petite quantité de polonium que l'uranium et le thorium devaient leur activité ; cela ne paraît pas très probable. En effet, s'il en était ainsi, les composés d'uranium ou de thorium provenant de lieux différents, auraient sans doute une activité différente. Or, dans les expériences que Mme Curie a faites avec quelques échantillons d'uranium métallique, ainsi qu'avec des oxydes et des sels de diverses provenances, elle n'a jamais eu de divergences importantes entre les nombres relatifs à un même composé.

Au point de vue de l'impression qu'ils produisent sur les plaques photographiques, les rayons poloniques sont très actifs ; le thorium donne des rayons qui agissent moins rapidement même que ceux de l'uranium, ces derniers donnent une impression après une heure de pose avec des plaques au gélatino-bromure ; le polonium donne une très bonne impression photographique après trois minutes seulement de pose, et déjà après une demi-minute, on a un effet assez sensible.

On sait que les rayons Röntgen rendent fluorescent le platino-cyanure de baryum. Il est donc naturel de se demander si les rayons poloniques produisent le même effet ; cette fluorescence qui n'est produite ni avec l'uranium ni avec le

thorium est rendue très visible avec le polonium: elle peut du reste être facilement mise en expérience de cette manière: prenons un disque métallique et étalons sur une portion seulement de la surface, en couche très mince, la matière active: à l'aide d'un disque en aluminium très peu épais et de même diamètre que le premier. recouvrons le tout: puis, sur toute la surface du disque en aluminium non tournée du côté du premier disque, étalons uniformément une couche assez légère de platino-cyanure de baryum. En transportant ce dispositif dans une chambre obscure, nous apercevrons sur le disque supérieur une région lumineuse: cette région est celle qui est en face de la substance active. Les rayons émis par cette dernière ont traversé l'aluminium et ont rendu fluorescent le platino-cyanure de baryum situé au-dessus, tandis que le reste de la surface du disque, bien qu'étant également recouverte de platino-cyanure, est restée obscure. Il semble que l'on ait ainsi réalisé un système fournissant d'une manière indéfinie de la lumière sans dépense d'énergie: il convient toutefois de faire remarquer que M. Villard a montré que, sous l'action prolongée des rayons X, la sensibilité du platino-cyanure de baryum diminuait, mais qu'il est facile de la régénérer en exposant cette substance à la lumière. En répétant pour les oxydes d'uranium et de thorium les mêmes expériences que pour le polonium, M. et M<sup>me</sup> Curie ne purent pas obtenir de lumière.

Nous avons vu plus haut que les rayons uraniques et thoriques pouvaient rendre l'air conducteur de l'électricité: cette propriété s'étend également aux rayons poloniques: mais l'air n'est pas le seul gaz qui puisse être ainsi rendu conducteur par ces rayons: l'oxygène, l'hydrogène, l'acide carbonique donnent lieu à des phénomènes semblables: les lois de la conductibilité acquise par les gaz sous l'influence des rayons de Becquerel sont analogues à celles que l'on obtient pour la conductibilité communiquée à l'air par les rayons Röntgen. On explique cette conductibilité par une dissociation particulière que les gaz éprouvent sous l'effet de ces rayons: de plus, l'air qui a été ainsi rendu conducteur par les rayons Röntgen, conserve cette propriété pendant

quelques instants après la suppression des rayons; il a été démontré expérimentalement qu'il en était de même pour les rayons émis par les substances radioactives.

Mais les découvertes ne devaient pas encore s'arrêter là. En effet, en continuant leurs études, M. et M<sup>me</sup> Curie, en collaboration de M. Bémont, ont trouvé une deuxième substance très fortement radioactive qui accompagne le baryum dans la pechblende et en a les propriétés; ils ont donné à cette substance le nom de *radium*.

Pour obtenir un radium presque pur, il faut soumettre le chlorure de baryum radifère à une cristallisation fractionnée; les cristaux qui se déposent sont beaucoup plus actifs que le sel qui reste dissous. Enfin, M. Debierne a montré, il y a trois ans, qu'il existait dans les résidus de la pechblende, à côté du polonium et du radium, une nouvelle matière active appartenant au groupe du fer; cette matière, sur laquelle on n'a jusqu'ici que peu de renseignements, a reçu le nom d'*actinium*.

Toutes les trois substances radioactives se trouvent dans la pechblende en quantité infinitésimale. Pour arriver à les obtenir à l'état de concentration actuel, M. et M<sup>me</sup> Curie ont été obligés d'entreprendre le traitement de plusieurs tonnes de résidu de minerai d'urane. Le gros traitement se faisait dans l'usine de la Société centrale des produits chimiques, après quoi venait tout un travail de purification et de concentration. Ils arrivèrent ainsi à extraire de ces milliers de kilogrammes de matière première quelques décigrammes de substances qui sont prodigieusement actives par rapport au minerai dont elles proviennent. Il est bien évident que l'ensemble du travail est des plus pénibles et des plus longs. Aucune des nouvelles substances radioactives n'a pu être isolée.

Croire à la possibilité de les isoler revient à admettre que ce sont des éléments nouveaux: et c'est cette opinion qui a guidé M. et M<sup>me</sup> Curie dès le début de leurs travaux: elle était fondée en principe sur le caractère atomique évident de la radioactivité des matières qui faisaient l'objet de leur étude. « Cette propriété si tenace, dit M<sup>me</sup> Curie, qui ne se



laissait jamais détruire par le très grand nombre de réactions chimiques effectuées, qui même dans les réactions chimiques comparables suivait toujours le même chemin et se manifestait avec une intensité bien en rapport avec la quantité de matière retirée, cette propriété, disons-nous, ne pouvait assurément pas être accidentelle : elle devait tenir à la matière qu'elle accompagnait si fidèlement et en être un caractère tout à fait essentiel. » D'après eux, le baryum radioactif était donc assurément autre chose que le baryum ordinaire, de même que le polonium n'était pas du bismuth. Ils n'ont pas trouvé, il est vrai, de réactions chimiques permettant de faire une séparation absolue du baryum et du radium, du polonium et du bismuth, et ces réactions, les eussent-ils connues qu'ils n'auraient pas pu s'en servir, parce que la quantité de matière à séparer était réellement trop faible. Mais par contre, on peut établir chimiquement l'existence d'un élément en se basant sur l'étude de son *spectre* et sur la recherche de son *poids atomique*. C'est ainsi que l'existence du radium, comme élément nouveau, a pu être définitivement établie.

### Etude particulière du Radium et de ses propriétés

On sait que l'existence d'un nouveau corps simple est décelée par des raies nouvelles dans le spectre : lorsqu'on place un corps dans l'arc électrique, ce corps est décomposé par la haute température de l'arc : il est vaporisé, et sa vapeur portée à l'incandescence émet une lumière dont le spectre est formé de raies lumineuses séparées les unes des autres. Chaque élément chimique donne lieu à un spectre d'aspect différent formé par des raies qui n'ont pas les mêmes positions et le même caractère. Ce spectre sert en quelque sorte à caractériser le corps ; ainsi, chaque fois qu'un corps donne naissance à de nouvelles raies, c'est qu'il contient un élément nouveau. En plaçant un morceau de cuivre dans l'arc électrique, on obtient un spectre où l'on voit un certain nombre de raies vertes et violettes, ayant une position fixe ;

toutes les fois que l'on mettra dans l'arc un morceau de cuivre ou un sel de ce métal, on obtiendra des raies caractéristiques du cuivre et ce procédé est vrai pour tous les corps, quelle que soit leur nature.

Eh bien ! ce caractère particulier a été obtenu avec le radium. Il s'agissait de prouver d'une façon définitive que ce corps est différent du baryum avec lequel on le recueille et dont on ne le sépare que difficilement, comme nous l'avons déjà dit antérieurement.

L'analyse spectrale devenait ainsi d'autant plus utile, que contrairement à quelques idées répandues, le radium était tout à fait différent des éléments anciennement connus, et s'en distinguait par des propriétés caractéristiques.

L'étude complète d'un spectre est un travail qui demande une connaissance très approfondie de la spectroscopie et une très grande habitude. M. E. Demarçay, dont la grande compétence en spectroscopie est connue, voulut bien s'occuper de l'étude spectrale des substances radioactives : il a rendu ainsi l'immense service d'apporter une certitude, basée sur une méthode scientifique qui a fait ses preuves, alors que l'on était encore dans le doute sur la valeur des autres méthodes de recherches.

Ayant reçu de M. et M<sup>me</sup> Curie, dans le courant de l'année 1899, différents échantillons de chlorure de baryum contenant du radium, en proportion croissante, M. E. Demarçay remarqua que corrélativement à l'accroissement du pouvoir radioactif, la raie nouvelle s'était montrée de plus en plus forte, et de nouvelles raies ont pris naissance, confirmant ainsi la supposition que ce spectre était bien dû à la substance radiante. Lorsque l'on possède du baryum ayant un cuivre de l'électroscope de manière que la distance qui les sépare soit tout de même de plusieurs mètres, on voit immédiatement les feuilles d'or se rapprocher lentement indiquant ainsi la décharge de l'électroscope.

On peut aussi mettre en évidence d'une façon beaucoup plus sensible cette propriété en se servant d'une bobine d'induction de Ruhmkorff ; au moyen d'une source quelconque d'énergie électrique (piles ou accumulateurs), on fait

fonctionner cette bobine, et l'on s'arrange pour que l'étincelle puisse passer à volonté par deux chemins différents. Ces deux chemins, tels qu'ils sont aménagés, offrent naturellement la même résistance à l'étincelle, qui passe tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; mais si l'on approche de l'appareil un tube contenant du radium et qu'on l'intercale sur l'un quelconque des deux trajets à suivre par l'étincelle, on peut décider celle-ci à passer exclusivement d'un seul côté, celui où se trouve le radium. Si l'étincelle passe de préférence de ce côté, c'est qu'il lui offre un passage plus conducteur que l'autre; en effet, si l'on abandonne l'appareil à sa position première, en levant le radium, l'étincelle recommence à jaillir indifféremment d'un côté ou de l'autre; mais si on approche de nouveau le radium, l'étincelle jaillit toujours du côté où se trouve le métal actif. Ainsi donc le radium facilite le passage de l'étincelle dans l'air.

Mais l'air n'est pas le seul corps capable d'être rendu ainsi conducteur par le radium; nous avons vu précédemment que l'uranium et le thorium rendaient la plupart des gaz conducteurs et que cette conductibilité persistait pendant quelques instants, après que tout rayonnement avait cessé. Eh bien! ce fait se produit également avec le radium.

M. Curie a également montré que les diélectriques liquides devenaient conducteurs lorsqu'ils étaient traversés par les radiations du radium: il a observé en outre que la paraffine solide, corps employé généralement comme isolant en électricité, devenait elle-même très bonne conductrice et qu'elle gardait cette conductibilité pendant une demi-heure environ; à partir de ce moment, la conductibilité diminuait rapidement: il a donné à ce phénomène le nom de « conductibilité résiduelle de la paraffine ».

Avec le sélénium, il se produit une action légèrement différente de celle que l'on observe avec la paraffine: on sait que ce corps a pour propriété curieuse de changer de conductibilité électrique sous l'influence de la quantité de lumière qu'il reçoit, c'est-à-dire d'être plus ou moins éclairé. M. Schmidt a découvert ce fait en 1873; depuis, il a été démontré que les rayons Röntgen produisaient le même effet

que les rayons lumineux, il était donc naturel de se demander si le même phénomène se produirait avec les rayons émis par le radium ; en effet, on a pu mettre en évidence, à l'aide d'expériences, que le radium rendait par son rayonnement le sélénium très bon conducteur, et que cette conductibilité était à peu près du même ordre de grandeur que les deux précédentes, quoique plus lente. A l'aide d'un dispositif permettant de mesurer à différentes reprises la résistance du sélénium (pont de Wheatstone), on plaçait sur une table un échantillon de carbonate de baryum radifère placé de telle façon qu'il puisse influencer le sélénium : de plus, ce sel était recouvert d'une épaisseur assez grande de papier noir, afin de soustraire le sélénium à la faible lumière émise par le corps radioactif. En mettant en marche l'expérience, et en prenant note à différents moments de la résistance du sélénium, on pouvait observer que cette résistance, d'abord assez grande lorsque ce dernier ne subissait pas l'influence active du radium, diminuait, lentement, il est vrai, mais d'une façon très régulière ; au bout de dix minutes environ, elle était tombée à une valeur bien inférieure à celle qu'elle possédait au début : les résultats ont été toujours les mêmes après plusieurs essais.

Jean ESCARD, *ingénieur.*

(A suivre.)



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

### Le Secret de la Salette

Monsieur,

Je viens vous demander de vouloir bien me permettre de répondre, dans votre savante Revue, à un article qui y a paru, en février, sous le titre ci-dessus, *article où je suis nommé et mon dernier ouvrage critiqué*<sup>1</sup>.

Ma réponse sera d'ailleurs succincte, elle suivra l'ordre adopté par mon vénérable contradicteur.

1° Ce ne sont pas de *bons* esprits, mais de *mauvais* esprits, qui pensent que le Secret de la Salette est dû, en partie au moins, à l'imagination de Mélanie; car l'opinion de ces *prétendus bons esprits* est en opposition avec les appréciations de Pie IX et de Léon XIII; on peut même dire aussi de Pie X, puisque, dès sa première encyclique, Pie X a parlé absolument dans le sens du Secret de Mélanie.

2° La révélation faite à Mélanie date, en effet, de 1846; et elle ne l'a fait imprimer qu'en 1879, bien que la sainte Vierge lui eût dit qu'elle pourrait la faire connaître à partir de 1858. Mais, dès 1851, sur une sorte de mise en demeure de l'évêque de Grenoble, Mélanie l'a envoyée, par écrit, à Pie IX. Voilà donc trente-trois ans réduits à moins de six. Mais l'intervalle écoulé entre l'apparition et la publication du secret ne signifie rien; la sainte Vierge avait incontestablement la puissance d'en conserver le souvenir exact et précis à Mélanie; et c'est ce qui s'est en effet produit.

3° La conformité du texte publié en 1879, avec la rédaction remise à Pie IX en 1851, ne peut être sérieusement contestée, puisque le texte de la brochure de Mélanie a eu l'imprimatur de Mgr Zola, évêque de Lecce; puisque, précédemment, il avait eu l'imprimatur du cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples; puisque, depuis, il a encore été approuvé par un évêque d'Arras, et, aussi, par Mgr Baillès, évêque de Luçon. C'est à ceux qui ont des doutes sur cette conformité d'aller à Rome collationner les deux textes: celui remis à Pie IX, et celui imprimé par les soins de Mélanie. Mais ces *sceptiques* s'en garderont

1. *Texte authentique et intégral du Secret de la Salette. — Deux mots sur la destruction de Paris.* — 2<sup>e</sup> édition. 1 fr. 20 franco poste. — En vente chez l'auteur, 51, faubourg de Fougères, à Rennes (Ille-et-Vilaine); et chez Ch. Amat, éditeur, seul dépositaire, 11, rue Cassette, Paris-VI<sup>e</sup>.

bien, car ils visent, non pas à faire éclater la vérité, mais à faire suspecter un document qui les gêne et leur déplaît.

4° Il est inexact de dire qu'il y ait eu des retouches dans le texte du Secret de Mélanie; tel Mélanie l'a publié en 1879, tel elle l'a toujours maintenu. Dans les communications officieuses qu'elle en a faites, elle ne l'a pas toujours donné complet; et même, en 1879, elle y a laissé quelques obscurités *voulues*; mais, dans ces diverses circonstances, elle n'a agi que sous l'inspiration divine du moment. Toujours est-il que les parties *déliçates* du Secret, parties qui sont l'unique cause des préventions des sceptiques, ont toujours figuré, et dans les mêmes termes qu'elle les a imprimées, dans les différentes copies manuscrites, données par Mélanie; et *c'est là l'essentiel*.

5° Dire qu'à la lumière des événements postérieurs, Mélanie a fait subir des retouches à son texte, c'est avancer une chose absolument inexacte. Retoucher à un texte, c'est en changer le sens en un point ou en un autre; or, jamais Mélanie n'a changé, même un seul mot, au texte qu'elle a publié en 1879. Dernièrement, ce texte lui ayant encore été soumis pour le reviser s'il y avait lieu, elle n'y a fait que quelques corrections de ponctuation.

6° Une partie d'un texte n'est pas un résumé de ce texte; ce n'est donc pas un résumé du message de la Vierge que Mélanie a communiqué à Pie IX, mais certaines parties de ce message, *plus quelques autres choses qui étaient personnelles à Pie IX*.

7° De même, des coupures opérées dans un texte communiqué ne constituent pas des *remaniements* de ce texte. Mais, alors, le texte, ainsi tronqué, n'est plus qu'un extrait. Toutefois, cet extrait, plus ou moins long, est non moins authentique que le texte complet et intégral.

8° Dans mon ouvrage, on a bien le texte authentique et intégral du Secret de la Salette, c'est-à-dire le texte qu'avec l'approbation de Mgr Zola, évêque de Lecce, Mélanie publia en 1879.

9° Il est sûr que le Secret de Mélanie n'a pas toujours été publié *intégralement*: certains ont cru bon, pour ménager les susceptibilités du clergé, d'en retrancher les parties *déliçates*. Dans ce cas, le public n'avait pas un texte intégral. Pour ma part, je me suis bien gardé de tomber dans ce travers; je n'ai rien dissimulé, estimant qu'il n'y avait rien à cacher des paroles du message de la Vierge, quelques colères que je dusse soulever.

10° Quant à l'assertion de mon correspondant, elle a trait, non au texte imprimé par Mélanie en 1879, *le seul officiel*, mais à une copie quelconque que mon correspondant a pu avoir. C'est comme curiosité que, dans une note de mon ouvrage, j'ai mentionné cette assertion, mais je ne la garantis nullement. A ceux qui sont en relations avec Mélanie (s'ils le jugent à propos) de tirer au clair ce détail.

Jean DE DOMPIERRE,

51, faubourg de Fougères, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Monsieur,

A la réception du *Monde Invisible* du 15 février, j'ai ouvert la brochure à la « Tribune de nos lecteurs » et j'y ai lu la lettre de M. l'abbé Louis sur le Secret de la Salette. M. l'abbé émet des doutes pour l'éclaircissement desquels je vous prie de vouloir bien me donner l'hospitalité de vos colonnes.

La très sainte Vierge, voulant faire passer à tout son peuple de maternels avertissements, a choisi deux enfants, d'une complète ignorance, incapables d'inventer d'aussi graves paroles, afin de mieux faire ressortir l'action divine dans celles qu'elle venait leur confier. Mais, ne fallait-il pas que notre bonne mère, siège de la sagesse, fit en sorte que ses ambassadeurs fussent mis par elle en état de ne rien oublier, particulièrement les paroles du secret de la bergère qui ne devaient pas être transmises à tout son peuple avant 1858.

A la page 21 de l'autographe que j'ai reçu récemment de M. le curé de Diou, il est répondu à cette préoccupation, ainsi qu'à l'authenticité du secret.

« L'authenticité repose donc d'abord sur la déclaration publique de la pieuse voyante. Elle a affirmé à plusieurs de ses confidants de ma connaissance, qu'elle a conservé toujours la mémoire exacte et parfaite de tous les mots du secret. De plus, lorsqu'elle veut se rappeler un détail de sa révélation, elle a devant les yeux de son intelligence la *vue*, comme elle dit, c'est-à-dire la vision qui accompagnait les paroles qu'elle entendait. Par exemple, quand la sainte Vierge lui révéla que Paris serait brûlé, elle lui montra en même temps le spectacle de cette destruction. Ainsi de tous les événements. En un mot, elle n'a jamais perdu la mémoire et l'intelligence de sa révélation. »

Si M. l'abbé Louis, qui parle de M. l'abbé Félicien Bliard, possède sa brochure de 1873, il pourra s'assurer à la page 34 qu'il y est question, avec détails, du miracle de la *vue* qui se continue toujours, aidant celui de la conservation de la mémoire des mots du secret. Ces deux miracles permanents ne sont-ils pas une garantie de la source divine du secret, auquel croyaient LL. SS. Pie IX et Léon XIII.

Je me permets de relever un mot impropre, échappé à la plume de M. l'abbé Louis, qui pourrait faire douter de l'identité des diverses communications de la bergère. Le mot *retouche* signifie changement. Y a-t-il changement quand la pieuse bergère considère le moment venu de combler les vides des réticences des textes précédents indiqués par des points? Le texte nouveau est alors identique au précédent. Les paroles ajoutées le complètent, mais ne le changent pas.

M. l'abbé Louis demande si l'on a bien actuellement le texte complet du secret confié à Mélanie pour être transmis à tout le peuple de Dieu ; un seul témoin peut répondre à cette question. M. le curé de Diou ne se formalisera pas que j'emprunte à son autographe un extrait d'une lettre de l'ambassadrice de la Reine du ciel qui enlève tout doute à ce sujet.

« Ce 17 octobre 1902.

« Très vénéré Monsieur le Curé,

« Que Jésus soit aimé de tous les cœurs!

« Vous avez eu la bonté de m'envoyer les premières feuilles d'un ouvrage que votre zèle pour la gloire de Notre-Dame de la Salette vous a inspiré de faire, pour que je constate si ce secret est exact et tel que je l'ai reçu de la très sainte Vierge le 19 septembre 1846.

« Je l'ai lu en entier, et, à ma très grande satisfaction en Dieu, je puis vous dire que le secret *tout entier* est d'une parfaite identité aux paroles de la Vierge amoureuse qui voudrait nous sauver tous.

. . . . .

« Signé : Sœur MARIE DE LA CROIX, née Mélanie Calvat,  
bergère de la Salette. »

M. de Dompierre a donné un texte identique, quant aux mots, avec celui de M. le curé de Diou, reconnu complet par Mélanie. Pourquoi a-t-il fallu qu'il prit en considération et mit en note à la page 34 une lettre qui parle d'histoires à dormir debout, comme dit M. l'abbé Louis, racontées par les fausses voyantes de Loigny? Elles sont toujours excommuniées ainsi que leurs partisans. C'est si bien que, étant allé à Loigny, en 1901, en pèlerinage pour visiter le lieu où se livra le mémorable combat des zouaves contre les Prussiens et où le général de Sonis, tombé sur le champ de bataille, fut si suavement consolé, pendant la terrible nuit qu'il y passa, par une apparition de la très sainte Vierge, je ne pus entrer dans l'église que par le presbytère. M. le curé de Loigny a pris cette sage disposition, afin de défendre l'entrée de son église aux excommuniés du couvent des fausses voyantes, qui ont un aumônier, par suite excommunié comme elles, ne cessant pas d'être toujours en révolte contre l'autorité de l'Église. Il n'y a pas lieu de tenir compte de ces contes infernaux. Comment, en effet, mélanger aux maternels avertissements de la divine Marie, des contes dans lesquels est trop visible le bout de l'oreille de celui dont elle a mission d'écraser la tête?

Ah! si la France, au lieu d'étouffer la voix de la Reine du ciel, qui est aussi sa Reine, l'avait écoutée et avait profité de ses avertissements pour se convertir, en serions-nous où nous sommes? — Nous ne serons cependant sauvés que par son intercession, ainsi qu'elle le dit dans son divin secret à la bergère.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

Ernest DE POULPIQUET,  
Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et du Saint-Sépulcre.

---

Le Gérant : P. TÉQUI.





## Monseigneur Dupanloup

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Dans son *Journal intime*, il précise ainsi lui-même les circonstances de sa naissance : « 3 janvier 1802, à Saint-Félix (Haute-Savoie), fête de sainte Geneviève, patronne de Paris. Né à quatre heures, baptisé à huit. Je ne demeurai pas longtemps sous l'empire du démon. Premier immense bienfait. Saint Félix, simple prêtre et martyr. On me donne son nom. Je naquis en danger de mort. »

Le danger passa : il mourut à soixante-seize ans passés (18 octobre 1878), à la suite d'une vie pleine d'éclat : Educateur, orateur, écrivain, membre de l'Académie française, de l'Assemblée nationale, du Sénat. Vingt-neuf ans d'épiscopat à Orléans (1849-1878).

Le lendemain de son ordination (18 décembre 1825) — et c'est de là certainement qu'est sortie la valeur de ses écrits — il se traçait ainsi son plan d'études et de travaux :

« Je dois tout mon temps à Dieu, qui me le donne, à Jésus-Christ, à l'Eglise, aux fidèles. Tout absolument du matin au soir...

1° Je ne ferai jamais, pas même en vacances, pas même en maladie, la moindre lecture par curiosité.

2° Je ne lirai jamais précipitamment, c'est une intempérance, cela fatigue; c'est, de plus, un temps perdu.

3° Je ne ferai jamais une lecture suspecte, médiocre. Rien que des modèles, les classiques.

4° Je ne ferai jamais aucune étude qui ne soit suivie et réglée d'avance.

5° Je n'écrirai jamais rien sans l'avoir médité, conçu, analysé.

6° Lorsque je me serai décidé pour une étude, la finir, quand même je trouverais mieux. (*Journal intime*, p. 63.)

Quel tracé ! mais aussi, ayant été ponctuellement suivi, quelle grande carrière !

---

## SON ŒUVRE

---

<i>De l'Éducation</i> . Tome I <sup>er</sup> . L'Éducation en général. — Tome II. De l'Autorité et du Respect dans l'Éducation. — Tome III. Les Hommes d'Éducation. 3 volumes in-12.	10 50
<i>Les Hommes d'Éducation</i> . Tome III de l'Éducation. 1 vol. in-8°.	7 50
<i>Lettres sur l'Éducation des Filles</i> et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde. 1 vol. in-12.	4 »
<i>De la Dévotion au Très Saint-Sacrement</i> . 1 vol. in-18.	0 80
<i>Conférences aux femmes chrétiennes</i> . In-12.	4 »
<i>Lettres choisies</i> . 2 vol. in-8°.	10 »
<i>L'Œuvre par excellence</i> . 1 vol. in-8°.	5 »
<i>L'Enfant</i> . 1 vol. in-16, caractères elzévirien, encadrés de vignettes.	4 »
<i>La Femme studieuse</i> . 1 vol. in-16, caractères elzévirien encadrés de vignettes.	4 »
<i>Le Mariage chrétien</i> . 1 vol. in-16, caractères elzévirien encadrés de vignettes.	4 »
<i>Le Catéchisme chrétien</i> , ou un exposé de la doctrine de Jésus-Christ, offert aux hommes du monde. In-8°.	2 50
<i>La Chapelle Saint-Hyacinthe</i> . — Instructions, Homélie, Sermons, etc. 2 vol. in-18.	6 »
<i>De la Souveraineté pontificale</i> . 3 <sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12.	3 »
<i>Avertissements à la Jeunesse et aux Pères de famille</i> sur les attaques dirigées contre la Religion par quelques écrivains de nos jours. 1 »	1 »
<i>Conseils aux jeunes gens</i> sur l'étude de l'Histoire. 1 vol. in-12.	3 »
Nouvelles œuvres choisies. 7 in-8°.	45 50

---

*Derniers jours de Mgr Dupanloup*, avec une préface de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Albi. 1 vol. in-16. 2 »

*Journal intime de Mgr Dupanloup*. Extraits recueillis et publiés par L. BRANCHERAU, supérieur du grand séminaire d'Orléans. In-12 3 50

---

### Sous presse :

*Vie de Mgr Borderies*, second évêque de Versailles. In-12. 4 »



## S. Ém. le Cardinal Meignan

ARCHEVÊQUE DE TOURS

M. le chanoine Henri Boissonnot, son secrétaire intime, a publié chez l'éditeur Lecoffre une très belle *Vie* de cet éminent prince de l'Eglise. Nous en tirons ces détails biographiques :

Le cardinal Meignan (Guillaume-René) naquit à Denazé, petite commune de l'arrondissement de Château-Gontier (Mayenne), le 12 avril 1817. Sa mère avait quarante-sept ans.

Brillant élève des collèges de Laval et de Château-Gontier, nous le voyons sortir ensuite du grand séminaire d'Angers et recevoir l'onction sacrée, en 1840, à vingt-trois ans.

Puis, d'un bond, le voilà à Paris, s'ouvrant et parcourant le plus éclatant sillage, au pas de course, pourrait-on dire, et touchant barre de tous côtés : directeur des études au petit séminaire de Notre-Dame des Champs, aumônier de la Légion d'honneur à Saint-Denis, vicaire à Saint-Joseph et à Saint-André, paroisses de création nouvelle, premier vicaire à Sainte-Clotilde (1857-1862), professeur d'Écriture sainte à la Sorbonne, vicaire général de Paris en 1863, nommé à l'évêché de

Châlons le 17 septembre 1864, transféré à celui d'Arras, le 20 septembre 1882, promu à l'archevêché de Tours, le 25 mars 1884, créé cardinal dans le consistoire du 19 janvier 1893, enlevé à l'Eglise de France, du jour au lendemain, sans maladie, le 20 janvier 1896.

Avec une vie si divisée, si complexe, le cardinal Meignan, doué d'une force de travail prodigieuse, a trouvé le moyen de composer des ouvrages de tout premier ordre, aussi bien ceux qui touchent à l'histoire et à la polémique civiles, que ceux qui ont pour objet la science ecclésiastique et la direction chrétienne.

Ses dernières paroles sont admirables. Il les prononça, au cours de son entretien avec son secrétaire, dans la soirée qui précéda sa mort :

« ... Ma mère, je la retrouverai bientôt. Souvent, il me semble qu'elle me fait signe. J'ai foi en Jésus, pour qui j'ai travaillé toute ma vie, et qui m'a traité si généreusement. J'aime son Eglise, le Pape, qui me le rend bien. Si j'avais à recommencer ma carrière, je n'aurais rien à y changer, parce que je n'ai rien à y regretter, ni à désirer... Je mourrai content. »

## SON ŒUVRE

*Les Evangiles et la critique au XIX<sup>e</sup> siècle.* Nouvelle édition, avec une notice de M. le comte de Vogüé, de l'Institut. 1 beau vol. in-8°. 5 fr.

A ces divers titres de l'Œuvre du vénéré cardinal, on pourra remarquer combien lui redonne d'actualité la récente condamnation des ouvrages de l'abbé Loisy par la Sacrée-Congrégation de l'Index.

*Les Prophéties Messianiques.* 1 vol. in-8°. 5 fr.

*Le Monde et l'Homme primitif selon la Bible.* 1 beau vol. in-8°. 5 fr.

**L'ANCIEN TESTAMENT, dans ses rapports avec le Nouveau et la critique moderne.** 7 vol. in-8°. 52 50

### ON VEND SÉPARÉMENT :

T. I. *De l'Éden à Moïse, avec des considérations sur l'autorité du Pentateuque.* 1 vol. in-8°. 7 50

T. II. *De Moïse à David, avec une introduction sur les types ou figures de la Bible.* 1 vol. in-8°. 7 50

T. III. *David, roi, psalmiste, prophète, avec une introduction sur la nouvelle critique* 1 vol. in-8°. 7 50

T. IV. *Salomon, son règne, ses écrits.* 1 vol. in-8°. 7 50

T. V. *Les Prophètes d'Israël. Quatre siècles de lutte contre l'idolâtrie.* 1 vol. in-8°. 7 50

T. VI. *Les Prophètes d'Israël et le Messie, depuis Salomon jusqu'à Daniel.* 1 vol. in-8°. 7 50

T. VII. *Les Derniers Prophètes d'Israël.* 1 vol. in-8°. 7 50

### LECTURES DE FAMILLE

*Instructions et conseils sur le mariage, les enfants, la famille.* 4 fr.

*Les Prières et la célébration du mariage, avec instructions et conseils; éd. de luxe, caractères elzévirien, pages ornées de vignettes.* 4 fr.

### BIOGRAPHIE

*Le Cardinal Meignan, par l'abbé Henri BOISSONNOT, son secrétaire intime, avec lettre de S. G. Mgr Renou, archevêque de Tours à l'auteur et portrait de S. E. le cardinal.* 1 vol. in-8° de vi-558 p. 8 fr.

## LES RÉINCARNATIONS

### I

La croyance aux vies successives ou aux réincarnations nous paraît être le dogme fondamental de la nouvelle religion spirite : on la retrouve sous des formes diverses dans les ouvrages si répandus qui servent à la propagation des idées d'Allan Kardec ; elle endort la conscience facile d'un grand nombre de fidèles que la crainte d'un saut dans l'inconnu jette dans la terreur : elle doit nous délivrer de la menace d'une éternité dans le châtement ou dans la récompense, enseignée par l'Église catholique. Cette doctrine gagne du terrain parmi les esprits faibles, effrayés des conséquences repoussantes du matérialisme, et préoccupés de notre survivance ou du lendemain de la mort.

Le chef reconnu, j'allais dire le pontife de la nouvelle religion spirite, expose ainsi la thèse fondamentale des réincarnations :

« La loi de la destinée consiste dans le développement progressif de l'âme qui édifie sa personnalité morale et crée elle-même son propre avenir ; c'est l'évolution rationnelle de tous les êtres, partis du même point pour aboutir aux mêmes sommets, aux mêmes perfections. Cette évolution se poursuit alternativement dans l'espace et à la surface des mondes, à travers des existences innombrables ; mais toutes ces existences sont reliées entre elles par la loi de cause à effet. La vie présente est, pour chacun de nous, l'héritage du passé et l'enfantement de l'avenir.

« La vie humaine est une école et un champ de labour, la vie de l'espace qui la suit en est la résultante. L'esprit y

récolte dans la lumière ce qu'il a semé dans l'ombre, et souvent dans la douleur.

« L'esprit se retrouve dans l'au-delà tel qu'il s'est fait par la lente et laborieuse éducation de ses vies passées. Il s'y retrouve avec ses acquisitions intellectuelles et morales, ses qualités et ses défauts, ses tendances, ses penchants, ses affections. Ce que nous sommes moralement en ce monde, nous le sommes encore dans l'autre : de là vient notre bonheur ou notre souffrance. Nos jouissances sont d'autant plus vives que nous nous sommes mieux préparés à cette vie de l'espace où l'esprit est tout, et la matière peu de chose, où il n'y a plus les ressources nécessaires à la manifestation de ses énergies cachées. Mais, le passé reste en elle; ses intuitions et ses tendances en sont la révélation sensible<sup>1</sup>. »

Voici donc, selon les spirites, les solutions du problème de notre destinée : pendant des siècles nous passons successivement sur cette terre et dans l'espace, puis, de l'espace sur cette terre, jusqu'au jour où nous aurons atteint, par des purifications et des expiations successives, la perfection qui nous unira à Dieu.

Cette hypothèse toute gratuite soulève déjà bien des difficultés, elle fait naître des questions importantes qui restent sans réponse, et notre esprit n'est pas satisfait. Dans quel espace passons-nous après la mort? Sous quelle forme et pendant combien d'années ou de siècles vivons-nous dans cet espace mystérieux? Que signifie cet instant de repos que l'on nous promet avant le retour dans notre planète? Qui nous jugera, qui prononcera notre sentence, qui nous enverra dans la terre des expiations toujours renaissantes? Quel sera le sort de ceux qui ne consentiront jamais, malgré toutes les épreuves et toutes les souffrances, à se repentir et à changer de vie? La liberté humaine conserve en effet jusqu'à notre dernière heure le pouvoir de résister au bien et d'embrasser le mal. Comment pourrait-on concilier cette résistance perverse et sans fin avec cette union bienheureuse avec Dieu,

1. Léon Denis. *Christianisme et spiritisme*, p. 295.

qui sera, d'après les spirites, la récompense de tous les hommes sans distinction?

On nous promet une série de vies ou de réincarnations successives sur cette terre, ou dans d'autres mondes, qu'en savons-nous, quelle preuve en donne-t-on? Qui nous l'a appris? On nous répond : c'est par une révélation, c'est par l'enseignement des esprits, continué encore aujourd'hui sur tous les points de l'espace, par les tables parlantes et les médiums écrivains que nous recevons la lumière sur le lendemain de la mort.

Mais, parmi ces esprits qui nous environnent, et qui se plaisent ainsi à communiquer avec nous, à nous entretenir de l'autre vie, il y en a de bons, sans doute, mais il y en a aussi de mauvais. Ceux-ci, et ils sont très nombreux, sont pervers, haineux, moqueurs, favorables au vice et toujours menteurs; ils veulent nous tromper et nous perdre. A chaque page de la religion spirite nous retrouvons cette description des esprits mauvais, des désincarnés qui refusent de se corriger.

C'est ainsi que les tables parlantes nous donnent des réponses contradictoires, sur des questions fondamentales, quand nous commettons l'imprudence de les consulter. Elles affirment et elles nient la pluralité des existences et les réincarnations successives. Elles affirment et elles nient le théisme et le panthéisme. Elles affirment et elles nient l'éternité des peines, la spiritualité de l'âme, les principes essentiels de la morale et de toute religion : elles semblent se moquer de ceux qui les consultent, et elles cherchent à tromper par le scepticisme leur trop naïve crédulité.

Qui donc voudrait donner sa confiance à ces esprits qui cherchent ainsi à nous tromper par leurs contradictions? On nous dira sans doute qu'il faut croire aux esprits bons et qu'il ne faut pas croire aux esprits mauvais. Mais, à quel signe pourrons-nous distinguer l'esprit bon de l'esprit mauvais? On nous répondra sans doute qu'il appartient à la raison de reconnaître ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est bien et ce qui est mal, et de se prononcer sur la valeur morale des communications qui sont faites par les esprits.

Il faut donc supposer que nous connaissons déjà par notre raison ce qui est vrai et ce qui est faux, que nous savons ce qu'il faut penser de la vie présente et de la vie future, que nous possédons la solution du problème de notre destinée, que nous comparons les réponses faites par les esprits à nos croyances rationnelles, à nos convictions, que nous écoutons favorablement celles qui sont conformes à nos convictions et que nous écartons celles qui leur sont contraires: en un mot, nous restons juges de la révélation qui serait faite par les esprits. Nous ne croyons pas à la révélation des esprits, nous croyons au système de philosophie que notre raison a conçu.

Et si la raison nous apprend ce qu'il faut penser de l'immortalité de l'âme et de la vie présente, comme le prétendent les adversaires du catholicisme, il est inutile de consulter des esprits qui se contredisent, et de demander aux tables parlantes ce qu'elles ne paraissent pas disposées à nous faire savoir.

En réalité, ce n'est pas une révélation autorisée, certaine, infaillible que les spirites prétendent nous imposer comme un dogme, ce n'est qu'un système de philosophie très contestable, une conception de leur imagination, un rêve qui ne peut ni apaiser la curiosité de la raison, ni régler l'orientation de notre vie. Parmi les réponses quelquefois incohérentes des tables tournantes, dans le flot de paroles quelquefois ridicules que l'on a la faiblesse d'attribuer à des *esprits-guides*, les spirites font une sélection; ils s'inspirent de leurs principes et de leurs préférences, ils choisissent certaines propositions qui leur conviennent, ils les combinent avec d'autres propositions plus chimériques conçues par leur imagination, ils en font un système, et ils nous disent : Voici la religion nouvelle enseignée par les esprits. C'est la troisième et dernière révélation qui sera faite à l'humanité.

## II

Des affirmations sans preuves, des hypothèses invraisemblables, voilà ce que nous découvrons dans les ouvrages



doctrinaux du spiritisme. « La pluralité des existences de l'âme, écrit M. Denis, et son ascension sur l'échelle des mondes constituent le point essentiel des enseignements du spiritisme moderne. Nous avons vécu avant la naissance et nous revivons après la mort. Nos vies sont les étapes successives du grand voyage que nous poursuivons dans notre marche vers le bien, vers la vérité, vers la beauté éternelle.

« Par la doctrine des préexistences et des réincarnations, tout se lie, s'éclaire, se comprend : la justice divine apparaît, l'harmonie se fait dans l'univers et dans la destinée.

« L'âme n'est plus formée de toutes pièces par un Dieu capricieux qui distribue, au hasard de son bon plaisir, le vice ou la vertu, le génie ou l'imbécillité : créée simple et ignorante, elle s'élève par ses propres œuvres, elle s'enrichit elle-même, en récoltant dans le présent ce qu'elle a semé dans ses vies antérieures, et elle sème pour ses vies futures.

« L'âme construit sa propre destinée ; degré à degré, elle monte de l'état inférieur et rudimentaire jusqu'à la plus haute personnalité : de l'inconscience du sauvage jusqu'à l'état de ces êtres sublimes qui illuminent la route de l'histoire et passent sur terre comme un rayon divin (p. 300). »

Est-il vrai que primitivement toutes les âmes aient été créées dans une parfaite égalité, simples et ignorantes, table rase destinée à recevoir les impressions les plus diverses ? Non. Sur quoi repose cette hypothèse ? Sur rien. C'est le système rêvé par l'imagination qui le veut ainsi. L'histoire nous apprend que l'inégalité physique, intellectuelle et morale a toujours existé sur la terre, et que l'homme, en vertu de sa liberté et par son travail, est devenu le facteur principal de cette inégalité. La révélation nous apprend que nos premiers parents furent créés dans un état qui ne rappelle en aucune manière la simplicité et l'ignorance, et que leurs facultés intellectuelles et morales étaient, au contraire, très développées.

Est-il vrai que le progrès sous toutes ses formes soit l'inviolable loi de l'humanité, et que l'homme se purifie et grandisse à travers ses réincarnations successives ? Non, rien ne

soutient cette hypothèse. On nous dit bien que nous avons été pires autrefois dans un autre monde et que nous sommes meilleurs aujourd'hui, mais qu'en savons-nous, et quelle preuve nous en donne-t-on? Aucune. Nous n'avons aucun souvenir de ces existences antérieures. Ni la conscience, ni les esprits ne nous disent rien de ces prétendues existences, qui se perdent dans la brume des rêveries.

Je me recueille, j'interroge ma mémoire et ma conscience, je cherche à reconnaître dans mes pensées, dans mes souvenirs ou dans mes rêves subconscients des traces d'une vie antérieure, des indications qui me feraient supposer que j'ai déjà vécu sur cette terre et que j'ai parcouru quelques étapes du long chemin des purifications, mais je ne découvre rien qui confirme cette assertion hardie. On me dit que j'ai déjà vécu sur cette terre, et tous les objets qui frappent ma vue me sont absolument inconnus, je ne me souviens pas de les avoir vus, tout est nouveau pour moi, les hommes et les choses, je n'en aurais pas conservé le plus léger souvenir dans le crépuscule de l'inconscient. On me dit que j'expie en ce monde des fautes passées, et cependant je ne me reconnais coupable d'aucun crime, ma mémoire ne me rappelle aucune action bonne ou mauvaise, je ne me souviens pas d'avoir vécu.

On me dit que des esprits qui habitent l'espace réservé à l'*erraticité* sont à ma disposition, qu'il faut les croire, qu'ils me donnent comme une certitude la réalité de nos existences antérieures et de nos existences futures, et si j'interroge loyalement ces esprits je suis forcé de reconnaître qu'ils ne s'entendent pas entre eux. Ils répondent oui et non, ils affirment le pour et le contre, ils affirment et ils nient, suivant les temps et les lieux, le dogme hypothétique des réincarnations.

Que cela me parait étrange! Les spirites nous affirment que nous sommes entourés d'une quantité innombrable d'esprits bons et mauvais; que ces esprits sont disposés à causer avec nous et à nous instruire, qu'il nous suffit de poser les mains sur un guéridon et de les appeler, que des millions de spirites s'entretiennent ainsi avec ces désincarnés pour apaiser la douleur cruelle des séparations et pour forti-

fier leurs espérances ; qu'ils nous donnent des renseignements certains sur cette vie future, sur l'autre monde où ils font une halte avant d'autres incarnations. Assurément ces désincarnés doivent savoir ce qui se passe dans l'autre monde puisqu'ils en font partie, et ils nous apprendront quelque chose, puisqu'ils peuvent nous parler.

Non, ils ne nous apprendront rien de certain ni sur l'état de notre corps, ni sur l'état de notre âme, ni sur les lieux, ni sur le présent, ni sur l'avenir. Leurs témoignages se contredisent, vous trouvez tout ce que vous voulez dans leurs prétendues révélations, le purgatoire, le feu et l'éternité de l'enfer, l'anéantissement final dans le grand Tout, etc. Les réponses varient avec les esprits, leur humeur et leur goût.

Assurément si Dieu, dont la sagesse et la sainteté sont infinies, avait décidé d'instruire les hommes par le canal de la révélation spirite, et de leur faire connaître ainsi les secrets du lendemain de la mort, il n'aurait pas permis ces contradictions qui ressemblent à une triste plaisanterie ; il ne nous enverrait pas des esprits menteurs, mauvais, qui se moquent de notre crédulité naïve ; il n'autoriserait pas ces messagers à varier leurs réponses sur des questions capitales, selon les latitudes et le tempérament de ceux qui ont la faiblesse coupable de les interroger. Les lois de la nature sont universelles, absolues. Si Dieu avait résolu de nous instruire par la révélation des esprits, il nous serait facile de le savoir, et nous verrions, depuis l'origine du monde, sur tous les points de l'espace, les esprits se manifester, nous éclairer, dans un accord parfait, nous enseigner, enfin, une doctrine identique à elle-même, à tous les moments de la durée. Dieu ne peut pas se contredire, et il ne cherche pas à nous tromper.

Il faut donc avouer que ni la conscience, ni les esprits ne nous donnent la preuve de nos réincarnations ; ils ne prouvent pas davantage ce progrès continu, ces purifications successives dont les spirites font la loi de la vie ; ils ne prouvent pas que notre évolution se poursuive alternativement dans l'espace et à la surface des mondes, à travers des existences innombrables.

Ce qui demeure certain, c'est que l'homme est libre, et

qu'en vertu de sa liberté, il peut, ou se rapprocher ou s'éloigner de sa fin suprême. Il rencontre sur son chemin l'obstacle des passions, sous la forme de la concupiscence et de l'orgueil. Tantôt il franchit l'obstacle, et il continue son ascension ; tantôt, il recule, vaincu, en présence de l'obstacle, et il tombe dans l'abîme de ses passions. Sa vie semble faite de ces alternatives de défaites et de victoires ; elle ne rappelle pas ce mouvement majestueux et calme du fleuve qui avance vers son embouchure.

Si nous examinons notre conscience, et si nous consultons l'histoire, nous verrons que le progrès continu vers la moralité, sans défaillance et sans arrêt, n'existe pas. Des âmes entrées dans la vie avec le courage et l'inspiration des grandes actions s'éteignent quelquefois dans les crimes de l'âge mûr et dans l'égoïsme de la vieillesse. Des âmes qui semblaient chancelantes et vicieuses dans la jeunesse, se redressent, triomphent des obstacles, et entourent d'un grand éclat leur tombe respectée. Voilà les faits, et ces faits réfutent la thèse du progrès continu dont les spirites font le complément de la loi des réincarnations.

Que la même fin bienheureuse soit réservée à tous les hommes, après des purifications successives, rien ne permet de l'affirmer, ce serait la négation de notre liberté. S'il plaît à l'homme, à chacune de ses existences nouvelles, ici-bas, ou ailleurs, de se livrer à ses passions, et de rester dans le mal, d'être égoïste, mauvais, cruel par instinct et par besoin : si l'homme s'éloigne ainsi volontairement et obstinément de l'Être infini vers lequel il devrait sans cesse s'avancer, il se condamne ainsi à ne s'unir jamais à cet Être et à le posséder, et il est lui-même l'artisan de son propre malheur.

On nous dit que l'homme expie et se purifie, je réponds qu'il ne se purifie pas, et que, trop souvent, l'homme se dégrade et devient plus vicieux. J'admets volontiers que celui qui expie, se purifie, s'élève dans la lumière, se rapproche de Dieu, et qu'il goûtera un jour le repos suprême dans la possession de sa fin. Mais, il reste vrai qu'un trop grand nombre d'hommes abusent de leur liberté, et s'en servent pour le mal.

Quelle sera leur destinée?

Étant obstinément mauvais, ils ne peuvent pas espérer le bonheur éternel. Étant finis, mortels, ils ne recommenceront pas éternellement leurs vies terrestres. Ces pérégrinations auront un terme et une sanction, et cette sanction ne peut pas être la même pour l'homme juste et pour le scélérat.

Je ne comprends pas cette déclaration fautive et absolument arbitraire de M. Denis qui croit cependant à la liberté humaine :

« Ni élus, ni réprouvés. L'humanité ne se divise pas en deux parties : ceux qui sont sauvés et ceux qui sont perdus. Le chemin du salut par le progrès est ouvert à tous. Tous le parcourent d'étapes en étapes, de vies en vies; tous s'élèvent vers la paix et la félicité, par le travail et par l'épreuve. Toutes les âmes sont perfectibles et susceptibles d'éducation : elles doivent parcourir les mêmes voies, et parvenir de la vie inférieure à la plénitude du savoir, de la sagesse et de la vertu. Elles ne sont pas également avancées, mais toutes graviront tôt ou tard les pentes ardues qui conduisent aux sommets radieux que baigne l'éternelle lumière (p. 312). »

Que tous les hommes *doivent* se rapprocher de Dieu par le sacrifice et par l'épreuve, c'est une vérité incontestable. Mais, que les hommes *pratiquent* ce devoir, et se rapprochent de Dieu courageusement et librement, c'est faux; l'expérience de la vie nous l'apprend tous les jours. Sont-ils, même, les plus nombreux ceux qui arrivent au sommet? Ce n'est pas sans mélancolie que nous posons cette question. Nous n'essaierons pas d'y répondre. Laissons à Dieu ses secrets.

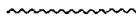
Élie MÉRIC.

(A suivre.)



## LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN

(Suite.)



Le *Journal de Francfort*, du 6 septembre 1861, contient l'entrefilet suivant, emprunté au *Gegenwart*, de Vienne :

« Un prêtre catholique entretenait, dimanche dernier, dans l'église Sainte-Marie, à Vienne, ses auditeurs de la protection constante que prêtent les anges aux fidèles commis à leur garde, et cela dans un langage plein d'exaltation et d'images, avec une onction et une éloquence qui touchaient profondément le cœur des nombreuses dames et jeunes filles réunies autour de lui. Dès le commencement du sermon, une jeune fille d'une vingtaine d'années manifestait tous les signes de l'extase, et bientôt, dit un témoin oculaire, les bras alternativement croisés ou élevés vers le ciel, les yeux fixés sur le prédicateur, elle fut aperçue de tout le monde se *soulevant peu à peu de terre et demeurant à plus d'un pied du sol jusqu'à la fin du sermon*. On assure que le même phénomène s'était produit quelques jours avant, au moment où cette jeune personne recevait la communion. »

Miss Cook, le célèbre médium qui a servi aux séances de matérialisation chez M. Crookes, raconta, en 1872, dans une lettre adressée à M. Harrison, qu'en 1870, étant alors âgée de quatorze ans, on la mena à une séance de spiritisme parce qu'elle voyait et entendait souvent des esprits invisibles pour tout le monde. « Après plusieurs mouvements et lévitations de la table, une communication par coups frappés nous fut donnée, disant que si on voulait faire l'obscurité, je serais portée autour de la chambre. J'éclatai de rire, ne croyant pas que cela fût possible. On éteignit la lampe, mais l'obscurité n'était pas complète, car il entra de la lumière par la fenêtre.

Bientôt, je sentis que l'on me prenait ma chaise. Je fus soulevée jusqu'au plafond. Tout le monde a pu me voir en l'air. J'étais trop effrayée pour crier, et je fus portée au-dessus de la tête des assistants et déposée sur une table, à l'extrémité de la chambre. Ma mère demanda alors si nous pouvions avoir des phénomènes chez nous. La table répondit « oui », que j'étais un médium. »

M. l'abbé Petit, que beaucoup de mes lecteurs ont sans doute connu chez la duchesse de Pomar, m'écrivait récemment :

« Ce qu'il importe de déterminer dans tous ces phénomènes, c'est la cause qui les produit. Cette cause étant complexe, comme tous les agents de cette nature, doit être étudiée par le sujet lui-même en même temps que par l'opérateur, si le phénomène est produit par un médium étranger; dans le cas contraire, c'est que le sujet est plus ou moins médium et c'est pour lui un devoir d'étudier ses sensations, autant qu'il en est capable.

« En ce qui concerne la lévitation, je l'ai éprouvée de deux manières différentes dans une église : une fois, c'était un simple soulèvement que j'attribue à la dilatation du corps astral; une autre fois, il y a eu transport.

« J'ai ressenti, dans le premier cas, un fourmillement intense dans les mains et les pieds avec la sensation d'une force qui s'échappait; dans le second cas, la sensation était toute différente, il me semblait qu'une force *étrangère* m'attirait vers l'autel <sup>1</sup>.

« Je pense que, dans le cas de transport, la force médianimique du sujet se soude à une force supérieure qui l'entraîne. Si la frayeur ne m'avait saisi, si je ne m'étais pas débattu, je serais probablement passé par-dessus la grille du sanctuaire. Ma frayeur a été si grande que j'ai failli en être malade...

« Il m'en coûte de parler de moi, je ne le fais qu'avec répugnance; mais il serait à désirer que les personnes à qui surviennent, accidentellement ou non, quelques phénomènes

1. Le curé d'Ars racontait que le démon le soulevait quelquefois dans son lit. On prétend qu'Eugène Vintras, le soi-disant prophète qui vivait à Tilly il y a une cinquantaine d'années, s'élevait de terre devant témoins lorsqu'il priait.

de cette nature, en fissent l'aveu en toute sincérité. Cet aveu est très pénible : aussi la *plupart s'en cachent avec soin* pour ne point s'attirer la réputation d'hallucinés ou de visionnaires, épithètes toujours désagréables.

« En tout cas, aucun de ces phénomènes n'est miraculeux. Rien dans ces faits, qui échauffent malheureusement les imaginations, n'est produit en dérogation aux lois de la nature, mais tous relèvent d'une loi supérieure qu'on finira par formuler. Il faudra sans doute encore de nombreuses expériences avant d'arriver à ce résultat. Ce qu'il y a de déconcertant, c'est que les meilleures théories sont tout à coup bouleversées par un facteur inconnu qu'il est impossible de déterminer<sup>1</sup>. »

M. Gustave Ferrys a publié le compte rendu d'expériences faites récemment dans un cercle très restreint.

Le médium était une petite fille de douze ans, nommée Jane, très bien constituée, bien portante et parfaitement élevée. Son état paraît rester toujours normal pendant les manifestations, et suivant une observation déjà faite souvent, elle n'est pas la seule à fournir des éléments de force ; pour que les phénomènes se réalisent les membres du cercle doivent être toujours les mêmes et se placer dans un ordre déterminé.

Ces phénomènes comportent des déplacements d'objets sans contact, des apparitions lumineuses et des matérialisations qui sont hors de notre sujet. Je me bornerai à reproduire ici les parties du compte rendu qui ont trait aux lévitations du médium.

« Jane est debout sur la petite table. Mes deux mains effleurent sa robe un peu au-dessous des aisselles : les trois autres assistants soutiennent les bras horizontaux du médium en touchant seulement les avant-bras. Sur notre demande, le médium est enlevé de dix centimètres environ et retombe debout sur le plateau. Touchant seul le corps du médium et ayant les bras tendus, il m'est matériellement impossible de

1. Nous n'hésitons pas à dire, au contraire, que ce phénomène de lévitation appartient à l'ordre préternaturel, ou démoniaque ou divin.

Le salon de la Duchesse était un centre spirite important. Doinel nous en a laissé la description dans cette Revue.



l'enlever dans cette position. Jane, du reste, déclare après chaque expérience de ce genre *n'avoir senti de pression nulle part*. Elle est enlevée *de partout*. J'insiste particulièrement sur ce point important.

« L'expérience précédente est répétée, mais alors que le médium a quitté le plateau, la table est renversée seule et Jane redescend lentement à terre. Je ne crois pas pouvoir, à ce moment, estimer son poids à plus d'un kilogramme.

« Un soir de lévitations du médium, une surprise nous est annoncée pour la fin de la séance. Le médium est alors placé debout; j'ai les deux mains un peu au-dessous de ses aisselles, mes amis tiennent les mains et les avant-bras. Je sens tout à coup, par un mouvement des épaules, que le corps a pris une direction horizontale. Les pieds joints venaient de quitter brusquement le sol et avaient décrit un quart de cercle autour d'une épaule comme centre. Enlevant vivement ma main gauche, tout en conservant la droite sous l'aisselle gauche du médium, je l'étends dans la direction du corps et constate la position horizontale de celui-ci sans qu'aucune main ne le soutienne. Ce résultat est obtenu trois fois de suite.

« Enfin, je rappelle, pour terminer l'exposé de ce genre de phénomènes, un fait analogue à celui dont parle M. le Dr Cornille dans son article de février.

« Jane est debout, les deux pieds posés sur mes genoux. Je place une de mes mains sur chacune de ses chaussures. On effleure comme toujours la robe et les bras. Je demande une lévitation du médium. Le poids du corps de celui-ci ne tarde pas à décroître sensiblement... et, finalement, les pieds quittent mes genoux pour y retomber bientôt.

« J'essaie l'épreuve contraire. Je demande maintenant une augmentation de poids. L'expérience réussit pleinement. Les pieds pressent si fortement qu'ils dévient et m'obligent à les tenir serrés. Je constate d'une main que, par leur position, mes amis ne peuvent nullement contribuer à la production de ce phénomène. Sans exagération aucune, le poids du corps est doublé.

« Je rappelle que le médium dont la nature aimante et

douce reflète toute la franchise de l'enfance, déclare ne sentir aucune pression, aucune poussée. Un fait curieux mérite d'être signalé : avant que les pieds de Jane quittent le sol ou les genoux, le corps *s'allonge* sensiblement et dans le cas d'augmentation de poids, le corps *se tasse* et doit certainement diminuer de longueur d'au moins 2 ou 3 centimètres.

« Voulant varier ces effets à l'infini, la table, dans ses réponses, semble s'ingénier à combiner d'autres phénomènes. Elle nous dit :

« — Couchez Jane sur le plateau.

« — Mais, disons-nous, ce n'est pas possible !

« — Je veux la léviter au mur.

« — Comment cela ?

« La table répond que le médium sera raidi et qu'il nous faut mettre les mains légèrement en dessous.

« Nous suivons le petit meuble qui va prendre, en lévitant, une position convenable, puis Jane est étendue les reins portant sur la table, la tête et les pieds soutenus par nous quatre.

« Le corps perd bientôt de son poids ; nous ne le sentons plus sur nos mains qui effleurent seulement la robe ; il s'élève et fait horizontalement un mouvement de va-et-vient : les pieds frappent le mur à chaque fois. Le médium rit et dit : « Encore ! »

« Pendant que Jane rebondit vers le mur, telle une balle de caoutchouc, j'émetts l'idée que la table ne servant plus à rien pourrait bien sortir du cercle formé par les assistants. Nous lui réservons un passage ; mais elle sort, *seule* évidemment, du côté opposé et va s'affaler avec bruit dans un angle de l'appartement. Le poids du corps de Jane augmente et redevient normal.

« Un instant après, nous obtenons que l'expérience soit refaite, mais avec cette variante :

« Quand le médium sera en l'air, et lévitera au mur, vous glisserez lentement vos mains vers la tête de sorte que la partie supérieure du corps reste horizontale, sans contact.

« Ainsi est fait. Jane continue les lévitations au mur jusqu'à ce que nos mains soient toutes remontées de la tête à la

taille. Plus de la moitié du corps restait donc *seule* soutenue par l'invisible. Puis le médium, couché dans les mêmes conditions que précédemment, est enlevé horizontalement, redressé et posé debout sur la table. Enlevé de nouveau, il tourne dans le plan vertical et se couche lentement. Pendant ce temps, nos mains, effleurant seulement la robe, n'ont qu'à suivre. Les mouvements sont lents et réguliers. Il est de toute impossibilité de les reproduire à force de bras, ainsi que nous l'avons essayé depuis. »

M. le Dr Dusart, ancien interne des hôpitaux de Paris, a étudié, dans un petit village du département du Nord, une jeune fille de dix-sept ans, qui était un médium extraordinaire sous des rapports divers. Voici ce qu'il m'écrivait, le 7 mars 1899, au sujet des phénomènes se rapportant à la question qui nous occupe en ce sens qu'on voit varier le poids des objets matériels sous l'influence d'une force inconnue :

« Maria ayant les mains à plat sur la table, les pieds de celle-ci qui sont de son côté se soulèvent : un d'eux vient toucher sa robe ; puis les deux autres s'enlèvent à leur tour et la table ainsi complètement en l'air vient, sans le moindre effort musculaire de Maria, se poser sur la tête des assistants debout dans la salle. A la demande, on ne la sent pas du tout ou elle pèse à faire crier grâce. Nous avons tous essayé de la soulever non pas en y imposant simplement les mains, ce qui est évidemment impossible, mais en l'empoignant vigoureusement par les bords : nous n'y sommes pas arrivés.

« Il était nécessaire d'apprécier l'étendue des modifications de la pesanteur. J'ai apporté un peson à l'index et j'y ai suspendu la table : libre, elle donne 17 kilos. A la demande, Maria portant les mains dessus la plate-forme, elle arrive à peser zéro ; ou bien Maria posant les mains dessous, l'index descend lentement jusqu'à 40 kilos. Plus tard la table s'agitant dans une vraie sarabande, on a constaté 50 kilos, point extrême du peson ; mais ceci ne compte pas, à cause des secousses. »

On connaît l'expérience du pèse-lettre, qui eut lieu à l'Agnélas en 1895 ; elle a été répétée, en 1897, à Bordeaux, chez

M. Maxwell qui m'a communiqué le procès-verbal rédigé par lui-même.

*Séance du 4 août 1897.*

« Présents : Eusapia, *médium* ; M<sup>me</sup> A... : M. Maxwell <sup>1</sup> ; M. de Pontaud ; M. Denucé, docteur en médecine ; M. Pr..., avocat.

« Lumière vert-clair donnée par une lampe électrique placée dans une lanterne photographique. On distingue les moindres détails de l'appartement, sauf le dessous de la table à cause de l'ombre portée par le tableau.

« Eusapia est en corsage clair, celui qu'elle avait pendant le diner.

« J'ai acheté dans la journée un pèse-lettre que j'apporte. E... nous fait rester deux ou trois minutes les mains sur la table, puis approche ses mains du pèse-lettre, en faisant placer la main droite du Dr D... sous la main gauche du médium.

« Le Dr D... accuse une sensation de soufïle froid qui s'arrête au bout d'un instant, puis recommence.

« Les mains d'Eusapia sont à environ 15 centimètres du pèse-lettre, de chaque côté et dans le prolongement d'un diamètre du plateau.

« Eusapia fait deux ou trois fois un mouvement de haut en bas avec ses mains, face palmaire au-dessous. Or, la deuxième fois, le pèse-lettre est poussé à fond de course, ce qui exige une force de plus de 170 grammes.

« Eusapia prend la main gauche de M. de Pontaud, la place sous sa main droite et tente l'expérience avec lui. Elle demande s'il sent le soufïle froid : M. de Pontaud répond que non. Après quelques instants, M. de Pontaud sent un soufïle froid à l'annulaire et au petit doigt (les deux doigts de sa

1. M. Maxwell a donné un résumé de cette séance à la page 292 du livre qu'il vient de publier dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, sous le titre : LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUEs, Recherches, observations, méthodes, par J. Maxwell, docteur en médecine, avocat général près la Cour d'appel de Bordeaux. — Préface de Charles Richet, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

main la plus rapprochée du corps du médium). Le plateau s'abaisse et l'aiguille s'arrête à la division 20.

« Eusapia reprend la main droite du Dr D... Elle ne place plus ses mains dans le prolongement des diamètres du plateau, mais dans deux directions faisant un angle d'environ 120 degrés, dont le sommet serait au centre du plateau.

« Le Dr D... a toujours sa main droite dans la main gauche d'Eusapia. Les extrémités des mains de celle-ci sont à environ 10 centimètres du bord du plateau et à environ 15 centimètres l'une de l'autre. Le plateau s'abaisse à 90 grammes et revient lentement à 0.

« Dans les deux expériences précédentes, il était revenu brusquement à 0.

« Eusapia essaie de faire lever le plateau. Ses mains sont dans le prolongement d'un diamètre du plateau; la face palmaire est, cette fois, en haut. Le plateau se relève. Dans cette position la course du plateau est faible; il est bloqué au bout d'un demi-centimètre.

M. Pr... place son portefeuille en maroquin noir, pesant 70 grammes, sur le plateau. Eusapia recommence l'expérience dans les mêmes conditions de position des mains et de distance comptées à partir du bord du portefeuille. Après deux ou trois mouvements de ses mains (de bas en haut, le plateau est relevé à bloc.

« Avant qu'on enlève le pèse-lettre, Eusapia fait remarquer que ces expériences sont celles qui lui plaisent le plus. Elle n'est pas endormie et se rend compte de tout ce qui se passe. Elle dit éprouver une sensation de froid dans le dos, le long de l'épine dorsale, puis dans le bras, et un fourmillement dans le bout des doigts au moment où le plateau s'abaisse. »

A Montfort-l'Amaury, ce phénomène s'est présenté sous une forme différente et assez originale. C'était également à la fin d'une séance.

« On passe, dit M. de Fontenay<sup>1</sup>, dans la salle à manger, on s'assoit autour de la grande table. On prend du thé et des gâteaux. Il y a devant Eusapia un plateau chargé de

1. *A propos d'Eusapia Paladino*, Paris. Société des éditions scientifiques, 1898.  
MONDE INVISIBLE

tasses avec leurs soucoupes et leurs petites cuillers, un sucrier, une théière et divers menus objets, parmi lesquels une cuiller à entremets pesant 40 grammes : celle-ci est posée à même le plateau appuyée sur le rebord qu'elle dépasse de 6 ou 7 centimètres. Eusapia, qui attend sa tasse de bouillon, montre la cuiller à ses voisins, et, comme pour s'amuser, la fait sauter en passant les deux mains de bas en haut à quelques centimètres à gauche et à droite de l'objet. Aussitôt on nous appelle, M. Flammarion et moi, et Eusapia recommence. Nous sommes sous la pleine lumière d'une lampe et de plusieurs bougies. Tout le monde regarde. Eusapia renouvelle deux ou trois fois le geste de soulever quelque chose entre ses deux mains, qui passent chaque fois à 3 ou 4 centimètres *au minimum* de l'extrémité de la cuiller. Le premier mouvement n'amène aucun résultat; au deuxième ou au troisième, la cuiller sursaute et retombe dans la même position. Nous prions le médium de recommencer une fois encore. Elle répète le même geste deux ou trois fois, mais sans succès, et frotte ses mains contre sa jupe comme pour les essuyer et les débarrasser de quelque impureté qui s'opposerait au passage de je ne sais quelle force. Puis elle renouvelle sa tentative. Les deux premières passes ne produisent rien; la troisième amène un léger mouvement de la cuiller; à la quatrième elle saute en l'air complètement et se renverse bout pour bout sur le plateau. On applaudit, et Eusapia se met à rire et à plaisanter : elle est, je le répète, complètement éveillée (p. 116). »

Le livre de M. de Fontenay contient une excellente photographie de lévitation de table et de nombreux détails sur d'autres mouvements à distance, qui ont eu lieu en pleine lumière.

A Montfort-l'Amaury, comme dans les autres groupes où elle a opéré, les spectateurs mettent généralement fin à la séance au bout de deux ou trois heures, parce que le médium est complètement épuisé; les spectateurs rompent la chaîne, et on augmente progressivement la lumière. Eusapia sort alors peu à peu de l'état de transe, reprend l'usage de ses sens, se lève, marche, cause et finit par paraître se trouver dans son état normal. Cependant elle est fortement chargée de force

psychique, et c'est à ce moment qu'elle produit en pleine lumière des phénomènes qu'elle répète souvent plusieurs fois de suite au gré des observateurs. Elle vous dit par exemple de placer votre main sur une table, sur le dossier d'une chaise; puis elle place la sienne par-dessus, également à plat et la lève; alors votre main et le meuble qui est au-dessous suivent le mouvement et le meuble reste ainsi suspendu à votre propre main pendant 40 à 50 secondes, jusqu'à ce qu'il tombe brusquement, pendant qu'Eusapia pousse un soupir de soulagement, comme si elle venait de cesser un violent effort.

Cette expérience est du plus haut intérêt parce que l'impossibilité d'un truc est de toute évidence; j'en ai été témoin plusieurs fois. Elle a été obtenue à Palerme avec Eusapia en juillet et août 1902.

Dans le compte rendu de ces séances on peut cependant lire : « A deux reprises, alors que nous n'étions pas en séance et qu'Eusapia se trouvait en pleine lumière tout près d'une table où se trouvaient plusieurs bibelots, elle s'est servie d'un fil qu'elle avait entre ses mains pour déplacer ces objets et nous a permis de croire qu'elle se livrait à une fraude consciente. »

Comme les expérimentateurs rendent ailleurs pleine et entière justice aux facultés extraordinaires d'Eusapia, nous sommes portés à conclure qu'ils avaient réellement vu un fil, mais qu'ils avaient eu le tort de ne point s'assurer de la nature de ce fil. Ils auraient alors pu constater que ce fil était purement fluidique, ainsi que cela a été démontré au cours des séances tenues en mars et avril 1903, avec le même médium, chez le chevalier Peretti, à Gènes. Voici comment l'un des témoins, M. Bozzano, narre le fait<sup>1</sup> :

« La séance était à peine finie; la pièce était éclairée par une lampe électrique à la lumière rouge; le médium encore un peu épuisé était assis auprès de la table. Tout à coup il parut se réveiller de l'espèce d'engourdissement dans lequel il se trouvait; il se frotta les mains; après quoi, en les éloi-

1. *Revue d'études psychiques*, mars 1903.

gnant l'une de l'autre et les portant en avant, il les approcha d'un petit verre posé sur la table; alors en faisant avec les mains des mouvements, tantôt en avant, tantôt en arrière, il parvenait à imprimer au petit verre en question des mouvements analogues de traction et de répulsion à distance... Pendant que se déroulait ce phénomène, tous les expérimentateurs furent à même d'apercevoir très clairement, à l'improviste, quelque chose comme un gros fil de couleur blanchâtre, lequel, partant d'une manière indéfinie des phalanges des doigts d'une main d'Eusapia, allait se joindre d'une façon tout aussi peu définie aux phalanges des doigts de l'autre main.

« Aucun doute : le médium trichait; chacun des expérimentateurs ne put s'empêcher de songer en ce moment à l'épisode de Palerme. Voilà que le médium lui-même se prend à s'écrier avec un ton de joyeuse surprise : *Tiens! Regardez le fil! Regardez le fil!*

« A cette exclamation spontanée du médium, le chevalier Peretti imagina de tenter une épreuve aussi simple que décisive. Il allongea le bras et commença à presser légèrement et ensuite à tirer vers lui, lentement, ce fil qui s'arqua, résista un instant, puis se brisa et disparut tout à coup; une brusque secousse nerveuse fit tressaillir le corps du médium. Inutile de décrire l'étonnement général; un tel fait suffisait à résoudre d'un coup toute incertitude. Il ne s'agissait point d'un fil ordinaire mais d'un filament fluide. »

M. Bozzano s'en est du reste assuré encore plus complètement au moyen d'une vingtaine d'observations faites ensuite au courant des séances de Gênes et où le phénomène s'est reproduit, quoiqu'un peu atténué, grâce au dispositif suivant : Quand le médium avait donné une bonne séance et qu'on supposait qu'il était dans de bonnes conditions pour extérioriser son fluide, on n'avait qu'à étendre, en pleine lumière, sur son giron, un drap noir et à disposer la table ou un meuble quelconque de telle façon que son ombre tombât sur le drap en question; puis on plaçait les mains du médium dans l'étendue de l'ombre, les deux pointes vis-à-vis de l'autre, à une distance de dix centimètres environ, les dos des mains



soulevés et les doigts légèrement ouverts. Quelques instants après on pouvait observer distinctement quelques filaments fluidiques fort minces, d'une couleur blanchâtre, qui, en partant de chacune des phalangettes d'une main d'Eusapia, allaient se rattacher à chacune des phalangettes correspondantes des doigts de l'autre main<sup>1</sup>. Grâce à ce filament fluidique, on peut donc expliquer certains mouvements qui paraissent se produire en contradiction avec les lois de la pesanteur.

1. M. Maxwel a démontré, dans le chapitre iv de ses *Phénomènes psychiques*, la réalité objective de ces effluves digitaux qui se produisent plus ou moins chez tout le monde, mais qui sont en général trop faibles pour être aperçus par d'autres que par les sensitifs.

Albert de ROCHAS.

(A suivre.)



## LES RADIATIONS HUMAINES

(Fin.)

---

Le radium agit sur les plaques photographiques à la façon de l'uranium, du thorium et du polonium et ses rayons traversent le papier noir et les métaux; ils traversent même plusieurs centimètres de plomb, quoique ce métal soit le plus opaque à ces sortes de rayons. On peut avec les radiations du radium obtenir des épreuves photographiques comme avec les rayons X, mais le temps d'exposition est plus long; par contre, l'appareil qui sert à produire ces radiographies est des plus simples; on n'a besoin pour cela que d'un tube contenant quelques décigrammes de matière active et de le placer à une certaine distance de la plaque sur laquelle se place l'objet à radiographier : la radiographie se fait toute seule sans aucun autre appareil. Il est évident qu'on est obligé au point de vue des plaques de prendre certaines précautions avec le radium, les mêmes que l'on prend avec les rayons X : si l'on disposait des plaques sensibles dans le voisinage de tubes renfermant du radium, quelque temps après elles seraient toutes voilées; ses rayons traversent donc tous les corps et vont aussi impressionner les plaques à distance.

Au point de vue de leur mode de propagation dans l'air, les rayons du radium se rapprochent des rayons cathodiques et des rayons Röntgen, en ce qu'ils ne se réfléchissent pas ni ne se réfractent pas; ils ne sont donc pas semblables à ceux de la lumière. Mais, nous savons qu'entre les rayons cathodiques et les rayons Röntgen, il y a une différence importante; les premiers sont déviés de leur direction par un aimant, tandis que les seconds ne le sont pas.

M. H. Becquerel, en France, MM. Meyer et Schweieller,

en Autriche, M. Giesel, en Allemagne, montrèrent expérimentalement que les rayons du radium sont déviés par un champ magnétique comme les rayons cathodiques. Une étude plus complète montra à M. Curie qu'en réalité il y a deux parties dans le rayonnement du radium : les rayons déviés par un champ magnétique et les rayons déviables. Il vérifia, du reste, cela en prenant une plaque photographique et en plaçant dessus, du côté sensible, une petite auge très profonde en plomb ; au fond, était introduit un petit fragment de radium ; le plomb, étant opaque pour les rayons émis par cette substance, la plaque n'était pas impressionnée et les rayons sortaient de l'auge en ligne droite ; mais si l'on approchait un électro-aimant en activité de l'auge, de manière à influencer les rayons à leur sortie, ceux-ci prenaient une direction oblique et s'inclinaient vers la plaque : celle-ci qui n'avait pu être impressionnée par les rayons sortant directement de la cuve en plomb, était cette fois-ci atteinte indirectement par eux. M. Becquerel a même modifié cette expérience en la rendant plus curieuse : il plaçait l'auge contenant le radium juste au bord de la plaque : aussitôt que l'électro-aimant était excité, les rayons émis par le radium étaient déviés et, contournant le bord de la plaque, venaient l'impressionner par-dessous, après avoir décrit des chemins qui sont des cercles complets : il était curieux de voir aussi ces rayons revenir à leur point de départ. Mais, tous les rayons sortant de l'auge ne subissent pas l'action du champ magnétique fourni par l'électro-aimant ; un certain nombre de rayons continuent à cheminer en ligne droite, comme si l'électro-aimant n'existait pas : ce sont les rayons non déviables. Ce mélange de deux sortes de rayons nous montre que le rayonnement du radium est composé de rayons analogues aux rayons cathodiques, et d'autres analogues aux rayons Röntgen : cela n'a rien qui doive nous surprendre, car ces deux dernières espèces de rayons ont entre eux une liaison étroite.

Parmi toutes les particularités qui accompagnent le radium, il en est une qui est peut-être la plus curieuse et la plus intéressante, au point de vue de l'influence qu'il exerce sur

toutes les matières que l'on met en contact avec lui. M. Curie a découvert que sous l'influence du radium, tous les corps peuvent devenir temporairement radioactifs; il a donné à cette propriété le nom de « radioactivité induite », et il en a fait une étude très complète. Il a démontré que toute substance enfermée dans un vase clos avec un sel solide de baryum radifère devenait radioactive elle-même. Cette radioactivité peut s'obtenir encore en remplaçant le sel solide de baryum par sa solution aqueuse; cette disposition est même préférable, car les résultats obtenus sont à la fois plus intenses et plus réguliers. C'est ainsi que le cuivre, le plomb, le platine, l'étain, l'aluminium, le verre, le papier, la cire deviennent actifs et à un égal degré lorsqu'ils sont placés dans les mêmes conditions et la même enceinte activante. Le rayonnement de ces corps ainsi activés est comme celui du radium lui-même, composé de rayons analogues à celui-ci. L'activité induite est indépendante de la pression et de la nature du gaz qui entoure l'enceinte activante; l'activité-limite dans une même enceinte dépend uniquement de la quantité de radium qui a été introduite à l'état de solution. Les liquides mêmes, l'eau de cristallisation extraite des sels actifs ou celle qui est séparée d'une solution active par une membrane semipermeable, deviennent fortement radioactifs. Il en est de même des gaz. Tous ces corps activés produisent des effets semblables à ceux du radium, ils émettent un rayonnement assez persistant, qui traverse les enveloppes de verre qui les contiennent en les rendant lumineuses.

Les propriétés du radium ne se limitent pas seulement aux actions physiques que nous venons d'énumérer; les sels de radium sont susceptibles de produire également des actions chimiques. En effet, ils transforment facilement l'oxygène en ozone, et colorent le verre et la porcelaine de différentes façons; les fioles qui ont servi à les contenir deviennent violettes, brunes ou noires, suivant l'espèce du verre; cette coloration peut même pénétrer profondément dans le verre, elle est permanente et subsiste même lorsqu'on a retiré le sel de radium; le sel gemme et tous les sels alcalins se colorent également au bout d'un certain temps. Les rayons du

radium peuvent agir sur certains corps en les rendant fluorescents : c'est ainsi que lorsque l'on approche un sel radiant d'un écran au platino-cyanure de baryum, celui-ci émet une lueur. Bien plus, les sels de radium se rendent lumineux par eux-mêmes : leur luminosité, comme leur rayonnement, est spontanée ; elle est faible pour le sulfate et pour le carbonate ; mais elle est beaucoup plus forte pour le chlorure et le bromure quand ceux-ci sont parfaitement secs ; le radium reste constamment lumineux, même lorsqu'on l'a maintenu dans l'obscurité complète pendant plus d'une année ; c'est le premier exemple d'un corps qui émet spontanément de la lumière d'une façon permanente. Le radium possède également la propriété de condenser la vapeur d'eau sursaturée, telle que celle qui s'échappe d'une chaudière par un trou étroit ; cette expérience réussit très bien : aussitôt qu'on approche le radium, on voit apparaître un nuage blanc qui indique la formation de gouttelettes d'eau dans le jet de vapeur.

Au point de vue physiologique, le radium produit sur la peau les mêmes effets que les rayons Röntgen. M. Curie a reproduit sur lui une expérience de M. Giesel, en faisant agir, pendant dix heures, sur son bras, au travers d'une mince feuille de gutta-percha, du chlorure de baryum radifère, d'activité relativement faible. Après l'avoir laissé agir ainsi pendant tout ce temps, la peau est devenue rouge sur une surface de cinq à six centimètres carrés ; il y avait apparence de brûlure, mais il y avait à peine sensation de douleur ; au bout de quelques jours, la rougeur, sans prendre d'extension, se mit à augmenter d'intensité, et cinquante jours après l'action des rayons, il restait encore à l'état de plaie sur une surface de un centimètre carré, indiquant par son aspect une mortification profonde.

D'un autre côté, M. H. Becquerel, en transportant un petit tube contenant quelques décigrammes de chlorure de baryum radifère très actif, a subi des actions de même ordre. La matière était enfermée dans un tube de verre scellé et occupait un volume cylindrique ayant environ dix à quinze millimètres de hauteur sur trois millimètres de diamètre ; le tube

enveloppé de papier était contenu dans une petite boîte de carton. Ayant placé à plusieurs reprises cette boîte dans un coin de poche de gilet pendant une durée de six heures environ, il s'aperçut que le rayonnement au travers du tube, de la boîte et des vêtements, avait produit sur l'épiderme une tache qui devint plus foncée les jours suivants, en marquant en rouge la forme oblongue du tube et affectant une forme ovale de six centimètres de long sur quatre centimètres de large. Le mal fut soigné et la plaie, une fois fermée, laissa une cicatrice dans la région qui marquait la place du tube. Pendant que l'on donnait des soins à cette brûlure, on vit apparaître une deuxième tache rouge oblongue en regard de l'autre coin de la poche du gilet où avait été placée la matière active. L'action remontait sans doute à la même date, mais elle avait été de plus courte durée. M<sup>me</sup> Curie elle-même, en transportant un petit tube de matière active, enfermé de plus dans une boîte métallique mince, eut sur la peau une tache rouge qui donna une ampoule semblable à celle d'une brûlure superficielle. En dehors de ces actions vives, les expérimentateurs ont eu, sur leurs mains, au cours de recherches faites avec les produits très actifs, des actions diverses : les extrémités des doigts qui avaient tenu les tubes ou capsules renfermant du radium, sont devenues dures et parfois très douloureuses, pour l'un d'eux, l'inflammation des extrémités des doigts a duré une quinzaine de jours, et s'est terminée par la chute de la peau ; mais la sensibilité douloureuse n'a pris fin qu'au bout de deux mois.

En plus de ce qui vient d'être dit, il convient d'ajouter que les rayons actifs du radium exercent une action particulière sur le système nerveux et sur la vision. Si l'on introduit une boîte contenant du bromure de radium dans une cage où sont renfermées des souris, ces animaux sont atteints de paralysie et tombent dans un état comateux. Les personnes qui sont complètement aveugles ou qui n'ont qu'une perception très faible de la lumière sont parfaitement sensibles aux rayons actifs et peuvent se former une conception visuelle du contour des objets lorsque l'on projette les ombres de ces objets sur un écran au moyen de ces rayons.

Toutes les considérations qui précèdent nous montrent que le radium émet des radiations dont nous pouvons ainsi résumer les principales propriétés : ils rendent l'air et beaucoup d'autres gaz, conducteurs de l'électricité; ils produisent des impressions photographiques; et ces deux propriétés sont indépendantes de l'action présente ou passée de la lumière sur eux : ils traversent tous les corps : verre, papier, liquides, métaux; leur émission ne subit aucune action de l'état physique des substances inactives et des impuretés que les sels de radium peuvent contenir.

Il importe de tenir compte de tous ces caractères lorsqu'on veut établir, comme nous allons le faire en terminant ce travail, les analogies et les différences qui existent entre les radiations nouvelles du radium et les phénomènes connus qui semblent s'en rapprocher.

On avait cru tout d'abord que le rayonnement du radium était lié à un état chimique de la matière radiante et alors les radiations de ce métal semblaient se rapprocher d'actions connues; il existe en effet toute une série de substances qui peuvent impressionner dans l'obscurité les plaques sensibles, sans aucune excitation apparente : cette propriété a été découverte par M. Colson avec le zinc : il plaçait dans l'obscurité une plaque mince de ce métal fraîchement décapée vis-à-vis d'une plaque photographique et à une très faible distance de celle-ci. Après une journée environ, la plaque était impressionnée assez fortement et la silhouette de zinc était reproduite; d'autres métaux, le cadmium, le magnésium, agissent de même. Mais ces corps ne communiquent à l'air aucune conductibilité appréciable, et de plus cette activité du zinc ne peut avoir lieu que pour un état chimique particulier de celui-ci; le zinc fraîchement décapé est actif à un haut degré, tandis qu'il ne l'est plus par une exposition prolongée à l'air, c'est-à-dire probablement pas suite d'une oxydation superficielle. Le zinc métallique possède donc de l'activité tandis que son composé n'en possède pas : il faut donc convenir que ce caractère de radioactivité lui est seulement passager. Enfin, pour certains autres métaux, l'activité est fortement accentuée par la présence d'impuretés; le mercure,

complètement inactif quand il est pur, devient très actif quand il contient une trace de zinc ou de magnésium, il en est de même de l'alcool et de l'éther. — Nous sommes donc obligés d'admettre que cette radioactivité métallique, à la fois irrégulière et non générale, n'a aucun des caractères de celle du radium; nous pouvons dire ainsi que l'activité du radium ne provient pas de sa nature chimique.

Mais poursuivons; après avoir rejeté cette première hypothèse, nous nous trouvons en présence d'une autre : on a remarqué que le phosphore blanc et humide rendait l'air conducteur de la même façon que le radium: il était donc naturel de supposer, comme on l'avait déjà fait pour l'uranium, que le rayonnement du radium pouvait avoir quelque ressemblance avec le phénomène de phosphorescence : pour combattre cet argument il nous suffit de remarquer que le phosphore à l'état de combinaison ou même à l'état de phosphore rouge ne jouit plus de la propriété énoncée ci-dessus. Il est vrai que le phosphore émet des buées blanches qui peuvent jouer un certain rôle dans la conductibilité, et qu'il donne des radiations lumineuses, lorsqu'il est en voie d'oxydation, mais, comme nous le voyons, ces effets n'accompagnent pas le phosphore dans tous ses états.

Mais en rejetant toutes ces hypothèses, nous n'en sommes pas moins embarrassé, car nous nous trouvons nous-même dans l'impossibilité d'assigner une véritable cause aux radiations du radium et nous posons cette question : Où est la source d'énergie du radium? C'est sur ce point que l'on n'est pas plus avancé qu'au moment où les rayons uraniques étaient seuls connus; on a, en effet, seulement préparé des substances qui ont une énergie de rayonnement incomparablement plus grande que l'uranium, mais en ce qui concerne l'origine du rayonnement des corps actifs, on ne peut rester que dans le domaine des hypothèses; car la nature bizarre de ces éléments, uranium et radium, les seuls qui puissent être considérés jusqu'ici comme réels et qui rayonnent de l'énergie d'une façon continue, reste inexplicée. Le rayonnement de ces corps est soudain: il y a dépense continue d'énergie qui se manifeste par des effets photochimiques,



électriques, lumineux; et de plus ce rayonnement n'est produit par aucune cause excitatrice connue. C'est un fait envers lequel on n'est pas habitué que d'avoir un corps qui dégage de l'énergie sans qu'il soit possible d'en voir la source. Quand nous faisons fonctionner un tube de Crookes, nous utilisons l'énergie chimique de la pile qui nous fournit le courant électrique nécessaire; dans le cas d'un corps radioactif, au contraire, l'énergie est comme existante par elle-même.

La lumière solaire ne semble jouer aucun rôle dans l'émission de ces rayons : de nombreuses mesures de conductibilité électrique de l'air par l'effet de ces rayons ont montré qu'elle est indépendante du degré d'éclairement des substances actives. On se demande également d'où vient la *constance* de ce rayonnement, car, lorsqu'on mesure l'activité d'un même échantillon pendant des années, on constate toujours la même puissance. Si l'on examine une de ces substances à l'état de métal et si on lui fait subir un grand nombre de transformations de manière à le ramener à l'état primitif, on constate que l'activité n'a pas changé.

L'émission spontanée des radiations du radium semble en contradiction, au point apparent, avec le principe de Carnot, principe fondamental de la thermodynamique, d'après lequel un corps à température invariable ne peut pas produire d'énergie s'il n'en reçoit pas de l'extérieur. Les physiciens expliquent les phénomènes radioactifs en rapprochant les rayons du radium des rayons cathodiques; d'après la théorie de Crookes, les rayons cathodiques sont une projection de matière électrisée venant de la cathode: c'est la *matière radiante*. « De même que dans un tube à vide ces particules s'échappent de la cathode, dit M<sup>me</sup> Curie, de même le radium en enverrait dans l'espace d'une façon continue. La matière radioactive serait donc de la matière où règne un mouvement intérieur violent, de la matière en train de se disloquer. » S'il en est ainsi, le radium doit perdre constamment de son poids, mais la petitesse des particules est si faible qu'on trouve par le calcul qu'il faudrait un million d'années pour prendre un équivalent, en milligrammes de

son poids : la vérification en est impossible. On imputerait ainsi la dépense d'énergie à la dissipation de la matière active. Bien que cette hypothèse rende à peu près compte de la plupart des faits, il n'existe aucune expérience précise capable de lui donner une véritable sanction.

Nous avons vu qu'il existait des rayons analogues à ceux de la lumière qui ne frappent pas directement notre vision et dont nous ne pouvons constater l'existence qu'à l'aide d'appareils compliqués. Avec l'électro-aimant, nous pouvons créer un champ magnétique considérable et si nous mettons la main dans la région où se trouve le champ, nous ne sentons rien. Il est donc extrêmement vraisemblable d'admettre que les formes d'énergie jusqu'ici admises pour expliquer tous les phénomènes n'existent pas seules : mais, au contraire, que l'énergie peut revêtir un grand nombre de formes, lesquelles ne se dévoileront qu'avec les découvertes à venir et les progrès de la science.

Jean ESCARD, *ingénieur.*



## DÉFINITION DE L'HYSTÉRIE <sup>1</sup>

---

Malgré le grand nombre des travaux dont l'hystérie a été l'objet, les médecins ne semblent pas se faire tous une conception identique de cette névrose. Dans notre Société même, composée cependant de membres élevés pour la plupart à la même école, il y a eu plusieurs fois des discussions tendant à montrer qu'il y a de notables différences dans la manière dont, les uns et les autres, nous comprenons l'hystérie.

Le désaccord tient sans doute à ce que les auteurs qui ont traité de l'hystérie n'en ont pas donné une définition suffisamment nette, que même beaucoup d'entre eux n'ont pas cherché à la définir, semblant ainsi donner raison à Lasègue, qui a déclaré que « la définition de l'hystérie n'a jamais été donnée et ne le sera jamais ».

Or, une définition étant « une énonciation des attributs qui distinguent une chose, qui lui appartiennent à l'exclusion de toute autre » (*Dictionnaire de la langue française*, par Littré), soutenir que l'hystérie n'est pas définissable équivaudrait à dire que l'hystérie ne se distingue par aucun caractère d'autres affections nerveuses et qu'il y a lieu de rayer cette prétendue névrose spéciale des cadres nosologiques. Tout médecin qui a porté, ne serait-ce qu'une fois, le diagnostic d'hystérie, à moins d'employer des mots qui soient pour lui dépourvus de sens, doit s'être formé au préalable une idée plus ou moins nette de ce qui distingue cet état névropathique, ce qui revient à dire qu'il doit au moins l'avoir définie dans son esprit à sa façon.

Mais pour s'entendre sur les questions relatives à l'hystérie, qui sont encore l'objet de discussions, il serait indispensable

1. Extrait des comptes rendus des séances de la Société de Neurologie de Paris (7 novembre 1901).

de posséder une définition de cette névrose unanimement admise et qui de plus fût claire et précise. Ces dernières conditions seront remplies si l'on arrive à déterminer des caractères faciles à observer, communs à toutes les manifestations de l'hystérie et qui leur soient exclusivement propres.

Pour atteindre ce but, il faut passer en revue les divers syndromes que tous les médecins s'accordent à appeler hystériques, les analyser et les rapprocher des divers troubles nerveux que l'on est unanime à séparer de l'hystérie.

Considérons les grandes manifestations de l'hystérie, les crises nerveuses, les paralysies, les contractures, les anesthésies. Quels en sont les attributs communs? On peut dire que ces divers troubles sont purement fonctionnels, mentaux, qu'ils sont susceptibles d'être provoqués par des causes psychiques, de se succéder sous différentes formes chez les mêmes sujets, qu'ils ne retentissent pas gravement sur la nutrition générale et sur l'état mental des malades qui en sont atteints.

Mais est-on en droit, comme certains auteurs l'ont pensé, de se servir de ces caractères pour définir l'hystérie?

Tel n'est pas mon avis, car aucun d'eux n'appartient exclusivement à cette névrose. Il existe, en effet, bien d'autres affections qui sont fonctionnelles, mentales. L'hystérie n'est pas seule susceptible d'être provoquée par des causes psychiques; les commotions morales peuvent exercer une influence sur la genèse des troubles mentaux indépendants de l'hystérie, elles sont même capables de faire apparaître chez les diabétiques des accidents nerveux et de déterminer des troubles circulatoires graves chez les sujets atteints de lésions vasculaires: c'est ainsi que l'hémorragie cérébrale peut être consécutive à une vive émotion. De même que l'hystérie, la goutte peut se manifester par des accidents variés qui se succèdent et se substituent les uns aux autres; c'est là une notion si bien établie qu'il est inutile d'insister sur ce point. Enfin, il y a d'autres affections nerveuses qui ne retentissent pas gravement sur la nutrition générale et sur l'état mental des malades; la neurasthénie peut durer des années sans amener aucun trouble de la nutrition; il en est de même de la maladie

du doute, qui n'apporte aucune perturbation dans l'état général et n'affaiblit pas les facultés intellectuelles.

Il faut donc poursuivre l'examen et chercher d'autres caractères, à la fois communs à toutes les manifestations hystériques et spéciaux à l'hystérie.

La possibilité d'être reproduits par suggestion avec une exactitude rigoureuse chez certains sujets et de disparaître sous l'influence *exclusive* de la persuasion me paraissent être des caractères de ce genre. Mais avant de chercher à le prouver, je crois indispensable d'indiquer le sens qu'il faut, selon moi, donner à ce mot « suggestion », qui, comme le mot « hystérie », ne me semble pas avoir été défini avec une précision suffisante.

Le mot « suggestion » signifie généralement, dans le langage courant, « insinuation mauvaise » (*Dictionnaire de la langue française*, par Littré). Dans le sens médical, ce mot me paraît devoir exprimer l'action par laquelle on cherche à faire accepter à autrui ou à lui faire réaliser une idée manifestement déraisonnable. Par exemple, dire à quelqu'un qui se trouve dans un endroit obscur qu'il est entouré de flammes éblouissantes constitue de la suggestion, car cette idée est en désaccord flagrant avec l'observation ; soutenir à un individu dont les muscles fonctionnent d'une manière normale qu'il est paralysé d'un bras, que désormais il ne pourra plus le remuer est encore de la suggestion, car cette affirmation est contraire au bon sens. Si ces idées sont acceptées, si l'hallucination visuelle ou si la monoplégie brachiale est réalisée, on peut dire que le sujet en expérience a subi la suggestion, qu'il a été suggestionné. Le « mot suggestion » doit donc impliquer que l'idée qu'on cherche à insinuer est *déraisonnable*. En effet, si on ne donnait pas à ce terme ce sens spécial, il serait synonyme de persuasion : c'est cette confusion, du reste, que l'on commet quand on prétend obtenir des guérisons par suggestion. Déclarer à un malade atteint d'une paralysie psychique que ce trouble est purement imaginaire, qu'il peut disparaître instantanément par un effort de volonté, et obtenir ainsi la guérison n'est pas une suggestion, bien au contraire, car l'idée émise, loin d'être déraisonnable, est éminemment sensée :

le médecin en agissant ainsi, loin de chercher à suggestionner le malade, tend à annihiler la suggestion ou l'autosuggestion cause de la maladie. Il n'agit pas par suggestion, mais par persuasion.

Ainsi donc, comme je le disais plus haut, je soutiens que tous les grands accidents hystériques, toutes les variétés de paralysies, de contractures, d'anesthésies, toutes formes d'attaques peuvent être reproduits par suggestion chez certains sujets, en particulier chez les grands hypnotiques : cette reproduction est rigoureusement exacte et il est impossible de distinguer les troubles hystériques de ceux qui sont créés par la suggestion expérimentale, ce qui conduit à admettre qu'ils résultent d'une autosuggestion. Au contraire, aucune des affections actuellement bien classées hors du cadre de l'hystérie ne peut être reproduite par suggestion : il est tout au plus possible d'en obtenir par ce moyen une imitation très imparfaite, qu'il est facile de distinguer de l'original<sup>1</sup>. Que l'on essaie par exemple de reproduire chez un grand hypnotique l'hémiplégie faciale périphérique, la paralysie radiale vulgaire, le sujet en expérience, quelle que soit sa suggestibilité et quelle que soit la patience de l'expérimentateur, ne parviendra jamais au but qu'on se propose de lui faire atteindre ; il ne sera pas en son pouvoir de réaliser l'hypotonicité musculaire d'où dérive la déformation caractéristique de la face dans la paralysie du nerf facial : il sera incapable aussi le dissocier dans le mouvement de flexion de l'avant-bras sur le bras l'action du long supinateur de celle du biceps, comme le fait la paralysie radiale.

De même que tous les grands accidents hystériques peuvent être produits par suggestion, ils sont tous susceptibles de disparaître sous l'influence *exclusive* de la persuasion ; il n'y a pas un seul de ces accidents qu'on n'ait vu parfois s'éclipser en quelques instants après la mise en œuvre d'un moyen propre à inspirer au malade l'espoir de la guérison<sup>2</sup>. Aucune

1. J'ai déjà développé cette idée dans mon travail sur la migraine ophthalmique hystérique, paru en 1891 dans les *Archives de Neurologie*.

2. Voir : *Hypnotisme et Hystérie*. Du rôle de l'hypnotisme en thérapeutique. Leçon faite à la Salpêtrière, par J. BABINSKI, et publiée en 1891 dans la *Gazette hebdomadaire*.

autre affection ne se comporte de cette manière et, si l'on n'a pas l'expérience de ce mode de traitement, on est même surpris des échecs que l'on essuie quand on cherche à guérir par persuasion certains malades sur lesquels ce moyen semble *apriori* devoir agir efficacement. Voici, par exemple, un sujet atteint de la maladie du doute bien caractérisée et tourmenté par des phobies diverses; c'est du reste un homme intelligent, n'ayant aucune idée délirante, se rendant parfaitement compte de l'absurdité des pensées qui l'obsèdent, sachant bien que ses craintes ne se réaliseront pas et animé d'un ardent désir de se débarrasser d'un trouble qui rend sa vie intolérable: admettons de plus que ce malade soit hypnotisable. Il semble vraiment qu'un cas de ce genre réunisse les meilleures conditions pour guérir sous l'influence de la persuasion. Or l'observation vient donner un démenti à ces vues préconçues; la persuasion pourra procurer à ce malade un peu de calme, mais elle est incapable de le guérir. Il n'y a pas une seule affection nerveuse bien définie et située hors des limites de l'hystérie que la psychothérapie seule soit en mesure de faire disparaître; si son intervention est utile, ce que je reconnais volontiers, elle n'est pas suffisante: ce qui le prouve bien, c'est que jamais, dans les cas de cet ordre, la persuasion n'est suivie d'une guérison immédiate. On a affaire, par exemple, à un neurasthénique, qui, alarmé de son affaiblissement cérébral, est tourmenté par de sombres pensées, des idées hypocondriaques qu'il ne peut pas chasser; il se voit menacé de folie et cette obsession, qui constitue un véritable travail de l'esprit, aggrave les phénomènes neurasthéniques. Si l'on arrive à persuader au malade que ses craintes ne sont pas fondées et qu'il doit nécessairement guérir, on procure à son esprit le repos qui lui est indispensable et l'on accélère ainsi le retour à l'état normal. En réalité, la psychothérapie a rendu service, elle a eu pour résultat d'empêcher la neurasthénie de s'accroître, mais elle n'a pas été le seul agent de la guérison qui a nécessité l'adjonction d'autres moyens, en particulier d'un repos cérébral plus ou moins prolongé.

Tout ce qui précède s'applique aux accidents que j'appelle *primitifs*, de beaucoup les plus importants, du reste, les anes-

thésies, les paralysies, les contractures, les crises, etc., qui sont susceptibles d'apparaître sans avoir été précédés d'autres manifestations de l'hystérie. Je crois qu'il est légitime d'appeler encore hystériques des troubles qui, sans présenter les caractères des accidents primitifs, sont liés d'une façon très étroite à un de ces accidents et lui sont subordonnés; mais il faut ajouter à ces troubles l'épithète de *secondaires*. L'atrophie musculaire dans l'hystérie<sup>1</sup> est le type du genre : elle n'apparaît jamais primitivement; la suggestion ne peut la faire naître; elle est liée à la paralysie ou à la contracture hystérique qu'elle ne précède jamais, dont elle est la conséquence, et elle ne tarde pas à disparaître quand la fonction musculaire est redevenue normale. Ce sont là les caractères dont la réunion peut servir à définir les troubles secondaires; c'est parce qu'ils sont intimement liés à des phénomènes hystériques primitifs qu'on doit les rattacher à l'hystérie.

Mais, me dira-t-on peut-être, jusqu'à présent vous avez cherché à définir les accidents hystériques; comment définissez-vous l'hystérie elle-même? Je répondrai que l'hystérie sans manifestations hystériques est en quelque sorte une abstraction; on peut dire que c'est un état d'esprit en vertu duquel on est apte à présenter des manifestations hystériques.

En résumé, voici la définition que je propose :

*L'hystérie est un état psychique rendant le sujet qui s'y trouve capable de s'autosuggestionner.*

*Elle se manifeste principalement par des troubles primitifs et accessoirement par quelques troubles secondaires.*

*Ce qui caractérise les troubles primitifs, c'est qu'il est possible de les reproduire par suggestion avec une exactitude rigoureuse chez certains sujets et de les faire disparaître sous l'influence exclusive de la persuasion.*

*Ce qui caractérise les troubles secondaires, c'est qu'ils sont étroitement subordonnés à des troubles primitifs<sup>2</sup>.*

Comme on vient de le voir, j'ai été conduit à déterminer les

1. Voir à ce sujet : *De l'atrophie musculaire dans les paralysies hystériques*, par J. BABINSKI. Travail publié en 1886 dans les *Archives de Neurologie*.

2. Dans mon travail intitulé *Hypnotisme et Hystérie*, que j'ai mentionné plus haut, j'ai développé la thèse que les phénomènes hypnotiques sont de même essence que les phénomènes hystériques; cette idée ressort aussi de ma définition



attributs qui sont propres à l'hystérie et qui, par conséquent, la définissent par une analyse comparative des divers troubles sur la nature desquels il n'y a plus de discussion, que l'on s'accorde à classer les uns dans le cadre de l'hystérie, les autres en dehors de ce cadre.

Pour ce qui concerne les troubles qui sont l'objet de discussions, j'estime qu'il y a simplement lieu de rechercher s'ils possèdent ou non les caractères de la définition proposée; c'est tout bonnement une question d'observation et d'expérimentations cliniques.

Je prévois une objection que l'on pourrait me faire. Il n'est pas rare d'observer des cas d'hystérie incontestable se manifestant par des crises ou quelque autre accident bien caractérisé qui sont réfractaires à la persuasion, au moins en apparence; soutiendra-t-on pour ce motif que l'hystérie n'est pas en cause? Je ne prétends pas, répondrai-je, qu'on soit toujours sûr de guérir par persuasion les manifestations hystériques, je dis seulement qu'elles sont toutes *susceptibles* de guérir par ce moyen et si, dans un cas donné, malgré l'échec essuyé par la psychothérapie, j'affirme qu'il s'agit d'hystérie, c'est que j'ai observé au préalable d'autres cas ayant un aspect clinique identique et tout à fait spécial, que j'ai pu reproduire par suggestion et faire disparaître par persuasion. Pour préciser ma pensée, je prendrai un exemple. Soit un malade atteint d'une monoplégie brachiale flasque et complète, de plusieurs mois de durée: les réflexes tendineux et osseux du membre paralysé sont normaux et les muscles ne présentent pas la D R: nous pouvons affirmer, même si les tentatives psychothérapie-

de l'hystérie. Mais je voudrais être plus précis et déterminer avec exactitude le lien qui unit l'hystérie à l'hypnotisme. On peut définir l'hypnotisme de la manière suivante :

*L'hypnotisme est un état psychique rendant le sujet qui s'y trouve susceptible de subir la suggestion d'autrui.*

*Il se manifeste par des phénomènes que la suggestion fait naître, que la persuasion fait disparaître et qui sont identiques aux accidents hystériques.*

Les manifestations de l'hystérie sont donc exactement semblables à celles de l'hypnotisme. Ce qui distingue ces deux états, c'est que dans le premier les troubles sont le résultat de l'autosuggestion, qu'ils sont dus, dans le second, à la suggestion d'autrui et cèdent plus facilement à la persuasion; l'hystérique est en quelque sorte actif, l'hypnotique est passif. Mais, à la vérité, cette distinction est quelque peu artificielle, car généralement un sujet qui est susceptible de subir la suggestion d'autrui est bien capable de s'autosuggestionner à l'occasion, et réciproquement.

ques ont échoué, que la monoplégie est hystérique; en effet, si elle dépendait d'une lésion cérébrale, le membre devrait être contracturé et les réflexes tendineux exagérés; si elle était due à une névrite, les réflexes tendineux seraient affaiblis ou abolis et il y aurait de la D R; aucune autre cause que l'hystérie ne peut produire une paralysie de ce genre; mais si nous sommes arrivés à cette notion, c'est que nous avons auparavant observé des cas de monoplégie ayant les mêmes caractères cliniques, qu'il nous a été possible de guérir exclusivement à l'aide de la persuasion et que nous avons été en mesure de reproduire par suggestion la même forme de monoplégie. Je demande qu'on procède de la même manière en présence d'un trouble encore non classé qu'on veut faire entrer dans le cadre de l'hystérie, qu'on le reproduise d'abord par suggestion, qu'on le guérisse, au moins dans un cas, par persuasion, et que l'on démontre qu'il y a des caractères cliniques spéciaux, distinctifs: on sera ensuite, mais alors seulement, en droit, en présence d'un nouveau cas identique, de diagnostiquer l'hystérie, même si le traitement psychique reste sans effet. Du reste, j'ajouterai que, dans les cas d'hystérie où la psychothérapie ne semble pas donner des résultats, l'échec est toujours dû à ce que l'auto-suggestion ou la suggestion plus ou moins consciente de l'entourage vient contre-balancer ou annihiler la persuasion du médecin; s'il est possible de placer le malade dans des conditions qui entravent cette action pernicieuse, on arrive généralement à le guérir.

Ce que je viens de dire s'applique aux accidents primitifs. La définition que j'ai donnée des accidents hystériques secondaires suffit pour connaître les conditions qu'un trouble doit remplir afin d'être admis dans ce groupe. Je le répète, pour éviter tout malentendu, il est nécessaire que la relation de cause à effet contre les troubles en question et une manifestation hystérique primitive s'impose: il est indispensable que le lien entre l'accident primitif et l'accident secondaire soit intime et il faut bien se garder de se laisser tromper par de simples coïncidences. Si, par exemple, on n'avait observé qu'une seule fois l'amyotrophie liée à la paralysie hystérique, malgré l'apparition de l'atrophie musculaire très peu de temps après le

début de la paralysie et la disparition rapide de l'atrophie suivant de très près la guérison de la paralysie, il eût été impossible d'affirmer l'existence d'une amyotrophie hystérique; ce n'est qu'à la suite de nombreuses observations identiques que l'affirmation a été permise.

C'est en m'appuyant sur ces idées que je soutiens depuis longtemps, contrairement à la plupart de mes collègues, que l'exagération des réflexes tendineux ne peut être provoquée par l'hystérie<sup>1</sup>. Je dis qu'il est impossible d'exagérer par suggestion les réflexes tendineux et de ramener à l'état normal, par la persuasion, des réflexes tendineux exagérés: donc ce phénomène ne peut être rangé dans le groupe des manifestations hystériques primitives. Je dis de plus qu'il n'existe pas de faits bien nets où une exagération des réflexes tendineux aurait accompagné une paralysie hystérique et aurait disparu après la guérison, que, par conséquent, on n'est pas autorisé à considérer ce phénomène comme un phénomène hystérique secondaire. J'en dirai autant du phénomène des orteils, de l'immobilité pupillaire, de la paralysie limitée au territoire d'un nerf, comme, par exemple, la paralysie du moteur oculaire commun ou la paralysie du moteur oculaire externe. Les observations de ce genre qu'on a publiées et qui ont été rangées dans l'hystérie sont loin d'être démonstratives selon moi, car elles ne remplissent pas les conditions exigées.

La définition que je viens de donner me paraît tout à fait satisfaisante au point de vue nosographique, car, parmi les affections névropathiques et mentales, il n'y en a pas une autre de laquelle on puisse tracer des traits distinctifs aussi spéciaux. Elle me semble aussi inattaquable au point de vue pratique; n'est-il pas essentiel, en effet, de réunir dans un même groupe tous les troubles sur lesquels la persuasion peut avoir une pareille action et d'en éliminer tous ceux qui sont privés de cette propriété?

On est même en droit de dire que l'hystérie ainsi définie est l'affection mentale qu'il importe le plus, au point de vue du

1. Voir : Contracture organique et hystérique, par J. BABINSKI, *Soc. médicale*, 5 mai 1893, et aussi Diagnostic différentiel de l'hémiplégie organique et de l'hémiplégie hystérique, par J. BABINSKI. Leçon publiée dans la *Gazette des hôpitaux*, 5 et 8 mai 1900.

traitement, de savoir reconnaître, car un trouble hystérique peut guérir rapidement, instantanément, sous l'influence des pratiques de la persuasion mises en œuvre avec habileté, ou durer des années, la vie entière, suivant que sa nature est reconnue ou méconnue.

Si l'on m'objectait que ma délimitation de l'hystérie est arbitraire, voici ce que je répondrais : Il est, comme je l'ai déjà dit, légitime et même utile de faire avec les troubles présentant les caractères sur lesquels je viens d'insister un groupe nosologique spécial, quelle que soit l'étiquette qu'on y applique. On pourrait, en se servant d'un néologisme, leur donner la dénomination de troubles pithiatiques<sup>1</sup>, qui exprimerait au moins l'un de leurs caractères distinctifs et dissiperait tout malentendu ; il serait en effet impossible de confondre dans une classification des phénomènes « pithiatiques », c'est-à-dire guérissables par la persuasion, avec des accidents que la persuasion ne peut faire disparaître. Si je me sers du mot hystérie, quoiqu'il fût plus raisonnable d'abandonner l'usage d'un terme qui n'a plus pour personne son sens primitif et étymologique, c'est pour ne pas rompre trop brusquement avec la tradition. Mais si l'on continue à appeler hystériques ces troubles dont la propriété essentielle est leur dépendance intime de la suggestion et de la persuasion, il est logique de refuser cette épithète à des manifestations qui n'ont pas cet attribut ; il est logique, en effet, de ne pas désigner par un même mot deux choses profondément différentes.

J'espère avoir bien fait comprendre ma pensée et, comme il paraît essentiel de s'entendre une fois pour toutes sur la définition de l'hystérie, j'invite mes collègues, s'ils n'acceptent pas celle que je propose, à nous faire connaître leur manière de concevoir l'hystérie et à indiquer le sens qu'ils attachent à ce mot, c'est-à-dire à le définir à leur tour.

J. BABINSKI,  
*Médecin de la Pitié.*

1. Les mots grecs « πειθώ » et « ιατός » signifiant le premier « persuasion », le second « guérissable », le néologisme « pithiatisme » pourrait fort bien désigner l'état psychique qui se manifeste par des troubles guérissables par la persuasion et remplacerait avantageusement le mot « hystérie ». L'adjectif « pithiatique » serait substitué à « hystérique ».

## DÉCRET

**Relatif au diocèse de Belley au sujet de la béatification et de la canonisation du vénérable serviteur de Dieu Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars.**

---

*Sur le doute : « Y a-t-il des miracles constatés, et lesquels, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit? »*

Ce que Grégoire le Grand, dans ses écrits, a affirmé de la charge pastorale : « L'art des arts est le gouvernement des âmes », se vérifie toujours et partout, et principalement lorsque les inclinations et les mœurs du peuple sont corrompues. Car, plus les blessures à guérir dans la société malade sont nombreuses et graves, plus la guérison est difficile, et plus capable doit être la main du médecin. Mais, à ces époques, la divine Providence a coutume de susciter un prêtre fidèle et de lui confier le soin de réformer son peuple, ainsi qu'elle le fit jadis pour Jérémie : « Voilà que je t'ai chargé d'arracher, de détruire, de disperser, de dissiper, d'édifier et de planter » (1, 10). C'est ce qui advint à la France vers le début du siècle dernier, par le ministère d'un homme dont l'utilité ne se renferma pas dans les limites de son village, mais se fit sentir dans toute l'étendue de son pays.

Le vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste Vianney, moins connu sous son propre nom que par le titre de la charge remplie par lui si saintement — puisqu'on avait coutume de l'appeler le « curé d'Ars » — appelé, par une vocation divine, de la garde du troupeau paternel, à laquelle il était voué dans son enfance, aux fonctions de pasteur sacré, eut non seulement le mérite de réaliser, par l'innocence de sa vie et par l'exemple de toutes les vertus, ce qu'on attendait et désirait de son pieux sacerdoce, dans la sphère des

sollicitudes qu'il lui imposait, mais encore celui de dépasser cette attente et ces désirs. Nommé à la cure d'Ars, « il vint, non dans la sublimité du discours et de la sagesse, mais dans la bonté et le zèle de son âme » (*Cor.*, II I. — *Eccl.*, XLV, XXXIX).

Par la charité dont il brûlait, « s'étant fait tout à tous », il obtint promptement que le village d'Ars devint, non seulement la demeure de la prière et l'arène de la vertu chrétienne, mais encore l'asile des malheureux, l'hospice des infirmes, la providence de tout le pays. Et, précisément, c'est sous ce nom de Providence qu'il fonda une maison pour l'entretien et la tutelle des jeunes filles, maison qui fut un modèle d'éducation populaire.

Du reste, prêchant souvent, priant avec ardeur, macérant son corps par les jeûnes, les veilles, les flagellations, passant presque des jours entiers et une partie de ses nuits au confessionnal, il obtint cette grâce que « Dieu augmentât ceux qui chaque jour se sauvaient par lui » (*Act. Ap.*, II, 47). Par là sa vie commença à être de jour en jour un objet plus grand d'admiration, son nom se répandit au loin, des hommes de toute condition vinrent le voir, non seulement des diverses parties de la France, mais encore de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne, et cela pendant vingt-cinq ans, sans solution de continuité. Ils étaient aussi poussés à ces pèlerinages par le désir d'aller voir un homme enrichi de dons supérieurs, un homme qui scrutait les profondeurs les plus intimes des âmes et prédisait l'avenir, un homme enfin auquel, de son vivant, de nombreux miracles étaient attribués.

La renommée de cette sainteté et de ces miracles s'étant augmentée après sa pieuse mort, survenue le 30 juin 1859, il en résulta que, cinq ans après à peine, la cause de Jean-Baptiste Vianney fut déférée à la Sacrée Congrégation des Rites.

Après le décret tout récent proclamant l'héroïcité des vertus, décret qui fut rendu le septième jour des calendes d'août de l'année 1896, par Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, d'heureuse mémoire, une enquête minutieuse fut

faite au sujet de deux miracles qui, suivant l'opinion générale, avaient été accomplis par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu, et les actes du procès furent vérifiés et approuvés par la Congrégation des Saints Rites.

Le premier de ces miracles se produisit dans la ville de *Saint-Laurent-le-Maçon*, en l'année 1862. Claude-Léon Roussat, enfant de six ans, atteint d'épilepsie, ayant les nerfs malades et épuisés, les membres paralysés et ayant perdu l'usage de la parole, trainait une vie misérable et en était arrivé au point de ne plus pouvoir retenir sa salive. En vain on avait employé tous les remèdes; la violence de la maladie croissait de jour en jour, et les médecins avaient perdu tout espoir de sauver l'infirmes.

Alors les parents conduisirent l'enfant au tombeau de Jean-Baptiste Vianney, se proposant d'adresser au vénérable serviteur de Dieu une neuvaine de prières. Le bras paralysé de l'enfant fut approché du sépulchre, et aussitôt la guérison commença; en effet, de cette même main, l'enfant donne d'abord une aumône à un pauvre qu'il rencontre, puis il enflamme des allumettes; bientôt il court sans difficulté jusqu'à sa demeure; enfin, les neuf jours écoulés, il jouit du plein usage de sa langue, et il a recouvré son ancienne santé.

L'autre miracle se produisit en 1862, à Lyon, dans l'asile de jeunes filles de Saint-Jean. Adélaïde Joly, âgée de neuf ans, qui, en tombant, s'était heurtée contre un mur, fut atteinte d'une tumeur blanche au bras gauche. Les médecins désespérant de la guérison, un lacet des souliers du vénérable Jean-Baptiste Vianney fut appliqué sur le bras de la patiente, pendant une neuvaine de prières. La guérison s'ensuivit sur-le-champ et elle fut tellement complète que bientôt il ne subsista plus aucune trace de la maladie.

Une enquête fut ouverte au sujet de ces deux miracles; les procès apostoliques furent dressés, leur validité vérifiée et approuvée. La discussion eut lieu, d'abord au cours d'une réunion antépréparatoire, tenue dans le palais du R<sup>me</sup> cardinal Lucido-Maria Parocchi, d'illustre mémoire, le douzième jour des calendes de janvier de l'année 1902, puis dans une séance

préparatoire au palais du Vatican, le treizième jour des calendes de mars de l'année dernière, enfin dans l'assemblée plénière, en présence de Notre Très Saint-Père le Pape Pie X, le septième jour des calendes de février de la présente année. Dans cette dernière réunion, le R<sup>me</sup> cardinal François-Désiré Mathieu, remplaçant comme relateur le défunt cardinal Lucido-Maria Parocchi, proposa ce doute : *Si des miracles sont établis, et lesquels, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.* Le Très Saint-Père recueillit les suffrages des consultants et des cardinaux, sans cependant rien décider, afin d'avoir en une matière si grave le temps d'implorer le secours divin.

Aujourd'hui enfin, en ce premier dimanche de carême, le même Très Saint-Père, ayant célébré le saint sacrifice dans sa chapelle privée, ayant fait son entrée dans cette illustre salle vaticane et ayant pris place à son trône, ordonne d'appeler et d'amener devant lui les RR<sup>mes</sup> cardinaux Séraphin Cretoni, préfet de la Congrégation des Saints Rites, ou, à sa place et en son nom, Louis Triepi, pro-préfet de cette même Congrégation des Saints Rites, et François-Désiré Mathieu, relateur de la cause, en même temps que le R. P. Alexandre Verde, promoteur de la foi, et moi, secrétaire soussigné. Et en leur présence, Sa Sainteté a confirmé par un décret solennel : « Que les deux miracles sont établis : le premier, *la guérison instantanée et parfaite de l'enfant Claude-Louis Roussat, d'une très grave maladie épileptique*; — et le second, *la guérison instantanée et parfaite de la jeune fille Adélaïde Joly, d'une tumeur blanche au bras gauche.* »

Et le Souverain Pontife a ordonné que ce décret fût publié et placé dans les actes de la Congrégation des Saints Rites le dixième jour des calendes de mars de l'année 1904.

Séraphin, cardinal CRETONI,  
Préfet de la Congrégation des Saints Rites.

† Diomède PANICI,  
Archevêque de Laodicée,  
Secrétaire de la Congrégation des Saints Rites.

Place † du sceau.



## LE DÉMONISME

*(L'Ami du Clergé)*

(SUITE)



Beaucoup d'esprits forts nient le fait; ils le verraient qu'ils le nieraient encore : c'est contre leurs principes. Cependant le fait est des plus certains. Quelques-uns même ont prétendu que Moïse qui fit jaillir l'eau d'un rocher dans le désert était un sourcier; c'est tout simplement absurde. Moïse eut même le tort de mettre de l'hésitation à frapper le rocher comme Dieu le lui commandait, et il en fut puni; et les sourciers ne feront jamais jaillir comme lui l'eau d'un rocher *instantanément et sans aucune préparation*. — Mais il est certain que dans l'antiquité, tant chez les Grecs que chez les Romains, on connaissait très bien les sourciers, et que quelques-uns même s'acquirent par là une grande célébrité. Ils étaient également connus au moyen âge, où on les appelait *hydroscopes* et *rhabdomanciens*, et maintenant il y en a dans toutes les contrées du monde.

Les savants, comme Thouvenel, Tristan, Riondet, Chevreul, prétendent expliquer cela naturellement. D'après Thouvenel, ce serait une question d'électricité ou d'aimant : le sourcier sentirait l'eau comme un vaporeux sent l'orage, comme un goutteux sent la neige. Chevreul y reconnaît une cause morale toute naturelle; il prétend démontrer qu'il s'établit plusieurs actes inconscients de notre part, au moyen de mouvements musculaires, sans intervention d'une complète volonté, comme pour la suspension d'un anneau dans un vase : tenu entre nos mains, l'anneau va frapper les parois, le mouvement étant ainsi déterminé par nos muscles. Il en est de même, dit-il, des baguettes; s'agit-il, par exemple, de chercher une source, on ignore où elle gît, mais la vue

d'un gazon vert, par exemple, détermine des mouvements musculaires capables de diriger la baguette, car il s'établit une liaison entre l'idée de l'eau et celle d'une végétation verdoyante, puis, sans y songer, nos muscles agitent cette baguette.

Assurément ces raisonnements ont bien au moins quelque probabilité. On peut très bien penser aussi que l'habileté presque infaillible du sourcier (c'est à dessein que nous disons *presque*, car nous n'admettons pas l'infaillibilité complète) peut être un don de Dieu infusé en quelque sorte dans la nature, comme celui de distinguer et de guérir certaines maladies; ainsi le prêtre guérisseur dont parle M. Antonini est aussi habile sourcier qu'habile guérisseur. Beaucoup de sourciers aussi, comme les médecins, n'opèrent avec sûreté que sur le terrain qu'ils ont bien exploré et étudié. La faculté du sourcier enfin, comme bien d'autres facultés, peut se perdre par suite d'une maladie grave, et diminuer singulièrement après des excès de table, ou sous le coup de passions vives.

Le directeur de la *Vérité Canadienne*, dans une lettre adressée à la *Revue du Monde Invisible*, dit qu'au Canada et aux États-Unis les sourciers, avec leur baguette divinatoire, sont assez nombreux, et que les prêtres catholiques se servent d'eux au besoin sans aucun scrupule, tout aussi bien que les laïques, et qu'ils agissent toujours à peu près sûrement: et il cite l'exemple de quelqu'un qui, protestant contre toute intervention diabolique, et se servant d'une baguette bénite et entourée encore d'un chapelet béni pour plus de sûreté, ne la voyait pas moins tourner à l'approche d'une source. Aussi croyons-nous qu'il n'y a absolument rien là de diabolique, d'autant plus qu'il n'est guère dans les habitudes du diable de rendre service aux hommes sans aucune utilité ou sans aucun retour pour lui. Nous ne nions point non plus qu'il pourrait y avoir des hommes capables de découvrir, par les mêmes procédés, des gisements de métaux.

Mais il en est, dit-on, qui, par leur baguette divinatoire, découvrent infailliblement tout ce qu'ils veulent, des valeurs, des choses perdues, etc. Si cela existait, nous ne trouverions

plus la chose aussi naturelle : voici du reste ce que dit à ce sujet le sage Clément Marc : *Si adhibeatur virga ad repertiendum res amissas, translatos agrorum limites, fures ac homicidas, certum est hujusmodi actus esse supersticiosam divinationem, nam motus qui, præsentem aliquam rem, non contingunt, nisi quia hæc res fuit emissa vel occultata, manifeste non oriuntur ex causa naturali. — Si autem adhibeatur ad inveniendas aquarum vel metallorum venas, non desunt auctores, præsertim moderni, qui affirmant usum virgæ divinatoriæ non esse necessario habendum ut rem supersticiosam, eo quod motus virgæ, si a personis physica quadam dispositione prædicit teneatur, effectus sit pure naturalis... Consulto autem fiat protestatio contra diabolicam operationem quæ forte adesse posset, excludendusque omnis animus supersticiosus.*

### Que faut-il penser des songes et des pressentiments?

— Les songes par eux-mêmes ne signifient absolument rien : ils ne sont en effet que le produit des vapeurs cérébrales qui agitent dans le cerveau telle ou telle tablette à laquelle correspondent la mémoire et l'imagination ; mais comme dans le sommeil il n'y a plus la pleine et libre conscience de soi-même pour tout pondérer, les songes ont la plupart du temps quelque chose de bizarre, de singulier, de déréglé, dont on peut bien rire. Mais ce serait superstition de vouloir toujours chercher à les expliquer, surtout d'une manière infallible, et de recourir pour cela à un petit livre intitulé *La Clef des songes*, lequel n'est qu'un tissu d'inepties.

Cependant, comme la Providence divine veille toujours sur nous, il est arrivé plus d'une fois qu'elle s'est servie des songes pour présager l'avenir et qu'il y a eu des songes prophétiques, tels que les songes de Pharaon interprétés et expliqués par Joseph, et ceux de Nabuchodonosor par Daniel, ou pour donner des avertissements et des ordres : tels les songes de saint Joseph. Mais ces songes portaient un cachet divin et apportaient à l'âme une conviction profonde et comme invincible que le doigt de Dieu était là.

Il y a toujours eu dans la suite des siècles de ces sortes de

songes venant de Dieu. Pour n'en citer qu'un exemple, saint Augustin, au livre III de ses *Confessions*, ch. xi, raconte que sa mère eut un songe prophétique qui la consola beaucoup.

Il est aussi des songes que Dieu envoie pour détourner les âmes d'une voie mauvaise et les convertir, ou les réveiller de leur assoupissement et les amener à une vie plus sainte. C'est ainsi que sainte Thérèse vit en songe la place qu'elle devait occuper en enfer si elle continuait à lire des romans et à se laisser aller à la légèreté, et elle y souffrit tant qu'elle avoue que, vécût-elle encore cent ans, elle ne pourrait l'oublier. — C'est ainsi que saint Jérôme, dans le temps qu'il trouvait les Livres saints trop ennuyeux et pas assez bien écrits et leur préférait les auteurs païens, Cicéron surtout, eut un songe où il se vit cité au jugement de Dieu. Quand il se réveilla, les yeux baignés de larmes, « les marques des coups de fouet, dit-il, demeurèrent pendant bien longtemps imprimées sur ma chair ».

Les démons ont toujours trop cherché à singer les œuvres de Dieu pour n'avoir pas aussi parlé aux hommes par la voix des songes. Il y avait autrefois des temples païens très renommés pour cela, ainsi que les bois sacrés, où l'on allait dormir pour entendre la voix des dieux dans les songes, et très souvent en effet on y avait entendu des songes, qui venaient évidemment des démons. Cicéron et bien d'autres auteurs en parlent et ne doutent pas un instant que les dieux ne s'en mêlent.

Disons cependant que les bons anges se mêlent au moins aussi souvent que les démons des avertissements donnés en songe. Il est des personnes qui sont réveillées en sursaut par trois coups qu'elles ont entendu ou cru entendre frapper sur la porte, ou sur un meuble, ou par un autre bruit quelconque, avec cette pensée qui leur arrive de suite avec une clarté étrange : « C'est un tel qui est mort », et la chose se trouve être vraie. — Saint Augustin, dans son livre *De cura pro mortuis*, xi, raconte ce fait : on présenta à un fils, en qualité d'héritier de son père, un billet souscrit par ce dernier; celui-ci, ignorant cette dette, eut un songe dans lequel il vit son père lui assurant que la dette était payée et lui affir-

mant qu'en cherchant à tel endroit il en trouverait la preuve, ce qui eut lieu en effet. Saint Augustin attribue cet avertissement aux esprits, mais il ne dit point auxquels. Dans le doute, il faut examiner les circonstances dans lesquelles le fait est arrivé, et surtout quel en est le but; et si celui qui a reçu ainsi un avertissement en songe peut en tirer quelque chose pour la gloire de Dieu et la paix et le salut de son âme, il peut l'attribuer aux bons anges, car les démons n'ont pas l'habitude de travailler pour rien et encore moins pour la gloire de Dieu et le salut des âmes: dans le cas contraire, ce ne serait pas une témérité de l'attribuer aux démons; toujours est-il qu'il faut s'en défier.

Quant aux *pressentiments*, on peut y croire bien plus qu'aux songes, sans leur attribuer cependant quelque chose d'absolument infallible. Ils rentrent en effet parfaitement dans l'ordre de la Providence qui, par là, veut éveiller notre attention et nous donner le moyen d'éviter plus facilement un malheur qui nous menace ou la mort, ou du moins nous exciter à nous tenir prêts à paraître devant Dieu. Mais il est impossible que le démon n'ait pas aussi cherché à donner des pressentiments pour un tout autre but.

Quoi qu'il en soit, en tout temps il y a eu de ces pressentiments, quelquefois même accompagnés d'apparitions: ainsi Julien l'Apostat, au rapport d'Ammien Marcellin, peu de temps avant sa mort, vit très clairement le Génie de l'empire qui lui était déjà apparu quand il fut salué Auguste, mais cette fois il était profondément triste et semblait lui annoncer sa mort, que d'autres présages du reste lui avaient déjà fait pressentir d'une manière indubitable. — Quand Drusus, dit Dion Cassius, voulut traverser l'Elbe, une femme gigantesque lui apparut et lui reprochant son ambition lui dit que son destin ne lui permettait pas d'aller plus loin; peu après, en effet, il mourut d'une chute de cheval. — Et Dion lui-même, rapporte Plutarque, vit un jour, pendant qu'il était assis devant sa porte, une grande femme qui, semblable à une furie, se mit à balayer devant lui: quelques jours après, son fils et lui étaient morts. — L'empereur Valentinien, raconte Ammien Marcellin, vit sa femme alors absente lui apparaître

avec les cheveux épars et vêtue d'habits de deuil. Le lendemain il mourut d'un coup de sang.

Que ces apparitions aient été réelles ou seulement imaginaires, peu nous importe : il n'y avait pas moins là un avertissement ménagé ou permis par Dieu, selon qu'il venait des bons ou des mauvais anges.

Pour notre part, nous avons vu bien des fois des accidents causant une mort subite, et quand nous avons pu aller aux renseignements, il nous a presque toujours été prouvé que les victimes s'étaient trouvées auparavant agitées, inquiètes, troublées, et se disaient : « Il va m'arriver un malheur, je le sens, je ne sais pourquoi... Je ferais peut-être bien de prendre mes précautions et de ne pas aller là ou là. » — Et qui de nous ne s'est pas senti quelquefois poussé instinctivement par une force presque invincible, et sans savoir pourquoi, à rentrer chez soi? Il y avait quelqu'un qui nous attendait; ou bien à diriger la marche de tel côté où rien ne semblait nous appeler? et nous y avons fait une rencontre des plus utiles.

Nous croyons que la plupart du temps ces pressentiments viennent du bon ange qui, chargé de nous garder, veut nous faire du bien. Mais si c'est pour le mal ou pour la perte de l'âme, il est bien à croire que l'inspiration vient du démon. En tout cas, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait, sans trop se troubler, de faire usage des pressentiments pour prendre de bonnes précautions, régler les affaires de sa conscience et se tenir prêt à rendre ses comptes à Dieu.

## CHAPITRE V

### PACTES AVEC LE DIABLE

Il est certain qu'*il peut y avoir, qu'il y a eu et qu'il y a encore* des pactes avec le diable.

L'homme en effet peut tout aussi bien entrer en rapport avec les démons qu'avec les bons anges, et les démons de

leur côté cherchent et désirent ces rapports pour perdre plus sûrement les âmes.

Deux êtres intelligents et libres peuvent s'unir dans un but commun, parce que chacun peut faire usage de sa liberté pour s'associer à un autre. Mais lorsque ces deux êtres appartiennent à des régions différentes, il faut qu'il y ait un point de contact, c'est-à-dire que chacun des deux doit avoir des dispositions analogues à celles de l'autre. Si dans ces relations l'être le plus élevé est un esprit mauvais, l'accord ne peut se faire que dans le mal, comme il ne peut se faire que dans le bien lorsque l'être le plus élevé est un bon esprit : c'est en effet le plus fort qui doit dominer l'autre.

Mais si l'esprit mauvais exige que l'accord soit fait pour le mal, l'être inférieur demandera que ce mal lui rapporte quelque chose, par exemple de l'argent, de l'honneur, de la vengeance, du plaisir, ou bien il ne s'y prêtera pas. L'homme demandera plus souvent de l'argent ou de la gloire, et le diable lui en promettra facilement, mais ne lui en donnera guère, ou s'arrangera de manière qu'il n'en puisse guère jouir. C'est que le démon ne veut généralement pas donner à l'homme quelque chose qui puisse le contenter et le satisfaire et qui en soi ne soit pas péché. La femme au contraire demandera plus souvent que l'homme la vengeance ou les plaisirs sensuels. — quoique l'homme le fasse aussi quelquefois, mais alors pour arriver à séduire une personne qui se dérobe à lui et que cependant il aime. L'homme en effet, destiné à l'action, n'attend pas qu'on lui donne ce qu'il désire, il le prend ou va le chercher lui-même; il trouve assez facile de se satisfaire par les moyens ordinaires, puis il a de la force et de l'audace pour lutter contre les obstacles, et dans la volupté, comme dans ses autres passions, il cherche avec énergie ou même violence l'objet vers lequel il se sent attiré.

La femme, au contraire, attend ce qu'elle désire; elle a le sentiment de sa faiblesse naturelle; elle ne recule pas devant les difficultés, mais au lieu de chercher à renverser l'obstacle qui l'arrête, elle aime mieux le tourner par la ruse ou attendre avec opiniâtreté qu'il disparaisse. Si avec tout cela

elle ne peut arriver à son but, et surtout si la jalousie s'en mêle, elle peut céder facilement à la tentation de demander aux puissances infernales ce qui lui manque pour le plaisir sensuel dont l'amour s'est allumé dans son cœur, ou pour la vengeance. Plus mobile d'ailleurs que l'homme, elle est aussi plus légère et cependant plus profondément émue par ses passions, et celles-ci, une fois déchaînées, rentrent plus difficilement et plus tard dans le devoir; de plus, comme l'imagination domine chez elle, elle est plus accessible aux illusions, et ainsi plus disposée à céder aux suggestions du démon, quand elle ne cherche pas dans la religion une force et un amour qui répondent aux besoins de son cœur.

Pour former un pacte, il n'est point nécessaire que les deux parties soient présentes par elles-mêmes; l'affaire peut être traitée par écrit, et le démon dans ces sortes de pactes exige souvent la signature avec le sang de l'homme : c'est le sang qui a racheté, il veut aussi que ce soit le sang qui damne. La plupart du temps, le démon ne se montre pas : un tiers, un magicien, par exemple, déjà vendu au diable, intervient comme médiateur, et quelquefois celui-ci donne à prendre certains breuvages, et de suite des images sensuelles et lubriques viennent se graver dans l'âme, comme cela arriva à nos premiers parents lorsqu'ils eurent mangé du fruit défendu : des impressions impures qu'ils ne connaissaient pas auparavant se firent sentir en eux. — D'autres fois l'initiation à ces pactes a lieu au moyen de sociétés secrètes et avec certaines formalités, sans que le diable ait besoin d'intervenir personnellement. — D'autres fois enfin, il y a apparition réelle. Il est des saints et des saintes qui ont vu réellement Notre-Seigneur et ont entretenu avec lui dès leur enfance des relations intimes, et même en ont reçu un anneau comme symbole de l'union contractée avec lui. Il est également dans la cité du diable des personnes tristement privilégiées qui ont pu voir le démon d'une manière sensible dès leur première jeunesse et à qui il propose d'entrer avec lui en des rapports plus étroits. Il est même à croire qu'il y a plus d'apparitions visibles de mauvais anges que de bons, et cela pour deux raisons. La première, c'est qu'il est bien



plus facile d'être très mauvais que très bon, l'homme étant plus porté au mal qu'au bien, et presque toujours c'est aux très mauvais ou aux très bons que se font les apparitions. La seconde, c'est que pour le bien Notre-Seigneur par l'Eucharistie entre en rapport avec nous personnellement, quoique d'une manière insensible : alors le ministère visible des bons anges est moins nécessaire, il suffit de leur ministère intime pour soutenir le bien commencé par Notre-Seigneur dans le secret de l'âme ; tandis que pour le mal le démon, ne pouvant rien qui ressemble à l'Eucharistie, cherche par compensation à donner une plus vigoureuse poussée par des apparitions extérieures, quand Dieu ne l'arrête pas.

Il serait peut-être difficile de citer des exemples de pactes formels entre l'homme et le démon avant la venue de Notre-Seigneur, ou bien parce que ces exemples n'ont pas été cités par les écrivains contemporains, ou plutôt parce qu'alors ces pactes eussent été inutiles et même eussent dévoilé la nature du démon, nature qu'il voulait cacher. Le démon en effet était alors le vrai prince du monde, il se faisait obéir comme il voulait par les oracles et les différents genres de divination si multipliés ; et les prêtres des idoles, les aruspices, les augures, tous ceux qui s'adonnaient à l'occultisme, ainsi que nous l'avons vu dans les chapitres I et II, lui appartenaient entièrement : il n'était donc pas besoin de pactes plus formels.

Il n'en fut plus de même après la venue de Notre-Seigneur : d'un côté, la puissance du démon fut singulièrement limitée, et d'un autre côté, les chrétiens s'engageaient par le baptême à n'avoir pas d'autre roi et d'autre maître que Jésus-Christ. Le démon alors chercha donc à les faire rentrer sous son pouvoir, et comme par les pactes il trouvait moyen de les reprendre et de les posséder d'une manière bien plus ferme et plus stable, il ne pouvait pas manquer d'y recourir. Aussi verrons-nous dans le chapitre suivant que tous les *sorciers* étaient engagés envers le démon par un pacte véritable ; mais même en dehors de la sorcellerie, il y eut bien des pactes demandés ou acceptés par l'homme pour sa satisfaction. Nous en citerons seulement quelques-uns des plus authentiques.

En voici d'abord un qui fut rendu public et qu'on ne saurait contester. Saint Amphiloque, dans la *Vie de saint Basile*, raconte que le sénateur Protèse avait une fille qu'il destinait à l'état religieux; un des domestiques de la maison s'éprit d'un violent amour pour elle et alla trouver un magicien afin que celui-ci lui procurât un moyen de satisfaire sa passion. Le magicien le conduisit dans un lieu où il trouva Satan assis sur un trône et entouré d'autres démons. Satan l'accueillit d'abord rudement et exigea de lui qu'il renoncât par écrit à son baptême et s'engageât par vœu au service de son nouveau maître, avec l'intention de partager son sort pendant l'éternité. Il accepta, et des démons furent alors envoyés pour enflammer d'amour le cœur de la jeune fille, qui ne tarda pas à se jeter et à se rouler par terre, en criant à son père : « Donnez-moi ce jeune homme, sinon j'en mourrai bientôt. » Voyant qu'elle ne voulait plus manger et qu'il ne pouvait rien gagner sur elle, le père finit par consentir au mariage. Comme après son mariage le mari ne voulait plus aller à l'église, la jeune femme alla trouver saint Basile pour le prier d'avoir pitié d'elle. Le saint fit venir son mari et, à force d'instances, il obtint qu'il lui racontât tout ce qui s'était passé. Saint Basile, après l'avoir marqué du signe de la croix, le renferma dans la sacristie et lui donna de rudes pénitences à faire, et il engagea tout le peuple chrétien à prier pour lui. Les démons assiégèrent en vain le coupable de leurs cris et de leurs menaces, saint Basile fut plus fort qu'eux; après avoir prié lui-même pendant plus de quarante jours, il fit passer au clergé et au peuple une nuit entière en prières, et, le lendemain matin, le pacte que ce malheureux avait souscrit de sa main tomba d'en haut, en présence de tous, dans les mains de saint Basile qui le déchira et en jeta les morceaux dans la boue.

(A suivre.)

---

## LE BIOMÈTRE ET SES INDICATIONS <sup>1</sup>

Pour expliquer un certain nombre de phénomènes psychologiques encore imparfaitement étudiés, on admet assez volontiers l'existence d'un *rayonnement vital* qui émane de l'organisme et jouit de propriétés actives s'exerçant sur des organismes voisins. Ce rayonnement est souvent appelé *magnétisme animal*, parce qu'il s'agit d'être animé à être animé, comme le magnétisme animal physique agit d'aimant à aimant. L'hypothèse du magnétisme animal rencontre toutefois de sérieux contradicteurs, qui opposent aux manifestations de l'être animé récepteur des doutes inspirés par la possibilité de la suggestion et quelquefois même de la simulation. Le désir d'éliminer toute interprétation par la suggestion a fait accueillir avec empressement certains faits purement physiques attribués à l'action exclusive du magnétisme animal. Ces effets physiques constituent en déplacement d'objets matériels: ils ont conduit à la construction d'appareils qui mesurent l'intensité d'un rayonnement vital, comme un thermomètre peut mesurer l'intensité d'un rayonnement calorifique.

Toutefois le mode d'emploi de ces appareils offre des incertitudes qui ont amené à mettre en question non pas l'existence même du magnétisme animal, mais la réalité de son action sur des objets matériels. Sans être en mesure d'apporter une affirmation ou une négation, je me propose sim-

1. *Bulletin de l'Institut général psychologique*, mars-avril 1902.

plement d'insister sur la nécessité de donner aux essais de démonstration une précision qui les rende plus concluants.

La constatation du déplacement d'un objet matériel est habituellement accessible à l'observation, il vaut encore mieux qu'elle le soit à l'expérimentation. Il en sera ainsi dans le cas qui nous occupe, si l'on connaît des objets sur lesquels agit le rayonnement vital, si l'on a pu déterminer les conditions d'influence, et si enfin ces conditions n'imposent pas à l'être animé transmetteur un état psychologique difficilement réalisable.

Or le rayonnement vital passe pour agir sur des objets vulgaires, et il y a des cas où son influence s'exerce sans préparation particulière. Malheureusement, l'extrême mobilité des appareils qui subissent alors l'impulsion du rayonnement vital exige de minutieuses précautions pour éviter un entraînement par des causes de déplacement étrangères à ce rayonnement.

Parmi les appareils qui obéissent au rayonnement vital, je ne considérerai pour le moment qu'un des plus connus : le *biomètre* de M. Baraduc, en raison de l'usage fréquent qui en a été fait et des résultats qui ont été déduits de son emploi.

Sous le nom de magnétomètre, cet appareil a été utilisé par l'abbé Fortin pour prédire le temps ; depuis 1891, il est appliqué, par M. Baraduc, à la mesure du *fluide vital*.

Il consiste en une aiguille de cuivre soutenue avec torsion par un fil de cocon très fin dans l'axe d'un cylindre vertical de verre. L'aiguille est mobile horizontalement au-dessus d'un cadran divisé en degrés. Cette construction simple a paru suffisante à M. Boirac, à M. Joire, à M. Goeffriault. Ils ont quelquefois substitué à l'aiguille de cuivre un chalumeau de paille.

Le magnétomètre de M. l'abbé Fortin, dont M. Baraduc a scrupuleusement respecté tous les détails, comprenait, en outre, au-dessous du cadran divisé, une bobine de fil métallique fin enroulé autour d'un cylindre de verre à axe horizontal. C'est sur le magnétomètre de l'abbé Fortin, tel qu'il est employé par M. Baraduc, que mon attention s'est spécia-

lement portée. Il sera aisé de reconnaître que mes remarques s'appliquent aussi aux autres modèles.

D'après M. Baraduc, voici comment il convient de s'y prendre pour agir sur l'aiguille. On présente l'extrémité digitale de la main, soit droite, soit gauche, à une des extrémités de l'aiguille, de telle façon que le plan de la main soit perpendiculaire au plan vertical de l'aiguille et du fil de cocon. On laisse la main immobile dans cette position pendant deux minutes. Le fluide vital traverse le cylindre de verre et l'aiguille de cuivre éprouve une attraction ou répulsion qui correspond à l'état actuel du sujet actif. On lit la déviation de l'aiguille quand elle s'est fixée.

Avec ce mode opératoire, le déplacement de l'aiguille est manifeste; mais est-il nécessairement dû à un fluide vital? Un simple rayonnement calorifique émané de la main suscite dans la cage de verre des courants gazeux qui entraînent l'aiguille. On ne s'est pas le plus souvent préoccupé de ce rayonnement, et l'aiguille est exposée non seulement au rayonnement calorifique de la main, mais aussi à celui du sujet dont la masse et l'éloignement sont variables. La forme donnée à la main, sa distance exacte au cylindre de verre ne sont pas rigoureusement réglées, et le temps qui sépare deux observations consécutives n'est pas strictement précisé. Pour toutes ces causes, l'influence du rayonnement calorifique éprouve des variations; ces variations mêmes ne sont-elles pas considérées comme des modifications du rayonnement vital?

M. Baraduc estime que le rayonnement vital détermine la plus forte part des déviations observées et, comme les écarts de l'aiguille lui servent de guide dans le traitement d'un certain nombre d'affections, l'origine même de ces écarts peut être indifférente à sa pratique. Quelles que soient les idées théoriques, il me semble qu'il eût mieux fait de se placer dans des conditions telles que les observations successives fussent comparables entre elles.

Dans une étude simplement scientifique, nous devons rechercher ces conditions. Il serait assurément malaisé de soustraire absolument le biomètre aux influences calori-

tiques extérieures. On connaît les difficultés rencontrées au bureau international des poids et mesures pour préserver les balances de la chaleur des opérateurs. Il suffirait encore, pour s'en convaincre, de consulter une lettre de M. Mendéléef communiquée, par M. Marcy, à l'Institut psychique international, où l'habile chimiste russe décrit les écrans dont il a dû faire usage dans ses pesées, pour intercepter le rayonnement calorifique du corps humain.

Dans un travail inséré, en décembre dernier, dans les *Annales des Sciences psychiques* du Dr Dariex, M. Goeffriault s'est proposé de supprimer les perturbations apportées par la chaleur, et, bien qu'il ait fort compliqué les conditions d'expérimentation, il n'a pas supprimé les effets calorifiques des objets présentés au biomètre.

Dans les essais que j'ai effectués moi-même et que j'ai limités à l'observation du rayonnement de la main, je me suis arrêté à un dispositif simple. Le biomètre est placé sur un support bien fixe, isolé du parquet; la lecture des déviations se fait avec une lunette horizontale dirigée vers un miroir incliné à  $45^{\circ}$ , posé sur la base supérieure du cylindre de verre.

Le cylindre de verre est lui-même enveloppé par une boîte de bois nu ou recouvert intérieurement et extérieurement de feuilles d'étain; une fente verticale de dix centimètres de hauteur et de deux centimètres de largeur, pratiquée latéralement dans la boîte de bois, permet de laisser passer la main, qui est toujours maintenue verticale et à une distance invariable du cylindre de verre. La main est soutenue par un appui indépendant du support sur lequel repose le biomètre.

Lorsque l'aiguille a pris une position sensiblement fixe, la main du sujet est présentée à l'appareil pendant deux minutes. Un observateur suit avec la lunette la marche de l'aiguille. Quand la main a été retirée, sans cesser d'avoir l'œil à la lunette, on laisse écouler un intervalle de temps suffisant pour que l'aiguille revienne vers sa position d'équilibre. Comme elle n'y reviendrait pas exactement, on attend simplement qu'elle se fixe. Par cette attente, on évite que la

vitesse acquise de l'aiguille en mouvement vient altérer l'écart correspondant à une nouvelle observation effectuée trop précipitamment. L'intervalle qui sépare deux observations consécutives est conservé constant; il est souvent de cinq minutes.

Il convient d'abord de noter que les déviations dues à l'action de la main, ainsi présentées isolément, sont beaucoup plus faibles qu'en l'absence de la boîte de bois.

En suivant à la lunette les mouvements que prenait l'aiguille pendant l'action de la main, je n'ai jamais remarqué les déplacements brusques signalés par divers expérimentateurs. Lorsque plusieurs mains, de températures superficielles peu différentes, ont été successivement présentées à la même extrémité de l'aiguille, dans une même position, elles ont toutes produit des déviations de même sens et presque égales: je n'ai jamais observé de changements de sens. La main droite et la main gauche se comportaient d'une façon analogue: un effort de volonté, une émotion, n'ont, en aucun cas, fait varier d'une façon apparente la déviation à un moment donné, ni transformé une attraction en répulsion.

Le rayonnement de la main est arrêté par tout ce qui arrête la chaleur, par le bois ou les métaux. Pour cette raison, le rayonnement vital n'a pas été, à ma connaissance, isolé du rayonnement calorifique; aussi la recherche d'un écran qui arrêterait le rayonnement calorifique en laissant passer le rayonnement vital aurait-elle une importance capitale.

Dans le mélange des deux radiations inséparables, le rayonnement calorifique me paraît jouer le rôle prépondérant. En effet, avec une boîte en zinc, offrant à peu près la largeur et la hauteur de la main, remplie d'eau à 37° environ, et recouverte extérieurement de peau de chamois, et présentée pendant deux minutes à l'aiguille du biomètre, verticalement comme la main et à la même distance, l'écart obtenu était de même sens que celui qui était dû à la main, et il était peu différent.

Comme on le voit, au point de vue de la constatation d'un rayonnement vital émané de la main et agissant sur un corps

matériel mobile, mes essais sont négatifs; mais il ne faut pas perdre de vue que l'observation rigoureuse d'un seul fait positif suffirait pour enlever tout intérêt à mon expérimentation. Ce fait positif, j'aurais été heureux de le rencontrer, car il aurait ouvert la voie d'une série très intéressante de recherches. Faut-il supposer que ma présence a été un obstacle à l'émanation du fluide vital? Me suis-je adressé à des sujets trop bien équilibrés ou trop calmes?

D'après les résultats rapportés dans son ouvrage sur le fluide vital, M. Baraduc a dû avoir à sa disposition des sujets privilégiés, tout différents par leur état psychique de ceux qui m'ont prêté leur concours. Il serait donc intéressant que les expériences fussent reprises avec méthode et sur des sujets variés, afin de faire un choix définitif entre une explication simplement physique et une explication psychodynamique des déviations du biomètre.

Si, après de nouvelles tentatives, cet appareil ne met pas en évidence d'autres effets que des effets calorifiques, les conclusions négatives resteront limitées au biomètre, une action exercée par le rayonnement vital sur un objet matériel sera peut-être possible dans d'autres conditions.

Enfin, si l'on n'arrivait dans aucun cas à démontrer l'action du rayonnement vital sur un corps matériel, on ne serait pas, pour cela, autorisé à nier l'existence même du rayonnement vital; rien, en effet, ne serait plus naturel que de voir un rayonnement issu d'un organisme vivant limiter ses effets à des influences exercées sur d'autres organismes vivants.

E. BRANLY.

*Cet article est antérieur à la découverte des rayons N. Il nous paraît utile de le compléter par l'appréciation suivante :*

Le 14 janvier, à huit heures du soir, à l'amphithéâtre du cours libre de l'École de médecine, devant un auditoire nombreux et intéressé, le Dr Hippolyte Baraduc a commencé son cours de biologie générale expérimentale qu'il continuera les jeudis suivants, à la même heure.



Il a pris pour sujet : « L'homme fluidique » démontrable par la radiophotographie humaine et les mouvements d'une aiguille biométrique qui chiffre et mesure par des arcs de cercle différents les différentes vibrations du double fluidique contenu dans le corps humain.

Il a exposé ses deux méthodes de radiophotographie humaine spontanée et de biométrie, en les comparant entre elles au point de vue du mouvement imprimé à l'aiguille par l'émanation humaine et par la puissance photochimique de cette même émanation réduisant les sels d'argent ou les dissolvant.

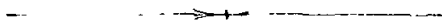
Il a exposé une série de photographies donnant les empreintes de la vitalité de l'homme et les a divisées en trois catégories : ondes d'émanation, irradiations, et éclats de la vitalité lorsqu'elle se projette ou fait explosion dans un mouvement excessif d'expansion. Après avoir invoqué et démontré la priorité de ses deux méthodes, il a développé la thèse suivante : que la signature authentique de la force sur plaque, le mouvement de cette force sur l'aiguille constituaient deux méthodes scientifiques et thérapeutiques qu'il applique journellement aux maladies nerveuses. Il a terminé en disant tout l'intérêt qu'on pourrait retirer de l'emploi de ces deux méthodes, vieilles de plus de dix ans, lorsque dans un laboratoire de physiologie elles seraient simultanément employées avec l'écran au platino-cyanure de baryum, si bien que l'homme fluidique pourrait à la fois être étudié dans ses vibrations par la plaque qui les enregistre, le biomètre qui en chiffre le mouvement et l'écran de MM. Charpentier et Blondlot qui en montre la lumière. Ces trois méthodes réunies permettront de se rendre exactement compte de l'allure du mouvement vital, de sa puissance photochimique, et de son degré de luminosité.

La Société universelle d'études psychiques s'est réunie, le samedi 5 décembre, au siège central de la Société, 143, rue de Rennes, à Paris. Le Dr Joire, président, donne communication des adhésions de province et de l'étranger et annonce la formation des nouvelles sections de la Société dans les

départements. Parmi les nouvelles adhésions figurent celles de M. le professeur Lombroso, de Turin; M. Von Schrenk-Notzing, de Munich; M. Richard Hodgson, de Boston; M. Maxwell, de Bordeaux.

Une délibération a lieu en vue d'une réunion générale en *Juin* prochain, réunion qui présentera un grand intérêt par suite des communications qui seront faites et des phénomènes psychiques qui seront présentés.

(*Bulletin de la Société d'études psychiques, de Nancy.*)



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

### Sur la prédiction de Cazotte

Monseigneur,

Pour la seconde fois dans la *Revue du Monde Invisible* je vois la prophétie de Cazotte citée comme authentique et prise au sérieux. On a toujours cru, cependant, que cette histoire avait été arrangée par La Harpe après la Révolution et que les romanesques précisions qui lui donnent un aspect impressionnant sont de la littérature, non de l'histoire. Telle était, je crois, entre autres opinions en ce sens, celle de M. Taine. Le nombre des personnes qui ont cité cette légendaire prédiction est considérable. Combien l'ont approfondie ?

Dans l'article de l'*Ami du Clergé* cité par la *Revue*, Cazotte est présenté comme chrétien pratiquant et tout à la fois comme affilié à l'illuminisme. C'est difficile à concilier de prime abord. Cela s'explique mieux dans ce que fut la réalité.

Le 25 septembre 1792 Cazotte fut condamné à mort par le tribunal dit *du dix-sept août* constitué au Palais, à Paris, par une loi du 17 août 1792 « pour juger sans appel les conspirateurs ».

Il avait été arrêté, interrogé les 29 et 30 août, relâché, arrêté de nouveau sur des réquisitions de Fouquier-Tinville datées du 1<sup>er</sup> septembre 1792.

Après la condamnation, le président du tribunal, le citoyen Lavau, qui paraissait être lui-même un illuminé, exhorta le condamné à... *mourir en chrétien* :

« ... Tes pairs t'ont entendu, tes pairs t'ont condamné; mais au moins leur jugement fut pur comme leur conscience.... Va, reprends courage, rassemble tes forces, envisage sans crainte le trépas; songe qu'il n'a pas droit de t'étonner, ce n'est pas un instant qui doit effrayer un homme tel que toi... Encore un mot : tu fus homme, chrétien, philosophe, initié; sache mourir en homme, sache mourir en chrétien... »

On le voit, Lavau, qui parle le langage de l'illuminisme touchant la *pureté* de conscience et celle du jugement, qualifie, lui aussi, le condamné de chrétien et d'initié.

C'est inexplicable pour qui ne sait pas que les mots *homme*, *philosophe* et *chrétien* étaient les noms d'autant de grades successifs dans l'illuminisme de Weishaupt.

L'exécution eut lieu le même jour, vers sept heures du soir, sur la place du Carrousel. Cazotte ne laisse voir aucune faiblesse, et dit à son défenseur, Julianne, que, s'attendant à la mort, il s'était confessé il y avait trois jours.

Les circonstances et la possibilité matérielle de cette confession sont un mystère ajouté au reste. Le fait est que le tribunal avait eu la preuve, à l'honneur de Cazotte, qu'il professait des sentiments royalistes et qu'il souhaitait une contre-révolution.

La correspondance prouve aussi que l'initiation lui avait apporté des désillusions et lui laissait des regrets. Sa confession, si le moyen lui en fut procuré, est très probable.

Il est probable aussi que des propos ont été tenus par lui touchant ce qu'il augurait des événements d'alors, comme nous pouvons tous en tenir aujourd'hui sur les suites possibles des événements dont nous sommes témoins, et dans lesquels on peut voir des prédictions au sens familier du mot, sans croire qu'il y ait rien de plus. Il y avait cependant de plus, chez Cazotte, sa connaissance des projets de l'illuminisme et des secrets de la Révolution. Il pouvait, sans sorcellerie, prédire la mort du roi et la tournure tragique des événements à prévoir. Bien d'autres alors en ont fait autant. Le roi lui-même éclairé par de dévoués serviteurs savait tout et n'osait y croire. La littérature de cette époque est pleine de ces prévisions. Mais cela me conduirait trop loin. Je voulais dire, Monseigneur, que la célèbre prédiction de Cazotte est au nombre de celles qui prouvent le moins leur source surnaturelle, ou même leur simple authenticité.

Veillez, Monseigneur, agréer l'expression de tous mes respects en N.-S.

Georges Bois,  
11, rue d'Arcole, Paris.




---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---



## Le Curé d'Ars

8 MAI 1786. — 3 MAI 1856

Le 26 janvier s'est tenue au Vatican, devant Sa Sainteté, la Congrégation générale chargée de discuter les miracles relatés dans la cause de canonisation du vénérable curé d'Ars. S. E. le cardinal Mathieu, qui a présenté le rapport comme cardinal *ponent* (rapporteur), a eu la joie de le voir favorablement accueilli. Associons nos lecteurs à cette joie patriotique et chrétienne, en plaçant ici, en tête de nos belles célébrités, notre futur saint français du dix-neuvième siècle.

Le grand relief de la vie de Jean-Baptiste-Marie Vianney, curé d'Ars, c'est d'avoir présenté, de nos jours, tous les caractères et tous les faits que nous trouvons dans les hagiographies du passé les plus belles et les plus édifiantes : vertu, piété, sainteté suréminentes ; vénération, admiration unanimes ; merveilles, miracles avérés !

*Vertu, foi, piété extraordinaires !* A dix-huit mois, sa langue savait parfaitement prononcer les doux noms de Jésus et de Marie, et elle les répétait sans cesse. Quand on lui présentait sa soupe, il refusait de la manger, si on ne lui avait pas fait faire le signe de la croix. Sa mère lui ayant donné une petite image de la sainte Vierge, en bois, il la portait toujours sur lui. « La nuit, disait-il plus tard, je n'aurais pas dormi tranquille, si je ne l'avais eue à côté de moi dans mon petit lit. » Et combien d'autres traits semblables dans sa radieuse enfance !

*Saint !* Lorsqu'il vint de son vicariat, à travers routes et champs, prendre possession de sa cure d'Ars, il se prosterna à genoux dès qu'il vit apparaître les premiers toits des maisons, priant Dieu de la bénir et de rendre fructueux l'apostolat qu'il venait y exercer. Ceux qui assistèrent à sa première messe, émerveillés de l'angélique dévotion qu'il y avait montrée : « Mais, disaient-ils entre eux, après être sortis, c'est un saint qu'on nous envoyé. » Sa figure

souffrante, ses traits émaciés, son corps débile, et surtout ce reflet céleste d'âme et de cœur purs qui s'échappait de toute sa personne firent toujours briller en lui le *saint*.

*Vénération, admiration populaire!* Comment ne lui seraient-elles pas venues? « Tous les matins il était à l'église avant l'aurore, et il n'en sortait qu'après l'*Angelus*. » Entre les confessions, on le voyait prier devant l'autel, dans les chapelles, ou s'enfermer dans la sacristie pour composer ses homélies et ses sermons, les apprendre par cœur et s'exercer à les prononcer, afin d'en bien pénétrer ses auditeurs.

Les conversions de ses paroissiens n'allant pas à son gré, il prend le parti d'aller chez eux, à l'heure des repas, principalement, moment où la famille se trouve réunie. De loin, il s'annonce en appelant par son petit nom le chef de la maison, entre familièrement, comme s'il passait là par hasard, pour dire à tous un petit bonjour. « Quand il s'en allait, sa visite avait charmé, instruit, consolé, raffermi dans le bien. » Et ce trait vraiment héroïque! « Un jour entre autres, rentrant chez lui, il rencontre un pauvre qui avait les pieds à vif et tout ensanglantés : le bon curé ôte ses souliers et ses bas, les lui donne et regagne son presbytère comme il peut, ayant soin de se baisser, afin de dissimuler sous les plis de sa soutane traînante ses jambes et ses pieds nus. »

*Merveilles, Miracles.* Sa mémoire était si ingrate, son esprit si étroit, son intelligence si obtuse qu'il se voyait obligé de renoncer à ses études ecclésiastiques. Sa foi lui inspira d'aller au tombeau de saint François Régis, pour intéresser en sa faveur l'apôtre du Vivarais. Il partit à pied, en pèlerin, mendiant sur sa route : il en revint exaucé.

Comme un autre saint Antoine, les démons venaient l'assaillir pendant le jour, pendant la nuit : le flattant, l'injuriant, se moquant de lui, faisant mille vacarmes dans sa chambre, dans son chemin, jusque dans l'église.

Maints et maints miracles lui furent accordés de son vivant, mais l'humble prêtre les attribuait toujours à sainte Philomène dont il avait institué en 1826 ce célèbre pèlerinage qui, pendant trente ans, conduisit des milliers de pèlerins à Ars : plus de 80.000, notamment, une année. On trouvera tout cela dans son biographe, l'abbé Monnin.

---

## OUVRAGES DE L'ABBÉ MONNIN

<i>Vie du Vénérable Curé d'Ars</i> , Jean-Baptiste Vianney, publiée sous les yeux et avec l'approbation de Mgr l'évêque de Belley. 2 vol. in-12.	7 50
— LE MÊME. 1 vol. in-12 (abrégé).	2 »
<i>Esprit du Curé d'Ars</i> , M. Vianney dans ses catéchismes, ses homélies et sa conversation. 1 vol. in-18.	1 25
<i>Petites fleurs d'Ars</i> . In-32. Prix : 0 fr. 15; les 150/100.	15 »
<i>Pensées choisies du Curé d'Ars</i> , suivies des prières de la Messe et des Vêpres. Joli volume in-12 allongé de 200 pages.	1 »
<i>Mater admirabilis</i> ou les quinze premières années de Marie Immaculée, 4 <sup>e</sup> édition. In-12.	3 50
<i>Marie adolescente dans le Temple de Jérusalem</i> (petit drame biblique).	1 »
R. P. CROS. <i>Vie de saint François Régis</i> . 1 vol. in-8 <sup>o</sup> .	3 50
<i>Heures catholiques d'Ars</i> . In-18.	1 50



## Abbé Henri Perreyve

Naquit à Paris, le 11 avril 1831, sur la paroisse Saint-Sulpice. Son père, professeur à la Faculté de droit, inclinait à le pousser dans la même carrière. Sa nature enfantine, impétueuse et bouillante le portait vers l'armée. Dieu l'appelait au sacerdoce et lui fit connaître sa vocation, au saint autel, le jour de sa première communion.

Prêtre le 29 mai 1858. Il eut pour prélat consécrateur S. E. le cardinal Morlot, archevêque de Paris. Le P. Lacordaire, venu exprès de Sorèze, l'assistait, le lendemain, à sa première messe, qu'il célébra au temple de l'Oratoire. Tous les prêtres de ce grand institut étaient ses amis ou ses maîtres. C'est à leur contact qu'il apprit la vertu, la pensée, l'action. Son premier écrit, un travail sur l'*Immaculée-Conception*, composé quelques jours avant la proclamation du dogme, date de leur maison : il le consacra maître écrivain. Les autres, malgré une santé toujours ébranlée, suivirent coup sur coup, une douzaine, tous des chefs-d'œuvre. A trente-quatre ans, Dieu avait trouvé sa tâche finie et l'appelait au ciel (26 juin 1865).

« Tous ceux qui l'ont connu avoueront qu'il est facile de caractériser

et cette âme et cette vie par un seul trait qui résume et domine le reste, et que ce trait se peut résumer d'un seul mot : *la Beauté*.

« Tout ce que le courage, le dévouement, l'intelligence et la bonté peuvent donner de beauté à une âme, tout ce que l'expression d'une belle âme peut donner de beauté au corps et à sa face, la nature et la grâce le lui avaient donné. Il en était resplendissant...

« Oui, par sa grande beauté morale, il a relevé, guidé, consolé beaucoup d'âmes, imitant en cela son Maître, qui entend « conquérir le monde et régner par la splendeur et la force de sa beauté : *specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede et regna.* » Sa vie entière ne fut qu'un noble et vigoureux élan pour obéir à l'appel du Maître, qui nous propose, comme terme idéal de la vie, la beauté morale absolument comme celle de Dieu même : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. »

C'est le P. Gratry : *Henri Perreyve*, inscrit ci-dessous, qui fait ce bel éloge du jeune et saint prêtre, si prématurément enlevé à l'Église et aux Lettres.

---

## SON ŒUVRE

- Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens*, recueillies et publiées par l'abbé H. PERREYVE, augmentées de lettres inédites et des approbations de NN. SS. les archevêques et évêques. 11<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-12. 4 »
- Lettres de l'abbé Henri Perreyve (1850-1865)*, 7<sup>e</sup> édition, augmentée de plusieurs lettres, avec une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans et le portrait de l'abbé Perreyve. 1 vol. in-12. 4 »
- Lettres de Henri Perreyve à un ami d'enfance (1847-1865)*. 4 »
- Méditations sur le Chemin de la Croix*, 13<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18. 1 50
- Pensées choisies*, extraites de ses œuvres et précédées d'une introduction par S. Em. le cardinal PERRAUD, de l'Académie française. 1 vol. in-18. 1 50
- Études historiques*. (Œuvres posthumes.) Leçons et fragments du cours d'histoire ecclésiastique. 1 vol. in-12. 4 »
- Sermons*. Sermons inédits. Une station à la Sorbonne. 1 vol. 3 50
- Souvenirs de Première Communion*. In-24 allongé. 1 »
- Méditations sur quelques versets de l'Évangile de saint Jean*. 1 »
- Méditations sur les saints Ordres*. (Œuvres posthumes.) 1 vol. 1 50
- Entretiens sur l'Église catholique*, nouvelle édition. 2 vol. in-12. 8 »
- La Journée des Malades*, réflexions et prières pour le temps de la maladie avec une introduction par le R. P. Pététot, 11<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-12. 3 50
- Étude sur l'Immaculée-Conception*. Nouvelle édition, in-12. 1 »

### Étude et Biographie

*Henri Perreyve*, nouvelle édition, avec Préface de S. E. le cardinal Perraud. In-12. 3 »



## LES RÉINCARNATIONS

(Suite)

### III

J'ai insisté sur la difficulté de concilier nos existences passées avec la perte absolue du souvenir. Qui de nous se souvient d'avoir vécu heureux ou malheureux dans d'autres mondes? Personne. Les spirites ont essayé de répondre à cette difficulté.

« Cet oubli temporaire de nos existences antérieures, écrit M. Denis, ces alternances de lumière et d'obscurité qui se produisent en nous, tout étranges qu'ils paraissent à première vue, s'expliquent aisément. Si la mémoire actuelle ne nous permet pas de nous rappeler nos plus jeunes années, il n'est pas étonnant que nous ayons oublié des vies séparées entre elles par un long séjour dans l'espace. Les états de veille et de sommeil par lesquels nous passons chaque jour, de même que les expériences de somnambulisme et d'hypnotisme nous prouvent que l'on peut oublier momentanément son existence normale, sans perdre pour cela sa personnalité. Des éclipses de même nature touchant nos existences passées n'ont donc rien d'in vraisemblable. Notre mémoire se perd et se ressaisit à travers l'enchaînement de nos vies, comme pendant la succession des jours et des nuits qui composent l'existence actuelle (p. 297). »

Je ne peux m'empêcher d'observer que le spirite suppose ici ce qui est en question, et qu'il reste fidèle à sa méthode de toujours affirmer sans donner des preuves. Il n'a pas prouvé que nous avons vécu autrefois dans d'autres mondes; il n'a pas prouvé que le souvenir de ces existences passées se

réveillait en nous à des distances inégales, il n'a pas prouvé que nous étions dans l'erreur quand nous affirmions que jamais, à aucun moment de notre existence, nous n'avions eu conscience de nos existences antérieures.

Il en est tout autrement des alternances de veille et de sommeil qui composent ma vie. Si je dors quelques heures, je le sais, j'en ai conscience, et quand je m'éveille, je reprends possession par le souvenir de mes actions et de mes états passés. J'attribue ces actions à ma volonté, et j'ai la conscience très nette d'en être l'auteur libre, responsable.

Si la thèse spirite était fondée, il faudrait dire que pendant notre existence terrestre, nous sommes, comme le sujet hypnotisé, plongés dans un profond sommeil, que la mort viendra nous éveiller, et qu'à ce moment, en entrant dans une autre vie, nous prendrons conscience de nos états passés et présents. Que d'hypothèses! que de rêveries! Comment prouvera-t-on que notre existence terrestre est un long sommeil, que nous sommes des somnambules, que nous nous éveillerons au moment de la mort? On n'essaiera pas de le prouver.

Et, si nous sommes, comme on le prétend, des somnambules errants à la surface de notre planète, nous n'avons ni conscience, ni liberté, ni responsabilité, — le sujet plongé dans le sommeil magnétique n'est ni libre, ni responsable; nous sommes des fantômes inconscients en marche vers l'inconnu. Que devient la théorie des expiations et des purifications successives? Que devient cette loi de l'évolution et de la souffrance volontaire à laquelle il faut se soumettre pour arriver aux sommets?

Les spirites estiment, cependant, que cet oubli de nos existences passées est nécessaire, qu'il est un bienfait de la Providence.

« Au point de vue moral, écrit M. Denis, le souvenir de nos vies précédentes causerait ici-bas de profondes perturbations. Tous les criminels renaissant pour se racheter, seraient reconnus, rejetés, méprisés; eux-mêmes seraient terrifiés et comme hypnotisés par leurs propres souvenirs. La réparation du passé serait rendue impossible, l'existence devien-

draît insupportable. Il en serait de même, à des degrés divers, de tous ceux dont le passé est souillé. Les souvenirs antérieurs introduiraient dans la vie sociale des causes de haine, des éléments de discorde, qui aggraveraient la situation de l'humanité et rendraient toute amélioration irréalisable. Le lourd fardeau des erreurs et des fautes, la vue des actes honteux inscrits sur les pages de son histoire accablent l'âme et paralysent son initiative. Dans ceux qui l'entourent, elle pourrait reconnaître des ennemis, des persécuteurs, des rivaux; elle sentirait se réveiller et s'attiser en elle les mauvaises passions que sa nouvelle existence a pour but de détruire, ou tout au moins d'atténuer.

« La connaissance des existences passées perpétuerait en nous, non seulement la succession des faits qui les composent, mais encore les habitudes routinières, les vues étroites, les manies puériles, obstinées qui sont afférentes aux diverses époques et opposent un grand obstacle à l'essor de l'humanité. On en trouve encore les traces dans beaucoup d'incarnés. Que serait-ce, sans l'oubli qui nous dégage momentanément de ces entraves et permet à une éducation nouvelle de nous réformer ?

« Quand on considère mûrement toutes choses, on reconnaît que l'effacement temporaire du passé est indispensable à l'œuvre de réparation, et que la Providence a tout disposé avec une profonde sagesse (p. 298). »

Ce long argument ne me convainc pas, et ne satisfait pas ma raison. En effet, il serait injuste et faux de prétendre que tous les êtres qui se trouvent en ce moment sur la terre ont été des criminels, des scélérats et que le souvenir de leurs vies passées les plongerait dans la terreur en leur rappelant leurs forfaits. Il faudrait bien reconnaître au moins que notre humanité n'est pas aussi perverse, et qu'elle comprend un grand nombre d'hommes qui, s'ils ont vécu ailleurs avant de venir en ce monde, s'ils ont commis des fautes que la fragilité humaine pourrait sans doute excuser quelquefois, n'ont jamais eu cependant de grands crimes à se reprocher; rien ne m'oblige à ne voir autour de moi que des scélérats condamnés à la galère de la vie.

Est-ce que ces hommes de bonne volonté, mes contemporains aujourd'hui, ces hommes qui ont manqué de courage devant la tentation se trouveraient hypnotisés et terrifiés au souvenir de leurs fautes, et ne leur serait-il pas agréable, au contraire, de refaire lentement les chemins parcourus et oubliés? Le vieillard qui avoue ses fautes et s'en repent, avant de mourir, est-il épouvanté en regardant en arrière, et en comptant les infidélités échappées à sa fragilité? Non. Il se souvient de sa faiblesse et de la miséricorde de Dieu.

Ou nous assurè que les souvenirs antérieurs « introduiraient dans la vie sociale des causes de haine »; il faudrait de plus sérieuses raisons pour me convaincre. Est-ce que le souvenir de tout ce que nous avons fait dans notre enfance, notre jeunesse, notre âge mûr, souvenir qui devient quelquefois si intense chez les vieillards, introduit dans la vie sociale des causes de haine, de désordre, et d'envie? Je n'ai jamais pu le constater, et je pourrais même apporter de bons arguments en faveur de la thèse contraire. Pourquoi donc nous serait-il défendu de jeter sur nos existences antérieures ce long regard du vieillard sur les années lointaines de sa jeunesse? Et si nous ne pouvons pas le faire, n'est-ce pas précisément parce que les vies antérieures n'ont jamais existé?

Ces spirites raisonnent, d'ailleurs, comme si la vie humaine était faite exclusivement d'actions mauvaises et criminelles. Il n'en est rien. Laissons de côté les monstres et les grands criminels. N'est-il pas vrai que nous retrouvons dans toute vie humaine le bien et le mal, le vice et la vertu, des chutes et des relèvements, des infidélités et des repentirs, des actes de bonté, de charité, de sacrifice qui ont jailli à des heures d'inspiration élevée et d'élan divin? Pourquoi nous priverait-on de ces souvenirs? Ils ne troubleraient pas la paix sociale, ils n'accablent pas notre âme, ils ne paralyseraient pas notre initiative, ils nous aideraient même à devenir reconnaissants et meilleurs.

Non, nous n'avons pas vécu ailleurs avant de venir sur cette terre, et les hypothèses par lesquelles on essaierait d'expliquer l'absence de mémoire et de justifier la Providence restent sans valeur.

Si nous avons été de grands criminels dans un autre monde, et si nous expions ces crimes en ce monde, la justice exige, autant que la sainteté de Dieu, que nous sachions aujourd'hui que nous avons commis ces crimes et que nous en sommes punis. Or, nous n'en savons rien, et tout notre être proteste contre cette explication de la vie.

#### IV

Les spirites insistent sur les inégalités physiques, intellectuelles et morales que l'on découvre entre les enfants, dès leur naissance; ils prétendent y reconnaître la loi de continuité qui unit la vie présente aux existences passées.

« Ainsi les *enfants prodiges* sont une des preuves les plus sérieuses de la doctrine de la réincarnation. Supposons, par exemple, qu'un petit prodige musicien naisse de parents peu ou point du tout musiciens; comment serait-il possible que cet enfant héritât de quelque chose qui n'existe pas chez ses parents? Au contraire on peut facilement comprendre une connaissance apportée, car c'est ainsi qu'il faut appeler la facilité prodigieuse avec laquelle l'enfant saisit et s'approprie tout ce qui touche à son talent, car il le possédait auparavant et ce qu'il apprend ici n'est qu'un ressouvenir...

« Je vous le demande, comment serait-il possible d'apporter des traits de caractère, des facultés ou des manières, si l'on n'avait pas appris tout ceci dans d'autres existences terrestres. Rien ne vient de rien, et l'âme embryonnaire qui, en pareil cas, entrera dans le futur corps humain au moment de la conception, devrait ignorer absolument tout ce qui concerne la terre<sup>1</sup>. »

Sans doute, rien ne vient de rien, aussi nous disons que l'âme est un effet de la puissance créatrice de Dieu; c'est à lui que nous attribuons les dons quelquefois extraordinaires dont il se plaît à orner une âme prédestinée. A quelle loi obéit-il? Quelles sont les raisons éternelles qui déterminent

1. Wallemberg, *Paradoxes philosophiques*, p. 117.

sa libéralité gratuite? Quelles seront dans le plan divin les conséquences de ces initiations secrètes et primordiales de l'intelligence et de la volonté de l'enfant? Nous sommes trop loin de Dieu pour deviner ses conceptions, et nous sommes trop petits pour surprendre ses secrets. Nous savons que Dieu est juste et saint dans la distribution de ses dons, cela nous suffit. Il donne, comme l'enseigne la parole de l'Évangile, à l'un cinq talents, à l'autre deux, et le compte qu'il demandera un jour à ses créatures sera proportionné à sa libéralité. Que pouvons-nous savoir davantage?

Mais si, comme le prétendent les spirites, au nom de l'évolution, si nous venions en ce monde en pleine possession de tous les talents dont nous avons été doués dans les existences antérieures; si nos connaissances n'étaient que des réminiscences, si les *enfants prodiges* étaient une confirmation de cette loi générale de l'univers, cet univers deviendrait incompréhensible. En effet, c'est par millions que l'on devrait compter les enfants prodiges, et le phénomène devenu banal ne devrait plus appeler notre attention.

Il faudrait dire que tous les hommes illustres : peintres, orateurs, poètes, philosophes, savants de la plus haute envolée, meurent, disparaissent un instant, puis reviennent sur cette terre, recommencer la partie manquée, c'est-à-dire une nouvelle existence, et qu'ils arrivent au milieu de nous, sans avoir perdu une seule des qualités géniales qui les désignaient pour l'immortalité. Ils n'ont perdu que la mémoire de leur passé.

Il faudrait donc dire encore qu'en vertu de cette loi des réincarnations nous avons auprès de nous, dans cette planète, les Newton, les Pascal, les Leibniz, les Corneille, les Racine, les Beethoven, les Mozart, les Raphaël, les Michel-Ange qui ont changé de corps, mais dont l'âme est restée toujours la même à travers les siècles et les réincarnations. A chaque réincarnation ils ont appris encore, et ils ont ajouté quelque chose au trésor de leurs connaissances.

Qui donc peut se flatter d'avoir rencontré aujourd'hui dans un berceau ces hommes de génie et de les avoir reconnus? Énoncer ces théories, n'est-ce pas les réfuter?

Les hommes de génie disparaissent en laissant des disciples qui continuent leurs travaux et accroissent ainsi le patrimoine intellectuel de l'humanité, mais ils ne renaissent pas, dans un autre corps, sur cette planète, et nous ne verrons jamais Leibniz revenir lui-même parmi nous, et prendre la plume pour continuer son œuvre que la mort a interrompue.

Les enfants prodiges ne prouvent donc pas la vérité des réincarnations, ils sont une preuve de la variété et de l'inégalité des dons de la Providence. S'il était vrai, comme le prétendent les spirites, que nous apportons en naissant les connaissances que nous avons acquises dans nos existences antérieures, si c'était une loi de la nature humaine, tous les enfants seraient des prodiges et ils donneraient, dès leur naissance, des signes de développement précoce de leur intelligence ou de leur vertu. Il n'en est rien. Je ne vois pas la nécessité d'insister sur cet argument.

L'hypothèse des réincarnations est donc fausse, contraire à la raison et à l'expérience, elle ne peut pas nous satisfaire. Ni les révélations des esprits, ni la conscience, ni la raison ne nous donnent une preuve acceptable de la doctrine spirite des réincarnations. La mémoire, la conscience, l'histoire ne nous apportent aucun témoignage en faveur de nos existences passées, et elles prouvent au contraire que nous n'avons jamais existé.

Je ne m'arrête pas aux conséquences morales et sociales de ce rêve extravagant des réincarnations, et cependant, je ne peux m'empêcher de les signaler. Quand nous voyons un homme malheureux, physiquement et moralement, nous éprouvons un sentiment de commisération et de pitié : nous cherchons à le soulager. Qu'il soit atteint de maladies cruelles ou qu'il traverse des épreuves morales intenses, perte de fortune, calomnies, basses vengeances, morts cruelles à son foyer, nous prenons part à ses douleurs. Ce sentiment de compassion et de fraternité est le point de départ de nos actes de charité mutuelle et de dévouement, il appartient à notre vie sociale, il inspire les sacrifices de la solidarité, de l'ordre le plus élevé.

Mais si tout homme qui souffre est un misérable qui expie

dans les souffrances de la vie présente les crimes qu'il a commis dans ses existences passées; si, quoique je fasse, il reste condamné à une expiation rigoureuse dont aucun homme ne peut abrégier la durée, je n'éprouve plus un sentiment de compassion, j'éprouve au contraire un sentiment d'horreur; l'image des crimes qui pèsent sur la conscience de ce misérable passe sans cesse devant mes yeux, et je reste sous l'impression de la justice du châtement infligé. La pitié pour le prochain, le dévouement jusqu'au sacrifice et les œuvres charitables qui en découlent n'ont plus de raison d'être. A la loi de charité succède la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent.

Ce qui me frappe encore, c'est que cette doctrine des réincarnations favorise les rêves les plus insensés, les plus ridicules de la vanité humaine. Qui empêchera ce mendiant en haillons de croire qu'il a été autrefois le plus riche banquier de la terre, cette femme, assise à son comptoir d'épicerie, de prétendre qu'elle a été marquise ou duchesse, et de vous toiser, ce soldat vaniteux, de se persuader qu'il a été autrefois un héros, un foudre de guerre, un stratège de premier ordre, et qu'il a gagné des batailles, dont l'histoire a conservé le souvenir.

C'est précisément parce qu'ils ont occupé, dans une autre existence, une position plus élevée et qu'ils n'ont pas rempli leurs devoirs, que la justice éternelle les condamne aux humiliations de la misère dans la vie présente. Cette pensée les flatte, et ce système convient à leur vanité humiliée.

Que tous ces malheureux arrivent à se persuader par une sorte d'auto-suggestion que vous avez raison, que le système des réincarnations successives est une doctrine certaine, qu'ils ont occupé autrefois une position importante en ce monde, ou ailleurs, ce n'est pas un sentiment de résignation qui naîtra dans l'âme de ces déclassés, c'est un sentiment d'orgueil, d'indignation et de révolte contre l'ordre social, où ils sont descendus si bas, et ils feront tous leurs efforts pour en sortir. Ils rêveront de reconquérir, par tous les moyens, leur situation perdue.

Les spirites ne reculent pas devant ces conclusions : « Com-



bien de fois, écrit Wallemberg, n'est-on pas frappé par les manières distinguées, les sentiments élevés des personnes qui n'ont pu les acquérir ni par leur position sociale, ni par leur éducation; alors que, d'un autre côté, on voit souvent des individus *dont le nom seul* a de la distinction, chez lesquels on était pourtant en droit d'attendre ces qualités. Dans l'un et l'autre cas, cet état de choses est déterminé par des existences antérieures. Un prince, qui dans une seconde incarnation reparait sur la terre sous l'enveloppe d'un pauvre journalier, garde naturellement ses idées et ses manières de prince, ce qui n'est guère avantageux soit pour lui, soit pour son entourage, dans la situation humble qui lui est échue après la gloire et la grandeur de son incarnation précédente.

« Par contre, un homme d'infime condition deviendra peut-être prince, et la conduite grossière, les passions basses et vulgaires, le manque d'éducation qu'il apportera lui seront une entrave et le rendront étranger et impropre à sa haute position (p. 118). »

Si votre concierge paraît avoir quelque distinction, c'est qu'elle était princesse avant de naître, et si votre enfant a de vilains défauts de caractère, c'est qu'il a gardé des moutons avant de descendre ici-bas, dans son berceau. Pourquoi réfuter ce roman? Le sourire suffit.

Ne voyez-vous pas que dans ce système qui, par tant de côtés, touche à la métempsycose, la justice de Dieu reste désarmée devant les révoltes et les crimes de sa créature, et que le mal reste impuni? J'entends bien que, selon les spirites, chaque existence mauvaise est suivie d'une existence douloureuse qui en est ici-bas le châtement. Mais, si le coupable, mécontent de son sort, renonce à la vie par le suicide, il échappera au châtement. Vous me direz, peut-être, qu'il recommencera une autre vie dans des conditions plus douloureuses, soit; mais, s'il lui plaît, chaque fois, à chaque renaissance, de se dresser contre son juge, et de lui échapper par le suicide, que ferez-vous? Il ne vous reste que l'anéantissement; mais la disparition de l'être dans le néant, si elle était possible, n'aurait ni la nature, ni la gradation d'une punition.

Il reste donc incontestable que cette théorie des renaissances successives ébranle l'ordre social en tarissant les sources de la pitié, développe l'orgueil et les passions de la révolte, en permettant à l'homme de se donner un passé glorieux et qu'elle laisse la justice de Dieu désarmée devant le suicide, qui soustrait le coupable au châtement.

Que la doctrine catholique est plus belle et plus conforme aux inspirations élevées de notre âme ! La variété libre et ordonnée des dons de Dieu explique les inégalités physiques, intellectuelles et morales qui affligent l'humanité. La grâce divine, l'exemple des saints, le sacrifice sanglant de Jésus-Christ, l'espérance du ciel, la brièveté de la vie, soutiennent le malheureux, si cruelles que soient ses épreuves et lui rappellent que le mérite et la récompense sont proportionnés à l'effort libre de notre volonté. Rien n'empêchera l'infailible justice d'accorder, après la mort, une récompense au juste, et d'infliger un châtement aux méchants.

Élie MÉRIC.



## LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN

(Suite.)

---

Sainte Thérèse a eu de nombreuses lévitations; voici comment les rapporte un de ses historiens<sup>1</sup> :

Le guide spirituel du monastère, saint Jean de la Croix, venait joindre quelquefois ses ardeurs à celles de Thérèse. Un jour, fête de la très Sainte-Trinité, ils s'entretenaient ensemble, au parloir, de ce grand mystère vers lequel ils étaient portés par les mêmes attraites. Thérèse, à genoux d'un côté de la grille, semblait plutôt en oraison qu'en conversation. Le P. Jean de la Croix, assis de l'autre côté, parlait avec le feu que seul l'amour divin communiquait à son langage doux et calme d'ordinaire. Au milieu de leur discours, le ciel s'ouvre au-dessus de leurs têtes, et leurs deux âmes, unies dans une sublime contemplation, s'élancent vers le Bien suprême qu'il leur est donné d'entrevoir. A ce moment, la Sœur portière, Béatrix de Jésus, chargée de transmettre un message à sa Mère Prieure, frappe à la porte du parloir. Personne ne répond. Elle frappe encore, enfin elle pousse la porte. Le saint et la sainte sont l'un et l'autre élevés au-dessus du sol dans la situation qu'ils occupaient auparavant : Jean de la Croix assis sur sa chaise qu'il a inutilement saisie de ses deux mains pour se retenir à terre et qu'il a au contraire emportée avec lui; Thérèse toujours à genoux et soutenue en l'air. A cette vue, Sœur Béatrix, hors d'elle-même, appelle les religieuses qu'elle peut trouver hors du parloir, et une partie de la communauté devient ainsi témoin du double prodige.

1. (Anonyme). *Histoire de sainte Thérèse d'après les Bollandistes, les divers historiens et ses diverses œuvres complètes*. Paris. Retaux Bray, 1886, 2<sup>e</sup> édition, tome II, p. 37.

On ne put en garder entièrement le secret avec la sainte Mère : « Que voulez-vous, mes filles, répondit-elle dans sa gracieuse humilité, on ne peut parler de Dieu avec le P. Jean. Non seulement il tombe aussitôt en extase, mais il fait y entrer les autres. »

La sainte a décrit elle-même les sensations qu'elle éprouvait au moment de ses lévitations, dans son autobiographie dont Mgr Méric a publié <sup>1</sup> de nombreux extraits que nous lui empruntons.

« L'âme, dans ces ravissements, semble quitter les organes qu'elle anime. On sent d'une manière très sensible que la chaleur naturelle va s'affaiblissant et que le corps se refroidit peu à peu, mais avec une suavité et un plaisir inexprimables. Dans l'oraison d'union, nous trouvant encore comme dans notre pays, nous pouvons presque toujours résister à l'attrait divin, quoique avec peine et un violent effort; mais il n'en est pas de même dans les ravissements; on ne peut presque jamais y résister. Prévenant toute pensée et toute préparation intérieure, il fond souvent sur vous avec une impétuosité si soudaine et si forte que vous voyez, vous sentez cette nuée du ciel ou cet aigle divin vous saisir et vous enlever.

« Mais comme vous ne savez où vous allez, la faible nature éprouve à ce moment, si délicieux d'ailleurs, je ne sais quel effroi dans le commencement. L'âme doit montrer ici beaucoup plus de résolution et de courage que dans les états précédents; il faut en effet qu'elle accepte à l'avance tout ce qui peut arriver, qu'elle s'abandonne sans réserve entre les mains de Dieu et se laisse conduire par lui où il lui plaît, car on est enlevé, quelque peine qu'on en ressente.

« J'en éprouvais une si vive, par crainte d'être trompée que, très souvent en particulier, mais surtout quand j'étais en public, j'ai essayé de toutes mes forces de résister. Parfois je pouvais opposer quelque résistance; mais, comme c'était en quelque sorte lutter contre un fort géant, je demeurais brisée et accablée de lassitude. D'autres fois tous mes efforts étaient vains; mon âme était enlevée, ma tête suivait presque tou-

1. Le Vol aérien des corps. *Revue du Monde invisible*, n° du 15 avril 1899.

jours ce mouvement sans que je pusse la retenir; et quelquefois même tout *mon corps était enlevé, de telle sorte qu'il ne touchait plus à terre.*

« J'ai été rarement ravie de cette manière. Cela m'est arrivé un jour où j'étais au chœur avec toutes les religieuses et prête à communier. Ma peine en fut extrême dans la pensée qu'une chose si extraordinaire ne pouvait manquer de causer bientôt une grande sensation. Comme ce fait est tout récent et s'est passé depuis que j'exerce la charge de prieure, j'usai de mon pouvoir pour défendre aux religieuses d'en parler.

« En plus d'une circonstance, j'ai fait ce que je fis le jour de la fête du saint patron de notre monastère. Pendant le sermon auquel assistaient plusieurs dames de qualité, je vis que la même chose allait m'arriver; je me jetai soudain à terre, mes Sœurs accoururent pour me retenir, et le ravissement ne put échapper aux regards. Je suppliai instamment Notre-Seigneur de vouloir bien ne plus me favoriser de ces grâces qui se trahissent par des signes extérieurs; j'étais déjà fatiguée de la circonspection à laquelle elles me condamnaient, et, malgré mes efforts, je regardais comme impossible de les tenir cachées...

« Lorsque je voulais résister, *je sentais sous mes pieds des forces étonnantes qui m'enlevaient*; je ne saurais à quoi les comparer. Nul autre de tous les mouvements qui se passent dans l'esprit n'a rien qui approche d'une telle impétuosité. C'était un combat terrible, j'en demeurais brisée. Quand Dieu veut, toute résistance est vaine; il n'y a pas de pouvoir contre son pouvoir. Quand Dieu veut, nous ne pouvons pas plus retenir notre corps que notre âme. Malgré nous, nous voyons que nous avons un maître et que de telles faveurs sont un don de sa main, et nullement le fruit de nos efforts; ce qui imprime dans l'âme une humilité profonde:

« Au commencement, je l'avoue, j'étais saisie d'une extrême frayeur. Et qui ne le serait en voyant ainsi son corps s'élever de terre? Car quoique l'âme l'entraîne après elle, avec un indicible plaisir quand il ne résiste point, le sentiment ne se perd pas; pour moi, du moins, je le conservais de telle sorte que *je pouvais voir que j'étais élevée de terre.* A la vue de cette

majesté que déploie ainsi la puissance, on demeure glacé d'effroi, les cheveux se dressent sur la tête et on se sent pénétré d'une très vive crainte d'offenser un Dieu si grand. Mais cette crainte est mêlée d'un très ardent amour, et cet amour redouble en voyant jusqu'à quel excès Dieu porte le sien à l'égard d'un ver de terre qui n'est que pourriture. Car, non content d'élever l'âme jusqu'à lui, il veut élever aussi ce corps mortel, ce vil limon souillé par tant d'offenses...

« Je reviens aux ravissements et à leurs efforts ordinaires. Souvent mon corps en devenait si léger qu'il n'avait plus de pesanteur: quelquefois c'était à un tel point que je ne sentais plus mes pieds toucher la terre. Tant que le corps est dans le ravissement, il reste comme mort et souvent dans une impuissance absolue d'agir. Il conserve l'attitude où il a été surpris; ainsi il reste sur pied ou assis, les mains ouvertes ou fermées, en un mot, dans l'état où le ravissement l'a trouvé'... »

Giordano Bruno dit, à propos de la puissance de concentration de l'âme et en parlant de saint Thomas d'Aquin : « Quand il s'élevait avec toute la force de son âme et toute sa piété à la contemplation spirituelle de ce qu'il croyait être le ciel, tout son être sentant et agissant se concentrait à un tel degré dans cette pensée unique que *son corps se détachait du sol et s'élevait en l'air.* »

Voici maintenant quelques cas qui ont été décrits et affirmés juridiquement.

Le premier en date se trouve à la Bibliothèque nationale.

C'est le « Procès-verbal fait, pour délivrer une fille possédée par le malin esprit à Louviers en 1591, par Louis Morel, écuyer, sieur de La Tour, conseiller du roi, prévôt général en la maréchaussée de France et en la province de Normandie, assisté de M<sup>c</sup> Robert Behotte, licencié ès lois, avocat et lieutenant général de M. le vicomte de Rouen, à la résidence de Louviers ».

1. Il sera facile au lecteur de distinguer les différences profondes qui séparent la lévitation de sainte Thérèse de la lévitation des médiums. La confusion n'est pas possible.

La fille dont il est ici question était une pauvre servante, Françoise Fontaine, ni sainte ni sorcière, mais affligée de manifestations si extraordinaires qu'elle avait demandé tous les secours, y compris ceux de la religion, pour en être délivrée et qu'on avait fini par la garder dans la prison de Louviers pour éviter les accidents.

Ces manifestations, parmi lesquelles se trouvaient des coups frappés dans les murs, des transports d'objets mobiliers et des enlèvements de son propre corps, si brutaux qu'elle et les assistants en étaient souvent grièvement blessés, sont longuement exposées dans le procès-verbal avec les attestations des témoins. Je me bornerai à reproduire ici le récit de celles qui eurent lieu lorsqu'on eut recours à l'exorcisme, en y mettant l'orthographe et la ponctuation modernes pour rendre un peu claire la rédaction assez confuse du prévôt de Normandie.

« Suivant ce que nous avons arrêté le jour d'hier avec ledit curé Pellet, nous sommes partis de notre logis et venus trouver icelui curé Pellet, viron sur les six à sept heures du matin, avec lequel nous sommes transportés aux prisons de cette dite ville de Louviers, ayant amené avec lui un clerc qui portait l'eau bénite, et nous avons commandé auxdits Vymont, Dupuys, Hellot, Dubusc, le Prévost et autres, nos archers, nous accompagner; ce qu'ils ont fait. Et sommes entrés en icelle prison et avons trouvé ladite Françoise qui était en une petite chambre haute, couchée toute vêtue sur une couchette avec cinq ou six prisonniers qui la gardaient, laquelle avait le visage tout en sang, comme d'égratignures, à laquelle nous avons demandé qui lui avait fait cette égratignure.

« Par ladite Françoise fait réponse que c'était l'esprit qui la tourmentait qui lui avait fait lesdites égratignures, samedi au soir dernier en notre présence comme nous l'interroignons, l'ayant ledit esprit lors jetée par terre à cause de ce qu'elle nous avait confessé, comme nous avons pu voir.

« A laquelle Françoise nous avons usé de plusieurs remontrances pour la réconcilier en la crainte et amour de Dieu, lui remontrant qu'en reconnaissant Dieu, lui criant merci, confessant ses fautes, lui en demandant pardon et renonçant au diable, elle pouvait sortir des tourments où le malin esprit

l'avait conduite, par le moyen d'une confession générale de ses péchés qu'il fallait qu'elle fit audit curé Pellet, et se mettre en bonne état, pour ouïr la messe et recevoir le saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ; ce qu'elle a promis de faire.

« Ce fait, ledit curé Pellet lui avait baillé de l'eau bénite, et icelle ouïe de confession; après laquelle nous avons icelle Françoise prise, menée et conduite avec nosdits archers, étant enserrée par les mains, à l'église Notre-Dame de cette dite ville de Louviers, où entrant ledit curé Pellet, qui marchait devant vêtu de son surplis et de son étole, lui avait jeté de l'eau bénite; et nous, après lui, ayant notre bâton de prévôt en la main, l'avons conduite en la chapelle de la Trinité où l'on avait fait accommoder l'autel pour dire la messe, et devant lequel autel nous avons fait mettre des bancs, sur l'un desquels elle s'est appuyée, s'étant mise à genoux et commencé à prier Dieu, étant toujours auprès d'elle ledit curé Pellet vêtu de sondit surplis ayant son étole au cou. Et nous sommes mis au coin de l'autel où l'on commence à dire la messe, pour voir quelle contenance tiendrait ladite Françoise sans qu'elle nous aperçût.

« Et lors et à l'instant, M<sup>e</sup> Jean Buisson, prêtre chapelain de ladite église, qui était revêtu de ses ornements sacerdotaux pour dire et célébrer la messe, ayant fait allumer un grand cierge qu'il avait fait mettre sur le bord de l'autel, près de nous, et après a commencé à célébrer une basse messe où s'étaient trouvés présents plus de 1.000 à 1.200 personnes, tant catholiques que huguenots de la nouvelle prétendue religion, soldats et autres gens de qualité. Et entre autres personnes de qualité, étaient le sieur abbé de Mortemer, le sieur Ratte, abbé et conseiller au parlement de Toulouse, le sieur de Rubempré, le sieur baron de Neufbourg, le sieur baron des Noyers, le sieur Séguier, grand maître des eaux et forêts de France, M<sup>e</sup> Jacques Duval, médecin à Évreux, M<sup>e</sup> Jonas Marie, receveur des tailles en l'élection de Montivilliers, M<sup>e</sup> Nicolas Coquet, prêtre dudit Louviers, Pierre Behotte, Jacques Surgis, Guillaume Inger l'aîné, Robert Langlois, bourgeois et marchands dudit Louviers.

« Laquelle Françoise s'était mise en prière et en état d'ouïr



sagement la messe, sinon que lorsque ledit Buisson prêtre a commencé à dire l'Évangile, ladite Françoise avait commencé à sommeiller, la tête lui étant tombée sur ledit banc devant lequel elle était à genoux, comme si elle eût été pâmée et évanouie : de quoi nous avons averti ledit curé Pellet qui nous regardait et avait l'œil sur nous, comme nous l'en avions prié, afin de l'avertir si nous apercevions que ladite Françoise fit quelque chose ; lequel curé Pellet l'avait exorcisée et à elle jeté de l'eau bénite, laquelle s'était aussitôt revenue, s'étant levée et fait le signe de la croix et ouï et entendu ledit Évangile attentivement. Après ledit Évangile dit, elle avait été à l'offrande où elle avait été conduite par ledit curé Pellet. Lors de l'élévation du saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle avait icelui regardé fort attentivement, faisant toujours mine de le prier et adorer, sans avoir été aucunement tourmentée. Après laquelle élévation, ledit curé lui avait présenté la paix qu'elle avait baisée.

« Et sur ce que ledit Buisson prêtre a voulu parachever de dire la messe, le livre et missel étant changés de lieu et remis sur le bout de l'autel où il avait commencé ladite messe, étant à l'action de grâce d'icelle, ledit curé Pellet avait commandé audit Buisson prêtre de ne parachever sa dite messe qu'il n'eût administré le Saint-Sacrement et l'Eucharistie à ladite Françoise ; lequel Buisson s'étant arrêté, icelui curé Pellet, vêtu toujours de son surplis et ayant l'étole au cou, s'étant approché d'icelle Françoise, laquelle il avait ouïe derechef de confession, et ayant icelle exorcisée, et conjuré ledit malin esprit auquel ladite Françoise a déclaré publiquement qu'elle renonçait, ledit curé Pellet a pris la sainte Eucharistie pour la lui bailler et faire recevoir. S'étant approché d'elle après avoir fait dire à ladite Françoise tout hautement son *Misereatur* et *Confiteor*, il s'était apparu comme une ombre noire hors de l'église, qui avait cassé un losange des vitres de ladite chapelle et pris le cierge qui était sur l'autel, qu'il avait éteint... et icelle Françoise étant à deux genoux avait été enlevée fort épouvantablement, sans avoir pu recevoir le Saint-Sacrement, ouvrant la bouche, ayant les yeux tournés en la tête, avec un geste tant effroyable, qu'il avait été besoin, à l'aide de cinq à

*six personnes, la retirer par ses accoutrements comme elle était enlevée en l'air*; laquelle ils avaient jetée à terre, ayant été contraints de se jeter sur elle à cause que cela la voulait enlever, sans toutefois voir ni apercevoir aucune chose; où s'était aussitôt présenté ledit curé Pellet, qui avait icelle exorcisée et à elle jeté de l'eau bénite, même conjuré ledit malin esprit; laquelle était revenue à soi, étonnée et débile. Ce que voyant, ledit curé avait derechef fait abjurer à ladite Françoise ledit malin esprit, et à elle fait plusieurs remontrances pour le salut de son âme; à quoi ladite Françoise avait prêté l'oreille.

« Cela fait, ledit curé avait derechef présenté la sainte Hostie à ladite Françoise, pour laquelle recevoir s'étant mise à deux genoux, ledit curé lui présentant, icelle Françoise a derechef *été enlevée de terre plus haut que l'autel*, comme si on l'eût prise par les cheveux, d'une si étrange façon que cela avait grandement étonné les assistants qui n'eussent jamais cru voir une chose si épouvantable; s'étant tous jetés à deux genoux contre terre et commencé à prier Dieu et implorer sa grâce pour la délivrance de ladite Françoise; ayant été de besoin pour icelle reprendre, que plusieurs hommes se soient jetés à ses accoutrements et icelle abattue à terre, s'étant jetés sur elle pour s'opposer à l'effet de l'ennemi qui la voulait enlever, ayant ladite Françoise la bouche torse et ouverte, les yeux qui lui sortaient de la tête, les bras et les jambes tournés sens dessus dessous.

« Ce que voyant, ledit curé Pellet s'était approché auprès d'elle, lui ayant jeté de l'eau bénite, icelle exorcisée et conjuré ledit malin esprit. Ayant ladite Françoise la face contre-mont, et ayant demeuré quelque temps en cet état, ledit curé Pellet ayant fait allumer un autre cierge, ladite Françoise était revenue à soi et repris ses esprits. Et après que ladite Françoise a derechef crié merci à Dieu et renoncé audit malin esprit, étant à deux genoux s'approchant ledit curé Pellet auprès d'elle pour lui présenter la sainte Eucharistie afin de icelle recevoir, pour la troisième fois elle avait été comme devant empêchée de ce faire, ayant été enlevée pour la troisième fois par-dessus une grande forme ou banc qui était

devant l'autel où l'on célébrait la messe, *et emportée en l'air du côté où la vitre avait été cassée, la tête en bas, les pieds en haut sans que ses accoutrements fussent renversés*<sup>1</sup>, au travers desquels, devant, avec derrière, il sortait une grande quantité d'eau fumée puante; ayant été plus tourmentée que devant, avec une telle manière et fureur, que c'était chose horrible à voir et incroyable à ceux qui ne l'ont vue. Laquelle Françoise fut quelque temps ainsi *transportée en l'air sans que l'on la pût reprendre*; mais enfin sept à huit hommes s'étaient jetés à elle, qui avaient icelle reprise et mise contre terre, étant tourmentée de telle façon que c'était chose horrible et pitoyable à voir, tellement que ceux qui étaient là présents en grand nombre, tant catholiques que de la nouvelle religion réformée, avaient pleuré, s'étant mis à genoux et commencé à prier Dieu pour le salut de l'âme de ladite Françoise.

« Pendant lesquelles prières ledit curé Pellet s'était approché de ladite Françoise où, tout de nouveau, il avait icelle exorcisée et conjuré ledit malin esprit, et lui ayant jeté de l'eau bénite, était revenue et repris ses esprits ayant déclaré tout hautement ladite Françoise qu'elle renonçait au diable, criait merci à Dieu et lui demandait pardon de ses fautes.

« Disant ladite Françoise de soi-même que la première fois que ledit curé Pellet lui avait présenté la sainte Eucharistie, elle avait vu ledit malin esprit qui était entré par un trou qu'il avait fait en une vitre de ladite chapelle, étant à main droite, qu'elle nous a montré, et avait éteint le cierge qui était allumé sur l'autel où l'on célébrait la messe et icelle Françoise pris par les cheveux pour l'enlever et emporter par le trou de ladite vitre, de peur qu'elle ne reçût le saint corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Le rapport ajoute que le curé Pellet s'étant souvenu que, toutes les fois que Françoise avait été enlevée, cela avait été

1. Il arrive fréquemment que la force qui soulève l'être humain s'applique également aux objets qui l'entourent. On en a déjà vu des exemples avec sainte Thérèse (p. 143) et dans les expériences de l'Agnélas où la chaise d'Eusapia fut soulevée avec elle. En voici un autre cité par Gœrres (*Einleitung zu Suzo's Leben*), à propos de saint Suzo qui s'éleva un jour dans l'air, à ciel ouvert, pendant une tourmente de neige; la neige se rassembla et resta suspendue au-dessus de sa tête en formant une espèce de toit.

par les cheveux, il les lui fit raser. A la suite de cette opération et de l'exorcisme qu'on vient de lire, la pauvre fille fut complètement guérie.

J'ai cité ce long texte *in extenso* pour que le lecteur pût bien se faire une idée du soin avec lequel les faits avaient été observés. Il ne peut y avoir de doute sur ceci que Françoise a été, pendant la messe, soulevée trois fois dans les airs, de telle manière qu'on ne saurait confondre ces lévitations avec des contorsions et des sauts.

Dans les différentes circonstances relatées, l'homme de science ne peut retenir que quelques particularités : telle est l'adhésion au corps des jupons qui ne se renversaient pas quand Françoise avait la tête en bas, ce qui prouve que la force inconnue qui soustrayait son corps aux lois de la pesanteur s'appliquait également à ses vêtements, phénomène qu'on a observé d'autres fois. Tel est également le fait que l'ablation de la chevelure a fait cesser, ou plutôt a contribué à faire cesser les manifestations, faits qu'on peut rapprocher de cette observation que la force psychique se dégage souvent par les cheveux, comme l'électricité. Tel est encore l'état de prostration de Françoise après les lévitations, circonstances qu'on observe toujours après les dépenses considérables de force psychique. Je pourrais également ajouter la sensation de vent froid, dont il n'est pas parlé dans le récit reproduit plus haut, mais qui est souvent indiquée dans les autres parties du procès-verbal, au moment de l'apparition du phénomène, ainsi que beaucoup d'expérimentateurs l'ont constaté dans des manifestations analogues <sup>1</sup>.

1. Ce serait dépasser manifestement les droits de la science positive et même du simple bon sens que d'affirmer que les faits, tels qu'ils ont été décrits dans le procès-verbal, sont suffisamment expliqués par les troubles nerveux et les hallucinations qu'on a étudiés dans les hôpitaux.

C'est cependant ce que n'a pas hésité à faire récemment un médecin dans la longue préface dont il a fait précéder la reproduction de l'histoire de Françoise Fontaine. Après avoir cité sainte Thérèse et quelques autres femmes célèbres, il dit :

« Françoise Fontaine est un cas particulier de la névrose; chez toutes ces femmes, il y a trouble intellectuel, altérations cérébrales et psychiques; si les manifestations diffèrent, le principe est un et identique. Ce sont des malades qui subissent l'influence de leurs sensations et de leurs sentiments, de leurs désirs et de leurs idées.

« Le travail de reconstitution n'est pas difficile, et l'analyse morale n'est pas moins claire que les constatations morbides; à côté de l'accident pathologique, de

Le fameux recueil des *Causes célèbres* contient, dans son tome VI, imprimé en 1738, deux documents cités à propos du procès de Louis Gaufridy, — ce prêtre de Marseille qui avait été brûlé comme sorcier en 1711, par arrêt du Parlement de Provence, — et relatifs à des faits contemporains du narrateur.

L'un se rapporte à une demoiselle Thévenet, de Corbeil, qu'on supposait possédée et au sujet de qui l'archevêque de Paris fit faire une information.

Voici les principaux faits qu'on dit avoir constatés :

« 1<sup>o</sup> Cette demoiselle s'est élevée à 7 ou 8 pieds dans un jardin, et jusqu'au plancher dans sa chambre :

« 2<sup>o</sup> Elle a enlevé son frère et sa garde jusqu'à 3 pieds sans aucun point d'appui :

« 3<sup>o</sup> Ses jupes se sont repliées par-dessus sa tête, quoiqu'elle s'élevât debout en l'air ;

« 4<sup>o</sup> Elle s'est élevée dans le lit avec sa couverture, jusqu'à 3 et 4 pieds, de la même façon qu'elle s'était couchée, c'est-à-dire le corps étendu horizontalement. »

l'affection névropathique se place un affolement interne du sens de l'intuition, une perturbation des sens externes, un accroissement démesuré de l'imagination et de son activité créatrice : pendant le sommeil de l'être pensant l'âme sensitive s'exalte et produit des visions, des hallucinations morales et physiques, c'est-à-dire de fausses images, constituant une véritable aliénation mentale qui convertit une sensation pathologique en réalités objectives. C'est une hallucination qu'elle a elle-même provoquée... (p. xix et xx.)

« Je me crois en droit de conclure :

« 1<sup>o</sup> Il n'y a point de possédées ;

« 2<sup>o</sup> Il n'y a que des malades, et l'hystéro-épilepsie suffit à expliquer tout ce qu'il y a de vrai dans les phénomènes démoniaques ;

« 3<sup>o</sup> Françoise Fontaine est hystéro-épileptique, et son aventure ne présente absolument rien de surnaturel (p. lxxxvii). »

La désinvolture de ces affirmations en présence des faits dont le lecteur a pris connaissance plus haut, serait simplement comique si elle ne dénotait une hostilité aveugle et néfaste contre tout ce qui sort de l'enseignement matérialiste officiel.

(A suivre.)

Albert de ROCHAS.



# LES ANGES ET LES BÉATITUDES



## SECONDE PARTIE

### Le royaume des cieux

Nous voici arrivé à la seconde partie de notre étude sur les anges où il sera nécessaire d'étudier la triple hiérarchie des cieux et les ordres angéliques, si nous voulons rendre clair ce que nous aurons à écrire dans la troisième et dernière partie en traitant du rôle des esprits célestes dans l'univers. Ici nous prions le lecteur de se remémorer ce qui a fait l'objet de la première partie, apportant une attention particulière aux questions qui eurent trait à la gloire, à l'intelligence et à la volonté des esprits purs; toutes questions étroitement liées à celle des ordres et des hiérarchies <sup>1</sup>.

Nous allons parler de la monarchie et de la hiérarchie en général, deux choses que l'on confond trop ou que l'on entend mal : nous placerons en tête l'étude de l'illumination spirituelle indispensable pour saisir l'opération hiérarchique; et puis, nous examinerons l'existence ainsi que la raison d'être de trois hiérarchies et de neuf ordres d'anges.

Nous faisons nôtre la doctrine profonde de saint Thomas d'Aquin, et, si difficile que soit le sujet, nous tâchons de le rendre attrayant pour les âmes chrétiennes désireuses de connaître les gloires de notre future patrie.

1. Repassez ces questions dans les numéros suivants de la *Revue du Monde invisible* : Chap. I : *Les anges existent*, janvier 1901. — Chap. II : *Le nom des anges*, février 1901. — Chap. IV : *Origine des anges*, avril 1901. — Chap. V : *Les cieux*, mai 1901. — Chap. IX : *Etat permanent des anges*, octobre 1901. — Chap. X : *Les anges voient Dieu*, novembre 1901. — Chap. XI : *Essence et nature des esprits angéliques*, décembre 1901. — (Suite du même chapitre, février 1902.) — Chap. XIII : *L'intelligence*, etc., mai, juin et juillet 1902. — Chap. XIV : *La volonté*, etc., août, septembre et octobre 1902.

## I

## L'ILLUMINATION SPIRITUELLE

« Par vos voies, ô Dieu seul en trois personnes, conduisez-nous là où nous allons, à la lumière en la plénitude de laquelle vous habitez. »

Nous croyons rendre plus compréhensible en traitant ici à part ce que l'auteur de *De cœlesti hierarchia* appelle *les mystères déifiants*, doctrine que lui et les théologiens mêlent plus ou moins confusément avec celle de la hiérarchie, parce que l'illumination spirituelle est la raison d'être de l'ordre hiérarchique. Encore, ne livrerons-nous pas comme eux au lecteur ces mystères déifiants sans lui expliquer : 1° en quoi consiste la lumière de l'esprit ; 2° comment la vérité éclaire ; 3° que l'illumination vient de Dieu ; 4° de quelle manière elle se communique ; 5° quels sont les rapports de l'intelligence avec les clartés célestes ; 6° et quels sont ceux qui existent entre la science et la sainteté ; 7° enfin la réalité d'une triple voie lumineuse pour les anges ; analysant ainsi la céleste lumière en un prisme septiforme qui la fasse mieux saisir aux yeux de notre foi et de notre raison.

§ 1. *Ce qu'est la lumière spirituelle.*

La lumière spirituelle est la vérité. La vérité est la réalité, l'existence des choses. La vérité, c'est ce qui est. Dieu est la vérité même, la vérité en ce qu'elle a d'infini et d'éternel, parce que Dieu est l'Être suprême. L'universalité des créatures au ciel et en ce monde constitue l'ensemble de toutes les vérités créées. Tout ce qui existe, toute vérité vient donc de Dieu créateur de toutes choses ; et tout ce qui existe, toute

vérité se trouve éminemment en Dieu soit avant l'acte créateur, à l'état de divines idées, soit à l'état d'êtres après l'acte créateur.

Il est des vérités, des créatures qui une fois tirées du néant par la puissance de Dieu, se sont incontinent détournées de Dieu. — Celles-là sont restées des vérités métaphysiques, des êtres ; mais la vérité morale fut tellement détruite en ces êtres par leur prévarication, que pour leur malheur, Dieu, en les conservant, les a nommés *ténèbres* : ce sont les démons.

Toute vérité est donc lumière ; lumière de l'esprit, et toute intelligence moralement vivante se tourne vers la vérité comme les fleurs vers la lumière.

L'intelligence angélique et l'intelligence humaine aspirent à la vérité, la recherchent, la trouvent et en font leur substance. « Heureux, dit Jésus-Christ, ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. » La justice n'est autre chose que le désir et l'accomplissement de la vérité morale. Le juste est celui qui possède la vérité et qui la désire encore davantage.

Il y a des hommes qui sont tout à fait injustes et qui ressemblent aux anges rebelles. Ils se détournent de Dieu leur auteur et leur fin. S'ils continuent à poursuivre une voie aussi funeste jusqu'au dernier de leurs jours, ils seront eux aussi, comme les ténèbres, séparés de la lumière à tout jamais.

§ 2. *Comment la vérité éclaire. Voie purgative, voie illuminative, voie unitive.*

Beaucoup d'hommes passent leur vie ou une partie de leur vie dans une justice qui n'est pas intègre. A la lumière qu'ils reçoivent de Dieu et qu'ils aiment, ils mêlent les *ombres* des ténèbres. Ils ont en horreur le péché mortel qui sépare et détourne de Dieu en tuant l'âme ; mais ils ne laissent pas que de s'éloigner de Lui en commettant, comme par habitude, des péchés véniels sans cesse renouvelés. La théologie



mystique donne à leur vie le nom de *voie purgative*, parce qu'ils vivent purs de tout péché mortel, sont en état de grâce et disposés à recevoir la lumière de la vérité, à laquelle le péché véniel, *ombre des ténèbres*, ne fait pas obstacle, car si la lumière ne luit pas dans l'obscurité elle peut luire dans l'ombre.

Des âmes plus parfaites s'opposent à toute faute vénielle; ces âmes ne savent souffrir d'être éloignées de Dieu; elles tâchent de vivre avec Lui dans une sainte amitié et de retracer en elle la perfection de l'image de Dieu. Le long de la voie purgative, qui est un commencement, un départ pour la perfection spirituelle, le Saint-Esprit commençait à les diviniser par l'infusion de la grâce sanctifiante; maintenant il darde sur elles ses rayons défiants pour reproduire en elles ses traits divins. Elles avancent en pleine lumière de la vérité; elles sont dans la *voie illuminative*.

Enfin il arrive que tout à fait détachée des choses terrestres, et de tout ce qui n'est pas Dieu, l'âme parvient à un état habituel d'étroite union avec Dieu que l'on appelle pour ce motif la *voie unitive*. Ici il ne peut plus être question d'*habitudes* tant soit peu viciées; c'est la vie angélique sur la terre.

La voie purgative est de précepte; la voie illuminative est de conseil; la voie unitive est de louange; mais la louange y revient plutôt à Dieu qu'à l'homme, à Dieu qui embrasse sa créature avec tant d'amour.

Tout ce progrès des mystères défiants est appelé simplement *illumination*, attendu que dans les trois voies c'est à la lumière de la vérité que sont dus, premièrement, le commencement de la perfection par l'infusion de la grâce en tant qu'elle justifie; secondement, l'achèvement de la perfection par l'infusion de la grâce en tant qu'elle divinise; troisièmement, la consommation de la perfection par l'infusion de la grâce en tant qu'elle unit à Dieu. Car ici-bas, c'est sous forme de grâce sanctifiante que Dieu nous illumine des rayons de la vérité, laquelle opère en nous par les vertus morales que nous mettons en pratique: sur la terre la lumière de la vérité est gracieuse, au ciel elle est glorieuse.

§ 3. *Que l'illumination vient de Dieu, et qu'un être illuminé peut en illuminer un autre en lui communiquant la lumière de Dieu.*

Les astronomes nous montrent Mercure se dépêchant en pleine incandescence et lumière solaire; et là-bas bien loin, à peine effleurée par les dernières irradiations de l'astre du jour, la pauvre Neptune, plutôt humide que réchauffée, avance lentement suivie d'un satellite qui partage sa faible clarté. Entre ces deux extrêmes l'armée des mondes gravite avec une rapidité qui varie suivant qu'ils sont éclairés, puisque leur vertu lumineuse dépend de leur distance du soleil; et dans les mêmes proportions ils s'éclairent les uns les autres, comme la terre éclaire la lune et la lune la terre, grâce à la clarté reçue.

C'est ainsi que toute illumination, toute vivification, toute impulsion s'opère dans la nature spirituelle comme dans la nature corporelle, *par mode d'échange et de participation*. Partout il y a mouvement, vie et lumière, et ces trois énergies sont de Dieu qui, en créant, s'est constitué premier moteur, vivificateur et illuminateur de ses œuvres; et aussi bien que les astres du firmament, les anges et les hommes participent en Dieu à un commerce réciproque de lumière, de vie et de mouvement.

Si ce n'est Dieu seul, rien par soi-même n'est ni vivant, ni mobile, ni lumineux: pas même la lumière qui comme toute chose a Dieu pour auteur. Tout est illuminé, tout est vivifié, tout est mû.

L'homme n'est pas savant; c'est « un être enseigné », dit Lacordaire. Il n'est pas pur, ajouterai-je, il est purifié; il n'est pas clarté, il est éclairé; il n'est pas divin, il est divinisé. — Dieu l'aide, ses semblables l'aident; mais de lui-même jamais il n'y arriverait.

Eh bien! la même chose se passe au ciel pour les anges. Pour commencer, leur milliard ne faisait qu'un avec le néant. Dans le premier instant Dieu se fit connaître et leur révéla ce que et pourquoi ils étaient; dans le second Il se montra à eux; dans le troisième Il les rangea par ordres et leur livra

le chaos sans les livrer à eux-mêmes; car s'Il cessait de les conserver ils cesseraient d'être. Aussi les anges peuvent-ils, à l'unisson avec les hommes, répéter l'universel refrain : *Ipsa facit nos et non ipsi nos.*

De là, nécessité absolue du secours de Dieu, aussi bien que pour l'homme, pour l'ange qui sans Dieu ne peut rien.

Dieu illuminerait l'ange en vain si en l'illuminant il ne coopérait en premier lieu à son aptitude de comprendre, par la grâce actuelle indispensable à tout acte intellectuel, et si, en second lieu, il n'aidait l'intelligence angélique à saisir la vérité qu'Il lui présente. Car les vérités que recèle sa divinité sont toutes surnaturelles aux esprits célestes, à qui la gloire permet de voir l'essence divine mais non de la pénétrer; de sorte que Dieu doit *fortifier d'une nouvelle force*, qui l'élève au-dessus d'elle-même, l'intelligence angélique, *chaque fois* que par l'illumination il lui découvre en lui-même une vérité à saisir.

Ce secours qui peut être considéré comme une grâce prévenante à l'entrée de la voie purgative, concomitante pour soutenir l'intelligence dans la voie illuminative, et perficiente pour aider l'ange à atteindre le sommet de la voie unitive, cette grâce, dis-je, se distingue de l'illumination elle-même qui est *pour l'ange* un enseignement et non une grâce proprement dite.

Ce secours, Dieu l'octroie directement aux esprits supérieurs qu'il illumine immédiatement, et il le donne par l'entremise de ceux-ci aux anges inférieurs qui sont illuminés par la médiation des esprits supérieurs.

#### § 4. *Comme quoi l'illumination a lieu par la parole.*

La lumière spirituelle en un monde où tout nous est mystère, est une lumière parlée. Le premier qui l'exprima fut le Verbe, et cela avec un tel accent de vérité que les mondes, à sa voix, jaillirent tout d'un coup du néant pour lui dire : nous voici; nous sommes des témoins de la véracité. Le Verbe lui-même en tant que sagesse se dit issu de la

bouche du Très-Haut : « *Ego ex ore Altissimi prodivi* » ; et en tant qu'Homme-Dieu il se dit voie, vérité et vie : « *Ego sum via, veritas et vita.* » Saint Jean au commencement de son Évangile va jusqu'à confondre le Verbe avec la vie et la lumière.

Le Verbe est la parole de Dieu se révélant par sa puissance dans la création du ciel et de la terre et par sa sagesse dans la tradition de la vérité faite à ses créatures raisonnables. Et en enseignant la vérité aux anges, puis au premier homme, *Il leur apprend à parler*, à converser entre eux sur ce qui existe. Sans la parole de Dieu, Adam fût demeuré muet. Sans entendre le langage des hommes nos frères, nous ne saurions rien dire. Si, par hypothèse, avant d'ouïr votre mère on vous avait relégué loin de la société au milieu du désert, vous grandiriez comme un idiot à la vue des animaux; des arbres, des fleurs, des montagnes, de la voûte étoilée. — La science originelle infuse avec la grâce sanctifiante n'aurait produit dans l'homme aucune parole, si la lumière du Saint-Esprit n'était venue comme un troisième don ouvrir son entendement et délier sa langue.

Nous savons que les anges parlent un langage glorieux qui n'a point comme le nôtre été dispersé par la confusion. Lorsqu'ils voyagent à travers les cieux, leur unique mais vaste patrie, ils n'ont pas besoin de greffer à chaque étape idiome sur idiome. Et puis chez eux ce n'est pas un bruit d'organes; ils peuvent se parler de loin sans craindre d'être entendus de ceux auxquels ils ne s'adressent pas.

Leur langage diffère surtout du nôtre comme la pensée angélique diffère de la pensée humaine.

Affublées de sens, nos pensées, et dès lors le langage qui les exprime, sont basées sur des espèces corporelles et sensibles. Le langage des anges au contraire, ainsi que leurs pensées, ont pour objet des espèces purement intellectuelles. Leur conversation et leur enseignement ont lieu par l'esprit pur et porte sur des conceptions immatérielles exprimées par une parole lumineuse; — car, tandis que nous ne savons nous rendre compte des êtres, même spirituels, qu'à l'aide de concepts matériels, c'est-à-dire tirés de la matière, eux, les

anges, ils ne se représentent les êtres, même corporels, qu'au moyen de concepts ou de représentations immatérielles.

En effet la façon de penser et le mode de s'exprimer ne peuvent être identiques dans deux milieux aussi extrêmes que la gloire divine et la nature corporelle. Ici-bas, l'air que nous respirons est le milieu où se fait entendre notre parole articulée; là-haut, Dieu, qui est la respiration des anges, s'intermet à leur conversation et leur fait parvenir les prières de la terre, lesquelles arrivent au ciel sans aucun bruit de parole.

C'est d'un langage semblable tout immatériel, tout intellectuel, tout divin que Dieu se sert pour communiquer à ses anges ses *désirs*, ses *volontés*, ses *commandements*. C'est par le même langage pour tous, angélique autant que divin, que les anges se parlent la vérité, se communiquent les préceptes du Très-Haut, *s'instruisent les uns les autres*, ce en quoi consiste pour eux le mode de l'illumination.

§ 5. *De quelle manière l'intelligence angélique est en rapport avec les célestes clartés et comment il faut entendre qu'elle perçoit l'illumination par degrés.*

Nous avons ici à considérer : 1° Que Dieu communique la vérité aux anges dans une proportion intensive, stable et graduée, selon qu'ils sont plus ou moins élevés en gloire; — mais en même temps, suivant une augmentation qui, bien qu'éternellement progressive, ne nuit aucunement à la stabilité de la gloire. 2° Que les anges perçoivent la vérité et se l'approprient en vertu d'actes intellectuels constamment répétés — 3° Que l'illumination est à la fois, pour les anges, une érudition et une sanctification.

PREMIER POINT. — Si l'on s'arrête à comparer le soleil au Très-Haut et les mondes que cet astre éclaire, aux célestes intelligences, on observera que les sphères les plus rapprochées du grand astre, et par conséquent les plus élevées, sont celles qui reçoivent le plus de lumière, et que les plus

éloignées en reçoivent moins. Songez aussi que les rayons solaires s'épanchent constamment en diverses substances dont le soleil est rempli et que par conséquent les planètes illuminées de la sorte participent constamment à de nouvelles influences. La clarté du rayonnement au sein de laquelle ces mondes gravitent est parfaitement stable et invariable, et cependant son irradiation calorique et lumineuse progresse à tel point, qu'à ne considérer que notre terre, nous y admirons les prodiges continuels de la vie qui s'y propage sous des formes variées à l'infini.

Eh bien ! Dieu recèle éminemment en soi l'idéal de tout ce qui existe ; et, au delà, il recèle le type de toute espèce de créatures, de tout ce que durant l'éternité il pourrait, s'il voulait, créer sans jamais désister. C'est de cette plénitude infinie que Dieu illumine les anges en se découvrant à eux *de plus en plus*. Les anges qui *habitent* les confins du paradis obtiennent de tout ce que reçoivent les privilégiés d'en haut : mais ils ne savent en saisir autant. Les anges supérieurs saisissent davantage de ce tout, car plus rapprochés de la source, ils y boivent à grands traits, et ils en sont plus rapprochés parce que leurs facultés sont plus développées. — De même que les oiseaux se réjouissent de trouver leur substance et de se désaltérer d'air et de lumière au grand jour de la nature, où tout leur parle vie et plaisir, de même, les anges de Dieu, petits et grands, jouissent chacun à sa façon de la clarté d'une gloire immuable, heureux d'y glaner les charmes de la béatitude céleste qui ne varie jamais, bien qu'elle leur soit toujours nouvelle.

SECOND POINT. — Il va sans dire que l'illumination n'émane pas de Dieu comme les rayons d'un foyer lumineux, et il est tout à fait surnaturel que le Créateur se communique à des créatures. Cette illumination est donc due à l'acte infiniment sage de l'amoureuse volonté de Dieu. Les anges auraient beau regarder, écouter et mettre en œuvre toutes leurs facultés intellectuelles, si Dieu ne se manifestait à eux, ils ne sauraient jouir de lui ; et ils ne le voient, l'entendent et le comprennent que dans la mesure selon laquelle Il se révèle :

mesure qui a pour limites les capacités de la nature angélique glorifiée. Impossible à des êtres finis de percevoir infiniment l'infini : c'est pourquoi, petit à petit, poussant la bonté jusqu'à se mettre à leur portée, le Souverain Bien épanche son infinitude vers les esprits célestes, et eux, appuyés sur le sein de la sagesse divine, ils sucent avec délices, d'instant en instant, d'actes angéliques à actes angéliques, la vérité qu'elle leur offre avec des saveurs éternellement variées.

L'illumination spirituelle n'est donc pas comme le rayonnement de la lumière mondiale qui atteint les corps quasi malgré eux. Et Dieu ne se contente pas d'illuminer les anges, de leur donner la vérité ; en même temps il les stimule pour que les plus hauts placés la communiquent à leur tour à ceux qui sont moins élevés en gloire, à la manière des maîtres qui instruisent leurs disciples et des prêtres qui sanctifient leurs fidèles. — Le vrai et le beau resplendissent pour l'intelligence. L'intelligence a pour les admirer autant d'yeux que l'esprit a de tendances. La vérité divine par sa beauté captive les anges : ils en sont épris, se l'assimilent au point que, embrasés d'amour et tout dominés, ils n'aient rien tant à cœur que de s'unir à elle dans les transports d'un bonheur indicible.

TROISIÈME POINT. — Dieu porte aux anges un amour infini et Il se les attire de même. Les anges aiment Dieu de tout leur cœur, de tout leur vouloir et ils se portent vers Lui avec toute l'ardeur de leur amour. Les anges ne peuvent aimer Dieu infiniment ; ils savent L'aimer de plus en plus et c'est ce qu'ils expriment par des élans d'amour sans cesse renouvelés. Et pourquoi, sinon parce que Dieu, grâce aux expressions de sa vérité ravissante plait à leur intelligence qui sollicite leur volonté envers le Bien souverain qui est Dieu, et que, dès lors, unis à Dieu, ils cherchent à s'unir à Lui davantage ? — Or la sainteté de la créature n'est autre chose que la conformité de sa volonté avec celle de Dieu, conformité qui consacre l'union de Dieu avec elle. Ainsi, les effluves de l'illumination en provoquant l'attrait de l'intelli-

gence et en excitant l'amour de la volonté, sanctifient les anges : saints, le Saint des saints les sanctifie encore.

La sanctification s'opère dans la volonté et c'est dans la volonté que réside la sainteté.

Mais, en même temps, cette Vérité souveraine qui s'écoule pour ainsi dire de Dieu dans les anges est la manifestation de ce qu'est Dieu, de ce que conçoit la divine raison. Par conséquent les effluves de l'illumination sont le moyen dont Dieu se sert pour instruire les anges des mystères issus de la divine infinitude. Les intelligences angéliques saisissent donc dans cette lumière divine tout ce qu'elles sont rendues aptes à concevoir, toujours en train d'étudier et d'accroître leurs connaissances. Ce qui les sanctifie les instruit; ce qui les instruit les sanctifie, c'est l'illumination qui fait leur bonheur au sein d'une quiétude inaltérable.

L'érudition s'opère dans l'intelligence et c'est dans l'intelligence que réside la science.

Voilà comment Dieu instruit les anges : en les atteignant du côté de l'intelligence par l'illumination. Voilà comment Il les sanctifie : en les atteignant du côté de la volonté par la même illumination.

La sainteté est la main droite de la vérité, la science est sa main gauche. Il est donc dans l'ordre de la gloire céleste que ceux qui possèdent la vérité intègre soient au même degré saints et savants. C'est avec ces deux mains-là que les anges manipulent les mondes : sagement avec la science de l'intelligence; puissamment avec la sainteté de la volonté.

(*A suivre.*)

Alfred VAN MONS.





# LE DÉMONISME

(*L'Ami du Clergé*)

(SUITE)

---

Un autre exemple non moins authentique et non moins certain est celui de Théophile d'Adana en Cilicie, vers le milieu du sixième siècle, sous le règne de l'empereur Justinien. Théophile était économe de l'église d'Adana, et d'une vertu si reconnue et si révéérée qu'on avait voulu l'élever à l'épiscopat; mais on ne put jamais vaincre le refus constant qu'il opposa par humilité. Il fut néanmoins plus tard accusé d'avoir dilapidé les revenus de l'église dont il avait l'intendance, et son évêque, ayant ajouté foi à cette accusation, le déposa de sa charge. Théophile, outré de dépit, ne put supporter cet affront, il voulut même s'en venger à tout prix. Un juif impie, auquel il s'adressa, lui promit de le satisfaire et le conduisit, la nuit suivante, sur une place publique, après l'avoir averti de ne pas s'épouvanter de ce qu'il verrait, et surtout de ne pas faire le signe de la croix. Théophile s'y trouva en présence d'une foule confuse, au milieu de laquelle paraissait le démon assis sur un trône. Le juif fit approcher Théophile et implora pour lui le prince des ténèbres. Le démon lui promit tout ce qu'il voulait, mais à condition qu'il renoncerait à Jésus et à Marie. Cette proposition fit frémir Théophile, mais l'amour de la vengeance l'emportant sur toute autre considération, il donna par écrit cette renonciation signée de sa main.

Dès le lendemain, l'évêque instruit de la fausseté de l'accusation qu'on avait fait peser sur Théophile, le fit venir à l'église, lui fit une réparation solennelle devant tout le monde, et le rétablit immédiatement dans sa charge.

A partir de ce moment, Théophile bourrelé de remords et

frappé de la terreur des jugements de Dieu, versait des torrents de larmes, se roulait par terre et affligeait son corps par toutes sortes de macérations sans y trouver la moindre consolation. Comment faire? Il avait renoncé à Marie qui eût été son unique ressource pour obtenir le pardon de son péché; toutes les avenues de la grâce lui semblaient donc fermées. Cependant il osa se rendre dans une chapelle consacrée à la sainte Vierge, et là, tout baigné de larmes et le visage contre terre, il confessa devant elle son crime, la suppliant humblement d'obtenir son pardon et lui promettant, quoi qu'il arrive, fidélité jusqu'à la mort. Après quarante jours de prières, de larmes et d'austérités, l'auguste Mère de Dieu lui apparut. Après lui avoir représenté la grandeur de sa faute, elle lui fit prononcer une nouvelle profession de foi, notamment sur la divinité de son Fils et sa qualité de juge souverain, puis elle lui promit d'intercéder pour lui et disparut. Théophile consolé ne relâcha cependant rien de ses prières et de ses austérités, aussi la sainte Vierge lui apparut une seconde fois. Elle lui dit en souriant : « Théophile, consolez-vous, j'ai présenté à Dieu vos larmes et vos prières, et il les a reçues favorablement ; ayez soin de conserver jusqu'à la mort la fidélité que vous avez jurée à mon Fils et à moi. » Théophile se sentit soulagé comme d'un poids immense. Cependant un souvenir pénible le tourmentait encore : c'était l'acte de renonciation resté entre les mains de Satan. Il pria donc la sainte Vierge de mettre le comble à ses bontés en retirant ce funeste écrit. Trois jours après, à son réveil, il le trouva sur sa poitrine.

Le jour suivant, qui était un dimanche, lorsque l'évêque se fut rendu à l'église, Théophile vint se jeter à ses pieds, lui raconta tout ce qui lui était arrivé et lui remit l'obligation qu'il avait passée avec le démon, le priant de la faire lire devant le peuple rassemblé. Le prélat, tout attendri, le releva et l'embrassa avec tendresse en bénissant de toute son âme Jésus et Marie; il fit ensuite brûler cet écrit devant toute l'assemblée qui criait avec des transports de compassion et de joie : « Seigneur, ayez pitié de lui! » L'évêque, ayant fait faire silence, acheva la messe et donna lui-même la sainte

communion à cet illustre pénitent. Celui-ci, après avoir reçu le corps du Sauveur, se retira dans la chapelle de la sainte Vierge où il avait obtenu sa grâce et, après y être resté longtemps en prière, il sentit les premières atteintes de la maladie qui le devait emporter. Alors, après avoir mis ordre à ses affaires, il fit ses adieux aux fidèles assemblés, publiant jusqu'au dernier soupir les louanges de Dieu et de l'auguste Marie.

Parmi un grand nombre de pactes bien plus récents et cités assez longuement par Gorres, nous en choisirons seulement deux que l'auteur regarde comme très authentiques, et nous les abrégerons beaucoup.

Michel Ludwig, jeune gentilhomme allemand, fut envoyé par son père à la cour du duc de Lorraine pour y apprendre le français. Mais il y contracta la passion du jeu et fit des pertes considérables, à la suite desquelles il lui arriva de dire que si le diable voulait lui donner de l'argent, il accepterait bien toutes ses conditions. Et voilà qu'en effet un jeune homme de son âge aux formes et aux manières polies et agréables se présente et lui offre l'argent dont il a besoin. Ludwig se prend d'abord à frémir, et à la vue des pièces d'or, sentant la cupidité bouillonner en lui, il lui dit : « Ces pièces sont sans doute fausses! — Essaie, et si on les garantit bonnes, tu reviendras me trouver ici et nous nous entendrons. » Elles furent en effet trouvées bonnes; Ludwig revint, et le démon aussi qui lui dit : « Eh bien, et ces pièces d'or? — Bonnes! aussi j'en voudrais encore d'autres. — Mais toi, que me donneras-tu en retour? — Mais je n'ai rien! — Comment, rien? N'as-tu pas du sang? Donne-m'en seulement quelques gouttes. » Le diable, sans lui faire aucun mal, fit sortir quelques gouttes de sang de son bras gauche, et lui fit signer deux papiers différents où il se donnait à lui pour sept ans, au bout desquels le diable pourrait venir le chercher. Le démon en garda un et lui dit qu'il avait fait passer l'autre sous sa peau. Depuis il revit souvent le même démon, qui lui interdisait toute prière et lui faisait commettre des fautes de plus en plus graves.

Avant que les sept ans fussent écoulés, son père le rappela

et fut étonné de le trouver si vicieux. Le jeune homme sentant qu'il ne lui restait plus guère de temps à vivre se prit à désespérer, et, pour s'étourdir, se livra avec une nouvelle fureur à toutes ses mauvaises passions : il voulut empoisonner son père, mettre le feu à la maison et se tuer lui-même ; mais Dieu ne permit pas qu'il réussit. Le diable revenait encore assez souvent pour le torturer et le maltraitait horriblement ; son père, qui le trouva un jour le corps absolument ployé en deux, obtint à force d'insistance et de larmes l'aveu de ce qu'il avait fait.

Son frère, qui était chanoine à Wurtzbourg, le conduisit alors à Molsheim et le confia aux Pères de Compagnie de Jésus. Le démon sentant que sa proie allait lui échapper, lui apparut plusieurs fois sous la forme d'animaux horribles, se jetant sur lui comme pour le dévorer, et lui faisait les menaces les plus épouvantables. Mais à force d'exorcismes, les Pères parvinrent à le calmer, et lui firent faire une confession générale. Puis le 12 octobre le recteur offrit pour lui le saint sacrifice, lui fit faire par écrit une profession de foi solennelle avec une renonciation formelle à Satan, et voulut forcer celui-ci à rendre les deux papiers signés avec le sang du jeune homme. A la fin des exorcismes, pendant lesquels deux démons apparurent sous des formes horribles et furent forcés de s'enfuir, il trouva à ses pieds le plus petit papier que le démon prétendait avoir caché sous sa peau. Il en restait encore un : le jeune homme continua à prier avec beaucoup de larmes, on recommença plusieurs fois les exorcismes, et enfin le recteur trouva l'autre pacte sur l'autel, à l'endroit même où il avait posé l'abjuration du jeune homme. A partir de ce moment Michel Ludwig se sentit tout autre et, rendant de ferventes actions de grâces à Dieu qui l'avait sauvé, il vécut très pieusement.

Mais le plus souvent les choses ne se passent pas ainsi. Lorsque l'homme, après s'être donné au démon, n'a pas comme Ludwig le courage de rompre les liens honteux qui l'enchaînent, le diable vient à la fin réclamer sa proie et il finit par l'avoir. Un Suisse, Abraham Pollier, qui servait comme dragon chez le comte de Hohenlohe, après avoir

mené une vie criminelle et s'être donné au démon, annonça le 4 avril 1684 au paysan chez qui il logeait qu'il allait partir parce qu'il ne pouvait plus résister au diable, que celui-ci lui avait avancé de l'argent, et qu'à chaque fois qu'il avait voulu le lui rendre, conformément au pacte conclu entre eux, il avait toujours manqué à la somme un thaler. Le soir même, il disparut de la maison sans y jamais revenir. Il résulte des recherches et de l'enquête judiciaire que le lendemain on l'entendit dans plusieurs hameaux crier au secours et invoquer Dieu, sans que personne fût allé le secourir. On découvrit ses armes, sa tunique et son chapeau dans la même matinée, près de Fessbach, mais sans pouvoir retrouver son corps. On l'entendit cependant encore ailleurs pousser des cris, et l'on crut qu'il avait lutté contre le diable et que celui-ci avait été le plus fort. Huit jours plus tard, un pêcheur, en retirant sa ligne, trouva son pantalon et sa chemise, et huit jours plus tard encore le bailli du lieu trouva son corps dans la rivière. Lorsqu'on l'eut retiré, on crut s'apercevoir qu'on lui avait tordu le cou, et on remarqua des taches bleues sur la poitrine. Il fut enterré sous la potence.

**Conclusions théologiques.** — Quand un prêtre rencontre une personne qui a fait un pacte avec le démon et qui voudrait lui échapper, les exemples que nous avons cités lui indiquent la manière dont il doit procéder. Il faut d'abord lui recommander une grande dévotion à la sainte Vierge que le démon craint tant, le chapelet, le scapulaire, etc., puis la prière fréquente et forte, coûte que coûte, puis la pratique de la mortification, et surtout l'amener à se confesser.

S'il y a eu de la part du démon un commencement de possession, ou de fréquentes et fortes obsessions, il faut recourir aux exorcismes privés (ou, s'il était convenable dans la circonstance, aux exorcismes solennels avec la permission de l'évêque). Les exorcismes n'ont pas d'effet infailible, mais ils diminuent la puissance du démon et finissent par la briser. (Nous en reparlerons plus loin un peu plus longuement.)

S'il y a eu un écrit donné au démon, il faut exiger du péni-

tent un contre-écrit de renonciation au démon et de protestation de foi en Jésus-Christ, en la sainte Vierge, etc., signé même de son sang, si l'écrit du pacte l'avait été ; puis, s'il est possible, obtenir à force de larmes et de prières que Dieu oblige le démon à rendre l'écrit qui lui a été livré, et engager le pénitent à vivre toujours dans la piété, l'humilité, la pureté et la mortification.

## CHAPITRE VI

### LE DÉMONISME DANS LA MAGIE ET LA SORCELLERIE

Il est certain qu'il a existé autrefois dans les campagnes et même dans les villes beaucoup de préjugés au sujet de la sorcellerie, et que ces préjugés ne sont pas entièrement disparus. Une épidémie vient à sévir sur les bestiaux : c'est un sort qu'on leur a jeté. Des chevaux ne peuvent plus marcher, des vaches ne donnent plus de lait, des poules ne pondent plus : c'est encore un sort. Une maladie sortant quelque peu de l'ordinaire attaque une personne de la famille : c'est encore un sort. La grêle ravage les moissons : c'est un tel ou un tel qui l'a fait tomber<sup>1</sup>.

Le peuple a donc besoin d'être instruit à ce sujet, mais en l'instruisant, il ne faudrait cependant pas faire tomber les préjugés aux dépens de la vérité. Dans ses *Entretiens de village*, Timon a un très beau chapitre sur les superstitions et il le conclut ainsi : « Les sorts ne sont que des illusions et des fables, lorsqu'ils ne sont pas des empoisonnements d'animaux et des crimes ; les *feux follets* ne sont que des vapeurs

1. Nous connaissons une paroisse importante, d'où un pèlerinage conduit par M. le curé était allé pieusement à Issoudun vénérer et prier Notre-Dame du Sacré-Cœur. Quelques semaines après, une grêle épouvantable, comme on n'en avait point vu de mémoire d'homme, enleva tout espoir de vendange, et brisa même les ceps de vigne. « Eh bien ! disaient certaines personnes, c'est le pèlerinage qui en est la cause ; la preuve, c'est qu'en ouvrant de gros grémons on a trouvé des Sacrés Cœurs au milieu. Cela ne serait pas arrivé si l'ancien curé était resté, car il avait bien dit, lui, que tant qu'il resterait dans la paroisse elle ne *grélerait* jamais. » Inutile de dire que pas un mot de tout cela n'était vrai.

de la terre ; les *revenants*, que les figures bizarres de la crainte ; les *bruits de nuit*, que les terreurs d'une imagination ébranlée ; les *sorciers*, que des fripons ; les *devins*, des fourbes ; les *guérisseurs* de tous maux, des charlatans ; les *boissons* d'herbes et d'urine, des saletés ; les *chercheurs de trésor* et les *avaleurs de fiole*, des niais, des superstitieux et des dupes. » Il y a, nous l'avouons sans peine, beaucoup de vrai là-dedans, mais il faut admettre des exceptions. Un professeur célèbre, M. Jules Didiot, a écrit de son côté dans sa *Théologie catholique* : « Les sorciers autrefois si redoutés, quoique assez peu redoutables, ont disparu de la société actuelle. » Si on voulait prendre cette phrase dans toute sa rigueur, elle serait contre l'enseignement général des théologiens et contre le sentiment de l'Église, et elle fait une concession trop grande aux préjugés des libres-penseurs et d'une certaine classe de chrétiens de nos jours qui ne veulent pas voir de sorcellerie même là où il y en a, tandis qu'autrefois on était au contraire trop porté à en voir même là où il n'y en avait point.

Pour nous, afin de faire un peu de lumière, nous tâcherons de répondre, sans aucun parti pris et les preuves en main, aux questions suivantes : 1° Que faut-il entendre par magie et sorcellerie ? 2° Faut-il croire à la magie et à la sorcellerie ? 3° Quelles en sont les différentes espèces, et peut-on sur chacune citer des faits bien certains ? 4° Les juges chargés de punir les sorciers étaient-ils aussi cruels que crédules, comme on l'a dit ? 5° L'Église elle-même n'a-t-elle rien à se reprocher à ce sujet ? 6° Y a-t-il encore des sorciers de nos jours ? Et enfin 7° nous formulerons quelques conclusions théologiques.

#### § 1<sup>er</sup>. — Que faut-il entendre par magie et sorcellerie ?

On appelle *magie* l'art d'opérer des effets extraordinaires et au-dessus des forces ou contre l'ordre de la nature. Mais si ces effets ne sont qu'en apparence au-dessus des forces de la nature et sont produits par adresse ou par des moyens

physiques, chimiques, électriques, etc., inconnus au vulgaire et même quelquefois aux savants, ils appartiennent à la magie improprement dite, et appelée *magie naturelle* ou *magie blanche*, et nous n'avons pas à nous en occuper ici. Quant aux effets qui surpassent les forces humaines ou que l'homme ne peut aucunement produire, ils viennent nécessairement ou de Dieu, et alors il y a miracle, ou du démon invoqué explicitement ou implicitement, et alors il y a *magie* proprement dite ou *magie noire*. Ce mot vient du mot *mage*, qui désignait les prêtres des idoles chez beaucoup de nations asiatiques, lesquels, comme nous l'avons vu, se livraient à l'occultisme et se faisaient souvent aider du démon.

Le mot *sorcellerie* se prend à peu près dans le même sens que le mot *magie*; mais il est généralement restreint à l'art de jeter les *sorts*, des *sortilèges* ou des *maléfices*, mots qui signifient à peu près la même chose, et ont toujours un but malfaisant. Quelques-uns cependant peuvent n'avoir d'autre but que d'inspirer de l'amour, mais un amour illicite, et dans ce sens ils sont encore malfaisants.

### § 2. — Faut-il y croire?

Assurément il n'y faut pas croire légèrement. A moins de preuves, il faut croire que les choses sont naturelles ou opérées naturellement, ou rester dans le doute. Mais s'il est prouvé que les effets produits ne peuvent venir naturellement de l'homme, dont ils surpassent les forces, et si en plus il est bien évident qu'ils ne viennent pas de Dieu, ou parce qu'ils sont contre lui, ou du moins ne sont pas dignes de lui, il faut bien les attribuer au démon.

Du reste, l'existence de la magie ou de la sorcellerie est prouvée :

1° Par la sainte Écriture, qui dans l'*Exode* raconte assez longuement les prodiges que firent les mages d'Égypte pour répondre à ceux de Moïse, et dans le *Lévitique* ordonne que ceux qui recourent aux devins et aux mages soient mis à



mort ou retranchés du peuple, et dans les *Prophéties d'Isaïe* les regarde comme très coupables, et qui enfin l'affirme partout par les noms qu'elle donne aux démons : *spiritus divinationis, spiritus nequam, spiritus procellarum, spiritus ad vindictam, spiritus fornicationis, spiritus immundi, spiritus infirmitatis*, etc. Et dans les *Actes des apôtres* nous voyons saint Pierre combattre Simon le Magicien, et saint Paul frapper de cécité le magicien Elymas qui *pervertissait les voies droites du Seigneur*. Il a donc existé des mages et des sorciers.

2° **Par les saints Pères.** Nous avons déjà cité un assez grand nombre de témoignages des saints Pères indiquant clairement qu'ils croyaient à la puissance de la magie. Ajoutons-y seulement ces paroles de Tertullien dans son *Apologeticum* : « Le corps et l'âme de l'homme, les fruits, les moissons, l'air que nos poumons respirent peuvent être atteints et viciés par la sinistre influence et le contact impur des démons, avec le secours de qui les magiciens opèrent. » Et ces autres paroles d'Origène (*Contre Celse*) : « Lorsque les démons se font les collaborateurs des magiciens, c'est par le fait de leur puissance que sévit la famine, que règnent des chaleurs mortelles, que les arbres et la vigne sont frappés de stérilité, et que survient cette corruption pestilentielle de l'air qui détruit les fruits de la terre et frappe de mort les hommes et les animaux. » Rappelons enfin que saint Augustin, dans son livre de la *Cité de Dieu*, montre longuement quels liens étroits unissaient dans le paganisme les mystères ésotériques avec la magie démoniaque.

Il ne serait peut-être pas hors de propos d'ajouter à ces témoignages celui de Bossuet qui, dans son premier sermon sur les démons, parle de « ces effets extraordinaires et prodigieux qui ne peuvent être rapportés qu'à quelque mauvais principe et à quelque secrète vertu pernicieuse; et cela se confirme encore, ajoute-t-il, par cette *noire science de la magie*, à laquelle plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées dans toutes les parties de la terre ».

(A suivre.)

## SA SAINTETÉ PIE X ET

### LE DISCERNEMENT DES MIRACLES

---

M. l'abbé Boissarie a écrit pour la *Semaine religieuse* de Châlons, à laquelle nous l'empruntons, le récit de l'audience que son vénéré et célèbre père, M. le Dr Boissarie, a eue du Souverain Pontife, lors du récent pèlerinage des médecins catholiques à Rome.

On le lira avec le plus grand intérêt en raison des questions abordées par Sa Sainteté Pie X.

Le 12 avril, S. S. le Pape Pie X daignait recevoir, en audience privée, trois médecins français et leurs familles. Ces heureux privilégiés étaient le Dr Boissarie, membre du conseil d'organisation du pèlerinage médical, avec deux membres de sa famille; le Dr Cosc, qui se dévoue, depuis de longues années, au service de la Vierge de Lourdes, et le Dr Audibert, qui sait faire aimer, dans la Provence, la religion dont il est le si fidèle représentant à Marseille. Un protonotaire apostolique, qui occupe une des premières paroisses de Périgueux, Mgr Rebière, s'était joint aux autres visiteurs, sa famille étant alliée à celle du Dr Boissarie.

Dès six heures, nous sommes introduits au Vatican. On nous fait parcourir toute une série de salles magnifiques. La salle du Trône nous ravit surtout par la richesse de son ornementation et par les souvenirs qu'elle évoque.

Bientôt le prélat de service se présente : « Vous allez, dit-il, être admis auprès de Sa Sainteté après ses anciens diocésains de Venise. En ce moment même, ils lui offrent les hommages de leur filiale et inaltérable reconnaissance.

« Sa Sainteté a commencé dès ce matin, à neuf heures, la série de ses réceptions, pour la terminer à une heure de

l'après-midi seulement : et, depuis trois heures ce soir, jusqu'à huit heures, son cabinet de travail ne désemplira pas. »

Soudain la porte s'ouvre. Le vicaire de Jésus-Christ nous apparaît assis devant son bureau de travail. A la vue des visiteurs, il se lève et donne à chacun son anneau à baiser. Il se rassied presque immédiatement et, avec une bonté toute paternelle, il daigne nous demander de prendre place, assis en cercle, autour de son bureau. Les sièges disponibles n'étant pas assez nombreux, un jeune homme va en prendre dans la salle.

« Très bien, mon fils, » lui dit le Saint-Père.

Le Dr Boissarie présente les membres de sa famille et ses confrères; il indique le but du pèlerinage qui se trouve à Rome en ce moment: il demande une bénédiction toute spéciale pour le bureau des constatations médicales de Lourdes, dont il est le chef.

Le Souverain Pontife lui répond : « Nous avons assisté, il y a deux jours, à un beau spectacle en voyant réunis, autour de Nous, un aussi grand nombre de médecins catholiques. La médecine est une des sciences qui semblent, au premier abord, éloigner le plus de la religion : elle trouve son champ d'action uniquement dans la nature: et n'est-il pas vrai, dit Sa Sainteté, que ce n'est pas chose aisée de découvrir l'âme sous le scalpel ?

« Néanmoins, le fait de médecins religieux et pieux n'est pas un fait inouï dans l'histoire. Durant Notre séjour à Venise, Notre cœur a été vivement consolé, en voyant un grand nombre de médecins vraiment convaincus et sérieusement pratiquants.

« La médecine confine à la religion plus qu'on ne saurait le croire. On prononce fréquemment le mot de *miracle*, ou de renversement absolu des lois de la nature, grâce à l'intervention divine.

« *Ce mot de miracle ne doit pas être prononcé à la légère. Nous sommes même très sévères pour l'admettre dans les procès de béatification ou de canonisation des saints. Ce matin même, Nous avons dû écarter cinq cas, se rapportant à*

*la gloire des fidèles serviteurs de Dieu, et qui ne nous ont pas paru assez probants pour leur cause.*

« Aucune année, peut-être, ne sera aussi féconde en béatifications que la nôtre ; Nous en préparons cinq pour bientôt : ce sont les causes du vénérable Vianney, curé d'Ars ; d'un Père Jésuite, martyrisé au Japon ; d'un religieux Barnabite ; d'un ermite de Saint-Augustin, curé de Notre-Dame de Genazano, en Italie, et d'un religieux Capucin.

« Quant au vénérable Vianney, nous dit Sa Sainteté, nous devons remarquer une glorieuse particularité. Il est mort depuis cinquante ans à peine et, déjà, il jouira des honneurs rendus aux bienheureux. C'est tout juste s'il n'est pas nécessaire de demander au Saint-Père une dispense de temps.

« Un certain nombre de ses pénitents sont encore de ce monde. Pour Nous, nous avons eu la consolation de recevoir l'absolution de ce pieux serviteur de Dieu. Nous connaissons une religieuse, Dame du Sacré-Cœur, qui a été une de ses pénitentes habituées. »

Pnis, montrant du doigt une statue équestre placée sur une table, bien au milieu de la salle, en face de lui, le Souverain Pontife nous dit : « Voilà Jeanne d'Arc, c'est la cause importante, la grande cause. Nous désirons vivement travailler pour elle ; mais Nous attendrons les marques du témoignage divin, le surnaturel, le miracle, en un mot. On nous en a présenté un certain nombre, mais il ne Nous ont pas paru assez concluants. »

Regardant le Dr Boissarie : « *Il ne faut pas, dit Sa Sainteté, prononcer le mot de miracle à la légère. Nous vivons à une époque où, plus que jamais, au point de vue humain, on peut invoquer la suggestion. Mais la cicatrisation d'une plaie, la guérison d'un membre remis en état très rapidement ne peuvent pas être rangées dans la catégorie des effets de la suggestion.* »

Et comme les pèlerins actuellement en sa présence sont venus des roches de Massabielle, Sa Sainteté se plaît à parler du sanctuaire de Marie, qui est la gloire de la France.

« Lourdes, nous l'espérons, dit le vicaire de Jésus-Christ, n'est pas destiné à périr, la bonne Vierge gardera fidèlement

son sanctuaire. Prions beaucoup à cette intention. La vigilance constante et toute paternelle du vaillant évêque de Tarbes nous est comme un sûr garant que ce glorieux sanctuaire sortira intact de la tourmente actuelle.

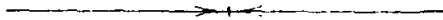
« La France ne peut pas périr, sa rédemption arrivera, peut-être, beaucoup plus tôt qu'on ne saurait le croire. »

En parlant ainsi, la voix de Pie X devenait plus forte et son regard semblait pénétrer dans les replis les plus cachés de l'avenir.

Mais, ici-bas, les moments les plus heureux ont un terme, les plus douces consolations une fin. D'autres frères venus de pays étrangers, eux aussi, attendent la parole du Père.

Le vicaire de Jésus-Christ se lève pour nous bénir tous.

Il écoute avec bonté l'énumération de nos vœux. Et nous le quittons, emportant son souvenir à jamais gravé dans nos cœurs.



## COMMENT LE CURÉ D'ARS

### FUT PERSÉCUTÉ PAR LES DÉMONS

C'est une pensée de Bossuet, dans son *Discours sur les Démons*, que ce que nous perdons pour la chair nous le gagnons pour l'esprit. Le jeûne fortifie et engraisse l'âme, et autant nous assujettissons nos corps par la mortification et la pénitence, autant diminuons-nous les forces de notre irréconciliable ennemi. Bossuet ajoute que c'est aussi ce qui augmente la rage des démons ; « car c'est une envie furieuse qui les enflamme contre nous. Ils voient qu'étant leurs inférieurs par nature, nous les passons de beaucoup par la grâce ; ils ne sauraient considérer sans un extrême déplaisir que, dans des membres mortels, nous puissions, par la miséricorde divine, approcher la pureté des substances incorporelles <sup>1</sup>. »

La vie de M. Vianney confirme cette doctrine d'une manière éclatante. On eût dit que plus il remportait d'avantages sur le démon, plus il l'excitait contre lui, « Quand vous le surmontez, remarque Tertullien, vous ne domptez pas son audace, mais vous enflamez son indignation <sup>2</sup>. » C'est-à-dire que cet esprit superbe, qui a entrepris de s'égaliser à Dieu, ne croira jamais qu'une simple créature soit capable de lui résister, et, plus une grande âme fait d'efforts pour échapper à son empire, plus il dresse contre elle ses redoutables batteries. Considérant que la majesté de Dieu est inaccessible à sa colère, il décharge sur l'homme, qui en est la vivante image, toute l'impétuosité de sa rage ; comme on voit un ennemi

1. Sermon pour le premier dimanche du Carême.

2. Tertull., *de Patient.*, n. 7.

impuissant, lorsqu'il ne peut atteindre celui qu'il poursuit, repaître en quelque sorte son esprit d'une fantaisie de vengeance, en déchirant sa peinture.

De là, ces luttes si fréquentes dans la vie des saints, où les puissances infernales, servant d'instrument à la divine Providence, concourent à la perfection des élus de Dieu par les tentations qu'elles leur suscitent et les victoires qu'elles leur ménagent.

On ne peut prononcer le mot de tentation, sans que le souvenir de la Thébàïde et de saint Antoine se présente aussitôt à l'esprit; car les tentations de cet homme célèbre sont devenues proverbiales. Pendant qu'il habitait cette montagne du Kolsim d'où il régna sur le désert et sur plusieurs générations de cénobites, les visiteurs qui affluaient en si grand nombre dans sa terrible solitude n'y venaient presque jamais sans entendre autour de lui un mélange confus et formidable de voix de toutes sortes, un bruit d'armes et de chevaux, comme s'il avait été assiégé par une armée d'esprits invisibles. Saint Hilarion n'était pas plutôt en prière, qu'il entendait des aboiements de chiens, des mugissements de taureaux, des sifflements de serpents et plusieurs autres cris épouvantables de divers monstres qui tâchaient de l'effrayer. Les démons faisaient autour de la cellule de saint Pacôme un tel vacarme qu'ils semblaient vouloir la détruire de fond en comble. Ils apparaissaient à saint Abraham une hache à la main, comme pour démolir sa cabane; d'autres fois ils mettaient le feu à la natte sur laquelle il priait.

La vie de saint Benoît, de saint François d'Assise, de saint Antoine de Padoue, de saint Jean de Dieu, de saint Vincent Ferrier, de saint Pierre d'Alcantara, de saint Nicolas de Tolentino, pour ne nommer que les plus illustres; celle de sainte Madeleine de Pazzi, de sainte Catherine de Gènes, de sainte Marguerite de Crotona, de sainte Françoise Romaine, de sainte Rose de Lima, de sainte Hedwige, de sainte Lidwine, de sainte Thérèse et, à une époque plus rapprochée de nous, celle de Jean de Castillo et de Sébastien del Campo, Jésuites, de Dominique de Jésus-Marie et de Franc, Carmes Déchaussés, de Christine de Stumbèle, de sainte Crescence de

Kauffbeyern, de Christine l'Admirable, de la Solitaire des rochers, de Benoîte, la petite bergère du Laus, celle enfin de Marie de Moërl, l'extatique du Tyrol, offrent des similitudes frappantes avec ce que nous allons raconter<sup>1</sup>.

Il y avait six ans que M. Vianney était à Ars; il venait d'ouvrir, aux petites orphelines du pays, sa chère maison de refuge, quand des bruits étranges commencèrent à troubler le repos de ses nuits et le silence de son presbytère. Voici comment on lui a entendu raconter à lui-même l'origine de ces persécutions : « La première fois que le démon est venu  
« me tourmenter, c'était à neuf heures du soir, au moment  
« où j'allais me mettre au lit. Trois grands coups retentirent  
« à la porte de ma cour, comme si on avait voulu l'enfoncer  
« avec une énorme masse. J'ouvris aussitôt ma fenêtre et je  
« demandai : « Qui est là? » mais je ne vis rien, et j'allai  
« tranquillement me coucher en me recommandant à Dieu.  
« Je n'étais pas endormi que trois autres coups plus violents,  
« frappés non plus à la porte extérieure, mais à celle de la  
« montée d'escalier qui conduit à ma chambre, me firent  
« ressauter. Je me levai et m'écriai une seconde fois : « Qui  
« est là?... » Personne ne répondit.

« Lorsque le bruit commença, je m'imaginai que c'étaient  
« des voleurs qui en voulaient aux beaux ornements de M. le  
« vicomte d'Ars, et je crus qu'il était bon de prendre des  
« précautions. Je priai deux hommes courageux de coucher à  
« la cure pour me prêter main-forte, en cas de besoin. Ils  
« vinrent plusieurs nuits de suite; ils entendirent le bruit,  
« mais ne découvrirent rien et demeurèrent convaincus que  
« ce vacarme avait une autre cause que la malveillance des  
« hommes. J'en acquis moi-même bientôt la certitude; car,  
« pendant une nuit d'hiver qu'il était tombé beaucoup de  
« neige, trois énormes coups se firent entendre, vers le  
« milieu de la nuit. Je sautai précipitamment à bas de mon  
« lit; je pris la rampe et descendis jusque dans la cour, pen-  
« sant trouver cette fois les malfaiteurs en fuite et me propo-  
« sant d'appeler au secours. Mais, à mon grand étonnement,

1. Voir les légendes du *Bréviaire Romain*, Surius, les Bollandistes, Papebroch, Ridadeneira, la *Mystique* de Gorres, liv. V, c. xxv, xxvi et xxvii.



« je ne vis rien, et, qui plus est, je ne découvris sur la neige  
 « aucune trace de pas... Je ne doutai plus alors que ce fût le  
 « démon qui voulait m'effrayer. Je m'abandonnai à la volonté  
 « de Dieu, le priant d'être mon défenseur et mon gardien, de  
 « s'approcher de moi avec ses anges, quand mon ennemi  
 « viendrait de nouveau me tourmenter. »

Si le but du démon était de frapper de terreur le pauvre curé, il n'avait que trop réussi; car M. Vianney a avoué que dans les premiers temps, alors que la cause de ces bruits mystérieux, qui se renouvelaient toutes les nuits, pendant des heures entières, n'était point connue, il mourait de peur dans son lit; sa santé ne pouvait manquer d'en être profondément altérée; on le voyait sécher et dépérir. Des personnes charitables s'offrirent à faire le guet autour de la maison et à coucher dans la chambre voisine de la sienne. Quelques jeunes gens armés s'établirent en embuscade au clocher, afin de mieux surveiller les abords de la cure.

Il y en eut parfois qui furent très effrayés, entre autres le charron du village, André Verchère. Une nuit que son tour de faction était venu, il s'installa, avec son fusil, dans une chambre du presbytère. Quand vint minuit, un bruit effroyable se fit entendre à côté de lui, dans la pièce même: il lui sembla que les meubles volaient en éclats sous une grêle de coups. La pauvre sentinelle de crier au secours, et le curé d'accourir. On regarde, on examine, on fouille les coins et les recoins, mais inutilement.

Quand M. Vianney se fut bien assuré que ces bruits n'avaient aucune cause humainement assignable, il prit le parti de congédier tous ces gardiens, dont la présence lui était inutile. Il eut moins peur et finit par s'y habituer.

Il nous a confié qu'avant cette période de luttes extérieures il y en avait eu une autre, pendant laquelle il avait été tourmenté intérieurement, de la manière la plus persistante et la plus pénible, par des pensées de désespoir. Il voyait continuellement l'enfer sous ses pieds, et une voix qui lui disait qu'il y avait sa place marquée d'avance. La crainte d'être damné l'obsédait jour et nuit. Après avoir combattu et surmonté cette tentation, la résistance extérieure était plus

facile. Que de constance néanmoins, et de force d'âme il lui fallut ! Car ce martyr ne fut pas de quelques nuits ; il dura trente-cinq ans, avec des phases et sous des formes diverses, mais sans qu'il y eût presque jamais d'intermittence.

Ordinairement, à minuit, trois grands coups contre la porte du presbytère avertissaient le curé d'Ars de la présence de son ennemi ; et, suivant que son sommeil était profond ou léger, d'autres coups plus ou moins rudes se succédaient en approchant. Après s'être donné le divertissement d'un affreux tintamarre dans l'escalier, le démon entrait ; il se prenait aux rideaux du lit et les secouait avec fureur, comme s'il avait voulu les arracher. Le pauvre patient ne pouvait comprendre qu'il en restât un lambeau.

Il arrivait souvent que l'esprit malin heurtait comme quelqu'un qui veut entrer ; un instant après, sans que la porte fût ouverte, il entrait dans la chambre, remuant les chaises, dérangeant les meubles, furetant partout, appelant le curé d'une voix moqueuse : « Vianney ! Vianney ! » et ajoutant à son nom des menaces et des qualifications outrageantes : « *Mangeur de truffes !* nous t'aurons bien, va, nous t'aurons bien !... nous te tenons !... nous te tenons !... » D'autres fois, sans se donner la peine de monter, il le hélait au milieu de la cour, et après avoir longtemps vociféré, il imitait une charge de cavalerie ou le bruit d'une armée en marche. Tantôt il enfonçait des clous dans le plancher, à grands coups de marteau ; tantôt il fendait du bois, rabotait des planches, sciait des lambris, comme un charpentier activement occupé dans l'intérieur de la maison ; ou bien il taraudait toute la nuit, et il semblait à M. Vianney qu'il allait, le matin, trouver son plafond criblé de trous ; ou bien encore il battait la charge sur la table, sur la cheminée et principalement sur le pot à eau, cherchant de préférence les objets les plus sonores.

Quelquefois le curé d'Ars entendait, dans la salle basse au-dessous de lui, bondir comme un grand cheval échappé, qui s'élevait jusqu'au plafond et retombait lourdement des quatre fers, sur le carreau ; d'autres fois, c'était comme si un gendarme chaussé de grosses bottes en eût fait résonner le

talon sur les dalles de l'escalier; d'autres fois encore, c'était le bruit d'un grand troupeau de moutons qui paissait au-dessus de sa tête : impossible de dormir avec ce piétinement monotone. Une nuit que M. Vianney était plus inquieté que de coutume, il dit : « Mon Dieu, je vous fais volontiers le sacrifice de quelques heures de sommeil pour la conversion des pécheurs. » Sur-le-champ, l'inferral troupeau s'en alla; le silence se fit, et le pauvre curé put reposer un instant. Nous tenons tous ces détails de M. Vianney lui-même.

Pendant plusieurs nuits consécutives, il entendit dans la cour des clameurs si fortes et si menaçantes qu'il en tremblait d'effroi. Ces voix parlaient dans une langue inconnue et avec la plus grande confusion, en sorte qu'elles réveillaient en lui le souvenir encore récent de l'invasion. Il comparait leur tumulte au bruit qu'aurait fait une armée d'Autrichiens, ou bien il se servait d'un autre mot non moins caractéristique, disant que des troupes de démons avaient tenu leur *Parlement* dans sa cour<sup>1</sup>.

Ces histoires, on le pense bien, firent grand bruit; elles excitèrent, comme il arrive toujours, des rumeurs en sens divers et de vives contradictions. Elles avaient tort de se passer dans les ténèbres. La nuit est complice de l'erreur; il se mêle aux choses qu'elle couvre de ses ombres une vague incertitude, dont la critique peut aisément s'armer et l'incrédulité se prévaloir; tandis que la solitude profonde dans laquelle le curé d'Ars ensevelissait sa vie rendait cette critique difficile. Toutefois, il n'est pas permis de supposer que M. Vianney se soit trompé ni qu'il ait voulu tromper. Certes, ceux qui l'ont connu savent que la mort eût été pour lui préférable au mensonge. Il n'avait pas le tempérament d'un visionnaire; il n'était point du tout crédule; il possédait toutes les qualités d'un bon témoin, de bons yeux, de bonnes oreilles, un bon jugement. Ces choses ne se passèrent pas une fois, mais cent et cent fois par an, pendant trente ans; elles furent attestées par lui des milliers de fois : il n'y avait rien dont il parlât plus volontiers.

1. Sainte Thérèse raconte qu'elle entendait près d'elle *des voix fortes*, et qu'il s'emblait qu'on formait quelque *complot* (*Vie écrite par elle-même*, ch. xxxi).

Ainsi, nous trouvons dans les notes de Catherine de nombreuses confidences, recueillies jour par jour, de la bouche même du saint curé, et contemporaines des premières persécutions qu'il eut à subir. Qu'on nous permette de les rapporter ici textuellement.

« M. le curé nous a dit plusieurs fois, ces jours passés : « Je ne sais pas si ce sont des démons ; mais ils viennent par « grosses bandes. On dirait un troupeau de moutons. Je ne « peux quasi pas dormir. » A quelque temps de là, il nous a dit : « Cette nuit, quand j'étais sur le point de m'endor- « mir, le *grappin*<sup>1</sup> s'est mis à faire du bruit, comme quel- « qu'un qui relie un tonneau avec des cercles de fer. »

« 18 août 1825. — M. le curé nous a dit hier que le démon chantait dans sa cheminée comme un rossignol. »

On peut se convaincre, en lisant le savant livre de Gorres, qu'il n'est pas un seul des phénomènes que nous venons de mentionner, qui n'ait ses analogues dans l'histoire de la mystique diabolique : coups frappés aux portes, chants entendus dans la cheminée, hurlements de bêtes féroces, bruits de toute nature... Il faut voir en particulier les chapitres XXI et XXII du livre V, où il est question d'un esprit qui grattait à la porte, chantait dans la cheminée, battait du tambour, se logeait sous le lit ou derrière la taie de l'oreiller, imitait des cris d'animaux sauvages, haletait comme un chien essoufflé... Mais continuons.

« 15 septembre. — M. le curé nous a recommandé d'élargir sa paillasse parce que le démon le jetait hors de son lit. « Je ne l'ai pas vu, a-t-il ajouté, mais plusieurs fois il m'a « saisi et m'a précipité de mon lit. »

« 18 octobre. — M. le curé nous a dit hier que le démon voulait le tuer. »

« 4 décembre. — Ce soir, M. le curé est venu nous voir et il nous a dit : « Je vais vous raconter quelque chose. Le

1. Nom de guerre que M. Vianney donnait au démon dans ses moments de belle humeur, et sous lequel il prit l'habitude de le désigner ensuite. C'est chose assez frappante que ce rapport qu'ont eu entre elles quelques âmes saintes, en adoptant, pour qualifier l'ennemi commun, des mots d'une énergie singulière. Le curé d'Ars appelait Satan le *Grappin*. M<sup>lre</sup> de Montmorency, dans la *Solitaire des Rochers*, l'appelle le *Teigneux*.

« *grappin* m'a fait sa visite; il soufflait si fort que j'ai cru  
 « qu'il voulait me *renifler*. Il semblait vomir du gravier ou je  
 « ne sais quoi dans ma chambre. Je lui ai dit : « Je m'en vais  
 « là-bas (à la *Providence*) dénoncer tes intrigues, afin de te  
 « faire mépriser. » Il s'est tu tout de suite.

Mais voici ce qui est plus extraordinaire, et c'est le cas de  
 s'écrier avec Bossuet : « Qui pourrait dire la profondeur de  
 Satan, et par quels artifices ce serpent *coule*<sup>1</sup>. »

« Un soir — c'est Catherine qui parle — M. le curé était venu  
 « chez nous voir un malade. A mon retour de l'église, il me  
 « dit : « Vous aimez les nouvelles; eh bien! je vous en  
 « apporte une toute fraîche. Écoutez ce qui m'est arrivé ce  
 « matin. J'avais quelque chose sur ma table; vous savez ce  
 « que c'est?... » — C'était sa discipline. — « Elle s'est mise à  
 « marcher comme un serpent!... Cela m'a un peu effrayé.  
 « Vous savez qu'il y a une corde au bout : j'ai pris cette  
 « corde; elle était aussi raide qu'un morceau de bois : je l'ai  
 « remise sur ma table; elle a recommencé à marcher jusqu'à  
 « trois fois. — Vous faisiez peut-être branler votre table?  
 « objecta une des maîtresses présentes à la conversation. —  
 « Non, reprit M. le curé, je ne la touchais pas. »

1. *Sermons sur les Démons.*

(*A suivre.*)



## VARIÉTÉS

### DEUX FAITS INTÉRESSANTS

#### OBSERVATION I. — *Un cas de prophétie.*

Il y a de cela une trentaine d'années, la vieille cuisinière de M. et M<sup>me</sup> H..., demeurant dans le département des Côtes-du-Nord, fut invitée à aller aux noces d'une jeune fille dont les parents habitaient un village fort éloigné de la commune de S. M...

Cette cuisinière, qui s'appelait Thérèse de son nom de baptême, prit sur son chemin une contemporaine à elle, invitée également aux noces en question; et toutes les deux cheminèrent jusqu'à un endroit assez voisin de la ferme dans laquelle la fête avait lieu.

La compagne de Thérèse s'arrêta alors brusquement et lui dit :

— N'entends-tu pas le son des cloches? Elles sonnent un glas!...

— Non.

— Du chemin qui, de la grand'route, conduit à la ferme, débouche un cortège en habits de deuil escortant un cercueil.

— Je ne vois rien.

— Donne-moi ta main, alors!

Thérèse fit ce que lui demandait son amie et vit, comme elle, une foule de gens en deuil qui s'avançaient sur la route, et elle entendit le son lugubre des cloches.

Celle des deux femmes qui avait le don de double vue poursuivit en ces termes :

— La jeune fille dont on célèbre en ce moment si joyeusement les noces sera morte dans un an!

La funèbre prophétie s'accomplit de point en point. En effet, l'année suivante, à pareille époque, la malheureuse mourut en couches.

OBSERVATION II. — *Un cas de pressentiment.*

Dans la même commune de S. M..., et presque à la même époque, vivait un vieux charpentier, appelé Mathelinn, que j'ai beaucoup connu. Dans la belle saison, il travaillait presque constamment chez un membre de ma famille, M. H..., dont c'était le plaisir de faire exécuter de nombreux travaux dans ses fermes, toutes au surplus de construction fort ancienne.

Un matin donc, M. H... vit que Mathelinn était fort triste, et lui demanda ce qu'il avait.

— Ce que j'ai? lui répondit le vieil ouvrier, ce que j'ai?... mon fils est mort!...

Et des larmes coulèrent sur ses joues ridées.

Il est nécessaire que je donne quelques détails avant de poursuivre le récit de la conversation entamée entre mon parent et Mathelinn.

Le fils dont ce dernier parlait avait été condamné pour un crime passionnel et était alors en prison à Fontevault, non loin de Saumur, où existe une grande maison de détention.

— Tu as, poursuivit M. H..., reçu un avis du directeur de la prison?

— Non!

— Eh bien, alors?

— Hier, en rentrant de ma journée, je me suis assis sur mon banc, près de la cheminée, et mon gars m'est apparu en face de moi. Ce n'est pas son corps que j'ai vu, puisqu'il est en prison, mais son âme devenue libre par la mort!.,.

Ce fut en vain que M. H... voulut consoler le pauvre homme, et s'efforça de lui prouver qu'il se trompait à coup sûr.

Le vieillard ne voulut rien entendre et pour toute réponse

aux arguments de son interlocuteur, il se contenta de répondre : — Mon fils est mort!... Je vous dis qu'il est mort!...

L'événement donna, hélas! complètement raison au malheureux père qui, peu de jours après, reçut la nouvelle que son fils était mort le jour même où il lui était apparu.

J'ai connu toutes les personnes dont les noms figurent dans ces deux histoires; et c'est d'elles que je tiens les faits curieux que je viens de relater.

### LA CATALEPTIQUE DE THENELLES

On connaît le cas de M<sup>lle</sup> Bouyenal, qui vit en catalepsie, sans manger, depuis dix-huit ans et dix mois!

Ce phénomène, d'un si haut intérêt, d'un si curieux enseignement, se continue sans intervention officielle. Alors ce drame physiologique, où la mort se trouve aux prises avec des résistances organiques inexplicables, s'accomplit en silence et reste scellé dans le mystère de la vie. Il est donc d'intérêt général de rappeler encore que la morte-vivante qu'est M<sup>lle</sup> Bouyenal habite toujours avec sa mère le petit village de Thénelles, près de Saint-Quentin.

Dans un rez-de-chaussée humide, sur un pauvre lit, git, dans l'immobilité de la mort, un être humain à figure de marbre : ce n'est ni la mort, ni la vie; c'est du rêve, du cauchemar... D'abord, ce qui impressionne, ce sont les yeux dont les paupières brident les globes oculaires enfoncés dans les cavités orbitaires. La bouche est fermée et sans sécrétion salivaire; les dents sont fortement serrées; la peau est sèche, froide et intacte. Les battements du cœur sont à peine perceptibles; mais ils sont très réguliers. Si l'on soulève un bras, il reste rigide dans les diverses positions voulues.

M<sup>lle</sup> Bouyenal (Marguerite) est née le 29 mai 1864; il y a dix-huit ans et dix mois qu'elle n'a pris aucun aliment, pas même une goutte d'eau; et la vie se continue, dit le *Figaro!*



M. le Dr Cahu, après de récentes expériences, affirme que les peptones, seules ou combinées aux substances alimentaires, ne s'assimilent pas; or, depuis plus de cinq ans, M<sup>lle</sup> Bouyenal ne prend que des peptones et par la voie rectale. D'après les médecins de Saint-Quentin et de ses environs, il faudrait attribuer ce phénomène à une violente émotion, dont les effets s'expliquent ainsi : « Un choc d'influx nerveux avec retentissement aux cellules cérébrales, et dont la rupture de continuité aurait produit le sommeil cataleptique. » Voilà pourquoi votre fille est muette... C'était déjà la conclusion du médecin expert dans son rapport au tribunal de Saint-Quentin, qui, à cette époque, eut à juger de cette affaire.

En poursuivant notre enquête, nous avons appris, de source sûre, que M<sup>lle</sup> Bouyenal est la victime d'un *accident de magnétisme*; or, de nombreux précédents nous autorisent à conclure que la dormeuse de Thénelles n'a pas été réveillée complètement, et ne pouvant rentrer dans son équilibre physiologique, est restée en catalepsie hypnotique.

Une déception de l'heure présente est d'avoir à constater le silence que gardent nos Académies, non seulement sur le cas de la dormeuse de Thénelles, mais encore sur toutes les manifestations de cet ordre de phénomènes.

### OBJET RETROUVÉ GRACE A UN RÊVE

Le fait suivant est rapporté par le *Journal of the Society for psychical research* de février.

« M<sup>me</sup> Jeannie Lang Blaikie avait fait l'acquisition, en avril 1892, d'une croix de bon vieil or et très artistique, qu'elle porta pour la première fois un soir qu'elle allait au théâtre. Rentrée du théâtre, elle constata que sa croix avait disparu et elle se coucha très affectée de cette perte. Elle s'endormit et rêva qu'elle perdait sa croix, puis le rêve changea et elle pensa se trouver dans le salon de la maison qu'elle habitait alors et regarder par la fenêtre placée au-dessus de l'entrée principale; dans son rêve, toujours, elle vit dans la rigole,

immédiatement devant la porte, la croix en or, courut dans la rue et ramassa sa croix.

« Dans la matinée, elle avait oublié son rêve, mais l'après-midi en prenant le thé avec son hôtesse dans le salon, celle-ci parla de la croix et exprima le doute que jamais elle serait retrouvée. Il n'en fallut pas plus pour rappeler son rêve à M<sup>me</sup> Blaikie. Elle le raconta, disant : « J'allai à la fenêtre, regardai dehors et vis la croix dans la rigole, tout contre la bordure. » L'hôtesse rit de bon cœur; elles allèrent toutes deux à la fenêtre, la croix était bel et bien dans la rigole, reflétant un rayon de soleil. »

Ainsi que le fait justement remarquer le *Journal of the S. P. R.*, il s'agit là d'un fait subliminal; au moment de la perte, la conscience subliminale enregistra la chose et la rappela à la conscience normale dans un rêve. Frédéric Myers a rapporté plusieurs faits similaires dans son *Essai sur la Conscience subliminale*.



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS



Monseigneur,

J'ai assisté dernièrement chez des amis à une séance intime de table tournante et j'en suis sorti un peu troublé.

Me serait-il permis de vous demander ce que vous pensez des phénomènes dont j'ai été le témoin ?

Que l'influence magnétique suffise à expliquer les mouvements de la table qui tourne sur elle-même, circule dans la chambre sous des mains l'effleurant à peine, frappe d'un pied pour répondre aux questions qu'on lui pose ;

Que la même influence suffise également à expliquer certaines réponses du soi-disant esprit évoqué ; je le croirais volontiers. Lorsqu'en effet la réponse est en harmonie avec ce que les opérateurs connaissent d'avance, je comprends que ce qui réside dans leur cerveau passe par le véhicule du fluide jusque dans la table et lui imprime les mouvements de convention donnant une réponse conforme à la vérité.

Mais comment peut-on expliquer que la table donne des réponses absolument exactes concernant des choses que les opérateurs ne pouvaient savoir en aucune façon ?

— Combien a gagné mon voisin dans son mois ?

La table donne un chiffre : on va aux renseignements *le lendemain* ; la réponse avait été rigoureusement exacte. Et, Monseigneur, je puis affirmer que, dans tout ceci, il n'y a pas l'ombre de supercherie ?

— Qui a tué mon chien ?

La table donne un nom ; on fait une enquête *quelques semaines seulement plus tard*. La table avait dit vrai.

Voici qui est plus fort.

Invitée à dire le nom de la ville que j'habite, la table répond : ... *Dié*, mais pas *Saint-Dié*. On s'y reprend de diverses manières ; impossible de lui faire épeler, ni pour cela, ni pour quelque chose d'analogue, le mot *saint*.

Enfin, personne n'ayant pu me voir, ni connaître mon intention, je fais le signe de la croix et subitement la table cesse toute réponse,

tout mouvement, à la grande surprise des opérateurs et cela définitivement. On a beau essayer de s'y reprendre; rien, c'était absolument fini.

Je voudrais savoir, Monseigneur, si réellement le diable se mêle à ces expériences même entreprises simplement en guise de récréation, s'il emprunte le concours des forces physiques ou leur prête la vie.

Et si vous me répondez affirmativement, que penser de ceci?

L'esprit, invité à donner son nom, donne un nom ordinairement le même et quelconque. Mais dans deux circonstances il a commencé à épeler des noms de défunts aimés des opérateurs et alors, invité à ne pas achever, il a laissé les noms à moitié épelés. Ces défunts sont morts chrétiennement après avoir vécu de même, selon toute apparence. Serait-on autorisé à croire qu'ils sont damnés ou bien qu'étant sauvés Dieu permet au démon d'abuser de ces noms?

Je ne me suis jamais, Monseigneur, occupés de ces sortes de choses, ma vie étant toute paperassière et sans contact direct avec les âmes. Si donc j'ai émis des naïvetés, vous serez assez bon pour m'excuser. Et si vous voulez bien me donner votre sentiment comme savant et comme théologien, je vous en serai profondément reconnaissant.

Dans cet espoir, je vous prie, Monseigneur, d'agréer mes hommages les plus respectueux.



## TABLE GÉNÉRALE

### DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME

#### PREMIÈRE LIVRAISON. — 15 JUIN 1903

Mgr Méric : Le corps humain et son fantôme. . . . .	5
Albert de Rochas : Un cas de stigmatisation. . . . .	16
A. Van Mons : Les anges et le Saint-Esprit. . . . .	31
B. Maréchaux : A propos de saint Ambroise. . . . .	44
D <sup>r</sup> Comar : L'autoreprésentation chez les hystériques (suite et fin.) . . . . .	50
Hippolyte de Barrau : Du monde invisible. . . . .	57

#### 2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JUILLET 1903

Mgr Méric : Le corps humain et son fantôme (suite). . . . .	65
Georges Bois : Les animaux devant l'occulte. . . . .	79
Abbé E. D. : Une apparition. . . . .	85
D <sup>r</sup> L. M. : La mort par suggestion. . . . .	89
D <sup>r</sup> Joire : De la méthode d'expérimentation des phénomènes psychiques . . . . .	95
E. Le Normant des Varannes : Télépathie. . . . .	110
Le retour des connaissances disparues de la mémoire consciente. . . . .	113
Hippolyte de Barrau : Du monde invisible. . . . .	119

#### 3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 AOUT 1903

Mgr Méric : Le corps humain et son fantôme (fin). . . . .	129
Georges Bois : Les animaux devant l'occulte (suite et fin). . . . .	144
D <sup>r</sup> L. M. : De quelques obsessions morbides. . . . .	152
A. Van Mons : Les anges et le Saint-Esprit (suite). . . . .	163

A. de Rochas : Les frontières de la science. . . . .	169
Le mouvement psychique. . . . .	177
Hippolyte de Barrau : Du monde invisible (suite). . . . .	186
Tribune de nos lecteurs. . . . .	192

#### 4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1903

Mgr Méric : Science et superstition. . . . .	193
B. Maréchaux : Jésus-Christ d'après l'Évangile. . . . .	203
D <sup>r</sup> Maxwel : Une étrange histoire. . . . .	215
E. Le Normant des Varannes : Un double. . . . .	244
Le démonisme. . . . .	248
La visionnaire de Tilly. . . . .	255

#### 5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1903

Mgr Méric : Le merveilleux devant la science. . . . .	257
Le mouvement psychique. . . . .	267
Paul Flambart : Étude nouvelle sur l'hérédité. . . . .	276
F. Moeneclaey : Une visite au docteur Martin en 1902. . . . .	277
A. Van Mons : Les anges et les béatitudes du Saint-Esprit. . . . .	287
Phénomènes médiumniques. . . . .	299
Le démonisme (suite). . . . .	305
H. de Barrau : Du monde invisible (suite). . . . .	310
Tribune de nos lecteurs. . . . .	31ç

#### 6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1903

Mgr Méric : Le merveilleux devant la science. . . . .	321
D <sup>r</sup> d'Ardenne : L'attraction à distance sans parole ni contact. . . . .	332
Jules Regnault : Magie et occultisme en Extrême-Orient. . . . .	339
F. Moeneclaey : Une visite au docteur Martin (suite et fin). . . . .	348
Le démonisme (suite). . . . .	358
A. Van Mons : Les anges et les béatitudes du Saint-Esprit (suite). . . . .	371
H. de Barrau : Du monde invisible (suite). . . . .	377

7<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1903

Mgr Méric : La science et les tables tournantes . . . . .	385
Tilly en 1840. . . . .	400
D <sup>r</sup> Albert Battandier : Le corps humain et son fantôme. . . . .	405
D <sup>r</sup> Paul Jousset : Le spiritisme devant la science. . . . .	413
A. Van Mons : Les anges et les béatitudes du Saint-Esprit (suite). . . . .	431
Le démonisme (suite). . . . .	439
Bref de S. S. Léon XIII. . . . .	447

8<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JANVIER 1904

Mgr Méric : Quelques faits spirites. . . . .	449
G. Bois : Le paganisme des initiations modernes. . . . .	459
D <sup>r</sup> Dupouy : Les radiations humaines. . . . .	465
D <sup>r</sup> A. B. : La cuirasse Benedetti. . . . .	472
Le démonisme (suite). . . . .	477
Hippolyte de Barrau : Du monde invisible (fin). . . . .	489
D <sup>r</sup> Marc : Bibliographie. . . . .	510

9<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 FÉVRIER 1904

Mgr Méric : Les nouvelles radiations et le spiritisme. . . . .	513
E. Le Normant des Varannes : Une table demandant une messe. . . . .	528
Le démonisme (suite). . . . .	533
A. Van Mons : Les anges et les béatitudes (suite et fin). . . . .	546
D <sup>r</sup> Prosper Van Velsen : De la suggestibilité considérée comme une faculté. . . . .	551
D <sup>r</sup> Dupouy : Les radiations humaines (suite). . . . .	559
Abbé Louis : Tribune de nos lecteurs. . . . .	573
Variétés . . . . .	575

10<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 MARS 1904

Mgr Méric : Une nouvelle religion. . . . .	57
Abbé F. Bourassa : La prophétie de Malachie. . . . .	592
A. de Rochas : La lévitation du corps humain. . . . .	603
Le démonisme (suite). . . . .	620
Jean Escard : Les radiations humaines (suite). . . . .	627
Abbé Louis : Tribune de nos lecteurs. . . . .	637

11<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 AVRIL 1904

Mgr Méric : Les réincarnations. . . . .	641
A. de Rochas : La lévitation du corps humain (suite). . . . .	650
Jean Escard : Les radiations humaines (fin). . . . .	662
J. Babinski : Définition de l'hystérie. . . . .	671
Décret relatif au curé d'Ars. . . . .	681
Le démonisme (suite). . . . .	685
E. Branly : Le biomètre et ses indications. . . . .	695
G. Bois : Tribune de nos lecteurs. . . . .	703

12<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 MAI 1904

Mgr Méric : Les réincarnations (suite). . . . .	705
A. de Rochas : La lévitation du corps humain (suite). . . . .	715
A. Van Mons : Les anges et les béatitudes. . . . .	726
Le Démonisme (suite). . . . .	737
S. S. Pie X et le discernement des miracles. . . . .	746
Comment le curé d'Ars fut persécuté par les démons. . . . .	750
Variétés . . . . .	758
Tribune de nos lecteurs. . . . .	763

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---